



HAL
open science

Insécurités. Une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï (Tchad oriental)

Johanne Favre

► **To cite this version:**

Johanne Favre. Insécurités. Une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï (Tchad oriental). Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2008. Français. NNT: . tel-00406684

HAL Id: tel-00406684

<https://theses.hal.science/tel-00406684v1>

Submitted on 23 Jul 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS I – PANTHEON-SORBONNE
Ecole doctorale de géographie de Paris

DOCTORAT DE GEOGRAPHIE

Johanne BEGIN FAVRE

Insécurité

Une interprétation environnementale
de la violence au Ouaddaï
(Tchad oriental)



Thèse dirigée par M. Roland POURTIER

Soutenue le 26 novembre 2008

Membres du jury :

**Mme Béatrice GIBLIN
M. Géraud MAGRIN
M. Denis RETAILLE
M. Bernard TALLET**

Insécurité

Une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï
(Tchad oriental)

Mots-clés : Tchad, Ouaddaï, conflit environnemental, ressources, violence, réfugiés, aide humanitaire.

Résumé :

Quelle est, dans l'est du Tchad, la validité des théories néo-malthusiennes sur les « *conflits environnementaux* » ?

Les pénuries alimentaires y sont structurelles, mais ne s'expliquent qu'incomplètement par des facteurs démographiques et environnementaux. C'est le contexte sociopolitique qui détermine l'occurrence de la violence. A partir de 2003, la guerre du Darfour provoque un afflux de réfugiés dont la présence accroît la pression sur les ressources. L'aide internationale d'urgence nourrit des tensions, alors que les multiples projets de développement échouent à sortir la région d'une insécurité plutôt politique qu'alimentaire.

Le rapport au pouvoir central est déterminant. Ancien centre, le Ouaddaï est devenu un *Far est* marginalisé dans l'Etat construit par la colonisation. La région pâtit de l'absence d'aménagement et d'administration. La frontière soudanaise est propice à la fuite et à l'insoumission. Berceau du régime, l'est tchadien est le territoire où se fomentent les rébellions qui le menacent. L'accaparement du pouvoir et des récentes ressources pétrolières par le groupe dirigeant suscite la réapparition d'une opposition armée victime d'un processus continu de scissions et de recompositions. Les affrontements intercommunautaires qui explosent en 2006 et le déploiement en 2008 d'une force de sécurisation ONU/UE sont à interpréter dans ce contexte.

La violence s'enracine dans l'histoire de la région. L'empire précolonial du Ouaddaï – monarchie de droit divin – est le point de ralliement identitaire d'une population agressée par la colonisation. Après l'indépendance, la région est au cœur d'une *guerre de Trente ans* qui achève de corrompre les relations intercommunautaires.

Le refuge est dans l'adhésion au monde arabo-musulman. Elle se manifeste par un refus des modèles de développement importés d'Occident et par un rejet de l'enseignement laïc. L'école publique tchadienne, en crise, ne permet pas de dépasser ce conflit culturel : elle est à la fois le réceptacle et le catalyseur des violences sociales.

Au Tchad, la gestion des ressources et la gestion de la pénurie sont également facteurs de violence. L'établissement de la paix passe par une exigence de justice sociale, économique et politique. La nation se forge dans ce combat, et dans l'appropriation d'une histoire commune.

Insecurities

An environmental interpretation of the violence in Wadai
(Eastern Chad)

Keywords : Chad, Wadai, environmental conflict, resources, violence, refugees, humanitarian aid.

Abstract :

How far do neo-malthusian theories on environmental conflicts apply to the east of Chad ? Food shortages there are a regular occurrence but can't be entirely explained by demographic and environmental factors. It's the socio-political context which provokes the violence. From 2003, the war in Darfur has led to an important number of refugees whose presence has increased the pressure on resources. Emergency international aid feeds tensions while the many development projects fail to bring the region out of a state of insecurity which is related to politics rather than food.

The relationship with the central power is a decisive factor. Formerly the centre, Wadai has become a marginalised *Far East* in the state that was created by colonisation. The region is suffering from the absence of both development and administration. The Sudanese border encourages escape and insubordination. Cradle of the regime, eastern Chad is the territory where the rebellions that threaten the latter, brew. The seizure of both power and the recently exploited oil resources by the rulers has again led to the appearance of an armed opposition that is victim of its constant schisms and recompositions. The conflicts that erupted between communities in 2006, and the deployment of a UN/EU protection force in 2008, must be interpreted in this context.

Violence is deeply-rooted in the region. The pre-colonial empire of Wadai, with a monarchy by divine right, gave a unified identity to a population threatened by colonisation. After independence, the region was at the heart of a *thirty years war* which finally broke down relations between the communities.

Refuge is found in belonging to the Arab-Muslim world. It can be seen in a refusal of development along lines imported from the West, and in a rejection of lay education. In a state of crisis, Chad's state schools cannot solve the cultural conflict : they are both the battleground and catalyst of social violence.

In Chad the management of resources and the management of penury also contribute to violence. To establish peace there must be social, economic and political justice. Nations are forged by such struggles and by adopting a common history.

REMERCIEMENTS

Merci à tous les Tchadiens dont la parole libre et confiante a nourri ces pages. Merci aussi à ceux qui n'ont pas pu tout dire.

Merci à mes hôtes : à Joël Rouméas et Henri Coudray, qui furent également des compagnons de route idéaux ; à Robert Mougabé Koslengar, Simon Salimini et Symbil Chérif, dont j'ai tant appris ; et à Ibrahim Abdel Bagui, mon guide en terre nomade.

Merci aux ONG SECADEV, Intersos, COOPI, CARE, Oxfam, HELP, NCA, à la GTZ et aux agences des Nations Unies pour leur coopération transparente et leurs coups de main logistiques.

Merci à Marie-José Tubiana, qui partage son savoir, ses relations, ses engagements.

Merci à Marie-Françoise Courel qui a facilité cette entreprise, et au laboratoire de géographie CNRS-PRODIG au sein duquel j'ai bénéficié de deux années de détachement, et qui continue de m'accueillir.

Merci à mon professeur, Monsieur Roland Pourtier, de m'avoir de nouveau accordé sa confiance et son aide bienveillante.

Merci à mon époux pour son patient soutien, et à ma mère, de m'avoir relayée en mon absence.

à Ibni Oumar Mahamat Saleh

TABLE DES MATIERES

Introduction	10
PREMIERE PARTIE : <u>PENURIES.</u>	34
Chapitre I : Vivre avec la faim.	36
1. Une pénurie structurelle.	36
A. De l'expérience de la faim aux alertes à la famine.	36
B. Ce qui dit l'histoire : la récurrence des pénuries.	41
2. La part des explications néo-malthusiennes.	45
A. Surpopulation ou sous-peuplement ?	45
B. La mesure de la dégradation environnementale.	49
C. Un système plus complexe.	54
3. Vers un déterminisme de la violence ?	58
A. Interpréter les corrélations chronologiques.	58
B. Une géographie de l'adaptation.	64
C. La variable clé est sociopolitique.	68
Chapitre II : La guerre du Darfour et l'aggravation des tensions.	72
1. « Les réfugiés sont nos frères ».	73
A. La parenté ethnique.	73
B. Au début, le partage.	78
C. Les limites de la solidarité.	82
2. Le désastre environnemental.	86
A. Des réfugiés environnementaux ?	86
B. Sédentariser dans le désert.	92
C. Mesures d'impact et tentatives de restauration.	98
3. Nourrir les gens, nourrir les haines.	102
A. Quand l'aide déstabilise la société.	102
B. 5 % pour les populations locales.	108
C. L'extension du conflit.	114
Chapitre III : Sortir de l'insécurité alimentaire.	122
1. L'humanitaire entre urgence et développement.	123
A. Des commencements dans l'urgence.	123
B. De l'irréalisme de certains « projets ».	125

C. Les conditions d'un impact positif.	129
2. L'utopie de la participation communautaire.	135
A. Les concepts d'intervention de la coopération allemande.	135
B. Une inégale participation.	140
C. La stratégie HIMO.	144
3. De la sécurité à la sécurité alimentaire.	149
A. De l'intérêt des pénuries, ou les dessous de l'économie céréalière.	149
B. Sécuriser l'économie.	152
C. La demande d'Etat.	155
Conclusion de la première partie	159
<hr/>	
DEUXIEME PARTIE : <u>ELOIGNEMENTS.</u>	160
Chapitre IV : Le « Far Est » tchadien.	162
1. Marginalisation et recentrage.	162
A. Les enclavements concentriques.	162
B. Marges du territoire, marges du pouvoir.	167
C. Des liens centrifuges.	169
2. La frontière.	172
A. Darfour, Ouaddaï : une histoire partagée.	172
B. Insoumission aux confins.	176
C. Le prétexte de la « darfourisation ».	181
3. Hors-les-lois.	189
A. Exactions quotidiennes.	189
B. Gniguilim 1993 : les événements et leur mémoire.	194
C. Les malversations de l'Etat zaghawa.	196
Chapitre V : Les carences de l'administration.	202
1. Le règne du vide.	203
A. Une sous-administration ancienne.	203
B. La décentralisation en dépit du bon sens.	206
C. Sédentariser l'Etat ?	211
2. La « kermesse du désordre » n'est pas terminée.	216
A. La démoralisation de la fonction publique.	216
B. Les hiérarchies parallèles.	219
3. Le rôle ambigu des autorités traditionnelles.	222
A. Des intermédiaires ?	222
B. Un pouvoir sans moyens d'action.	226

C. Petits arrangements avec la tradition.	229
Chapitre VI : L' « Etat hinterland ».	234
1. L'arc des rébellions.	235
A. L'immuable scénario.	235
B. Les « pays amis » attisent le feu.	240
C. Anatomie des affrontements.	248
2. Quels enjeux ?	255
A. Le pouvoir.	255
B. Quand le territoire devient un enjeu.	258
C. La guerre construit-elle l'Etat ?	261
3. La dimension politique de la gestion du pétrole.	263
A. « L'odeur du pétrole n'arrive pas jusqu'à l'est ».	263
B. « Le peuple tchadien est maître de son pétrole » (I. Déby, 29/08/06).	268
Conclusion de la deuxième partie	277
<hr/>	
TROISIEME PARTIE : <u>AGRESSIONS.</u>	278
Chapitre VII : « Une rencontre sauvage » : le contact avec l'autre.	280
1. Violence précoloniale, rapports esclavagistes.	281
A. Islamisation, arabisation.	281
B. « Ils faisaient la guerre pour accumuler, et accumulaient pour faire la guerre ».	285
C. « Le passé glorieux des hommes debout ».	289
2. Résistances à la colonisation française.	292
A. La résistance militaire à la conquête.	292
B. 1917 : « summum de la confrontation ».	298
C. Un « blocus psychologique collectif ».	303
3. L'est au cœur d'une guerre de Trente ans.	307
A. La rébellion commence à l'est.	307
B. « Chronique d'une déchirure ».	314
C. Des lendemains amers.	319
Chapitre VIII : Les résistances culturelles.	324
1. La confrontation Orient-Occident.	325
A. Au-delà du contentieux linguistique.	325
B. Un refus du développement ?	329
C. La tentation de l'irrationnel.	333

2. Education : la double injonction.	336
A. Un conflit de valeurs.	336
B. Le double enseignement : réconciliation ou schizophrénie ?	341
3. La crise scolaire.	345
A. Quand l'Education n'est pas « nationale ».	345
B. Les présents et les absents.	352
C. Violence à l'école, école de la violence.	355
Chapitre IX : L'exigence de justice.	360
1. La profondeur de la pauvreté.	361
A. La calme désespérance des mères.	361
B. Accroissement de la richesse, accroissement des inégalités.	365
C. Une gestion identique de la pénurie et de l'abondance.	370
2. Rompre avec la vengeance.	376
A. Les identités meurtrières.	376
B. Faut-il « désethniciser » le Tchad ?	379
3. « Notre pays est un projet de pays ».	383
A. L'inachèvement de la démocratie.	383
B. Dans le creuset de la nation.	389
Conclusion de la troisième partie	394
<hr/>	
Conclusion générale	396
Annexes	403
Bibliographie	415
Principaux sigles utilisés	429
Lexique	431
Table des illustrations	433
Table des annexes	434

INTRODUCTION

Tchad oriental, août 2008.

Bientôt la fin de la saison des pluies.

Paysans, éleveurs, déplacés tchadiens et réfugiés soudanais, sont encore protégés par les crues des ouadis*. Ils contemplent leurs champs et redoutent le moment où, la récolte engrangée, les routes seront de nouveau ouvertes à la circulation des hommes en armes. Ils craignent le retour des exactions et des violences entre communautés¹. Des chefs rebelles, qui font campagne contre le régime de N'Djamena à chaque saison sèche depuis la fin de l'année 2005, ont promis que ce serait aussi le retour de la guerre².

Les conflits, comme les mouvements de réfugiés, ne sont pas des « *phénomènes "hors-sol"* », « *en apesanteur, purement idéologiques et sans rapport avec les lieux et les territoires où [ils] se manifestent* »³. Ces lieux et ces territoires, qui ne servent en général qu'à localiser les événements, déterminent les fondements des conflits, la forme que prennent ces derniers et leurs impacts. Luc Cambrézy insiste sur la nécessité de prendre en compte cette dimension territoriale et spatiale des conflits. Alors que le politique aurait « *cet étrange pouvoir de dé-territorialiser les rapports sociaux et interculturels* », l'analyse véritablement « *géopolitique* » ancre les conflits dans la « *terre* », autrement dit dans l'espace et le territoire⁴.

Depuis la fin de la Guerre froide, des recherches ont été entreprises qui visent à déterminer les liens qui peuvent exister entre l'« *environnement* » – mot fourre-tout dont il faudra préciser le sens, mais qui est ici employé dans son acception physique, naturelle – et le déclenchement des conflits. Les modifications, les dégradations du substrat écologique contribueraient à des pénuries de ressources, elles-mêmes à l'origine de violences multiformes. C'est cette approche « *écopolitique* » des conflits qui est au centre de la réflexion menée ici. Appliquée à l'exemple du Tchad, elle me semble présenter le grand intérêt de faire le lien entre deux thèmes toujours abordés séparément : les troubles politiques persistants ; les contraintes environnementales. Il ne suffit pas qu'il y ait corrélation de ces deux phénomènes pour prétendre qu'un lien causal direct les unit. Mais c'est une hypothèse qui, si elle éclaire les mécanismes de la violence, mérite d'être étudiée.

¹ Oxfam 2008 : 2 ; 14 ; 17-18.

² « Tchad : "La lutte armée" reprendra après la saison des pluies », AFP, 18 août 2008.

³ CAMBREZY 2001 : 14 et 16.

⁴ Idem : 12-17.

Elle donne lieu depuis une décennie à des débats virulents. A l'origine de ces débats, font date les recherches à la fois théoriques et empiriques de deux groupes de chercheurs : ceux de l'école de Toronto, autour du politologue Thomas F. Homer-Dixon ; et ceux du projet suisse des années 1990, ENCOP, dirigé par Günther Baechler¹ et prolongé depuis 2001 par les recherches menées dans le cadre de l'*IP7* du *NCCR North-South*².

Je me propose dans cette introduction de faire le point sur les enjeux de ces débats sur l'origine environnementale des conflits : dans quel contexte s'inscrivent-ils ? Quelles sont les critiques qui visent surtout les théories de T. F. Homer-Dixon ? Quelles alternatives proposent-elles ? Ce questionnement est le nécessaire préalable à mon projet : mesurer la validité des hypothèses sur les *conflits environnementaux* dans le cas précis de l'est du Tchad et en déterminer les limites.

L'attaque la plus sévère des théories d'Homer-Dixon et du projet ENCOP est contenue dans l'ouvrage dirigé par Nancy Lee Peluso et Michael Watts, *Violent Environments*³. Dans ce livre, comme dans des écrits antérieurs sur le même sujet, les tenants d'une explication environnementale des conflits sont désignés par le terme générique de « *néo-Malthusiens* ». Ce terme me semble réducteur. Je l'emploierai néanmoins pour identifier facilement les théories et les chercheurs dont il est question. Mais si la croissance de la population est bien un facteur pris en compte dans l'explication qu'Homer-Dixon donne de la « *pénurie environnementale* »⁴, il n'en fait pas, loin de là, « *the single largest causal factor* »⁵. Le système qu'il propose est beaucoup plus complexe et fait également intervenir des facteurs politiques, économiques et sociaux. A l'appellation de « *néo-Malthusiens* » je préférerais celle

¹ T. F. Homer-Dixon est le Directeur du *Trudeau Centre for Peace and Conflict Studies* de l'Université de Toronto. ENCOP (*Environment and Conflicts Project*) était un projet du *Center for Security Studies and Conflict Research* de Zurich et de la *Swiss Peace Foundation* de Berne.

² Voir GOETSCHEL et PECLARD 2006. Le *National Centre of Competence in Research (NCCR) North South* est l'un des pôles de recherche suisses. L'*Individual Project 7*, piloté par la Fondation suisse pour la paix, se consacre à la prévention des conflits liés à l'environnement.

³ 2001. Il est regrettable que ces auteurs choisissent de ne pas tenir compte des travaux du *Peace Research Institute* d'Oslo sous la direction de Nils Petter Gleditsch (Cf. PELUSO et WATTS : 12, note 15). Ils ne font en particulier nulle mention d'un article de Gleditsch paru en 1998 sous le titre « *Armed Conflict and the Environment : A Critique of the Literature* », dans lequel plusieurs arguments contre les théories d'Homer-Dixon sont identiques à ceux des auteurs de *Violent Environments*. Les chercheurs de l'école de Toronto ont d'ailleurs répondu à cette critique dans un article de l'*ECSP Report* en 2000 (voir SCHWARTZ *et alii*, 2000). Ces deux articles sont repris dans DIEHL et GLEDITSCH (2001).

⁴ A ma connaissance, les livres et articles en anglais sur les conflits environnementaux n'ont pas encore fait l'objet d'une édition en français. Le vocabulaire spécifique d'Homer-Dixon a été en partie traduit par Philippe Le Prestre (1997). Seul l'article de synthèse de Simon Dalby tiré de la revue canadienne *Isuma* est disponible en ligne en édition bilingue (2002). Pour le reste, les traductions proposées sont les miennes, avec les imperfections que cela peut entraîner. Toutefois certaines expressions sont laissées en anglais dans le corps du texte pour éviter les lourdeurs d'une traduction trop littérale, proposée en note.

⁵ « *l'unique plus grand facteur causal* » (PELUSO et WATTS 2001 : 45).

d' « *écopolitologues* », mais elle ne permet pas de différencier les différentes écoles qui s'affrontent sur ces thèmes.

Selon Peluso et Watts, l'apparition des théories « *néo-malthusiennes* » est directement liée au contexte de l'après Guerre froide. Alors que tombe le mur de Berlin et que s'éloigne la menace d'un conflit est-ouest, « *la sécurité environnementale (et la prévention des conflits verts) [vient] remplir un vide historique* »¹. Arthur H. Westing est l'un des premiers à faire le lien entre les menaces environnementales et l'émergence des conflits armés². Dans un article influent paru en 1994, Robert Kaplan prédit « *l'avènement de l'anarchie* »³ : la crise qui frappe le tiers-monde est décrite comme apocalyptique. Pénuries, violence, surpopulation, tribalisme et maladies menacent la planète. Le péril est devenu global. Peluso et Watts pensent que les idées de Kaplan, de même que les théories d'Homer-Dixon, ont influencé l'administration américaine sous la présidence de W. Clinton.

Mais Homer-Dixon reconnaît se situer dans la lignée d'un débat plus ancien, né avec Malthus il y a deux siècles⁴. Aujourd'hui ce débat oppose ceux qu'on peut effectivement qualifier de « *néo-Malthusiens* », pour lesquels la finitude des ressources naturelles impose des limites strictes à la croissance de la population et de la consommation, et les « *économistes optimistes* »⁵ ou « *cornucopiens* »⁶ qui pensent que ces limites ne sont pas justifiées. Homer-Dixon veut dépasser ce vain débat entre les optimistes et les pessimistes. Entre les deux se situeraient les « *distributionnistes* » pour lesquels le problème réel est la mauvaise répartition des ressources et de la richesse. Ce sont eux qui « *nous rappellent que les facteurs politiques et sociaux sont des éléments essentiels de toute explication complète des relations entre la croissance de la population, les pénuries de ressources et la prospérité* »⁷. C'est pourtant cette prise en compte que les auteurs de *Violent Environments* refusent de reconnaître dans les travaux de l'école de Toronto.

¹ Idem : 5.

² WESTING 1986.

³ Dans cet article Kaplan présente, entre autres, à la fois les idées et la personnalité d'Homer-Dixon.

⁴ HOMER-DIXON 1999 : 28.

⁵ Les chercheurs de l'école de Toronto qualifient aussi de « *techno-economic optimists* » ceux qui, comme Julian Simon (1981, 1998), font confiance à l'ingéniosité des sociétés humaines pour pallier les pénuries de ressources et empêcher un déclin à long terme (voir SCHWARTZ, DELIGIANNIS, HOMER-DIXON 2000 : 80-81).

⁶ De l'anglais (et du latin) *cornucopia* : corne d'abondance. Le terme « *cornucopians* » (pour désigner « les partisans de la corne d'abondance » : ceux qui croient à la possibilité de ressources illimitées) apparaît notamment dans SCHWARTZ *et alii* (2000), dans l'article de GLEDITSCH « Environmental conflict : Neomalthusians vs. Cornucopians » (2003) et dans DALBY (2002). Dans ce dernier article, la traduction française proposée par la revue *Isuma* pour « *cornucopians* » est « *cornucopiens* » (p.80)...

⁷ HOMER-DIXON 1999 : 37.

Depuis bien avant la fin de la Guerre froide, l'anthropologie s'intéresse au lien entre écologie et conflit. Peluso et Watts l'admettent, en notant « *l'affinité immédiate, si non reconnue* », entre les modèles récents sur les conflits environnementaux et les théories plus anciennes d'« *écologie culturelle* »¹. Dans l'introduction à l'ouvrage collectif de 1984, R. B. Ferguson soutient que l'étude de la guerre requiert de prêter attention aux interactions entre l'homme et l'environnement naturel, à l'organisation économique, et aux aspects sociaux, politiques et militaires qui leur sont liés². Pour comprendre la guerre, les approches matérialistes et non matérialistes sont complémentaires. « *La compétition pour les ressources rares est très souvent à l'origine de la guerre* »³, note Ferguson. Dans les années 1940, la guerre est perçue comme une lutte motivée par les besoins économiques. Vingt ans plus tard, « *l'écologie culturelle* » s'intéresse à la façon dont les populations s'adaptent aux contraintes de leur environnement. Les premières études tendent à montrer que la guerre est une forme d'adaptation à ces contraintes : elle rétablit l'équilibre population/ressources. Des parutions et données nombreuses sur l'hypothèse d'une pénurie de ressources comme cause de conflit résistent à de non moins nombreuses tentatives de réfutation⁴.

L'anthropologie n'oppose pas de façon simpliste culture et écologie. Avant Homer-Dixon, elle entend prendre en compte les facteurs d'inégalité et de pouvoir qui interviennent dans la distribution des ressources. Elle pose la question des conséquences d'une croissance de la demande ou d'une baisse de l'offre des ressources, dans un contexte où la demande atteint déjà la limite de ces ressources. Quand une intensification de la production, une modification de l'organisation économique ou l'acquisition de ressources à l'extérieur par des moyens pacifiques demeurent impossibles, la guerre devient la plus viable des alternatives⁵.

L'hypothèse d'un lien entre environnement et conflit n'est donc pas nouvelle. Ce qui me semble nouveau, plutôt que le contexte géopolitique de l'après Guerre froide, c'est la percée d'une inquiétude écologique avec laquelle ces théories entrent en résonance. Incontestablement, les travaux d'Homer-Dixon s'inscrivent dans une vision alarmiste de l'évolution environnementale planétaire. Car il ne s'agit plus de conflits locaux pour des situations de pénurie localisées, mais bien de la menace globale d'un changement environnemental entraînant un déclin général de la productivité économique. Les catastrophes

¹ PELUSO et WATTS 2001 : 13.

² FERGUSON 1984 : 2.

³ Idem : 32.

⁴ Une bibliographie importante des travaux d'anthropologie sur la guerre accompagne l'introduction de Ferguson (1984). Voir également HAAS 1990.

⁵ Idem : 54-55.

annoncées – déforestation, érosion, réchauffement planétaire – apparaissent dans le modèle d’Homer-Dixon sans précision d’échelle spatiale ni de temps¹. Elles relèvent de ce que Georges Rossi considère comme des « mythes » de la dégradation environnementale : une pensée unique née en Occident, dont les fondements scientifiques sont incertains². Pour Betsy Hartmann, la tendance des néo-Malthusiens à exagérer les phénomènes de dégradation résulte à la fois d’une idéalisation du passé, et d’observations à court terme sur des espaces limités dont sont tirées des généralisations hâtives³. Or, pour mesurer la disponibilité des ressources naturelles en un lieu donné, il convient d’évaluer la nature et l’étendue de ces prétendues dégradations, mais aussi de s’intéresser aux stratégies de gestion de l’environnement mises en œuvre par les populations locales. Avant l’étude d’un lien de causalité entre pénurie et conflit, c’est le postulat même de dégradation qui est donc à questionner.

Mais qu’est-ce qu’un « *conflit environnemental* » ? Pour K. Dokken et N. Graeger, c’est « *un conflit qui implique un stress ou une dégradation environnementale, soit comme cause, soit comme conséquence ou comme variable intervenant peut-être en combinaison avec des éléments sociaux, ethniques ou politiques* »⁴. De quoi faire de tous les conflits du monde des conflits environnementaux ! C’est d’ailleurs ce que reconnaissent les chercheurs du projet ENCOP : « *Les conflits environnementaux se manifestent comme des conflits politiques, sociaux, économiques, ethniques, religieux ou territoriaux, ou comme des conflits au sujet des ressources ou des intérêts nationaux, ou comme tout autre type de conflit. Ce sont des conflits traditionnels induits par une dégradation environnementale* »⁵. S. Libiszewski note que cette définition est provocante au sens où elle s’oppose à l’idée que les conflits d’origine environnementale représentent un type de conflits vraiment particulier. Il remarque que « *les processus environnementaux semblent souvent être causes de conflit, mais dans la plupart des cas ils n’apparaissent pas comme l’objet du contentieux* »⁶. L’environnement en tant que tel peut-il être à la base d’un conflit violent ?

Dans les travaux d’Homer-Dixon et de son équipe, le contexte spécifique de chaque cas étudié détermine la relation précise entre la pénurie environnementale et le déclenchement d’un conflit violent (Document 1). Ce contexte se définit à la fois par des *facteurs* dits

¹ HOMER-DIXON 1999, notamment Figure 5.4 p. 82.

² ROSSI 2000.

³ HARTMANN B., « Will the Circle Be Unbroken ? A Critique of the Project on Environment, Population, and Security » in PELUSO et WATTS 2001, p.48.

⁴ DOKKEN K. et GRAEGER N., *The Concept of Environmental Security : Political Slogan or Analytical Tool?*, 1995, cité par DABELKO 1996, p. 2.

⁵ LIBISZEWSKI 1992 : 12 et BAECHLER 1998 : 24.

⁶ LIBISZEWSKI 1992 : 12.

« idéationnels » (*ideational factors*) tels que les institutions, les politiques menées, les croyances, la culture et les relations sociales, et par des *facteurs physiques* qui réagissent selon des effets de seuil, des interdépendances et des interactions mal connus et mal maîtrisés. De ces facteurs dépendent l'usage qu'il sera fait des ressources, l'impact social des pénuries, l'expression des *griefs* (*grievances*) liés à ces pénuries et la façon dont ils contribueront – ou non – à la violence.

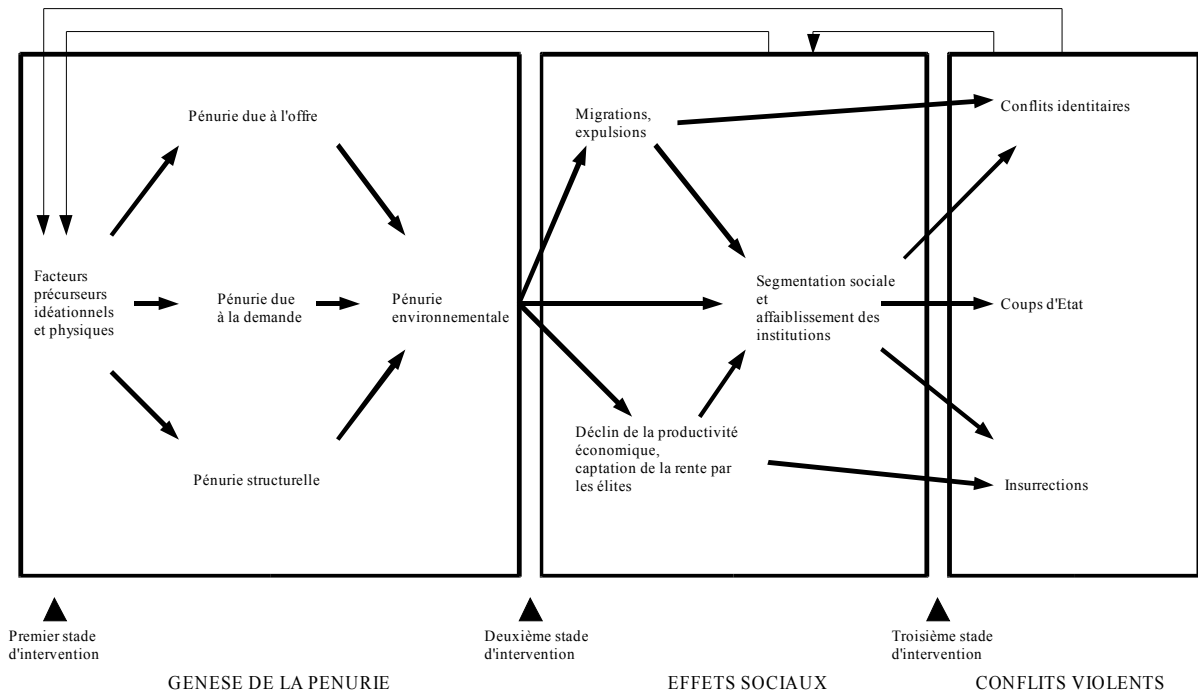
Homer-Dixon distingue trois types de pénurie environnementale : si les ressources diminuent en quantité et en qualité, il se produit une *pénurie due à la baisse de l'offre des ressources* (*supply-induced scarcity*). Une *pénurie due à l'augmentation de la demande de ressources* (*demand-induced scarcity*) résulte soit de la croissance de la population, soit de l'augmentation de la consommation individuelle. Une *pénurie structurelle* (*structural scarcity*) est causée par une répartition déséquilibrée de la richesse et du pouvoir, donc par un inégal accès aux ressources.

Ces trois types de pénuries interagissent fréquemment. Quand la dégradation des ressources renouvelables s'accompagne d'une croissance de la consommation, on assiste à une *capture des ressources* (*resource capture*) : les groupes qui détiennent le pouvoir dans la société s'emparent des ressources devenues rares. La *marginalisation écologique* (*ecological marginalisation*) naît de la conjonction entre l'inégale répartition des ressources et la croissance de la consommation. Elle se traduit par des migrations vers les régions écologiquement fragiles (espaces soumis à la désertification, zones d'habitat périurbains sous-intégrés, pentes...). Les fortes densités de populations atteintes dans ces régions causent de sévères dommages environnementaux.

Cinq *effets sociaux* sont alors susceptibles d'apparaître : la *diminution de la productivité agricole* qui entraîne la *diminution de la productivité économique globale* ; les *migrations* qui affectent des peuples à la recherche de conditions de vie meilleures ; une *segmentation de la société* (*social segmentation*) ; et une *rupture des institutions* (*disruption of legitimate institutions*), en particulier de l'Etat.

Les pénuries environnementales accroissent la demande sociale envers l'Etat alors même que la capacité de celui-ci à satisfaire cette demande diminue. Toutefois le glissement de la pénurie environnementale au conflit violent n'est pas automatique. De forts griefs contre l'Etat ne conduisent pas nécessairement à des violences civiles. Au moins deux autres facteurs entrent en jeu : à la fois le sentiment d'une identité commune qui permette aux victimes d'agir ensemble en tant que groupe, et la perception de l'opportunité de la violence collective contre l'autorité publique.

Document 1
Le modèle central des liens causaux entre pénurie environnementale et violence
 Figure de T.F. HOMER-DIXON, 1999, p.134



La crise de légitimité d'un Etat incapable de répondre aux revendications exprimées et la segmentation sociale, due au repli des différents groupes sur leurs propres stratégies de survie, engendrent des *conflits identitaires (group-identity conflict)* à prétexte ethnique ou religieux. Des *soulèvements (insurgency)*, de la rébellion à la guérilla, mettent aux prises l'Etat et les groupes candidats au pouvoir qui recherchent une autre distribution des ressources. Mais c'est l'ensemble de la société, complice ou victime du banditisme rural, des exactions, des arnaques en tous genres, qui est touchée par cette violence¹.

Pour Gleditsch et Urdal, une des raisons du succès des théories d'Homer-Dixon est la simplicité et l'attractivité de sa présentation de la pénurie environnementale². Le meilleur exemple en est la métaphore du gâteau pour décrire les trois formes de la pénurie : « *Une dégradation qualitative ou une diminution quantitative réduisent la taille totale du gâteau. Un nombre croissant de personnes qui se partagent le gâteau implique que chaque part du gâteau rétrécisse. Et finalement, si le gâteau est distribué en morceaux de tailles inégales, certains risquent d'être trop petits pour permettre aux gens de survivre* »³. C'est ce simplisme contre lequel s'insurgent Peluso et Watts. Les néo-Malthusiens, expliquent-ils, font de la croissance de la population, de la dégradation environnementale et de la pénurie de ressources les conditions nécessaires et suffisantes des conflits violents. Ce déterminisme environnemental occulte d'autres facteurs cruciaux. La violence est un phénomène localisé, enraciné dans des histoires et des relations sociales locales, et en même temps connecté à des processus plus larges de transformation matérielle et de relations de pouvoir. Les auteurs de *Violent Environments* refusent les liens causaux automatiques entre augmentation de la pénurie environnementale, déclin de l'activité économique, migrations, affaiblissement de l'Etat et violence⁴.

Mais cette accusation de déterminisme environnemental résiste mal à la lecture des textes incriminés. Ni Baechler, ni Homer-Dixon ne considèrent les pressions démographiques et environnementales comme des causes nécessaires et suffisantes de violence. « *Passer le seuil de la violence dépend en définitive de facteurs sociopolitiques et non du degré de la*

¹ Ce modèle théorique des liens entre environnement, pénurie et violence est explicité dans HOMER-DIXON 1999. Voir aussi PERCIVAL V., HOMER-DIXON T., « The case of South Africa », in DIEHL et GLEDITSCH, 2001, pp. 14-16.

² GLEDITSCH et URDAL 2002 : 285.

³ Idem, et HOMER-DIXON 1999 : 48.

⁴ PELUSO et WATTS 2001 : 5.

dégradation environnementale en tant que tel »¹, écrit le premier, tandis que selon Homer-Dixon, « *la pénurie environnementale produit ses effets à l'intérieur de systèmes écologico-politiques extrêmement complexes... quand elle contribue à la violence..., elle interagit toujours avec d'autres facteurs politiques, économiques et sociaux. Le rôle causal de la pénurie environnementale ne peut jamais être séparé de ces facteurs contextuels, qui sont souvent particuliers à la société en question* »².

Plus juste me semble la critique de Gleditsch sur ce même point : il y a bien volonté chez Homer-Dixon d'intégrer dans ses modèles des facteurs politiques, économiques ou culturels. Mais ceux-ci n'apparaissent qu'en termes très généraux, sans que le vocabulaire spécifique ou les problématiques récentes de chaque champ de recherche ne soient assimilés. Par exemple, dans le domaine politique, les travaux des chercheurs canadiens font référence à des « *facteurs politiques clés* », à la corruption, à la baisse de légitimité de l'Etat, à la capture des ressources par les élites... mais jamais les mots « *démocratie* » ou « *autocratie* » ne figurent dans le modèle. Or, estime Gleditsch, il y a tout lieu de croire que les régimes démocratiques sont plus à même de faire face aux problèmes environnementaux, pour plusieurs raisons : ils permettent la liberté d'information et d'expression, encouragent des politiques pragmatiques et évolutives, s'engagent dans la coopération internationale ; ils sont guidés par la loi d'un marché qui devient sensible aux valeurs environnementales ; et ils manifestent du respect pour la vie humaine. Parce qu'elles sont donc moins sujettes aux dégradations environnementales sévères, les démocraties sont moins susceptibles de connaître des conflits environnementaux³.

Le paradoxe des études de cas de l'école de Toronto⁴ est finalement qu'elles prennent en compte un très grand nombre de variables, rendant chaque modèle différent, complexe et difficile à tester, alors même qu'au nom de cette complexité le choix des cas étudiés se limite aux situations où il y a conflit violent : ce parti pris ne permet pas d'observer comment un pays pourrait éviter un tel conflit malgré des dégradations environnementales importantes. Homer-Dixon et ses collègues se réfugient derrière la prétendue complexité des problèmes environnementaux, alors que les phénomènes sociaux ou physiques étudiés par d'autres

¹ BAECHLER 1998 : 32.

² HOMER-DIXON 1999 : 178.

³ GLEDITSCH 1998 : 259-262 ; GLEDITSCH et URDAL 2002 : 291-294 ; GLEDITSCH 2003 : 480-481.

⁴ Voir HOMER-DIXON et BLITT 1998. Cet ouvrage rassemble des études sur le Mexique (Chiapas), la Palestine (Gaza), l'Afrique du Sud, le Pakistan et le Rwanda. Voir aussi PERCIVAL V., HOMER-DIXON T., « The case of South Africa », in DIEHL et GLEDITSCH, 2001, pp. 13-35.

chercheurs ne sont pas moins complexes¹. Pour Gleditsch, « *la complexité n'est pas dans le phénomène mais dans l'esprit du spectateur* »².

Les critiques à l'encontre des théories néo-malthusiennes ne s'arrêtent pas là. La définition de la pénurie suscite des interrogations légitimes. Le problème est que le concept de pénurie environnementale chez Homer-Dixon comprend les causes de la pénurie dans sa définition. En effet, les expressions *demand-induced scarcity*, *supply-induced scarcity* et *structural scarcity* attachent la pénurie à ses causes aussi bien naturelles (dégradation des ressources), démographiques (croissance de la population) que sociales (inégalités). James Fairhead dénonce cette confusion : « *Examiner les effets de la pénurie de ressources, de la dégradation et de la population en un seul concept équivaut à obscurcir l'analyse* »³. Il apparaît effectivement nécessaire de séparer à la fois les causes de la pénurie de sa définition, et les origines naturelles et sociales de cette pénurie. Peluso et Watts jugent la théorie d'Homer-Dixon inutilisable parce qu'elle englobe en un tout des processus sans relation. La pénurie structurelle se rapporte à la distribution des ressources, à la façon dont l'accès et le contrôle des ressources se font et se reproduisent dans la société. Ce n'est en rien un problème environnemental⁴. La définition d'Homer-Dixon naturalise et dépolitise la pénurie, masquant les moyens par lesquels celle-ci est construite socialement, économiquement et politiquement.

Inversement, Colin Kahl pense que les auteurs de *Violent Environments* surestiment la question de la distribution sans considérer les moyens par lesquels la croissance rapide de la population et la dégradation de l'environnement exacerbent les conditions de l'inégalité⁵.

La confusion la plus préjudiciable à la validité du modèle du conflit environnemental se situe entre la pénurie de ressources et la dégradation environnementale. « *La dégradation environnementale est confondue avec la pénurie des ressources renouvelables (...) alors qu'il n'y a pas nécessairement de lien entre les deux* », note B. Hartmann⁶. Les conflits pour les ressources ne sont pas tous des conflits environnementaux. Ces derniers, comme les définit S. Libiszewski, sont dus à la *pénurie environnementale* d'une ressource, c'est-à-dire une pénurie « *causée par une perturbation d'origine humaine de son taux normal de régénération* ». Cette perturbation se manifeste par la surexploitation d'une ressource renouvelable ou par une

¹ GLEDITSCH 1998 : 262-265 ; GLEDITSCH et URDAL 2002 : 290-295 ; GLEDITSCH 2003 : 483-484.

² GLEDITSCH et URDAL 2002 : 295.

³ FAIRHEAD J., « International Dimensions of Conflict over Natural and Environmental Resources », in PELUSO et WATTS, 2001, p.217.

⁴ PELUSO et WATTS 2001 : 18-19.

⁵ KAHL 2002 : 136.

⁶ HARTMANN in PELUSO et WATTS 2001 : 43.

pollution, les deux pouvant mener à la destruction d'un espace de vie. Les conflits causés par une pénurie d'origine physique, géopolitique ou socio-économique ne sont pas des conflits environnementaux, mais des conflits traditionnels liés à la distribution des ressources. Cette définition de Libiszewski exclut les ressources non renouvelables du champ des conflits environnementaux. La diminution des ressources pétrolières, par exemple, n'est pas en soi un problème environnemental¹. Pour Gleditsch, « *la terminologie elle-même [de pénurie environnementale] noie le poisson* »². Tobias Hagmann propose de passer des « *conflits causés par l'environnement* » à des « *conflits pour l'utilisation des ressources naturelles* »³, et c'est dans cette perspective que travaillent aujourd'hui (2008) les chercheurs de la Fondation suisse pour la paix⁴.

Homer-Dixon et ses collègues ont justifié à la fois le lien qu'ils font entre dégradation et pénurie de ressources, et la prise en compte de la distribution sociale des ressources dans la définition de la pénurie environnementale : « *Les relations entre l'offre et la demande et entre l'offre et la distribution déterminent l'expérience concrète que les gens font de la pénurie, et (...) ce sont ces relations qui influencent la probabilité de la violence* »⁵.

Quelle que soit la faiblesse conceptuelle de sa définition de la pénurie, le mérite d'Homer-Dixon est de tenter de prendre en compte l'interaction des facteurs : il s'agit de considérer comment la croissance de la population, la dégradation environnementale et la mauvaise distribution des ressources *interagissent l'une avec l'autre* de façon à contribuer à une pénurie (à la fois absolue et relative) pour les individus et les groupes vulnérables⁶.

La troisième critique majeure à l'encontre des théories néo-malthusiennes s'inscrit dans la suite logique des deux premières : selon les auteurs de *Violent Environments*, ces théories ignorent l'économie politique internationale. Elles mettent davantage l'accent sur les processus locaux que sur les mécanismes internationaux. Ce faisant, elles attribuent la responsabilité de la dégradation de l'environnement et de la pénurie aux plus pauvres. C'est « *un truisme hérité de la période coloniale* » qui rend les paysans pauvres responsables aujourd'hui encore de la dégradation des terres ou de la déforestation du tiers-monde. Or, « *une des principales faiblesses du modèle de la pénurie environnementale, en fait, est la*

¹ LIBISZEWSKI 1992 : 6.

² GLEDITSCH in DIEHL et GLEDITSCH 2001 : 258.

³ HAGMANN 2005 : 21.

⁴ GOETSCHEL et PECLARD 2006 : 98.

⁵ SCHWARTZ, DELIGIANNIS et HOMER-DIXON 2000 : 79 ou SCHWARTZ, DELIGIANNIS et HOMER-DIXON in DIEHL et GLEDITSCH 2001 : 275.

⁶ KAHL 2002 : 136.

négligence des forces économiques et politiques plus larges qui affectent profondément les environnements "locaux" et les conflits »¹. Les systèmes fermés d'Homer-Dixon ne rendent pas compte de l'intégration globale rapide des économies. Commerce, investissements, politiques étrangères tissent des liens entre les échelles locale, régionale, nationale et globale. J. Fairhead soutient que l'impact de la demande internationale de matières premières est plus important que les origines locales de la dégradation environnementale. Par exemple, les activités extractives de certaines ressources naturelles s'avèrent plus dégradantes que la croissance de la population locale.

Finalement, pour les responsables politiques et les acteurs économiques, le discours sur la dégradation environnementale comme cause de conflit permet d'atteindre deux objectifs : il draine l'aide internationale consacrée à la protection de l'environnement ; il occulte les causes réelles – économiques, politiques, nationales ou internationales – des conflits².

Assurément, il manque une dimension internationale aux modèles proposés par les néo-Malthusiens. Mais rien n'empêche que cette dimension soit intégrée aux analyses néo-malthusiennes. Croissance de la demande, baisse de l'offre ou inégalité de la distribution des ressources peuvent être étudiées à l'échelle internationale. Le cadre d'une telle réflexion est d'ailleurs fourni par Baechler à travers la typologie qu'il propose des conflits environnementaux : les conflits interétatiques, les conflits centre-périphérie, les conflits internationaux pour l'eau et les conflits environnementaux globaux se situent bien à l'échelle internationale. De même, la notion développée par ENCOP de « *discrimination environnementale* » prend en compte la « *position internationale* » des acteurs « *soumis à une inégalité par l'accès systématiquement restreint au capital naturel (...) par rapport aux autres acteurs* »³.

La critique est donc fondée d'une insuffisance de réflexion sur les rapports de force qui régissent les échanges internationaux de ressources ; mais elle ne remet pas en cause la cohérence d'un modèle théorique qui permet ce changement d'échelle.

Si le contexte international est mal pris en compte, les contextes nationaux et locaux ne sont pas mieux déterminés par les modèles néo-malthusiens. La culture, les croyances et les règles des relations sociales ne sont pas précisées. Peu d'informations sur l'expérience vécue des acteurs ou sur les pratiques discursives ; rien sur le poids de l'histoire et la

¹ HARTMANN in PELUSO et WATTS 2001 : 47 et 50.

² FAIRHEAD in PELUSO et WATTS 2001 : 213-236.

³ BAECHLER 1998 : 25-26.

mémoire : la violence symbolique et culturelle, le rejeu de la violence d'une génération à l'autre sont ignorés¹. Les néo-Malthusiens traitent les groupes sociaux et les individus comme des entités non problématiques qui répondent machinalement à la privation et à la compétition pour les ressources par la violence. En négligeant l'apport des sciences humaines, ils aboutissent à une « *sous spécification* » du modèle et des exemples².

Cependant, fait remarquer C. Kahl, si l'approche historique et culturelle est nécessaire et dynamisante, « *aucun évènement n'est complètement idiosyncrasique* ». Il est possible, et parfois souhaitable, de faire des généralisations au sujet des processus sociaux et des motivations des individus et des groupes dans des contextes temporels et spatiaux particuliers. Alors que les auteurs de *Violent Environments* revendiquent une approche sociologique, anthropologique et historique de chaque situation, ils font fi de la riche tradition de théories sociologiques et politiques sur les causes de la violence. Un même effort doit donc conduire chacun à accorder plus d'attention au champ de recherche de l'autre³.

Peluso et Watts reprochent encore aux néo-Malthusiens une vision démodée et simpliste de l'Etat. Homer-Dixon traite d'une violence émanant de griefs contre l'Etat ou de la confrontation entre groupes sociaux. Or, écrivent Peluso et Watts, « *différentes formes de violence émergent, selon nous, des formes particulières de ce que Michel Foucault appelle "la gouvernementalité"* »⁴. L'Etat est aussi agent de violence. Il n'est pas unifié, et des conflits le traversent. Des liens unissent les élites locales aux acteurs économiques mondiaux et aux donateurs. L'Etat peut faire usage de la force pour écarter les menaces contre sa légitimité ou sa survie quand il y a compétition pour l'exploitation des ressources, comme au Nigeria. Il peut aussi se servir de la violence comme d'un moyen de protection de l'environnement, comme en Tanzanie⁵.

Resituant le débat sur l'Etat dans le contexte international, B. Hartmann note judicieusement que « *dans ces dernières années, le déclin de l'assistance étrangère, les hauts niveaux de la dette, les termes de l'échange défavorables et les mesures d'austérité financière – et non l'insuffisance de ressources renouvelables – créent la réelle "pénurie" qui affaiblit l'Etat* ». Là résideraient des mobiles de violence, dans les stratégies déployées par les Etats affaiblis pour préserver leur pouvoir : par exemple, le recours à des agences de sécurité

¹ PELUSO et WATTS 2001 : 23.

² HARTMANN in PELUSO et WATTS 2001 : 60.

³ KAHL 2002 : 140.

⁴ PELUSO et WATTS 2001 : 6.

⁵ Voir sur ces deux exemples : WATTS M., « Petro-violence : Community, Extraction, and Political Ecology of a Mythic Commodity », pp. 189-212 ; et NEUMANN R.P., « Disciplining Peasants in Tanzania : From State Violence to Self-Surveillance in Wildlife Conservation », pp. 305-327, in PELUSO et WATTS 2001.

privées, le commerce clandestin, ou le bradage des ressources naturelles aux compagnies étrangères¹.

A cette accusation faite aux néo-Malthusiens d'ignorer le rôle de l'Etat dans l'apparition de la violence, je répondrai de nouveau par la remarque de Gleditsch : les néo-Malthusiens reconnaissent le rôle de l'Etat dans l'émergence de la violence, comme ils reconnaissent le rôle des facteurs économiques, culturels ou historiques. Mais ces aspects nécessitent d'être précisés, développés pour chaque situation qu'ils prétendent éclairer, en tenant compte des recherches déjà conduites dans les disciplines voisines ou en les menant comme partie intégrante de l'étude de cas.

N'y aurait-il donc aucune critique fatale à l'entreprise néo-malthusienne ? Plusieurs auteurs n'ont pourtant pas manqué de souligner une contradiction de taille : c'est l'abondance, et non la pénurie de ressources, qui semble bien souvent à l'origine des conflits. En inversant le lien causal établi par Homer-Dixon, Peluso et Watts « *[soutiennent] qu'une violence plus étendue et plus destructrice est probable quand les ressources sont en grande abondance ou ont une grande valeur économique ou stratégique* »². C'est ce que montre M. Watts en qualifiant de « *pétro-violence* » la violence à la fois *écologique* (perpétrée contre le milieu biophysique) et *sociale* liée à l'exploitation du pétrole au Nigeria et en Equateur³. J. Fairhead ne dit pas autre chose : les guerres au Biafra, en République Démocratique du Congo, en Angola, en Sierra Léone ou au Liberia « *sont moins générées par la pauvreté des ressources que par la richesse des ressources* »⁴.

L'économiste Paul Collier va plus loin : il estime que la dimension économique des guerres civiles est insuffisamment prise en compte. Celles-ci ont lieu quand les organisations rebelles sont financièrement viables. Quels que soient le discours des rebelles et leurs motivations, « *c'est la faisabilité de la prédation qui détermine le risque de conflit* ». L'étude de 47 guerres civiles révèle que le risque de conflit est proportionnel au pourcentage représenté par l'exportation de matières premières dans le PIB. Un pays qui n'exporte pas de matières premières est presque à l'abri d'un conflit interne. Ni les inégalités sociales, ni l'insuffisance de démocratie, quand bien même elles nourrissent les griefs qui servent de justification aux opposants, ni la diversité ethnique et religieuse de la population, obstacle à une mobilisation d'ampleur suffisante face au gouvernement, n'ont d'effet réel sur

¹ HARTMANN in PELUSO et WATTS 2001 : 55.

² PELUSO et WATTS 2001 : 34.

³ WATTS in PELUSO et WATTS 2001 : 189.

⁴ FAIRHEAD in PELUSO et WATTS 2001 : 221.

l'occurrence de la violence. Les rébellions ne sont pas une « *rage de pauvres* » mais une « *rage de riches* », dans des pays où la prédation illégale exercée par les rébellions répond souvent à la prédation légalisée au sommet de l'Etat¹.

Ces cas de violence impliquant une abondance de ressources naturelles remettent-ils en cause la validité des théories néo-malthusiennes ? C. Kahl ne le pense pas. Selon lui, l'argument du « *pot de miel* » est moins contradictoire qu'il n'y paraît avec l'hypothèse d'un lien entre pénurie de ressources et conflit. Pour trois raisons : certaines ressources (pétrole, diamant) sont localement abondantes mais rares à l'échelle mondiale ; c'est cette *pénurie globale* qui explique leur valeur sur le terrain local. Même à l'échelle locale, les conditions sont plutôt celle de la rareté (due à une surexploitation des ressources qui accroît leur valeur) que de l'abondance ; sinon on n'observerait pas de conflits entre groupes rivaux pour s'emparer de ces ressources. Enfin, l'argument du « *pot de miel* » s'applique davantage aux ressources non renouvelables qu'aux ressources renouvelables. Or ce sont ces dernières qui sont au centre de l'argumentation des néo-Malthusiens. Et aucun des auteurs de *Violent Environments* ne donne une seule raison pour laquelle l'abondance de terre cultivable, d'eau ou de toute autre ressource renouvelable créerait un plus grand risque de conflit que des conditions de pénurie².

Une autre inversion possible de causalité est soulignée par ces mêmes auteurs³ ainsi que par Gleditsch⁴ : la guerre dégrade l'environnement. Les activités militaires ont un impact important sur les environnements locaux, d'autant plus qu'évoluent les techniques de destruction : à l'ancienne pratique de la terre brûlée s'ajoutent les dégâts causés par les mines, les armes chimiques ou nucléaires. Du Vietnam à l'Irak, les exemples sont nombreux qui montrent que dans la guerre moderne, l'environnement est en lui-même une cible militaire. C'est ainsi que s'établit un cercle vicieux entre conflit violent, facteur de pénurie de ressources, et pénurie de ressources, cause de conflit violent. Le risque est l'entrée dans un cycle sans fin de répétition de la violence. B. Hartmann note en outre que les militaires peuvent créer des pénuries à la fois « *sociales* » et « *naturelles* » en absorbant des ressources économiques qui auraient pu être utilisées pour le développement humain et l'amélioration de l'environnement⁵.

¹ COLLIER 2000.

² KAHL 2002 : 139.

³ Voir KULETZ V. « Invisible Spaces, Violent Places : Cold War Nuclear and Militarized Landscapes », pp. 237-260, et GARB P., KOMAROVA G., « Victims of "Friendly Fire" at Russia's Nuclear Weapons Sites », pp. 287-302, in PELUSO et WATTS 2001.

⁴ GLEDITSCH 1998 : 393 et GLEDITSCH in DIEHL et GLEDITSCH 2001 : 265-266.

⁵ HARTMANN in PELUSO et WATTS 2001 : 52-53.

Homer-Dixon et ses collègues ne contredisent pas le fait qu'un conflit puisse exacerber la pénurie environnementale ; simplement, ajoutent-ils, « *cette possibilité n'a pas été au centre des recherches menées par le groupe de Toronto* »¹.

Peluso et Watts ne se contentent pas d'une critique exhaustive des théories néo-malthusiennes : ils proposent en alternative une *écologie politique de la violence*², qui nécessite une reconceptualisation préalable de la violence et de l'environnement.

Les auteurs de *Violent Environments* incluent dans la violence tout acte qui menace le bien être physique ou psychologique des individus : «...*nous comprenons la violence en général comme des pratiques (des actes brutaux) qui causent un mal direct aux hommes. Ces maux doivent être compris en termes physique, symbolique, culturel et émotionnel* »³. Cette définition englobe à la fois la guerre moderne, les violences sporadiques inorganisées, mais aussi des formes moins visibles de violence : une *violence structurelle* générale, résultant des inégalités économiques et politiques ; et une *violence discursive*, qui se manifeste par la reproduction oppressive de certains souvenirs, de certaines rhétoriques ou expériences historiques.

Le problème d'une telle définition est qu'elle permet une prolifération infinie des conceptions de la violence. Ainsi, on peut admettre que la dégradation environnementale en tant que telle est déjà un acte de violence. C'est S. Ravi Rajan qui va le plus loin dans cette extension conceptuelle de la violence en distinguant, dans le contexte de l'accident industriel survenu à Bhopal en 1984, une violence *technologique*, une violence *corporatiste*, une violence *distributive*, une violence *bureaucratique* et une violence *discursive*⁴.

Considérer, comme S. Ravi Rajan, qu'il s'agit là d'autant de formes de la *violence environnementale*, suppose que le concept d'environnement subisse lui aussi une extension multidimensionnelle de sens. Tout devient environnement de l'évènement, de la même façon que tout cet environnement est traversé de violence.

Finalement, l'étude de la violence environnementale devient l'étude de tout ce qui est néfaste. Comment alors reprocher aux néo-Malthusiens de s'en tenir, dans un souci opérationnel, à des définitions plus restrictives de la violence (violence physique entre des groupes) et de l'environnement (milieu physique transformé par l'homme) ? Les atteintes aux

¹ SCHWARTZ, DELIGIANNIS et HOMER-DIXON 2000 : 86 ou SCHWARTZ, DELIGIANNIS et HOMER-DIXON in DIEHL et GLEDITSCH 2001 : 285.

² PELUSO et WATTS 2001 : 24.

³ Idem : 26.

⁴ RAVI RAJAN S., « Toward a Metaphysic of Environmental Violence : The Case of Bhopal Gas Disaster » in PELUSO et WATTS 2001, pp. 380-398.

personnes dans des contextes particuliers sont multiples et valent d'être étudiées ; elles ne peuvent être assimilées en bloc à des *violences environnementales*, ou le champ d'études de ces dernières devient infini.

Qu'est-ce qui fait alors la spécificité de cette « *écologie politique* » que Peluso et Watts présentent comme une alternative « *radicale* » aux approches néo-malthusiennes ?

«... *les environnements particuliers (...) et les processus environnementaux (...) sont constitués par, et constituent en partie, l'économie politique de l'accès et du contrôle sur les ressources* »¹ : pour ces chercheurs, il est nécessaire d'étudier à la fois les structures et les processus politiques et économiques (internationaux et locaux) qui rendent certaines ressources précieuses et, si je puis dire, dignes de conflit, et les inégalités de la distribution des ressources, qui résultent de ces structures et processus politiques et économiques.

Comme la théorie sociale marxiste, cette alternative place les moyens de production, le travail et la distribution des ressources matérielles au centre de l'analyse. Mais Peluso et Watts entendent également dépasser « *les formulations marxistes structurelles rigides des luttes et des conflits environnementaux* » en « *combinant l'économie politique marxiste avec les études culturelles et la nouvelle écologie* »².

Pour C. Kahl, cette *écologie politique* est « *post-marxiste* », au sens où les auteurs s'intéressent aussi aux moyens particuliers par lesquels la culture et le discours structurent les relations sociales et rendent certaines conditions matérielles significatives³. Néanmoins Kahl n'est pas convaincu par cette alternative dont les concepts clés ne sont pas définis, et qui échoue à rendre compte des relations complexes entre les processus matériels et les processus discursifs. Faute de données suffisantes concernant la population, l'environnement, la disponibilité des ressources et l'interaction entre ces facteurs, les études de cas rassemblées dans *Violent Environments* ne permettent pas d'évaluer le poids respectif de l'économie, de la politique ou de la culture par rapport à l'influence de la pression démographique et de la dégradation de l'environnement⁴.

Aucune des attaques menées contre les théories néo-malthusiennes ne parvient à les invalider. Mais l'intérêt majeur de cette littérature critique est plutôt de mettre en lumière les

¹ PELUSO et WATTS 2001 : 5.

² Idem : 24.

³ KAHL 2002 : 142.

⁴ La seule exception, selon Kahl, est l'étude d'Aaron Bobrow-Strain sur le Chiapas : « Between a Ranch and a Hard Place : Violence, Scarcity, and Meaning in Chiapas, Mexico », in PELUSO et WATTS 2001, pp. 155-185.

limites et les insuffisances de ces théories. Elle nous invite à préciser le sens des termes utilisés et à ne pas céder au simplisme dans l'identification des facteurs de violence.

C'est d'un élargissement des définitions de l'environnement et de la violence que procède la remise en cause des modèles de l'école de Toronto et d'ENCOP.

« *Obscur objet du désir de totalité* », selon Yves Luginbuhl¹, l'environnement est dès les années 1970 assimilé au *milieu géographique* : il est, écrit Pierre George, « *le milieu global au contact duquel sont affrontées les collectivités humaines et avec lequel elles se trouvent placées dans une situation de rapports dialectiques d'actions et de réactions réciproques, qui mettent en jeu tous les éléments du milieu* »². Cette identité entre environnement et milieu perdure³. Elle permet de dépasser le dualisme nature/société ou objet/sujet⁴. L'homme est dans la nature, la nature est en l'homme, note François Ost. L'homme est à la fois autonome et dépendant de son environnement : il s'agit de penser les liens réciproques entre l'homme et la nature, la façon dont chacun est à la fois cause et effet de l'autre. Pour cela, le concept de milieu est plus fécond, selon Ost, que celui d'environnement, car « *l'environnement suppose encore un point central – l'homme à n'en pas douter – qui est "entouré" par quelque chose (...). En revanche, le "milieu" (...) est à la fois ce qui est entre les choses et ce qui les englobe* ».

C'est le *paysage* qui constitue la meilleure révélation du milieu⁵ : « *entre la nature et la société* », il est à la fois « *nature-objet* », réalité physique et écologique, et « *nature-sujet* », en tant que produit social⁶.

L'irruption des phénomènes écologiques dans le champ politique, de l'homme dans celui de l'écologie, l'étude des corrélations entre crises écologiques et crises de civilisation, nécessitent une connaissance interdisciplinaire du milieu, un dialogue entre sciences naturelles et sciences sociales.

Ne prétendons pas réinventer la roue : l'environnement du géographe, écrivait André Dauphiné en 1979, c'est à la fois « *un donné, un produit de l'homme et un ensemble perçu* »⁷. Loin de m'en tenir à une conception purement naturelle de l'environnement, je prendrai en

¹ LUGINBUHL Y., « Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité », in ROBIC 1992, pp. 11-56.

² GEORGE 1971 : 47.

³ Voir notamment PINCHEMEL P. et G., *La face de la terre*, Armand Colin, Paris, 1988, p. 221.

⁴ Voir sur ce thème les écrits d'Augustin BERQUE, en particulier « Nature sauvage, nature construite » in *Le sauvage et l'artifice. Les Japonais devant la nature*, Gallimard, Paris, 1986, pp. 127-166.

⁵ OST 2003, « Le milieu. Complexité et dialectique », pp. 242-264.

⁶ BERTRAND G., « Le paysage entre la nature et la société », 1978, in BERTRAND 2002, pp. 169-182.

⁷ DAUPHINE A., « Le concept d'environnement » in *Analyse spatiale*, 1979, pp. 27-28, cité dans ROBIC 1992, p. 205.

compte la façon dont il est à la fois construit, transformé et perçu par un homme lui-même influencé par cet environnement. La perception des risques, notamment, parce qu'elle dépend des valeurs culturelles et des contextes démographiques, techniques, économiques et politiques, est bien à la jonction du naturel, du social et du politique¹. Elle m'intéresse parce qu'elle est la perception de *la violence de l'environnement*. C'est elle qui fonde le sentiment d'*insécurité*.

Mais de quelle violence choisissons-nous de parler ?

Patrick Chabal distingue plusieurs formes de violence dans l'Afrique contemporaine. A « *la violence du pouvoir* » s'oppose une contre-violence, « *la violence de la société (civile) qui lui répond* ». L'Etat et la société entretiennent ainsi un cycle de violence d'ailleurs utile au maintien du pouvoir. Mais les Africains sont victimes à la fois de la « *violence active* » de l'Etat, celle que l'on voit (abus de pouvoir, torture, détention, exécution, etc.), et peut-être encore davantage de la « *violence passive* » commise par défaut, par désintérêt, par incapacité de gouverner. Dans de nombreux domaines – alimentation, santé, éducation, environnement... – la non-intervention, l'imprévoyance, l'incurie des régimes sont lourdes de conséquences. Enfin ces violences (active ou passive) des Etats africains, qui continuent de répondre à une certaine logique de maintien au pouvoir, doivent être distinguées de la « *violence dégénérative* » : une violence devenue une fin en soi, « *un monstre que plus personne ne contrôle* ». Cette « *violence blanche* » marque le retour à la loi du plus fort et ne fait que se reproduire elle-même².

Ces distinctions sont opérantes dans un Tchad où coexistent des violences multiformes, et où certains acteurs jouent successivement différents rôles dans l'exercice de la violence, en passant de la rébellion aux responsabilités du pouvoir, du maintien de l'ordre aux exactions, ou l'inverse. Mais quel est le dénominateur commun de toutes ces violences ? Qu'est-ce qui les définit comme telles ?

La définition extensive de la violence proposée par Peluso et Watts (« *des pratiques qui causent un mal direct aux hommes* ») a l'avantage de n'être pas morale. C'est la condition, d'après Philippe Braud, qui permet d'aborder la violence dans sa globalité : à la fois violence matérielle ou physique, et violence psychologique ou symbolique. Car on ne peut réduire la violence à sa seule dimension matérielle : « *Il n'y a jamais de violence physique sans dimension psychologique* ». Ce qui donne sens à la violence physique, c'est la

¹ Voir TISSIER J.-L., « La géographie dans le prisme de l'environnement » in ROBIC 1992, pp. 201-236.

² CHABAL P., « Pouvoir et violence en Afrique postcoloniale », *Politique Africaine* n°42, juin 1991, pp. 51-64.

souffrance psychologique qu'elle implique, et qui peut se traduire en sentiments de vulnérabilité, d'humiliation, en soif de vengeance.

La souffrance de la victime est ce qui fonde la violence. Et je fais volontiers mienne cette caractérisation de la victime par Paul Ricoeur¹ : il y a victime quand il y a « *transgression de la limite entre le tien et le mien* » : une formule très inclusive, mais qui met l'accent, comme le note P. Braud, « *sur la notion d'intrusion dans un territoire qui peut être corporel, matériel ou symbolique : ma personne, mes biens, mais aussi mon intimité, mes croyances, mon identité* ». Au Tchad, l'histoire des violences physiques est nourrie jusqu'à aujourd'hui de violences symboliques. Et si ces deux aspects de la violence doivent être considérés ensemble, c'est bien parce que « *dans l'un et l'autre cas, les blessures infligées à l'estime de soi sont fondamentalement de même nature* »².

L'objectif de cette recherche, c'est donc de tester l'hypothèse néo-malthusienne sur un terrain déterminé : dans quelle mesure la dégradation environnementale est-elle cause de violence dans l'est du Tchad ?

Comment justifier le choix du terrain ? La liste est longue, aujourd'hui, des pays soumis au double fléau de la guerre et de la dégradation de l'environnement. Ils ne sont pas tous accessibles aux recherches. Le Tchad est un « *pays de violence* »³, mais il ne se réduit pas à cela. Rivage du désert, porte du monde arabe, il donne à rêver des images contrastées : paysages minéraux grandioses du nord, brousses animées du sud ; mélange de peuples en mouvement, encore à la recherche de modalités de vie en commun.

Pourquoi limiter ma recherche à l'est du pays, et même pas à l'est dans toute son extension nord-sud, mais au centre-est, ce « *Ouaddaï géographique* »⁴ ainsi nommé dans de précédents travaux ? Pour des raisons matérielles évidentes : le pays est grand (1 284 000 km²), et je suis limitée par le temps et par la difficulté particulière qu'impose à mes déplacements la rugosité du terrain. Mais cette explication par défaut est insuffisante : me revoilà à chercher, en plus du voyage dans l'espace, une fenêtre ouverte sur la riche histoire des empires sahéliens : après Gao et l'Empire Songhay⁵, Abéché et celui du

¹ Cité par BRAUD 2004 : 16.

² BRAUD 2004 : 11-20.

³ C. SEIGNOBOS, entretien du 11 juin 2003.

⁴ Correspondant aux préfectures du Ouaddaï et de Biltine jusqu'en 2003, il recouvre les régions du Ouaddaï et du Wadi Fira jusqu'au 19 février 2008, date à laquelle la région du Ouaddaï est à son tour divisée en deux régions, Ouaddaï et Sila. Il circonscrit le massif montagneux du même nom.

⁵ Terrain de ma maîtrise en 1992-1993.

Ouaddaï incarnent le « *passé d'avant-hier, (...) passé glorieux des hommes debout* » d'Ali Abdel-Rhamane Haggar¹. Centre d'hier devenu périphérie dans le Tchad contemporain, le Ouaddaï reste une région carrefour, une région de frontières, à la fois berceau de l'actuel pouvoir et menace pour sa pérennité.

L'est du Tchad cumule les deux handicaps qui font le sujet de cette recherche : des contraintes environnementales de plus en plus prégnantes, et une violence « *de basse intensité* » certes, mais néanmoins récurrente et meurtrière dans la durée². Ma présence au Ouaddaï coïncide avec l'aggravation de ces deux facteurs, en raison de l'impact côté tchadien de la guerre du Darfour et d'une crise interne au Tchad, qui vont provoquer l'arrivée de 243 000 réfugiés soudanais puis le déplacement de 180 000 Tchadiens³.

Cet ouvrage s'échafaude autour de trois thèmes majeurs, qui visent à vérifier le modèle de départ, à le nuancer et à le dépasser.

C'est bien une situation de *pénuries* que vivent les habitants du Ouaddaï⁴. Il s'agit d'en mesurer l'ampleur et les formes, et d'en déterminer les causes, en corrélant les données sur les disponibilités de ressources, sur la situation démographique et sur l'état de l'environnement. Une mobilité généralisée constitue la principale stratégie d'adaptation aux contraintes du milieu. Mais les explications néo-malthusiennes de la pénurie s'avèrent vite insuffisantes : d'autres facteurs, socioculturels et économiques, entrent en jeu.

Les impacts de la présence des réfugiés soudanais au Tchad sont très perceptibles. En aggravant le déficit des ressources renouvelables et les inégalités d'accès à celles-ci, ils augmentent vivement les risques de violence.

Pénuries structurelles et conjoncturelles transforment la région en un champ d'expérimentation pour des ONG et des institutions internationales dont l'action ne permet pas toujours d'atteindre des objectifs souhaitables.

¹ ALI ABDEL-RHAMANE HAGGAR 2002 : 86. L'auteur est un Ouaddaïen originaire d'Abéché.

² Le site Alwihda avance le chiffre de 11 000 personnes tuées au Ouaddaï depuis l'arrivée au pouvoir du MPS en 1990, sur un total de 25 000 pour l'ensemble du Tchad. Mais Alwihda ne précise pas ce que représentent exactement ces chiffres, ni ses sources (voir « Les forces gouvernementales tuent 4 villageois à Souwar-Wagua et enlèvent 2 femmes », Alwihda sur Africatime.com, 17/06/04).

³ Chiffres UNOCHA, 29 juillet 2008.

⁴ Le terme « Ouaddaïen » existe, et « on peut à la rigueur [le] retenir (...) pour désigner l'ensemble des peuplades comprises dans la région administrative ayant Abéché pour capitale » (Le Rouvreur, 1989, p.154). Mais cette utilisation entraîne une confusion du fait que « Ouaddaï est un terme arabe pour nommer la population qui dans sa propre langue s'appelle Maba » et qui habite le Dar Ouaddaï, lequel ne coïncide pas avec la région administrative du Ouaddaï (idem). En outre, de nombreuses ethnies sont présentes dans la région du Ouaddaï sans en être originaire. Je réserverai le terme « Ouaddaïen » aux populations originaires du Ouaddaï géographique, par opposition à celles qui le traversent ou qui s'y sont installées récemment.

Mais il va sans dire que les causes de la violence au Ouaddaï ne sont pas seulement démographiques ou environnementales, parce qu'elles ne sont pas seulement locales. Replacer la région dans le cadre national permet de comprendre à quel point pèse sur son développement son *éloignement* à la fois physique, administratif et économique, de la capitale et du Tchad considéré comme « *utile* » de la colonisation à l'ère pétrolière actuelle. La position périphérique et frontalière du Ouaddaï détermine une perception particulière du territoire, de l'Etat et des ressources. Elle suscite des griefs et des convoitises qui ont alimenté une longue guerre civile et qui continuent d'alimenter rébellions et exactions.

Les racines de la violence sont cependant plus profondes. L'histoire du Ouaddaï est une histoire d'*agressions* subies et rendues. Le contact avec l'autre, aussi loin que remontent les souvenirs, est conflictuel. La crise culturelle actuelle prend la forme d'une crise identitaire que la faillite de l'école n'aide pas à résoudre. La reconduction de la violence de génération en génération passe par une institutionnalisation de la vengeance qui contredit l'application du droit. Enfin l'insertion du Tchad dans la mondialisation, aussi bien par le biais de l'exploitation des ressources que par celui de l'aide internationale, renforce un sentiment général d'injustice. Une violence économique globale fabrique des violences ponctuelles, comme autant de symptômes de survie.

« *Notre pays est un projet de pays* », disait un Tchadien connu pour sa culture et sa lucidité¹. Il témoignait par là à la fois de l'inachèvement de la construction nationale, et du défi que représente aujourd'hui l'élaboration de projets de société porteurs de justice et de paix.

J'ai éminemment conscience des limites méthodologiques de ce travail. Il aurait nécessité à la fois plus de moyens matériels et plus de temps. Les distances, l'état des pistes, l'inexistence de moyens de transport collectifs et le coût prohibitif des véhicules de location entravent la mobilité du chercheur isolé. Celui-ci dépend alors des bonnes volontés rencontrées au hasard du voyage. Je leur dois tout. Mais l'insécurité interdit de trop s'éloigner des sentiers battus, et ce que je peux percevoir du pays, c'est juste, si je puis dire, le bord de la piste. Quand j'ai la possibilité de m'attarder plus loin et plus longuement dans des villages ou des campements nomades, je tente un travail d'enquêtes plus systématique. Mais quel fiasco que ces questionnaires que les réponses longues et nuancées de mes interlocuteurs rendent

¹ Saleh SOULOUM, intellectuel, érudit, bibliothécaire de la mission catholique d'Abéché de 1964 à 2006. La citation est extraite d'une conférence donnée au Foyer des Jeunes le 25 avril 2005.

inopérants ! Je renonce à une géographie quantitative pour des entretiens individuels approfondis quand se sont établies des relations de confiance.

Et puis vient le moment où ma profession me rappelle en France. J'essaie de combler la distance qui me sépare du terrain par des contacts aussi fréquents que possible avec ceux qui l'habitent et ceux qui en reviennent, et par une consultation quotidienne de ce qui s'écrit sur le Tchad.

Mon travail consiste à restituer la parole entendue ou lue, à tenter de lui donner sens dans une globalité complexe. Il relève de l'essai plus que de la somme.

PREMIERE PARTIE

PÉNURIES

En mai 2005, alors que la presse tchadienne relayait les prévisions alarmistes d'une agence de prévention des famines¹, dans l'est du pays, à Abougoudam ou près de Goz Beïda, certains greniers céréaliers étaient pleins. Le risque d'« *insécurité alimentaire* » était davantage lié à la cherté des vivres qu'à une pénurie qui n'était ni évidente, ni générale.

Les pénuries de ressources sont pourtant, dans les recherches sur les conflits environnementaux, le point de départ de l'enchaînement causal qui s'achève en violences. Mais ce postulat : « *il y a pénurie* » nécessite d'être vérifié dans sa complexité.

Les pénuries dont il est question ici concernent les ressources renouvelables : eau, bois, pâturages, productions agricoles. Quelles sont leur ampleur et leur récurrence au Ouaddaï ? J'étudierai la part de chacune des trois causes de pénurie retenues par T. Homer-Dixon – diminution des ressources, augmentation de la demande ou inégal accès. Puis il s'agira d'analyser si, ou dans quelles conditions, le second postulat de l'hypothèse : « *ces pénuries sont source de violence* » s'avère juste.

La violence, elle est manifeste de l'autre côté de la frontière, dans le Darfour soudanais ravagé depuis 2003 par la guerre. L'arrivée au Ouaddaï de plus de 240 000 réfugiés, désastreuse dans ses conséquences sur l'environnement, aggrave les conditions de vie des populations hôtes et suscite des tensions que le déploiement humanitaire ne fait qu'exacerber. La guerre est entretenue dans les camps, et la violence au Darfour semble à partir de fin 2006 « *contaminer* » l'est tchadien.

L'intervention des ONG et des institutions internationales dans la région est devenue massive à partir des grandes sécheresses des années 1980. Elle a donné lieu à des opérations d'urgence et à des projets de développement dont l'utilité est matière à discussion. Aujourd'hui, elle repose sur le dogme de la participation des populations locales, et son succès est incertain, parce que l'Etat a cessé de remplir jusqu'à ses fonctions régaliennes, conditions de l'existence d'une vie collective et d'une vie économique.

¹ Pascal Pierre Nadjilem, « Tchad : La famine pointe à l'horizon », *Tchad et Culture* n°237, mai 2005.

CHAPITRE I

Vivre avec la faim

« Toute mon enfance fut axée sur le problème de la nourriture, et mes souvenirs les plus vivaces n'évoquent que cette faim qui nous habitait en permanence, et dont personne ne parlait ».

Antoine BANGUI, *Les ombres de Kôh*, 1983, p.152.

De ce que l'on sait de l'histoire, et de ce que l'on peut appréhender de la vie des foyers de l'est tchadien, il ressort que la faim y est une expérience ordinaire, à laquelle son caractère cyclique confère une certaine normalité, dont rend mal compte l'arsenal préventif des institutions internationales.

Pour expliquer les pénuries alimentaires, les théories néo-malthusiennes incriminent la pression démographique, elle-même suspectée d'entretenir une dégradation environnementale responsable de l'insuffisance des productions. Il faudra mesurer la validité de ce schéma et en montrer les évidentes limites.

Il y a assurément dans l'histoire du Ouaddaï des corrélations chronologiques entre des périodes de pénuries alimentaires et des événements violents. Elles n'autorisent pas pour autant à recourir à un déterminisme environnemental qui justifierait ces épisodes violents, pour deux raisons : la première est que les contraintes démographiques, loin d'entraîner systématiquement une dégradation des milieux génératrice de violence, encouragent aussi l'adaptation des systèmes de production et des stratégies personnelles.

La seconde raison est que ce sont des facteurs sociopolitiques qui déterminent en fin de compte la transformation d'un simple conflit d'usage – contre lequel la société sait se prémunir – en une violence dévastatrice.

1. Une pénurie structurelle.

A. De l'expérience de la faim aux alertes à la famine.

Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED)¹ de l'Université catholique de Louvain tient ses comptes. Une base de données internationale² y recense, à

¹ Center for Research on the Epidemiology of Disasters, Université Catholique de Louvain, Belgique.

² EM-DAT, Emergency Disasters Database (<http://www.em-dat.net>).

l'aide de diverses sources, le nombre de personnes tuées ou « affectées » (c'est-à-dire nécessitant une aide d'urgence) par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine depuis 1900. La base livre ainsi pour chaque pays un classement (« Top 10 ») des 10 catastrophes naturelles les plus meurtrières, et un classement des 10 catastrophes naturelles ayant affecté le plus de personnes. D'après ces données, la catastrophe la plus meurtrière qu'ait connu le Tchad depuis un siècle est la sécheresse de 1984, qui fit 3000 morts. Les neuf autres catastrophes recensées sont toutes des épidémies, faisant entre 2312 et 113 victimes.

Outre l'incertitude des chiffres, les types de catastrophes identifiés suscitent des interrogations. C'est ainsi que les classements mentionnent les deux termes de « sécheresse » (« période d'insuffisante humidité dans le sol » selon le glossaire EM-DAT) et de « famine », (définie comme « un manque catastrophique de nourriture affectant un grand nombre de personnes pour des raisons climatiques, environnementales ou socio-économiques »), de telle sorte qu'il est impossible de savoir dans quelle mesure les sécheresses sont responsables des famines. Pour les chercheurs du CRED, la famine ne signifie pas mort d'hommes. Le tableau de synthèse des catastrophes naturelles au Tchad recense trois famines entre 1910 et 2005, ayant fait zéro morts. Ce sont les sécheresses qui tuent (30 sécheresses, 3100 morts), mais comment ?

Loin de ces décomptes sujets à caution, Alexander de Waal se rendit au Darfour en 1984-1985 avec l'objectif de rompre avec la perception étrangère de la famine pour écouter et comprendre les personnes qui en souffraient elles-mêmes, parce que c'étaient ces personnes qui étaient « après tout, les experts avérés en survie aux famines »¹.

Comme de Waal, la définition de la famine à laquelle je me tiendrai ici est celle qui prévaut depuis Malthus : un déficit alimentaire grave provoquant de nombreux décès ; un phénomène au « caractère collectif, extrême, temporaire et localisé »².

Je tentai de mener, en février 2004 dans le canton Ouadi-Chock³, à environ 25 kilomètres d'Abéché, des enquêtes portant sur la perception des risques. Evoquer la faim avec mes interlocuteurs me parut doublement compliqué : d'abord parce qu'elle touchait à une souffrance intime, que la pudeur incitait à taire, et qui pouvait révéler des rapports d'inégalité au sein des communautés ; ensuite parce que dans des villages qui sont le champs d'interventions continues et inabouties d'institutions caritatives, ma présence ne pouvait qu'être associée à celle du personnel humanitaire dont on espère une aide.

¹ DE WAAL 1989 : 2.

² BRUNEL 2002 : 17.

³ Enquêtes menées auprès de sédentaires, de nomades et de semi-nomades dans les villages d'Abougoudam, d'Argoudi, de Badiné, de Rouaba, d'Atourda et dans des campements nomades.

Il ressortit de ces échanges que si la famine, au sens où elle vient d'être définie, était très rare, la faim était une expérience banale, que sa fréquence dédramatisait. Un mauvais compagnon contre lequel « *on ne peut rien faire* » mais dont on sait qu'il s'en ira tôt au tard, à la faveur de la saison des récoltes, ou si l'on a la chance de « *trouver* » de quoi manger, de quoi acheter ou de quoi vendre.

Le risque de la faim n'apparaissait pas primordial à mes villageois. Il n'était jamais cité en tête de leurs préoccupations. Dans leur discours, chaque épisode de faim était lié à un autre problème. Ainsi en 1982-1983, c'était une épidémie de peste bovine qui avait ruiné les éleveurs de Badiné. En 1993, la sécheresse avait détruit les pâturages au sud de Rouaba, provoquant la mort des bêtes. Les invasions de criquets étaient partout aussi fréquentes que redoutées. Au moment de nos enquêtes, c'était la saturation du marché du bétail qui entraînait la mévente : des éleveurs aux troupeaux abondants manquaient de liquidités pour acheter le mil nécessaire à la confection du *êc* (عيش), la boule de mil cuite, base du régime alimentaire tchadien.

La faim est un phénomène global, lié à l'insuffisance des moyens de production ou à des dysfonctionnements économiques. Ses corollaires sont le dénuement, la rareté de l'eau, l'absence de soins. La population du Ouaddaï m'apparut mener une lutte quotidienne sur tous ces fronts à la fois.

En arabe tchadien, la faim se dit *ju'* (جوع). Il n'y a pas de mot spécifique pour désigner la famine. *ju'* est employé aussi pour désigner des pénuries alimentaires sévères. Mais la famine en tant que catastrophe exceptionnelle est dite *waba* (وَبَاء) : un fléau, une calamité, une malédiction qui concentre tous les maux : épidémie, invasion massive de criquets, faim généralisée, décès en nombre¹.

Cependant la précision des termes ne fait pas recette. En 2000, la production nationale de céréales du Tchad est déficitaire. Le Ministre des Affaires Etrangères lance en novembre un appel à la communauté internationale, l'exhortant à intervenir dans les régions les plus touchées. A partir de mars 2001, des ONG procèdent à des distributions de vivres. En mai, le FMI parle de « *la pire famine connue depuis la dernière décennie* »². Le 1^{er} juin, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Gouvernement du Tchad signent un contrat d'une assistance de 1 737 980 300 FCFA qui doit permettre d'assister 136 420 personnes « *en insécurité alimentaire élevée* ». Le CASAGC, Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises, cible les zones devant bénéficier des distributions.

¹ D'après JULLIEN DE POMMEROL 1999 et des entretiens.

² AFP, 16 mai 2001.

Le plan connaît cependant des ratés : les vivres du PAM sont livrés et distribués avec retard. L'agence onusienne doit prélever des vivres de ses projets de développement pour démarrer la distribution dans les départements du Ouaddaï, de Biltine et du Guéra. Les autorités administratives et les militaires s'impliquent dans la distribution : A Adré, le préfet remet aux responsables de la distribution sa propre liste de bénéficiaires et interdit de procéder à une distribution dans les cantons vulnérables. A Biltine, des militaires prélèvent 200 sacs de vivres¹...

Au Ouaddaï, on se souvient des distributions gratuites de céréales et des ventes subventionnées par la Coopération française à Adré ou à Guéréda. L'armée française, présente à Abéché dans le cadre du dispositif Epervier, utilise alors ses avions pour faciliter les approvisionnements.

Mais l'on récuse qu'il y ait eu famine. Il s'agissait simplement, selon un responsable de l'Office National de Développement Rural (ONDR) d'Abéché, de « *déficits alimentaires localisés* », dont les causes n'étaient pas toujours la sécheresse invoquée. Ainsi à Am Dam, dans le sud du Ouaddaï, les pluies avaient été satisfaisantes en 2000, mais les récoltes furent dévastées par des criquets et des oiseaux granivores. En 2001 au moment de la soudure, la crue du Batha au nord de la ville empêcha les habitants d'avoir accès à l'aide.

Des pénuries localisées, auxquelles s'ajouta la présence à Abéché de délégations venues faire campagne pour les élections présidentielles de mai 2001, suscitèrent au Ouaddaï une flambée des prix qui retomba dès le mois de juin. Il n'y eut pas de décès à mettre au compte de la famine. En octobre, les pâturages étaient abondants et la récolte prometteuse².

Ce qui pose question, c'est la répétition des discours et des interventions des organismes de lutte contre les pénuries alimentaires. Ceux-ci construisent des outils statistiques qui visent à justifier les interventions. Le *Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP)* que s'est donné le Tchad à l'instigation de la Banque Mondiale et du FMI en juin 2003 définit un « *seuil de pauvreté alimentaire* » représentant « *la dépense minimum pour couvrir les besoins caloriques d'un adulte* ». Pour le Tchad, la norme calorique journalière retenue est de 2095 kilocalories en milieu urbain et de 2175 kcals en milieu rural³ (alors que la norme internationalement admise est de 2400 kcals). Mais comment mesurer ce dont dispose réellement chaque personne ? Il faudrait des chiffres fiables concernant le nombre d'habitants, la production totale d'aliments dans le pays, les échanges

¹ Rapport mensuel de la sécurité alimentaire au Tchad, FEWS NET, 29 juin 2001.

² FEWS Chad Food Security Update, 30 octobre 2001.

³ République du Tchad, Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération, Comité de pilotage de la SNRP, 2003 : 10.

avec l'extérieur, et il faudrait prendre en compte également les habitudes de consommation des familles, les apports des produits de cueillette, la répartition de la nourriture au sein des villages et des familles¹.

Les chiffres publiés par l'ONDR d'Abéché font état pour la saison 2004-2005 d'un déficit de production de céréales de 51 553 tonnes par rapport à la saison 2003-2004 dans les secteurs du Ouaddaï et de Biltine. En soi, ce chiffre ne dit rien de la situation particulière des habitants de la région. Ce qui importe en effet, c'est moins la quantité totale de nourriture disponible que les « *droits d'accès* » dont bénéficient les individus et qui leur permettent d'acquérir une certaine quantité de cette nourriture², j'y reviendrai.

Comme d'autres pays sahéliens, le Tchad s'est doté d'un dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Le principal organe en est le CASAGC, dont le comité directeur est présidé par le Ministre de l'Agriculture et qui comprend des cadres des Ministères et services techniques nationaux, des représentants des organisations internationales, des partenaires étrangers et des ONG. Le CASAGC fonde principalement ses décisions d'intervention sur les données fournies par le Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Rapide (SISAAR). Le SISAAR centralise les informations transmises par les services techniques tchadiens, les institutions internationales³, les ONG, les projets et les groupements de producteurs. Les décisions du CASAGC sont mises en œuvre sur le terrain par l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA), les ONG et le PAM⁴.

La procédure fonctionne imparfaitement. Notons que les institutions internationales et les ONG participent à la fois à la production d'informations, à la prise de décision et à la mise en œuvre des actions de terrain. Cette « *citadelle d'expertise* »⁵ est toujours en alerte. Entre 2004 et 2008, le réseau FEWS a produit continuellement des avis d'urgence⁶. Tout se passe comme si au Tchad la famine menaçait chaque année. La soudure passée, le constat est fait la situation n'est pas si préoccupante.

Quel est l'effet de ces alertes répétées à la famine⁷ ? Elles justifient la reconduction des « *Programmes de pays* » et des opérations d'urgence du Programme Alimentaire

¹ BRUNEL 2002 : 18.

² SEN 2000 : 167.

³ FEWS de l'USAID, FAO, CILSS, PAM.

⁴ Pour plus de précision, voir RICHARD Mélanie, *Fiche d'expérience. Les systèmes d'information et de prévention des crises*, Groupe de travail Politiques agricoles et sécurité alimentaire, GRET, 5 p. (http://agri-alim.redev.info/Debat/Contrib_SI_Richard_Tchad.doc)

⁵ DE WAAL 1989 : 31.

⁶ Notamment en septembre et octobre 2004, décembre 2005, mars, avril et août 2006, mars 2007 et juillet 2008.

⁷ Ce constat n'est pas récent. J.-C. CLANET notait il y a plus de 10 ans : « ...à en croire les programmes du PAM ou des bulletins comme FEWS, de nombreuses régions des pays sahéliens frôlent constamment la disette, alors que d'autres, guère éloignées, vendent leurs surproductions » (CLANET 1994 : 547).

Mondial. L'agence est intervenue au Tchad en 1967, puis lors des grandes sécheresses des années 1980. Elle concentre depuis 1998 ses activités dans la zone sahélienne, dans les régions du Ouaddaï et du Wadi Fira notamment. La rhétorique qui justifie sa présence est simple : « *Cette zone d'intervention est caractérisée par une pluviométrie faible et très aléatoire, provoquant régulièrement un déficit de production céréalière* »¹. Peu importe qu'il y ait des années de pluies abondantes et de récoltes excédentaires, ou que des pénuries localisées aient des causes totalement étrangères aux facteurs climatiques. Ce schéma : « *Zone sahélienne → aléas climatiques → insécurité alimentaire récurrente* » n'est-il pas finalement celui qui prévaut dans les représentations occidentales ? A force de crier famine, les organisations humanitaires ont banalisé l'idée d'un Sahel souffrant, dont la souffrance semble intrinsèque.

Les famines, une fatalité naturelle ? Pour l'Etat tchadien, cette estampille est une rente de situation, qui évite de se pencher sur les causes sociales et politiques des crises alimentaires. La perfusion ainsi mise en place donne lieu à des malversations à tous les échelons de la société. Il est moins sûr qu'elle résolve le problème de la faim dans sa globalité, il est même possible qu'elle entrave sa résolution.

B. Ce que dit l'histoire : la récurrence des pénuries.

La perspective historique fait souvent défaut dans les analyses du présent. Or « *au Sahel, l'histoire des sécheresses se répète* »², et avec elle – mais pas toujours – celles des famines. Ce que nous apprend l'histoire de la fréquence des pénuries et des parades humaines pour y remédier, c'est l'objet de ce paragraphe rétrospectif.

Les plus anciens témoignages de sécheresse et de faim que je trouvai dans l'histoire du Ouaddaï nous sont rapportés par l'explorateur allemand Gustav Nachtigal³.

En 1681, raconte-t-il, le sultan du Ouaddaï Kharif partit en guerre contre le sultan tama Milbis. Mais comme la guerre durait et que la saison des pluies avait commencé, les troupes du sultan du Ouaddaï émirent le souhait de rentrer au pays pour se consacrer aux travaux des champs. Le sultan Kharif refusa : il fut abandonné par ses hommes et tué par son ennemi. Son

¹ PAM, *Projet de programme de pays. Tchad 10478.0 (2007-2010)*, Rome, 11 mai 2006, p.10.

² VALENTIN 1997 : 21.

³ Gustav NACHTIGAL (1834-1885) fut chargé par le roi de Prusse de remettre des cadeaux au sultan du Bornou. Parti de Tripoli en 1869, il explora le Tibesti et arriva au Bornou en 1871. Puis il poursuivit son voyage et visita le Baguirmi, le Ouaddaï et le Kordofan, avant de regagner Le Caire par la vallée du Nil. Il est le premier européen à se rendre au Ouaddaï.

frère Yacoub Arus lui succéda. Mais « *en punition de la déloyauté des hommes du Ouaddaï, le pays resta sans pluie pendant sept ans sous le règne d'Arus, en conséquence de quoi la peste affecta l'ensemble du bétail, et la faim et la misère la population* ». Il fallut qu'Arus retourne en pays tama, trouve la dépouille de son frère et la rapporte au Ouaddaï pour que cesse la malédiction : « *Quand ils touchèrent le sol du Ouaddaï, le vent qui avait longtemps manqué se mit à souffler, et quand Kharif eût été enterré avec les honneurs, la première pluie tomba* ».

Pour Nachtigal, il s'agit là d'un « *conte populaire (...) caractéristique du sens de la justice des habitants du Ouaddaï* »¹. On retrouve dans plusieurs mythologies des évocations de la colère divine, qu'encourt en particulier celui qui ne respecte pas les usages dus aux morts. Il faut bien expliquer ce que l'on ne comprend pas, ces fléaux naturels qui mettent régulièrement les hommes à l'épreuve. Aujourd'hui le recours au religieux demeure, dans un contexte de dénuement matériel et technique : alors que je demandais à des agriculteurs du Ouaddaï comment ils luttèrent contre les invasions de criquets, ils me répondirent qu'ils récitaient des sourates du *Coran*.

C'est une véritable « *famine* » qu'évoque cette fois Nachtigal sous le règne d'Abdel Aziz entre 1827 et 1833. Des dignitaires proposent alors au sultan du Ouaddaï d'aller récolter du grain « *dans les pays païens* ». Lui-même reste dans l'empire avec quelques proches par crainte de laisser l'ennemi s'en emparer. Mais une grande partie des habitants émigre vers le sud, tandis que les peuples de l'est du Ouaddaï opèrent des raids au Darfour voisin².

Il semble que la famine la plus meurtrière qu'ait connue le Ouaddaï soit celle de 1913-1914. Elle est connue sous le nom de *ju' am sadur*, « *la famine qui attaque la poitrine* », les victimes ayant succombé des suites de maladies pulmonaires. Pour établir un bilan, l'historien tchadien Mahamat Adoum Doutoum cite les chiffres du premier recensement de la population du Ouaddaï effectué par le commandant Mayade, chef de la subdivision d'Abéché, en septembre 1911 et en juillet 1914 : entre ces deux dates, la population du Ouaddaï passe de 700 000 à 400 000 habitants, celle d'Abéché, de 28 000 à 5 à 6 000 habitants³. Le chiffre de 300 000 victimes est également donné par Jean Malval dans son *Essai de chronologie tchadienne*⁴. Le compte est d'autant moins simple que cette famine donne lieu, comme les précédentes, et comme les suivantes, à un exode massif de population vers le sud et vers le

¹ NACHTIGAL 1971 : 208-209 (traduction personnelle).

² Idem : 218-219 et MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 271.

³ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 2001 : 18.

⁴ MALVAL J., 1974. *Essai de chronologie tchadienne (1707-1940)*, CNRS, Paris, p. 90, cité par TUBIANA M.-J. 1983 : note p. 273.

Soudan. A cette date, le Soudan voisin est à la fois le refuge de ceux qui fuient la famine et de ceux (dans quelle proportion sont-ils les mêmes ?) qui fuient la colonisation française.

Dans la région, le brigandage se généralise ; on constate la pratique de l'anthropophagie¹. Cependant, cette famine reste aussi dans les mémoires parce qu'elle révèle les capacités de certaines communautés à y faire face. En 1976, Marie-José Tubiana recueille dans l'est du Tchad une tradition louant le sultan Haggar des Zaghawa, qui commanda la chefferie de 1912 à sa mort en 1939. Ce chef est considéré « *comme quelqu'un qui a su trouver des solutions aux problèmes posés par la famine de 1913* ». Il conjugua plusieurs stratégies pour épargner les siens. Il les conduisit hors de la région montagneuse du Mardu qui était la leur, jusqu'au *ouadi** Kudugur où ils trouvèrent en abondance des graines de *tara* (*tribulus terrestris*) dont ils firent de la farine. Les animaux furent tenus éloignés du puits Oru-ba pour préserver les pâturages alentour. L'eau et la viande furent distribuées de façon égalitaire. La pulpe séchée des jujubes fut mélangée à la farine de *tara* pour fabriquer une polenta dont chacun reçut une ration. Pour éviter que les gens ne mangent les graines qui devaient être réservées pour l'ensemencement, celles-ci furent mêlées à du sable. Quand vint la pluie, les Zaghawa allèrent semer sur des terres favorables à la culture du mil. En attendant la récolte, ils surent trouver les feuilles, les graminées et les fruits sauvages qui leur permirent de survivre².

Le témoignage recueilli par Marie-José Tubiana a d'autant plus d'intérêt qu'il est mis en perspective avec les sécheresses que connut de nouveau le sultanat un demi-siècle plus tard. Les années 1968-1969 y sont appelées *barat-bere*, « *l'époque de la théière* », pour signifier que le thé était alors la seule nourriture. Mais la lutte contre la famine n'est plus le fait d'une communauté unie. Les stratégies divergent. La plupart des personnes valides partent vers le sud. Leurs bêtes sont décimées en chemin par la fatigue et la maladie. Beaucoup de gens ne reviennent pas, ceux qui reviennent sont sans troupeau. Finalement, ceux qui sont restés s'en sortent mieux que ceux qui sont partis. Ils survivent une fois encore grâce à la cueillette de céréales et de fruits sauvages. Le sultan en place recueille les vieillards, les enfants, va au devant des personnes vulnérables dans les villages, nourrit tous ceux qui se confient à lui, comme le veut la coutume. Il dépense même deux millions de FCFA et emprunte de l'argent pour faire venir des céréales par camion.

Au même endroit toujours, la famine de 1976 signe encore plus nettement la rupture avec l'esprit de solidarité manifesté au début du XX^e siècle. L'émigration à partir du pays

¹ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 2001 : 18.

² TUBIANA M.-J. 1983 : 265-268.

zaghawa est massive, parfois définitive et dans toutes les directions : à courte distance, vers le pays tama ou le long de la frontière soudanaise, vers les régions d'Adré et de Koulbous ; à plus longue distance, vers le Soudan et la Libye. Les enfants et les vieillards sont abandonnés, laissés aux bons soins du sultan. Le gouvernement livre du blé rouge américain immangeable¹.

Ce que conclut Marie-José Tubiana de ces comparaisons est édifiant. D'un bout à l'autre du siècle, le recours intensif à la cueillette de racines, tiges, feuilles, fruits et graines sauvages reste une stratégie essentielle de survie aux famines². Mais les réactions individuelles l'emportent en 1976 sur l'organisation collective de la lutte. Le rationnement égalitaire des ressources a disparu. Le chef n'est plus celui qui guide le destin de sa communauté : son rôle est devenu pour ainsi dire caritatif, il se charge des déshérités comme le ferait un fonctionnaire d'Etat auquel serait attribué un traitement et un véhicule.

Les chiffres font défaut pour comparer l'intensité des différentes famines que connut le sultanat zaghawa. Aux yeux de ses habitants cependant, il apparaît que la chefferie isolée du début du siècle avait plus de chance de s'en sortir en comptant sur ses propres ressources et sur les qualités de son chef que la même communauté dans le contexte d'ouverture sur l'extérieur qui prédomine après l'indépendance. En 1976, les interlocuteurs de Marie-José Tubiana « *critiquaient ouvertement l'exode des populations, l'arrivée tardive des secours et de manière sous-jacente l'assistanat* »³. Quarante ans plus tard, des constats similaires sont possibles.

J'essaierai plus loin de montrer que cette histoire de la perturbation et de la dispersion du groupe zaghawa n'est pas anodine aujourd'hui, d'un point de vue politique⁴. Les épisodes dramatiques de famines constituent des points de repères dans la mémoire des peuples. Ce qui perdure d'hier à aujourd'hui, ce sont les stratégies locales de mobilité et de cueillette ; ce qui a changé, c'est l'échelle internationale atteinte par les migrations, par l'information et par l'aide.

Quelles sont les causes de ces famines ? La croissance de la population, et/ou la dégradation de l'environnement, répondent les néo-Malthusiens. Ces deux hypothèses risquent de s'avérer insuffisantes.

¹ Idem : 269-270.

² Voir CREAC'H 1993 : 47-62.

³ TUBIANA M.-J. 1983 : 271-272.

⁴ Voir Chapitre IV, 3. C.

2. La part des explications néo-malthusiennes.

A. Surpopulation ou sous-peuplement ?

L'apparition des théories néo-malthusiennes est concomitante de la phase d'explosion démographique des pays du Sud. Les exemples étudiés par l'école de Toronto ont concerné des pays ou régions dont les densités de population ou les taux de croissance sont élevés¹. Dans sa globalité, le Tchad ne fait pas exception à la règle. Selon l'administration coloniale française, la population y est 1 271 700 habitants en 1921, et de 2 238 000 en 1950. Elle passe à 4, 2 millions en 1975. Trente ans plus tard, elle a plus que doublé : elle serait de 10,1 millions d'habitants en 2005.

Le Tchad n'est pas sorti de la première phase de la transition démographique. L'indice de fécondité y est élevé (6,5 enfants par femmes) et il diminue à peine (il était de 6,6 entre 1970 et 1975). Malgré des taux de mortalité infantile et juvénile records, la jeunesse de la population (46 % de la population a moins de 15 ans) contribue à un taux de mortalité relativement faible. Le taux d'accroissement naturel – 2,8 % – n'a pas changé depuis la période 1970-1975².

Une croissance rapide de la population, donc. Est-ce à dire que le Tchad est *surpeuplé* ? La densité moyenne du pays, 7 habitants par km², n'a pas d'autre intérêt que de faire ressortir l'immensité du vide, ces 735 000 km² de territoire désertique du nord. Mais intéressons-nous à ce qui compte : les 390 000 km² restants, où vit 95 % de la population. La densité se resserre considérablement. Elle est cependant encore très inégale. Le Ouaddaï se situe sur un axe de peuplement ouest-est qui correspond à la route empruntée par des pèlerins et des marchands depuis l'islamisation de la région. Cet axe correspond exactement au *Sahel* (ساحل), ce *rivage* du désert traversé par des éleveurs en transhumance vers les pâturages du sud à l'arrivée de la saison sèche, et de retour vers le nord au moment de l'hivernage.

C'est à l'échelle du Ouaddaï géographique qu'il faut mesurer la *pression démographique*. Les chiffres les plus récents dont nous disposons sont ceux du recensement de 1993. Les autres ne sont que projection. Une difficulté supplémentaire tient aux modifications du découpage administratif depuis cette date. Jusqu'en 2002, la région du Ouaddaï-Biltine était constituée de deux préfectures, celle du Ouaddaï et celle de Biltine, divisée chacune en cinq sous-préfectures (Abéché, Am Dam, Goz Beïda, Adré et la sous-

¹ Rwanda, Gaza, Chiapas, Afrique du Sud, Pakistan. Voir HOMER-DIXON et BLITT 1998.

² Sources des chiffres : PNUD 2005 : 247, PNUD 2007 : 246 et *Atlas du Tchad* 2006 : 26.

préfecture *nomade sans territoire* d'Abougoudam – particularité qui retiendra plus loin notre attention – au Ouaddaï ; Biltine, Arada, Am Zoër, Guéréda et Iriba pour la préfecture de Biltine). Ce qui a changé depuis 2002, ce ne sont pas tant les limites que les niveaux administratifs et la toponymie. Ainsi les deux préfectures sont-elles devenues des régions, celle du Ouaddaï gardant son nom (à valeur historique), et celle de Biltine, légèrement modifiée sur sa frontière nord, devenant la région du Wadi Fira. Les sous-préfectures sont érigées au rang de départements, dont les noms ne correspondent plus à ceux des chefs-lieux (sauf pour le département de Biltine) mais sont soit des hydronymes ou des oronymes (Assounga, Djourouf Al Ahmar), soit des rappels historiques (Ouara, Sila et Dar Tama : la première capitale impériale et deux anciens *dâr* ou « *pays* ») dont l'identité ethnique est parfois réaffirmée (Dar Tama, Kobé). En février 2008, une ordonnance divise la région du Ouaddaï en deux : le Sila est érigé au rang de région¹. Quelles que soient les motivations politiques ou les justifications démographiques de ce nouveau découpage, il n'est pas sans légitimité historique (Carte 1, et Document 6).

Compte tenu des faibles densités au nord du Ouaddaï géographique (moins de 2 habitants au km²), la modification de la frontière nord du Wadi Fira a peu d'incidence sur les chiffres dont nous disposons, d'autant moins qu'en raison des troubles du début des années 1990, toute la région n'avait pas été couverte par le recensement. Ce qui ressort de ces données peu fiables, c'est une croissance soutenue de la population depuis l'indépendance, presque proportionnelle à celle qu'a connu le pays : 465 000 habitants en 1964, 728 707 en 1993 : en 30 ans la population du Ouaddaï-Biltine a presque doublé². En 2000, elle est évaluée à 886 700 habitants³. Cependant, cette croissance n'a pas profité également à toutes les sous-préfectures : alors que le sud du Ouaddaï enregistrait des taux de croissance de plus de 2,5 % par an (la population du Dar Sila était multipliée par 4 entre 1964 et 1993 !), dans les sous-préfectures les plus septentrionales le nombre d'habitants stagnait, voire diminuait⁴.

Une forte émigration, aussi bien vers N'Djamena et vers le sud du pays (Chari Baguirmi, Salamat, Moyen-Chari) que vers le Soudan ou la Libye, limite la croissance démographique dans l'est du Tchad. En 1993, 8,5 % des personnes nées dans la préfecture du Ouaddaï et 14 % de celles nées dans la préfecture de Biltine résidaient dans une autre préfecture. La structure par âge et par sexe de la population traduit une constante dont les

¹ Ordonnance n°002/PR/08 portant restructuration de certaines collectivités territoriales décentralisées, N'Djamena, 19 février 2008.

² République du Tchad, Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, Délégation régionale du Ouaddaï-Biltine, Coopération allemande au développement (GTZ), 1998 : 25.

³ *Atlas du Tchad* 2006 : 28.

⁴ République du Tchad *et alii* 1998 : 27.

répercussions sur la mise en valeur de la région sont importantes : l'exode des jeunes hommes vers les grands centres urbains ou vers l'étranger a pour conséquence un *rapport de masculinité* qui est le plus bas du Tchad : en 1993, il y avait en moyenne moins de 50 hommes de 20 à 29 ans pour 100 femmes du même âge au Ouaddaï-Biltine. Jusqu'à 40 ans, le rapport de masculinité était inférieur à 70 %¹. Une telle déperdition peut être considérée comme une solution trouvée à l'insuffisance des ressources dans la région. Localement, elle entraîne un déficit de force de travail préjudiciable à la productivité des systèmes agricoles.

La densité moyenne du Ouaddaï-Biltine était de 5,9 habitants au km² en 1996, elle est passée à 7,4 en 2000. Elle est plus élevée au Ouaddaï (10 hab/km²) qu'au Wadi Fira (4,3 hab/km²). Les plus fortes densités (entre 20 et 35 hab/km²) se trouvent au centre de la région, dans un ancien foyer de peuplement compris entre Biltine, Abéché et Am Zoër, dynamisé par l'existence de Ouara hier et par celle d'Abéché aujourd'hui. Le long de l'axe Abéché-Adré, des pistes rurales desservent des cantons pourvus de bonnes terres, aux densités intermédiaires (10 à 20 hab/ km²). Quant aux faibles densités, on les trouve au nord et au sud de la région, pour des raisons liées aux contraintes contradictoires de l'eau : insuffisante au nord du Wadi Fira, zone de nomadisation dont les densités sont inférieures à 2 hab/km² ; responsable de l'enclavement extrême des cantons au sud du Batha pendant toute la saison des pluies ; enfin, présente sous forme de précipitations mais mal conservée sur les piedmonts du massif du Ouaddaï².

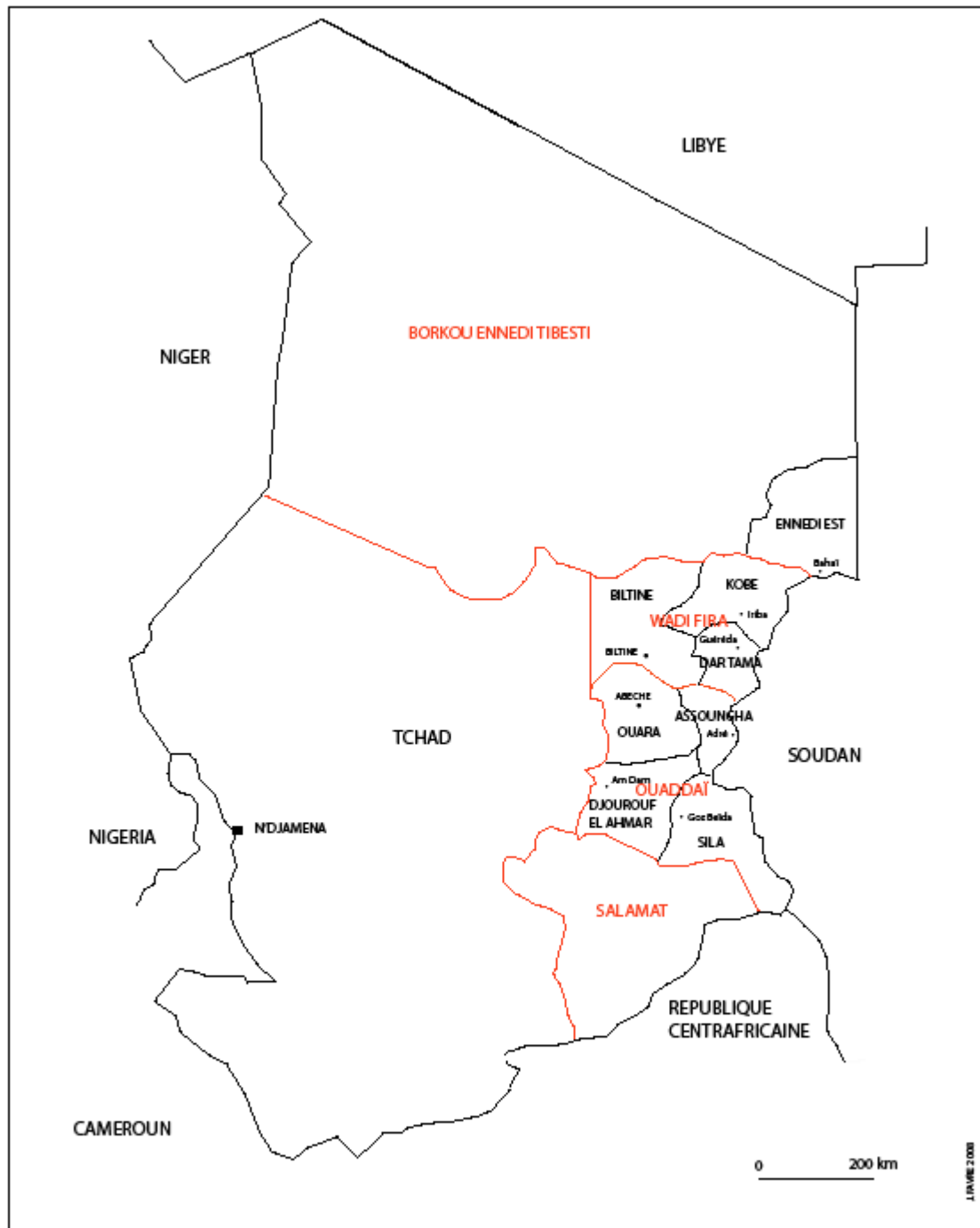
La densité ne fait sens que rapportée aux *potentialités* du territoire. Potentialités en eau, et en terres cultivables. Du nord au sud du massif du Ouaddaï, la superficie cultivable par habitant passe de moins de 0,2 hectare dans les espaces *sous-peuplés* du nord du Wadi Fira comme dans les cantons *surpeuplés* du centre de la région, à plus de 10 ha dans la zone *sous-peuplée* et sous-exploitée au sud du Batha³.

N'en déplaisent aux néo-Malthusiens, ce n'est pas le trop grand nombre des hommes qui permet d'expliquer les pénuries au Ouaddaï. Le peuplement de la région n'est pas homogène, et il doit être corrélé avec la capacité de charge du milieu, dépendante des contraintes de l'environnement naturel et des réponses techniques mises en œuvre.

¹ Idem : 28-33.

² Idem : 23-25 et calculs d'après l'*Atlas du Tchad* 2006 : 28.

³ République du Tchad *et alii* 1998 : 46 et carte 9.



Carte 1. DECOUPAGE ADMINISTRATIF DES REGIONS ETUDIEES (JUSQU'EN 2008)

B. La mesure de la dégradation environnementale.

La région étudiée s'inscrit dans un « *rectangle debout* »¹ entre les 11° et 16° degrés de latitude nord, et entre les 20° et 23° degré de longitude est. Le Ouaddaï est un vieux massif granitique érodé et faillé, situé sur la ligne de partage des eaux du Nil et du lac Tchad. Il s'étend sur 500 km du nord au sud, à une altitude qui s'échelonne entre 600 et 1320 mètres. Le nord-est en constitue la partie la plus élevée. Les reliefs sont des massifs isolés (massifs du Kapka à l'ouest d'Iriba, du Maraoné au nord d'Am Zoër) ou des inselbergs ayant résisté aux processus d'érosion. Entre ces hauteurs, des plateaux sont sillonnés par un réseau hydrographique dense et encaissé.

La bordure ouest et sud du massif est une zone de glacis de piedmonts entre 400 et 600 mètres d'altitude. Les plaines à cuirasses latéritiques ou les plateaux pierreux y sont peu incisés par des ouadis* qui offrent en saison des pluies de vastes surfaces inondables.

Ces cours d'eau, comme ceux moins larges et plus encaissés de la zone montagneuse, constituent le principal potentiel agricole et pastoral de la région. Un ouadi* est en effet une plaine alluviale inondable qui représente traditionnellement à la fois : *une source d'eau* pour le bétail et les hommes ; *un espace pastoral* de premier choix dont les pâturages herbacés et arborés sont alimentés par une nappe phréatique permanente et peu profonde ; enfin *un espace agricole* cultivable au moment de la décrue ou par irrigation. Les grands ouadis* Batha et Bitéa, qui prennent leur source dans l'est et le nord-est du Ouaddaï, « *constituent en un sens les artères d'eau du pays* », notait Nachtigal au XIX^e siècle². Un rôle confirmé, on le verra, dans le contexte d'aridification climatique des dernières décennies.

La région dispose d'un autre atout relatif pour l'agriculture : il s'agit des terres de *gôz**, recouvrements sableux disséminés partout sur des superficies plus ou moins grandes. Leurs sols sont peu fertiles mais faciles à travailler. Quand la pluviométrie le permet, ils sont utilisés pour la culture du mil et de l'arachide.

Une description rapide³, pour servir de cadre au questionnement qui nous intéresse : comment se sont traduites au Ouaddaï les sécheresses qui ont sévi au Sahel depuis les années 1960 ? Quelles sont leurs conséquences environnementales ? Quelle est l'ampleur dans la région de la *désertification* et de l'*érosion des sols*, paradigmes occidentaux de la *dégradation*

¹ SOULOUM 1999 : 1.

² NACHTIGAL 1971 : 138.

³ Pour une présentation plus détaillée de la géographie physique du Ouaddaï, voir ROCHETTE 1992 ; République du Tchad *et alii* 1998 : 13-19.

de l'environnement et justifications de nombreux projets de développement¹ ? Dans quelle mesure les hommes peuvent-ils être tenus pour responsables de ces dégradations ?

Quelles que soient les limites pluviométriques retenues pour définir la zone sahélienne², c'est bien à cette zone qu'appartient la partie centrale de la région étudiée. Au nord d'une ligne passant par Biltine et Iriba, des précipitations inférieures à 200 mm créent déjà des conditions sahariennes qui interdisent l'agriculture pluviale. La zone sahélienne proprement dite s'étend entre cette limite septentrionale et une ligne passant par Am Dam et Adré, correspondant à l'isohyète 500 mm. Dans le sud du Ouaddaï, des ressources en eau permanentes et une végétation beaucoup plus dense annoncent une transition vers les régions soudaniennes.

Ces limites³ sont le résultat d'une migration vers le sud des isohyètes depuis 1968. La diminution des précipitations a davantage affecté la frange nord du Sahel que son sud. Lors de la sécheresse de 1983-1984, l'isohyète 100 mm « descendit » de 400 à 500 km, pour un glissement de 150 à 200 km de l'isohyète 500 mm. La période ne fut d'ailleurs pas seulement marquée par des *déficits* mais aussi par des *excès* de précipitations⁴. Ainsi, Abéché ne reçut que 144,5 mm de précipitations en 1987, répartis sur 25 jours, contre 517,8 mm en 56 jours l'année suivante (Document 2).

Le schéma général (le déplacement du Front intertropical de convergence, FITC) qui rend compte de l'alternance des saisons et de la répartition annuelle des pluies au Sahel se caractérise par une très forte variabilité dans l'espace et dans le temps. Durant la sécheresse de 1913-1914, les isohyètes se déplacèrent de 200 à 300 km vers le sud. L'épisode de sécheresse qui toucha le Sahel des années 1960 aux années 1980 apparut d'autant plus long et sévère qu'il faisait suite à une période de précipitations largement excédentaires de 1950 à 1968⁵. A la question de savoir si cet épisode s'inscrit dans une modification sur le long terme des conditions climatiques en Afrique, la réponse est incertaine. En 1994 J.-C. Clanet écrivait que le « *phénomène général d'aridification d'ampleur planétaire* » semblait devoir se poursuivre⁶. Cependant au Sahel la péjoration climatique semble s'atténuer à partir du milieu des années 1990, et en dehors du Sahel, « *les autres régions ne montrent en général aucune dégradation sensible des conditions climatiques* »⁷.

¹ Voir ROSSI 2000 ; BLANC-PAMARD et BOUTRAIS 2002.

² Voir CLANET 1994 : 21.

³ Limites définies dans ROOS 1997.

⁴ MAINGUET 2003a : 650.

⁵ VALENTIN 1997 : 21.

⁶ CLANET 1994 : 610.

⁷ CAMBERLIN, BELTRANDO, FONTAINE, RICHARD 2002 : 410.

Document 2 : Evolution de la pluviométrie à Abéché entre 1985 et 2004

Années	Total des précipitations (en mm)	Nombre de jours de pluies
1985	422,1	-
1986	356,5	-
1987	144,5	25
1988	517,8	56
1989	422	-
1990	153,1	-
1991	354,7	-
1992	381,2	-
1993	230,5	-
1994	458,9	-
1995	389,1	-
1996-1999	-	-
2000	256,4	37
2001	326,6	41
2002	445,5	40
2003	425,4	50
2004	356,4	35

Sources : GTZ, ONDR et ASECNA Abéché.

Ce qui continue de prévaloir au Ouaddaï, c'est l'irrégularité interannuelle de la hauteur des précipitations et de leur répartition dans l'année. A Abéché, il y a eu 15 jours et 69 mm de précipitations de moins en 2004 qu'en 2003. Il semble que les écarts sont d'autant plus grands que le climat est plus aride : à Iriba, il ne tomba que 90,5 mm de pluie en 2004, contre 295,9 l'année précédente. Les 13 jours où il plut en 2004 se répartirent du mois de juin au mois d'août : contraction sévère d'une saison des pluies qui s'était échelonnée de mai à septembre en 2003¹. En août 2007, des pluies exceptionnelles détruisent des habitations dans les villages et les camps au sud du Ouaddaï² ; des inondations affectent aussi le camp le plus septentrional, celui d'Ouré Cassoni, dans l'Ennedi Est³.

Chaque donnée climatique est en outre très localisée, non généralisable y compris aux espaces de même latitude.

Quelle que soit la tendance des années à venir, les conséquences environnementales des dernières décennies de sécheresse sont durablement perceptibles au Ouaddaï. Cependant, là encore, les généralisations ne sont pas de mise. Dans le nord du massif, le couvert végétal a

¹ Chiffres ONDR Abéché et Iriba.

² IRIN, « Chad : Floods hit refugees and displaced in east », 4 septembre 2007.

³ ACTED (Agency for Technical Cooperation and Development), « Tchad : Plantation d'arbres aux portes du Sahara », 3 octobre 2007.

été fortement dégradé sur les reliefs. Les arbres, de nombreux arbustes et des associations de graminées vivaces qui constituaient les meilleurs pâturages ont disparu¹. Dans la région d'Iriba, des petites « *forêts mortes* » servent aujourd'hui encore de réserves de bois de chauffe.

La dégradation de la couverture végétale a des conséquences sur l'évolution des sols des hautes terres et des versants. Elle diminue l'infiltration de l'eau dans le sol, augmente le ruissellement et l'érosion. L'eau emporte une charge importante de terres arables et de sable, détruisant de vastes surfaces cultivées. L'érosion des parties amont et moyenne des ouadis* provoque un ensablement des plaines alluviales².

La sécheresse a provoqué un bouleversement de l'occupation humaine : la dégradation des pâturages et des terres cultivables des hauteurs et des versants a entraîné une descente des populations vers les vallées des ouadis*. Celles-ci sont aujourd'hui les espaces les plus peuplés et les plus convoités par des agriculteurs et par des éleveurs qui peinent à se les partager. Par conséquent au Ouaddaï, les espaces les plus dégradés ne sont pas les espaces les plus peuplés. Au contraire, la mobilité des hommes s'est accompagnée d'un abandon des pratiques traditionnelles de conservation de l'eau et des sols. Dans les anciens villages installés en site défensif sur les hauteurs, les paysans renaient l'eau et le sol par de fortes diguettes en terre et en branchages. La déstructuration des communautés a mis fin à ces pratiques, sauf là où le peuplement s'est maintenu ou développé. Autour d'Abéché et d'Am Zoër, « *très significativement, ces sites de terres plus ou moins préservés de l'érosion sont les sites de maintien de vieux villages ou de croissance de hameaux anciens ou de création de nouveaux villages* »³. Ainsi l'hypothèse « *population nombreuse → dégradation écologique* » se trouve-t-elle ici contredite. En milieu tropical, l'action de l'homme sur l'environnement n'est pas a priori négative. Le « *More people, less erosion* » de Mary Tiffen⁴ est une nouvelle fois vérifié.

Les éleveurs ont une vision de la *dégradation* qui ne correspond ni à la déforestation, ni à l'érosion. C'est l'*accessibilité d'un pâturage* qui est le premier critère des éleveurs mobiles⁵. Elle peut être limitée par l'absence de coïncidence entre la disponibilité de l'eau et celle des pâturages. Sur le piedmont du massif du Ouaddaï, des pâturages sont « *fermés* » faute de puits. Elle est également restreinte par la mise en culture de zones anciennement pâturées. Les cultures de décrue – *berbéré** ou cultures maraichères – pratiquées dans les

¹ CLANET 1994 : 610.

² ROCHETTE 1992.

³ ROCHETTE 1992 : 14.

⁴ M. TIFFEN in ROSSI *et alii* 1998 : 229-242.

⁵ BARRAUD 2001.

fonds de ouadis* remplacent des étendues d'herbacées pérennes et de ligneux pâturables en saison sèche.

Dans l'extrême sud de la région, c'est la *reforestation* qui est une menace. Jean Boutrais a montré que les savanes d'Afrique tropicale sont entretenues par l'intervention des agriculteurs qui préparent le milieu à l'élevage. Le bétail permet l'enherbement, frein à l'érosion¹. De trop faibles densités de population conduisent au maintien de la forêt au détriment des cultures et des pâturages, dans des espaces pourtant bien pourvus en eau et en sols favorables.

La diminution des ressources en eau, en bois, des terres cultivables et des pâturages est bien réelle dans le nord du Ouaddaï. Elle a donné lieu à une redistribution du peuplement et des activités qui s'est avérée possible compte tenu des potentialités de la zone sud. Les sécheresses n'ont pas emporté l'ensemble du Sahel dans une crise écologique générale. La dégradation de l'environnement ne suffit pas à expliquer les pénuries dont souffre la région.

Deux remarques cependant.

La mobilité permet aux populations sédentaires et nomades du nord du Ouaddaï de fuir un environnement devenu trop contraignant. Aujourd'hui, la sédentarisation dans ce même environnement de quelques 207 000 réfugiés soudanais² change la donne, et crée à coup sûr une crise écologique majeure, qui sera étudiée plus loin.

La dégradation environnementale qui préoccupe les néo-Malthusiens et les agences de développement est celle qui touche les espaces ruraux. Mais comment ne rien dire de la crise écologique qui est celle des établissements humains, au Ouaddaï comment dans le reste de l'Afrique ? Chèvres broutant des sachets en plastique omniprésents, servant aussi de combustible – toxique – aux ménages les plus pauvres ; enfants jouant à ouvrir des piles ; tas d'immondices où prolifèrent les moustiques porteurs de paludisme : choses vues, dans les villes *et dans les villages*. L'argument d'un « retard » de l'Afrique ne tient pas. Ceux qui rappellent qu'avant les heureuses initiatives du préfet Poubelle, nos villes aussi étaient sales, oublient que l'industrialisation a changé le caractère de cette pollution.

Mais nous ne sommes plus là dans les causes de la pénurie. L'environnement, déjà, élargit notre problématique aux manifestations de la pauvreté globale.

¹ BOUTRAIS 1992 : 109-125.

² Soit le total de la population des dix camps situés en zone sahélienne, en juillet 2008.

C. Un système plus complexe.

Il n'y a pas de lien de causalité linéaire entre le nombre des hommes, la dégradation de l'environnement et les pénuries de ressources. Il faut dépasser la « *métaphore du gâteau* », ce simplisme reproché aux néo-Malthusiens et récusé par eux. Car je le rappelle, pour Homer-Dixon comme pour Baechler, la pénurie ne peut jamais être envisagée en dehors de facteurs contextuels – politiques, économiques et sociaux – qui la construisent, l'entretiennent ou l'évitent.

Au Ouaddaï comme dans l'ensemble du Sahel, chaque situation environnementale est le résultat d'une « *dynamique de la complexité* » : « *Les données du milieu naturel, les facteurs de population, les modalités d'utilisation des ressources, l'influence du marché et des politiques de développement constituent autant de groupes de variables qui interviennent conjointement dans la différenciation des situations environnementales [...]. Aucun ne peut être considéré comme fournissant seul la clef de compréhension de cette diversité* »¹. Cette approche globale prônée par Claude Raynaut nécessite de prendre en compte à la fois les aspects techniques du rapport des hommes à la nature, et les *données immatérielles* : normes de comportement, valeurs, croyances, qui interagissent avec les conditions matérielles.

Au cœur de la relation population/environnement, les pratiques agricoles extensives qui sont celles de l'élevage et celles de l'agriculture pluviale au Ouaddaï constituent une réponse *adaptée* à un contexte de faible productivité des systèmes et de raréfaction de la main d'œuvre. La crise est *agraire* bien plutôt qu'écologique². Les rendements moyens du mil pénicillaire, principale culture de la région, sont inférieurs à 600 kg/ha dans l'ancienne préfecture du Ouaddaï et à 250 kg/ha dans celle de Biltine. On produit aux Etats-Unis 1,2 t/ha de la même céréale, et presque 2 t/ha en Chine. Les rendements du sorgho sont de l'ordre de 800 kg/ha autour de Goz Beïda, ils deviennent inférieurs à 150 kg/ha à la latitude de Guéréda et d'Am Zoër. En Amérique du Nord comme en Amérique centrale, ils atteignent 3,5 t/ha. Le rendement du maïs, dont la culture n'est possible que dans la préfecture du Ouaddaï, est autour d'une tonne par hectare. Il est neuf fois supérieur en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis³. Ces comparaisons ne font pas seulement ressortir la prégnance des contraintes environnementales sahéliennes. Elles montrent plutôt que ces contraintes ne sont pas surmontées. La faiblesse de la productivité de l'agriculture au Tchad va de pair avec la stagnation des méthodes culturales. Outils rudimentaires, très faible utilisation de la fumure,

¹ RAYNAUT 1997 : 354.

² MATHIEU et TABUTIN 1996 : 134.

³ Sources : ONDR pour la région Ouaddaï-Biltine ; FAO pour le reste du monde.

des semences et des variétés améliorées de céréales ; écarts partout considérables entre les superficies semées et les superficies effectivement récoltées : les paysans ne cessent dans leurs doléances d'exprimer la volonté de s'affranchir de la soumission au milieu.

La maîtrise de l'eau est perçue comme une clé de cet affranchissement. Or elle fait précisément défaut, dans ces « *sociétés non-hydrauliques* »¹ du bassin tchadien. Non que l'eau elle-même soit absente. La nécessité d'approvisionner en eau les camps de réfugiés soudanais depuis 2003 a montré à la fois la méconnaissance de l'état de cette ressource dans les fissures de la roche cristalline du massif du Ouaddaï, et l'existence de nappes localement conséquentes. Mais la reconstitution de ces nappes est très faible. Ce sont les lits des ouadis* qui constituent donc la principale source d'approvisionnement en eau. L'eau qui s'écoule en saison des pluies s'infiltré dans une nappe souterraine de faible profondeur, qui est utilisée au moyen de puits traditionnels creusés dans les sables ou les alluvions.

Ces aménagements qui servent aux hommes et aux bêtes ont une durée de vie très courte. Dans l'ensemble de la région, les moyens d'exhaure sont insuffisants. En 1995, on recensait un point d'eau « *moderne* » (forage ou puits fournissant de l'eau potable) pour 1600 habitants, la norme OMS en préconisant un pour 500 habitants². L'irrigation est presque inexistante : quelques chadoufs aperçus dans la vallée du Ouadi Bitéa, quelques motopompes destinées aux jardins de particuliers collaborant avec les ONG, autour des camps de réfugiés.

La répartition des puits pose aussi problème. Ils sont concentrés dans les cantons où la population est à dominante sédentaire, à l'est et au centre-sud du Ouaddaï, alors que le flanc ouest du massif, très propice à l'élevage, est sous-équipé. Il en résulte une concentration des hommes, des animaux et des activités source de conflits.

Un des objectifs principaux des projets de développement qui interviennent dans la région est d'améliorer la gestion de l'eau, par des ouvrages de rétention d'eau sur les ouadis* qui augmentent l'espace et la durée des cultures, et par la création de points d'eau pour déconcentrer la charge pastorale³. Il n'empêche que pour les femmes d'un village qui consacrent trois heures par jour à la corvée d'eau, pour des paysans qui n'utilisent que l'eau de pluies aléatoires, pour des éleveurs à la recherche de puits non taris, l'eau est *une ressource rare en tant que difficilement accessible* avec les équipements actuels.

Des rendements faibles, l'eau comme facteur limitant. Pourtant, si l'on considère la consommation de céréales par habitant estimée par la FAO à 135 kg par an, la région est *autosuffisante* lors des années considérées comme mauvaises (128 619 t de céréales produites

¹ BOUTRAIS 1997.

² République du Tchad *et alii* 1998 : 53.

³ Voir Chapitre III.

en 2004-2005) comme lors des bonnes années (180 172 t en 2003-2004)¹. Ce qui se passe à l'échelle de la région vaut à l'échelle du pays : « *Bien que la production céréalière de 2005-2006 ait augmenté de 62 % par rapport à 2004 et de 56 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années*, explique le PAM sur son site Internet², *des régions du [Tchad] continuent à faire face à des déficits sévères à cause de la distribution inégale de la production* ». Mais la pénurie ne résulte de la « *distribution inégale de la production* » que parce que la *redistribution* des ressources est insuffisante. C'est l'environnement économique et social qui favorise la malnutrition et la faim.

La quasi-absence d'industries de transformation des productions alimentaires crée un déséquilibre de l'approvisionnement sur l'année. Autour d'Abéché, des barrages construits dans le lit des ouadis* permettent des cultures de saison sèche : la ville est pendant quelques mois très bien approvisionnée en légumes. Mais la pénurie alterne avec l'abondance. Une seule industrie de transformation – un moulin qui réduit en poudre des tomates séchées – aux mains d'un groupement de femmes, permet de conserver la production pour le reste de l'année et d'en exporter le surplus vers d'autres régions. Les mangues et les goyaves sont abondantes et bon marché au moment de leur récolte, puis elles disparaissent des étals. Seule la production d'oignons et d'ails (90 % de la production nationale) se conserve et s'exporte facilement vers N'Djamena et les pays voisins.

Car les conditions du transport sont un autre obstacle à la redistribution des ressources. Le sud du Ouaddaï et la région d'Am Timan au Salamat pourraient constituer les « *greniers du nord* » si leur enclavement n'était pas un obstacle à l'écoulement de leurs productions. L'insuffisance des infrastructures crée des *enclavements concentriques* – du village dans la région, de la région dans le pays, du pays dans le continent – défavorables aux échanges.

Certains créent la pénurie, d'autres s'en accommodent. Les périodes de soudure sont propices à la spéculation. En avril 2005, alors que la récolte de 2004 avait été médiocre et que la présence à Abéché des organisations humanitaires et des étudiants des nouveaux établissements supérieurs avait accru la demande, la constitution et la rétention de stocks de céréales par des commerçants provoquèrent en ville une inflation qui fit monter la tension. L'intervention des mécanismes d'aide illustre comme on le verra tout l'intérêt lucratif de l'économie céréalière.

Ce que confirme l'observation de la gestion des ressources à l'échelle des villages, ce sont les inégalités profondes qui la caractérisent, bien loin de l'idéal de sociétés villageoises

¹ Chiffres ONDR Abéché.

² www.wfp.org/

solidaires¹. Cette réalité – qui est aussi bien celle de nos communautés villageoises du « Nord » – est souvent occultée par les agences de développement, par idéalisme ou par facilité. Un chef de canton au sud d'Abéché avouait en mai 2005 disposer de réserves de céréales au moment où certains de ses administrés se plaignaient du prix élevé du *koro** de mil sur le marché. « *Certains ont, d'autres n'ont rien* » m'expliqua-t-il, ajoutant : « *Chacun pour soi, Dieu pour tous* ». Cette aisance du chef, peu visible au regard de ses conditions de vie, semble acceptée comme va de soi la hiérarchie qui régit les relations sociales. Je la retrouvai dans une communauté nomade formulée de façon identique. Dans un *dâmre** près de Goz Beïda, un chef de tribu n'avait de cesse de me faire la liste des besoins de son village. Il insistait particulièrement sur la nécessité de lui obtenir des charrues, perçues par lui comme la nécessité première du développement. Sa demande était si répétitive que je finis par lui soumettre cette opération, en reprenant les chiffres qu'il m'avait lui-même fournis : il possédait 60 bœufs. Le prix d'un bœuf pouvait alors atteindre 100 000 FCFA. Une charrue coûtait 25 000 FCFA. N'avait-il pas alors les moyens d'acquérir lui-même des charrues ? Ma rationalité mathématique lui parut incongrue. Il me dit lui aussi que « *si certains ont des moyens, d'autres n'ont rien* » et que c'étaient ces derniers qu'il fallait aider. Mais je compris surtout qu'il ne pouvait être question de se défaire d'un capital qui assurait son prestige social et la survie de sa tribu. Les 150 familles qui la composaient possédaient à elles toutes plus de 5000 bêtes. Si les champs produisaient des surplus commercialisables, les bénéficiaires allaient encore à l'achat d'animaux. Quant aux autres besoins – santé, scolarité, agriculture –, on attendait du gouvernement ou des « *Blancs* » qu'ils y pourvoient. Dès lors que ceux-ci ne répondaient pas aux attentes, la communauté apparaissait comme figée dans un refus du « *progrès* » au sens occidental : refus du savoir, de l'accroissement de la productivité, du mieux-être.

Et pourtant, cette *accumulation* de bétail est pour les éleveurs, dans le contexte d'insécurité climatique et politique qui prévaut au Tchad depuis plusieurs décennies, le seul gage de résistance. Elle est nécessaire quand une sécheresse ou une épizootie peuvent emporter 90 % du troupeau, sans qu'aucune assurance n'apporte de dédommagement. La sécurisation des ressources passe par l'accroissement du nombre de bêtes².

L'occurrence des pénuries ne procède donc pas d'une simple division des tonnes de céréales produites par le nombre d'habitants. Amartya Sen a montré que « *la malnutrition, la faim et la famine sont influencées par toute l'activité économique et sociale, pas seulement*

¹ Voir Pierre JANIN, « *Les sociétés villageoises sont égalitaires* » in COURADE 2006 : 258-264. Dans cet ouvrage, le titre de chaque contribution énonce une idée reçue que l'auteur se charge de déconstruire.

² Voir Bernard FAYE, « *Les pasteurs sont des éleveurs "contemplatifs" !* » in COURADE 2006 : 281-287.

par l'agriculture ». Les « *droits d'accès* » aux ressources alimentaires dont jouissent les individus dépendent de trois facteurs en interdépendance : *la dotation*, constituée par la propriété de ressources productives (propriété foncière, force de travail) ou de richesses ; *les possibilités de production*, dépendantes de la technologie ; et *les conditions d'échange* qui déterminent les débouchés et les prix des ressources¹. Paramètres inégaux et variables, qui donnent lieu à des comportements dont la rationalité répond à des critères qui ne visent pas forcément l'efficacité et l'entraide. Dans le modèle d'Homer-Dixon, est dite *structurelle* la pénurie qui a pour cause un inégal accès aux ressources. Il est difficile de soutenir qu'une telle pénurie est d'origine *environnementale*, sauf à considérer l'environnement dans sa dimension économique, politique et sociale.

Les pénuries qui sévissent dans l'est du Tchad expliquent-elles les violences qui semblent affecter depuis toujours cette région ? N'ont-elles pas au contraire favorisé des stratégies d'adaptation garantes de la survie des communautés ? Qu'est-ce qui conditionne alors le passage à la violence ? C'est la validité du lien causal : « *pénuries* → *conflits* » qu'il faut maintenant vérifier.

3. Vers un déterminisme de la violence ?

A. Interpréter les corrélations chronologiques.

Quelle que soit l'échelle de temps considérée, la pénurie et la violence semblent affecter simultanément l'est du Tchad. Des razzias et famines des siècles précoloniaux, à la concomitance dans les années 1960 à 1980 de la guerre civile et de la sécheresse, la région porte le double sceau de la pénurie et de la guerre, comme si, dans l'environnement aride qui la caractérise, la lutte pour les ressources justifiait celle des hommes entre eux. Cette perception est à l'origine de ce qu'on pourrait appeler une tradition littéraire qui, du XIX^e siècle à la fin du XX^e, lie le caractère guerrier des habitants à l'âpreté du milieu où ils vivent. La lutte pour la survie dans un environnement hostile, où les ressources sont rares, expliquerait l'individualisme et, selon les auteurs, la force ou la bassesse morales d'hommes pour lesquels la guerre est un état normal, et le pillage, le vol ou le meurtre, un mode de vie.

Une perception qui n'est pas l'apanage du Tchad, ni même de l'Afrique. Pour André Bernand, la violence dans la Grèce antique s'ancre de la même façon dans un « *pays rude* »,

¹ SEN 2000 : 167-168.

dans lequel les « *actes sauvages relevaient d'une lutte pour la vie qui n'épargnait ni les individus, ni les familles, ni les cités* ». L'homme grec affronte seul son destin. L'esprit de vengeance l'habite, « *le crime répond au crime* ». Les institutions démocratiques sont impuissantes à freiner la violence et finalement, « *vivre, c'était vaincre, la vigueur menant à la victoire* »¹.

De tels accents émaillent les descriptions qui sont faites des sociétés du nord du Tchad. Le nomadisme est le caractère commun de groupes que Jean Chapelle inclut dans l'ensemble *toubou**. Que lit-on sur ces Toubous* depuis le XIX^e siècle ? Pour Nachtigal, premier européen à explorer le Tibesti, ce sont des « *montagnards mal famés* », des « *malandrins* » qui exercent « *violences et déprédations* » sur les routes entre Fezzan, Ouaddaï et Bornou. Ils sont certes vigoureux et agiles – « *nul peuple d'Afrique ne supporte mieux la fatigue, la faim et la soif* ». Mais « *les immenses difficultés qui les environnent de toutes parts* » sont responsables de « *la pauvreté de leurs sentiments moraux* ». Ils ne connaissent que le profit, s'adonnent au mensonge, au vol, au meurtre. « *C'est à celui qui fera le plus de tort au prochain* ». Il faut bien survivre dans un milieu ingrat : « *Cette âpreté égoïste au gain est le fait de tous les peuples non civilisés dont la nature a traité le pays en marâtre* »².

Un siècle plus tard, les analyses ont peu changé, même si les jugements moraux sont plus nuancés. Dans un ouvrage qui leur est entièrement consacré, Jean Chapelle a décrit les qualités guerrières des Toubous* : « *Leur résistance à la fatigue, à la faim et à la soif est, en effet, extraordinaire et supérieure à celle de tous les autres nomades. [...]. Les raids qu'ils accomplissent, avec des provisions insignifiantes d'eau et de dattes, dépassent certainement les exploits analogues des autres Sahariens, et ne sont limités que par la résistance de leur monture* »³. La société toubou* érige la violence en valeur : « *Aussi l'activité combattante prime-t-elle toutes les autres en valeur. A ses yeux, aux yeux de sa femme, de ses enfants et des gens qui l'entourent, l'homme est "homme" par le port des armes et par son adresse à les manier* »⁴.

Comme Jean Chapelle, Louis Caron fut officier et administrateur du Borkou-Ennedi-Tibesti. Il se sentit confronté à une violence qu'il interprète ainsi : « *...je me retrouvai, imprégné de tradition paysanne et romaine, et armé de probité candide, au cœur d'une société nomade que l'adaptation à un milieu hostile à l'homme avait fait éclater jusqu'au*

¹ BERNAND 1999 : 420-424.

² NACHTIGAL 1881 : 231-260.

³ CHAPELLE 1982 : 16-17.

⁴ Idem : 329.

niveau de l'individu, et où la violence était toujours sous-jacente ». Dans ce contexte la « paix française » n'était qu'une « paix trompeuse », juste une parenthèse dans une histoire tumultueuse, inapte à venir à bout des nombreux litiges survenant entre des nomades sans Dieu ni loi¹.

Catherine Baroin s'inscrit dans la lignée de ce déterminisme environnemental de la violence : « Il n'est pas exclu de supposer que le caractère guerrier de ces sociétés pastorales soit une conséquence de leur économie ». Mais ce n'est pas tant la rareté des ressources qui est en cause que la vulnérabilité de l'élevage extensif en milieu aride. Une surveillance difficile à exercer, du bétail facile à voler : les pasteurs n'auraient d'autre choix que de se protéger par la violence, l'intimidation et les représailles armées².

Robert Buijtenhuijs a repris ces arguments pour analyser le rôle joué par les Toubous* dans la rébellion du FROLINAT à partir des années 1960. Des razzias précoloniales à la guérilla contemporaine, les Toubous* semblent condamnés à la violence : « Par leur esprit guerrier et par leur mode de vie traditionnel aussi, les Toubou* sont en quelque sorte "prédestinés" à la guerre de guérilla moderne ». La guerre n'est-elle pas par conséquent inévitable ? « On peut donc en conclure que les combattants toubou* ne font que poursuivre leur mode de vie traditionnel en partant en dissidence »³.

Quelles sont les implications d'un tel discours ? Si l'on considère comme Jean Chapelle que les Zaghawa et les Bideyat, groupes d'origine de l'actuel président tchadien, peuvent être rattachés à l'ensemble toubou*, les dirigeants du pays depuis 1979 appartiennent tous à cet ensemble⁴. La violence ouverte ou latente que connaît le Tchad depuis cette date n'apparaît-elle pas alors normale, c'est-à-dire justifiée par le caractère foncièrement guerrier d'une société ? Des « guérilleros-nés »⁵ peuvent-ils faire autre chose que la guerre ?

En écrivant l'apologie d'Idriss Déby, le journaliste Pierre Darcourt poursuit dans la même veine. Les « hommes de fer » combattent les coalisés du GUNT dans l'est du Tchad au début des années 1980 : « Idriss et ses hommes de poudre vivent et circulent dans des déserts de pierre, légers et presque invisibles comme des djinns. Ils supportent sans faiblir la sécheresse de l'air, les températures extrêmes (...) et les brusques refroidissements nocturnes... ». Une vision romantique de la guerre qui masque la barbarie et les exactions qui l'accompagnent, un mythe qui fait du guerrier un héros et de la guerre une épopée : « ...Idriss Déby a une démarche et une fierté de seigneur. [...] il a toute la superbe et la nonchalance

¹ CARON in BAROIN 1988 : 89-92.

² BAROIN 1988 : 13.

³ BUIJTENHUIJS in BAROIN 1988 : 77.

⁴ Voir CHAPELLE 1982 : 135-138.

⁵ BUIJTENHUIJS in BAROIN 1988 : 76.

des grands nomades du nord, surgis du désert ». « *Fiers et prêts à la mort, [ses hommes et lui] ont la gaieté des gens courageux* »¹.

La même tradition littéraire n'omet pas de décrire les autres peuples de l'est du Tchad : ils sont le reflet inversé de ceux du nord, producteurs sédentaires (ou presque) et non plus nomades pilleurs, aussi « *civilisés* », pacifiques et accueillants que les autres sont « *barbares* », violents et inhospitaliers. Les Kodoï, tribu maba au centre du territoire et de l'histoire de l'empire du Ouaddaï, suscitent la sympathie de Nachtigal : « *...il n'est pas dans leurs habitudes d'être activement querelleurs, et de fait ils sont probablement considérés comme le meilleur des peuples du Ouaddaï ; ils sont qui plus est religieux, et leur hospitalité et leur sollicitude envers les membres pauvres de leur tribu sont bien connues. Le mensonge, l'échec pour garder leur mot et le vol sont étrangers à leur nature* »². Un siècle plus tard, Buijtenhuijs confirme le jugement : les habitants du centre-est du Tchad, ces paysans et éleveurs plus ou moins sédentaires, ont un mode de vie traditionnel que tout oppose à celui des guérilleros du nord. C'est pourquoi leur rôle dans la guerre civile tchadienne est infiniment moindre que celui des Toubous*³.

L'interprétation qui fait de l'environnement le déterminant de la violence présente deux dangers. En premier lieu, elle occulte le fait que si le milieu influence l'homme, c'est par la médiation d'une culture dont les normes et les valeurs ne sont pas déterminées par la nature mais construites socialement. Elle fait fi également de la liberté individuelle et des changements qui modèlent les valeurs et les comportements.

En second lieu, elle s'impose comme interprétation des violences contemporaines, pas seulement pour les auteurs cités ci-dessus, mais pour les acteurs de la vie sociale et politique tchadienne. Tout se passe comme si les malversations de l'Etat aujourd'hui s'expliquaient par la violence congénitale des détenteurs du pouvoir, un « *atavisme de guerre et de rapine* »⁴. Du déterminisme *environnemental* au déterminisme *ethnique* de la violence, il n'y a qu'un pas, allégrement franchi. La clé de lecture est simple : les ressortissants du nord sont violents parce que leur environnement les a rendus ainsi ; ils gouvernent donc par la violence. Un raccourci qui n'est pas sans conséquence dans le rapport conflictuel que les groupes ethniques tchadiens entretiennent entre eux.

Il me semble qu'il convient d'adopter, dans l'analyse des liens entre pénuries et conflits, une position médiane entre deux excès : celui qui consiste à éluder la question de la

¹ DARCOURT 1999 : 9-30.

² NACHTIGAL 1971 : 146.

³ BUIJTENHUIJS in BAROIN 1988 : 77.

⁴ LE CORNEC 2002 : 517.

possibilité d'un lien entre crise politique et crise environnementale, et à étudier l'une sans se soucier de l'autre¹, ou à étudier les deux séparément²; et à l'inverse, l'excès du « réductionnisme écologique » qui fait prendre des corrélations pour des causes, sans que l'on s'interroge sur les modalités d'influence des facteurs environnementaux et sur l'importance de cette influence au regard des autres variables qui peuvent contribuer à la violence³.

Car le sujet est complexe et propice à des interprétations contradictoires.

En 2003 paraît un ouvrage de l'Américain Mike Davis, *Génocides tropicaux*, dont l'objectif est de montrer comment la politique coloniale a considérablement aggravé les effets des sécheresses et des inondations d'origine climatique qui affectèrent l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique à la fin du XIX^e siècle. L'« *écologie politique des famines coloniales* » de Davis fait le lien entre la nature et l'action humaine pour tenter d'expliquer les origines du sous-développement. Mais les sources historiques sont lacunaires, notamment pour l'Afrique précoloniale, et les généralisations qui s'ensuivent sont parfois hâtives. Selon Davis, « *les Etats musulmans du Sahel et du Soudan, qui constituaient avec le royaume chrétien d'Ethiopie le dernier bloc substantiel de sociétés indépendantes et militairement puissantes de toute l'Afrique, furent soudain rendus vulnérables par la sécheresse, la famine et le chaos qu'elles entraînaient. [...] les Européens saisirent aussitôt l'occasion d'exploiter la crise au profit de leurs ambitions coloniales* »⁴. Une explication que l'on peut donc résumer ainsi : « *Sécheresse → famine → affaiblissement des empires sahéliens → colonisation* ».

Ce qui vaut pour l'Afrique de l'Ouest ne vaut pas pour tous les empires sahéliens. A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'empire du Ouaddaï se renforce. Son armée acquiert des armes à feu et devient la plus puissante force du Soudan central, une force utilisée pour soumettre l'empire rival du Baguirmi et intensifier les raids esclavagistes vers le sud. Le colonisateur n'affronte pas un ennemi affaibli, mais une véritable machine de guerre dont la résistance est tenace. Les batailles entre troupes françaises et ouaddaïennes à partir de 1905 sont meurtrières. Abéché est conquise en 1909 mais les hostilités reprennent jusqu'en 1911⁵. C'est *après la conquête*, en 1913-1914, que sévit au Ouaddaï la plus meurtrière des famines⁶. D'après les informations recueillies par Issa Hassan Khayar auprès de témoins contemporains de la période, cette famine aurait été causée par les opérations militaires, les

¹ Les analyses les plus complètes de l'histoire politique récente du Tchad occultent le contexte de dégradation climatique dans lequel elle s'est déroulée. Voir notamment BUIJTENHUIJS et plus récemment M. T. BANGOURA.

² Voir par exemple N'DJAFI OUAGA 2001.

³ LE PRESTRE 1997 : 429-430.

⁴ DAVIS 2003 : 151.

⁵ AZEVEDO 1998.

⁶ Voir ci-dessus : 1. B.

impôts et les exactions (incarcérations, travaux forcés) liés à la mise en place de l'administration coloniale directe¹, et qui auraient donné lieu à un exode massif des personnes valides vers le Soudan. Le contexte de sécheresse n'est que subsidiaire par rapport aux effets de la colonisation².

C'est donc l'hypothèse générale de l'ouvrage de Davis qui se trouve ici validée : au Ouaddaï, la politique coloniale a aggravé les effets de la sécheresse. Le schéma causal s'inverse par rapport au précédent : « *Colonisation* → *violences, exactions* → *exil des personnes valides* + *sécheresse* → *famine* ». Il est d'ailleurs permis de supposer ici que c'est la *perception* de la colonisation *comme une agression*, tout autant que des violences effectives, qui suscita une importante émigration des Ouaddaïens vers le Soudan et la désorganisation consécutive du pays.

L'histoire n'est-elle que répétitions ? Le récit suivant laisse une étonnante impression de déjà-vu. Le sultan du Darfour, exaspéré par les raids opérés sur son territoire par les tribus de l'est du Ouaddaï pendant la famine qui affecta les dernières années du règne d'Abdel Aziz, entreprit d'attaquer l'empire voisin. Sur les conseils d'un esclave, il ne prit pas lui-même la tête de l'expédition mais la confia à un prince ouaddaïen réfugié au Darfour suite à une querelle dynastique. L'armée ouaddaïenne fut battue, Muhammad Chérif s'empara du trône pour longtemps³.

Un prince ouaddaïen porté au pouvoir par la puissance voisine, dont il devient *tributaire* ; cette même puissance recueillant ceux qui fuient l'empire voisin pour des raisons politiques : le scénario n'est-il pas aujourd'hui encore familier aux Tchadiens ?

Les conséquences de la sécheresse qui sévit pendant le règne d'Abdel Aziz illustrent le rôle déterminant des choix humains et des facteurs politiques dans l'occurrence des violences. Au Ouaddaï, les contraintes environnementales des dernières décennies ont suscité des stratégies d'adaptation non violentes. Mais l'instrumentalisation politique des situations de pénuries accroît les risques d'affrontement.

¹ Les autorités françaises abolirent le sultanat du Ouaddaï en 1911. Elles le rétablirent en 1935. Voir Chapitre VII, 2.

² KHAYAR 1984 : 135.

³ De 1835 à 1858. NACHTIGAL 1971 : 219-220 et MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 271-272.

B. Une géographie de l'adaptation¹.

Les sociétés sahéliennes ne doivent leur survie qu'à une faculté d'adaptation qui leur permet de résister aux variations climatiques et aux changements des écosystèmes qui en résultent. Cette « *culture d'adaptabilité* »² n'est pas nouvelle, mais elle est davantage mise à l'épreuve quand des sécheresses longues modifient durablement le milieu. Les stratégies mises en œuvre au Ouaddaï depuis les années 1960 ne diffèrent pas de ce qu'elles sont dans le reste du Sahel : *mobilité* et *diversification des activités* créent une « *nouvelle géographie* » du peuplement et de l'utilisation de l'espace.

Le caractère nomade des populations tchadiennes, y compris sédentaires, frappe depuis longtemps ceux qui les côtoient. « *Un groupe humain peut avoir tiré sa subsistance d'une région des siècles durant. Il la quitte un jour, parce qu'il lui apparaît soudain qu'il ne peut plus y vivre [...]. " Le pays s'en va ", disent les gens du Ouaddaï...* »³, et ce sont eux qui partent. Mouvence des hommes, des villages, de la toponymie aussi mais cette fois par méfiance de la politique coloniale et des troubles postérieurs⁴ : la permanence des liens sociaux compte plus que l'ancrage dans le territoire.

Les sécheresses entre 1964 et 1985 ont d'abord affecté la mobilité des éleveurs nomades. Avant les années 1960, ceux de l'est tchadien nomadisaient cycliquement au cours de l'année suivant des trajets méridiens qui leur permettaient de tirer parti de trois zones biogéographiques voisines : saharienne durant l'hivernage, sahélienne, soudanienne en saison sèche. Les plus mobiles ont allongé leurs itinéraires habituels en temps et en distance. Un tiers s'est sédentarisé dans le sud du pays⁵. Depuis 1975, les Arabes Khozam venant de Kalaït transhument jusqu'à la mare de Sido sur la frontière centrafricaine, alors qu'ils s'arrêtaient autrefois sur le Batha. Après la mauvaise saison des pluies de 2004, tous les nomades et semi-nomades du Ouaddaï accélèrent leur descente vers le sud. Ils rejoignent des éleveurs sédentaires (comme les Arabes Salamat) ou sédentarisés il y a 30 ans (comme les Arabes Ouled Malik) autour de Goz Beïda. Les espaces anciennement vierges de la vallée du Bahr Azoum sont saturés, pris d'assaut par les éleveurs et par les agriculteurs, tchadiens et réfugiés soudanais.

Car les agriculteurs comme les éleveurs cherchent à se rapprocher des grands réseaux hydrographiques. Dans le contexte d'incertitude climatique, la nappe d'eau souterraine des

¹ L'expression est de Monique MAINGUET (2003b).

² MAINGUET 2003b : 9.

³ HUGOT 1965 : 153.

⁴ ROCHETTE 1992 : 3.

⁵ CLANET 1994 : 609-610.

ouadis* garantit la possibilité d'abreuver les bêtes et de pratiquer des cultures de décrue sans arrosage jusqu'en avril. Autour d'Abéché, la descente des populations sédentaires vers la vallée des ouadis* a abouti à la mise en culture presque totale des terres des plaines alluviales¹. Le mouvement est d'autant plus spectaculaire quand la vallée est aménagée par un barrage : celui de Tarbaka, construit sous l'impulsion de l'ONG Africare entre 1987 et 1990 au nord-est d'Abéché, permet la mise en culture de 800 ha en période de décrue. Il fait vivre plus de 1000 familles dans 40 villages installés alentour. Il bénéficie de la proximité d'Abéché que 300 ânes approvisionnent quotidiennement en légumes en saison sèche. Le barrage de Matar, sur le Ouadi Chock, est utilisé de la même façon par 500 familles qui cultivent 200 ha².

Les sédentaires ne se contentent pas toujours d'avoir accès aux terres du ouadi* le plus proche. Les sécheresses ont provoqué une migration *générale* des populations du Ouaddaï vers les régions méridionales. Le département du Sila est aujourd'hui peuplé de Maba, de Tama, de Mimi, sédentaires ou semi-sédentaires du centre ou du nord du Ouaddaï venus profiter des potentialités de la zone sud. Le mouvement ne semble pas achevé aujourd'hui : « *Les villages poussent d'année en année* », témoigne un éleveur de la zone.

L'agriculture maraîchère des vallées des ouadis* fait partie intégrante des stratégies de diversification des ressources nécessaires pour pallier les risques pesant sur la céréaliculture et l'élevage. S'y adonnent aussi bien les communautés paysannes que les éleveurs. Mais il apparaît partout au Ouaddaï que la distinction agriculteurs/éleveurs cesse d'avoir un sens. Alors que l'on lit encore dans la littérature grise des ONG qu'autour d'Abéché coexistent des villages d'agriculteurs sédentaires maba et des *furgân** (sing. : *farîg**) d'Arabes nomades, dans la réalité la différence devient imperceptible du fait de la *convergence des modes de vie* : depuis les sécheresses, presque tous les éleveurs pratiquent l'agriculture pour compenser les pertes en bétail et sécuriser leurs ressources ; tous les agriculteurs pratiquent l'élevage, et, comme les éleveurs, investissent quand ils le peuvent les bénéfices de l'agriculture dans l'achat d'animaux. Je rencontrai ainsi autour d'Abougoudam et de Goz Beïda des *furgân** de « *Ouaddaïens* »³, Maba ou Mimi partis en transhumance, et des *damir** devenus permanents d'Arabes qui cultivaient du mil et de l'arachide sur le *gôz**, du sésame, du gombo, du piment et du *berbéré** dans le lit du ouadi* proche, tandis que des membres du groupes conduisaient la transhumance, dispersés en plusieurs *furgân** pour tirer parti au mieux des disponibilités en eau et en pâturage.

¹ ROCHETTE 1992 : 11.

² Chiffres de 2004.

³ Voir note 6 p.31.

Il n'y aurait donc plus au Ouaddaï d'agriculteurs sédentaires et d'éleveurs nomades, mais seulement des *agro-pasteurs*, semi-sédentaires ou semi-nomades, issus de l'agriculture ou issus de l'élevage ? Quelques groupes de pasteurs ne pratiquent pas d'activités agricoles. C'est le cas des chameliers des marges sahariennes, des Arabes Zaghawa qui transhument entre Kalaït et Am Timan avec des troupeaux considérables ou des Arabes Salamat demeurant toute l'année sur le Bahr Azoum. Mais dans l'ensemble, la distinction des activités n'est plus pertinente pour catégoriser les ethnies.

Il résulte de cette évolution une imbrication à la fois sociale et spatiale des groupes beaucoup plus forte qu'avant les sécheresses. Les uns ne sont plus des inconnus pour les autres, tous se côtoient et doivent cogérer des ressources sur lesquelles s'accroît la pression : si les agriculteurs font de l'élevage et les éleveurs de l'agriculture, la charge pastorale augmente en même temps que la concurrence pour les terres cultivables. Deux systèmes extensifs en extension spatiale : Est-ce chose possible sans conflit ?

Mes différents interlocuteurs au Ouaddaï semblaient avoir sur l'appréciation de cette situation des avis contrastés, dépendants à la fois de leur propre perception du milieu, et de ce qu'ils se croyaient autorisés à me dire sans redouter d'incidence fâcheuse sur leurs relations avec autrui. Des témoignages parfois contradictoires confirment tout de même que ce n'est pas tant l'espace qui est un enjeu au Ouaddaï que l'accès à l'eau. C'est pourquoi c'est en saison sèche, entre le Ouadi Bithéa et Manguaigne au Salamat, que la concentration des hommes et des animaux est perçue comme problématique. Là stationnent les troupeaux, d'autant plus longtemps que la saison des pluies a été mauvaise, alors que le lit des ouadis* est rendu inaccessible presque toute l'année par l'accroissement des superficies cultivées. « *On ne sait même plus où aller* », disent les éleveurs, qui déplorent que les zones qui leur étaient autrefois réservées soient aujourd'hui mises en culture, non par les paysans installés depuis longtemps qui continuent de respecter les règles, mais par de nouveaux arrivants, éleveurs eux-mêmes parfois.

Le processus de mutation des modes de vie n'est donc pas achevé. Mais le « *génie créateur* »¹ des peuples sahéliens est confronté à ses propres limites. D'abord, la mobilité des pasteurs est une stratégie d'adaptation, une « *réponse à posteriori* »², et non une anticipation des aléas. « *Le pays tchadien n'est pas encore complètement conquis par l'homme* », écrivait Pierre Hugot en 1965³. La mobilité est rendue nécessaire par la soumission aux contraintes naturelles et l'échec de l'intensification.

¹ MAINGUET 2003b.

² CLANET 1994 : 618.

³ HUGOT 1965 : 153.

Ensuite, les évolutions en cours sont créatrices d'inégalités : elles agrandissent l'écart entre ceux qui s'en sortent bien – les éleveurs les plus mobiles, les paysans qui s'engagent dans la production et la commercialisation des cultures maraîchères – et ceux dont la survie est à peine assurée par de trop maigres ressources. Les premiers ont une faculté de réaction aux changements que les autres n'ont pas, et qui les contraignent à s'appauvrir ou à rechercher d'autres activités¹. Selon J.-C. Clanet, 10 à 15 % des pasteurs auraient totalement abandonné l'élevage après les sécheresses des décennies 1960 à 1980².

L'émigration des jeunes actifs issus du monde rural vers Abéché, vers N'Djamena ou vers les pays limitrophes peut être interprétée différemment, selon qu'elle s'inscrit dans une stratégie familiale délibérée de promotion sociale par les études ou par l'accès à une profession rémunératrice, ou qu'elle est une échappatoire à la misère, dont le profit est alors incertain. Elle touche toutes les familles. Elle accroît l'extensivité des systèmes par soustraction de main d'œuvre, sans donner lieu à un investissement technique en compensation.

Enfin, la convergence des modes de vie des nomades et des sédentaires vers une intégration agriculture/élevage n'a pas seulement pour cause la nécessité de diversifier des ressources amoindries par les sécheresses. Il m'a peu à peu été révélé au Ouaddaï la prégnance de l'héritage des années de guerre civile sur les relations humaines. L'éclatement du FROLINAT en plusieurs tendances à partir de la fin des années 1970 a provoqué des affrontements entre « Arabes » pro-libyens et « Ouaddaïens ». Transposées dans le monde rural, ces fractures semblent avoir rompu des solidarités anciennes. Les Ouaddaïens sédentaires cessèrent de confier leurs animaux à la garde des éleveurs arabes pour s'en occuper eux-mêmes ; les autres, qui ne pouvaient plus acquérir de mil et de légumes en échange de leurs services, se mirent à cultiver. Ce serait donc une erreur d'interpréter la convergence des modes de vie dans le sens d'un rapprochement des différents peuples qui vivent au Ouaddaï. Car elle manifeste au contraire la rupture de la confiance mutuelle, et la volonté de se passer de l'autre.

Dans le département du Sila, l'enjeu n'est pas aujourd'hui l'accès à la terre. De l'espace demeure disponible. Mais ce sont les autochtones sédentaires (dadjo) qui détiennent le pouvoir politique et symbolique que confère la propriété foncière. Les Arabes, dont certains sont autochtones, se sont vus accorder par le sultan du Dar Sila un droit d'usage de terres. Mais leurs chefs de tribus demeurent l'équivalent de « chefs de canton sans terres ». De

¹ MATHIEU et TABUTIN 1996 : 152.

² CLANET 1994 : 614.

même, des Ouaddaïens nouveaux venus dans la région ont demandé que leur soient attribués des cantons, moyen d'accès à une légitimité traditionnelle. Leur recrutement récent par des *janjawid** tchadiens est à interpréter dans le contexte de cette rivalité qui les oppose aux Dadjjo¹.

Il faut donc se départir d'un certain angélisme qui consiste à mettre l'accent sur les capacités d'adaptation des peuples sahéliens. Car elles sont bien réelles, mais elles trouvent leurs limites dans la stagnation des techniques, et elles n'évitent pas que les structures sociales deviennent inopérantes dans la résolution de conflits instrumentalisés par le pouvoir politique.

C. La variable clé est sociopolitique².

Pour Jean Gallais, une des spécificités du monde tropical réside dans le lien qu'y entretiennent les risques naturels et la violence. L'enchaînement risques-violences est le meilleur indicateur du niveau de développement d'un pays : alors que dans les pays industrialisés, des mesures de prévision, de protection et de reconstruction évitent que les risques n'entraînent des violences, dans les pays du Sud « *risques et violences se suivent, l'un annonçant l'autre* »³. Pourtant, y compris dans les pays du Sud, « *il n'est pas inéluctable que les risques naturels débouchent sur des catastrophes, des "violences" faites à l'homme* »⁴. Pour deux raisons : en premier lieu, il existe dans les sociétés traditionnelles des procédures de règlements des conflits qui limitent le niveau de violence ; en second, la violence elle-même nécessite des moyens qui font défaut dans les situations de grande pénurie.

Une distinction s'impose entre les « *conflits* », devenus plus nombreux entre les peuples sahéliens en compétition pour des ressources raréfiées, et la « *violence* » qui n'en est le corollaire qu'à des conditions qu'il faudra élucider. Au Ouaddaï, la majorité des conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs, ou à l'intérieur de ces deux groupes, font l'objet de règlements pacifiques par les protagonistes eux-mêmes, ou par leurs représentants traditionnels ou administratifs. Les nomades sont organisés en tribus (*gabîle*) réunissant plusieurs fractions de tribu (*khashim-beyt*) qui gardent la mémoire d'une origine commune. Les chefs de tribu et de fraction disposent de représentants (*khalifa*) dans les zones d'accueil qui veillent aux intérêts de leurs pairs et informent les autorités locales de leurs mouvements et des difficultés qu'ils rencontrent. Pour un champ ou un jardin détruits par des animaux,

¹ TUBIANA J. 2008b : 12 et 55.

² LE PRESTRE 1997 : 440.

³ GALLAIS 1994 : 7-8.

⁴ BRUNEL 2002 : 75.

pour une aire de transhumance mise en culture, pour une dispute au sujet de l'usage d'un puits, la plupart du temps la médiation des chefs de tribu et des chefs de canton, parfois celle des sultans, suffisent à rétablir des relations de bon voisinage.

Les vols de bétail constituent une habitude ancienne dans les sociétés pastorales de l'est tchadien. Ils sont l'occasion pour les jeunes hommes de faire valoir leurs qualités physiques. Selon Jean Clanet, ils servent surtout à tester la solidité des réseaux d'entraide clanique. Dans leur forme traditionnelle, ils ne concernent qu'un petit nombre d'animaux, et donnent lieu à une violence très mesurée, grâce au système de compensation rigoureux prévu par le règlement coutumier. En cas de meurtre, le système de la *diyya** engage la responsabilité collective du clan : le paiement du « *prix du sang* » permet d'enrayer le cycle de la vengeance et d'éteindre les querelles les plus graves¹. En 2003, sur 165 jugements rendus au tribunal correctionnel d'Abéché, 8 % concernaient des vols de bétail : une judiciarisation qui ne met pas fin à ces pratiques, et qui occulte le rôle toujours déterminant des modes de règlement traditionnels des conflits.

L'autre raison qui explique que les situations de pénurie n'entraînent pas forcément des violences tient à la gravité des pénuries elles-mêmes. Préoccupées par la « *reproduction simple* »² de l'existence, les populations rurales sont dans l'ensemble incapables de mobiliser les ressources nécessaires à une mobilisation sociopolitique. Ce sont ceux dont le combat pour l'amélioration de leur condition serait le plus légitime qui, pris dans une lutte quotidienne pour la survie, sont les plus éloignés des engagements violents³. Finalement, est-il permis de penser qu'au regard de l'inconfort, des privations et des injustices subis par la population rurale, le niveau de violence au Ouaddaï apparaît plutôt faible ? Pas de soulèvement en masse, mais des groupes divisés ou des individus isolés qui font régner une menace d'insécurité sur une majorité silencieuse.

Pourtant, tous les témoignages font état d'un changement de nature de la violence dans les dernières décennies. Celle-ci a crû en intensité. Pour les éleveurs, il est intolérable que les vols de bétail soient aujourd'hui le fait de bandes armées capables de les tuer et de s'emparer de plusieurs centaines de têtes. Depuis 1979 la guerre civile a contribué à la prolifération des armes à feu. La proximité de la frontière avec le Soudan permet le repli des malfaiteurs avec les troupeaux volés.

Mais c'est la *politisation de la violence* qui transforme la lecture des conflits au Ouaddaï. En 1990, accède à la tête de l'Etat tchadien un membre des communautés Bideyat et

¹ CLANET 1994 : 424-433.

² MATHIEU et TABUTIN 1996 : 142.

³ LE PRESTRE 1997 : note p. 441.

Zaghawa⁴ de l'est du pays. Cette prise de pouvoir est permise par des alliances qui se calquent sur les relations entretenues auparavant par les groupes pastoraux au niveau local. Il en résulte un accaparement des ressources par le groupe au pouvoir, ses alliés et leurs apparentés, aux dépens d'une masse d'exclus⁵. Chaque exaction est alors interprétée à la lumière de cette situation, et chaque conflit donne lieu à un positionnement politique. Les événements survenus en 1993 et 1994 sont à cet égard exemplaires : une affaire de vendetta liée à un vol de chameaux donne lieu au massacre d'une centaine de civils dans le village de Gniguilim, dans le canton Ouadi Hamra, le 4 août 1993. Les agresseurs sont Bideyat ou Zaghawa. Les Ouaddaïens se mobilisent et protestent, d'abord à Abéché, puis à N'Djamena. Parmi eux, des Maba s'organisent en mouvement politique au Soudan. Des affrontements entre l'armée nationale et les Ouaddaïens font environ 1000 morts à Abéché et dans les environs à la fin du mois de janvier 1994. Le chef de l'Etat lui-même se rend à Gniguilim pour « *racheter les morts* ». Les villageois lui offrent un cheval blanc pour sceller la réconciliation⁶.

Pour les observateurs extérieurs, la difficulté d'analyser les conflits tchadiens tient au glissement permanent des catégories : des conflits sociaux sont lus comme des conflits ethniques, qui revêtent eux-mêmes un habillage politique. Le règlement de ces conflits emprunte aux procédures traditionnelles en laissant entières les causes de grief.

La confusion des genres est permanente : le 17 octobre 2006, un mouvement d'opposition armée au régime tchadien déclarait dans un communiqué avoir « *vaillamment riposté avec bravoure et brio, faisant pour une nième fois échec aux visées machiavéliques des fourches obscures du tyran Idriss DEBY, venues de la localité d'Adé et de Moudeïna pour y semer encore mort et désolation parmi les paisibles populations civiles* »⁴. Le lendemain, l'agence Reuters donnait la parole à des villageois et à des responsables du HCR présents dans la même zone, pour lesquels la mort et la désolation avaient été répandues ... par des rebelles tchadiens, alliés à des *janjawid**, les milices supplétives de l'armée soudanaise. Selon ces témoignages, dix villages avaient été attaqués, dans un premier temps par des *janjawid** à cheval accompagnés d'Arabes tchadiens, puis par des rebelles tchadiens circulant dans des Toyota et faisant usage d'armes lourdes. Les attaquants s'étaient emparés du bétail et des réserves de nourriture avant de brûler les maisons. Ils avaient tué plus de 100 personnes – y

⁴ « *Les populations auxquelles les Arabes ont donné les noms de Zaghawa et Bideyat s'appellent eux-mêmes "Beri". Les Zaghawa vivent plutôt en zone sahélienne, majoritairement au Soudan, tandis que les Bideyat vivent plutôt en zone saharienne, et essentiellement au Tchad* ». TUBIANA J., 2005 : 9.

⁵ CLANET in BAROIN et BOUTRAIS 1999 : 649-666.

⁶ Voir Chapitre IV, 3. B. pour un développement et une analyse plus approfondis de ces événements, reconstitués à partir des récits de témoins directs.

⁴ « *Violents affrontements entre les forces du RND du colonel Hassaballah et celles du gouvernement à NDJERIMA* », Alwihda, 17 octobre 2006.

compris des femmes et des enfants – et provoqué la fuite d’au moins 3000 autres, dont certaines avaient rejoint le camp de réfugiés soudanais de Goz Amir, près de Koukou Angarana¹. Deux semaines plus tard, un représentant du HCR à Koukou revenait sur ces événements, les interprétant comme des « *violences interethniques* » dues à des « *disputes entre une ethnie arabe et les noirs africains dadjo [de la région de Goz Beida]* », un schéma prévalant dans la lecture du conflit du Darfour : « *Tout d’un coup il y a eu la guerre dans notre village...* » racontait un « *déplacé dadjo* » selon lequel certains attaquants « *portaient des uniformes militaires* » mais « *n’avaient pas de véhicules* »²...

Exactions, conflits ethniques, rébellions, guerres : on retrouvera plus loin des exemples de ces « *constellations de conflits* »³ dans lesquelles les acteurs eux-mêmes tiennent plusieurs rôles à la fois, au gré d’allégeances fluctuantes⁴.

La violence ne résulte donc pas mécaniquement de situations de pénuries qui seraient elles-mêmes causées par la croissance démographique et la dégradation de l’environnement. « *Dans tous les cas, il demeure extrêmement difficile de débrouiller les fils écologiques, culturels, sociaux, économiques et politiques des conflits observés* »⁵. C’est cet écheveau qu’il nous faut démêler. Une conjonction de facteurs – et non un enchaînement causal simple – forme la cause profonde des troubles. Elle nous oblige à élargir notre champ d’étude au fonctionnement du territoire et de l’Etat, et à remonter une histoire faite de confrontations.

Pour l’heure, la guerre qui ravage le Darfour soudanais depuis 2003 ajoute des facteurs supplémentaires de violence dans l’est du Tchad.

¹ HANCOCK S., « Janjaweed, rebels spread Darfur bloodshed to Chad », Reuters, 18 octobre 2006.

² CONWAY M., « Alors que la peur s’abat à nouveau sur l’est tchadien, l’oubli guette les déplacés internes », UNHCR, 1^{er} novembre 2006.

³ GOETSCHEL et PECLARD 2006 : 99 et 103.

⁴ Voir Chapitre IV, 2 et 3.

⁵ LE PRESTRE 1997 : 440.

CHAPITRE II

La guerre du Darfour et l'aggravation des tensions

« Nous venons de Goubé, à 75 kilomètres d'El Geneina. Notre village a été attaqué par peut-être 4000 Arabes janjawid ! Ils étaient à cheval, à pied ou à dos de chameau. C'était comme une razzia. Une section s'occupait de la population, une autre ramassait le butin, une autre volait le troupeau... 15 personnes ont été tuées dans le village. Sept ou huit sont mortes ensuite de leurs blessures... C'était la débâcle... Des gens se sont perdus dans la brousse. On est resté trois mois sur la frontière, dans le village [tchadien] de Mouray. On remercie les autochtones. Ils ont donné un sac de sorgho à chaque famille... Il n'y avait pas d'aide... et pas de sécurité : on était trop exposé. Les janjawid* ont tué sept personnes à Mouray même... ».*

Témoignage d'un réfugié massalit, camp de Goz Amir, 25 mars 2004.

« Le sultan, le HCR et [les autorités] sont venus me demander si j'accepterais la présence d'étrangers sur mes terres. Le sultan a expliqué le problème du Darfour J'ai accepté, car je ne soutiens pas les Arabes du Soudan. Le HCR m'a dit : " Si tu es d'accord, toi aussi tu auras ta part ". Mais jusque là on n'a rien vu... Maintenant nos champs sont occupés par le camp de réfugiés. Leurs animaux ont détruit des récoltes. Les réfugiés coupent le bois, ils volent des chèvres, ou des arachides dans les champs... ».

Témoignage d'un chef de tribu arabe, *dâmre** de Djabal, 8 mai 2005.

A partir de février 2003, dans la région la plus occidentale du Soudan, au Darfour, une insurrection contre le gouvernement suscite une répression des plus brutales, dont les conséquences atteignent le Tchad voisin dès le mois d'avril. Presque aussi grand que la France et divisé en trois Etats depuis 1994¹, le Darfour connaît une violence endémique depuis la grande famine de 1984-1985. Mais en 2003 la violence change de nature et d'échelle : les « *tueries ordinaires* », qualifiées par le gouvernement d'actes de banditisme ou de pillages, font place à une rébellion organisée, lourdement armée, et dont les revendications politiques prennent sens dans le contexte des négociations de paix ouvertes depuis 2000 avec le SPLA (*Sudan People's Liberation Army*), qui sont sur le point de mettre fin à une guerre civile nord-sud vieille de 20 ans².

Le Tchad reçoit « *naturellement* » les populations fuyant la violence de la contre-insurrection. En septembre 2003, MSF recense 10 000 réfugiés le long de la frontière. Ils sont environ 100 000 en janvier 2004, au moment de l'implantation par le HCR du premier camp, celui de Farchana, à 110 kilomètres à l'est d'Abéché. Aujourd'hui (août 2008), 243 000 réfugiés soudanais sont hébergés dans 12 camps, localisés dans les régions du Ouaddaï et du Wadi Fira, et dans le département de l'Ennedi Est.

¹ Soit le Nord-Darfour, le Sud-Darfour et le Darfour occidental. Le Nord-Darfour et le Darfour occidental sont limitrophes du Tchad sur toute sa frontière orientale.

² PRUNIER 2005 : 153-159.

La question qui m'intéresse a trait aux répercussions de ces mouvements de populations en terme de pénurie et de violence : dans quelle mesure la présence des réfugiés aggrave-t-elle les difficultés d'accès aux ressources renouvelables ? L'aide internationale empêche-t-elle les tensions entre réfugiés et populations locales dans ce contexte de compétition accrue ?

Les liens historiques et ethniques entre les peuples du Tchad et du Soudan ont conduit les hôtes tchadiens à faire preuve de solidarité avec les réfugiés, alors que l'aide internationale tardait à arriver. Mais cette solidarité rencontre des limites : elle ne dépasse pas certains clivages ethniques, et, quand la pénurie frappe durement les populations locales au nord du Wadi Fira, il n'est plus aucun lien qui tienne.

La dégradation de l'environnement est à la fois une cause indirecte de la guerre du Darfour, et sous une forme plus sévère, une conséquence de cette même guerre au Darfour. Dans quelle mesure est-elle la cause des déplacements vers le Tchad ? La destruction de l'environnement est aussi une conséquence grave – et à laquelle on ne voit pas comment on pourrait remédier à court terme – de la sédentarisation de dizaines de milliers de personnes dans des zones semi-arides déjà fragilisées.

L'arrivée d'une aide internationale massive, destinée presque entièrement aux réfugiés, crée des inégalités en défaveur des autochtones, ou entre eux, certains tirant parti mieux que les autres de la collaboration avec les organisations internationales. Paradoxe déjà constaté ailleurs : loin d'apaiser les tensions, l'aide en crée de nouvelles, tout en injectant les ressources nécessaires à la prolongation du conflit qui justifie sa présence.

1. **« Les réfugiés sont nos frères ».**

A. La parenté ethnique.

Maintes fois entendue, l'affirmation par les populations du Ouaddaï de leur proximité fraternelle avec les réfugiés du Darfour est polysémique. Elle manifeste d'abord la parenté culturelle entre les Tchadiens du centre-est et les Soudanais. Mais elle a un sens plus précis et plus concret pour des peuples vivant depuis longtemps de part et d'autre d'une frontière qui fut celle des sultanats du Ouaddaï et du Darfour avant de séparer des Etats modernes. Enfin la revendication d'une solidarité avec leurs « frères » soudanais en rébellion prend une

dimension particulière pour les Zaghawa du Tchad, et complique le règlement du conflit en mettant en porte-à-faux le chef de l'Etat tchadien, lui-même bideyat¹.

« *Les réfugiés sont nos frères* » parce que le Soudan est un « *pays frère* » du Tchad. Aux mêmes latitudes sahéliennes, sur la même ligne de contact entre Afrique « *arabe* » et Afrique « *noire* », le Soudan incarne le rêve oriental des Tchadiens musulmans : pays de la douceur de vivre, du raffinement de la langue, de la science religieuse, il est, « *pour une bonne partie de la population du Ouaddaï, [...] la seule réalité culturelle dans laquelle elle se reconnaît* »², elle qui refusa obstinément l'incursion occidentale que représentait la colonisation. Combien les Tchadiens sont-ils au Soudan ? En 1979, l'ambassade du Tchad à Khartoum en recensait 500 000. Ils avaient fui la colonisation, la guerre ou la sécheresse. Beaucoup ne comptaient pas revenir au Tchad³. L'émigration temporaire des jeunes ruraux du Ouaddaï est un phénomène constant depuis les années 1930 : les « *chakhala* », dont la plupart sont employés comme ouvriers agricoles dans la Gezireh, reviennent souvent démunis mais proprement vêtus, et leurs récits imagés de la modernité soudanaise suscite d'autres vocations au départ⁴.

Les réfugiés soudanais ne sont donc pas des étrangers. Les Occidentaux travaillant dans l'humanitaire au Ouaddaï ont toutes les peines à distinguer qui est soudanais et qui est tchadien : ni la langue, ni la religion, ni le nom, ni l'apparence ne sont des indices évidents d'appartenance à l'un des deux pays « *jumeaux* »⁵.

C'est d'autant plus vrai quand les liens ne sont pas seulement culturels, mais ethniques et même familiaux. Le tracé de la frontière tchado-soudanaise a coupé en deux des ethnies : les Beri (Zaghawa et Bideyat), les Tama, les Massalit, les Dadjo ou certains groupes arabes vivent de part et d'autre de la frontière. Dans l'histoire récente, ils ne cessent de jouer de cette double appartenance, fuyant dans les deux sens au gré des événements. La frontière ouvre sur un refuge permettant d'échapper à la violence politique et aux aléas climatiques. Les Ouaddaïens furent ainsi la colonisation française, puis la répression brutale de la rébellion du FROLINAT par le régime de Tombalbaye entre 1965 et 1969. Le Dar Massalit, autour d'El Geneina au Soudan, entretient des liens forts avec le Tchad : avant la sécheresse des années 1980, il est le grenier d'une grande partie de l'est tchadien : les céréales transitent vers l'ouest, tandis que le bétail passe la frontière dans l'autre sens. Les débuts de la guerre civile au Tchad renforcent cette intégration, en rendant difficile l'approvisionnement de l'est à partir de

¹ Voir note 1 p.70.

² SOULOUM 1999.

³ KHAYAR 1984 : note 8 p. 211.

⁴ SOULOUM 1999.

⁵ *Idem*.

N'Djamena. Le sultan de Dar Massalit – qui revendique une allégeance de son peuple des deux côtés de la frontière – soutient alors différentes factions rebelles, dont celle d'Hissène Habré. Au moment où la sécheresse frappe le Soudan en 1984, le Dar Massalit héberge 120 000 réfugiés tchadiens. C'est parce que ceux-ci ne rentrent pas au Tchad à l'arrivée des pluies en 1985 que la région connaît une famine meurtrière¹. 4 400 Tchadiens sont toujours présents à El Geneina quand 40 000 Massalit affluent en 1999 dans la sous-préfecture d'Adré, à la suite de troubles entre pasteurs massalit et « Arabes » violemment réprimés par Khartoum². Passée la phase d'urgence, le SECADEV, ONG nationale, tente d'installer ces réfugiés en les organisant en groupements et en leur fournissant des outils, mais pas de vivres. Finalement les réfugiés repartent au Soudan en 2001-2002. Existences ballottées : certains d'entre eux sont à nouveau réfugiés dans les camps du Ouaddaï à partir de 2003.

Rien d'étonnant alors à ce qu'il y ait dans ces camps de réfugiés « soudanais » des Moubi du Guéra chassés par Tombalbaye après la révolte de Mangalmé en 1965 ; que des Dadjo et des Massalit retrouvent au Tchad des « parents » ; que des réfugiés contractent des mariages avec des autochtones, et que beaucoup n'envisagent pas de repartir.

La position particulière des Zaghawa et des Bideyat du Tchad envers ceux du Soudan aujourd'hui en rébellion s'explique par le rôle joué par ce dernier dans l'accession au pouvoir d'Idriss Déby. Entrés en dissidence contre Hissène Habré à partir de 1988, les Zaghawa trouvent refuge au Darfour où ils bénéficient du soutien du régime d'Omar El-Béchar. Grâce à l'aide des Zaghawa soudanais, Idriss Déby renverse Hissène Habré en décembre 1990, au terme d'une contre-offensive partie du Darfour. Si les combattants zaghawa sont renvoyés au Soudan après la prise de pouvoir d'Idriss Déby, les Zaghawa du Tchad n'en demeurent pas moins redevables à leurs « frères » et concluent avec eux un accord selon lequel ils leur viendront en aide dès qu'ils en feront la demande³.

Il ne s'agit pas ici de refaire l'historique du conflit du Darfour⁴. Il m'intéresse en tant qu'il permet d'expliquer ce qui se joue au Tchad. Quelles lectures sont faites de cette guerre ? Elle est présentée au monde comme un conflit entre des « tribus africaines », les *zurga*⁵ For, Massalit ou Tama, agriculteurs de la partie centrale du Darfour, et des pasteurs qualifiés d'« Arabes ». Dans la réalité rien n'est moins simple. Parce que les uns et les autres sont

¹ DE WAAL 1989 : 228-237.

² PRUNIER 2005 : 134.

³ MARCHAL, 2004c : 133.

⁴ Sur ce sujet voir notamment R. MARCHAL, PRUNIER 2005 et l'*Africa Report* n°76 de l'International Crisis Group.

⁵ « En arabe classique "zurga" [...] voudrait dire les "Bleus" ou les "Sombres". Mais dans l'arabe dialectal soudanais utilisé au Darfour, le mot veut dire les "Noirs", c'est-à-dire les Africains, et il a une connotation nettement péjorative ». PRUNIER 2005 : note p. 30.

noirs ; parce que tous sont musulmans et revendiquent une arabité qui les rattache à la civilisation musulmane ; parce que certains groupes « *africains* » comme les Zaghawa ou les Meidob sont des éleveurs, et qu'une partie des pasteurs « *arabes* » s'est sédentarisée. Le clivage « *Africains / Arabes* » n'a donc de pertinence ni biologique, ni culturelle, ni socio-économique. Il résulte d'une construction politique favorisée par les interventions extérieures, utilisée par le gouvernement et intériorisée par les acteurs du conflit.

Ceux-ci sont, côté « *arabe* », les *janjawid**, ces cavaliers tantôt bandits des grands chemins, tantôt combattants de milices organisées, armées et rétribuées par Khartoum. Ils ont déjà été utilisés à la fin des années 1980 contre les For. A partir de mai 2003, ils sont lancés dans la répression de la rébellion née en février.

La *Sudan Liberation Army* (SLA) est d'abord le principal mouvement rebelle. Il est essentiellement composé de Zaghawa, y compris tchadiens, mais comprend aussi des For, des Massalit ou des Meidob, et milite pour le développement du Darfour. Le second mouvement apparaît en mars 2003 : le *Justice and Equality Movement* (JEM) se distingue du premier, qui est résolument laïc, par ses liens avec l'ancien dirigeant islamiste Hassan Al-Turabi. Il regroupe surtout des Zaghawa Kobe. Il nourrit des prétentions nationales, visant la prise de pouvoir à Khartoum. La rébellion n'est donc pas unie. Au sein de la SLA, l'alliance Zaghawa-For est fragile¹. En novembre 2004, des combats importants ont lieu dans le Djebel Marra entre les deux mouvements rebelles². Entre temps, en mars 2004, est apparu un petit mouvement dissident du JEM, le *National Movement for Reform and Development* (NMRD), regroupant des Zaghawa Kapka, encouragés et armés par Idriss Déby. La solidarité ethnique transfrontalière nourrit le conflit. Alors que le président tchadien tentait de se présenter en médiateur dans le conflit du Darfour, la tentative de coup d'Etat qui a lieu à N'Djamena en mai 2004 équivaut à sa « *mise au pas* » par son entourage zaghawa qui le contraint à un soutien accru à la rébellion³.

Après plusieurs tentatives de négociations infructueuses entre le gouvernement soudanais et les groupes rebelles, un accord de paix est signé le 5 mai 2006 à Abuja. Mais il n'engage qu'une faction de la SLA. Le *Groupe des 19* rassemble fin 2006 la plupart des factions du SLA hostiles à l'accord d'Abuja. Il forme avec le JEM une nouvelle alliance rebelle, le *Front National de la Rédemption* (NRF), soutenu par l'Erythrée et le Tchad. Le NRF inflige une défaite désastreuse à l'armée soudanaise sur la base de Kariari, près de la frontière tchadienne, le 7 octobre 2006. Mais il est aussitôt divisé entre les factions proches du

¹ TUBIANA J. 2005 : 16-19.

² PRUNIER 2005 : 203.

³ Idem : 193-194.

régime tchadien et celles qui demeurent soucieuses de préserver leur indépendance¹. Finalement, l'accord de paix intensifie la violence entre le gouvernement soudanais et les factions non signataires.

La fragmentation des groupes rebelles augmente. Ils seraient en 2007 plus d'une vingtaine, regroupant parfois seulement un leader et son clan². Les rebelles conservent toutefois une capacité militaire importante : le 10 mai 2008, le JEM parvient à attaquer Omdourman, un faubourg de Khartoum, portant pour la première fois la guerre du Darfour aux portes de la capitale.

Après l'accord d'Abuja, le mécontentement grandit dans la communauté arabe du Darfour (représentant un tiers de la population de la région). Les civils arabes sont les victimes oubliées du conflit, tandis que les *janjawid** s'estiment insuffisamment récompensés par Khartoum. Des leaders arabes s'associent aux rebelles du Darfour ou signent avec eux des traités de non-agression. D'autres créent leur propre groupe rebelle pour dénoncer le sous-développement de leur région, comme Anwar Ahmad Khater, fondateur mahamid du *Sudanese Revolutionary Front*³.

L'imbrication des appartenances nationales, ethniques et politiques rend la lecture de ce conflit éminemment complexe. A partir de mars 2004, la presse occidentale commence à parler de « *génocide* » : une simplification qui continue de prévaloir aujourd'hui dans les instances internationales, comme en témoigne la demande d'inculpation pour « *génocide* » du président soudanais par Luis Moreno Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale, le 14 juillet 2008⁴.

En 2003 et 2004, le caractère génocidaire des violences commises par les *janjawid** ne fait aucun doute. Mais il est difficile de démontrer l'intentionnalité de la destruction *totale* des *zurga* par le régime soudanais ; à ceux-ci est parfois laissée une possibilité de fuite, la frontière tchadienne étant une porte de sortie⁵.

¹ TUBIANA J. 2008b : 43.

² Jérôme TUBIANA, Communication (non publiée) à la Cour nationale du droit d'asile, Montreuil, le 23 octobre 2007.

³ FLINT et DE WAAL 2008 : 257-262.

⁴ Natalie NOUGAYREDE, « La possible inculpation du président soudanais pour "génocide" au Darfour jette le trouble », *Le Monde*, 8 août 2008.

⁵ Sur la question : « *Y a-t-il eu un génocide au Darfour ou pas ?* », voir l'analyse incisive de Gérard PRUNIER, 2005 : 244-258.

B. Au début, le partage.

Quand une vague de violences « *interethniques* » frappe à son tour l'est du Tchad en octobre 2006, obligeant des milliers de villageois à se réfugier dans le camp de Goz Amir, les travailleurs humanitaires s'empressent de noter « *l'agréable surprise* » qu'ils trouvent dans ce camp : des réfugiés soudanais ayant commencé à dresser des listes de Tchadiens déplacés pour qu'ils bénéficient eux aussi des distributions de nourriture : les Soudanais se sont souvenus que « *de nombreux Tchadiens nouvellement déplacés [les] avaient eux-mêmes accueillis quand ils ont fui le Darfour* »¹...

Les organisations humanitaires ne manquent jamais une occasion de rappeler la solidarité qui fut celle des populations locales envers les réfugiés soudanais pendant les mois qui précédèrent l'arrivée de l'aide. Leitmotiv heureux dans un contexte de désolation et de violence, et conforme à l'idée que les Occidentaux se font de la solidarité africaine. Ces « *Africains* », chefs traditionnels ou autorités administratives, ne tiennent pas à les décevoir et rappellent à l'envi la charge que ces nouveaux venus ont représenté pour les communautés proches de la frontière. Une façon de dire leur respect des usages de l'accueil, et d'appeler à leur tour à l'aide.

En août 2006, le SECADEV, présent de longue date dans la région, donne la parole au chef de canton de Guergné, autour de la localité frontalière d'Adré : « *Mon canton a été le premier à accueillir les réfugiés au tout début de leur arrivée massive depuis le Darfour Nous avons partager nos terres, nos ressources, notre pain pour les aider* ». Car l'arrivée des organisations internationales ne fut pas immédiate, alors que l'ONG nationale fit ce qu'elle put, avec ses moyens limités : « *Dès le début, avant même l'arrivée du HCR et des organisations internationales, le SECADEV était avec nous pour les aider...* »².

Il y eut effectivement un décalage entre les premières mises en garde sur la gravité de ce qu'il se passait et le début de la réponse humanitaire. Lorsque les premiers réfugiés franchirent la frontière en avril 2003, c'est un représentant du HCR en poste dans le sud du Tchad pour l'accueil de réfugiés centrafricains qui alerta l'agence sur la situation à l'est du pays. Le HCR dépêcha alors sur place une mission avec peu de moyens. Celle-ci fit le constat que les réfugiés n'étaient pas aussi nombreux qu'annoncé, pensa la crise contenue et se retira³.

L'ONG Médecins Sans Frontières multiplia pourtant dès septembre 2003 les appels à l'aide. Une équipe de MSF Belgique envoyée sur la frontière constatait déjà à cette date que

¹ CONWAY M., article déjà cité, UNHCR, 1^{er} novembre 2006.

² Propos rapportés par Thibault MAYAUD, SECADEV Abéché, 28 août 2006.

³ Entretien avec l'administrateur principal chargé des situations d'urgence, HCR Abéché, 21 janvier 2004.

les ressources des Tchadiens qui accueillait des réfugiés à Tiné et à Birak n'allaient pas suffire compte tenu de l'ampleur de l'afflux, et que « *toutes les conditions [étaient] réunies pour que la situation se détériore rapidement* ». Le 29 septembre, le centre de santé ouvert quatre jours plus tôt à Tiné avait déjà identifié 20 enfants souffrant de malnutrition sévère. MSF prévenait que beaucoup d'autres Soudanais n'étaient pas secourus entre Bahaï et Adré¹. Ceux de Bahaï ne le seraient toujours pas à la mi-mars 2004.

Le HCR revint à Abéché en décembre 2003. En janvier 2004, il procéda à deux distributions de vivres sur la frontière : 500 tonnes de nourriture du PAM allèrent à 36 847 bénéficiaires². Au moment où des estimations raisonnables évaluaient le nombre des réfugiés à 110 000, l'insuffisance des stocks obligeait à procéder à des distributions « *ciblées* » sur les personnes « *vulnérables* » (enfants, femmes enceintes), provoquant des troubles non maîtrisés par les ONG. A l'ouverture du premier camp le 17 janvier 2004, le PAM déclarait disposer de 13 000 tonnes de vivres permettant de nourrir 60 000 personnes pendant un an. Des demandes d'aide supplémentaires étaient en cours. La machine humanitaire venait de se mettre en marche.

Il avait bien fallu jusqu'à cette date que les réfugiés trouvent eux-mêmes des moyens de subsistances. Leur fortune était diverse.

Birak, petit village du Dar Tama, à 6 kilomètres à l'ouest de la frontière, reçoit des réfugiés à partir du 7 août 2003. Quand nous les rencontrons en mars 2004, ils sont entre 10 et 20 000, selon les estimations, dans la sous-préfecture. Certains sont d'ethnies jebel et erenga. Ils sont agriculteurs et parlent la langue tama du milieu qui les accueille. Ils sont arrivés huit mois plus tôt après avoir parcouru à pied les 60 kilomètres qui les séparent de Birak. Leurs témoignages révèlent une constante du comportement des réfugiés – mais n'est-ce pas plutôt, comme on l'a vu, la manifestation de la capacité d'adaptation des peuples sahéliens ? – : *la mise en œuvre de plusieurs stratégies à la fois*, pour garantir la survie et la cohésion du groupe.

Le chef de canton a donné des terres aux réfugiés jebel et erenga afin qu'ils cultivent en saison des pluies. Ceux-ci ont construit des maisons de paille de mil regroupées en quartiers qui correspondent aux différents villages de provenance des réfugiés : les structures sociales sont reproduites, les chefs traditionnels conservent leur autorité. Les personnes présentes à Birak font le lien avec les autres membres dispersés de la famille : les femmes et les enfants ont accepté de rejoindre le camp de Kounoungou, près de Guéréda, où ils

¹ MSF Belgique, communiqués des 17 et 29 septembre 2003, et entretien avec le coordinateur MSF à Tiné, 16 mars 2004.

² Chiffres PAM Abéché, janvier 2004.

bénéficient de l'assistance humanitaire. Des hommes ont accompagné le bétail jusqu'à la mare de Sineyt, à une dizaine de kilomètres au sud de Birak. Enfin les liens avec le Soudan ne sont pas rompus. Des vieillards ou des malades, incapables de supporter l'exode, y sont restés, certains cachés dans des grottes. Les réfugiés traversent fréquemment la frontière la nuit, pour leur porter secours, ou pour aller chercher des vivres ou des biens dans leurs villages abandonnés.

Mais d'autres groupes de réfugiés, à Birak, semblent connaître une situation plus précaire. Ils survivent en faisant des briques, ou en vendant de la paille ou du bois pour acheter leur nourriture sur le marché. On ne leur a pas alloué de terres, et en saison des pluies, ils devront quitter le *gôz** sur lequel ils sont installés.

Il est difficile de mesurer exactement l'impact de la présence des réfugiés sur les disponibilités alimentaires à Birak. Le sous-préfet insiste sur le fait que la population locale a beaucoup donné : « *les greniers sont vides* », et tous, réfugiés et autochtones, ont besoin d'une aide. Mais le marché est approvisionné, et plusieurs témoignages font état d'une bonne récolte dans les villages frontaliers du Soudan, qui continue d'arriver dans le canton.

De source humanitaire, avant l'arrivée de l'aide, la population locale a effectivement partagé ses vivres avec les réfugiés. Mais quand les distributions alimentaires ont commencé, en janvier 2004, des Tchadiens ont accaparé les trois quarts des quantités distribuées. S'agit-il des autorités ? De commerçants ? Quoi qu'il en soit, seuls les réfugiés soudanais ayant des parents tchadiens ont eu accès à l'aide. Il en résulte de grandes inégalités de situation, parmi les réfugiés comme parmi les autochtones.

En ville aussi, le sort des réfugiés est plus ou moins heureux.

« *Tiné-Tchad* » n'est séparée de « *Tiné-Soudan* » que par le Ouadi... Tiné. Du Tchad, on entend les bombardements de l'armée soudanaise contre la rébellion du Darfour. A partir de novembre 2003, la CNAR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés) recense l'arrivée de 300 réfugiés par jour en moyenne. Ce sont essentiellement des femmes et des enfants, les hommes s'étant engagés dans la rébellion ou ayant trouvé la mort en couvrant leur famille. En mars 2004, Tiné-Soudan est totalement désertée par ses habitants, et occupée par des militaires soudanais et des *janjawid**, qui font face à des soldats tchadiens campant dans la vallée du ouadi*.

L'on peut distinguer à Tiné-Tchad trois « *catégories* » de réfugiés, qui bénéficient inégalement de la solidarité du milieu local. Ceux qui viennent de Tiné-soudan s'installent en ville et y restent, dans la concession de proches ou dans des constructions précaires qui s'insèrent dans les trous du tissu urbain. Peu importe l'inconfort de leur situation, ils

représentent une élite urbaine qui refuse le déplacement vers les camps. D'autres réfugiés, venus de loin, parviennent fatigués à Tiné-Tchad. Ils n'y ont pas de parents. Pris en charge par les organisations humanitaires, ils sont emmenés vers le camp de Touloum, près d'Iriba, qui est encore un « *camp de transit* » (sans tentes) malgré les 5000 personnes qu'il compte déjà en mars 2004. Entre ces deux groupes, une troisième catégorie de réfugiés vit dispersée à la périphérie de Tiné-Tchad, pour tenter de tirer parti des opportunités de la ville et des maigres ressources de la brousse.

Plus au nord, les conditions d'accueil des réfugiés sont encore plus défavorables. Depuis le récent redécoupage administratif, Bahaï est le chef-lieu de l'Ennedi Est. La région est aride, mais elle accueille pourtant de nombreux réfugiés dès 2003. La fermeture de la frontière entre Tiné et Koulbous, en raison des combats au Darfour, les incite à entrer par le nord. Selon le préfet de Bahaï, ils sont 60 000 dans la zone en mars 2004. Beaucoup sont installés autour de la ville et dans le lit des ouadis*. Le plus souvent ils construisent un enclos de branchages morts autour d'un arbre, sans toit. Femmes, enfants et vieillards souffrent du dénuement et du froid. Beaucoup cherchent à s'employer en ville et proposent leurs services pour faire du ménage, de la lessive, ou bien vendent du bois. Les plus aisés louent des chambres en ville. En attendant de l'aide, le préfet et le sous-préfet ont organisé une collecte et une distribution de vivres. Mais c'est tout ce que la région semble pouvoir faire, avant que les premières livraisons de vivres ne commencent le 18 mars 2004, puis que n'ouvre le camp d'Ouré Cassoni, en juin.

Des potentialités du milieu va dépendre la réussite de l'implantation des communautés réfugiées. A Goz Beida, une expatriée qui connaît bien la région qualifie de « *déportation humanitaire* » le transfert des réfugiés de la frontière vers les camps, tant il est vrai que ceux-ci semblent à même de créer leurs propres moyens de subsistance, dans le sud du Ouaddaï. Dans le nord en revanche, la présence des réfugiés accroît les pénuries et les conflits pour les ressources ; l'aide y est à la fois indispensable et source de nouvelles tensions.

C. Les limites de la solidarité.

La solidarité des populations hôtes est donc à la mesure de ce qu'elles peuvent donner. Il y a le langage diplomatique des autorités locales qui fait plaisir aux ONG : « *Les réfugiés sont nos étrangers, ce sont nos frères, nous sommes comme eux, nous partageons leurs problèmes...* » et puis il y a les contraintes économiques et environnementales de la région d'accueil, et les barrières ethniques.

Parce que je viens d'un pays où la citoyenneté transcende l'origine régionale des individus, je ne peux m'empêcher de juger avec suspicion le fait que soit mentionnée sur la fiche individuelle de recensement des réfugiés leur origine ethnique. Renseignement essentiel pourtant, dans une région où l'identité ethnique conditionne si fortement la relation à l'autre. Pas plus que les autochtones les réfugiés ne se perçoivent comme un groupe homogène. La distinction entre « *Arabes agresseurs* » et « *Africains victimes* » ne suffit pas à souder ces derniers, qui entretiennent entre eux, au Tchad comme au Soudan, des antagonismes non éteints. Ainsi au Soudan, entre l'indépendance et 1990, les conflits entre groupes ethniques n'ont pas seulement opposés des groupes ayant une identité arabe à d'autres ayant une identité non arabe. Dans les années 1970 et 1980, les Zaghawa se sont opposés aux Bergid, aux For et aux Gimir, tous agriculteurs non arabes. Différents groupes arabes se sont combattus. Même, des groupes arabes se sont alliés à des groupes non arabes pour combattre d'autres groupes arabes¹. Qu'il y ait dans le conflit actuel des groupes fortement arabisés mais non arabes, comme les Tama et les Gimir, rangés dans le camp « *arabe* », n'est donc pas surprenant, quand bien même à l'encontre des interprétations simplistes.

Au Tchad, les contentieux interethniques compliquent dès le début l'installation des réfugiés. Peu après l'ouverture du camp de Kounoungou, près de Guéréda, en pays tama, les autorités font savoir au HCR qu'elles ne souhaitent pas que les réfugiés en provenance de Tiné, des Zaghawa, soient hébergés à Kounoungou : la cohabitation des Zaghawa et des Tama risque de poser problème. Les réfugiés zaghawa doivent être dirigés vers d'autres camps plus au nord... en pays zaghawa. Le HCR contacte le sultan du Dar Tama pour lui demander d'assurer une médiation entre les réfugiés et la population locale. Sont alors redoutés à la fois des troubles entre réfugiés de groupes ethniques différents dans les camps, des conflits entre des réfugiés et des populations autochtones depuis longtemps antagonistes, voire même, des affrontement entre camps de réfugiés.

¹ Voir HARIR Sharif, 1994. « "Arab Belt" versus "African Belt": Ethno-political conflict in Dar fur and the Regional Cultural Factors » in HARIR S. et TVEDT T. (éd.), *Short-Cut to Decay : The Case of The Sudan*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, pp. 144-185. Cité par TUBIANA J. 2005 : 6-7.

Le jugement porté à l'encontre de la communauté zaghawa est la conséquence d'une tradition dévoyée. Le vol de chameaux est considéré par les Zaghawa et les Bideyat comme un exploit que doivent accomplir les jeunes hommes avant de se marier. Mais ce qui doit se pratiquer sans violence dans la tradition semble avoir pris, depuis l'accession des Zaghawa au pouvoir au Tchad, une autre dimension. Les Tama autour de Guéréda, les Massalit de la région d'Adré, ont été dépouillés de tous leurs chameaux. L'impunité dont bénéficient les auteurs de ces vols exaspère les communautés qui en sont victimes.

C'est la raison pour laquelle le déplacement des camps du nord de 200 à 300 kilomètres vers le sud, préconisé par une étude environnementale menée par le HCR en mars 2004, est une option inenvisageable¹. Les réfugiés sont transférés dans des camps situés à la même latitude que leur zone de provenance, pour éviter, autant que possible, certains « mélanges » ethniques.

Ces précautions sont lourdes de complications ultérieures. L'accueil des réfugiés soudanais par les populations du Ouaddaï est loin d'aller de soi parce que leur perception du conflit du Darfour est conditionnée par la situation politique interne. Les discours tenus par de nombreux Tchadiens « *non zaghawa* » sont totalement dépourvus de compassion à l'égard des réfugiés zaghawa, parce que la rébellion du Darfour apparaît comme essentiellement zaghawa et soutenue par un pouvoir tchadien de plus en plus considéré comme illégitime. L'accaparement de la richesse et des postes à responsabilité par les proches d'Idriss Déby, les exactions commises en toute impunité que l'on attribue – parfois hâtivement – aux membres de son groupe, conduisent certains à considérer que les Zaghawa du Soudan sont les auteurs de troubles et les seuls responsables de leur propre malheur. Pour un militaire originaire du sud du Tchad et en poste à Adré, « *il faut que le gouvernement soudanais vienne à bout des rebelles. Leurs revendications [concernant le partage de la rente pétrolière] sont excessives. Ils risquent d'amener le désordre au Tchad* ». A Abéché, un Maba originaire du lieu tient ces propos : « *La rébellion zaghawa nous arrange car elle affaiblit le régime zaghawa du Tchad* » tandis qu'un Arabe tchadien trouve « *la riposte des Arabes du Soudan [...] légitime face à l'agression des Zaghawa* ». Dès le début du conflit, le constat est fait par les Tchadiens puis repris par les observateurs étrangers d'une différence entre une « *zone nord* », de Bahaï à Adré, où déborde la lutte *politique* entre la rébellion *zaghawa* et le gouvernement soudanais, et une « *zone sud* », d'Adré à Tissi, dont les réfugiés (Massalit, Dadjo, For...) sont considérés

¹ Compte-rendu de la réunion de présentation de l'étude environnementale ayant eu lieu le 18 mars 2004 au siège du HCR à Abéché.

comme les victimes d'affrontements plus traditionnels entre agriculteurs et éleveurs, exploités ou non par la rébellion.

Le capital de sympathie dont bénéficient les réfugiés soudanais en arrivant au Tchad est donc très inégal. Le terrain n'est pas neutre, mais saturé d'antagonismes et de préjugés, propices à des mobilisations de tous bords et à de nouvelles confrontations.

Cependant, que les clivages ethniques imposent des limites à la solidarité entre populations locales et réfugiés ne signifie pas pour autant que cette solidarité est complète dans les zones ethniquement homogènes. Ce qui se passe dans la région d'Iriba en mai-juin 2005 corrobore toutes les théories néo-malthusiennes : dans un contexte de pénurie sévère, la parenté ethnique ne préserve d'aucun conflit.

A Iriba en juin 2005, donc, les autorités locales sont aussi excédées que les responsables humanitaires. « *La prison est pleine de réfugiés* », confie le préfet alors en poste, tandis que le représentant d'une agence onusienne n'a pas de mots assez durs pour qualifier ces derniers. La plupart des réfugiés sont « *frères* » de leurs hôtes zaghawa, pourtant les conflits pour l'accès aux ressources se multiplient entre eux. Tous les facteurs sont réunis pour que la tension soit à son comble. Le vocabulaire d'Homer-Dixon est ici pertinent, dans une situation exemplaire de « *conflits environnementaux* ».

La saison des pluies 2004 a été très mauvaise à Iriba, on l'a déjà dit. Une quantité de précipitations inférieure à la moitié de la moyenne « *normale* », des pluies très mal réparties : les récoltes ont été faibles, les pâturages très insuffisants. Tout le grand bétail est au sud, mais pour les hommes encore présents dans la région, la soudure est difficile. Cette diminution de la quantité des ressources due à l'irrégularité climatique, c'est la « *supply-induced scarcity* » d'Homer-Dixon. Mais la voilà renforcée par une « *demand-induced scarcity* » : à partir de juillet 2003, l'arrivée des réfugiés soudanais accroît considérablement la demande de ressources. Jusqu'en janvier 2004, soit pendant sept mois, ceux-ci restent entièrement à la charge des populations locales. En juin 2005, la population du département de Kobé a presque doublé : il y a alors 61 000 habitants et 55 000 réfugiés, la proportion réfugiés/habitants la plus élevée de tout l'est du Tchad.

L'arrivée de l'aide accroît les tensions entre réfugiés et populations locales en inversant les situations : les autochtones deviennent les plus démunis, et « *le luxe insulte la misère* ». Beaucoup de Tchadiens très pauvres vivant autour des camps se joignent aux réfugiés. Personne ne dit rien compte tenu de la précarité de leur situation. « *Pour le gouvernement tchadien [ici dans son fief], c'est une aubaine que ces gens soient nourris en période de soudure* », commente une expatriée.

La concertation entre les chefs traditionnels, les autorités et le HCR a permis que les camps soient installés sur des terres de culture. Des compensations ont été négociées : l'accès à l'eau des réfugiés doit avoir pour contrepartie la construction de puits et de forages pour les populations locales. Mais un an après, « *on nourrit notre population par les promesses des ONG* », dit le préfet. Celle-ci se sent dépossédée de ses biens – terres, eau, et bois, alors qu'un déboisement très avancé est visible dans et autour des camps. La conjugaison de la mauvaise récolte et de l'accroissement de la demande provoquée par la présence du personnel humanitaire a fait grimper le prix du *koro** de mil sur le marché d'Iriba.

Les conflits se multiplient autour des puits des ouadis* ou lors du ramassage du bois. Le comportement des réfugiés est vécu par beaucoup comme une provocation. D'après les témoignages, ils volent, tuent, alimentent la rébellion, s'enrichissent du commerce des vivres distribués, et revendiquent d'être chez eux, sur des terres que « *les Nations Unies ont achetées pour [eux]* ». En mai 2004, des troubles éclatent dans les camps d'Iridimi et de Touloum : un nouveau recensement doit avoir lieu pour recompter les bénéficiaires de l'aide et éviter que certains ne cumulent plusieurs cartes. Des réfugiés en incitent d'autres à refuser ce recensement, prétextant qu'il va servir à les reconduire au Soudan. Ils menacent le personnel humanitaire et les gendarmes. Le 5 mai à Iridimi, un responsable du HCR est frappé, le véhicule d'une ONG est endommagé. Le 9 mai, les violences font plusieurs blessés et endommagent de nouveau des véhicules. Le 10 mai, le préfet arrête 42 personnes dans le camp, dont 16 femmes. 17 « *meneurs* » sont conduits à Biltine pour y être jugés. Les autres sont libérés le 30 mai, après avoir écrit une lettre d'excuses dans laquelle ils disent reconnaître les autorités de l'Etat et accepter le recensement. A Touloum, le refus du recensement et des menaces proférées contre le personnel humanitaire aboutissent à la suspension des distributions de vivres et à la fermeture du camp jusqu'au 1^{er} juin.

Un gendarme pour 1000 réfugiés, soit 17 gendarmes affectés à la sécurité d'un camp de 17 000 personnes, et l'effectif n'est même pas au complet. Au moment des troubles, le préfet demande la présence supplémentaire de 400 hommes qui, dépêchés de la frontière, ceinturent les camps et la ville d'Iriba. Le calme revenu, ces hommes repartent. Mais la cohabitation entre réfugiés, population locale et personnel humanitaire reste compliquée et tendue¹.

Toute la population locale n'est pas perdante, toutefois. Si les autorités dénoncent les promesses non tenues, la collaboration de certaines personnes avec les organisations

¹ Récit reconstitué à partir d'entretiens avec le Préfet d'Iriba Issa Moussa – qui a rejoint fin 2005 la rébellion du RDL – et des responsables d'organisations humanitaires, en juin 2005, à Iriba et à Abéché.

humanitaires s'avère très fructueuse. En langage *homer-dixonien*, il s'agit d'une « *capture des ressources* » qui accentue des inégalités sources de tensions au sein même cette fois de la communauté autochtone.

Assurément ici, l'aridité de l'environnement sur lequel s'accroît soudain la pression est déterminante. L'enjeu de l'accès aux ressources explique les conflits bien mieux que la prétendue « *sauvagerie* » des populations concernées. Ayant tout perdu, les réfugiés tentent de se réapproprier ce qui peut l'être. Dans cette zone où la mobilité des hommes et des troupeaux est la forme d'adaptation privilégiée aux contraintes du milieu naturel, leur sédentarisation dans des camps très peuplés bouleverse des équilibres écologiques et sociaux déjà fragilisés par les sécheresses et l'histoire antérieures.

Un *désastre* environnemental : le mot n'est pas trop fort pour caractériser à la fois la situation que fuient les réfugiés soudanais, et celle qu'ils contribuent à créer de l'autre côté de la frontière.

2. Le désastre environnemental.

A. Des réfugiés environnementaux ?

Il revient aux organisations internationales d'avoir inventé une nouvelle catégorie de réfugiés, à un moment où l'environnement devenait un sujet de préoccupation planétaire : en 1985, l'universitaire égyptien Essam El-Hinnawi définit les « *réfugiés environnementaux* » dans un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement : ils sont « *ces personnes qui ont été forcées de quitter leur lieu de résidence traditionnel, de façon temporaire ou permanente, en raison d'une perturbation environnementale prononcée (naturelle et/ou anthropique) qui a mis leur vie en danger et/ou sérieusement affecté leur qualité de vie* »¹. Une définition large, puisque par perturbation environnementale, l'auteur entend aussi bien les conséquences des catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, cyclone, tremblement de terre), de la dégradation des sols, des politiques d'aménagement du territoire, des accidents industriels ou des guerres.

Si ce concept de *réfugié environnemental* est aujourd'hui critiqué, c'est parce qu'il est difficile d'isoler les causes purement environnementales de mouvements de populations motivés par des facteurs multiples². Entre Tchad et Soudan, comment distinguer les réfugiés

¹ EL-HINNAWI 1985 : 4 (traduction personnelle).

² GONIN et LASSAILLY-JACOB 2006.

politiques des réfugiés environnementaux, si la dégradation environnementale est source de troubles politiques et que les violences politiques causent des destructions environnementales ? En 1985, quand des journalistes interrogent les réfugiés tchadiens le long de la frontière soudanaise, ceux-ci disent fuir la sécheresse et la famine¹. Aujourd'hui assurément, les réfugiés soudanais fuient la guerre.

Cependant, dans la recherche des causes du conflit du Darfour, l'impact déstabilisateur des grandes sécheresses des années 1970 et 1980 sur les modes de vie et la cohabitation des communautés ne peut être négligé. Il est une cause indirecte de cette guerre, elle-même cause des migrations actuelles.

Ces sécheresses ont conduit les éleveurs à se déplacer vers des terres plus humides occupées par des agriculteurs, et l'accroissement de la pression sur les ressources naturelles qui en a résulté a bouleversé l'équilibre des relations intercommunautaires. Gérard Prunier offre de ce bouleversement et du potentiel de violence qu'il recèle une description des plus éclairantes :

« D'un côté, pour les populations sédentaires du Darfour comme les Four, le monde était un bloc cohérent centré sur leur dar (territoire tribal traditionnel). Cette perception était notamment très forte pour tout ce qui touchait au Djebel Marra, leur lieu d'origine ancestral. Au nord de ce dar*, il y avait ce qu'ils appelaient khalla (la brousse, avec une connotation d'endroit sauvage, primitif) et c'est là par exemple que vivaient les Zaghawa et les nomades chameliers. Au Sud, il y avait un autre khalla qui était peuplé par les groupes baggara² et, au-delà de cette zone, par les gens encore plus sauvages du Dar Fertit. Par contre, pour les nomades le monde était vu différemment. Pour eux le territoire était une sorte d'échiquier où alternaient des cases pleines et des cases vides. Dans les cases pleines vivaient leurs voisins agriculteurs qui occupaient le terrain en permanence. Et eux se déplaçaient avec leurs troupeaux d'une case vide à l'autre, en zigzaguant entre les cases remplies. A la fin de la saison des récoltes, les paysans les laissaient entrer sur leurs terrains « pleins » mais dont les récoltes avaient été ramassées et ils pouvaient faire paître leur bétail sur les restes de végétation en échange de lait et d'un peu de viande qu'ils donnaient aux agriculteurs. La sécheresse et la famine [de 1984-1985] avaient bouleversé tout cela. La disparition des pâturages du Nord avait poussé les nomades à descendre trop tôt vers le Sud et à envahir les « carrés pleins » à un moment où les agriculteurs non seulement n'avaient pas ramassé leurs récoltes, mais encore se faisaient du souci quant au fait qu'elle aurait suffisamment à leur fournir pour manger pendant l'année à venir. Les nomades avaient été repoussés des terres qu'ils avaient autrefois fréquentées au moment même où ils en avaient le plus besoin. Les sédentaires avaient fermé leurs terrains avec des haies d'épineux et fabriqué des zaraib al-hawa, des « enclos de vide », pour interdire aux nomades même l'accès aux terres temporairement inutilisées. Pour eux, les nomades étaient devenus des envahisseurs qui pénétraient indûment leur dar*. Pour les nomades, c'était l'horreur. Le monde se fermait devant eux et les paysans les condamnaient à mort car les isohyètes ne cessaient de descendre vers le Sud et de restreindre les*

¹ LE PRESTRE 1997 : 469.

² baggara : nom donné à certaines tribus vivant de l'élevage bovin.

surfaces de pâturages qu'ils auraient été susceptibles d'utiliser. Les fermetures paysannes bloquaient même les marahil, ces passages entre les terres cultivées qui permettaient aux nomades de rejoindre en cas de besoin les terres mieux arrosées du Sud. Désespérés et furieux, les nomades commencèrent à s'attaquer aux paysans et à forcer leur passage à travers leurs terres. Et, quitte à se battre, ils en profitaient pour lâcher leur bétail dans les maigres champs ravagés par la sécheresse mais où ils voyaient une relativement bonne nourriture pour les bêtes. De leur côté, les agriculteurs s'organisèrent pour les repousser manu militari. Les nomades, qui voyaient leurs bêtes mourir par centaines sous leurs yeux, ne supportaient même plus de voir les paysans brûler les mauvaises herbes comme ils l'avaient fait depuis des siècles pour améliorer la fertilité des champs. Ce qui pour le paysan était une nuisance bonne à brûler était au contraire un symbole de vie pour le nomade aux troupeaux affamés et on se battait pour quelques centaines de mètres carrés de pâturages desséchés »¹.*

Nomades et sédentaires, tous deux « *damnés de la terre* »², rompent avec leurs anciennes habitudes de tolérance mutuelle et d'échanges. Alors que les frontières ethniques étaient floues et poreuses – des changements d'identité ethnique pouvant se produire – les appartenances se figent et deviennent des lignes de fractures.

Mohamed Suliman écrit en 1997. Pour lui, les conflits qui opposent les Zaghawa et des groupes arabes aux For du Djebel Marra dans les années 1980, puis celui entre Fur et Arabes de 1987 à 1989 sont l'archétype du *conflit environnemental*. « *Les guerres proclament rarement leurs vrais motifs* », et ce qui est lu comme un conflit ethnique ou culturel simplement parce que les factions combattantes appartiennent à différents ensembles culturels ou ethniques est en réalité un conflit pour les ressources naturelles renouvelables³.

En même temps qu'environnemental, l'enjeu est aussi foncier. Comme au Tchad, les groupes ethniques non arabes possèdent des *diyâr**, des « *pays* » bien délimités et plus ou moins étendus. La plupart des groupes non arabes n'en possèdent pas. Les chefs traditionnels des groupes bénéficiant d'un *dâr** peuvent leur octroyer des terres, sur lesquelles s'installent les villages qui permettent aux Arabes d'avoir accès à certains services, écoles ou centres de santé. Dans la guerre actuelle au Darfour, il semble que les groupes arabes sans *dâr** soient les plus belliqueux⁴. L'enjeu de la terre n'est pas tenu par tous les analystes comme pertinent dans l'explication du conflit en cours⁵. Cependant, la promesse de terres (et de pouvoir) fait partie des arguments employés par Khartoum pour recruter des milices arabes, notamment des

¹ PRUNIER 2005 : 105-106.

² Marc LAVERGNE reprend le titre de Frantz Fanon (1961) au sujet de la crise du Darfour dans « Le conflit des damnés de la terre », *Le Nouvel Observateur* n°2074, semaine du jeudi 5 août 2004.

³ SULIMAN 1997 : 3.

⁴ TUBIANA J. 2005 : 24-25.

⁵ PRUNIER 2005 : note 2 p. 193.

Arabes originaires du Tchad qui représentent une partie importante des *janjawid**¹. L'accès au foncier est le moyen par lequel s'opère l'appropriation des ressources.

Mais que la guerre actuelle ait des origines environnementales ne suffit pas à qualifier de *réfugiés environnementaux* les milliers de victimes qui ont passé la frontière tchadienne. Ceux-ci ne furent pas des escarmouches entre nomades et sédentaires, mais un conflit dont la violence a été décuplée par plusieurs autres facteurs.

Les manipulations politiques dont les Darfouriens ont été l'objet, aussi bien de la part du pouvoir central que par l'intermédiaire d'acteurs tchadiens et libyens présents dans la région au cours des dernières décennies, ont contribué à politiser les identités ethniques. Quand le régime actuel est porté au pouvoir en 1989, il proclame le Darfour « *région la moins islamisée après le Sud* », et la stigmatisation vaut aussi bien pour les nomades que pour les sédentaires. Dans la guerre récente, cette rhétorique religieuse est pour ainsi dire ajustée à des critères racistes, les « *Africains noirs* » s'opposant aux « *Arabes* »².

Alors que tous les protagonistes sont musulmans, la création d'une « *arabité différentielle* » occulte mal la marginalisation commune qui touche depuis le début du XX^e siècle aussi bien les communautés arabes que non arabes³. C'est là la principale revendication de la rébellion actuelle, et quand bien même son déclenchement aurait des causes plus triviales⁴, le sous-développement de la région en matière d'infrastructures et de services devient criant au moment où la rébellion sudiste est en train de négocier avec le pouvoir central un meilleur partage du pouvoir et de la richesse.

Le contexte est donc explosif, et l'accumulation des armes au Darfour rend l'explosion possible. Ces armes proviennent en partie de Khartoum, mais elles ont aussi été distribuées par la Libye à certains opposants tchadiens eux-mêmes alliés à des tribus du Darfour, ou par le Tchad : Hissène Habré arma notamment les For entrés en conflit avec leurs voisins Zaghawa, eux-mêmes entrés en dissidence en 1988 contre le président tchadien⁵... Des milices arabes *janjawid** utilisées par le gouvernement soudanais dès 1988, aux milices d'autodéfense constituées par tous les groupes pour se défendre, l'afflux d'armes modernes au Darfour laisse peu de chance aux modes de conciliation traditionnels.

¹ TUBIANA J. 2008b : 49 et 75.

² WILLEMSE 2005.

³ PRUNIER 2005 : 80-82.

⁴ Selon Jérôme TUBIANA, le déclenchement de la rébellion serait « *dû à un conflit relativement mineur au départ* » et non résolu entre un groupe zaghawa et un groupe arabe. Voir TUBIANA J. 2005 : 22.

⁵ MARCHAL 2004c : 131-132.

Car une des spécificités de la guerre actuelle, ce qui la rend du même coup impitoyable, c'est son caractère *générationnel*⁶ : dans un contexte économique défavorable, les difficultés rencontrées par les jeunes hommes dans l'accès aux études, au mariage ou à l'emploi les conduisent à s'affranchir de l'autorité des leaders traditionnels par la lutte armée. Aussi bien les rebelles recrutés parmi des jeunes gens sortis de l'école sans perspectives, que les jeunes marginaux qui constituent l'essentiel des troupes des *janjawid**, ont rompu avec les liens intertribaux. Cela signifie que le conflit cesse d'obéir à des règles établies ; sa résolution s'en trouve logiquement compliquée.

C'est le déchaînement de violence qui résulte de ces facteurs entremêlés que fuient les populations du Darfour à partir de 2003. Dans les témoignages des réfugiés au Tchad, la *rupture* des relations entre des communautés qui vivaient en voisines – qui est le propre d'une guerre civile – est souvent décrite avec incompréhension. « *Certains janjawid* étaient des personnes qui vivaient avec nous dans le même village. Dès qu'ils ont été armés, ils se sont retournés contre nous. Nous n'avons rien compris jusqu'à présent* », témoigne un réfugié à Birak. Les récits des violences subies marquent une distinction conforme à la perception de la rébellion évoquée plus haut, et à la carte publiée par le gouvernement français en février 2004² : les réfugiés essentiellement zaghawa qui arrivent au nord d'Adré font état de plusieurs phases dans le déroulement de la contre-insurrection menée par le gouvernement de Khartoum. D'abord des bombardements aériens par l'armée soudanaise, dans lesquels l'utilisation de bombes à fragmentation « *artisanales* » (des fûts remplis d'objets métalliques tranchants) est confirmée par les victimes et le personnel soignant des ONG ; puis les attaques menées par l'armée régulière soudanaise au sol ; enfin, les destructions, pillages et meurtres opérés par les milices *janjawid**. Au sud d'Adré, les réfugiés, en majorité for, massalit et dadjo, décrivent des attaques qui semblent davantage relever des traditionnels vols de bétail. Elles sont cependant de grande envergure. Plusieurs milliers d'hommes à cheval, à dos de chameau ou à pied attaquaient simultanément les villages, sur le mode des anciennes razzias. Mais selon d'autres témoignages, il y aurait parmi ces « *bandits* » non seulement des miliciens mais aussi des officiers de la police et de l'armée soudanaise. Après les cavaliers chargés de semer le plus grand désordre, ces combattants feraient usage d'armes de guerre.

Les réfugiés que nous interrogeons en 2004 ressentent unanimement la volonté des « *Arabes* » et du régime de Khartoum « *d'en finir* » avec les populations « *noires* » du

⁶ PRUNIER 2005 : 262. Sur ce point voir aussi M. LAVERGNE dans l'article cité page précédente et WILLEMSE 2005.

²« *Carte des rébellions* » de la Division géographique du Ministère des Affaires Etrangères, 28 février 2004, visible sur le site de l'UNOCHA ReliefWeb.

Darfour. Selon eux, les captures et assassinats d'enfants, ainsi que les viols de très jeunes filles témoignent de cette volonté « *génocidaire* ».

C'est cette violence qui a provoqué leur départ, et en mars 2004, aucun d'entre eux n'envisage un retour possible au Soudan. Même si, quelques mois plus tard, les combats semblent marquer le pas : le Darfour est devenu un « *gigantesque camp de personnes déplacées anonomiques* »¹, dont la situation alimentaire est pire que lors de la famine de 1984. L'insécurité généralisée empêche la population de rechercher des nourritures sauvages, et « *pour faire mourir, il n'[est] désormais plus nécessaire de tuer* »². Les camps de déplacés au Darfour sont des « *prisons à ciel ouvert* » tant l'insécurité régnante interdit de les quitter³.

Quand bien même il serait encore possible de reconstruire les liens entre les communautés, les destructions de l'environnement qui résultent de la guerre entravent durablement les possibilités de réinstallation⁴. Certaines de ces destructions sont volontaires : arbres abattus, puits empoisonnés par des carcasses d'animaux... une politique de la « *terre brûlée* » visant précisément le non retour de ses habitants.

Peut-on alors soutenir qu'en ce sens, les réfugiés du Darfour sont bien des *réfugiés environnementaux* ? Ils le seraient alors doublement : comme victimes d'une guerre dont les origines sont à rechercher dans le dérèglement des rapports sociaux provoqué par les grandes sécheresses, et dont l'une des conséquences – non la moindre – est l'impossibilité durable d'une remise en valeur du milieu.

¹ PRUNIER 2005 : 204.

² Idem : 197.

³ Témoignage de Jean-Sébastien MATTE, Médecins Sans frontières, 3 novembre 2006.

⁴ Les réfugiés du camp de Tréguine au Tchad faisaient savoir en septembre 2006 à un journaliste indépendant qu'ils refusaient l'accord de paix conclu par une faction de l'ALS avec le gouvernement de Khartoum le 5 mai 2006 et qu'ils exigeaient des indemnités individuelles en compensation des dommages qu'ils avaient subis. Voir Shane BAUER, « Les déplacés du Darfour refusent l'accord de paix », *Alternatives*, 11 septembre 2006.

B. Sédentariser dans le désert.

Camp de Touloum, région d'Iriba, 15 mars 2004. Un vent de poussière aveuglant balaie les pentes arides sur lesquelles 5000 réfugiés ont construit des abris de fortune. Des bâches ont été fournies par le HCR, mais pas de tentes : le camp n'est encore qu'un « *camp de transit* ». L'ONG Norwegian Church Aid, spécialisée dans l'approvisionnement en eau des camps de réfugiés, n'a pas donné son feu vert pour une installation durable du camp de Touloum : les disponibilités en eau sont incertaines. Alors, les réfugiés s'occupent à tresser des seccos de paille de mil pour clôturer leurs abris ; une fillette lave un bébé dans un fond d'eau sombre ; des femmes reviennent de la brousse chargées de bois. Dans le camp et autour déjà, des souches d'arbres témoignent du déboisement. Le 21 mai, Touloum accueille 17 787 réfugiés...

Conformément à son mandat, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) se charge de la protection des populations soudanaises qui fuient la guerre du Darfour. La reconnaissance de leur statut de réfugiés est à la fois collective et temporaire. La mission du HCR est double : mettre ces réfugiés en sécurité, en les « *relocalisant* » dans des camps situés à plus de 50 kilomètres de la frontière tchado-soudanaise, et leur porter assistance.

Ces objectifs se heurtent à des contraintes majeures dont les effets cumulés compliquent sérieusement la situation : la localisation des camps est déterminée, on l'a vu, par des considérations « *ethno-politiques* » qui rendent leur déplacement problématique, voire impossible. Le choix du milieu naturel d'accueil ne se pose donc pas ; or, dans la plupart des cas, il est particulièrement inadapté à la forme fixe et concentrée que prend l'hébergement dans des camps.

En novembre 2006, il y a 218 000 réfugiés soudanais pris en charge par le HCR dans les régions du Ouaddaï et du Wadi Fira. Cela représente une augmentation d'un quart de la population totale des deux régions. Sur ces 218 000 réfugiés, 185 000, soit 85 %, sont hébergés dans les 10 camps situés au nord de la ligne Am Dam-Adré¹, autrement dit en milieu sahélien, voire sahélo-saharien dans le cas des deux camps les plus septentrionaux. Deux autres camps sont situés en « *zone sud* », selon la terminologie adoptée par les organisations humanitaires, c'est-à-dire dans le département du Sila.

¹ Chiffres HCR, 17 novembre 2006.

La « zone nord », constituée par le département de Kobé, regroupe à elle seule en novembre 2004 36 % de l'ensemble des réfugiés. A cette date, le nombre des réfugiés dans ce département (72 460) est presque égal au nombre de ses habitants (72 928)¹.

Ces chiffres ne rendent pas encore bien compte de ce que peut être la perception par les populations locales de cet afflux de réfugiés : les habitants des quelques petits villages posés dans le désert qui jouxtent les camps se trouvent soudain à côté de « villes » de plusieurs milliers d'habitants. Dans un environnement fragile, aux ressources rares et temporaires, la perturbation est considérable.

Depuis l'installation des premiers réfugiés en janvier 2004 jusqu'à aujourd'hui, le problème de la disponibilité des ressources naturelles – l'eau, le bois, les pâturages, les terres cultivables – constitue une préoccupation constante des organisations humanitaires. « *Le manque d'eau est la plus grande contrainte pesant sur nos opérations pour aider les réfugiés au Tchad* », déclare un porte-parole du HCR en juillet 2004². Dans l'est du pays, les ressources en eau sont aléatoires. Ou plutôt, elles sont mal connues des ONG en charge de l'approvisionnement en eau des camps, qui reçoivent dans cette mission une aide inégale des populations locales. Les incertitudes sur les disponibilités en eau expliquent les nombreuses hésitations qui précèdent la localisation d'un camp, les variations dans l'estimation de sa capacité d'accueil³, et les délais pour transformer un camp de transit temporaire en camp durable. Ce délai fait partie de la procédure normale d'installation des camps, mais dans l'est du Tchad, il est parfois très long.

Le camp d'Am Nabak, au sud d'Iriba, est d'abord un *settlement* où s'installent spontanément des réfugiés en provenance des villes soudanaises de l'autre côté de la frontière. Il n'y a pas d'eau sur place, il est donc impossible d'en faire un camp durable. Am Nabak devient donc un camp de transit... et l'est toujours, plus de quatre ans après son ouverture. Pas de tentes là non plus, donc, mais des bâches sur des murs de terre. Finalement une solution est trouvée pour assurer l'approvisionnement en eau : elle est apportée d'Iriba par des camions-citernes d'une contenance de 20 000 litres, qui font en moyenne huit voyages par jour. Pour le bois, « *les réfugiés se débrouillent* », mais avec quelles conséquences ! Il est toujours prévu de déplacer Am Nabak, dont la sécurité, à une vingtaine de kilomètres de la frontière, est en permanence menacée. Mais les réfugiés, fortement politisés, refusent ce

¹ Chiffres de novembre 2004 fournis par la carte « Chad : Refugee and Local Populations » du PAM.

² Déclaration de Jennifer PAGONIS, Centre de Nouvelles ONU, 30 juillet 2004.

³ Le camp de Farchana est prévu pour 9000 réfugiés à son ouverture le 17 janvier 2004 ; il en compte 16 647 le 18 mai 2005. Le camp de Goz Amir, prévu pour 6000 réfugiés en mars 2004, en compte aujourd'hui 18 000.

transfert ; de même que sur les sites pressentis pour accueillir un nouveau camp, les « *populations hôtes* » expriment leur peu d'empressement à les accueillir¹.

Le HCR s'est donné des moyens technologiques importants pour prospecter la région en vue de trouver de nouvelles ressources aquifères. En 2008, l'agence dispose d'une étude hydrogéologique approfondie sur tout l'est du Tchad. Mais cette information n'est pas toujours utilisée par les partenaires du HCR opérant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. De même, les acteurs humanitaires coopèrent peu avec les administrations (comme la direction de l'hydraulique à Abéché) ou les structures de projets susceptibles de détenir des données sur l'eau. Dans certains camps, la pénurie d'eau demeure récurrente. A Touloum, en mars 2006, les réfugiés ne recevaient que 6,62 litres par personne et par jour, au lieu des 15 litres correspondant à la norme². A Iridimi en 2008, moins de 8 litres.

Une étude menée pour le service d'aide humanitaire de la commission européenne (ECHO) remet cependant en question l'utilisation de la norme Sphère consistant à vouloir fournir 15 litres d'eau *potable* par jour à chaque personne, dans un contexte où une partie de cette eau risque d'être consommée par le bétail, utilisée pour la production de briques ou l'agriculture. Fournir aux réfugiés moins d'eau potable et plus d'eau brute répondrait davantage aux besoins, à moindre coût³.

Il faut aussi chaque année gérer aussi l'excès d'eau de la saison des pluies. Lors de l'installation du camp de Kounoungou, les Tchadiens constataient avec amusement que les « *experts* » de l'humanitaire avaient disposé les tentes sur le parcours de ruissellement des eaux de pluie. Le PAM, dont les convois pour approvisionner cette région enclavée partent de Douala ou de Benghazi – un voyage de 2800 kilomètres dont 1700 à travers le Sahara – doit en outre « *prépositionner* » des vivres pour plusieurs mois dans des *rub-halls* (grandes tentes servant d'entrepôts de stockage) à proximité des camps quand les pistes sont rendues impraticables par les crues des ouadis*⁴. En août et septembre 2004, l'armée française, présente à N'Djamena et Abéché dans le cadre du dispositif Epervier, consent à utiliser des

¹ Le refus des populations locales d'accueillir ces réfugiés s'est exprimé près de Biltine, mais aussi en pays zaghawa, à Ourba à 40 kilomètres au nord d'Iriba, où des villageois ont attaqué l'équipe technique d'une ONG chargée d'aménager le site (WFP Emergency Report 30 du 28 juillet 2006). Le projet de relocalisation du camp d'Am Nabak, et de celui d'Ouré Cassoni, très proche de la frontière soudanaise, a cependant été poursuivi, et les sites d'Ourba et de Gantir (à 30 kilomètres de Biltine) préparés à cet effet (WFP Emergency Report 42 du 20 octobre 2006). Mais en août 2008, les camps d'Am Nabak et d'Ouré Cassoni sont toujours à leurs emplacements initiaux.

² WFP Emergency Report 12 du 24 mars 2006.

³ Groupe URD, 2008. *Etude Stratégique*, « Evaluation des besoins au Tchad en support aux actions humanitaires existantes et à venir de la DG ECHO », Plaisians, 26 avril, pp. 19-20.

⁴ La reconstitution du trajet d'une commande de vivres effectuée par l'USAID a montré que 15 mois peuvent s'écouler entre la signature de la commande aux Etats-Unis et sa livraison aux « *bénéficiaires* » de l'est tchadien, dont 11 mois entre Douala et le site d'arrivée (IRIN, « Tchad : l'histoire de la commande n° 81707503 », 22 mai 2008).

avions C160 Transall pour acheminer 200 tonnes de vivres (750 tonnes de fret au total) vers les camps. L'opération est baptisée « *Dorca* », du nom d'une petite gazelle du désert. Elle n'est reconduite que ponctuellement en juin 2007 vers Goz Beïda¹.

Trouver du bois est l'autre source majeure de préoccupation. Elle cristallise les conflits entre réfugiés et populations locales, y compris dans la zone sud, la mieux pourvue en ressources ligneuses. Au centre et au nord du Ouaddaï, les arbres dispersés qui avaient résisté aux sécheresses ne résistent pas à l'implantation des camps. Les agents du SECADEV lancent des appels à Kounoungou en mars 2004 pour que les réfugiés ne coupent pas les arbres dans le camp mais autour. C'est inutile, et de toute façon, les arbres du camp ne suffisent rapidement plus : autour de Kounoungou comme autour des autres camps, l'auréole de déforestation s'étend. A Hadjer Hadid, dorénavant situé entre les deux camps de Bredjing et de Tréguine, les villageois qui parcouraient entre trois et cinq kilomètres pour trouver du bois avant l'arrivée des réfugiés doivent en parcourir de 15 à 17 en mai 2005. Autour d'Iriba, cette distance atteint 40 à 50 kilomètres. Les réfugiés coupent du bois vert, ce qu'interdit la loi tchadienne, à laquelle ils sont soumis. Mais peu importe. Dans le camp de Bredjing, une femme réfugiée seule avec son enfant et démunie avoue consacrer quatre heures par jour à la collecte du bois. Elle vend un ou deux fagots par jour, au prix de 200 FCFA l'un, pour compléter la ration alimentaire insuffisante qui lui est distribuée. Elle a bien été « *embêtée par des Arabes* », mais elle ne voit pas d'autres solutions pour améliorer son quotidien.

C'est précisément pour limiter les risques d'agression auxquels sont exposées les femmes qui s'aventurent hors des camps et pour freiner les coupes « *sauvages* » à proximité des villages que le HCR entreprend d'organiser la collecte et la distribution de bois mort. La concertation avec les autorités aboutit à l'identification de zones d'anciennes forêts détruites par les sécheresses autour d'Iriba, de Bahaï et d'Adré. On emploie pour ramasser ce bois une main d'œuvre locale mieux rémunérée qu'à son habitude : un homme qui gagne 500 FCFA par jour en vendant au marché une quantité de bois correspondant au chargement d'un âne est payé 2 500 FCFA en faisant le même travail pour le HCR². Cette solution – encore très imparfaitement mise en œuvre en mai 2005 – renchérit finalement le prix du bois sur les marchés locaux et prive à moyen terme les populations locales des réserves dans lesquelles elles puisent. Elle donne également lieu, on le verra, à un commerce très lucratif des ressources collectives au profit de quelques individus.

¹ « Début dimanche d'un pont aérien humanitaire français pour les réfugiés du Darfour », AP, 16 juin 2007.

² Entretien avec un responsable Environnement du HCR, Abéché, 26 avril 2005.

Elle n'éteint pas pour autant les conflits entre réfugiés et populations locales. Autour de Djabal, tout près de Goz Beïda, la déforestation rapide provoquée par les réfugiés et l'insécurité à laquelle la coupe du bois les expose incitent les responsables du camp à négocier avec le chef de canton l'attribution d'un site de ramassage du bois. C'est chose faite en avril 2005, et des camions partent pour Abchour, un village à une vingtaine de kilomètres. Mais la population d'Abchour manifeste sa colère, s'en prend aux réfugiés, et le ramassage est suspendu. Il reprend après discussion¹...

Le dénouement est moins heureux quelques semaines plus tard à proximité du camp de Kounoungou : des affrontements entre jeunes autochtones et réfugiés font huit blessés dont deux graves, le 27 mai 2005. Cause immédiate : le ramassage de bois à l'extérieur du camp par les réfugiés, alors que le camp de Kounoungou est celui pour lequel la collecte est la mieux organisée. Mais le bois distribué par le HCR ne peut être vendu, sous peine d'exclusion de la distribution. Alors les réfugiés de Kounoungou continuent de couper du bois, pour le vendre. Mais ici le conflit autour des ressources n'est que le catalyseur d'une situation d'exaspération qui a d'autres causes : la présence en zone tama de réfugiés zaghawa ; et le sentiment qu'ont les jeunes locaux d'être exclus des postes confiés par les ONG à des ressortissants du sud du Tchad ou de N'Djamena. L'absence des autorités locales au moment des troubles n'aide pas à leur apaisement.

Les réfugiés soudanais devront-ils être tenus pour responsables des dégradations de l'environnement auxquelles leur présence donne lieu ? Ont-ils d'autres choix, dans les premiers mois de leur installation, que de se livrer à cette déprédation, enfermés qu'ils sont dans ces camps du désert ?

Ils tentent tant bien que mal de préserver leur mode de vie. Parmi leurs animaux, un grand nombre n'a pas survécu à l'exode. La guerre du Darfour a profondément affecté le déplacement méridien des transhumants. Des groupes qui se déplaçaient entre Tchad et Soudan ont dû quitter la zone d'insécurité de la frontière et s'enfoncer vers l'intérieur des deux pays ; certains ont été séparés ; des animaux partis seuls au devant des pâtures se sont égarés ou sont morts de faim ou de maladie. Au moment de l'ouverture des camps en 2004, au plus fort de la saison sèche, les pâturages sont inexistant dans toute la zone nord. Des carcasses d'ânes et de boeufs jonchent le terrain autour de Bahaï, d'Iriba, de Touloum et de Tiné. Ceux qui ont conservé quelques têtes de bétail tentent d'aller le vendre à Abéché, ou, comme tous les semi-sédentaires et semi-nomades de la région, dispersent les familles : une partie reste au camp, l'autre part à la recherche de pâturages plus au sud. Inévitablement la

¹ Entretiens avec des responsables de l'ONG INTERSOS, Goz Beïda, mai 2005.

présence de ces nouveaux venus donne lieu à des heurts avec les autochtones. Conflits pour des pâturages, concurrence agriculteurs/éleveurs pour l'accès aux terres et à l'eau des ouadis* : dans le sud du Ouaddaï, les paysans et les éleveurs perçoivent la saturation de l'espace utile.

D'autant que des terres sont bientôt attribuées aux réfugiés des camps qui souhaitent cultiver. Ces attributions font l'objet de négociations entre le HCR et les communautés locales. Elles prennent la forme d'un marché – les autochtones concèdent des terres en échange de semences, d'outils, de moyens d'exhaure – à l'issue duquel tous ne sont pas gagnants. Dans toute la région, les ONG favorisent les cultures comme une « *activité génératrice de revenus* » dont l'objectif est de réduire la dépendance des réfugiés. Une politique qui porte ses fruits puisque le succès de la production agricole des réfugiés de la zone sud est telle que les organisations internationales envisagent de réduire, voire de suspendre dès la fin de l'année 2006 les distributions alimentaires dans les camps de Djabal et de Goz Amir. Une décision reconsidérée au moment où, dans la même zone, une flambée de violence met des milliers de déplacés tchadiens en situation de grande précarité¹.

S'il est écologiquement possible que la « *greffe* » des camps prenne dans le sud du Ouaddaï, il est improbable que cela le soit dans le reste de la région, où la sédentarisation forcée de milliers de personnes en milieu aride sape la possibilité même d'une utilisation durable des ressources.

Les organisations internationales en sont bien conscientes et tentent – avec quelle conviction ? – de remédier à un désastre dont elles se sont faites complices.

¹ FEWS NET, « Tchad : Alerte d'avertissement alimentaire. Souci pour les personnes nouvellement déplacées », 16 novembre 2006.

C. Mesures d'impact et tentatives de restauration.

Cela fait partie des obligations du HCR et des ONG partenaires, qui « *s'engagent à ce que soit évalué sans tarder l'impact de la présence [des réfugiés] sur la zone dans laquelle ils se trouvent et à ce que des mesures soient prises en temps voulu pour minimiser les effets négatifs de cette présence sur l'environnement et la population de l'endroit* »¹. Obligation respectée : une mission HCR rend dès mars 2004 les conclusions d'une première étude environnementale. A quoi bon, puisque ses recommandations – déplacer les camps du nord de 200 à 300 km vers le sud ; ou, comme c'est impossible, ne pas dépasser l'effectif de 6000 réfugiés par camp au nord – ne seront pas suivies ? Le mérite de cette étude est de prévoir les destructions à venir. Autour des camps de Touloum, Iridimi, Milé et Kounoungou, la quantité de bois disponible est évaluée à 1 à 3 m³ par hectare. Si l'on considère qu'une personne utilise ½ m³ de bois par an en zone sahélienne, 10 000 personnes (un effectif déjà dépassé dans chacun de ces camps en août 2004) provoquent le déboisement de 1600 à 5000 ha par an. Et si elles sont amenées à rester plusieurs années... L'étude préconise en conséquence d'identifier des zones où collecter du bois, d'élaborer un programme de reboisement privilégiant « *une approche participative* » et de vulgariser la production et l'utilisation des foyers améliorés².

Ces missions reviennent aux ONG chargées de la gestion des camps et à celles dont la vocation est spécifiquement environnementale. Action for Greening Sahel (AGS) est une ONG japonaise présente dans la zone centrale, à Adré, Farchana et Hadjer Hadid. Elle fait partie des « *partenaires* » du HCR auxquels sont confiées les pépinières créées dans chaque camp en vue du reboisement. 20 000 plants de *Balanites aegyptiaca*, d'acacias, de *Calotropis procera*, de nimiers, de jujubiers, de *Prosopis*, et d'arbres fruitiers (papayers, manguiers, citronniers, goyaviers) sont élevés avec soin dans chaque pépinière par un personnel spécialisé avant d'être confiés aux réfugiés, aux populations locales et aux organisations humanitaires. Plutôt que d'un « *reboisement* », qui supposerait qu'au moins 100 arbres soient replantés par hectare, il est plus juste de parler d'une « *plantation d'arbres* ». Dont les résultats sont incertains. Parce qu'ils dépendent à la fois des disponibilités en eau, et de la bonne volonté des uns et des autres. Comment peut-on espérer que les réfugiés consacrent le peu d'eau dont ils disposent au nord à l'arrosage des plants ? Et ailleurs, peut-on garantir que

¹ HCR, *Partenariat : Un manuel de gestion des opérations pour les partenaires du HCR*, Appendice A1, V, 15, mars 2004.

² Compte-rendu de la réunion de présentation de l'étude environnementale ayant eu lieu le 18 mars 2004 au siège du HCR à Abéché.

ces plants seront protégés suffisamment longtemps de l'appétit des animaux pour avoir une chance d'arriver à maturité ? Dans leurs campagnes de sensibilisation, les ONG font preuve d'imagination, en suggérant par exemple à chacun de faire les ablutions rituelles de l'islam sous un arbre près de sa maison : une façon de garantir un arrosage régulier...

Mais les vraies questions sont ailleurs. A qui revient la restauration de l'environnement dégradé par les réfugiés ? Si l'on envisage que ceux-ci rentreront au Soudan, les bénéficiaires de ces plantations sont les seuls autochtones. Beaucoup de réfugiés ne comprennent pas que les ONG « *qui les ont amenés là* » les enjoignent de s'impliquer dans les actions de restauration.

Intéressant à cet égard est le comportement des réfugiés de Farchana. Le 13 juillet 2004, ils refusent d'arroser les plants de la pépinière, se prétextant « *trop vulnérables pour entretenir des arbres* ». Ils refusent tout ce qui est présenté comme activité « *communautaire* » ou « *créatrice de revenu* » par les ONG : cultiver, utiliser des foyers améliorés, collecter du bois... Derrière cette attitude, il y a le souvenir d'un précédent : à partir de 1998, à la suite de troubles visant la communauté massalit au Darfour, des milliers de réfugiés soudanais parviennent dans la région d'Adré. Farchana est déjà identifié comme un site possible pour l'aménagement d'un camp mais la population locale s'oppose à ce projet. Les réfugiés sont assistés pendant une première phase « *d'urgence* », puis le SECADEV les organise en groupements paysans, leur fournit outils et semences... puis plus rien. Les réfugiés rentrent tous au Soudan. Et certains d'entre eux sont aujourd'hui à Farchana. Ils se souviennent qu' « *on les a laissés tomber* ». Ils incitent les autres réfugiés à refuser la phase « *de développement* », parce qu'elle signifie selon eux – et ce n'est pas faux – le désengagement à terme des organisations humanitaires. Et puis planter des arbres, c'est construire l'avenir au Tchad et renoncer à l'espoir de rentrer chez soi¹.

Les ONG comptent sur l'exemple donné par des individus motivés, et sur l'effet d'entraînement d'un camp ou d'un village à l'autre. Dans le sud, la demande d'arbres fruitiers est importante. Dans le nord, certains souhaiteraient cultiver des dattiers. « *Même à Bahaï, il y a des gens courageux qui veilleront sur leur arbre comme sur un bébé* », dit un optimiste du HCR, bien conscient toutefois des contraintes que le milieu naturel fait peser sur la réussite de l'entreprise.

L'autre axe de la politique environnementale vise à réduire la consommation de bois par l'utilisation d'énergies alternatives ou de foyers améliorés. Dans le camp le plus septentrional, celui d'Ouré Cassoni, l'impossibilité de trouver du bois alentour a conduit à

¹ Témoignages et analyses recueillis auprès du SECADEV et du HCR à Farchana et à Abéché, avril-mai 2005.

utiliser des réchauds à pétrole. 0,2 décilitre de pétrole par jour et par personne, cela coûte 100 dollars par personne et par an¹. Si on généralisait cette solution à quelques 200 000 réfugiés, cela pèserait trop lourd dans le budget du HCR. Il faut chercher autre chose.

Derk Rijks est un « *fou d'Afrique* »². Cet agro-météorologue consacre son temps libre à diffuser au Tchad l'utilisation de cuiseurs solaires de type *CooKit* mis au point par l'ONG néerlandaise KoZon³. Tout est pensé dans ce projet, de l'approvisionnement en matériaux (essentiellement aluminium, carton, gomme arabique, sacs en polypropylène) à leur recyclage ou leur élimination écologique. Des démonstrations dans les camps et dans les villages voisins en 2005 montrent l'intérêt manifesté par les femmes pour une technique non salissante, non irritante pour les yeux car sans fumée, et qui, tout en dispensant de la corvée de bois, dégage du temps pour d'autres activités pendant que le soleil cuit doucement la « *boule* ». Les cuiseurs peuvent être fabriqués par les réfugiés et leur prix de revient est faible.

Le projet est mis en oeuvre dans le camp d'Iridimi en 2005-2006. Compte tenu des conditions climatiques (jours de poussière entre décembre et février, périodes nuageuses en saison des pluies), les cuiseurs solaires sont utilisés 330 jours par an. Un foyer amélioré reste nécessaire pour chauffer le petit déjeuner. Le repas de midi est ensuite préparé avec le cuiseur solaire, et gardé au chaud jusqu'au soir dans un « *panier thermos* ». La consommation de bois est ainsi inférieure à un quart de ce qu'elle est habituellement. En novembre 2006, sur 4669 femmes inscrites pour être formées à l'utilisation de l'énergie solaire, environ la moitié l'est. 4000 cuiseurs sont utilisés dans le camp. 1000 peuvent y être fabriqués par mois si les matières premières sont disponibles.

Derk Rijks est présent au Tchad durant trois semaines tous les deux ou trois mois pour former des Tchadiens qui reprendront intégralement le projet⁴. « *J'aime bien me rendre superflu* » m'écrit l'Européen, et cela résume le personnage.

Il rencontre cependant des difficultés : lenteurs administratives ; interruptions du transport des matières premières depuis N'Djamena. Mais ce qui est plus surprenant, c'est le peu d'empressement des « *partenaires* » à encourager un tel projet alors qu'on connaît dès le début le risque de dégradation. Dans plusieurs camps, on préfère procéder à l'essai d'une invention allemande : « *Save 80* », un foyer de cuisson amélioré dont le coût à l'unité est d'environ 100 \$. Tant pis s'il n'y en a pas pour tout le monde⁵.

¹ Chiffres fournis par le HCR, Abéché, mai 2005.

² Selon l'expression de Jean DE LA GUERIVIERE (2001).

³ Ces cuiseurs solaires ont déjà été expérimentés ailleurs au Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal). Voir le site : <http://www.kozon.org>

⁴ Notamment dans le cadre de l'ONG Tchad Solaire.

Fin 2006, soit presque trois ans après l'ouverture du premier camp, le HCR demande à Derk Rijks une « *stratégie* » pour étendre l'utilisation des cuiseurs solaires à Iridimi, Touloum et Am Nabak. En octobre 2007, une évaluation menée par huit organisations sur l'utilisation des cuiseurs solaires à Iridimi conclut encore à la nécessité d'étendre l'expérience dans les autres camps¹. Fin août 2008, sous prétexte de lutter contre la déforestation, les autorités tchadiennes interdisent la commercialisation du charbon et du bois sur les marchés locaux, et les pénuries de combustible qui s'ensuivent provoquent de l'agitation sociale². Faut-il attendre l'épuisement des ressources pour se lancer de la mise en œuvre de solutions alternatives ?

Il y a des mots à la mode dans l'univers des organisations internationales. A défaut d'empêcher la dégradation de l'environnement, le HCR envisage dès 2004 de collaborer avec le CIRAD pour se doter d'un outil de « *monitoring* », autrement dit de suivi de l'impact des réfugiés à moyen et long terme dans l'est du Tchad³. Créer des *indicateurs*, qui pourront être utilisés sur d'autres terrains : ce traitement du réel – qui prévaut aussi dans l'approche de la pauvreté – équivaut à établir des *états des lieux* en se dispensant d'apporter des solutions aux problèmes.

⁵ Thibault MAYAUD, « “Save 80”, l'économie d'énergie au service de l'environnement », SECADEV Abéché, 3 juillet 2006.

¹ Jewish World Watch, « Solar Cooker Project. Evaluation », Iridimi Refugee Camp, Chad, October 2007, 17 p.

² WFP, *Hunger's global hotspots*, 3 September 2008.

³ Voir CIRAD, 2005. *Impacts environnementaux des camps de réfugiés dans le Nord Est du Tchad*, Montpellier.

3. Nourrir les gens, nourrir les haines⁴.

A. Quand l'aide déstabilise la société.

L'est du Tchad devient en quelques mois, début 2004, un « *humanitaire-land* »¹ où une trentaine d'organisations², au-delà des discours sur la nécessité d'une coordination, se livrent une concurrence féroce pour s'attribuer des secteurs d'activités et des « *bénéficiaires* ». « *Quand la vraie guerre s'arrête, la guerre humanitaire commence* », plaisante un expatrié, mais c'est à peine une plaisanterie.

Les sommes engagées représentent un enjeu d'autant plus important dans une région aux ressources rares. En 2004, le budget du HCR pour le Tchad est d'environ 100 millions de dollars. Il est diminué de moitié en 2005. Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 31 décembre 2006, le PAM livre près de 90 000 tonnes de vivres aux réfugiés soudanais et aux populations de l'est du Tchad, pour un coût de 87 millions de dollars³. En 2006, l'*Appel Global* pour la mise en œuvre de 43 projets par 17 organisations s'élève à 167 millions de dollars, dont 74 pour le HCR et 44 pour le PAM⁴.

L'utilisation de ces fonds bouleverse la région aidée. Pour les Tchadiens, elle est promesse d'emplois, de marchés, et ils sont nombreux à affluer de toutes les régions du pays vers Abéché, centre des opérations, mais aussi vers Goz Beïda, passée de 7000 à 10 000 habitants entre mars 2004 et mars 2005, ou Hadjer Hadid, où sont arrivés dans la même période 2000 ruraux, 500 agents travaillant pour les organisations humanitaires et environ 600 ouvriers au service d'entrepreneurs venus d'Abéché⁵.

⁴ Cette formule est d'Ellen P. BROWN (1983). Elle correspond au titre d'une étude de la société nar (sud du Tchad) dans laquelle le don de nourriture fait et défait les liens sociaux.

¹ BRUNEL 2006 : 145.

² En mai 2005, les ONG gestionnaires des camps sont InterSOS (Goz Amir et Djabal), le SECADEV (Farchana et Kounoungou), CARE (Milé, Am Nabak, Touloum et Iridimi), la Croix Rouge Tchadienne et la Fédération Internationale de la Croix Rouge (Bredjing et Treguine), International Rescue Committee (Ouré Cassoni) et Africare (Gaga). Les autres organisations – gouvernementales ou non – présentes sont : ACTED, AGS, CCF, EEMET, OXFAM et OXFAM Intermón, THW, ACF, HELP, COOPI, CORD, GTZ, IMC, JRS, MSF, NCA, BCI/INADES et Première Urgence, en plus des agences onusiennes (HCR, PAM, UNICEF).

³ PAM, Projet EMOP 10327.1 : Assistance aux réfugiés soudanais et aux communautés hôtes de l'est du Tchad, 1^{er} juin 2005-31 décembre 2006. A la valeur d'une tonne de vivres (25 % du total nécessaire pour l'acheminer jusqu'à destination, lequel est d'environ 1000 dollars), il faut ajouter les autres coûts dont celui du « *transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM)* » qui est passé au Tchad de 152 dollars par tonnes de vivres en 1999, à 405 dans le cadre de ce programme pour l'est tchadien.

⁴ Ces chiffres disponibles sur ReliefWeb comprennent les fonds destinés aux réfugiés de l'est du Tchad ainsi qu'aux 42 500 réfugiés présents dans le sud du pays, et aux populations locales affectées par leur présence.

⁵ Chiffres fournis par les autorités locales : préfet adjoint de Goz Beïda, sous-préfet d'Hadjer Hadid, en mai 2005.

L'accroissement de la demande qui résulte de ces migrations et de la présence d'un personnel expatrié à haut niveau de vie provoque une flambée des prix. Le prix du *koro** de mil est multiplié par deux ou trois, et c'est encore plus vrai à proximité des camps où les réfugiés vendent le sorgho qui leur est distribué pour acheter du mil pénicillaire. Les cours de la viande s'effondrent localement là où les réfugiés bradent leurs animaux, et augmentent en ville.

Les prix consentis par les organisations humanitaires faussent toutes les règles du jeu. A Goz Beïda, les responsables d'une agence de l'ONU acceptent en 2005 un loyer mensuel de 500 000 FCFA pour une maison. Les autres propriétaires s'alignent. A Abéché, les fonctionnaires et les étudiants peinent à se loger. Les expatriés ignorent les tarifs locaux, et leur remplacement tous les deux ou trois mois empêche de garder la mémoire des engagements pris. Certains en profitent : des camions sont loués 75 à 100 000 FCFA par jour auprès d'un commerçant puis reloués 200 000 FCFA au HCR, l'essence est vendue aux organisations humanitaires à un « *prix spécial* » au dessus du prix normal, le boom immobilier donne lieu à des devis fantaisistes...

Les salaires versés par les organisations humanitaires à leur personnel tchadien révèlent un double déséquilibre. Ils sont à la fois très supérieurs aux salaires locaux – normes internationales obligent – et très inférieurs aux salaires des expatriés travaillant pour les mêmes organisations, conformément à une division du travail au sein de ces organisations.

Un chauffeur du HCR est ainsi payé 135 000 FCFA par mois (sans compter les primes pour les trajets jusqu'aux camps et pour chaque nuit passée en dehors de son domicile) dans un pays où un enseignant en gagne à peine 100 000... quand il est payé ! En janvier 2004 à Abéché, les professeurs sont en grève : ils n'ont pas perçu de salaire depuis quatre mois. La situation des maîtres communautaires, qui enseignent dans près de 70 % des écoles élémentaires au Ouaddaï, est encore plus précaire : ils ne touchent qu'une prime de 30 000 FCFA par mois, qui doit être payée à 90 % par l'Etat depuis 2002 (le reste l'étant par les parents d'élèves). Mais en mai 2005, l'Etat n'a toujours rien donné pour l'année en cours. Rien d'étonnant alors à ce que 37 maîtres communautaires de la région aient la même année déserté leur poste pour s'employer dans l'humanitaire¹. Les élèves et les étudiants aussi tentent leur chance : à Goz Beïda, un élève de lycée est payé 80 000 FCFA en tant que garde pour l'ONG InterSOS. Quand on lui demande s'il va reprendre ses études, il est dubitatif : « *Quand tu as trouvé le chemin de l'argent...* ».

¹ Source : Délégation de l'Education, Abéché, mai 2005.

Mais ces salaires tant convoités sont peu élevés au regard de ceux des expatriés. La majorité des emplois proposés sur place sont subalternes : manutentionnaires, chauffeurs, gardiens, cuisiniers... Les animateurs et les enseignants tchadiens et soudanais qui travaillent dans les camps reçoivent des salaires du même ordre. Une institutrice recrutée par une ONG internationale pour être animatrice dans les camps autour d'Iriba remarquait avec justesse : « *Les ONG dépensent en un jour pour la location d'un véhicule ce qu'elles nous donnent pour un mois* » : soit 100 000 FCFA. Les « *seigneurs de la pauvreté* », cette classe privilégiée des fonctionnaires de l'humanitaire dénoncée par G. Hancock, ne sont pas tchadiens¹. En 2005, le HCR à Abéché finançait 5914 emplois. 122 étaient occupés par des expatriés – occidentaux mais aussi africains –, 3198 par des Tchadiens et 2594 par des réfugiés soudanais ; le salaire moyen d'un expatrié (3 309 dollars par mois) était alors 24 fois supérieur au salaire moyen d'un Tchadien ou d'un Soudanais (138,6 dollars)².

Ces écarts ne sont pas une exception et sont proportionnels à la différence de niveau de vie nord-sud. Mais en terrain de pauvreté, ils sont perçus comme un infranchissable fossé qui fait douter de la sincérité de l'engagement humanitaire³.

L'aide est aussi créatrice d'inégalités majeures à l'intérieur même de la société tchadienne.

A plusieurs reprises, des jeunes originaires du Ouaddaï manifestent leur sentiment d'être exclus du recrutement opéré par les organisations humanitaires. On leur préfère, disent-ils, des « *sudistes* » – ressortissants des régions christianisées du sud du pays – ou des jeunes gens de la capitale. L'ONG CARE semble leur donner raison, quand elle fait venir à Iriba une cinquantaine de jeunes *sudistes* recrutés à N'Djamena, et ne parlant ni arabe, ni zaghawa. Le Préfet dit alors aux responsables de l'ONG qu'il ne peut pas garantir la sécurité de ces personnes, et CARE les renvoie à N'Djamena.

Selon l'un des cadres de l'organisation, la « *main d'œuvre locale* » est peu formée, mais proche des réfugiés, alors que les étrangers à la région sont plus qualifiés mais « *plus distants* » des Soudanais. Le niveau de qualification est aussi l'excuse donnée par le HCR qui souhaiterait « *recruter localement* » à Abéché mais qui ne trouve pas toutes les compétences nécessaires sur place, et entreprend d'ailleurs de former hommes et femmes à l'informatique, au secrétariat ou à l'anglais. La nécessité d'avoir au moins le baccalauréat et de parler français

¹ HANCOCK 1989.

² Chiffres fournis par le HCR à Abéché en 2005.

³ Pour une description imagée de la vie du microcosme humanitaire abéchois et une analyse des déséquilibres engendrés par l'aide, voir la série d'articles du Tchadien Alphonse DOKALYO, « Réfugiés soudanais : la guerre, les humanitaires et nous... », *Tchad et Culture* n°233, janvier 2005 (dossier en ligne sur le site www.cefod.org).

ou anglais pour postuler exclut de fait de nombreux jeunes Ouaddaïens qui, venus en ville avec l'espoir d'être embauchés, survivent difficilement et nourrissent d'amers sentiments. La tension ne s'apaise pas. En novembre 2006, le sous-préfet d'Iriba écrit au HCR pour lui demander de ne recruter que des agents issus de la population locale¹. A Goz Beïda, les locaux d'une ONG sont saccagés et dix employés locaux légèrement blessés par une centaine de jeunes gens venus reprocher à l'ONG de ne pas employer d'habitants de la ville².

Certains ressortissants de la région tirent pourtant remarquablement profit de la situation. Au moment de l'implantation du camp d'Am Nabak, le HCR accepte d'*acheter l'eau* à Iriba pour approvisionner le camp. Ainsi les trois propriétaires (parmi lesquels le sultan d'Iriba) des jardins à partir desquels l'eau est pompée, dans la vallée du ouadi* au nord-ouest de la ville, sont-ils rémunérés 15 000 FCFA par camion-citerne. Ils bénéficient eux-mêmes de motopompes qui irriguent des cultures prolifiques, et se partagent quotidiennement les 120 000 FCFA des huit voyages vers le camp. C'est peu cependant, eu égard à ce que rapporte le transport de la même eau : 170 000 FCFA par voyage, au profit d'entrepreneurs qui justifient ce coût par l'entretien des véhicules, les salaires du personnel et les risques encourus dans le contexte d'insécurité³.

M.S. est l'un de ces entrepreneurs. C'est, selon l'ONG CARE gestionnaire des camps autour d'Iriba, un « *opérateur économique* » incontournable. Le seul en vérité, capable d'éliminer tout concurrent car disposant d'un compte en banque et du matériel nécessaire dans tous les domaines : « *commerce général* » (photocopieuses...), construction, location immobilière, location de véhicules, exhaure et transport de l'eau. Il est en outre président d'un comité de gestion de l'eau qui entend instaurer, après réfection des infrastructures de la ville par les ONG, un abonnement à la distribution de l'eau. En juin 2005 il avoue un milliard de FCFA de chiffre d'affaire réalisé en un an avec les ONG. Sa plus belle réussite, c'est d'avoir remporté le marché du transport du bois collecté pour les camps du nord : 110 000 FCFA par voyage, un à deux voyages par jour vers chaque camp pendant six mois...

Cette opération-là s'inscrit dans une stratégie collective de *gestion des ressources naturelles* menée par une ONG locale née en 1993, ADESK, dont le nom résume l'objectif : Association pour le développement économique et social du département de Kobé. Ses membres ont dans le passé négocié avec des bailleurs la réfection de bâtiments scolaires ou de l'hôpital, la prise en charge de salaires d'enseignants. Ils sont volontaires pour les activités

¹ Compte-rendu de la réunion hebdomadaire de coordination générale du HCR Abéché par le SECADEV, 11 novembre 2006.

² UNHCR, point de presse du 1^{er} décembre 2006.

³ Source des chiffres : HELP, ONG en charge de l'approvisionnement en eau d'Am Nabak, Iriba, juin 2005.

« *vivres contre travail* » mises en place par le PAM : ils se chargent ainsi du ramassage des déchets en ville ou de la réfection de l'aérodrome d'Iriba contre des distributions de nourriture, « *un moyen de désengorger les camps de réfugiés des Tchadiens (!)* », selon le Secrétaire général de l'association, en juin 2005. L'ONG se déclare « *à but non lucratif* ». Mais en tant que « *partenaire* », elle négocie en mai 2005 avec CARE un contrat de près de 60 millions de FCFA pour la collecte du bois mort pendant 180 jours. Outre le coût du transport revenant à M.S., cette somme comprend la rémunération de la main d'œuvre (20 000 FCFA par camion), une « *taxe forestière* » de 2000 FCFA par camion de 7 stères versée à l'Etat par l'intermédiaire des Eaux et Forêts, ainsi que la « *supervision* » de l'opération par ADESK, soit 35 000 FCFA par jour¹...

Assurément ADESK est l'une de ces « *MONGO* »² qui permettent à un groupe de capter l'argent de l'aide. « *Ce sont ceux qui ont des moyens qui profitent de l'aide* », souligne un humanitaire à Iriba. Cela ne favorise pas la cohésion de la société locale. Les profits de la vente de ressources collectives sont concentrés aux mains de quelques individus, jusqu'à épuisement de celles-ci. On comprend mieux le manque d'empressement à trouver des alternatives à la destruction des ressources naturelles locales, malgré la précarisation des plus démunis qui en résulte.

L'afflux de l'aide affaiblit la présence symbolique et effective de l'Etat dans l'est du pays. C'est vrai de l'ensemble des projets de développement mis en œuvre dans la région, j'y reviendrai. Mais la débauche de moyens exigée par la « *complex emergency* » liée à la crise du Darfour depuis 2003 accélère le processus.

Les agences des Nations Unies (HCR, PAM) rivalisent entre elles pour se donner le maximum de visibilité : un moyen d'assurer leur sécurité (ou de les désigner comme objectifs aux yeux d'individus mal intentionnés !), mais surtout de montrer aux bailleurs en visite ou aux journalistes qu'elles sont bien présentes sur le terrain et qu'elles utilisent à bon escient l'argent de la communauté internationale. Dans les villes où elles s'implantent, cela passe parfois par une appropriation des lieux centraux qui n'est pas sans signification pour la population du pays. A Goz Beïda, en 2005, le PAM est installé dans une grande villa qui a été construite pour héberger la préfecture. Le HCR, avant de faire bâtir sa propre base, a dressé son camp à côté du marché, et le château d'eau de la ville arbore un drapeau au logo de l'agence. Ici comme ailleurs, les 4X4 flambant neufs de toutes les organisations sillonnent les rues poussiéreuses. Pour le sultan du Dar Sila – dont la collaboration avec les humanitaires est

¹ Budget du 31 mai 2005 qui m'a été remis par un membre d'ADESK à Abéché.

² Pour « *My Own ONG* ». Voir BRUNEL 2006 : 143.

pourtant sans faille – il s’agit ni plus ni moins « *d’une colonisation qui ne dit pas son nom* »¹. La présence des Occidentaux est perçue comme d’autant moins neutre dans tout le Ouaddaï qu’elle s’inscrit dans une histoire conflictuelle souvent ignorée des étrangers, mais toujours déterminante dans le rapport que la population entretient à leur égard.

L’aide n’est-elle pas un cadeau empoisonné pour le gouvernement tchadien ? D’un côté elle le dispense des investissements nécessaires au mieux-être des gouvernés ; de l’autre elle finit de déposséder les fonctionnaires de leurs missions de service public.

C’est flagrant dans le domaine de la santé. A Birak, l’installation de Médecins sans frontières, qui dispense des soins gratuitement aux réfugiés comme aux populations locales, a fait chuter la fréquentation du centre de santé du village – où la consultation coûte 600 FCFA – de 75 %. Les habitants des villes et des villages à proximité des camps de réfugiés ont l’autorisation de se faire soigner dans les centres de santé construits dans les camps et pris en charge par les ONG. Autour de Goz Beïda, les villageois préfèrent se rendre au « *centre sanitaire et nutritionnel* » du camp de Djabal, bien pourvu en médicaments et efficacement tenu par l’ONG COOPI, qu’au petit hôpital de la ville – d’ailleurs appuyé depuis plusieurs années par la même ONG. Chaque centre de santé où une ONG n’est pas présente offre le même spectacle d’abandon : absence de médicaments, de matériel médical, de personnel formé. L’aide pharmacien que je rencontre au dispensaire d’Hadjer Hadid en mai 2005 n’est guère occupé. Il n’a d’ailleurs pas reçu d’argent depuis quatre mois. Seulement quelques dons de la Croix-Rouge : des compresses, des aiguilles, des solutés de réhydratation, des armoires. Qu’importe, puisque tous les patients vont maintenant consulter dans les camps de Tréguine et Bredjing. Seule une vieille femme atteinte de la lèpre est allongée sur un grabat. « *Les Blancs ont promis de passer, mais quand ?* ». Les hôpitaux de la région sont aussi investis par des ONG – COOPI à Goz Beïda, donc, et MSF à Adré, Iriba et même Abéché, où l’ONG prend en charge à partir du 25 novembre 2006 les blessés des combats entre l’armée tchadienne et la rébellion de l’UFDD.

L’arrivée des organisations internationales est également l’occasion de moderniser certaines infrastructures. A Iriba, le pompage dans la nappe du ouadi* pour approvisionner Am Nabak n’affecte pas l’alimentation de la ville, à partir d’un forage plus profond. Mais les réfugiés sont vite rendus responsables des pénuries et coupures d’eau à Iriba, et l’ONG NCA ne peut se contenter d’équiper les camps : elle procède à l’entretien du forage de la ville et adapte son débit à la population en croissance. Des puits ou des pompes manuelles sont installés dans les villages autour des camps, des générateurs et des pompes sont fournis aux

¹ Entretien avec le sultan du Dar Sila Seïd Brahim en mai 2005.

villes par le CICR. De l'avis même du coordinateur de NCA à Iriba, « *les ONG se substituent à l'Etat pour approvisionner toute la population en eau potable* »¹.

L'aide humanitaire d'urgence, contrairement aux opérations « *de développement* » ne vise pas forcément le « *renforcement des capacités locales* ». Elle contribue plutôt à les éroder, et à fragiliser d'autant plus les sociétés confrontées aux catastrophes.

B. 5 % pour les populations locales.

Le 4 mai 2005, un cortège de quatre véhicules *hard-top* blancs quittent Goz Beïda en direction de la frontière soudanaise : les représentants de deux agences de l'ONU (PAM et HCR) et de deux ONG qui travaillent sur place se déplacent en « *mission d'évaluation* ». Il s'agit à la fois de s'enquérir de la situation humanitaire sur la frontière, où l'insécurité a provoqué le déplacement de milliers de Tchadiens (à Koloy, ils sont déjà 4300 à « *camper* » autour des arbres du Ouadi Kadja), et de définir avec les populations locales des *P.I.R.*, « *projets à impact rapide* ». Concrètement, cela consiste à s'arrêter dans les villages pour s'entretenir rapidement avec les autorités locales et dresser la liste des besoins. Sans connaissance préalable du terrain, le HCR propose des projets prédéterminés d'infrastructures : « *Que vous faut-il ici ? Un dispensaire ? Une école ? Quelques puits ?...* ». Ce n'est pas difficile, puisque chaque localité manque de tout. A peine le temps de se plier aux règles de l'hospitalité, il faut déjà repartir. « *On prend bonne note, on reviendra* »...

Il est probable qu'on ne soit jamais revenu, pour cause de violence grandissante, dans cette zone entre Adé et Moudeïna victime d'incursions de prétendus *janjawid** et de combats entre l'armée et des rebelles tchadiens. Mais l'heure est à la sollicitude. Il faut calmer les esprits.

Bien que négociée à chaque fois entre le HCR et les autorités traditionnelles et administratives, l'installation des camps de réfugiés détériore les conditions de vie des populations vivant alentour. Par respect pour les chefs qui le leur demandent, par réelle solidarité ou en raison des promesses de contrepartie qui sont alors formulées, les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs acceptent dans une phase initiale que leurs terres soient occupées par les camps ou les cultures des réfugiés. Mais il s'avère rapidement que l'inhospitalité de l'environnement rend la cohabitation difficile, alors que les promesses tardent à être exaucées.

¹ Entretien avec le coordinateur de NCA pour les camps de Touloum, Iridimi et Milé, à Iriba, juin 2005.

Les camps de Kounoungou, Tréguine, Bredjing, Goz Amir et Djabal ont été construits sur 600 champs cultivés¹. Autour de Hadjer Hadid, en mai 2005, 320 hectares de cultures sont couverts par les camps. Le petit village de Lira se trouve en bordure du camp de Bredjing. Pour accueillir leurs « frères », et en échange de promesses (« *Vous aurez de l'eau et des vivres* »), les habitants ont accepté de perdre leurs 300 parcelles cultivées. Dans le lit du Ouadi Hamra, les jardins ont été attribués aux réfugiés. Les hommes du village sont partis avec le bétail « *au-delà de la montagne* » puisque l'occupation des ouadis* les prive des espaces pastoraux de saison sèche. « *Nous-mêmes nous sommes des réfugiés* », dit l'adjoint du chef du village, qui pour survivre, fabrique avec quatre compagnons des briques qui sont vendues... aux ONG ! « *Nous avons des parents massalit dans le camp. S'ils ne s'installent pas dans les villages, c'est parce qu'il n'y a pas de mil* ». Quant aux rares habitants qui sont restés à Lira, ce n'est pas sans colère qu'ils observent, à moins de 30 mètres du village, les magasins du PAM et les distributions de vivres (Document 3).

Si les représentants des communautés sédentaires – les chefs de canton – sont associés aux négociations avec les organisations humanitaires pour l'attribution de terres cultivables aux réfugiés, les chefs de tribus, représentants des éleveurs, ne sont eux pas consultés. Autour du camp de Goz Amir, des Arabes transhumant entre Kalaït et Kyabé, dans le Moyen-Chari, se plaignent que les champs prévus pour les réfugiés soient situés en plein sur un *murhâl** principal. Ils vont tout exprès à Goz Beïda exprimer leurs doléances au sultan du Dar Sila pour qu'il les transmette aux ONG.

Pour régler les différends qui ne manquent pas de surgir entre populations locales et réfugiés, le HCR encourage la création de « *comités mixtes* » qui regroupent des représentants des deux bords. Mais ce n'est pas suffisant, parce que le moment vient rapidement où les autochtones ont le sentiment d'être plus mal lotis que les réfugiés. Après qu'ils ont partagé le « *fardeau de l'accueil* », les voilà abandonnés à leur sort. Le SECADEV devient prestataire de services pour le HCR et faute de moyens, doit interrompre ses programmes de développement. Dans les zones où il encadrait depuis plusieurs décennies des groupements villageois, le sentiment d'incompréhension est manifeste : « *La différence entre tous ces [réfugiés] et nous, plaide le chef du village de Goungour, à cinq kilomètres de la frontière soudanaise, ce n'est plus vraiment ce que nous avons, puisque à part un toit à nous, nous n'avons pas grand-chose... Aujourd'hui la distinction tient à l'aide reçue, qui est nulle pour nous !* »².

¹ United Nations, *Consolidated Appeals Process (CAP), Chad 2006*, p. 8.

² Thibault MAYAUD, « L'attente d'aide des populations locales. Le cas de Goungour, sur la frontière soudano-tchadienne », SECADEV Abéché, 17 juillet 2006.

Peu importe que la plupart des réfugiés ait tout perdu, y compris des proches ; peu importe que les tentes soient invivables en saison chaude, et que les rations distribuées soient insuffisantes ou déséquilibrées (sans protéines animales ni fruits et légumes). Aux yeux des Tchadiens, l'accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation à l'intérieur des camps, dans une région où ces services sont pour beaucoup inaccessibles, est le signe qu'un traitement de faveur est accordé aux réfugiés.

Ce qui les choque également, c'est l'insolente prospérité de quelques Soudanais. L'assistance humanitaire est identique pour chaque individu réfugié, et fait fi des très importantes inégalités de richesse au sein des camps, les mêmes qui caractérisent toute société¹. Si une grande partie des réfugiés ont fui dans la précipitation les violences, parvenant au Tchad sans ressources, certains autres ont eu le temps d'organiser leur exil, et apportent avec eux un patrimoine imposant. C'est le cas de quelques grands commerçants qui ont, si l'on peut dire, pignon sur rue dans les camps. Tel commerçant rencontré dans le camp de Goz Amir a été aidé par le HCR pour construire un magasin de briques ; en mai 2005, sa boutique est pleine de marchandises en provenance du Soudan – denrées alimentaires, tissus, jouets, matériel audio-visuel, etc. – vendues, en raison de la forte demande, à des prix supérieurs à ceux pratiqués à Abéché. Au marché d'Aradib, un village désormais cerné par le camp de Goz Amir, des réfugiés qui ont un emploi achètent du thé ou du sucre. Certains troquent les aliments distribués (sorgho, huile, farine enrichie de soja...) contre d'autres aliments ou biens de consommation. D'autres revendent les « *non-vivres* » (savons, récipients...) distribués. Ce commerce florissant est vu comme une aubaine par des agriculteurs qui écoulent ainsi la production locale de piment, d'arachide ou de pois chiche. Le marché d'Aradib attire clients et vendeurs de Koukou Angarana, de Goz Beïda, mais aussi d'Am Timan et d'Abéché. Mais les profits engrangés par certains réfugiés leur ôtent leur droit à l'assistance, aux yeux des autochtones. « *Des réfugiés partent au Soudan à vélo, ou avec un camion qui les dépose à la frontière. Ils achètent de la marchandise au Soudan et la revendent tout en continuant à bénéficier de l'aide* », témoigne un habitant de Koukou Angarana, qui ajoute – indice révélateur ! : « *Les réfugiés ne ressemblent pas à des réfugiés : ils sont plus propres que nous !* ».

La construction d'infrastructures destinées aux réfugiés catalyse les conflits avec la population locale. A Goz Beïda, le réseau d'eau de la ville est conçu pour 2000 habitants, alors qu'ils sont cinq fois plus nombreux. C'est sur cet ancien réseau que l'ONG InterSOS branche une dérivation pour alimenter le camp de Djabal, qui compte 13 000 personnes en

¹ Sur « l'homogénéisation » des réfugiés par l'aide, voir LASSAILLY-JACOB 2004 : 2.

mai 2005. L'ONG construit trois nouveaux forages qui, ajoutés aux deux anciens, augmentent le débit disponible. Mais il faut partager un même réseau : l'eau est donc dirigée vers le camp pendant la journée, et vers la ville durant la nuit¹. Pour les habitants de Goz Beïda confrontés aux coupures d'eau, il s'agit du détournement (au sens propre !) d'une richesse qui leur appartient. A l'endroit même des nouveaux forages, à un kilomètre du camp, viennent s'approvisionner directement des réfugiés et des éleveurs Arabes sédentarisés à proximité. Le 8 mai 2005, une dispute a lieu entre des membres des deux communautés, qui fait des blessés légers. Chacun prétend que l'eau lui « *appartient* », l'un parce qu'il vit sur ce territoire, l'autre parce que les ONG ont aménagé pour lui ces infrastructures : une argumentation maintes fois reprise par les uns et les autres, en d'autres lieux, à l'occasion d'autres conflits.

Finalement, constate le coordinateur technique du HCR à Abéché, « *les conflits [avec les populations locales] viennent plus de l'aide apportée aux réfugiés que du problème des ressources naturelles* ». Il est plus vraisemblable que ce soit précisément la rareté des ressources qui fasse de l'accès à l'aide un enjeu capital. Pour apaiser cette situation conflictuelle, le HCR décide en 2005 d'attribuer 5 % de son budget à des projets en faveur des Tchadiens vivant dans la zone des camps. Pour l'année en cours, cela représente 2,5 millions de dollars à dépenser sous forme de *projets à impact rapide*, le véritable « *impact* » recherché étant la pacification des relations autochtones/réfugiés². La même année, à la même période, l'armée française dépêche à Abéché un capitaine des *Affaires civilo-militaires*, dont l'objectif est de faire le lien entre les militaires, les ONG et les autorités locales, afin de « *faciliter le déploiement de la force française* » dans la région. Là aussi, on « *achète* » la coopération des populations civiles, à moindre coût – 20 000 dollars, qui seront investis dans des *microprojets*. Les fonctionnaires responsables des services techniques d'Abéché sont conviés à la mission de « *démarchage* ». Cette collusion du militaire et de l'humanitaire ne clarifie pas la façon dont est perçue la présence étrangère dans la région.

¹ En mai 2005, l'ONG InterSOS projetait de construire deux forages supplémentaires pour approvisionner le camp de Djabal indépendamment du réseau de distribution de Goz Beïda.

² Entretien avec le coordinateur technique du HCR, Abéché, 27 avril 2005.

Document 3 : Photographie aérienne du camp de réfugiés soudanais de Bredjing, Ouaddaï.

Dans les deux cas, l'important est de montrer qu'on « *fait quelque chose* ». Mais n'est-ce pas déjà trop tard ? En 2005, tous nos interlocuteurs semblent avoir perdu confiance dans les organisations humanitaires. « *Des Blancs sont venus, et puis plus rien* », entend-on dans de nombreux villages. Le chef du canton de Bardé, rencontré à Hadjer Hadid, a l'habitude des réunions avec le HCR : « *Ils viennent en mission à quatre ou cinq véhicules. Mais ils tiennent des discours fallacieux ! Les gens n'y croient pas. Il y a eu des cas d'hépatite E dans les camps, ils ont distribué du savon, des bidons. Mais c'est seulement pour pacifier les esprits !* »¹.

Personne n'est dupe. Pour justifier le retard pris dans les projets à destination des populations locales, un représentant du HCR souligne la difficulté de ces dernières à formuler des projets consensuels. La « *bureaucratie tchadienne* » freine les prises de décision. Selon un autre expatrié de l'agence, « *le HCR et les partenaires n'ont pas les moyens de prendre en charge les PIR. Le HCR doit s'insérer dans le PRODABO [un projet de développement multisectoriel intervenant depuis plusieurs années dans la région]* »². Tels qu'ils se présentent en 2005, les PIR ne semblent pas à même d'impulser un quelconque développement. Parce qu'ils privilégient le court terme. Ni la démarche, ni les projets proposés ne sont respectueux des réalités locales. Les infrastructures de santé ou d'éducation que l'on projette de construire ne compensent pas la carence étatique : « *Les ONG construisent des écoles mais elles ne fournissent pas les enseignants* », déplore un cadre de la Délégation à l'éducation à Abéché.

Dans la région, les exactions contre les biens et le personnel humanitaires se multiplient. 40 voitures et camions volés entre novembre 2005 et octobre 2006³, un entrepôt du HCR totalement pillé en septembre 2006, des agressions contre des travailleurs humanitaires... La sécurité devient une obsession pour les organisations internationales, d'autant plus qu'elles soupçonnent des militaires tchadiens d'être à l'origine de certaines exactions⁴.

Après la prise d'Abéché par les rebelles de l'UFDD, le 25 novembre 2006, la population de la ville procède au pillage du camp militaire, de la résidence du président de la République, de la gendarmerie, des résidences et bureaux du Gouverneur, du Préfet et du maire, de divers bâtiments administratifs – le palais de justice, la prison dont tous les occupants s'échappent – et aussi des locaux et entrepôts des organisations humanitaires. 483

¹ Entretien avec le chef de canton Mahamat Brahim Bakhit le 24 mai 2005, Hadjer Hadid.

² Voir Chapitre III, 2. A.

³ IRIN, « La violence au Darfour s'étend au Tchad », 10 octobre 2006.

⁴ IRIN, « Chad : Government and rebels clash in east », 13 septembre 2006.

tonnes de nourriture destinée aux réfugiés soudanais et aux « *déplacés* » tchadiens sont pillées dans les entrepôts du PAM, auquel sont également dérobés des ordinateurs, des imprimantes, des climatiseurs, du mobilier, des téléphones, des motos... L'agence estime ses pertes à 1,3 million de dollars.

« *Voler la nourriture de personnes qui ont tout perdu est l'acte le plus honteux et inhumain que l'on puisse commettre* », déclare son Directeur exécutif¹, tandis que sur place, une fois les rebelles partis et les militaires gouvernementaux revenus en ville, le gouverneur du Ouaddaï déplore dans une déclaration le « *manque de patriotisme* » d'une partie de la population. L'un comme l'autre semblent ignorer la grande précarité économique qui frappe de nombreux foyers à Abéché, et toutes les tensions engendrées par le déferlement de l'aide. Quelques jours plus tard, alors qu'il remercie les autorités locales de l'aide apportée pour la récupération du matériel volé, le HCR passe sous silence les abus et violences commis par les soldats gouvernementaux chargés de fouiller les habitations².

Dans l'est du Tchad, l'aide suscite des accaparements négociés ou illicites qui accroissent les inégalités et les frustrations. Elle alimente les clivages qui déchirent le corps social, qu'ils soient ethniques ou politiques.

C. L'extension du conflit.

A partir d'octobre 2006, l'intensité de la violence au Ouaddaï s'accroît dramatiquement. Jusqu'à cette date, le conflit du Darfour « *déborde* » de manière sporadique au Tchad : bombardements « *accidentels* » de l'armée soudanaise sur le territoire tchadien en décembre 2003 et janvier 2004, incursions répétées de *janjawid** tout au long de la frontière. L'insécurité reste cantonnée dans la zone frontalière, la guerre du Darfour – quels que soient les soutiens qu'elle trouve au Tchad – est un problème soudanais.

En octobre 2006, le Ouaddaï s'embrase. Les *janjawid** sont au cœur de la région, à 150 kilomètres de la frontière. Les rébellions tchadiennes sont à nouveau actives. Mais surtout, des violences « *interethniques* » font des milliers de victimes civiles. Ces événements sont lus à la lumière de ce qu'il se passe de l'autre côté de la frontière : l'ONG Action contre la Faim annonce le 8 novembre 2006 qu'elle redoute une « *darfourisation* » de l'est tchadien³,

¹ UNHCR, 27 novembre 2006.

² UNHCR, 1^{er} décembre 2006. Selon des témoins directs des événements, ces fouilles auraient donné lieu à des vols et à des brutalités et fait au moins un mort (correspondances des 27 novembre et 6 décembre 2006).

³ Action contre la Faim, « Alerte pour les populations déplacées de l'est tchadien », 8 novembre 2006.

et la formule est bientôt reprise, notamment par le président Idriss Déby¹. La presse internationale note que « *le conflit meurtrier du Darfour fait tache d'huile en Afrique* »².

Est-ce bien surprenant ?

Depuis le début de la guerre de Darfour, les camps de réfugiés au Tchad offrent aux rebelles soudanais un « *sanctuaire humanitaire* », c'est-à-dire « *une base arrière ouverte à la guérilla dans un pays voisin et protégée non seulement par une frontière mais surtout par la présence d'une masse de réfugiés civils pris en charge par la communauté internationale* »³. Ce n'est un secret pour personne : l'afflux des réfugiés soudanais au Tchad amène dans les camps de l'est des sympathisants et des membres actifs des groupes rebelles du Darfour, qui trouvent là le repos et des vivres pour alimenter le conflit. « *Une part considérable de la nourriture distribuée va aux rebelles* », reconnaît un représentant du HCR à Iriba en juin 2005, qui ajoute que « *les camps de réfugiés sont des camps de vacances pour les rebelles* ». Les responsables des ONG en charge des camps du nord confirment l'affiliation des réfugiés à telle ou telle branche de la rébellion. « *A Am Nabak, les réfugiés ont une forte conscience politique. Ils se sont répartis par quartier en fonction de la ville dont ils viennent, et ces quartiers s'opposent entre eux* », tandis qu'à Touloum, « *le chef des réfugiés est un sympathisant de la rébellion* ». La présence de combattants parmi les arrivants est un sujet d'inquiétude permanent pour le HCR qui réaffirme régulièrement « *le caractère humanitaire et civil des camps de réfugiés* »⁴.

Mais la parenté ethnique qui lie les rebelles soudanais aux populations parmi lesquelles ils trouvent refuge, et le soutien dont ils bénéficient de la part des Zaghawa du Tchad, leur facilitent l'accueil, non seulement dans les camps, mais dans l'ensemble de la région. Le samedi 7 octobre 2006 au soir, un avion Antonov bombarde les positions du JEM à proximité du camp d'Ouré Cassoni. Les combats entre les rebelles et l'armée soudanaise s'étendent alors au Tchad. 80 soldats se replient sur le camp de réfugiés⁵. Désormais, « *les rebelles soudanais se déplacent librement à Bahai et dans l'est du Tchad* »⁶.

En guise de riposte au soutien apporté par les Zaghawa du Tchad aux rebelles du Darfour, le régime de Khartoum ne tarde pas à réactiver son soutien aux rebelles tchadiens, pour lesquels le Soudan constitue – presque traditionnellement – un « *sanctuaire militaire* ».

¹ Présidence du Tchad, Synthèse de l'actualité nationale, 21 novembre 2006.

² BERTHEMET T., *Le Figaro*, 24 novembre 2006.

³ JEAN et RUFIN 1996 : 28.

⁴ UNHCR, 17 novembre 2006.

⁵ IRIN, 10 octobre 2006.

⁶ WFP Emergency Report 42 du 20 octobre 2006.

De la nébuleuse des mouvements politico-militaires surgissent de nouvelles formations qui ébranlent le pouvoir d'Idriss Déby. Certaines portent de nouveaux sigles, mais regroupent des rebelles à la carrière déjà longue. A partir de 2004, le Soudan réactive son soutien à l'ANR, Alliance nationale de la résistance, créée en 1995 par Mahamat Garfa, d'ethnie tama, ancien chef d'état-major des armées, lui-même rallié au régime en 2003. Des rangs d'une ANR décomposée sort Mahamat Nour Abdelkerim, né en 1971 à Guéréda, parent de Garfa, qui refuse le ralliement et rend des services à l'armée soudanaise avant de fonder, le 31 octobre 2005, son propre mouvement, le RDL, Rassemblement pour la démocratie et la liberté. Le 18 décembre 2005, lors d'une attaque de la ville d'Adré, le RDL subit de lourdes pertes face à une armée tchadienne soutenue par les rebelles darfouriens du MJE et d'une faction du SLM¹. Mais le RDL se refait rapidement et attaque bien équipé la localité de Moudeïna, au sud d'Adré, le 30 mars 2006. Au cours du combat est tué le chef d'état-major de l'armée de terre, Abakar Youssouf Itno, un neveu d'Idriss Déby.

Ce dernier doit affronter d'autres ennemis, des neveux eux aussi, zaghawa comme lui. Les jumeaux Erdimi, anciens directeurs du cabinet présidentiel, magnats du coton et du pétrole, entrent en rébellion en octobre 2005. Deux raisons poussent les proches du président à s'opposer à lui : le soutien insuffisant qu'Idriss Déby manifeste aux rebelles du Darfour, selon leurs frères zaghawa du Tchad ; le maintien de celui-ci au pouvoir, permis par une modification de la constitution envisagée dès novembre 2003, entérinée par référendum en juin 2005 et autorisant Idriss Déby à se présenter pour un troisième mandat aux élections présidentielles de mai 2006, à l'issue desquelles il est réélu. En mai 2004, a lieu une première tentative de coup d'Etat dans les auteurs font partie de l'entourage d'Idriss Déby. En octobre 2005, Tom et Timane Erdimi créent le SCUD (Socle pour le changement, l'unité nationale et la démocratie), qui en mars 2006, autour d'Hadjer Marfaïne, entre Guéréda et Adré, mène lui aussi bataille contre l'armée gouvernementale.

Les alliances se font et se défont. En décembre 2005, le RDL et le SCUD se regroupent avec d'autres mouvements dans un Front Uni pour le Changement (FUC). Mais lorsque le 13 avril 2006, au terme d'une offensive éclair de 800 kilomètres, le FUC parvient à entrer à N'Djamena, Timane Erdimi désapprouve la stratégie de Mahamat Nour, la rupture est déjà consommée. Le dispositif Epervier de l'armée française appuie les forces tchadiennes. La bataille fait 400 morts. C'est officiellement une défaite pour le FUC, mais c'est aussi un coup dur pour le régime².

¹ Ce sera encore le cas lors de la seconde bataille d'Adré contre le FUC, le 13 avril 2006. Voir Laurent CORREAU, « Implications croisées », RFI, 21 avril 2006.

² Christophe BOISBOUVIER, « Une bataille, pas la guerre », *Jeune Afrique*, 16 avril 2006.

Mahamat Nouri, un général gorane*, ex-ministre de la Défense, puis ambassadeur du Tchad en Arabie Saoudite, prend à son tour le maquis en mai 2006. En septembre 2006, son Union des forces pour la démocratie et le progrès (UFPD) combat les troupes gouvernementales autour de Moudeïna. Le même mois, celles-ci subissent de lourdes pertes face à une partie du FUC à Aram Kolé, au nord de Biltine ; et aussi à Hadjer Marfaïne, contre le RaFD – Rassemblement des forces démocratiques – nouvelle formation des frères Erdimi.

En octobre, Mahamat Nouri fait alliance avec le CDR, Conseil démocratique révolutionnaire, mouvement historique d'Acheikh Ibn Oumar, et avec des éléments du FUC séparés de M. Nour : le 22 octobre 2006, l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) entame une série de raids sur les villes du Ouaddaï, prises sans grande résistance des soldats gouvernementaux, occupées quelques heures puis quittées par les rebelles : Goz Beïda le 22 octobre, Am Timan le 23, Abéché le 25 novembre, Biltine le 7 décembre... Pas d'entente avec le RaFD, pourtant l'autre mouvement suit la même stratégie : prise de Biltine le 25 novembre, poussée jusqu'à Ati puis retour au Ouaddaï et prise de Koulbous et de Guéréda début décembre.

L'UFDD a le Soudan pour base arrière ; le RaFD est soutenu par les Zaghawa du Soudan, parmi lesquels d'autres combattent aux côtés de l'armée tchadienne. Des Zaghawa tchadiens prêtent main forte aux rebelles du Darfour. Des Tama et des Arabes du Tchad ont rejoint les rangs des *janjawid** : « *Beaucoup de janjawid* sont tchadiens* », reconnaît un homme politique à N'Djamena. Dans la région de Goz Beïda, le départ de certains Arabes pour le Soudan a provoqué la rupture de l'entente entre nomades et sédentaires, selon un administrateur local en mai 2005.

L'imbrication des conflits soudanais et tchadiens est donc totale. L'impression que la guerre du Darfour « *déborde* » au Tchad est d'autant plus forte que les violences y prennent des formes similaires. En octobre 2003, des affrontements communautaires ont lieu au Ouaddaï entre des Zaghawa et des Arabes nomades dont certains sont engagés dans les forces régulières soudanaises¹. Les incursions « *transfrontalières* » pénètrent de plus en plus loin dans le territoire tchadien. Les 12 et 13 avril 2006, au moment de l'offensive du FUC sur N'Djamena, 118 personnes sont massacrées par « *des milices soudanaises Janjaweed accompagnées d'individus recrutés localement au Tchad* » dans quatre villages situés à 70 kilomètres de la frontière soudanaise². A partir de la fin du mois d'octobre, il est fait état de « *violences interethniques* » à grande échelle opposant « *tribus arabes* » et « *non arabes* » au

¹ Tchadforum, 28 octobre 2003.

² Human Rights Watch, 24 mai 2006.

Salamat et au Ouaddaï¹. Non que les conflits entre ces communautés soient chose nouvelle. Ce qui diffère, aux yeux des témoins, c'est *l'intention meurtrière* que traduit leur extrême brutalité. Il n'est plus seulement question de vols de bétail. Un employé du HCR en mission au sud de Goz Beïda raconte avoir été « *témoin de scènes qu' [il n'aurait] jamais pu imaginer, un jeune père avec les yeux arrachés, des femmes âgées avec des brûlures au troisième degré sur le dos et les bras causées par l'effondrement de leurs huttes sous les flammes, des kilomètres et des kilomètres de brousse en feu* »². Autour des localités de Koloy et de Kerfi, des dizaines de villages sont brûlés, les habitants mutilés ou abattus alors qu'ils tentent de fuir. Des bébés, des enfants et des infirmes sont brûlés vifs, pris au piège dans des maisons en feu. Selon les survivants, les assaillants sont des Arabes tchadiens et soudanais. Certains portent des uniformes militaires. Ils se déplacent à cheval ou à dos de chameau. Dans quelques cas, ils font usage de lance-roquettes. A Goz Beïda, l'hôpital est vite débordé par l'afflux des blessés³. Le bilan des victimes varie de quelques centaines à plus de 5000 personnes tuées dans le seul département du Sila⁴. Ces troubles provoquent le déplacement de 15 000 personnes, portant à 90 000 le nombre de déplacés dans l'est tchadien. 18 000 d'entre eux sont regroupés autour de Goz Beïda, qui accueille en outre les 15 000 réfugiés soudanais du camp de Djabal. 5000 Tchadiens rejoignent le site pour personnes déplacées de Habilé, à côté du camp de Goz Amir (18 000 réfugiés), près de Koukou Angarana⁵.

La prolifération des armes – antiques armes blanches et armes à feu – dans la région facilite cette explosion de violence. En font usage les forces régulières et les rebelles, mais aussi les populations civiles, organisées dès juillet 2003 en milices d'autodéfense contre les attaques de *janjawid**. « *Le long de la frontière, tous les groupes sont armés*, affirmait un de nos interlocuteurs à Birak en mars 2004. *Les milices sont contrôlées* ». Contrôlées par qui ? Selon des témoignages recueillis par Amnesty International, ni la police ni l'armée tchadiennes n'ont jugé bon d'intervenir pour protéger les civils des attaques de novembre 2006, « *même lorsqu'elles en avaient les moyens* »⁶.

Le gouvernement tchadien propose simultanément deux lectures de ces événements. Le responsable, c'est « *le tribalisme, source des conflits intercommunautaires* », ainsi que l'explique le premier vice-président de l'Assemblée, Assaïd Gamar Sileck, qui en mission à

¹ Voir notamment S. ROLLEY, « L'est du Tchad ravagé par la politique de la terre brûlée », *Libération*, 13 novembre 2006.

² UNHCR, 14 novembre 2006.

³ UNHCR, 17 novembre 2006.

⁴ Selon Amnesty International, 1^{er} décembre 2006.

⁵ UNHCR, 27 novembre 2006.

⁶ Amnesty International, 1^{er} décembre 2006.

Am Timan le 13 novembre 2006, déclare à la radio nationale qu' « *un calme total règne dans la région* », le conflit étant en passe d'être résolu¹.

Le même jour pourtant, le gouvernement décrète l'état d'urgence dans les régions du Ouaddaï, du Wadi Fira et du Salamat, « *compte tenu de la gravité et de l'ampleur* » des affrontements communautaires dans ces régions. Un autre coupable est désigné : « *... les affrontements actuels entrent dans une stratégie globale élaborée et mise en œuvre par le Gouvernement Soudanais pour la déstabilisation du Tchad* ». Cela justifie l'installation de Ministres résidents dotés de pleins pouvoirs dans chaque région concernée, et, pour l'ensemble du pays, la censure des médias². Le 23 novembre 2006, l'état d'urgence est prolongé de six mois.

Entre le Tchad et le Soudan, les ruptures alternent avec les réconciliations. Le 23 décembre 2005, après l'attaque d'Adré par les rebelles du RDL, soupçonnés d'être soutenus par Khartoum, le Tchad se déclare « *en état de belligérance* » avec son voisin. L'accord de Tripoli, en février 2006, scelle la réconciliation aux yeux de la communauté internationale, mais ne tient que jusqu'au 14 avril, date à laquelle N'Djamena rompt les relations diplomatiques avec le Soudan du « *traître el-Béchir* » accusé d'entretenir les « *mercenaires* » du FUC. Une nouvelle tentative de normalisation des relations en juillet-août à N'Djamena ne fait pas long feu : le 29 novembre 2006, le Tchad se déclare officiellement « *en guerre contre le Soudan* », accusé cette fois de vouloir créer un grand Etat islamiste³.

Le pays rejoint donc son voisin dans la guerre. Dans l'est, réfugiés et déplacés sont assistés par l'aide internationale. Celle-ci n'est plus seulement acheminée vers les camps, mais tente d'atteindre les victimes dispersées là où elles se trouvent, y compris dans les zones de combats où à proximité. Après les affrontements violents entre armée gouvernementale et rebelles autour de Biltine début décembre 2006, le CICR déclare avoir « *été la première organisation humanitaire à se rendre dans la zone des combats* »⁴. Les belligérants de tous bords sont soignés, nourris en même temps que les populations civiles. L'aide ne devient-elle alors « *partie intégrante du cycle de la violence* », une ressource contribuant à « *l'économie de guerre* » qui permet la prolongation du conflit⁵ ?

Ce n'est vrai qu'en partie, et davantage pour des challengers sans « *sponsor* » étranger que pour un gouvernement tchadien jusqu'à présent soutenu par la France, et qui dispose désormais de la manne pétrolière.

¹ Présidence du Tchad, Synthèse de l'actualité nationale, 13 novembre 2006.

² Primature du Tchad, 14 novembre 2006.

³ RFI, 29 novembre 2006.

⁴ CICR, Communiqué de presse du 13 décembre 2006.

⁵ JEAN et RUFIN 1996 : 567.

Et ce n'est vrai aussi que jusqu'au moment où le déchaînement de la violence compromet à son tour l'acheminement de l'aide. Le « *cordon de sécurité* », ce couloir humanitaire qui permet d'atteindre les victimes est fragile¹. A partir du 4 décembre 2006, les organisations internationales prennent la décision de retirer massivement leurs personnels des régions du Ouaddaï et du Wadi Fira, en raison de l'insécurité grandissante. Un « *effectif minimum* » est maintenu dans chaque bureau du HCR pour continuer à approvisionner les camps et suivre l'évolution de la situation. La gestion des camps échoit en partie à des réfugiés désignés à cet effet². Huit jours plus tard, 400 travailleurs humanitaires internationaux et locaux ont été évacués de la zone du conflit vers Abéché ou transférés à N'Djamena. Le HCR « *forme des groupes de réfugiés afin de les rendre plus autonomes, car la situation sécuritaire pourrait dégénérer et la région deviendrait alors inaccessible aux agences humanitaires* »³.

Que peut-il résulter de ce huis clos entre combattants et populations civiles, dans un contexte d'extrême tension entre les communautés ? On verra que le déploiement d'une force européenne décidé par la communauté internationale en septembre 2007 pour sécuriser l'aide aux réfugiés et aux déplacés dans la région n'empêchera pas, à chaque nouvelle exaction, une réduction de l'espace humanitaire⁴.

Au moment même où l'est du Tchad sombre de nouveau dans la guerre, celle-ci renaît également au nord-est de la Centrafrique, où une rébellion hétéroclite est combattue par l'armée centrafricaine, aidée de militaires tchadiens et français⁵. L'extension de la crise dans cette « *région des trois frontières* » accrédite l'idée d'un « *système de conflits* » dans lequel « *les Etats et les mouvements armés définissent leurs comportements non plus à partir de leur seule crise nationale mais en fonction d'un complexe de liens de dépendance et d'allégeance régionaux et transnationaux* »⁶.

Il n'apparaît pas cependant que les événements au Tchad soient seulement des « *séquelles de la guerre civile au Darfour voisin* »⁷. Parce qu'on y voit rejouer d'anciens clivages ethniques, dans une région où la cohabitation des communautés masque mal la

¹ Déclaration d'António GUTERRES, Haut commissaire pour les réfugiés, à Genève le 27 novembre 2006.

² UNHCR Abéché, 4 décembre 2006.

³ IRIN, 12 décembre 2006.

⁴ Oxfam 2008 : 7.

⁵ Jean-Philippe REMY, « Le Tchad intervient militairement en Centrafrique », *Le Monde*, 21 novembre 2006.

⁶ International Crisis Group (ICG) 2006 : 22.

⁷ Christophe AYAD, « Paris retrouve ses vieux réflexes africains », *Libération*, 14 décembre 2006.

rupture de confiance héritée de décennies de guerres civiles. Parce qu'aussi il revient au chef de l'Etat tchadien, entêté dans son maintien au pouvoir, d'avoir bloqué le jeu politique et réactivé des oppositions désunies.

CHAPITRE III

Sortir de l'insécurité alimentaire

« – Des vaches dans les champs ! Disent les uns.
– Des champs sur la route des vaches ! Rétorquent les autres.
– Des vaches et des champs pour la prospérité des hommes, des champs et des vaches pour que vive l'autosuffisance alimentaire ! Chantent les rêveurs d'harmonie. »

Ali ABDEL-RHAMANE HAGGAR, *Le prix du rêve*, 2002, p.194.

Dès avant l'indépendance, en 1959, il est fait appel à l'aide humanitaire pour nourrir les Ouaddaïens¹. Depuis, la région est le champ d'expérimentation de toutes les générations de l'aide internationale, entre aide « *d'urgence* » et aide « *au développement* », l'une et l'autre coexistant dans le temps et l'espace.

Cette histoire fait de l'est tchadien « *un cimetière de projets avortés* »², ce qui n'empêche pas que l'on continue à y mettre en œuvre des recettes imaginées en dehors de tout contexte. Rares sont les projets qui répondent dans la durée et dans le respect des structures sociales aux attentes véritables des populations.

Le processus de décentralisation dans lequel s'est engagé l'Etat se traduit sur le terrain du développement par la promotion de la participation communautaire : il revient aux populations elles-mêmes, organisées en collectivités, de prendre en charge leur propre développement socio-économique. Une façon de faire avec le retrait de l'Etat, et finalement de l'entériner. Cependant la participation suscitée est inégale, car les projets proposés laissent entiers un certain nombre de difficultés rencontrées par les communautés.

La *sécurité alimentaire* est un objectif inaccessible dans la mesure où la *sécurité des personnes et des biens* n'est pas assurée. Or c'est bien le cas au Ouaddaï, où l'aide se déploie dans un contexte de prédation qui la détourne de ses destinataires, alors que la violence hypothèque tous les projets d'avenir. La *demande d'Etat* – d'un *Etat de droit* – s'exprime partout comme un préalable au développement.

¹ LE CHEVOIR 1999 : 141.

² BRUNEL 2006 : 147.

1. L'humanitaire entre urgence et développement.

A. Des commencements dans l'urgence.

Avant les grandes sécheresses des années 1980, les interventions humanitaires dans l'est du Tchad sont des réponses d'urgence à des crises ponctuelles. Livraisons de vivres en 1959, et de nouveau en 1966 alors que la famine menace au Ouaddaï et au Soudan. L'aide d'urgence présente déjà les travers qu'on lui connaît depuis :

« Pour palier à un début de famine, des C 130 Hercules de l'U.S. Army avait livré au cours des deuxième et troisième trimestres [1966] du mil à Abéché. Par manque de connaissance des coutumes et us du Tchad, les Américains avaient livré du mil rouge (sorgho) lequel (...) n'est pas consommé par les populations musulmanes du Nord. (...) Le sorgho avait dû être bradé, faute d'acheteur et le club hippique avait pu, à bas prix, se constituer une réserve de nourriture destinée aux chevaux du club »¹.

Les institutions internationales prennent bientôt la relève de l'aide bilatérale. En 1967, le PAM conduit sa première opération d'urgence au Tchad². Mais c'est à partir de 1981 que l'intervention des agences de l'ONU prend de l'ampleur. En mars, une mission est chargée d'évaluer les besoins humanitaires *« résultant de la guerre civile et de la sécheresse »*³. Une campagne d'aide d'urgence en 1982-1983 se traduit par la livraison de 24 000 tonnes d'aide alimentaire au Tchad⁴. A Abéché, un centre régional est créé pour prendre en charge la logistique nécessaire à la distribution des vivres. En novembre 1984, *« la sécheresse est décrite comme la pire enregistrée depuis un siècle »*⁵, et l'aide alimentaire explose : alors que le déficit céréalier est estimé par la FAO à 280 000 tonnes au terme de la récolte de 1984, 168 000 tonnes de céréales sont livrées au Tchad entre le 1^{er} novembre 1984 et le 1^{er} octobre 1985. A cette date 105 000 tonnes ont été distribuées. Hélas, note le rapport de l'UNDRO, *« l'arrivée tardive des vivres fait coïncider les programmes de distribution avec l'offre des premières récoltes sur les marchés »*. Par conséquent : *« Mesures à l'étude pour réduire effets néfastes de l'aide alimentaire sur commercialisation des produits locaux »*⁶...

Ce qui apparaît clairement dans la description des interventions des années 1980, c'est que le lien y est déjà fait entre *l'urgence* et *le développement*, les institutions internationales

¹ Témoignage de l'épouse du Colonel LE CHEVOIR daté du 1^{er} décembre 1966 à Abéché (LE CHEVOIR 1999 : 205).

² PAM, *Projet de programme de pays. Tchad 10478.0 (2007-2010)*, Rome, 11 mai 2006, p. 7.

³ UNDRO (United Nations Disaster Relief Organization), « Tchad : Opération d'urgence résultant de la guerre civile et de la sécheresse », Rapport de situation n° 1, 26 novembre 1981.

⁴ UNDRO, *idem*, Rapport de situation n° 31, 30 novembre 1983.

⁵ UNDRO, « Tchad : sécheresse et guerre civile », Rapport de situation n°1, 2 novembre 1984.

⁶ UNDRO, *idem*, Rapport de situation n°12, 9 octobre 1985.

se chargeant des deux. Ce « *contiguum urgence-développement* » – le fait de mener conjointement des actions d’urgence et de développement – résulte de deux évidences : « *Le mal-développement précède et prépare les crises, crises qui ne peuvent, elles, jamais être résolues sans l’adoption de solutions durables* »¹. Dans un Tchad anéanti par la guerre civile, tout est à reconstruire. Dès 1981, outre les distributions alimentaires, des interventions sont envisagées dans les domaines de l’agriculture, de l’élevage et des transports. En novembre 1983, le gouvernement tchadien lance un appel pour financer des « *projets de développement agricole d’urgence* » pour reconstruire et réparer des puits et des barrages dans les préfectures du Lac, du Kanem et du Ouaddaï². En avril 1984, les projets *Vivres Contre Travail* du PAM prennent leur essor dans la région Ouaddaï-Biltine³, et un tiers de l’aide distribuée dans le cadre du programme d’urgence de 1984-1985 va sous cette forme VCT à des communautés engagées dans des projets de développement. Pour l’acheminement des vivres, des infrastructures sont construites : un pont sur le Logone en 1985, des routes d’accès, des radiers⁴. Tous les acteurs étrangers de l’aide sont déjà là : agences onusiennes, ONG, partenaires bilatéraux, entrepreneurs. Les organisations internationales conduisent des missions d’évaluation et informent les donateurs sur la situation du pays. Elles ne le quitteront plus.

Elles ne sont pas les seules à être convaincues de la nécessité de conjuguer aide d’urgence et développement.

Dans les années 1960, le père Faure, jésuite, occupe la mission catholique d’Abéché et assiste aux balbutiements de l’aide d’urgence. Vingt ans plus tard, à N’Djamena, il est à l’origine du Secours catholique diocésain qui tâche de venir en aide aux déplacés de la guerre civile. En 1984, l’association prend le nom de Secours Catholique pour le Développement (SECADEV) et s’engage dans des projets de plus long terme : aux victimes de la sécheresse, le SECADEV distribue non seulement des vivres, mais des semences qui permettent d’assurer l’avenir. Puis il tente d’amener les communautés à prendre elles-mêmes leur destin en main, par le biais d’organisations paysannes avec lesquelles il définit des projets échelonnés sur deux ou trois ans. A l’agriculture viennent s’ajouter d’autres secteurs d’intervention : élevage, hydraulique, bâtiment, environnement, octroi de crédits, actions pour la promotion des femmes. Au Ouaddaï le SECADEV bénéficie d’une considération spéciale, qui tient à la fois à l’ancienneté de sa présence et à son caractère véritablement *national* : quoiqu’initié par la

¹ BRUNEL 2006 : 146

² UNDRO, rapport cité, 30 novembre 1983.

³ UNDRO, Rapport de situation n° 32, 19 avril 1984.

⁴ UNDRO, Rapport de situation n°11, 22 août 1985.

hiérarchie catholique, il intervient aussi en milieu musulman, et son recrutement est multiconfessionnel.

Dès avant sa reconversion dans la prise en charge des camps des réfugiés à partir de 2003, l'ONG souffre pourtant de deux maux qui réduisent significativement son impact. Le premier est l'insécurité qui prévaut à l'est du Tchad, et qui se traduit par l'impossibilité de mener à leur terme certains projets. Le second concerne les moyens dont dispose le SECADEV : en tant que membre du réseau Caritas, il bénéficie du soutien financier de partenaires internationaux. Ce soutien est insuffisant compte tenu des moyens nécessaires pour couvrir une vaste zone d'intervention, selon les responsables de l'association, à laquelle ses partenaires reprochent des coûts de fonctionnement trop élevés, des méthodes de gestion inadaptées, des projets qui ne correspondent plus aux priorités des institutions internationales¹.

L'évolution de l'intervention humanitaire dans l'est du Tchad n'est pas différente de ce qu'elle a été partout ailleurs : elle se manifeste par le passage d'une réponse ponctuelle à des crises espacées dans le temps, à la présence permanente d'institutions internationales qui couvrent tous les domaines : à l'instauration, en somme, d'un « *régime humanitaire international* », c'est-à-dire d'un système disposant de ses propres acteurs, établissant ses propres règles et principes d'action, et dont les structures identifient les besoins et se chargent d'établir des stratégies de réponse ; une « *gouvernance sans gouvernement* », pourvoyeuse de services sociaux à l'échelle mondiale. Pour ces acteurs internationaux, le problème n'est plus de trouver les moyens de financer telle opération d'urgence, mais de définir des projets qui permettront de dépenser le montant quasi constant des fonds disponibles². Sur le terrain, cela donne lieu à une accumulation d'interventions dont le bien-fondé est la plupart du temps sujet à caution.

B. De l'irréalisme de certains « projets ».

Abougoudam, musée du développement. Dans ce village au sud d'Abéché, chef-lieu d'une « *sous-préfecture nomade* », le responsable du service de l'Elevage – boucher à ses heures, car il faut bien vivre – occupe en 2004 avec sa famille un curieux bâtiment : récent mais déjà détourné de la fonction pour laquelle il a été construit, équipé d'éviers et d'installations sanitaires non reliés à un réseau d'eau et par les tuyaux desquels des

¹ Yanyara Djimadoumadji Elie, directeur des projets au SECADEV, Entretien extrait de *Tchad et Culture* n° 243, janvier 2006.

² JUMA et SUHRKE 2002 : 19-23.

grenouilles remontent en saison des pluies, pourvu de prises de courant et de ventilateurs hors d'usage faute d'électricité. Un laboratoire vétérinaire fantôme, sans personnel, sans matériel et sans activité. Qu'espéraient les bailleurs en finançant cette structure moderne dans un village sans eau et sans électricité ? Il est vrai qu'à son dernier passage, le Président « *a promis un château d'eau* ». En attendant, sur place, personne n'est capable de dire de quel projet fait partie la construction du laboratoire¹. On croît seulement savoir que celle-ci a donné lieu à certains détournements...

Le village en a vu d'autres. En 1951, l'administration coloniale y crée un centre d'élevage porcin, destiné à améliorer les performances des espèces locales par croisement avec des porcs de race limousine. L'initiative se solde par un échec, notamment parce qu'on est là en pays musulman. Le centre ferme au bout de quatre ans². On tente par la suite d'élever à Abougoudam des moutons astrakans ; c'est un nouvel échec³.

De ces expériences il ne reste aujourd'hui que des ruines. Pourtant l'on persévère dans la volonté de faire de ce village un centre de recherche en matière d'élevage : le projet PASET (Projet d'Appui aux Systèmes d'Élevage Pastoral)⁴ qui démarre en 2004 envisage de réhabiliter la ferme d'Abougoudam⁵. D'autres « *projets* » visent à promouvoir le développement de cette sous-préfecture et des villages voisins : la coopération allemande y intervient depuis plus de dix ans, sous une forme qui sera étudiée plus loin.

L'impression que la majorité des projets financés au Tchad profite au nord sous-peuplé et aride⁶ ne résiste pas à l'analyse en ce qui concerne le secteur rural : sur 52 projets en cours en 2006 dans ce secteur, 14 seulement concernent exclusivement les régions dites du « *nord* », lesquelles comprennent aussi le centre du pays. Aucun projet de gestion des ressources naturelles n'intervient dans cette zone. Seule l'agriculture y est favorisée : huit projets y sont en cours dans ce domaine, sur un total de 12.

¹ A l'ONDR d'Abéché, j'apprends que ce laboratoire a été construit dans le cadre du Projet des Services Agricoles et Pastorales (PSAP), financé par la Banque mondiale entre 1997 et 2001. Ce projet, disposant de moyens importants, n'a pas prévu de « *mesures d'accompagnement* » après son retrait.

² MOPATE L. Y. et KOUSSOU M. O., « L'élevage porcin, un élevage ignoré mais pourtant bien implanté dans les agro-systèmes ruraux et périurbains du Tchad » in JAMIN J.-Y., SEINY BOUKAR L., FLORET C. (éd.), 2003. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, PRASAC, N'Djamena, et CIRAD, Montpellier.

³ CLANET J.-C., « Des éleveurs pauvres globalement mais riches localement », in DUTEURTRE G., FAYE B. (éd.), 2003. *Élevage et pauvreté*, Actes de l'atelier CIRAD, Montpellier, 11 et 12 septembre, p. 161.

⁴ Projet intervenant dans les zones sahélienne et sahélo-soudanienne, visant à renforcer les services de l'élevage et à développer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation du bétail et des produits de l'élevage. Montant : 25 milliards de FCFA pour une durée initiale de 5 ans. Bailleurs : FAD et FAT (BAD), BADEA, OPEP (Source : Cellule permanente du suivi du secteur rural au Tchad).

⁵ République du Tchad, 2004. *Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2003-2004*, N'Djamena, décembre.

⁶ Voir Francis NARYEMTA, « Géopolitique des projets », *Le Temps* n° 154, 27 janvier-2 février 2004.

Sur les 14 projets implantés au nord, huit le sont – totalement ou pour partie – dans les régions du Ouaddaï et du Wadi Fira : trois dans le domaine de l'eau, deux en agriculture, deux ayant pour objectif un « *développement rural décentralisé* », le dernier étant un projet de recherche consacré aux impacts de la crise du Darfour¹.

Que recouvrent ces données sur le terrain ?

Le Projet de Valorisation des Eaux de Ruissellement Superficiel (PVERS) est le résultat d'une longue procédure. Dès 1994, le bureau d'études Louis Berger International publie une *Etude des possibilités de stockage des eaux de ruissellement superficiel dans quatre préfectures du Tchad*, soit les anciennes préfectures du Guéra, du Batha, du Ouaddaï et de Biltine, aujourd'hui concernées par le projet. En 1996 le montage du PVERS est achevé. Un bailleur (la BAD) finance 88 % des 11 434 000 000 FCFA du montant total, le reste étant à la charge de l'Etat et des bénéficiaires. Sur le papier, le projet démarre en septembre 1999. Dans les faits, il commence à se mettre en place en 2001. Il a pour objectif l'« *amélioration du revenu des ménages ruraux* » et comporte pour ce faire plusieurs volets : construction d'infrastructures (barrages de retenue temporaire, forages, pistes rurales, puits), développement agricole et pastoral, formation, accès au crédit, actions environnementales. Neuf sites sont retenus dans les quatre préfectures pour construire neuf barrages. Il s'agit d'organiser les populations bénéficiaires en groupements afin qu'elles prennent en charge la gestion des barrages. Trois phases sont prévues dans l'accompagnement des populations : avant le projet, des campagnes de sensibilisation pour qu'il y ait, pendant la réalisation des infrastructures, une mobilisation des organisations paysannes ; une fois le barrage construit, l'adhésion totale de la population au projet doit garantir sa pérennité.

Des véhicules pour le PVERS sont enfin livrés en 2005, alors que le projet doit s'achever à la fin de la même année ! En juin aucun barrage n'est encore construit ; ils sont en construction, et aucun ne sera achevé pour la saison des pluies. De l'avis d'un consultant, il est utopique de croire que la population sera à même de prendre en charge la gestion des barrages : « *Comment former la population à la gestion de barrages qui n'existent pas encore ?* » Le décalage entre la formation des paysans et la réalisation des infrastructures a rendu la première inopérante. Aucun fonds n'étant en outre prévu pour l'entretien des barrages, le projet est « *effondré d'office !* ».

Mais le PVERS est-il adapté au milieu dans lequel il est entrepris ? « *Non* », répondent à la fois ceux qui travaillent à sa mise en œuvre et les fonctionnaires des services techniques locaux. Parce que les infrastructures risquent de s'avérer coûteuses pour peu de résultat : la

¹ Cellule permanente du suivi du secteur rural au Tchad, 2006.

très forte évaporation limite l'efficacité des retenues à ciel ouvert, que l'ensablement condamne en une dizaine d'années au maximum. Les très faibles densités de population autour des sites concernés ne permettent pas la mise en valeur intensive qui est attendue sur les terres aménagées. D'autres options techniques auraient été plus pertinentes, comme les systèmes de récupération des eaux de pluie dans des citernes souterraines des pays du Maghreb. Mais « *aucun homme de terrain n'a été consulté* » car « *l'Etat refuse la critique* »...

... Et récidive : en 2003, démarre dans la région du Wadi Fira un autre projet, le PDRDB (Projet de Développement Rural du Département de Biltine). Le budget est le même (plus de 11 milliards de FCFA), le bailleur principal aussi (la BAD). L'objectif est le même, et passe par les mêmes aménagements : 6 retenues d'eau pour permettre la mise en culture de terres irriguées et de décrue ; 15 puits pastoraux, 50 kilomètres de couloirs de passage du bétail, 50 kilomètres de piste de désenclavement, des plantations d'arbustes pour fixer les bassins versants et fournir du fourrage. Mais, concentré sur une seule région, le projet est plus ambitieux et prévoit aussi la construction de 10 écoles, de 5 centres de santé et de 5 marchés communaux¹. Qui enseignera dans ces écoles ? Qui soignera dans ces centres de santé ? On touche là à la limite de tous les projets, qui se chargent de *construire* des infrastructures mais qui ne se préoccupent pas des ressources humaines disponibles pour les animer.

L'analyse des projets de développement agricole mis en œuvre dans l'est du Tchad permet de faire la part des différentes causes d'échec : si certaines relèvent du contexte dans lequel ces projets sont réalisés – corruption, lenteur administrative – leur conception même hypothèque leur réalisation. Ils ne sont pas l'aboutissement d'une étude fine du milieu dans lequel ils s'insèrent, ni des besoins qui en émanent. Ils visent à appliquer dans des pays différents les mêmes recettes préconçues par des bureaux d'études du nord. De là résulte la vision paradoxale que l'on peut avoir des projets de développement au Ouaddaï : ils sont à la fois omniprésents, reconduits d'année en année sous des noms différents dans chaque village de la région, et – pour la plupart – d'une inefficience qui n'étonne même plus.

¹ Source des chiffres pour le PVERS et le PDRDB : Cellule permanente du suivi du secteur rural au Tchad.

C. Les conditions d'un impact positif.

Il y a pourtant des exceptions à la règle, et les projets qui marchent sont suffisamment rares pour retenir l'attention des bénéficiaires. Du projet *Almy Bahaïm* (« *de l'eau pour le bétail* » en arabe tchadien) tous les éleveurs rencontrés m'ont dit du bien¹. Ce programme d'hydraulique pastorale a pour objectif de sécuriser la mobilité des troupeaux, seule garante de l'accès aux ressources naturelles en milieu semi-aride. Il s'agit à la fois de mieux répartir la charge animale en ouvrant des zones de pâturages par création de points d'eau, et de mettre fin aux conflits parfois violents entre agriculteurs et éleveurs. Le projet, financé par l'AFD, débute en 1995. Il s'étend à l'ensemble du Tchad oriental : anciennes préfectures de Biltine, du Ouaddaï, du Salamat, du Batha et du Guéra². Ses réalisations sont d'abord techniques. En deux phases, de mars 1995 à juin 1999, puis de décembre 1999 à juin 2003, 200 ouvrages hydrauliques (puits, mares) sont construits ou réhabilités, et surtout, 500 kilomètres de *murhâl** sont sécurisés par un balisage en repères fixes : la visibilité des 2936 balises garantit aux éleveurs le respect de leurs parcours, notamment dans les espaces convoités du sud du Ouaddaï, en saison sèche. Les infrastructures sont réalisées après concertation avec les usagers afin qu'elles ne deviennent pas à leur tour source de conflit, et font l'objet d'un suivi technique et d'études d'impact une fois construites³.

Mais l'apport du projet n'est pas seulement matériel. Il vise aussi à renforcer les capacités des instances locales et régionales chargées de la prévention et de la gestion des conflits. En 1996, des affrontements meurtriers opposent agriculteurs et éleveurs au Ouaddaï. Les causes les plus souvent citées de ces conflits sont le rétrécissement et la fermeture d'axes de transhumance par des champs, à leur tour menacés par le passage des animaux ; des difficultés d'accès aux points d'eau et la disparition d'aires de stationnement du bétail, toujours par extension des cultures. En août, à l'initiative du préfet du Ouaddaï, est créée une *commission mixte* pour résoudre ces conflits agriculteurs/éleveurs dans la sous-préfecture d'Abéché rural. C'est une commission tripartite, comprenant des représentants de l'administration, des chefs de tribu et des chefs de canton. A partir de décembre 1996, elle reçoit l'appui du projet *Almy Bahaïm*, mais sans qu'une ligne budgétaire ne lui soit

¹ Cette perception positive est confirmée par une évaluation du projet réalisée par l'IRAM en 2004 (Voir JULLIEN 2006 : 68-70)

² Soit sur une superficie de 300 000 km², peuplée d'environ 150 000 éleveurs (JULLIEN 2006 : 67).

³ République du Tchad, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Direction de l'Hydraulique, 2003. *Projet Almy Bahaïm, Phase 2, Rapport final (décembre 1999-juin 2003)*. Sur l'impact environnemental des aménagements réalisés par *Almy Bahaïm*, voir BARRAUD 2001.

spécifiquement allouée. Dans la deuxième phase du projet, l'appui technique à la commission mixte fait partie intégrante du volet pastoral. En cas de conflit, Almy Bahaïm fournit des moyens roulants et aide éventuellement à la matérialisation des pistes ou des espaces pastoraux. A partir de 1999, des cellules de la commission mixte sont créées dans certains cantons pour résoudre les litiges les moins graves. Le fonctionnement de la commission évolue : l'administration s'en retire, les chefs traditionnels en deviennent les seuls membres, la présidence étant assurée par le premier d'entre eux, le sultan du Dar Ouaddaï. Quelques cadres des services techniques de l'ONDR, de l'Élevage ou de l'Environnement continuent d'y participer, ainsi que des représentants d'Almy Bahaïm, mais seulement à titre consultatif¹.

Qu'est-ce qui fait l'efficacité du projet Almy Bahaïm ? Sa présence dans *la durée*, certainement, puisqu'il entame en mai 2005 sa troisième phase ; sa capacité à *évaluer sa propre action* et à *réajuster ses orientations* autant que nécessaire. A Abéché est conservée avec un ordre rarement vu ailleurs toute la littérature grise du projet, études préalables, descriptif des actions menées année après année, rapports de suivi... une véritable *mémoire* qui fait souvent défaut dans les autres projets, ainsi qu'une somme de connaissances sur l'élevage transhumant au Tchad oriental. Sur le terrain, à l'instar d'un chef de tribu arabe membre de la commission mixte, beaucoup reconnaissent que « *là où Almy Bahaïm a balisé, il n'y a plus de problème* ». La commission mixte, qui privilégie la médiation et la prévention des conflits plutôt que leur répression, parvient efficacement à résoudre les litiges ayant trait au passage des troupeaux et à l'utilisation des points d'eau. Sa composition communautaire, la collégialité des décisions prises garantissent sa légitimité. Le modèle fait tâche d'huile et en 2004, en plus de la commission du Ouaddaï à Abéché, deux autres sont en place, à Am Timan au Salamat et à Mangalmé dans la région du Guéra.

Cette réussite nécessite pourtant d'être nuancée, pour plusieurs raisons.

Almy Bahaïm investit lourdement dans l'est du Tchad : 4,5 milliards de FCFA en phase II, 5, 248 milliards en phase III. Il finira par se retirer toutefois. Il garantit pourtant le fonctionnement de la commission mixte. A l'origine, celle-ci était financée par les cotisations de ses membres. Puis l'appui du projet a supplanté cette dynamique : « *La commission mixte doit de plus en plus prendre son autonomie vis-à-vis des structures non permanentes qui l'appuient dans ses actions ; sinon elle ne pourra être viable lorsque ces dernières n'existeront plus* »². Ici se pose la question de la pérennisation des structures encouragées par

¹République du Tchad, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Direction de l'Hydraulique, Projet Almy Bahaïm, 2001. *Règlement de conflits par la Commission mixte d'Abéché*.

² Idem : 10.

les projets de développement ; elle est l'indicateur du degré d'appropriation de ces structures par les acteurs locaux.

Il en est d'ailleurs parmi eux qui ne reconnaissent pas l'utilité de la commission mixte. Pour le sultan du Dar Sila, c'est une création artificielle qui ne fait que formaliser ce qui se pratique depuis des siècles : la discussion, la médiation des chefs traditionnels pour permettre aux différentes communautés de vivre ensemble.

Mais c'est précisément l'échec de ce *vivre ensemble* qui a motivé la création de la commission. Elle est cependant elle-même impuissante face à l'évolution de la géographie agraire consécutive aux grandes sécheresses, qui s'est traduite par la migration vers le sud des peuples du nord du Ouaddaï et par l'extension des surfaces mises en culture au détriment des espaces pastoraux.

La principale faiblesse de la commission mixte réside dans le fait qu'elle est sans pouvoir. Selon un animateur d'Almy Bahaïm, elle est inapte à empêcher des violences graves parce que celles-ci ne relèvent pas fondamentalement de problèmes pastoraux mais sont ancrées dans la culture des groupes en présence. En 2003, dans le canton Mouro, au sud de Goz Beïda, des éleveurs arabes font passer leurs troupeaux dans les champs de *berbéré** de sédentaires d'ethnie mouro. Ces derniers réagissent, et d'attaques en ripostes, les affrontements entre des villageois armés de flèches et des éleveurs faisant usage de fusils font 76 morts parmi les Mouro, 53 parmi les Arabes. Les autorités interviennent : le gouverneur, le sultan, des députés, et même un ministre qui se rend sur les lieux. Le gouvernement dédommage les deux groupes, et ceux-ci jurent sur le *Coran* de faire taire leur différend¹. Cependant en 2004, les mêmes éleveurs assassinent des villageois. Arrêtés, ils invoquent la vengeance.

C'est dans ce contexte d'affrontement ancien qu'il faut resituer les violences qui, fin 2006, mettent aux prises au Salamat et dans le sud du Ouaddaï des agriculteurs sédentaires – parmi lesquels des Mouro – et des « *janjawid** » arabes, non seulement soudanais mais aussi tchadiens. La commission mixte est bien impuissante face aux centaines de morts que font ces massacres. La contradiction que soulève alors le projet Almy Bahaïm vaut pour l'ensemble des interventions extérieures en faveur du développement : en palliant la déficience de l'Etat tchadien par la réalisation d'aménagements, il laisse entières les causes politiques et culturelles de tension dans la région. Il est ainsi dans l'incapacité d'atteindre son objectif de

¹ Témoignages recueillis à Abéché auprès d'Almy Bahaïm (2004) et du sultan du Dar Ouaddaï (2005), et à Koukou Angarana auprès d'El Hadj Adef Adoum, secrétaire du chef de canton depuis l'indépendance (2004).

résolution des conflits, parce que ceux-ci s'inscrivent dans un contexte économique, politique et culturel global que des améliorations matérielles ne suffisent pas à transformer.

L'efficacité des projets ne doit-elle pas se mesurer à l'aune du *renforcement des capacités locales* qui en résulte ? C'est assurément ce que visent la plupart des projets, *sur le papier*. A l'échelle du Tchad tout entier, plusieurs projets sont spécifiquement destinés à *renforcer les capacités rurales* par l'amélioration de la formation (Projet RENCAR), l'appui aux services centraux, régionaux et aux organisations paysannes (PAEPS et PSAOP)¹. Cette orientation est encouragée par les institutions internationales et les pays partenaires du Tchad. Dans les faits cependant, l'aide étrangère ne semble pas à même d'opérer ce renforcement : elle n'aide pas les populations à anticiper les aléas ou à y faire face plus efficacement.

C'est ce que montrent les relations entre le SECADEV, ONG nationale dont l'action s'enracine des décennies au Ouaddaï, et le HCR qui s'y implante massivement à partir de 2003 pour prendre en charge les réfugiés du Darfour. L'agence onusienne s'engage par un accord-cadre avec les ONG qui sont ses partenaires à « *collaborer à la formation et au renforcement des capacités* » : « *Le HCR et les ONG partenaires s'efforcent d'identifier les organismes nationaux avec lesquels ils peuvent coopérer étroitement, afin d'utiliser efficacement les ressources locales et de renforcer durablement les capacités autochtones à l'objectif étant (sic) que les partenaires nationaux prennent la relève dès que possible* »². Cet objectif rencontre néanmoins un certain nombre d'obstacles qui tiennent à la fois à la perception qu'ont les experts internationaux des ONG locales et au mode de fonctionnement propre à chacun.

A l'ouverture des camps de réfugiés soudanais en 2004, le SECADEV se voit confier par le HCR la gestion des camps de Farchana, de Kounoungou et de Touloum³. Or dès le début, les agents du SECADEV sont l'objet de reproches de la part des employés des Nations Unies. On les accuse de manquer de *professionnalisme*, d'être inefficaces, de ne pas rendre compte régulièrement. Eux ne comprennent pas bien le fonctionnement de la machine humanitaire, si empêtrée dans sa bureaucratie et si lente à s'adapter. Les travailleurs du SECADEV qui nous rencontrons à Iriba, à Guéréda et dans les camps en 2004 et 2005 sont

¹ RENCAR : Renforcement des capacités rurales du Tchad. Démarrage en 2001 pour 4,5 ans. Montant : 700 millions de FCFA. Bailleur : Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du Ministère des Affaires étrangères français. PAEPS : Projet d'appui à l'élaboration, à la programmation et au suivi des politiques rurales. Démarrage en 2003 pour 4 ans. Montant : 700 millions de FCFA. Bailleur : FSP/MAE (France) et Etat. PSAOP : Projet d'appui aux services agricoles et aux organisations de producteurs. Démarrage en 2004 pour 4 ans. Montant : 14, 772 milliards de FCFA. Bailleur principal : Banque mondiale (Sources : Cellule permanente du suivi du secteur rural au Tchad et Ministère des Affaires étrangères français).

² HCR, *Partenariat : Un manuel de gestion des opérations pour les partenaires du HCR*, Appendice A1 : « Accord-cadre de partenariat opérationnel entre le HCR et XYZ (ONG) », VI, 17, mars 2004.

³ Ce dernier sera ultérieurement rétrocédé à CARE.

confrontés à des conditions de travail éminemment plus difficiles que celles du personnel des organisations internationales. Leurs journées de travail dans les camps sont très longues. Ils sont sommairement logés dans des locaux du SECADEV devenus inadaptés à la croissance des effectifs. Ils ne disposent ni d'ordinateurs ni d'imprimantes pour rédiger les rapports quotidiens exigés par le HCR ou effectuer les calculs compliqués des quantités de vivres et de *non-vivres* distribués aux réfugiés. En 2006, leurs difficultés matérielles – insuffisance de véhicules, d'ordinateurs, coupures d'électricité, problèmes de connection Internet – ne sont pas résolues et nuisent à l'efficacité de leur travail¹.

Les partenaires internationaux du SECADEV se donnent-ils vraiment les moyens de *renforcer les capacités* de ce dernier ? La relation fondamentalement *inégalitaire* entre les organisations internationales et les ONG locales² n'est-elle pas contenue dans cette remarque du HCR :

« Il peut être préférable de sélectionner une ONG nationale, locale (...), plus à même de gérer une situation locale. Pour un programme de réfugiés, elles peuvent fournir des éléments comme leur sensibilité culturelle, leur connaissance des conditions sur place, leur capacité à travailler efficacement sur les problèmes de fonds, leur connaissance du langage, leur admission par les autorités locales et la coopération de celles-ci, et ainsi de suite. D'un autre côté, elles peuvent manquer d'expérience, de connections internationales et de sources de financement. Il doit être également gardé à l'esprit que dans certaines situations sensibles de réfugiés, la présence du personnel international d'une ONG internationale peut être bénéfique aux réfugiés »³.

Autrement dit : les ONG locales seront utilisées en tant qu'elles disposent d'atouts pouvant renforcer l'efficacité de l'intervention humanitaire ; mais elles sont trop incompetentes et trop engagées pour que leur soit confiée la direction des opérations.

Dans son « *partenariat* » avec les organisations internationales, le SECADEV perd ce qui faisait sa spécificité. Contraint de renoncer à des projets de développement entrepris depuis longtemps auprès de communautés rurales de la région, il devient *prestataire de services* pour le HCR, et doit réorienter ses actions conformément aux attentes des bailleurs. Il est peu à peu équipé en matériel moderne ; on nomme d'autres responsables à sa tête. En janvier 2007, on le charge de la gestion d'un camp supplémentaire, celui de Milé, et cette nouvelle responsabilité est perçue comme une reconnaissance de son efficacité. A cette même date, un cadre tchadien de l'ONG m'assure que, loin de perdre son âme dans cette collaboration avec des partenaires internationaux, le SECADEV s'efforce d'orienter leur

¹ Thibaut MAYAUD, Communication du 11 novembre 2006, SECADEV Abéché.

² Voir JUMA et SUHRKE 2002, notamment p. 7 : La relation entre les organisations internationales et les acteurs locaux de l'aide « *est typiquement une relation inégale* ».

³ HCR, *Partenariat : Un manuel de gestion des opérations pour les partenaires du HCR*, Chapitre 1 : « Le mandat et l'organisation ; les partenaires d'exécution du HCR », mars 2004, p. 35.

action en direction des populations locales laissées pour compte. Mais il déplore en même temps la diminution de l'enveloppe annuelle allouée par le HCR, et le rayon très limité à l'intérieur duquel une aide est apportée aux populations tchadiennes autour des camps¹. Loin de donner de l'autonomie aux acteurs locaux, les organisations internationales les convertissent à des modèles d'action qui ne répondent qu'imparfaitement aux besoins du terrain.

Des *capacités locales* existent pourtant bel et bien au Ouaddaï, et l'action individuelle de quelques personnes pourrait y être érigée en exemple de ce qui peut être fait pour améliorer les conditions de vie des populations.

Le docteur Ibrahim Abdel Bagui est originaire d'Abéché. Il a rapporté d'URSS son diplôme de vétérinaire. Il est à la fois enseignant à l'IUSTA, vétérinaire et pharmacien, et ne ménage pas ses efforts pour renforcer l'élevage dans sa région. En février 2004, je l'accompagne dans l'une de ses tournées en brousse dont l'objectif est de vacciner le bétail des éleveurs transhumants. L'initiative s'inscrit dans une politique gouvernementale déléguée au secteur privé. Le docteur ne vaccine pas gratuitement, mais pour la modique somme de 100 FCFA par bête. Avec à bord de son véhicule deux jeunes aides, il part au devant des nomades et s'arrête là où ils sont susceptibles d'être rassemblés. Les convaincre de la nécessité de la vaccination ne va pas toujours de soi, tant sont tenaces les préjugés contre la médecine moderne et la réticence à la dépense des éleveurs. Le vétérinaire partage durant de longues semaines la vie de « *ses gens* » qui à l'occasion, tuent pour lui un animal ; il dort à la belle étoile, aménage des parcs de vaccination à l'aide de branchages, et patiente parfois des heures... Quand les éleveurs se déroberent, il utilise les modes traditionnels de communication : un griot, sur le marché du village, annonce la présence du vétérinaire et manie habilement le bâton et la carotte à l'adresse de ceux qui comptent soustraire leurs bêtes à la vaccination. Ailleurs, entre des *furgân** isolés, le docteur redevient formateur : il sort des planches pédagogiques destinées à convaincre les éleveurs de la nécessité de la vaccination, et c'est un cours d'un genre nouveau auquel il m'est donné d'assister : plus de 40 éleveurs assis sur un sol sableux entre les arbres de la vallée d'un ouadi*, écoutant avec une extrême attention l'exposé du professeur, riant en même temps aux pointes humoristiques des histoires citées en exemple... Là réside la supériorité d'Abdel Bagui sur les intervenants étrangers des projets : dans cette langue en partage avec ses interlocuteurs, dans sa connaissance fine de la réalité sociale et dans sa volonté d'aller au-devant d'elle. Les éleveurs sont plus que demandeurs de ces structures mobiles qui, en matière de santé humaine ou animale, ou bien d'éducation, ne

¹ Conférence du Secours catholique et entretien avec Idriss SALEH le 16 janvier 2007 à Paris.

les contraignent pas à renoncer à leurs propres déplacements. A plusieurs reprises au cours de ses tournées, le vétérinaire est amené à distribuer aussi des médicaments aux hommes, qui sans cela restent sans soin. Il a envisagé de faire équipe avec un médecin pour créer un *dispensaire roulant* pour les nomades et leurs bêtes, mais le collègue pressenti a été muté...

Le principal obstacle à l'action d'Abdel Bagui n'est cependant pas là, mais dans l'insécurité qui sévit au Ouaddaï. Je savais l'homme engagé politiquement, et j'apprends en 2006 son départ en exil. Quand vivre et travailler dans des conditions normales ne sont plus possibles, le pays perd ses meilleures volontés et ses plus précieuses compétences. Il n'est pas de développement qui puisse alors s'enraciner.

2. L'utopie de la participation communautaire.

A. Les concepts d'intervention de la coopération allemande.

La coopération allemande est depuis longtemps présente au Ouaddaï. Elle y bénéficie d'une image positive, en raison du sérieux de son travail et parce que « *l'on ne lui attribue pas d'autres intérêts que ses objectifs en matière de coopération au développement* »¹. Les Ouaddaïens n'oublient pas que l'Allemagne a permis la croissance d'Abéché – son existence en tant que centre urbain, pourrait-on dire – par le financement au début des années 1990 d'un réseau d'adduction d'eau potable à partir du Ouadi Bithéa, à 35 kilomètres au sud de la ville. Depuis lors, les orientations politiques impulsées par l'Allemagne influencent les choix politiques nationaux.

Son intervention en faveur du développement s'insère en effet à la fois dans un cadre de priorités nationales définies par les instances internationales (réduction de la pauvreté ; sécurité alimentaire ; protection de l'environnement) et dans une évolution vers la décentralisation largement encouragée par le gouvernement allemand². Le projet en cours de la coopération allemande pour les régions du Ouaddaï et du Wadi Fira est un *Programme de développement rural décentralisé*, et l'un de ses principaux objectifs est d'appuyer le processus de décentralisation engagé au Tchad. Le *Fonds de Développement Décentralisé (FDD)* représente la première composante du PRODABO³. Il doit permettre aux populations

¹ Ministère fédéral des affaires étrangères, Relations politiques avec le Tchad, Situation en juin 2005 (site Internet du Ministère).

² Voir Chapitre V, 1. B.

³ PRODABO : Programme de Développement Rural Décentralisé Djourouf Al Ahmar – Assounga – Biltine – Quara. Il est financé par la Banque allemande pour le développement (KfW) et l'agence technique pour la coopération allemande (GTZ). Le montant du projet est de 5, 576 milliards de FCFA pour la période 2003-2006

et aux *collectivités territoriales décentralisées* qui les représentent de prendre en charge le développement de leur territoire.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : de promouvoir un développement *par la base*, en amenant les populations à s'organiser pour améliorer leurs conditions de vie. En d'autres termes, et une fois encore, le PRODABO vise à « *renforcer les capacités du monde rural* »¹. Le développement recherché, pour être *durable*, doit conjuguer croissance de la productivité agricole et protection des ressources naturelles.

Pour parvenir à ces objectifs, la coopération allemande se donne les moyens de la durée. Avant le PRODABO, elle intervient entre 1989 et 2003 dans le cadre d'un *Projet d'Aménagement des Ouadis** (PAO). Le PAO entend remédier au problème de la dégradation des terres cultivables consécutive à l'assèchement climatique, et aux déséquilibres qui résultent du déplacement des populations vers les vallées des ouadis*. Son unité d'intervention est l'ensemble du bassin versant d'un ouadi*, dont il s'agit à la fois de protéger les terres contre l'érosion et d'améliorer l'utilisation des ressources en eau. Le projet touche 72 villages de 10 bassins versants. Son avancement fait l'objet d'évaluations tous les deux ans, qui donnent lieu à des réajustements constants.

Comme le projet Almy Bahaïm, mais dans un domaine plus vaste, le PAO puis le PRODABO ont rassemblé une volumineuse somme de connaissances sur la région, qui continue d'être enrichie d'études et de rapports dont la communication ne demeure pas confidentielle : c'est une philosophie d'échanges, d'ouverture et d'autocritique qui permet à la coopération allemande d'être l'animatrice de tous les débats sur le développement au Ouaddaï.

Ce dernier est conçu dans sa globalité. Les projets sont multisectoriels. Le bilan de dix années d'intervention du PAO dans le bassin versant du Haut-Bouboula, près d'Am Zoër, illustre la diversité des actions menées : reboisement, aménagement de digues filtrantes, de diguettes et de cordons pierreux ; fourniture de semences améliorées ; formation de brigades villageoises de lutte antiacridienne ; désenclavement des villages par création de pistes ; réalisation de puits, surcreusement de mares pour l'abreuvement des animaux et la culture du riz sauvage. Mais encore : achat d'un moulin à mil, formation d'accoucheuses traditionnelles à l'hôpital d'Abéché, construction de foyers améliorés, fabrication de savon et de pommade, alphabétisation des femmes... L'approche participative semble ici avoir fonctionné.

(Sources : PRODABO et Cellule permanente du suivi du secteur rural au Tchad).

¹ Fiche d'information PRODABO Abéché du 29/01/2004.

Organisés en 15 groupements regroupés en association, les quelques 2660 habitants du bassin versant gèrent et entretiennent leurs infrastructures¹.

La coopération allemande est ambitieuse, mais ses ressources ne sont pas illimitées. La démarche du PAO est lente et coûteuse. En 2003, l'équipe et le nom du projet changent ainsi que la démarche : le PRODABO n'intervient plus à l'échelle du bassin versant, mais à l'échelle cantonale. La zone d'intervention s'étend : elle couvre 30 cantons, regroupant plus de 480 000 habitants dans environ 2000 villages. Mais les dépenses prévues sont moindres, parce qu'il s'agit de *mutualiser les infrastructures* à l'échelle du canton. En fonction de critères préétablis par le PRODABO (conformité aux objectifs du projet, utilité sociale et économique, respect de l'environnement, capacités financières du demandeur...), les représentants de plusieurs groupes de villages formulent en commun des projets qui servent à élaborer un *plan de développement local*. Celui-ci doit être validé au niveau cantonal par un *comité local d'action*, puis soumis à un *comité départemental d'action* pour validation officielle du plan cantonal au niveau départemental. Le FDD aide à la réalisation des projets acceptés mais ne les finance pas dans leur globalité, les populations elles-mêmes et éventuellement d'autres bailleurs étant appelés à contribution. En 2004, sur 30 cantons, six ont adopté un plan de développement, six autres sont en cours de planification².

L'arrivée des réfugiés soudanais offre alors de nouvelles perspectives au PRODABO. Les conditions de vie des populations des cantons de Molou et de Bardé sont lourdement affectées par l'impact de l'implantation des camps de Farchana, de Bredjing et de Tréguine³. Le HCR en est conscient, et cherche à partir de 2005 à atténuer cet impact et les tensions qu'il fait naître par la réalisation de projets à destination des populations locales. Une concertation s'établit entre les cadres de l'agence onusienne et ceux du PRODABO. La planification cantonale n'est pas achevée dans les cantons Molou et Bardé, mais le PRODABO dispose de données qui lui permettent de faire émerger rapidement les besoins des communautés. Des projets de construction d'écoles, de magasins de stockage, de pistes... que le FDD ne pouvait pas financer peuvent l'être par les 5 % du budget du HCR destinés aux populations locales. Pour les responsables du PRODABO, la collaboration avec le HCR permet d'échanger dans un intérêt mutuel les atouts des programmes d'urgence et de développement : le HCR, qui a

¹ PAO-GTZ, *Bilan de dix années d'appui. Bassin versant de Haut-Bouboula, 1992-2001*, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Abéché, N'Djamena, 2001. Il est à noter que ce bilan très positif est antérieur aux troubles que connaît la région d'Am Zoër en 2006.

² Documents PRODABO et entretiens avec des responsables du projet à Abéché en 2004 et 2005.

³ Voir l'étude d'impact commandée par la coopération allemande (GTZ/KfW) : PRODABO, 2005. *Etude sur les relations entre les populations locales et les réfugiés du Darfour dans la région du Ouaddaï*.

besoin d'agir vite, bénéficie de la capacité du PRODABO à formuler des projets aboutis, et lui fait bénéficier en retour de ses ressources financières¹.

Les objectifs et la mise en œuvre de la coopération allemande reposent sur des présupposés. Le premier d'entre eux est la raison d'être de cette coopération : l'Etat est faible ; ses services techniques sont inopérants. C'est pourquoi le développement n'est pas attendu de son action, mais de celle des populations organisées. Il est précisé dans la littérature GTZ du PAO : « *Compte tenu de l'insuffisance des ressources tant humaines et matérielles que financières des services techniques, il a été jugé préférable de renoncer à la méthode traditionnelle qui prévoit un soutien aux structures étatiques chargées de l'exécution (...). Ainsi, l'Etat est déchargé de tâches pour lesquelles son intervention n'est pas indispensable. La durabilité doit être obtenue au niveau des groupes cibles* »². On renonce donc à renforcer les capacités de l'Etat. Mieux, l'Etat est évacué du processus de développement. Il s'avère cependant que les *groupes cibles*, autrement dit les populations, ont parfois des difficultés à conduire eux-mêmes ce processus. Ce n'est pas l'Etat qui est alors susceptible de leur venir en aide, mais des *prestataires* du secteur privé. Dans une langue approximative, un rapport du PRODABO reconnaît :

« L'idéale serait que les organisations de la population font le travail eux-même.

En partie cela se fait déjà.

Mais la réalité est qu'il y a toujours besoin d'utiliser l'expertise de tiers.

L'Etat n'a pas les moyens de le faire.

Il ne reste que le secteur privé :

- *les ONG*
- *les bureaux d'études*
- *les organisations de la population. »*³

Il faut s'interroger sur la viabilité à long terme d'un projet – forcément appelé à se retirer – qui entend ainsi *privatiser* le processus de développement, dans un pays où la carence même du secteur public empêche l'émergence de compétences individuelles. Cette position,

¹ Entretien avec les coordinateurs national et allemand du PRODABO à Abéché, le 10 juin 2005. Dans les faits, cette collaboration prend la forme d'un projet en partenariat entre le HCR, le Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement (BMZ) et la GTZ, financé à la fois par le HCR et l'Allemagne (UNHCR, *UNHCR-BMZ Partnership Program*, 2007). La GTZ dispose alors de « *fonds EON* » (« *Entwicklungsorientierte Nothilfe* » : « *Aide d'urgence orientée vers le développement* ») qui disent bien l'entre-deux où évolue désormais l'intervention humanitaire.

² ROOS 1997 : 7.

³ PRODABO, *Rapport de mission d'appui au PRODABO*, Annexe 4 : Présentation ateliers prestataires, février 2004, Abéché.

en marginalisant les agents des services techniques de l'Etat, achève de dévaster la fonction publique au Ouaddaï.

Non moins digne d'interrogation est la réalité du choix qui est laissée aux *groupes cibles* dans la formulation de leurs projets. La coopération allemande intervient comme si le territoire et la société étaient homogènes dans l'espace national. Le PRODALKA, *programme de développement rural décentralisé* mis en œuvre dans les régions des Mayo-Kebbi Est et Ouest, dans le sud du Tchad, a les mêmes objectifs et les modes opératoires que le PRODABO¹. Les demandes formulées par les groupements villageois en vue du développement de leur territoire doivent figurer dans une liste d'« *infrastructures éligibles* » éditée par le PRODABO. Tout se passe comme s'il ne s'agissait finalement que de mettre en place un réseau homogène d'infrastructures, ce qui rend finalement superflu la consultation des populations. « *Le projet a déjà l'idée de ce qu'il veut faire, mais on fait croire aux paysans qu'ils décident eux-mêmes* » me disait le responsable d'un bureau d'études prestataire de services du PRODABO². L'investissement des communautés recherché par le projet n'a pas pour objectif qu'elles créent leur propre mode de développement, mais qu'elles prennent en charge la diffusion d'un modèle de développement préélaboré.

Ce qui est incertain enfin, c'est la capacité des groupements à accomplir durablement les multiples tâches qu'impose la conception des projets de la coopération allemande. Ceux-ci sont en même temps très exigeants dans ce qu'ils attendent des populations, et indispensables tout au long du processus enclenché, ainsi que le montre l'énumération des tâches incombant à chacun dans le PAO (Document 4).

Peut-on imaginer que des communautés aux prises avec des exigences quotidiennes de survie puissent disposer des ressources humaines et économiques nécessaires à la réalisation de ces tâches ? Le PRODABO annonce honnêtement qu'il n'est pas éternel, dans une fiche d'information à destination des populations : « *Le PRODABO ne va pas rester pour toujours mais le développement de votre région est un processus qui ne s'arrêtera jamais* »³. Le projet apporte un lourd soutien technique, financier, logistique aux groupements engagés dans la planification. A son retrait, le monde rural sera-t-il doté des capacités garantissant son autonomie ?

¹ PRODALKA : Programme de Développement Rural Décentralisé du Mayo-Dala, du Lac Léré et de Kabia. Financement KfW/GTZ. Montant pour la période 2003-2006 : 6,326 milliards de FCFA (Source : Cellule permanente du suivi du secteur rural au Tchad).

² Bureau Consult International (BCI), Abéché. Entretiens réalisés à Abougoudam en février 2004.

³ Fiche d'information PRODABO Abéché du 29/01/2004.

Document 4 : Définition des tâches des acteurs du PAO.

Tâches incombant aux groupements d'autopromotion	Appui par la structure du projet
<ul style="list-style-type: none">-Planification des mesures d'aménagement-Mobilisation de la population pour les travaux de construction-Exécution et contrôle des travaux-Gestion des minitracteurs et des matériaux-Culture des champs collectifs-Distribution des moyens de production-Commercialisation-Promotion des contacts avec l'extérieur (visiteurs, projets, services techniques, administration)-Gestion des conflits-Contrôle du respect des règles d'utilisation-Recherche de soutiens externes possibles	<ul style="list-style-type: none">-Soutient l'organisation de visites entre groupements d'autopromotion-Informe leurs membres sur les avantages des différents aménagements et sur la possibilité de les mettre en œuvre-Forme quelques-uns dans les domaines techniques-Propose de petits crédits-Finance et fournit les matériaux nécessaires aux aménagements-Propose des conseils lors de la planification et de l'organisation du travail-Apporte des capacités de transport et du savoir-faire

Source : ROOS 1997, p.8

Le responsable du génie rural du PAO notait qu'une fois les phases de *réalisation* des infrastructures et de *responsabilisation* des paysans achevées, le projet ne prodiguait plus que des conseils, et qu'alors, « *les résultats [étaient] inégaux* » quant aux chances de réussite des groupements¹.

B. Une inégale participation.

Dans la sous-préfecture d'Am Zoër, le PAO semble être parvenu à transformer des structures traditionnelles d'entraide en des organisations supra-villageoises reconnues officiellement et capables d'initiatives. Les 15 groupements villageois du bassin versant du Haut-Bouboula se regroupent en association en 1999. Un an plus tard, ils s'allient avec les organisations de trois autres bassins versants de la zone d'Am Zoër pour créer une fédération nommée *Al Takhadoum* (التقدم), c'est-à-dire *le progrès* ou *le développement*. Le secrétaire de la fédération déclare en 2001 : « *Maintenant nous sommes autonomes* ». Les villages sont connectés par des pistes aux centres et marchés de la région, les champs sont stabilisés par des kilomètres de cordons pierreux que l'on peut apercevoir à partir de la route qui va d'Abéché à Guéréda. L'eau est d'un accès facile. Les enfants vont à l'école. Les habitants se disent « *capables de prendre en charge leur développement* » et certains font même de la

¹ Entretiens à Abéché en février 2004.

sensibilisation dans des villages voisins¹. A Abéché en 2004, Al Takhadoum est citée en exemple par les responsables de la GTZ. Elle est devenue prestataire de services du PRODABO, et partenaire du PAM avec lequel elle négocie des projets « *vivres contre travail* »...

Ailleurs tout ne semble pas aussi facile.

Le bassin versant du Bas-Chock fait lui aussi l'objet d'une intervention du PAO, puis du PRODABO. Dans de nombreux villages, à Abougoudam et alentour, les structures traditionnelles d'entraide ont été transformées depuis une dizaine d'années en groupements officiels. Dans de nombreux villages, mais pas dans tous : à Badiné, à deux kilomètres à peine d'Abougoudam, le chef de village me dit en février 2004 que les habitants se sont organisés et souhaiteraient travailler avec le PRODABO, mais en sont empêchés par l'ONG Africare, qui intervient déjà dans le village et refuse que la coopération allemande empiète sur ses activités. Une querelle de clientélisme, en somme, qui me sera confirmée à Abéché par des responsables d'Africare, et qui n'est pas au bénéfice des *usagers* de l'aide²...

En 2004, le bureau d'études BCI est chargé par le PRODABO de la planification du bassin versant. Deux de ses agents, un homme et une femme, sillonnent le secteur en moto, organisent des réunions afin d'amener les groupements à s'unir en association. Il s'agit en même temps de revoir à la baisse les demandes déjà formulées par les villages. En 2003, une *carte des terroirs* représentant les besoins en infrastructures des paysans a été dessinée à l'aide de la méthode « *MARP* »³. Seulement voilà : chaque village a demandé plusieurs magasins de stockage, et puis sa propre école, son propre dispensaire, un parc de vaccination du bétail, un barrage sur le ouadi*, et encore des puits, des cordons pierreux... C'est irréaliste compte tenu des moyens et des objectifs du projet, qui est prêt à construire un magasin de stockage par village, mais entend que les autres infrastructures, l'école notamment, soient communes à plusieurs.

Le 13 février 2004, j'assiste à Abougoudam à une réunion organisée par les agents du BCI pour donner officiellement naissance à l'association qui doit réunir les sept groupements légalisés du village. Il y a cinq groupements d'hommes, et deux groupements de femmes, aux noms chargés de promesses : « *mettre fin à la pauvreté* » (*Tammalfagur*), « *ce qui est accepté par tout le monde* » (*Al mardiya*), « *l'unité* » (*Al wihda*), « *l'objectif* » (*Al hadaf*), « *la*

¹ PAO-GTZ, *Bilan de dix années d'appui. Bassin versant de Haut-Bouboula, 1992-2001*, opus cité, p. 27 et 31.

² Début 2004, Africare revendique l'encadrement de deux villages proches d'Abougoudam (Badiné et Banatîl) dans lesquels l'ONG refuse l'intervention du PRODABO. L'affaire est alors portée devant le Gouverneur du Ouaddaï.

³ MARP : Méthode accélérée de recherche participative. Il s'agit d'amener rapidement (ici en 4 ou 5 jours) les populations à analyser leur situation et à exprimer leurs problèmes pour définir des besoins prioritaires.

chance » (*Al sa'âda*), « *la réussite* » (*Al najâh*) et « *le respecté* » (*Al mouhtaram*). Des représentants de tous les groupements sont présents à la réunion, qui se tient au centre d'Abougoudam, chez le chef de canton. Ce dernier est rapidement élu *par consensus* président de la nouvelle union, dont on élit de la même façon les autres membres du bureau, des volontaires dont la candidature fait l'objet d'une approbation générale. Des noms sont proposés pour baptiser l'association, et l'on choisit *Djam Al Ikhwa* (جَمَعُ الْإِخْوَة), « *le rassemblement des frères* ». Je pense sur l'instant aux *hommes de bonne volonté* de Jules Romains. La bonne entente règne entre les présents, les échanges sont paisibles et les décisions (objectifs de l'association, montant des cotisations, périodicité des réunions) consensuelles. On se met d'accord sur la liste de ce que l'on va demander au projet : trois magasins de stockage (compte tenu de la dispersion des quartiers du village), deux pistes à réfectionner, un puits, un parc de vaccination (il y en a déjà un), l'agrandissement de l'école – qui date de 1964 et qui n'a que quatre salles de classe pour six niveaux –, un centre socioéducatif qui servira à l'alphabétisation des adultes, un four à pain qui permettra une *activité génératrice de revenus*, enfin de l'engrais chimique pour remédier à la dégradation des sols...

Le développement est-il là, dans cette *commande* tout à fait conforme à l'offre du *catalogue* PRODABO ?

La démarche ne permet pas d'attendre autre chose. Elle demande beaucoup de temps pour organiser des réunions, pour convaincre les paysans de s'extraire momentanément des impératifs du quotidien afin de travailler *ensemble* à l'avenir. Mais le temps consacré à l'analyse des problèmes et à la formulation de solutions est très bref. Chacun tente de faire valoir des besoins immédiats, et *attend* du projet la satisfaction de ces besoins.

Ceux qui participent à cette dynamique sont-ils représentatifs de l'ensemble de la communauté villageoise ? A Abougoudam, rien n'est moins sûr. Au moment où a lieu la création de l'association, en février 2004, chaque groupement compte environ 10 membres. Les sept groupements ne représentent donc que 70 personnes, sur un total de 1000 habitants ! « *On espère un effet tâche d'huile par l'exemple* » dit l'animateur du BCI. Mais nous ne sommes pas là dans une *démocratie villageoise* où chacun travaillerait pour le bien de tous. Les élites traditionnelles occupent une place prépondérante dans les organisations qui se créent. L'élection spontanée du chef de canton à la tête de l'union des groupements le confirme dans son pouvoir héréditaire. Dans le processus de planification cantonale prévu par le PRODABO, le chef de canton reste au cœur des décisions, en tant que conseiller du *comité de pilotage* chargé de défendre le plan de développement local.

Je reviens à Abougoudam en mai 2005. Qu'est-il advenu de l'association créée ? Celle-ci s'est agrandie de cinq groupements supplémentaires d'Abougoudam et de neuf autres venant des villages alentour. En fait, elle semble avoir atteint une dimension critique qui la condamne à l'inaction : regroupant trop de monde pour qu'il soit encore possible de se mettre d'accord sur des infrastructures communes, mais représentant à peine la moitié du canton, soit trop peu de villages pour que soit défini un plan de développement cantonal. Au village, on se sent abandonné par le PRODABO qui, après ce qui a été perçu comme des promesses faites, n'est plus revenu ; à Abéché, les intervenants du projet attendent que tous les acteurs soient parvenus à s'entendre.

Le chef du canton Ouadi-Chock qualifie l'objectif de planification de « *bonne idée, mais impossible à réaliser* ». Les villages alentour sont dénoncés comme les fauteurs de trouble, parce qu'ils ne se rallient pas aux priorités définies à Abougoudam. Des projets restent en plan, notamment une pépinière pour lesquelles des graines ont été fournies et un puits creusé – un puits sans eau hélas !

Seules les structures traditionnelles ont la vie dure : c'est à l'échelle des groupements que perdurent des formes d'entraide. Les deux groupements de femmes continuent de cultiver collectivement : les unes de l'arachide qu'elles vendent quand les cours sont élevés, les autres des légumes sur les terres du barrage de Matar, sur le Ouadi Chock. Toutes souhaiteraient du matériel pour alléger leur tâche, mais les deux groupements disposent néanmoins d'un petit pécule¹.

Ce que l'on exige des communautés rurales du Ouaddaï, serait-on en droit de l'attendre de nos communautés rurales françaises, dont la sécurité matérielle est sans commune mesure avec celle des populations il est question ici ? Imaginer l'avenir, s'entendre à plusieurs villages pour décider de la construction d'infrastructures, participer financièrement et souvent physiquement à cette construction², assurer son utilisation équitable, son entretien et sa gestion dans le long terme : ce n'est pas un conseil démocratique élu et disposant de moyens humains, financiers et techniques qui prend des décisions et se charge d'agir, mais des populations dans le dénuement, inquiètes du lendemain, souvent non soignées, non alphabétisées, des communautés divisées – comme le sont nos communautés villageoises ! –, et dont l'inégale capacité à s'investir dans les projets accroît la division.

¹ Selon leurs représentantes en mai 2005, *Al najâh*, qui regroupe 15 femmes, a économisé 150 000 FCFA, et *Al mouhtaram* (10 femmes) 100 000 FCFA.

² Le PRODABO exige que la communauté apporte 15 à 25 % de la valeur des ouvrages réalisés. Comme souvent la communauté est incapable de réunir une telle somme d'argent, elle participe en fournissant les matériaux de construction (briques, pierres...) ou par sa force de travail.

En juin 2005, le Ministère fédéral des Affaires Etrangères allemand dresse un bilan sans illusion de sa propre coopération au développement : « *Jusqu'à présent, l'aide apportée par l'Allemagne comme par d'autres bailleurs de fonds a tout au plus contribué à stabiliser le niveau de pauvreté. En matière de développement à proprement parler, c'est-à-dire d'une reprise économique et de progrès tendant vers des structures étatiques, sociales et économiques modernes, aucun élan ne peut réellement être constaté* »¹. Il y a même tout lieu de croire que la multiplication des projets inaboutis, ainsi que la difficulté de la tâche qui incombe aux communautés dans ceux menés par la coopération allemande, ont contribué à accroître la désespérance et la passivité des populations. Celles-ci ne peuvent faire preuve d'un *élan* qui risque d'être brisé demain par l'abandon de l'aide ou un éclat de violence.

C. La stratégie HIMO.

Au moment de la grande sécheresse de 1984, le gouvernement tchadien a recours à l'aide internationale non seulement pour nourrir les victimes, mais aussi pour tenter d'enrayer l'exode des populations sahéliennes. Une partie des vivres distribués par le PAM sert donc à la création de petits périmètres irrigués, réalisés selon la philosophie « *Vivres contre Travail* » : les vivres sont distribués aux personnes déplacées en échange de leur travail. Mais l'arrêt de la distribution et la faible motivation des bénéficiaires conduisent rapidement à l'abandon des aménagements².

Qu'à cela ne tienne ! Vingt ans plus tard, la FAO continue de recommander aux partenaires au développement du Tchad « *une orientation de l'aide alimentaire vers des actions de développement, par la généralisation du système "Vivres Contre Travail (VCT)" et l'approche HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre)* ». L'objectif demeure la réalisation d'infrastructures rurales : aménagement de bas-fonds, construction de pistes rurales, d'infrastructures de stockage³.

L'origine du programme HIMO remonte aux années 1970. Il constitue un des éléments de réponse du Bureau International du Travail au problème de l'emploi dans les pays en développement. D'abord utilisé pour répondre dans l'urgence aux besoins nés des grandes sécheresses, il s'intègre ensuite dans des projets à plus long terme. Il permet de faire

¹ Ministère fédéral des affaires étrangères, Relations politiques avec le Tchad, Situation en juin 2005 (site Internet du Ministère).

² République du Tchad, MEE, *Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad. 2003-2020*, Nations Unies, 16 mai 2005, p. 19.

³ République du Tchad, *Evaluation des importations et aides alimentaires par rapport à l'appui au développement de l'agriculture : Evidence par l'étude de cas*, FAO, décembre 2004.

d'une pierre deux coups : il fournit de l'emploi à la main d'œuvre non qualifiée disponible et assure la réalisation à bon marché d'infrastructures de base dans les zones qui en sont dépourvues¹.

Au Ouaddaï, la stratégie HIMO, sous la forme de TUP-HIMO (travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre), fait partie intégrante aussi bien des projets de développement que des programmes d'urgence actuels. Un projet PAM à haute intensité de main d'œuvre, « *Aménagement des ressources naturelles dans la zone sahélienne* », appuie différents projets en cours dans la réalisation ou la réhabilitation d'infrastructures. L'agence onusienne fournit des vivres aux paysans qui travaillent avec l'ONG Africare à la construction ou à la réfection de barrages ou d'infrastructures sociales autour d'Abéché. Dans le cadre du PAO, elle aide à la création de petits barrages ou de digues filtrantes², et la construction des infrastructures prévues par le PRODABO doit aussi s'accompagner de distributions de VCT. Le bureau PAM d'Abéché travaille avec la fédération Al Takhadoum de la région d'Am Zoër. Il est en outre partenaire du SECADEV, et ses distributions contribuent à l'avancement des aménagements du PVERS...

Le projet du « *Programme de pays-Tchad* » du PAM pour la période 2007-2010 continue de promouvoir les techniques HIMO pour la réalisation des aménagements ruraux. Les actions « *Vivres Contre Travail* » sont rebaptisées « *Vivres pour la création d'actifs* » et leur objectif affiché est d' « *améliorer la capacité des ménages pauvres exposés à l'insécurité alimentaire de créer et de mettre en valeur durablement des actifs productifs* ». Les aménagements réalisés de la sorte doivent permettre de désenclaver les zones rurales et d'augmenter la productivité agricole pour favoriser l'activité économique.

Pour son travail chaque personne reçoit par jour une ration de 580 grammes de vivres représentant 2156 kcals, la ration la plus complète et la plus équilibrée des différentes composantes du programme de pays³. Les activités « *vivres pour la création d'actifs* » ne concernent que 8 % de l'ensemble des bénéficiaires de l'aide du PAM (soit environ 16 000 personnes par an, dont 50 % de femmes), mais représentent 20 % des quantités de vivres distribuées et du budget engagé (6205 tonnes, pour un coût d'environ 5 millions de dollars)⁴.

La stratégie HIMO est encore privilégiée quand il s'agit de concevoir des projets à destination des populations locales en compensation des impacts négatifs de l'implantation des camps de réfugiés soudanais, à partir de 2005. A Iriba, c'est une aubaine dont s'empare

¹ Voir le site Internet de l'OIT : Département des politiques de l'emploi, Investissements à Haute Intensité de Main d'œuvre.

² République du Tchad, MEE, 2005. *Opus cité*, pp. 20-21.

³ Soit 470 g de céréales, 30 g de riz, 25 g d'huile végétale, 30 g de légumineuses, 20 g de sucre, 5 g de sel.

⁴ PAM, *Projet de programme de pays. Tchad 10478.0 (2007-2010)*, Rome, 11 mai 2006.

l'association de développement local ADESK, qui négocie avec le PAM des distributions de nourriture pour différents travaux réalisés par les membres de l'association. Une piste d'atterrissage est aménagée pour les petits avions des Nations Unies. 35 tonnes de vivres sont livrées à Iriba pour le creusement de fosses où sont entassés les déchets ramassés pour « *assainir la ville* », et 80 tonnes pour la construction de salles de classes dans quatre écoles de la région¹. En 2006, l'ONG International Relief and Development (IRD) supervise dans la même ville d'autres projets VCT : la réhabilitation de pistes rurales et le creusement de réservoirs d'eau².

Les populations locales travaillent dans une certaine mesure pour les réfugiés. A Farchana et à Hadjer Hadid, comme à Iriba, l'aménagement de pistes d'atterrissage nécessaires aux déplacements du personnel humanitaire est effectué en VCT. On confie aussi aux autochtones la réhabilitation d'une piste rurale qui doit faciliter l'accès à un site de collecte du bois pour le camp de réfugiés de Gaga.

Mais les projets deviennent vite plus ambitieux, plus *globaux* pourrait-on dire. Des missions du PAM et des ONG partenaires s'attachent à recenser les besoins des communautés locales. En mars 2006, à Aka, près de Guéréda, les populations expriment le souhait de construire des salles de classes, un centre d'alphabétisation pour les femmes, des puits et des pistes³... En septembre 2006, le PAM présente un projet pilote d' « *Approche Intégrée* » pour un village choisi en raison de ses handicaps : Toumtouma, à 25 km au nord-est de Farchana, ne dispose d'aucune structure sanitaire ou éducative ; le pourcentage de ménages identifiés comme « *vulnérables* » selon les indicateurs du PAM y est élevé, et il ne bénéficie jusqu'alors d'aucune aide. Il s'agit donc de concentrer sur ce village toutes les actions dont sont capables les ONG intervenant dans la région, pour l'équiper en infrastructures de toutes sortes et accroître le niveau de vie des habitants. Ensuite, on espère que l'exemple de Toumtouma suffira à motiver les villages voisins pour qu'ils s'engagent dans le même processus. Au cœur du dispositif d'aide, les distributions de « *Vivres Contre Travail* » et de « *Vivres Pour Formation* » doivent assurer l'investissement des populations⁴.

En janvier 2007, rien n'est entrepris à Toumtouma. Le village – à 13 km de la frontière soudanaise – est au cœur d'une zone d'insécurité entretenue par les rébellions tchadiennes et soudanaises, dans laquelle les ONG ne s'aventurent plus. Mais le projet n'est-il pas de toute façon voué à l'échec ? Peut-on impulser un développement localement sans tenir compte du

¹ Chiffres : WFP, *Emergency report* 2005-29.

² WFP, *Emergency Report* 2006-12.

³ Idem.

⁴ Thibault MAYAUD, « Le SECADEV s'intègre à l'approche du PAM sur le village défavorisé de Toumtouma », SECADEV Abéché, 5 septembre 2006.

contexte économique et politique du pays ? La motivation des populations suffit-elle à assurer la contagion du développement ?

Les activités VCT font l'objet d'une importante publicité. Pourtant, dans le programme d' « *assistance aux réfugiés soudanais et aux communautés hôtes de l'est du Tchad* » du 1^{er} juin 2005 au 31 décembre 2006, elles ne concernent que 11,5 % des bénéficiaires tchadiens du PAM, soit 18 000 personnes, ou 3600 foyers. Elles ne représentent qu'1,5 % des quantités de vivres distribuées par le PAM dans le cadre de ce programme¹. La ration qui est distribuée par personne et par jour est de 500 g, dont 425 g de céréales, mais cela ne dure que cinq mois, de février à juin 2006, comme s'il ne s'agissait finalement que d'assurer la soudure².

Toutes les communautés ne se précipitent pas sur les offres de VCT. Autour des camps de réfugiés de la zone sud, les populations locales manifestent peu d'empressement à s'engager contre de la nourriture dans la réfection de la route de Goz Beïda à Koukou Angarana, qui permet d'accéder au camp de Goz Amir et qui est souvent impraticable en saison des pluies. Dans le village d'Argoudi près d'Abougoudam, on se dit en février 2004 « *fâché avec Africare* » qui n'a proposé en échange de la construction du barrage de Matar « *que de la nourriture* », alors qu'on aurait voulu être payé en argent ; les habitants ont refusé de participer à la construction du barrage.

A Iriba, l'engagement fort des membres d'ADESK dans les activités VCT laisse penser que ce ne sont pas les personnes les plus défavorisées qui en bénéficient le plus. Ces actions nécessitent en effet une organisation préalable des groupes qui s'y engagent, ainsi que la possibilité de dégager à cet effet du temps et de la force de travail. Pour les membres d'ADESK que j'ai rencontrés, les distributions de vivres constituaient seulement un complément de revenus, non négligeable mais éphémère.

Quels sont en fin de compte les avantages de la stratégie HIMO telle qu'elle est mise en œuvre dans l'est du Tchad ?

Elle permet de *nourrir des gens* dont la sécurité alimentaire n'est pas assurée ; quand le PAM utilise les excédents de la production mondiale cette nourriture est à faible coût – sauf si les frais de transport sont élevés, ce qui est le cas au Ouaddaï.

Elle *occupe les personnes* disponibles à meilleur marché que s'il fallait leur octroyer un salaire. D'ailleurs, elle ne vise pas seulement le développement mais la rentabilité. Comme elle « *est plus rentable dans les économies à main d'œuvre excédentaire non qualifiée et à*

¹ Soit 1 351 tonnes sur 89 492.

² Chiffres : PAM, Projet EMOP 10327.1.

bas salaires », l'Afrique sub-saharienne est son terrain de prédilection, où se réalisent 80 % de ses activités¹.

Elle permet du même coup *d'économiser de l'argent sur la construction des infrastructures*, dans un pays déjà endetté : « *Les méthodes HIMO coûtent un tiers de moins que les méthodes mécanisées* », selon les experts de la Banque mondiale. Pourquoi alors utiliser des machines sophistiquées dont l'importation risque d'accroître les déficits publics² ?

L'Etat est ainsi dispensé d'intervenir, y compris dans la construction d'infrastructures d'intérêt national, comme les routes, ou de services publics d'éducation ou de santé.

Le gouvernement est en outre tranquille : occupés manuellement mais non instruits, les ruraux qui s'adonnent aux actions VCT n'ont pas le loisir de réfléchir aux causes du sous-développement ; ils ne risquent pas de contester le régime et d'alimenter des rébellions.

Car la stratégie HIMO offre des *emplois* mais pas de *métiers*. Elle ne forme pas des personnes puisque cela nécessiterait de les rémunérer davantage. « *Les Etats africains n'ont pas les moyens de former les adultes*, me dit un Africain du PAM. *Les activités VCT permettent d'employer des adultes inoccupés, tout en scolarisant les enfants* ». Ce serait vrai si les mêmes Etats garantissaient une scolarisation véritable aux nouvelles générations, ce qui n'est présentement pas le cas au Tchad.

La stratégie HIMO équipe-t-elle réellement la région en infrastructures durables ? C'est peu vraisemblable, puisqu'on ne fournit aux travailleurs ni les compétences techniques, ni les moyens matériels pour construire et pour entretenir des infrastructures modernes. Le fait qu'on ne puisse construire que des infrastructures rudimentaires et nécessitant d'être constamment refaites garantit après tout la pérennisation du système, recherchée par l'OIT : « *Une fois que les méthodes à haute intensité de main-d'œuvre sont adoptées, le Programme HIMO fournit des conseils sur leur utilisation permanente et leur institutionnalisation* »³.

Le développement passe-t-il par là ?

Piètres cantonniers, rafistolant à la pelle une piste que le vent et la pluie auront tôt fait de rendre de nouveau impraticable ! Femmes transportant sur leurs têtes des paniers remplis de pierres pour édifier un barrage ! Habitants auxquels on demande de se charger du ramassage manuel des ordures dans une ville toujours sale ! A ces femmes et à ces hommes, il n'est épargné aucun effort, et en les voyant ainsi travailler pour obtenir de quoi juste assurer la reproduction de leur propre force de travail, je ne peux m'empêcher de penser à ce que

¹ Site Internet de l'OIT, accès en juillet 2005.

² Yolande S. KOUAME, « Infrastructures : mieux vaut utiliser des bras que des machines », MFI Economie Développement, RFI, 22 août 2002.

³ Site Internet de l'OIT, accès en juillet 2005.

devait être – non pas tout de même l’esclavage, puisqu’ils demeurent des individus libres ! – mais la corvée médiévale, quand il s’agissait d’équiper le royaume en voies de communication par des travaux non rémunérés, ou de travailler pour un seigneur en échange de nourriture. Des pratiques que le siècle des Lumières avait abolies, et que les organisations internationales ont exhumées pour les ériger en modèle de développement¹.

3. De la sécurité à la sécurité alimentaire.

A. De l’intérêt des pénuries, ou les dessous de l’économie céréalière.

L’intervention de l’Etat dans le stockage et la commercialisation des céréales date de la période coloniale. Son objectif officiel est de conjurer l’insécurité alimentaire résultant des aléas climatiques et de la faiblesse des moyens de production. Mais aujourd’hui comme hier, elle permet aux acteurs qu’elle implique – commerçants, militaires, fonctionnaires, dirigeants – de capter des ressources avant qu’elles n’aillent à ceux auxquels elles sont destinées.

Après les *Sociétés africaines de prévoyance (SAP)* et les *Sociétés indigènes de prévoyance (SIP)* de l’époque coloniale, le Tchad expérimente d’autres organismes chargés de réguler le marché des céréales. En 1977 est créé l’*Office national des céréales (ONC)* qui doit permettre de stabiliser les prix des céréales et de constituer des stocks de réserve en cas d’accident climatique. Il est doté de moyens plus conséquents que les organismes précédents. Cependant, il peine à acheter des céréales. Les coûts de transport à partir du sud du pays sont trop élevés. Les commerçants « *agrés* » qui servent d’intermédiaires font des bénéfices au détriment de l’Office. Sous la présidence d’Hissène Habré, l’ONC vend à crédit à des fonctionnaires et à des militaires goranes* des quantités importantes de céréales destinées à la revente. En septembre 1990, les créances représentent 400 millions de FCFA dont 250 sont dus par des militaires proches du pouvoir. En décembre de la même année, le renversement d’Hissène Habré et le pillage de l’ONC rendent le remboursement des dettes impossible. L’Office procède à des « *ventes promotionnelles* » en grosses quantités auxquelles seuls les commerçants aisés peuvent prétendre.

Finalement, entre 1984 et 1990, l’intervention de l’ONC a un effet de régulation imperceptible sur le marché : les quantités de céréales achetées par l’Office ne représentent

¹ Voir OIT, *Programme global : Créer des emplois pour réduire la pauvreté et développer la croissance économique locale*, Document du Programme d’Investissement à Haute Intensité de Main d’œuvre (HIMO) pour 2003-2007, Genève, 2004, 54 p. L’ouvrage, consultable sur Internet, contient des photographies édifiantes quant à la pénibilité des travaux effectués par les communautés.

qu'entre 0,4 et 2,2 % de la production nationale ; les ventes au comptant, seulement 0,5 % des achats, le reste étant vendu à crédit ou à perte¹.

« *Les calamités naturelles ne sont pas une fatalité* », déclare en 1998 le journaliste tchadien Gatang Zoulou. Il considère que si la famine est « *une honte nationale* » dans un pays pourvu de potentialités agricoles comme le Tchad, « *la solidarité internationale dans son orientation actuelle est une autre calamité* »². De fait, les modalités de l'aide alimentaire internationale favorisent l'échec des organismes chargés d'empêcher les famines.

En 1985, alors que sévit la sécheresse, la Communauté Economique Européenne fait don de 25 000 tonnes de céréales (18 000 t de maïs et 7 000 t de blé) à l'ONC. Or trois ans plus tard, seulement 17 000 t ont été écoulées. Les raisons ? Les céréales de l'Europe sont arrivées plus tard que prévu au Tchad, en octobre, alors que la production locale de mil et de sorgho parvenait en abondance et à bas prix sur les marchés. L'« *aide* » est allée à des combattants qu'il fallait remercier, à des privilégiés proches du pouvoir et à des commerçants qui ont eu quelque mal à revendre... le maïs vieux et dur de la CEE, une céréale en outre peu adaptée aux habitudes alimentaires locales. Bref, le reste du stock finit bradé pour l'alimentation des volailles et la fabrication d'alcool de maïs.

Les dons des organismes internationaux (FAO, CEE, USAID) continuent à affluer alors que les récoltes sont devenues excédentaires. La CEE croît judicieux de transformer ses aides en nature en « *fonds de substitution* » c'est-à-dire en argent permettant à l'ONC d'acheter des céréales locales. La corruption se généralise, des centaines de millions donnés par la CEE étant placés en banque plutôt qu'investis dans la constitution de stocks. Dans leur ensemble les bailleurs sont peu regardants, tout occupés qu'ils sont à entretenir une compétition permanente entre eux et des relations de clientélisme avec le régime.

La phase d'*ajustement structurel* marque un changement de discours : on bannit désormais l'intervention de l'Etat dans l'économie, on valorise les commerçants, plusieurs études montrent l'efficacité du secteur privé dans la régulation du commerce céréalier³. Les choses changent-elles pour autant dans la gestion publique des stocks de sécurité alimentaire ?

Officiellement, on prétend que l'échec de l'ONC est dû à un « *manque de moyens* » justifiant son remplacement en 2001 par l'*ONASA, Office national de sécurité alimentaire*. Dans les textes, celui-ci demeure chargé de la constitution, de la conservation et de la gestion de stocks de réserve. Il doit également participer au financement d'aménagements ruraux et de matériel agricole pour accroître la productivité, et apporter son concours à d'éventuelles

¹ ARDITI 1996 : 129-132.

² GATANG ZOULOU 1998.

³ ARDITI 1996 : 124-128 et 132-133.

distributions d'aide alimentaire. Il est financé par une subvention annuelle de l'Etat, par une taxe prélevée sur les salaires, par des dons et par des rémunérations contractuelles de prestation de services.

A Abéché, les entrepôts de l'ONASA sont désormais logés dans ceux du PAM. En mars 2004, ils contiennent un stock de céréales provenant de la zone de Kerfi, dans le sud du Ouaddaï, et d'autres régions excédentaires du pays. Un stock financé par la coopération française, dont le *Comité interministériel pour l'aide alimentaire* octroie au Tchad des fonds pour l'achat de céréales, cogérés par les autorités françaises et tchadiennes. Les céréales doivent être mises sur le marché pour faire baisser les prix au moment de la soudure, quand les routes vers le sud sont coupées par les ouadis* en crue et que la demande est forte à Abéché, où s'approvisionnent aussi des ressortissants du BET¹.

Selon un ancien fonctionnaire de l'ONC puis de l'ONASA, les quantités dont disposent les organismes d'Etat s'avèrent toujours insuffisantes au regard des besoins. Et finalement, elles ne profitent qu'aux centres urbains et aux populations solvables, non aux plus démunis.

En juin 2005, après la mauvaise saison des pluies de 2004, et alors que l'essentiel de l'aide alimentaire qui parvient au Ouaddaï va aux réfugiés soudanais, la situation alimentaire de la population locale est précaire. A Iriba la tension entre réfugiés et autochtones est perceptible. Le prix du *koro** de mil est passé de 600 FCFA en avril à 1000 FCFA. Au début du mois de juin la ville reçoit un *don ONASA* de 300 tonnes de berbéré* en provenance de la région d'Am Timan, au Salamat. Il est livré sous la forme de sacs de 100 kg qui seront vendus 10 000 FCFA au lieu de 35 000 sur le marché local. Cependant plusieurs fonctionnaires en poste à Iriba partagent le même avis : l'achat par sac de 100 kg est hors de portée des plus pauvres, qui auraient pourtant le plus besoin de ces céréales. Mais l'écoulement du stock par petites quantités prendrait trop de temps. C'est pourquoi les agents de l'ONASA préfèrent « *s'entendre* » avec des commerçants qui achèteront en gros, et stockeront pour revendre plus tard à un prix plus élevé.

Les commerçants mettent à profit les services qui publient des informations en vue d'améliorer la connaissance de la situation alimentaire des régions et les réponses aux crises. Ainsi, ils utilisent les annonces des prix des denrées que fait le *SIM, Système d'information sur les marchés*, qui leur permet d'aller acheter là où les cours sont les plus bas pour revendre avec un plus grand bénéfice.

¹ Informations ONASA Abéché, mars 2004.

Parfois leurs stratégies échouent : il arrive qu'au moment de la soudure, tous les stocks affluent en même temps sur le marché, et l'excès de l'offre sur la demande provoque un effondrement des prix.

Apparemment, la volonté politique fait défaut pour organiser la redistribution d'une production qui est suffisante à l'échelle nationale. L'ONASA ne demeure-t-elle pas, comme le prétend un Tchadien travaillant pour les Nations Unies, « *le grenier de ceux qui sont au pouvoir* » ?

Un incident survenu le 9 juin 2005 à Abéché tend à montrer que si les dirigeants eux-mêmes n'ont pas besoin d'accéder aux stocks de vivres de l'ONASA, les forces armées de l'Etat – dont certaines sont proches du régime, dont d'autres sont négligées par lui – n'hésitent pas à passer outre l'intérêt du peuple et à accaparer des ressources promises à d'autres : alors qu'aux entrepôts de l'ONASA s'ouvre une vente subventionnée de mil et de riz destinée aux fonctionnaires de la ville, très malmenés par la conjoncture, des chefs militaires et des anciens combattants interviennent et bousculent la foule assemblée pour accéder aux vivres. « *C'est désolant* », se lamente un fonctionnaire lésé. Désolant, mais habituel...

B. Sécuriser l'économie.

Sécuriser l'économie, cela revient à dire deux choses pour les populations rurales de l'est tchadien : augmenter la productivité, pour être à l'abri de l'insécurité alimentaire et dégager des surplus commercialisables ; être soi-même, ainsi que ses biens, en sécurité, sans quoi tout investissement dans l'avenir est vain.

Quand on les questionne sur les principaux problèmes qu'elles rencontrent, les populations du Ouaddaï insistent dans un premier temps sur les obstacles matériels à l'amélioration de leur quotidien. Une *enquête sur la perception du bien-être et de la pauvreté* menée dans le cadre de la *Stratégie nationale de réduction de la pauvreté* a permis de lister les problèmes soulevés par les populations rurales par ordre de priorité, en distinguant les différentes zones climatiques. Dans la zone sahélienne, l'accès à *l'équipement agricole* et au *crédit* arrive en tête des préoccupations, devant l'accès à *l'eau potable*, les problèmes de *l'élevage*, l'accès à *l'éducation*. En zone sahélo-soudanienne, c'est encore *l'équipement agricole* qui est cité comme priorité, devant le problème des moyens de *transport* et de

l'infrastructure routière. Plus on descend vers le sud, plus la question du *transport* remonte dans les priorités : en zone soudanienne elle est première devant... *l'équipement agricole*¹ !

S'affranchir des aléas climatiques par la diversification des cultures, augmenter les rendements en luttant contre la dégradation des sols et contre les invasions de sauteriaux, et pouvoir aller vendre sa production sur le marché grâce un réseau de pistes en bon état, sans l'handicap de l'enclavement imposé en saison des pluies : les premiers souhaits des populations de Ouaddaï ne dénotent pas une mentalité d'*assistés* passifs mais la volonté d'avoir les moyens de travailler, de telle sorte que les efforts soient payants en terme d'amélioration du mieux-être, et ne soient pas peine perdue face aux caprices de la nature.

Des semences, des produits phytosanitaires, des outils, des pistes refaites, c'étaient déjà les « *intérêts prioritaires* » des Ouaddaïens de la région d'Am Zoër et du canton Mandjobok (à l'est d'Abéché) interrogés par un expert de la GTZ, au début des années 1990.

Mais déjà, ce n'était pas suffisant, ou plutôt, cela ne pouvait venir qu'après une autre priorité : la restauration de la *sécurité*. Le banditisme, sous la forme d'assassinats d'émigrés rentrant du Soudan ou de propriétaires de chameaux, de racket exercé sur des marchés de brousse, génère alors « *un climat d'insécurité qui désespère les populations et réduit leurs initiatives* ». Les responsables de ces actes ne sont pas identifiés ni inquiétés. On n'achète donc plus de chameaux. « *Gagner de l'argent* » devient « *courir un risque* » ! Pour les théoriciens du PAO, cette insécurité est un obstacle majeur à l'engagement de la population dans le projet de développement, et « *lors des réunions villageoises, les paysans placent l'aide pour le retour à la sécurité parmi les toutes premières priorités* »².

Plus à l'est, dans la région d'Adré, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le SECADEV encourage le développement de la culture de l'arachide. Les moulins à huile traditionnels fonctionnent à l'aide de chameaux, qui servent aussi pour le transport. Ici les malfaiteurs sont désignés : les Zaghawa – des « *Zoulous !* », selon mon informateur – volent les chameaux, n'hésitent pas à tuer pour s'emparer des récoltes avant de s'enfuir au Soudan. Les chameaux disparaissent de la région, remplacés par des moulins mécaniques. Le Projet Gommier, porté par l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) à partir de 1996 pour renforcer la production de la gomme arabique tchadienne, est également un échec : « *Les Zaghawa s'emparent des récoltes sous la menace des armes* ». Le Projet s'arrête en 2001, la production de gomme arabique aussi³.

¹ République du Tchad, Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération, Comité de pilotage de la SNRP, 2003 : 14.

² ROCHETTE 1992 : 31.

³ Entretien avec le responsable de l'antenne du SECADEV à Adré le 31 janvier 2004.

Partout, les témoignages abondent de violences perpétrées pour accaparer les biens d'autrui. Le mode opératoire diffère peu :

« En janvier, dans la région de Biltine, six malfaiteurs en tenue militaire, armés de kalachnikovs ont attaqué deux marchés. Ils ont volé 20 chameaux, du mil, du sucre, des couvertures. Le banditisme est fréquent pour nous voler notre bétail. On nous tend des embuscades... » raconte un chef de tribu nomade.

Selon un témoin de la scène, *« des coupeurs de routes ont arrêté un véhicule qui revenait du marché de Goz Beïda, entre Abougoudam et Abéché. Ils se sont emparés de l'argent. Ils étaient enturbannés pour qu'on ne les reconnaisse pas. Mais on a vu partir puis revenir par la même route à partir d'Abéché deux militaires armés en moto »*.

Ailleurs encore, dans un village de nomades : *« Lors du ramadan passé, on nous a dévalisés près d'Am Dam. On n'a pas pu identifier les voleurs. Ils avaient des fusils. Ils nous ont pris des chevaux et des chameaux »*¹...

Les premières victimes de ces exactions sont bien sûr ceux qui ont quelque chose à perdre, les éleveurs et les commerçants. Pour les autres, à quoi bon accumuler de la richesse, entreprendre des projets dans un contexte tellement destructeur ? On s'estime heureux de survivre au jour le jour.

L'insécurité est un facteur d'immobilisme et d'isolement qui aggrave la pauvreté. C'est ainsi que la perçoivent les populations de la région interrogées pour l'enquête déjà citée : *« La population relève particulièrement : l'insécurité civile entretenue par des chameliers brigands, provoquant l'installation de la peur dans l'espace rural du Ouaddaï-Biltine. Les populations, assiégées dans leurs agglomérations par des coupeurs de route cruels, vivent comme des prisonniers, incapables de se hasarder en brousse, ne serait-ce que pour ramasser de la gomme arabique »*. Le trait est à peine forcé. Les personnes interrogées sont bien conscientes du caractère éminemment politique du problème, qui placent en tête des *facteurs générateurs de pauvreté* : la guerre et les conflits, la mauvaise gouvernance, la corruption, l'impunité²...

N'est-il pas utopique de commencer, comme le font les projets de développement, par tenter d'améliorer les conditions matérielles de la production (outillage, infrastructures), alors que le contexte d'insécurité interdit toute projection dans le long terme ?

Le politologue Indra de Soysa a montré comment un environnement politique incertain condamnait les populations à des horizons de court terme. Les paysans se cantonnent

¹ Témoignages recueillis en 2004.

² République du Tchad, Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération, Comité de pilotage de la SNRP, 2003 : 18.

alors dans une agriculture de subsistance. Ils n'investissent pas pour augmenter la production, protéger les sols, introduire de nouvelles espèces. Sur des sols dégradés la production décline, la pauvreté s'accroît, entraînant d'autres pratiques destructrices de l'environnement. Et on ne peut pas dire dans ce cas que la dégradation résulte d'un phénomène climatique ou de la pression démographique : la *mauvaise gouvernance*, qui relève d'une responsabilité humaine, en provoquant des violences, entraîne pénurie et dégradation, à leur tour source de violences¹.

En 2004, un représentant du Président Idriss Déby déclarait dans une cérémonie officielle à Abéché qu'un des objectifs du régime était d'« *enrayer le phénomène du banditisme et de l'insécurité* »². Après le déferlement de violence de 2006-2007, ces deux phénomènes explosent. Le sentiment de n'être pas en sécurité empêche le retour chez eux des Tchadiens déplacés. Et malgré l'impunité dont bénéficient alors les fauteurs de troubles, malgré les carences de la justice – ou peut-être à cause de tout cela – c'est une présence *gouvernementale* qu'ils appellent de leurs vœux pour les protéger³.

C. La demande d'Etat.

Les populations du Ouaddaï entretiennent avec « *l'Etat* »⁴ une relation paradoxale : il est à la fois le grand absent, celui duquel on désespère (« *On n'attend rien de l'Etat, on attend plus de Dieu !* ») et le seul par lequel la situation peut s'améliorer. « *Nous n'avons pas d'espoir par rapport à l'Etat. Il est incapable d'arrêter l'insécurité. Cependant seul l'Etat peut résoudre le problème de l'insécurité. Les ONG peuvent résoudre les autres problèmes, pas celui-là* »⁵. C'est un nomade – un de ceux longtemps soupçonnés de se jouer des cadres étatiques – qui demande ainsi un renforcement de l'Etat pour restaurer la sécurité.

Toute l'intervention de l'aide humanitaire dans la région ne suffit pas à combler le *déficit de protection* – « *The Protection Gap* » de la Norvégienne Astri Suhrke – dont souffre la population. Il est infiniment plus facile pour les organisations internationales de procurer une *assistance* aux personnes, sous la forme de biens matériels ou de services médicaux, que de garantir leur *sécurité*⁶. Pourtant, la première n'est possible que si la seconde existe. C'est ce que montre de façon flagrante l'explosion de violence qui aboutit en décembre 2006 au

¹ DE SOYSA 2002 : 11-12.

² Discours de la cérémonie de pose de la première pierre du bureau régional du MPS à Abéché le 6 mars 2004.

³ Voir les témoignages recueillis dans Oxfam 2008 : 14, et CARE International, « le dilemme du déplacement : un examen des problèmes et des préoccupations des personnes déplacées dans l'est du Tchad », juin 2008, 8 p.

⁴ Plus exactement mes interlocuteurs parlent du *hukum**, « le gouvernement » ou « la manière de gouverner », le terme *dawla* signifiant « l'Etat » au sens de « pays » ou de « nation ».

⁵ Entretien avec Moussa Adam, chef de tribu arabe zaghawa, le 14 février 2004 à Abougoudam.

⁶ JUMA et SUHRKE 2002 : 30.

retrait humanitaire de la zone des camps de réfugiés. Le HCR, dont le mandat impose la *protection* des réfugiés, échoue dans cette mission et se voit contraint de restreindre du même coup l'assistance aux victimes¹.

L'aide au développement est de la même façon vouée à l'échec. En se consacrant à l'amélioration de l'agriculture, de l'élevage, des infrastructures hydrauliques ou routières, les projets évitent de s'ingérer dans le domaine régalien. Cependant, quand *Almy Bahaim*, par exemple, s'investit dans la recherche de solutions aux conflits opposants agriculteurs et éleveurs, n'empiète-t-il pas sur une des missions premières de l'Etat : garantir la sécurité et la cohésion nationale² ? Comme le projet ne peut pas se substituer à l'Etat dans ce rôle, il est inapte, on l'a vu, à mettre fin à une violence dont les causes ne sont pas seulement matérielles.

Au Ouaddaï, les fonctionnaires dépositaires des pouvoirs de la République ne disposent d'aucun moyen leur permettant d'exercer ces pouvoirs. Je rencontre ainsi le sous-préfet « *nomade* » d'Abougoudam – en charge de la gestion de neuf grands groupes d'éleveurs transhumants ou semi-sédentaires se déplaçant entre les régions du Wadi Fira et du Moyen Chari – sans aucun moyen de transport ni de communication. Il s'avoue dépendant des projets pour tous ses déplacements, sauf ceux qu'il lui arrive d'effectuer à cheval ! Il reconnaît qu'en sollicitant ainsi des moyens auprès des projets, les fonctionnaires entravent la bonne marche de ces derniers. Mais le dénuement qui les condamne à l'inefficacité – quels que soient leurs efforts et leurs compétences – ne nuit-il pas aussi à leur légitimité ? « *Il faut aider la souveraineté à s'asseoir !* » me dit ce sous-préfet, selon lequel l'aide internationale doit viser en priorité le renforcement de l'autorité de l'Etat³.

Peut-on faire l'économie d'un Etat Léviathan, garant de l'ordre, du respect des lois et de la sécurité ? « *...si aucune puissance n'est établie ou si elle n'est pas assez grande pour assurer notre sécurité, chacun aura recours et pourra licitement recourir à ses propres forces et à son art pour se protéger des autres* », écrivait Hobbes au XVII^e siècle⁴. Dominique Bangoura ne dit pas autre chose au sujet de l'Afrique contemporaine : « *Les populations africaines vivent dans l'insécurité* »⁵. Et comme l'Etat ne les protège pas, elles inventent

¹ L'obsession sécuritaire des agences onusiennes pour épargner leur personnel et la dégradation de la sécurité dans les camps suite à leur retrait (qui se traduit par plusieurs homicides à partir de décembre 2006) invitent à se poser cette question qu'Astri Suhrke posait au sujet de l'intervention humanitaire en Bosnie : « *Quel était le but de l'aide humanitaire quand les Nations Unies ne protégeaient qu'elles-mêmes et les convois de vivre plutôt que les victimes de guerre, et maintenaient en vie des personnes qui allaient mourir bientôt ?* » (Idem, traduction personnelle).

² C'est l'avis du journaliste tchadien Naygotimti Bambé dans « Un partenariat rendu difficile », article paru dans l'enquête « L'administration publique au Tchad : le bord du gouffre », *Tchad et Culture*, 2001.

³ Entretiens avec Charles Ainta Moguina, sous-préfet nomade d'Abougoudam, février 2004.

⁴ HOBBS 2000 [1651] : 282-283.

⁵ BANGOURA 1996 : 50.

« des dispositifs du quotidien qui n'annulent pas la violence mais la mettent à distance »¹. C'est exactement le cas au Ouaddaï, où ces dispositifs ne sont pas différents d'ailleurs : la *fuite* est le premier d'entre eux. L'*autodéfense* est un autre moyen par lequel les familles, les communautés, tentent de se protéger du banditisme et de la criminalité. Les armes pénètrent au cœur de foyers, des groupes s'organisent en milices. Enfin, la *vengeance*, individuelle ou institutionnalisée à l'échelle des groupes, est la façon d'obtenir une réparation que la justice ne permet pas.

Mais ces formes de sécurité ont leurs limites.

Elles aboutissent à un « *morcellement de la sécurité* », remarque à juste titre D. Bangoura. La sécurité est « *parcellisée* » par communautés, par groupes et réseaux divers². Cette parcellisation me semble empêcher l'émergence d'un sentiment d'appartenance nationale, ainsi que le traduit la réflexion d'un élèveur : « *L'Etat ne fait rien pour nous. Nous ne sommes pas des Tchadiens* ». Un Etat qui ne procure pas de sécurité, et qui devient même – il faudra y revenir ! – une menace pour la vie et le bien-être des individus et des communautés, ne peut pas exercer d'autorité ou escompter une quelconque loyauté en retour, parce que sa légitimité est nulle³.

Tout compte fait, si ce n'est la fuite, qui consiste à se mettre soi-même à distance de la violence, les dispositifs chargés de « *mettre la violence à distance* » ne l'aggravent-elles pas plutôt ? La vengeance est la source d'une violence qui peut se reconduire sans fin. L'*autodéfense* entraîne les populations civiles dans des affrontements de grande ampleur. Face aux agressions de *janjawid** soudanais et tchadiens, dans le sud du Ouaddaï et au Salamat en 2006, des milices regroupant des Dadjo et des Massalit du Ouaddaï, et des Birguit, des Mouro et des Dagal du Salamat, combattent les ennemis « *arabes* ». Mais le rapport de force est en défaveur des ethnies « *africaines* ». L'armée gouvernementale tchadienne, aux prises avec les rébellions, n'intervient pas, et les heurts font des centaines de morts, des milliers de déplacés.

Il m'apparaît clair que la communauté à laquelle est laissée le soin de sa propre défense, dans un contexte d'exactions impunies, de frictions ethniques et de rivalités politiques, n'a pas la capacité d'assurer en outre ses autres besoins de sécurité, alimentaire ou sanitaire. L'inaptitude des structures administratives et des services techniques à soutenir des actions de développement est une contrainte⁴ que les projets ne peuvent pas surmonter *en*

¹ LE ROY, *La violence et l'Etat. Formes et évolution d'un monopole*, L'Harmattan, Paris, 1993, p.240, cité dans BANGOURA 1996 : 51.

² BANGOURA 1996 : 51-52.

³ HOLSTI 1996 : 108.

⁴ ROCHETTE 1992 : 28-29.

évacuant l'Etat, ainsi que tentent de le faire les partisans de la participation communautaire. Ce n'est pas le développement qui crée la sécurité, car la sécurité est nécessaire au développement, comme l'expriment les Tchadiens eux-mêmes : « ...*les populations ont, de manière très nette, fait ressortir le fait que l'Etat n'a pas su garantir leur sécurité et celle de leurs biens, pour leur permettre de se consacrer à l'objectif d'augmenter leurs richesses sans crainte d'une quelconque spoliation* »¹.

Les Ouaddaïens aspirent à une « *vie normale* », c'est-à-dire délivrée de la crainte et de la violence. Comme bon nombre d'Africains ils ont besoin, avant tout, « *de sécurité et d'Etat* »², d'un Etat garant de leur sécurité.

¹ République du Tchad, Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération, Comité de pilotage de la SNRP, 2003 : 28.

² BANGOURA 1996 : 53.

Conclusion de la première partie

Reprenons nos hypothèses de départ.

Il y a bien des pénuries de ressources au Ouaddaï, non pas tant sous la forme sévère de famines dont le spectre est continuellement brandi par les organisations internationales, que sous la forme modérée et cyclique de privations que l'on endure avec fatalisme. Pour ce qui est de leurs causes, il apparaît que les contraintes naturelles et démographiques ne sont pas déterminantes *en elles-mêmes*, mais dans la mesure où le contexte économique, social et politique ne permet pas de s'en affranchir.

Ces pénuries ne sont sources de violences que dans ce même contexte inapaisé, où les appartenances ethniques et politiques chargent les conflits d'un potentiel meurtrier.

L'impact de la guerre du Darfour au Ouaddaï illustre à l'envi le cercle vicieux par lequel la violence aggrave des pénuries qui nourrissent à leur tour la violence. La résolution de ce conflit ne passe pas par la réponse seulement humanitaire qui alimente aujourd'hui les tensions.

De la même façon, l'échec de plusieurs décennies d'aide internationale à impulser un développement au Ouaddaï illustre l'insuffisance des solutions matérielles. Le rétablissement de la sécurité est un préalable nécessaire à la résolution des problèmes posés par les contraintes environnementales et les déséquilibres du peuplement.

La clé du modèle d'Homer-Dixon n'est donc pas dans le lien « *pénurie* → *conflit* », mais dans les « *facteurs précurseurs* » qui le rendent ou non possible. Le politique transforme *l'environnement en territoire*, et oblige à s'interroger sur le fonctionnement de l'Etat.

DEUXIEME PARTIE
ELOIGNEMENTS

Dans le Tchad contemporain, le Ouaddaï constitue une périphérie éloignée. Plus exactement, ses ressortissants perçoivent leur éloignement sur deux plans : à l'échelle du territoire national, le déficit d'aménagement accroît la distance qui les sépare d'une capitale située à l'autre bout du pays, à sa frontière ouest. Sur le plan politique, ils lisent leur situation de sous-développement comme le signe du désintérêt que leur manifeste le pouvoir, la présence de ce dernier dans la région étant empreinte soit de malveillance, soit de faiblesse.

Cette double marginalité – spatiale et politique – ne nourrit pas seulement de la résignation, mais alimente une violence à la fois sociale et politique.

C'est pourquoi il est nécessaire, dans la recherche des racines de la violence, de ne pas s'en tenir à une conception seulement *naturelle* de l'environnement, mais de lui restituer sa dimension politique, économique et sociale. « *Territorialiser l'environnement* », cela revient à le « *socialiser* » et à le « *spatialiser* »¹. Quelles représentations ont les peuples du Ouaddaï de cet espace frontalier ouvert ? Quelles stratégies impliquent-elles ? Ces stratégies aident-elles finalement à la construction de l'Etat ?

L'espace, une « *dimension oubliée* »² des études sur les conflits environnementaux ? C'est par lui en tout cas que l'environnement se fait territoire, et que le territoire se fait ressource, objet d'aménagement, enjeu. C'est lui le médiateur par lequel l'environnement est source de violence.

Le Ouaddaï est un « *Far Est* » qui a du Far West l'éloignement du centre, la position de *frontière*, l'insoumission des hommes. Les structures d'encadrement y sont déficientes, instables ; elles aspirent à la modernité et fonctionnent sur des archaïsmes. Cela favorise la résurgence des luttes pour le pouvoir, à l'heure où celui-ci dispose de nouvelles ressources qui accroissent le niveau de violence.

¹ BERTRAND C. et G., 1992. « Territorialiser l'environnement : un objectif pour la géographie » in BERTRAND C. et G. 2002 : 158-160.

² Voir POURTIER, 2002.

CHAPITRE IV

Le « Far Est » tchadien

« L'ordre et la stabilité ne peuvent régner le long des confins dans la mesure où les peuples des confins se sentent liés non pas seulement par une similitude de mœurs mais par une communauté d'intérêts ».

MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR, 1982, p. 241.

Le « *Far Est* », c'est d'abord un paysage de sable et de roche – ces inselbergs dominant le vieux plateau du Ouaddaï –, à la végétation éparse et rabougrie hors des vallées verdoyantes des ouadis*. Les *cow-boys*, ce sont des éleveurs nomades que l'on rencontre sur leurs chevaux. Leurs troupeaux sont nombreux, et même innombrables¹. La frontière soudanaise, à quelques 950 kilomètres de la capitale, donne un sentiment de bout du monde.

Car c'est bien une région de *frontière*, mais les similitudes avec le Far West s'arrêtent là, car cette frontière-ci n'est pas à prendre au sens américain du terme : ce n'est pas un territoire pionnier à conquérir, et il n'y a aucun chemin de fer pour ancrer la région dans le territoire national.

Ce Far Est, c'est un territoire en marge, non aménagé, qui regarde de longue date vers un orient plus lointain encore. Des populations mouvantes, à cheval entre deux Etats, continuent de circuler de part et d'autre de la frontière. Elles jouent de cette double appartenance, d'autant plus que le régime fait preuve à leur rencontre d'une négligence coupable, voire de complicités meurtrières.

1. **Marginalisation et recentrage.**

A. Les enclavements concentriques.

L'enclavement du Tchad au cœur de l'Afrique est un « *handicap économique certain* », qui renchérit les importations et freine les exportations². Abéché est encore un peu plus éloignée que N'Djamena du port maritime le plus proche, celui de Douala au Cameroun, distant de 1640 kilomètres à vol d'oiseau de la capitale du Ouaddaï, et d'au moins 2360

¹ Les estimations varient. La GTZ a évalué à 4,5 millions le nombre de bovins dans les régions Ouaddaï-Biltine, soit 10 % du cheptel national (République du Tchad *et alii* 1998 : 49). Ces chiffres ne prennent pas en compte les migrations transfrontalières récentes.

² Géraud MAGRIN, « *L'enclavement empêche le développement de l'Afrique* » in COURADE 2006 : 113 (Voir note p.57).

kilomètres par la route. A l'est, Port-Soudan est à 1853 kilomètres d'Abéché, soit à plus de 2500 kilomètres par voie terrestre. Au nord, on ne rejoint le port libyen de Benghazi qu'après 2800 kilomètres de pistes, sahariennes pour les deux tiers.

Enclavé en Afrique, le Ouaddaï l'est aussi dans le territoire national. Abéché est à 760 km de N'Djamena en passant par Ati, par une piste moins praticable encore que celle qui passe par Mongo, laquelle accroît la distance de 120 kilomètres. En 2004, la route n'est goudronnée que sur une centaine de kilomètres, entre Massaguet et N'Djamena, et le trajet prend entre quatorze et dix-sept heures. Ce ne sont pas des ponts qui permettent de franchir les lits des ouadis*, mais des radiers qui en épousent le fond, et qui sont bien souvent endommagés. En saison des pluies, il faut attendre les moments de décrue pour pouvoir traverser les vallées.

Mais la distance/temps qui sépare le Ouaddaï de la capitale du Tchad n'est que la traduction physique d'une marginalisation autrement traumatisante. La région cesse de se vivre comme le centre économique et politique qu'elle a été depuis la fondation de l'empire du Ouaddaï au XVII^e siècle, dont les liens commerciaux rayonnaient jusqu'à la Méditerranée par le Sahara, et au-delà du Darfour voisin, jusqu'à la vallée du Nil¹. La colonisation française a opéré un « *renversement de la hiérarchie traditionnelle des régions* », en orientant l'économie tchadienne en direction de la façade atlantique. Le Tchad oriental, comme coupé du cordon ombilical qui le rattachait à la Méditerranée et à la vallée du Nil, « *tombe dans l'engrenage de la pauvreté* »².

Cela ne se fait pas au tout début de la colonisation. L'historien Moukhtar Bachar Moukhtar a rapporté qu'au début du XX^e siècle, la bonne entente entre Français et Britanniques avait permis aux premiers d'envisager un désenclavement du Tchad par le Soudan et l'Égypte. Le voyage d'Abéché à Marseille par Al-Fasher, Khartoum, Ouadi-Halfa, Le Caire et Port-Saïd, est effectué en 1917 par le colonel Hilaire, et sa « *rapidité* » incite à envisager que le ravitaillement du Ouaddaï et le rapatriement des soldats français suivent le même itinéraire. Quand le chemin de fer, qui longe déjà la vallée du Nil, atteint Nyala au Darfour, en 1959, un service d'automobiles est mis en place entre Abéché et Nyala, et cette option de désenclavement par le Soudan semble présenter un intérêt réel³.

Elle est pourtant abandonnée bien avant, dès lors que la métropole entreprend de se consacrer à la seule mise en valeur de « *l'Afrique utile* ». Or le « *Tchad utile* », c'est le sud soudanien où l'on produit du coton à partir des années 1920. Quant à l'est du Tchad il n'est

¹ ARDITI 2003b : 187 et 190.

² MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 12.

³ Idem : 239-240.

désormais qu'une périphérie délaissée : « ...en interrompant le commerce transsaharien et en déplaçant vers l'Ouest et le Sud les principaux axes de communication, la France coloniale avait transformé en cul-de-sac le Ouaddaï, région au commerce alors le plus actif, et marginalisé économiquement les régions sahariennes et sahéliennes »¹.

Un « cul-de-sac » : c'est ainsi que la région se vit dans le Tchad contemporain, et c'est ce que donne à voir une carte de l'infrastructure routière : après Abéché, vers le nord, une piste mène à Biltine, une autre à Iriba et au-delà, à Bahaï, et c'est bientôt le Sahara où les traces s'emmêlent et s'effacent, et où ne s'aventurent que ceux qui connaissent. Vers l'est, la piste qui mène vers Adré et le Soudan est encore plus mauvaise que celle qui arrive de N'Djamena : la *nationale* n'est plus qu'un chemin de sable de 167 km jusqu'à la frontière. Les véhicules 4X4 y progressent par endroit à 30 km/h, les camions restent bloqués dans des escarpements abrupts. Certains, qui tentent de passer en saison des pluies, sont emportés par des crues violentes. Vers Goz Beïda et le Salamat, les vallées ensablées des grands ouadis* ralentissent la circulation en saison sèche, et leurs crues l'interrompent complètement durant l'hivernage.

Car le troisième niveau d'enclavement, c'est celui-ci : à l'intérieur de la région elle-même, des villes, des villages et des campements sont isolés faute de pistes en bon état, ou à cause de leur impraticabilité saisonnière. Le territoire est comme fragmenté par ces ruptures de communication, qui ne facilitent pas ce qu'on pourrait appeler *le lien social*, dont la carence est autrement génératrice de violence que dans nos sociétés occidentales. Des communautés, des individus sont toujours en mouvement, mais leur marche invente des itinéraires particuliers, aléatoires, et ils n'ont que peu de contacts dans les espaces sous-peuplés.

A Adré, préfecture du département de l'Assounga, il n'y a en février 2004 ni réseau de téléphone fixe ou mobile, ni poste, ni connexion Internet. Les fonctionnaires n'ont pas de véhicule. Comme N'Djamena paraît loin ! Et la ville est coupée de sa proximité : hors des réseaux nationaux, elle reçoit des nouvelles des environs par Radio France International.

Cet enclavement à l'échelle de la région est très préjudiciable au développement économique et social. Il restreint les échanges, entrave la redistribution de la production agricole des zones excédentaires vers les zones déficitaires, et crée ainsi des pénuries localisées, sans que l'aide extérieure ne puisse toujours parvenir à temps sur les lieux. J'ai déjà dit que les « famines » annoncées en 2001 et en 2005 étaient liées à une mauvaise répartition des vivres et aux difficultés d'accès aux zones sinistrées, et non à un déficit

¹ COUDRAY 1998 : 44.

généralisé de la production. L'exportation de la production céréalière excédentaire du Salamat, celle du sorgho repiqué, de plus en plus cultivé et dont la récolte intervient en février-mars, pourrait constituer une solution aux problèmes de pénuries chroniques au Ouaddaï, si une route praticable toute l'année permettait de désenclaver le Salamat en le reliant à N'Djamena et à Abéché¹.

Les populations du sud du Ouaddaï sont particulièrement pénalisées par l'insuffisance du réseau routier. Am Dam et Goz Beïda sont inaccessibles une partie de l'année, et au-delà, les communications sont encore plus aléatoires. « *Les déplacements sont le problème majeur de la population* », dit un médecin de l'hôpital de Goz Beïda. « *Des femmes enceintes mettent trois jours pour arriver à l'hôpital. Beaucoup meurent en route* ». C'est pourquoi l'ONG COOPI a pendant un temps financé l'utilisation d'un petit avion pour aller chercher les malades. Il n'empêche, la route reste le seul moyen d'accès à la plupart des communautés rurales, au Ouaddaï comme dans le reste de l'Afrique². « *Le département du Sila est très isolé* », constate le Gouverneur du Ouaddaï au moment où, début 2004, des réfugiés soudanais présents dans la *zone des trois frontières*, à l'extrême sud-est de la région, ont besoin d'être évacués. Mais les gros porteurs ne passent pas, les 4X4 passent avec du mal, il faudrait construire des ponts³...

Le désenclavement du Ouaddaï, dans le territoire national et à l'intérieur de la région, progresse néanmoins.

Les vols d'une compagnie aérienne privée créée en 2004, Toumaï Air Tchad, mettent Abéché à une heure de N'Djamena. Parce qu'elle dessert aussi d'autres capitales africaines (Douala, Bangui, Cotonou, Brazzaville, Niamey, Ouagadougou), la compagnie contribue à l'intégration nationale et internationale d'Abéché. Cependant, compte tenu du prix du transport, les vols restent réservés à une élite urbaine déjà mobile (grands commerçants, hauts fonctionnaires), dont ils ne font qu'accélérer les déplacements.

Un Programme Sectoriel des Transports, mis en œuvre depuis 2000, vise une amélioration du réseau routier financée en grande partie par des bailleurs de fonds, et dans une moindre mesure par les revenus pétroliers⁴. Le prolongement du bitumage entre Massaguet et Bisney (soit 85 kilomètres) en 2006 fait partie d'un programme de réfection de la route N'Djamena-Abéché. Il est prévu qu'en 2007 le bitume atteigne Bokoro, sur la route

¹ Christine RAIMOND, « Salamat, région enclavée » in *Atlas du Tchad 2006* : 58-59.

² HERBST 2000 : 162.

³ Entretien avec le Gouverneur du Ouaddaï le 4 février 2004 à Abéché.

⁴ Délégation de la Commission Européenne au Tchad, *Lettre d'Information* n°3, novembre 2004.

de Mongo¹. Les grandes entreprises européennes de travaux publics convoitent ces marchés. SOGEA-SATOM, filiale de Vinci Construction, a obtenu la construction de la route entre Bisney et Bokoro². A l'autre bout de la même route, l'appel d'offre pour la réfection du tronçon Oum-Hadjer-Abéché (146 km) occasionne en février et mars 2004 le passage à Abéché de salariés de l'entreprise française Razel, désormais filiale du géant allemand Bilfinger Berger, puis de deux Serbes venus étudier la possibilité d'emporter le même marché. Mais – signe des temps – c'est finalement une compagnie chinoise qui est chargée de la réhabilitation du tronçon.

La route progresse donc, du centre politique du pays vers sa périphérie, mais n'est-ce pas là une impérieuse nécessité pour le régime ?

Depuis 2003, de la frontière soudanaise viennent des menaces pour la stabilité du Tchad : l'arrivée massive des réfugiés du Darfour, les incursions de *janjawid** et la résurgence des rébellions hostiles à Idriss Déby replongent le Ouaddaï dans la guerre. Il faut acheminer l'aide humanitaire au cœur de la région. Les organisations internationales se heurtent alors au mauvais état des pistes et à leur impraticabilité temporaire au nord et saisonnière dans le sud du Ouaddaï. Cependant la réfection du réseau secondaire ne fait pas partie des priorités de l'intervention humanitaire. Pour que les camps soient approvisionnés en saison des pluies, le PAM *prépositionne* des vivres à proximité. Quelques projets VCT et peu d'ONG³ entreprennent des rénovations ponctuelles d'infrastructures de transport. Finalement, les vivres arrivent vaille que vaille par la route, tandis que le personnel humanitaire et les bailleurs de fonds ont à leur disposition un service de transport aérien gratuit mis en place par les agences onusiennes pour accélérer et sécuriser les déplacements entre les bases des organisations et leurs zones d'intervention, dans les camps ou à proximité.

Cela laisse entier le problème de la circulation des populations locales, et celui de la sécurisation de leurs déplacements. Ce dernier devient crucial dès lors que les routes de l'aide deviennent aussi les routes de la guerre, comme c'est le cas depuis que fin 2005, une opposition renforcée a pris les armes contre le régime. Ce qui garantit la pérennité des rébellions tchadiennes, c'est précisément la mobilité d'hommes qui tracent leurs propres pistes – au sens propre et au sens figuré ! – à travers un territoire non maîtrisé⁴.

¹ Valéry GOTTINGAR, « Le Président Idriss Déby Itno inaugure la route Massaguet-Bisney », Primature de la République du Tchad, 13 mars 2006. Le tronçon Massaguet-Bokoro est de 228 km.

² République du Tchad, *Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (CCSRP)*, Rapport trimestriel, juillet-septembre 2005, pp.16-17.

³ Ainsi en 2006 l'ONG ACTED prévoit-elle de construire deux radiers dans la région de Bahaï pour que le camp d'Ouré Cassoni soit accessible toute l'année.

⁴ C'est ce que reconnaissait avec cocasserie le porte-parole du gouvernement Moussa Doumgor qui, démentant la progression d'une colonne rebelle vers N'Djamena le 27 novembre 2006, déclarait sur RFI : « *Au Tchad, toutes*

Les menaces venues de la frontière contraignent le pouvoir à se projeter sur ses marges, et démontrent la nécessité de l'aménagement dans la construction de l'unité nationale.

B. Marges du territoire, marges du pouvoir.

Le déficit d'aménagement du territoire dans l'est du Tchad est une constante depuis la période coloniale. Or cet aménagement est le « *principal moyen dont dispose l'Etat pour se construire concrètement et entraîner l'adhésion de ses ressortissants à son être – une adhésion fondatrice de l'Etat-nation* »¹. Aménager l'espace, c'est permettre l'essor économique et accroître le contrôle sur les populations ; c'est *relier* à la fois la région au territoire national, et ses habitants à la communauté nationale : la viabilité du Tchad en tant qu'Etat-nation est ici en jeu.

La faiblesse de l'infrastructure routière en Afrique est à rapprocher de la façon dont le pouvoir s'y établit à partir de la colonisation. Les règles édictées pour les prises de possession de territoires lors de la conférence de Berlin (1884-1885) ne contraignent les puissances coloniales qu'à un investissement minimum dans la construction des routes. La priorité est donnée au contrôle de la capitale, et peu d'efforts sont consentis pour atteindre les populations lointaines dispersées². Au Tchad, le réseau s'étend peu à peu à partir de N'Djamena non pas vers l'est et le nord, mais vers le sud « *utile* » qui alimente les flux vers la métropole.

Si les routes sont le moyen de diffuser le pouvoir, la *densité routière* (le nombre de kilomètres de routes par le nombre de km² du territoire) permet d'évaluer l'emprise politique effective de l'Etat. En 1963, la densité routière du Tchad est de 0,03 km/km², soit la moitié de la moyenne pour l'Afrique noire. Jeffrey Herbst a constaté à quel point cet héritage colonial était décisif dans l'évolution postérieure : les pays ayant bénéficié d'un aménagement dense durant la colonisation conservent cet avantage aujourd'hui, tandis que les pays sous-aménagés pendant la même période demeurent quatre décennies plus tard en bas du classement. Ainsi, la densité routière du Tchad ne progresse pas après l'indépendance : en 1997, elle est identique à celle de 1963, et désormais très en dessous de la moyenne continentale (0,11 km/km²)³.

les pistes mènent partout et nulle part ! » (RFI, *Afrique matin*, journal de 6h30 TU).

¹ POURTIER 2002 : 305.

² HERBST 2000 : 167.

³ Le chiffre donné par J. HERBST (0,03 km/km²) correspond à un réseau routier évalué à 40 000 km (40 000 : 1 284 000 = 0,03). Ce chiffre, fourni par la société d'experts Bernard Krief Consultants (*Africonstruct 2006*) prend en compte des pistes secondaires et est très au-dessus d'autres estimations du réseau routier (6 516 km selon Mahamat ALI MUSTAPHA dans l'*Atlas du Tchad 2006*, p.40), qui diminuent encore la densité routière.

« *La pauvreté des communications agit comme une contrainte majeure du développement et empêche l'unification nationale* », écrivait Samuel Decalo en 1980 à propos du Tchad¹. Herbst ne dit pas autre chose, pour lequel l'échec des pays africains à s'affranchir de l'héritage colonial est cause de leur absence de progrès économique et politique². La solidité des frontières dessinées par les colonisateurs, en dispensant les métropoles d'investir dans des infrastructures permettant de renforcer la domination sur le territoire, a abouti à la construction d'*Etats territoriaux* et non d'*Etats-nations*. Le principe d'intangibilité des frontières qui préside à la création de l'OUA à Addis Abéba en 1963 préserve les nouveaux Etats indépendants d'une menace extérieure et ne les encourage pas davantage à aménager les espaces périphériques.

Finalement, le pouvoir a dans le Tchad contemporain une emprise semblable à celle qu'il avait dans les empires précoloniaux du Sahel : profonde au cœur politique, et rayonnant avec une autorité décroissante vers les marges, à la différence près qu'aujourd'hui une frontière fixe marque la limite du territoire.

Mais le réseau routier n'est-il pas adapté à la géographie du peuplement de ce vaste « *Etat hinterland* » dans lequel les fortes densités se concentrent sur un espace restreint ? Le maillage dense au sud du pays ne suffit-il pas à mettre à la portée de la capitale, et donc du pouvoir, la majeure partie de la population³ ? Ce calcul échoue dans le cas du Tchad. Il n'évite pas que le sud soit en proie à des mouvements de rébellion, voire à des forces séparatistes. Et il omet d'intégrer les espaces périphériques mais relativement peuplés de l'est au territoire national.

Les dirigeants tchadiens sont conscients de la fragilité de la construction nationale qui résulte de cette emprise insuffisante : « *Le pays tchadien n'est pas complètement conquis et maîtrisé par l'homme. Ma priorité est de donner une cohésion aux diverses régions qui composent le pays* » aurait déclaré Idriss Déby⁴.

L'enjeu de l'aménagement du territoire est triple.

C'est par lui que peut émerger *un sentiment d'appartenance nationale* qui fait défaut dans la plupart des communautés dispersées et antagonistes de l'est. L'aménagement a une « *fonction nationalisante* » dès lors qu'il se fonde sur une « *justice spatiale* » qui garantit à tous un accès aux infrastructures⁵.

¹ DECALO 1980 : 25 (traduction personnelle).

² HERBST 2000 : 164.

³ Idem : 94, 167-169 et 171.

⁴ DARCOURT 2001 : 189. On note cependant que la première phrase de cette citation est très proche de ce qu'écrivait Pierre Hugot en 1965 (Voir p. 67).

⁵ POURTIER 2002 : 305-306.

Dans le contexte actuel, aménager le territoire doit permettre de *contrôler la frontière* avec le Soudan, longue de plus de 1000 kilomètres et non matérialisée, par laquelle transitent Tchadiens et Soudanais armés, quelles que soient leurs motivations. On ne peut faire l'économie de la maîtrise des flux transfrontaliers si l'on veut répondre à la *demande de sécurité* constamment réitérée par les populations du Ouaddaï.

Ce qu'il s'agit d'éviter finalement, c'est la réapparition d'une *terra incognita*, non pas un blanc sur la carte, mais une région qui se ferme au monde¹. L'est tchadien n'est pas aujourd'hui le territoire d'une « *guerilla bien élevée* », ces mouvements unitaires, mus par des idéaux et en quête de légitimité internationale, qui recevaient courtoisement journalistes et curieux – une image donnée pendant un temps par le FROLINAT. Les mouvements d'opposition armée actuels ne se targuent d'aucune idéologie, ils ne cessent de se fragmenter, de se déchirer, de se recomposer, et entraînent dans leur sillage des groupes dont le seul objectif est la prédation. A partir de décembre 2006, le niveau de violence est tel qu'il met les humanitaires en danger, et ce sont alors les « *derniers témoins* » qui risquent de se retirer de la scène, livrant à eux-mêmes et à leurs bourreaux, dans des espaces fermés par l'enclavement, réfugiés, déplacés, simples citoyens.

Il me faudra revenir sur un certain nombre de points juste évoqués ici (le rôle de la frontière, les formes de violence – des exactions aux rébellions, l'administration du territoire), car l'aménagement de l'est du Tchad n'a pas seulement un coût matériel : il pose le problème des structures d'encadrement, et plus largement, du fonctionnement du pouvoir.

C. Des liens centrifuges.

A Abéché, la présence de marchands arabes (libyens, soudanais ou syro-libanais), le déferlement de marchandises en provenance des pays du Golfe, la multiplication des constructions à l'architecture arabo-musulmane, laissent à penser que la ville renoue avec « *l'histoire ouverte* »² – ouverte vers l'Afrique « *blanche* » et la péninsule arabe – qui fut la sienne avant la colonisation.

Aux antiques caravanes de dromadaires ont succédé les camions, qui ramènent de Libye du carburant et des denrées alimentaires, mais aussi des produits en provenance du Maghreb. Cette route-là, qui mène à Abéché par Benghazi, Koufra et Fada, n'est pas plus sûre qu'au temps du commerce caravanier : les camions du PAM, qui l'empruntent aussi pour

¹ RUFIN 2001 : 33-45.

² MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 4.

approvisionner les camps de réfugiés soudanais, ont été plusieurs fois l'objet d'attaques à main armée¹. Elle est néanmoins moins chaotique que la piste qui mène au Soudan par Adré.

Ce sont bien là les anciennes voies de passage empruntées par les caravanes de commerçants et de pèlerins vers la Mecque qui sont utilisées dans les flux contemporains². Elles ancrent le Ouaddaï – et le Tchad – dans le monde arabe. Il est intéressant de constater que la rénovation de la route de N'Djamena vers Abéché et le Soudan est presque entièrement financée par des capitaux arabes (Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe, Banque Islamique de Développement, Fonds OPEP, Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique³), et fait de la sorte contrepoids à la rénovation financée par l'Union européenne de l'axe N'Djamena-Moundou-N'Gaoundéré de désenclavement par le Cameroun⁴.

Mais les marchands du Ouaddaï ne se contentent pas d'emprunter les anciennes routes. Début 2004, la frontière soudanaise ferme à cause du conflit du Darfour. A Adré, les camions deviennent rares, l'approvisionnement de la région par le Soudan n'est plus possible. Une dizaine de commerçants abéchois – dont on mesure là les moyens – affrètent alors un avion cargo russe d'une contenance de 16 tonnes pour aller s'approvisionner à Dubaï⁵. La ville des Emirats Arabes Unis est avec Djeddah en Arabie saoudite l'un des deux « *supermarchés* » du Tchad. Elle redistribue des produits manufacturés d'Europe et d'Asie, et ce « *commerce de contournement* » présente des avantages économiques non négligeables pour les commerçants ouaddaïens (coût du fret, avantages fiscaux), qui apprécient en outre la proximité culturelle de leurs partenaires arabes⁶. Les liens du Ouaddaï avec Dubaï et Djeddah risquent de se renforcer encore si, comme il est prévu, la compagnie aérienne Toumaï Air Tchad qui dessert Abéché entame des vols réguliers en direction de ces deux villes.

Ces nouveaux flux redonnent à la capitale du Ouaddaï son rôle de carrefour commercial, et il n'est plus seulement terrestre, mais aussi aérien. Doit-on en conclure que la période coloniale, durant laquelle les échanges commerciaux du Tchad ont été réorientés en

¹ WFP, « WFP condemns attack on food aid convoy in eastern Chad », Le Caire, 1^{er} février 2007.

² BENNAFLA 2000 : 76-78.

³ Valéry GOTTINGAR, article cité, Primature de la République du Tchad, 13 mars 2006.

⁴ BENNAFLA 2000 : 82 et Délégation de la Commission Européenne au Tchad, *Lettre d'Information* n°3, novembre 2004.

⁵ Source : ASECNA Abéché. Un témoin m'a fait part en juin 2004 d'une anecdote qui témoigne des accointances – et de leurs limites – entre réseaux politiques et intérêts commerciaux au Tchad : ces quelques dix commerçants, membres du MPS et proches du Président, se dispensaient de payer les taxes d'aéroport et les droits de douane sous prétexte qu'ils rapportaient de Dubaï « *du matériel pour la Présidence* » (des motos, du matériel électronique...). Ils étaient en possession d'autorisations délivrées par le Ministère des transports. Cependant un courrier de la direction de l'ASECNA de N'Djamena arrivé à Abéché le 9 mars 2004 a exigé d'eux qu'ils paient dorénavant les taxes et qu'ils s'acquittent de leurs arriérés (plusieurs millions de FCFA), les autorisations dont ils s'étaient prévalus s'étant avérées « *fausses* ».

⁶ BENNAFLA 2000 : 74-76.

direction de la façade atlantique, n'a constitué « *qu'une simple parenthèse dans une histoire économique pluriséculaire* » ? C'est l'hypothèse que Claude Arditì formule au sujet du Tchad¹, mais il apparaît qu'en ce qui concerne le seul Ouaddaï, la colonisation n'a pas marqué de rupture des liens avec le monde arabe.

Ces liens ne sont pas seulement économiques, mais culturels, et on verra qu'ils font partie des stratégies de résistance que les Ouaddaïens mettent en œuvre après la conquête française. La colonisation marginalise la région, mais elle n'empêche pas les élites traditionnelles musulmanes « *chez lesquelles le lettré et le commerçant sont intimement solidaires, au sein des mêmes familles, et souvent dans la même personne* » de garder des liens culturels et commerciaux étroits avec les pays arabes².

Les liens culturels entre le monde arabe et le Ouaddaï transparaissent aujourd'hui dans le financement par des capitaux arabes non pas seulement d'édifices religieux, mais des deux récents établissements d'enseignement supérieur de la région, l'Institut Universitaire des Sciences et Techniques d'Abéché (IUSTA) et l'Université Adam Barka.

L'ancrage actuel du Ouaddaï dans l'orient arabe s'inscrit donc dans une continuité historique que n'a pas interrompue la colonisation, qu'elle a peut-être même renforcée. Ce qui est vrai cependant, c'est qu'en dissociant les intérêts économiques nationaux de ceux de l'est tchadien, la colonisation a provoqué le déclin économique du Ouaddaï. Aujourd'hui, l'essor commercial d'Abéché est permis par la réorientation commerciale du Tchad vers l'orient arabe et l'Asie, dans un contexte de mondialisation favorable à ce retournement.

Plusieurs facteurs ont été propices au rapprochement du Tchad et de l'orient. Ils tiennent à la fois à la personnalité des dirigeants du pays : originaires du « *nord* » musulman depuis 1982, et redevables au Soudan de leur accession au pouvoir ; et à la réconciliation avec la Libye permise par le règlement du différend sur la bande d'Aozou en 1994³. L'on n'est pas surpris alors qu'entre deux déclarations de guerre au Soudan, le Ministre des Infrastructures tchadien ne déclare que l'objectif du gouvernement est de prolonger la réfection de la route N'Djamena-Abéché jusqu'au Soudan, « *ceci en vue du désenclavement de notre pays vers la Mer Rouge* », cette route devant être « *une route de la paix* »⁴...

La réorientation actuelle d'une partie des flux commerciaux du Tchad redonne au Ouaddaï une place centrale. Elle le conforte dans cette attirance centrifuge – par rapport à N'Djamena, la capitale « *moderne* » – pour le monde arabe qu'il n'a jamais cessé de

¹ ARDITI 2003b : 186.

² COUDRAY 1998 : 44.

³ BENNAFLA 2000 : 68.

⁴ Propos du Ministre des Infrastructures rapportés par Valéry GOTTINGAR dans l'article cité, Primature de la République du Tchad, 13 mars 2006.

manifeste¹. Le tiraillement culturel n'est pas ici un « *caricatural fossé Nord-Sud* »², il est constitutif de l'identité ouaddaïenne.

2. La frontière.

A. Darfour, Ouaddaï : une histoire partagée.

Les empires sahéliens du Darfour et du Ouaddaï sont unis dans leur histoire jusqu'à ce que Britanniques et Français dessinent une frontière entre eux deux. Une frontière qui sépare les Etats du Tchad et du Soudan, et qui, en divisant les petits « *sultanats des confins* »³, confère un caractère sociologique particulier aux peuples de l'est tchadien, non sans répercussions politiques.

Le sultanat du Darfour naît à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e, mais son histoire n'est mieux connue qu'à partir du milieu du XVII^e siècle⁴. Elle rencontre alors celle du sultanat du Ouaddaï, fondé en 1635, et les deux Etats, d'une puissance comparable, entretiennent bientôt des relations faites de rivalités, d'affrontements et d'alliances.

Entre les deux sultanats il n'y a ni discontinuités physiques, ni différences culturelles⁵. Le Darfour vit « *en symbiose culturelle et commerciale avec le Ouaddaï* »⁶. Tributaire du Darfour à sa fondation, le Ouaddaï acquiert son indépendance sous le règne de Yacoub Arus (1681-1707), qui signe un traité de paix avec l'ancien dominateur. Le Darfour sert de refuge aux rois et prétendants du Ouaddaï écartés lors des querelles dynastiques. Les deux empires s'affrontent dans la première moitié du XIX^e siècle, mais face à l'envahisseur français, au début du XX^e, le Ouaddaïen Doudmourrah reçoit le soutien d'Ali Dinar, sultan du Darfour⁷.

Les petits sultanats situés entre le Darfour et le Ouaddaï – Zaghawa, Tama, Guimir, Mararit, Massalit et Dadjo – représentent un enjeu qui entretient leur rivalité. Intégrés à la structure fédérale de l'empire du Ouaddaï et lui versant tribut, ces sultanats n'en basculent pas moins en faveur de l'un ou l'autre Etat selon les circonstances⁸.

C'est le cas du sultanat tama ou *Dar Tama* (« *pays tama* »), objet de guerres intermittentes entre les deux voisins cherchant à lui imposer leur souveraineté. Ces guerres

¹ DECALO 1980 : 26-27.

² BENNAFLA 2000 : 84.

³ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 224.

⁴ PRUNIER 2005 : 35.

⁵ GALLAIS 1994 : 185.

⁶ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 16.

⁷ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 269-280.

⁸ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 224.

prennent un prétexte religieux : il s'agit d'islamiser les peuples des confins, qui n'en conservent pas moins un fond idéologique traditionnel. Mais les enjeux de la mainmise sur le Dar Tama sont davantage stratégiques et économiques. Ce massif montagneux d'environ 10000 km², autour de 1000 m d'altitude, constitue une barrière naturelle efficace contre d'éventuels envahisseurs. Incisé par un réseau de ouadis* dans toutes les directions, c'est en outre un « véritable château d'eau » propice à l'agriculture, à l'élevage et à la chasse. « *Du fait de sa position géographique et de ses richesses naturelles, le Dar Tama a joué un rôle considérable dans les rivalités entre Ouaddaïens et Foriens* », écrit Issa Hassan Khayar¹. Cela se fait souvent aux dépens des Tama : en 1807, une expédition du Ouaddaï contre le Dar Tama aboutit à la déportation en esclavage de tous les jeunes gens du pays. En 1845, une nouvelle campagne contraint le sultan tama à s'enfuir au Darfour². Pour le peuple tama, dans le Tchad contemporain, le Darfour continue de représenter une porte de sortie.

Car le partage opéré par la colonisation ne met pas fin au va-et-vient constant des peuples des confins. La frontière se met en place progressivement, au gré des négociations franco-britanniques. Les Français semblent plus pressés que les Britanniques de délimiter « *ces régions hostiles* »³ qui résistent à la pénétration coloniale. Les Britanniques, eux, ont tôt fait de classer l'ouest du Soudan comme « *région non utile* » et tardent à s'engager dans l'occupation du Darfour. Le sultan Ali Dinar a reconnu l'autorité anglaise et s'acquitte d'une redevance annuelle. C'est à lui que revient la défense de la région. Il dénonce les empiètements des Français sur le territoire réservé par une première convention en 1898 à l'influence anglaise. Les Anglais laissent faire, mais la politique intransigeante d'Ali Dinar compromet les relations commerciales entre Ouaddaï et Darfour, au moment même où les Senoussistes ferment les routes vers le nord. Le Ouaddaï est menacé d'asphyxie.

Mais Français et Anglais s'entendent pour défendre des intérêts communs : lutter contre la Senoussiyya qui a soutenu la résistance à la colonisation du sultan Doudmourrah au Ouaddaï et risque d'entrer en contact avec Ali Dinar ; pacifier ces confins où règnent rebelles et malfaiteurs. Les Britanniques déploient des moyens importants pour vaincre Ali Dinar : l'armée du Darfour est battue par le corps expéditionnaire du colonel Kelly le 23 mai 1916 ; le 6 novembre, le sultan est tué⁴.

Côté français, après la reddition de Doudmourrah en 1911, le sultanat du Ouaddaï est aboli⁵. L'objectif reste de contrôler militairement la frontière orientale. L'occupation du Dar

¹ KHAYAR 1983 : 253-264.

² MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 270-272.

³ KHAYAR 1984 : 61.

⁴ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 225-233.

⁵ Il sera rétabli en 1935 : voir Chapitre VII, 2.

Sila est capitale car elle vise à « *tenir la seule porte s'offrant au Territoire Militaire [du Tchad] sur le bassin du Nil* » et à « *mettre un terme à la traite vers l'extérieur* »¹. C'est au colonel Largeau que revient cette mission. Le 8 janvier 1912, il signe avec le sultan Bakhit du Dar Sila une convention qui prévoit les modalités de l'installation des Français. Le lendemain, il remet au capitaine Gillet, son successeur, sa vision de l'organisation de la frontière :

« *Le but de ma venue au Ouaddaï, en dehors de l'établissement d'un régime administratif convenable dans ce pays, a été l'organisation sur la frontière forienne d'un système de forces permettant de la garder sans compromettre l'occupation intérieure.*

En jetant les yeux sur la carte schématique au 5 000 000ème jointe, on constate que le contact du Ouaddaï avec le Darfour a lieu, en allant du nord au sud, par l'intermédiaire des pays suivants :

1°- *Le Toroua Kapka, où notre action se fait sentir par la compagnie d'Arada et, après la prochaine récolte, par celle qui tiendra le pays kodoï.*

2°- *Le Dar Tama, où peut actuellement intervenir la compagnie de Bir Taouil et où pourra opérer après la prochaine récolte la compagnie de Tountouma. Le Tama est revendiqué, mal à propos semble-t-il, par le Darfour et l'Angleterre.*

3°- *Le Dar Masalit, nettement forien, où un arrangement satisfaisant a été conclu avec le sultan Andoka.*

4°- *Le Dar Sila, nettement français, où la 12^e compagnie va créer et occuper le poste de Goz Beida* »².

Est contenue dans cette note ce qu'on pourrait appeler la *géographie militaire* du Ouaddaï : des entités résistant aux dominations extérieures (celles des sultanats précoloniaux, des puissances européennes puis des régimes successifs), ou composant avec l'une d'elles ; pour l'étranger qui tente de les soumettre, les campagnes ne se mènent pas en toutes saisons : les reliefs et les crues de la saison des pluies compliquent leur abord.

Mais les intentions de Largeau sont pacifiques. « *Notre mainmise sur le Sila doit être légère* », écrit-il³. Ses successeurs ne sauront cependant pas éviter l'affrontement : la même année qu'Ali Dinar, le sultan Bakhit est vaincu par l'armée française et envoyé en exil.

Le 8 septembre 1919, Anglais et Français signent une Convention qui est complétée par une « *déclaration* » le 21 janvier 1924. Toutes les populations des petits sultanats, Zaghawa, Tama, Massalit, Dadjo et Guimir sont alors « *partagées à parts égales, entre le Dar For et le Ouaddaï* ». Elles connaissent alors des évolutions divergentes : le système anglais de l'*Indirect Rule* conserve les anciennes institutions éducatives et politiques au Darfour, tandis

¹ Colonel LARGEAU, *Bulletin de renseignement n°12*, 23 janvier 1912, Abéché, cité par BRET 1987 : 48.

² Colonel LARGEAU, *Goz Beida*, 9 janvier 1912, cité par BRET 1987 : 53-54.

³ *Idem* : 56.

que l'administration française au Ouaddaï entend « *simplifier* » en détruisant les structures précoloniales ou en les remplaçant¹.

Quel est l'impact de ce partage sur les peuples de la frontière ?

Les époux Tubiana donnent des éléments de réponse à cette question en 1973 au sujet des *bèri*, c'est-à-dire des groupes zaghawa et bideyat, vivant entre 15 et 18° de latitude nord. Les conquêtes coloniales française et britannique ont divisé les *bèri* et accéléré leur islamisation et leur arabisation. Au moment des indépendances, leur division semble à la fois un atout – ils « *ont déjà appris à exploiter à leur avantage la division artificielle créée par la frontière* » et « *apprennent rapidement à prendre part au jeu politique* » – et une cause de marginalisation : ils « *se plaignent d'être négligés et sous-équipés par le gouvernement central, en comparaison du reste du pays auquel ils appartiennent* »². Trente ans plus tard, le rôle politique joué par les Zaghawa du Tchad et du Soudan confère à ces analyses une grande pertinence.

Chaque individu au sein de ces peuples partagés a une identité nationale et une identité ethnique, et l'on peut admettre qu'elles ne sont pas contradictoires « *dès lors que l'on raisonne en termes d'emboîtement* ». Les migrations transfrontalières manifestent une adaptation des populations à « *leur mise en territoire* » plutôt qu'un refus du découpage colonial. L'exploitation de la frontière (par les réseaux commerçants ou les douanes) ne menace pas l'existence des Etats³.

Cependant, selon Issa Hassan Khayar, les frontières du Tchad constituent une cause essentielle du retard de la prise de conscience nationale⁴. La frontière Tchad/Soudan, note Moukhtar Bachar Moukhtar en 1982, est « *une abstraction pour les Ouaddaïens qui, à tout moment contournent la barrière de contrôle, et se rendent du Ouaddaï au Soudan comme ils se rendent d'un village à un autre au Tchad* ». Paradoxalement, ce sont ces déplacements continuels qui contribuent à l'émergence d'un sentiment national : « *Beaucoup de Ouaddaïens ne s'aperçoivent qu'ils sont Tchadiens que lorsqu'ils franchissent la frontière entre le Ouaddaï et le Soudan. C'est à l'étranger, et par la situation d'immigré au Soudan que le Ouaddaïen se fait appeler Tchadien et s'accepte comme tel. C'est donc à l'étranger que le nationalisme se développe* »⁵.

¹ KHAYAR 1984 : 62.

² TUBIANA M.-J. et J. 1977 : 2.

³ POURTIER 2002 : 304-305.

⁴ KHAYAR 1984 : 58.

⁵ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 413.

En séparant deux Etats, la frontière ne rend-elle pas finalement plus aisée la stratégie de fuite – « *the Primacy of Exit* » selon Jeffrey Herbst⁶ – qui caractérise les peuples des confins ? La migration reste la solution principale aux problèmes sociaux et politiques que rencontrent les Tchadiens. En introduisant une rupture entre deux territoires, la frontière facilite le repli, offre un refuge. Elle rend du même coup caduques les tentatives de pacification des confins.

B. Insoumission aux confins.

Peu d'histoires traduisent mieux cette « *primauté de la sortie* » que celle de la communauté bideyat telle qu'elle nous est racontée par Pierre Darcourt, apologiste d'Idriss Déby. Les déplacements du groupe entre Tchad et Soudan servent ici à fonder le mythe de l'origine nomade du chef de l'Etat. Romantisme et tragédie d'un destin au gré du vent et de l'histoire... Ainsi le journaliste s'entretient-t-il avec le président tchadien :

« – *Sur la fiche de pilote professionnel à Hazebrouck, tu as écrit « lieu de naissance : inconnu ». Pourquoi ?*

– (...) *un nomade, c'est un homme qui naît souvent sur une dune contre le ventre d'un chameau. Il suffit d'un vent de sable pour effacer la dune et le lieu de naissance. Je suis né pendant l'exode des Bideyat au Soudan, sur une piste de transhumance. C'était au moment où toute ma famille est partie en exil au Darfour.*

– *Pourquoi cet exode ? »*

A ce stade du récit, l'auteur malmène la chronologie historique, à moins que la confusion ne vise à inscrire la résistance politique dans la tradition familiale. La raison donnée à cet exode est l'oppression dont les musulmans ont été victimes de la part des cadres et de l'armée sudistes du régime de Tombalbaye. Une politique de la terre brûlée, visant l'élimination des musulmans, la confiscation de leurs biens, qui aurait provoqué le départ d'un million de Tchadiens vers le Soudan².

Le problème de cette explication, c'est qu'Idriss Déby est né en 1952, et non sous le régime du premier président du Tchad indépendant, entre 1960 et 1975.

Quelques deux cents pages plus loin, Pierre Darcourt nous livre une version plus plausible des événements qui entourent la naissance d'Idriss Déby.

⁶ HERBST 2000 : 39.

² DARCAURT 1999 : 38.

Avant la colonisation, la famille d'Idriss Déby appartient à une chefferie traditionnellement rattachée au sultanat du Ouaddaï. Mais un conflit avec le sultan du Ouaddaï provoque le rattachement du pays bideyat au sultanat du Darfour. La communauté se divise entre partisans du Darfour et du Ouaddaï.

A la mort du grand-père d'Idriss Déby, Itno, chef traditionnel du pays bideyat, s'ouvre un conflit de succession. L'administration coloniale, installée à Fada dans l'Ennedi, s'en mêle : un sergent-chef vient en pays bideyat pour départager les clans et nomme comme chef son propre boy. Cette nomination crée une émeute. Le père et l'oncle maternel d'Idriss Déby sont arrêtés et emprisonnés à Faya. Libérés quatre ans plus tard, ils s'exilent au Darfour pour marquer leur mécontentement. C'est pendant cet exil-là que naît Idriss Déby¹.

Ce récit révèle à la fois le désordre social provoqué par un colonisateur non respectueux des structures traditionnelles, et l'incapacité des Etats à exercer un pouvoir sur des peuples en mouvement. Parce qu'ils peuvent fuir hors du territoire national, ces derniers demeurent toujours insoumis. Leur exil ne marque pas la fin de l'affrontement. Ils reviennent prêts à la lutte : en 1969, le père d'Idriss Déby rejoint la rébellion du FROLINAT.

Les puissances coloniales tentent dès le début du XX^e siècle de se donner les moyens de poursuivre les « *malfaiteurs* », « *pillards* », « *dissidents* » ou « *rebelles* » qui se réfugient derrière la frontière.

Avant même la fixation définitive de la frontière, les razzias effectuées à partir du Tchad vers le Soudan ou dans la direction inverse préoccupent Français et Anglais. En 1913, les autorités françaises déplorent les pillages auxquels s'adonnent des Zaghawa au nord du Kordofan et du Darfour. Anglais et Français s'accordent alors mutuellement un *droit de poursuite* des voleurs sur leur territoire réciproque. Mais « *dans la mesure où il y a des Zaghawa dans les deux Etats, comment retrouver les pillards ?* » : l'appartenance des populations aux mêmes ethnies de part et d'autre de la frontière complique l'arrestation des coupables : « *Ces droits n'ont pas freiné les pillages d'animaux de part et d'autre...* »².

L'insécurité persiste donc. Des Goranes* de l'Ennedi oriental se livrent à un jeu incessant de rezzous et de contre-rezzous avec des Arabes Kababiche du nord du Darfour. Il est reproché aux Goranes* de l'Ennedi (Gaéda, Gouroa et Mourdia) non seulement des vols d'animaux, d'argent et des rapt de captifs, mais aussi leurs liens avec la Senoussiyya, ennemie de la domination française. Afin de soumettre ces « *irréductibles* », les deux

¹ Idem : 234-235. Selon Jérôme TUBIANA (2008b : 24), les liens tissés par le grand-père et le père d'Idriss Déby à Shiget-Karo, sanctuaire bideyat du Darfour, seront très utiles à ce dernier lorsqu'il trouvera refuge au Soudan en 1989.

² MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 :: 230.

puissances coloniales collaborent dans des opérations mixtes franco-anglaise de police des confins. Une opération baptisée *Dar-Four-Ennedi oriental* est confiée à des contingents montés français et anglais. Elle obtient la soumission des Gaéda. Mais le calme sur la frontière est précaire.

En 1917, les autorités coloniales françaises et britanniques formalisent la notion de *droit de poursuite* : « *Quand un détachement de police de l'un ou l'autre gouvernement effectuant une patrouille dans le voisinage de la frontière se trouverait engagée à l'improviste dans une opération contre un parti des rebelles, il aurait la faculté de poursuivre ces rebelles au-delà de la frontière dans la mesure de ses moyens d'action* »¹.

Mais dans les faits, Français et Britanniques peinent à poursuivre des groupes qui ont la parfaite maîtrise de leur territoire et continuent de régler entre eux les contentieux nés de vols ou de crimes. En décembre 1916, les Arabes Kababiche récupèrent dans l'Ennedi leurs biens volés par les Goranes* avant qu'un détachement anglais n'arrive sur les lieux. Ils reviennent en mars 1917 razzier plusieurs tribus dans la même région. Pendant toute la période coloniale, entre Ennedi et Darfour, le règne de la vendetta l'emporte sur celui de la loi². Plus les Etats tentent de resserrer leur emprise administrative et policière à la frontière, plus les populations les fuient, comme elles fuient l'impôt, les recrutements forcés, et toutes les formes de contrôle.

Après l'indépendance du Tchad, le Soudan continue de servir de refuge, pas seulement aux voleurs de bétail, mais aux opposants politiques. A partir de la création du FROLINAT à Nyala au Darfour en 1966, de nombreux mouvements rebelles actifs dans le nord et le centre du pays ont le Soudan pour sanctuaire militaire. Il n'est pas anodin que les membres de ces mouvements soient en grande partie issus de communautés transfrontalières ou pratiquant de longue date le passage de la frontière. La lutte politico-militaire s'ancre dans les réseaux parentaux et dans une connaissance intime du terrain.

Comment s'étonner alors de l'imbrication permanente des conflits entre Tchad et Soudan ? En septembre 1969, le colonel Kadhafi prend le pouvoir en Libye ; littéralement « *consumé par la géopolitique* »³, il accorde dès novembre des bases arrière au FROLINAT, et ressuscite une vieille querelle frontalière avec le Tchad en revendiquant la bande d'Aozou⁴.

¹ Archives d'Aix-en-Provence, 4 (4) D 17, cité par MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 235.

² MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 229-238.

³ BURR et COLLINS 2006 : 77.

⁴ PRUNIER 2005 : 85.

Commence alors un conflit triangulaire entre Tchad, Soudan et Libye, une « *guerre de Trente ans africaine* »¹ dont il est légitime de penser qu'elle n'est pas achevée aujourd'hui.

Le déroulement de ce conflit et ses répercussions au Ouaddaï seront étudiés plus loin. Ce qui nous intéresse ici, c'est le franchissement permanent des frontières auquel il donne lieu. Les régimes soudanais et libyen soutiennent les opposants tchadiens. A partir de 1971, les différentes fractions de la rébellion tchadienne se livrent à des combats sur le sol du Darfour. Dans les années 1980, des troupes tchadiennes et libyennes interviennent au Darfour, où le régime tchadien arme les communautés qui lui sont favorables. De la fin de 1989 à celle de 1990, Hissène Habré lance plusieurs incursions de l'armée nationale tchadienne en territoire soudanais afin – en vain – d'anéantir la rébellion d'Idriss Déby.

Pour les gouvernements tchadiens successifs, la frontière soudanaise représente une menace. Afin de lutter contre les rébellions hébergées au Soudan, ils invoquent à leur tour *le droit de poursuite* en territoire étranger. En fait, celui-ci signe l'échec d'une politique de sécurité commune entre les deux Etats limitrophes. Les gouvernements appellent constamment de leurs vœux lors de sommets diplomatiques la mise en place d'une « *force commune* » ou de « *missions conjointes* » pour assurer la sécurité sur la frontière², mais ces déclarations demeurent lettre morte, tant font défaut la volonté politique et les moyens de contrôler la frontière. A partir de la fin de l'année 2005, la résurgence des rébellions tchadiennes soutenues par le Soudan provoque un net durcissement du ton entre N'Djamena et Khartoum. Après l'attaque d'Adré par le RDL de Mahamat Nour le 18 décembre, le ministre tchadien des Affaires étrangères déclare que « *l'armée tchadienne, usant de son droit de poursuite, a détruit quelques unes des bases de la rébellion implantées en territoire soudanais* »³. Le *droit de poursuite* du Tchad au Soudan est ensuite réaffirmé comme conséquence de « *l'état de belligérance* » qui prévaut désormais entre les deux voisins⁴.

Deux constantes me semblent se révéler tout au long de l'histoire de cette région frontalière. Premièrement, l'existence d'un « *système de conflits* » qui lie les acteurs des conflits (Etats, oppositions armées) à une échelle supranationale. Cette analyse vaut aussi bien

¹ L'ouvrage de BURR et COLLINS paru en 2006 est une édition révisée de *Africa's Thirty Years War : Libya, Chad and the Sudan (1963-1993)*, Westview Press, Boulder, 1999.

² Durant la seule année 2003, l'AFP relate le 27 janvier la signature d'un accord de coopération Tchad/Soudan prévoyant la mise en place d'une force commune le long de la frontière. Le 14 avril, le site Alwihda fait de nouveau état d'accords pour la sécurité et la coopération politique signés « *pour la énième fois* » entre le Tchad et le Soudan afin de mettre en place une force commune. Le 26 octobre, selon l'AFP (27/10/03), Idriss Déby se rend à Abéché pour résoudre « *un certain nombre de problèmes dont celui de la sécurité de la frontière avec le Soudan* ». Le 8 novembre, la même agence relate la signature d'un protocole militaire prévoyant la création d'une force conjointe chargée de maintenir la sécurité à la frontière.

³ Monique MAS, « Guerre à la frontière soudanaise », *RFI*, 20 décembre 2005.

⁴ Stéphanie BRAQUEHAIS, « Etat de belligérance », *RFI*, 25 décembre 2005.

pour la situation présente où le conflit du Darfour a des répercussions au Tchad et en RCA¹, qu'aux époques antérieures, quand le sultanat du Darfour soutenait les ennemis de l'empire du Ouaddaï, ou quand, face au colonisateur français, les sultans du Ouaddaï et du Dar Sila faisaient alliance avec celui du Darfour. Moukhtar Bachar Moukhtar ne parle pas d'autre chose en qualifiant de « *champ d'interrelations* » l'espace entre Ouaddaï et Darfour². Ce qui change par rapport au passé c'est la puissance autrement destructrice des armes, et l'internationalisation des enjeux, marquée par l'intervention d'acteurs extérieurs à la région. Mais ce sont les ramifications transfrontalières des conflits qui font que leur résolution échappe aux Etats et que la région n'est jamais pacifiée.

Deuxièmement, perdure une confusion sur la nature même de l'insécurité transfrontalière. Des récits de la période précoloniale aux discours contemporains, il est en même temps question de « *banditisme* » et de « *rébellion* », de « *pillages* » et de « *dissidence* », comme si le brigandage allait de pair avec l'insoumission politique, l'un conduisant à l'autre et inversement. C'est un moyen de discréditer les opposants politiques que de les réduire à des bandits sans foi ni loi, mais des groupes prétendument « *rebelles* » s'adonnent véritablement à des exactions. Le terme actuel de « *janjawid** », qui qualifiait au départ les milices supplétives de l'armée soudanaise, est désormais porteur de cette confusion. Les incursions auxquelles les Arabes soudanais s'adonnent en territoire tchadien montrent que les objectifs de ces groupes ne sont pas seulement militaires. Fin janvier 2004, l'armée tchadienne affronte des Arabes soudanais à Hilléket au sud d'Adré ; un commandant tchadien trouve la mort dans le combat ; les Arabes repartent avec une centaine de têtes de bétail. Selon le commissaire d'Adré, les Arabes soudanais ne font que « *recupérer* » le bétail qui leur a été antérieurement volé par les Zaghawa. La différence avec le contexte traditionnel, c'est l'armement que le gouvernement soudanais fournit désormais à des Arabes qui ne s'en prennent pas seulement aux biens des Zaghawa, mais à ceux d'autres ethnies « *africaines* », comme les Massalit, pourtant victimes comme eux des exactions des Zaghawa³. En somme, les motivations de la guerre du Darfour s'ancrent dans des querelles anciennes, et la revendication politique masque souvent, on le verra, des règlements de comptes personnels.

Il me semble qu'on peut soutenir l'idée selon laquelle l'existence de la frontière entre Tchad et Soudan est facteur de violences. D'abord parce qu'aux confins d'un territoire non

¹ C'est au sujet de la crise actuelle que l'International Crisis Group (ICG) emploie cette expression : « *système de conflits* » (2006 : 22).

² MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 240.

³ Entretien avec le Commissaire de la Sécurité Publique d'Adré, le 31 janvier 2004.

aménagé, les ennemis de l'Etat et les malfaiteurs se dérobent sans cesse, et que leur fuite au-delà de la frontière ne fait que prolonger les conflits.

Ensuite, plus profondément, parce que l'hypothèse émise par l'historien Joseph Ki-Zerbo d'un *malaise psychologique* des peuples partagés par une frontière m'apparaît ici fondée : « *Ce morcellement est une condition qui dispose à la guerre, car les populations ne se sentent pas bien psychologiquement* ». La division de ces peuples n'est pas seulement propice à la rapine ou à la contrebande : elle crée une situation « *attentatoire à leurs sentiments d'autoréalisation* »¹. Des groupes qui se vivaient comme un tout cohérent et autonome sont divisés en deux minorités dans les Etats créés. Pour les individus qui les composent, il n'est pas encore de conscience nationale pour remplacer l'identité ethnique malmenée. Le jeu violent auquel s'adonnent aussi bien les détenteurs du pouvoir que de simples ressortissants de cette région frontalière peut alors être lu comme la tentative de manifester une unité perdue, comme une reconquête d'identité.

C. Le prétexte de la « darfourisation ».

En novembre 2006, Kadir Van Lohuizen photographie pour Human Rights Watch le Dar Sila dévasté : fonds de cases brûlées, objets du quotidien gisant abandonnés, villages encore fumant à l'horizon ; et puis des hommes : hommes en armes et victimes, mortes, blessées ou déplacées. Ça ressemble au Darfour, où d'ailleurs le même photographe a photographié des scènes identiques².

Le paroxysme de la violence transfrontalière est atteint le 31 mars 2007, quand l'attaque de deux villages du Sila, Tiero et Marena, fait entre 400 et 800 morts. Des témoins rapportent que les assaillants sont des miliciens *janjawid** à cheval ou à dos de chameau, *aidés de rebelles tchadiens équipés d'armes lourdes et de véhicules* qui se sont positionnés en travers des routes pour empêcher les populations de fuir³. La violence de cette attaque – interprétée comme une agression arabe contre des « *Africains* » – convainc la communauté internationale de la nécessité de déployer une force de protection des civils pour éviter la « *darfourisation* »⁴ de l'est tchadien.

¹ KI-ZERBO 2004 : 64.

² Voir le site www.lohuizen.net, *Darfur 2006* et *Chad 2006*.

³ Voir Matthew CONWAY, HCR, Habilé, 10 avril 2007, et Jesuit Refugee Service, *JRS Dispatches* n°213, 12 avril 2007.

⁴ Voir l'origine de ce terme dans le Chapitre II, 3.C.

Jérôme Tubiana est retourné sur les lieux, et a enquêté sur les mobiles profonds de l'attaque de Tiero et Marena⁵.

Depuis 2003, les Dadjos du Sila sont victimes d'attaques menées par des groupes d'Arabes tchadiens et soudanais et de « *non Arabes* » : des Ouaddaïens, récemment installés dans la région du Sila et qui se sentent marginalisés, se sont alliés à des *janjawid**.

Il existe traditionnellement dans les villages dadjos des organisations de jeunes hommes. Elles ont à leur tête un *warnang*, et se chargent de travaux collectifs ou des raids (parfois transfrontaliers) qui permettent de récupérer le bétail volé. Il existe aussi des chefs de guerre dont l'influence dépasse le cadre du village.

Durant les décennies de guerre civile, *warnangs* et chefs de guerre ont été instrumentalisés par les différentes factions du FROLINAT.

A partir de la fin de l'année 2006, les jeunes dadjos armés d'arcs et de flèches cherchent à acquérir des armes à feu pour protéger les leurs. Ils font appel au gouvernement tchadien, mais n'obtiennent pas satisfaction². Ils se tournent alors vers les rebelles du Darfour du JEM et de la SLA qui ont ouvert des camps d'entraînement dans la région. 400 Dadjos bénéficient alors d'un entraînement militaire dispensé par des rebelles du Darfour.

Mais les deux groupes poursuivent des objectifs différents et prennent finalement leurs distances en 2007. Au moment de l'attaque de Tiero et Marena, les rebelles du Darfour ne sont pas en mesure de venir en aide aux Dadjos.

C'est un chef de guerre dadjos qui aurait provoqué l'attaque, en s'en prenant violemment à des civils pour des motifs raciaux. Il s'appelle Hassan Younous el Kolé ; il est passé par le FROLINAT, côté Habré. En 2003-2004, c'est un paysan plutôt pauvre. Deux de ses frères sont tués, leurs cadavres laissés sur des arbres. Hassan Younous el Kolé est habité par l'idée de la vengeance. Au moment des faits, il est basé à Tiero avec 400 guerriers. Ça ne suffira pas.

Le 31 mars, l'attaque est donc menée par des *janjawid**. Par deux fois, les Dadjos parviennent à les repousser. Puis des rebelles *tchadiens* font leur apparition : ils arrivent de l'ouest (d'une zone censée être tenue par les forces gouvernementales) dans une dizaine de véhicules. Ils arborent un drapeau blanc : la population, espérant de l'aide, sort...

Pourquoi les rebelles tchadiens ont-ils aidé les *janjawid** à attaquer Tiero et Marena ? Pour de l'argent, selon toute vraisemblance. Qui sont ces rebelles ? Des hommes d'Hassane Saleh Al Djineidi, président de la CNT, Concorde (ou Convention) nationale tchadienne, le

⁵ Le récit qui suit est le résumé d'un exposé de Jérôme TUBIANA à l'INALCO à Paris le 13 juin 2008.

² Seuls quelques officiers zaghawa auraient remis des armes à feu aux Dadjos, selon Jérôme Tubiana.

principal groupe arabe de l'opposition armée contre Idriss Déby. La CNT a été membre de la coalition du FUC de Mahamat Nour, ce qui lui a valu de recevoir le soutien du Soudan. Elle contrôle alors un territoire au sud-est du Ouaddaï, jusqu'à la région des « *trois frontières* », où elle est rejointe par de nombreux hommes en armes du Tchad et du Soudan. Les Sinyar et les Dadjo qui peuplent cette zone sont victimes d'exactions de la part de membres de la CNT peu soumis à leur chef.

Après sa participation au massacre de Tiero et Marena, la CNT est chassée de la région par l'armée nationale tchadienne qui la poursuit jusqu'au Soudan¹. Sur place, l'ANT est accueillie en libératrice, alors même que, présente à Koukou Angarana, elle s'est gardée d'intervenir pour empêcher l'attaque : un moyen, peut-être, de se débarrasser des milices dadjo pour pacifier la région ?

Hassane Saleh Al Djineidi se rallie finalement à Idriss Déby, dont il devient secrétaire d'Etat. Des miliciens dadjo sont intégrés dans l'armée tchadienne. Des milliers de Tchadiens s'enfuient au Darfour². Aucune politique de réconciliation n'est menée localement.

La frontière est le lieu où s'imbriquent des formes de violence d'échelles et de natures différentes, pour produire des « *conflits polymorphes* » dont on verra qu'ils caractérisent l'histoire récente du Ouaddaï³. Les hommes eux-mêmes participent de cette imbrication, partagés qu'ils sont entre plusieurs allégeances⁴.

Après Tiero et Marena – et après une campagne présidentielle française qui est l'occasion d'une surenchère interventionniste sur le Darfour –, la communauté internationale parvient à faire accepter à Idriss Déby le déploiement d'une force le long de la frontière soudanaise. La Résolution 1778, présentée par la France et adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 26 septembre 2007, prévoit l'envoi dans l'est du Tchad et dans le nord-est de la République centrafricaine d'une « *présence multidimensionnelle* » : des éléments propres à l'ONU (la MINURCAT, comprenant 350 personnes) chargés de former une force de police et de gendarmerie tchadienne apte à protéger les espaces humanitaires ; et une opération

¹ Ce qui donne lieu à une confrontation entre les armées soudanaise et tchadienne (*Le Monde*, 10 avril 2007).

² En mai 2007, le HCR évalue à 45 000 le nombre de Tchadiens réfugiés au Darfour ; il s'agit essentiellement d'Arabes nomades.

³ Une étude menée pour la Commission européenne propose le concept de « *conflit multi-niveau* », les « *niveaux* » correspondant aux échelles (locale, régionale, nationale et internationale). Toutefois l'expression ne me semble pas traduire la multiplicité des rôles que peut jouer un même acteur, l'influence simultanée des différents facteurs de violence et le mode traditionnel et local de règlement de certains conflits nationaux (Voir PAWLITZKY C., JANSZKY B. 2008. *Sources de violence, médiation et réconciliation : une étude ethnologique sur le Dar Sila*, juillet, 110 p. Disponible sur Internet).

⁴ Certains sont ainsi à la fois miliciens dadjo, rebelles du Darfour et soldats dans l'armée tchadienne.

militaire dévolue à l'Union européenne pour une durée d'un an (l'EUFOR Tchad/RCA), dont l'objectif est de protéger les civils en danger (notamment les réfugiés et les désormais 180 000 déplacés tchadiens) et de sécuriser les interventions humanitaires (Carte 2).

Le déploiement de l'EUFOR est maintes fois retardé. L'envoi de 3700 hommes sur un territoire semi-aride, enclavé, s'étendant sur 800 km du nord au sud et 400 km d'est en ouest est un véritable « *défi logistique* », à tel point que la faisabilité de l'opération est mise en doute¹. Il faut trouver des hélicoptères, du matériel médical, bref des soutiens logistiques que les partenaires européens de la France tardent à apporter. La Russie fournit finalement des hélicoptères, et aussi des hommes². L'Albanie enverra un contingent. Car si 14 pays de l'UE contribuent à l'EUFOR³, ni l'Allemagne ni la Grande-Bretagne ne se joignent à l'opération, et on peine à réunir l'effectif annoncé.

La force européenne n'atteint sa « *capacité opérationnelle* » que le 15 mars 2008. Que celle-ci soit constituée pour plus de moitié par des éléments français suscite des inquiétudes à la fois de la part des rebelles tchadiens, des pays européens contributeurs, et des humanitaires présents sur le terrain⁴. Cependant, lors d'une nouvelle attaque de la ville de Goz Beïda par une coalition rebelle en juin 2008, l'EUFOR remplit sa mission de protection des civils et des humanitaires et n'intervient pas pour stopper l'offensive⁵. C'est au tour du président Déby, alors, de lui reprocher sa passivité, et de dénoncer un « *complot international visant à replonger [le Tchad] dans la guerre civile* »⁶.

Mais les risques sont ailleurs. L'EUFOR, de l'aveu même de ses responsables, est inadaptée à la situation qu'elle rencontre sur le terrain. La mission a été définie dans un autre contexte, celui, précisément, des grandes attaques lancées sur les villages. Mais elle est confrontée à une insécurité qui prend la forme d'exactions quotidiennes – brigandages, agressions, viols – davantage du ressort d'une police⁷. Or les forces de sécurité locales sont elles-mêmes responsables ou complices d'exactions visant les biens des humanitaires⁸, et le

¹ Voir SEIBERT B.H., 2007. *African Adventure ? Assessing the European Union's Military Intervention in Chad and Central African Republic*, MIT Security Studies Program Working Paper, November, 42 p.

² AFP, 2 septembre 2008.

³ Soit la France (2000 hommes), l'Autriche (160), la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Irlande (450), l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne (400), le Portugal, la Roumanie (120), la Slovénie et la Suède.

⁴ Voir notamment IRIN, « Tchad : intensification des affrontements et hôpitaux bondés », 3 décembre 2007, et « Tchad : neutralité ou impartialité de la nouvelle force internationale ? », 26 décembre 2007.

⁵ RFI, 14 juin 2008.

⁶ Présidence de la République du Tchad, *Message de son Excellence Monsieur le Président de la République à la Nation*, 16 juin 2008.

⁷ « Tchad : les militaires de l'EUFOR font la police dans l'est du pays », AFP, 16 mai 2008. « Ganascia : "Il faut revoir les missions de l'EUFOR au Tchad" », *Le Figaro*, 9 juin 2008.

⁸ IRIN, « Tchad : La protection de l'EUFOR, le dilemme des humanitaires », 16 mai 2008.

Détachement intégré de sécurité (DIS) qui doit être formé par la MINURCAT pour sécuriser les camps de réfugiés et les sites de déplacés tarde à rejoindre le terrain¹.

L'EUFOR ne parvient pas à empêcher l'assassinat de Pascal Marlinge, humanitaire français travaillant pour l'ONG britannique Save The Children, attaqué à neuf kilomètres seulement de la base EUFOR de Farchana, le 1^{er} mai 2008². Six travailleurs humanitaires ont été tués dans l'est tchadien depuis le début de l'année 2008³.

L'EUFOR n'empêche pas non plus une recrudescence de troubles communautaires dans la région de Kerfi en juillet 2008, qui provoque la mort d'un chef de canton et des attaques contre des organisations humanitaires⁴.

Elle échoue, donc, à garantir les conditions de sécurité qui permettrait d'envisager un retour définitif des déplacés tchadiens, même si elle s'efforce de rassurer par sa présence⁵.

Elle ne règle en rien, non plus, le problème du Darfour. La MINUAD, force « hybride » ONU/Union africaine de 26 000 hommes, perpétuellement confrontée à des difficultés logistiques et victime de l'insécurité qui demeure au Darfour, peine aussi à se déployer de l'autre côté de la frontière⁶ (Document 5).

Enfin, la présence des soldats européens accroît de façon sensible la demande en eau dans une région où la ressource est déjà rare. La consommation quotidienne de chaque homme est de 100 litres d'eau par jour⁷. A Iriba, alors que l'approvisionnement en eau des camps de réfugiés n'est pas satisfaisant, le contingent polonais prélève d'importantes quantités pour la construction de la base Nord de l'EUFOR. Le centre logistique français d'Abéché envoie chaque semaine des camions chargés d'eau en bouteille à Iriba, mais les tensions avec les autorités locales naissent alors de la dégradation des pistes provoquée par ces convois⁸.

Alors, MINURCAT et EUFOR envisagent de lancer des projets humanitaires, sous l'œil inquiet de la communauté humanitaire qui craint une dangereuse confusion⁹. Les ONG répondent défavorablement à une invitation de la MINURCAT à proposer des PIR, et

¹ Le 16 septembre 2008, l'ONU annonce que 70 personnels formés du DIS (sur 800 qui doivent l'être) vont effectuer une première mission de reconnaissance du terrain.

² Moumine NGARMBASSA, « La mort d'un Français au Tchad illustre les limites de l'EUFOR », Reuters, 2 mai 2008.

³ ONU, 12 septembre 2008.

⁴ ONU, *Besoins et réponse humanitaires au Tchad*, Bulletin d'information, 22 juillet 2008.

⁵ C'est l'objectif de l'opération « *Fresh hope* », en août 2008. Elle a mobilisé 250 soldats de l'EUFOR et 10 hélicoptères qui ont effectué 32 sorties dans cinq localités pour rassurer les déplacés et distribuer des vivres et des médicaments (PANA, 13 août 2008).

⁶ La MINUAD succède à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Son déploiement est prévu par la Résolution 1769 du 31 juillet 2007. La Résolution 1828 du 31 juillet 2008 prolonge son mandat d'un an.

⁷ Groupe URD, 2008. *Etude Stratégique*, « Evaluation des besoins au Tchad en support aux actions humanitaires existantes et à venir de la DG ECHO », Plaisians, 26 avril, p. 21.

⁸ David AXE, « Peacekeepers try to tread lightly », IPS, 4 juillet 2008.

s'inquiètent des BILATS (projets bilatéraux d'assistance aux civils) entrepris par certains contingents de l'EUFOR. Elles regrettent qu'à Goz Beïda par exemple, l'EUFOR utilise des véhicules et des hélicoptères de couleur blanche, comme les humanitaires¹.

La France et l'Union européenne accompagnent la mission de l'EUFOR en finançant deux projets qui doivent favoriser le retour de la paix dans l'est tchadien². Le Secrétaire général des Nations Unies préconise de remplacer l'EUFOR, dont le mandat expire en mars 2009, par une force de plus de 6000 soldats des Nations Unies assurant la même mission. Mais il ne peut s'agir, selon Ban Ki-moon, que d'une application de la « *doctrine de la dissuasion fondée sur la présence de la force* ». Le Secrétaire général admet que « *le contrôle, sans parler de la sécurisation, de la frontière entre le Tchad, le Soudan et la République centrafricaine [constitue] un défi quasiment impossible à relever* »³.

La réponse à la crise doit être politique. Elle exige de revenir sur le fonctionnement d'un pouvoir qui permet la perpétuation des exactions.

⁹ Intervention d'Aude HADLEY, responsable de l'opération Darfour du Secours catholique, Nîmes, 27 mai 2008.

¹ Oxfam 2008.

² Il s'agit d'un programme de l'AFD portant sur le dialogue intercommunautaire et du Programme d'accompagnement à la stabilisation (PAS) de la Commission européenne (source : ONU).

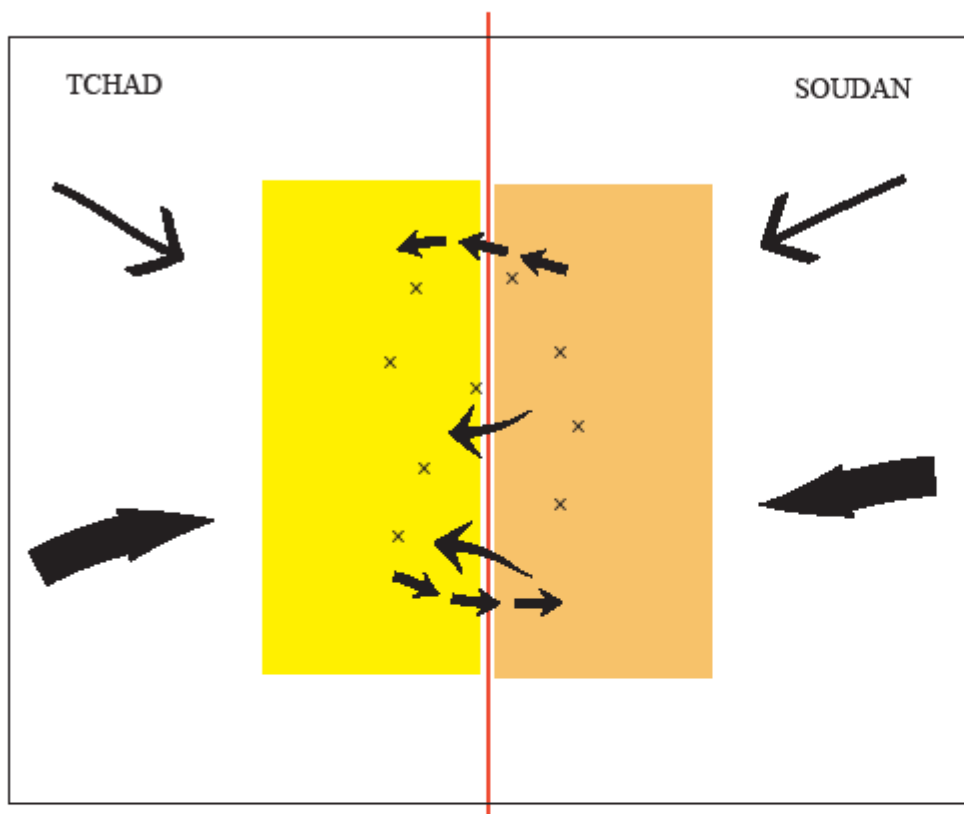
³ Conseil de sécurité des Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad*, 12 septembre 2008.

Carte 2 REFUGIES ET DEPLACES DANS L'EST DU TCHAD



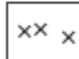




(D'après USAID, 1er AOÛT 2008)



**Document 5. DARFOUR - TCHAD ORIENTAL :
SANCTUAIRE HUMANITAIRE, SANCTUAIRE MILITAIRE**



LEGENDE :

-  Darfour : région en conflit. Populations déplacées.
-  Tchad oriental : concentration de réfugiés et de déplacés.
-  Combats rébellions/armées régulières/milices.
-  Aide internationale civile
-  Intervention militaire étrangère (Dispositif Epervier au Tchad) ou internationale (Mission de l'Union Africaine au Soudan)
-  Incursions transfrontalières de "janjawid "
-  Mouvements des rébellions

J. FAVRE d'après JEAN F., RUFIN J.-C. (éd.), 1996.

3. Hors-les-lois.

A. Exactions quotidiennes.

La situation d'insécurité qui prévaut continuellement au Ouaddaï est une sorte d'entre-deux : ni guerre, ni paix, mais des événements violents entrecoupés de périodes de répit. Un contexte dans lequel « *les frontières entre des choses telles que la guerre, le crime et la paix apparaissent incroyablement vagues et floues* »¹. Il en est de même pour les acteurs. On l'a vu : des débuts de la colonisation à nos jours, les gouvernements entretiennent à des fins de discrédit la confusion entre combattants et malfaiteurs, les « *rebelles* » devenant au gré des communiqués des « *coupeurs de route* » responsables du malheur des populations.

Mais ce qui retient notre intérêt ici, c'est le rôle des forces armées, civiles et militaires, ainsi que des fonctionnaires représentant de l'Etat, dans la perpétuation de l'insécurité. « *Comme dans un monde face à un miroir, les vis-à-vis deviennent interchangeable* »² : les forces de l'ordre sont aussi bien *forces du désordre*, et l'impunité dont elles bénéficient conduit à un *enfermement insécuritaire* des populations : elles cherchent alors auprès de leurs représentants traditionnels la justice que l'Etat ne garantit pas.

L'un de ces représentants traditionnels me disait qu'à ces yeux, l'un des facteurs responsable de la violence au Ouaddaï était la présence de chefs militaires « *socialement retardés* » : « *Chez nous, on prend un berger, on lui donne un uniforme, un grade de colonel, une arme qui tue. Il est analphabète. Il sème la panique au sein de la population. Il veut imposer sa force. En tant qu'intellectuel et que chef traditionnel, ça me gêne !* »³. Ce qui gênait le sultan du Dar Sila, ancien professeur de mathématiques, c'était la loi qu'imposaient « *les acteurs les plus visibles* » de l'évolution politique du Tchad depuis 1979 : « *les combattants* »⁴.

Mahamat Saleh Yacoub, historien originaire d'Abéché, nous aide à comprendre la place prise par ces combattants au sein de la société, en expliquant qui ils sont, leur état d'esprit et leur façon d'agir :

« *Au Tchad, est qualifié de combattant, toute personne qui, sans avoir été engagée dans l'Armée classique, porte des armes et participe aux combats et différentes guerres que connaît le pays. Il est facilement reconnaissable par son accoutrement et son comportement*

¹ DUFFIELD 1998 : 67 (traduction personnelle).

² Idem.

³ Entretien avec le sultan du Dar Sila Seïd Brahim le 6 mai 2005 à Goz Beïda.

⁴ MAHAMAT SALEH YACOUB 2005 : 140.

qui ne correspond pas à ce que l'on voit habituellement dans les Armées dites régulières : discipline, tenue impeccable, uniforme, allure, comportement, etc...

Il n'est pas non plus recensé, donc sans numéro matricule, sans grade et sans unité d'affectation précise »¹.

La seule discipline qui régit les relations dans le groupe est l'obéissance à un chef, qui est la plupart du temps un parent. Les motivations des combattants ne sont ni politiques ni idéologiques. A l'époque du FROLINAT, ils sont souvent recrutés en milieu rural. Humiliés par le régime ou révoltés par les exactions, ils n'aspirent qu'à la revanche. « *Le combattant est formé pour détruire tout ce qui incarne l'Etat et l'ordre établi* » : il ne s'agit pas de construire un monde meilleur, mais de s'approprier tout ce qui peut l'être. A partir de 1979, ce sont ces mêmes combattants qui accèdent au pouvoir politique et économique. Or « *pour s'enrichir rapidement, [ils] ont besoin d'agir dans l'arbitraire* ». Ils font régner un climat d'insécurité propice à l'accaparement des biens : « *Les débordements et bavures des hommes en armes qui sévissent sont une instrumentalisation de la violence politique* ». Ces hommes ne sont pas des illégaux : aujourd'hui, la plupart d'entre eux portent l'uniforme de l'armée nationale, contribuant ainsi à discréditer l'actuel régime, jugé responsable qui que soient les auteurs des exactions.

Ces combattants sont d'autant plus difficiles à maîtriser qu'ils s'attribuent des fonctions multiples : ils se font tour à tour policier, douanier, juge..., revendiquant une autorité qui outrepassse celle des hauts fonctionnaires représentant de l'Etat (préfets, sous-préfets) sous les ordres desquels ils devraient se trouver. « *Les moyens matériels et coercitifs dont dispose le responsable militaire l'impose auprès de la population comme étant le vrai détenteur de l'autorité* » : il exerce ainsi en toute impunité un véritable racket sur des populations paralysées par la peur².

Cette tendance ne fait que s'accroître du fait de l'intégration successive dans l'armée régulière de « *rebelle* » ralliés. Depuis l'intégration en 1978 des FAN dans les FAT, l'armée tchadienne n'a cessé d'accueillir ces combattants sans discipline. Mais leur intégration ne donne pas lieu à un brassage : l'armée nationale est faite d'une « *juxtaposition des forces* » qui empêche son unification³. L'intégration dans l'ANT de certains éléments du MDJT depuis 2002, d'une partie de l'ANR après l'accord de Libreville du 9 janvier 2003, ou encore celle des hommes de Mahamat Nour après son ralliement au régime le 24 décembre 2006 consacrent la division et le désordre des forces armées.

¹ Idem.

² Idem : 140-146.

³ Idem : 153-154.

Dans le camp militaire de Koulbous, à la frontière soudanaise, en mars 2004, une autre forme de division est manifeste. A cette date, tous les habitants ont quitté le village, touché, le 25 décembre 2003, par des bombardements soudanais. Depuis, on entend du camp militaire les échanges de tirs entre les rebelles du Darfour et l'armée régulière soudanaise secondée par les *janjawid**. Les habitations des militaires tchadiens et de leurs familles ont été éloignées de la frontière et reconstruites à l'arrière du camp.

Il serait plus juste de parler « *des camps* », tant la partition du camp de Koulbous est évidente : il y a d'un côté les « *chefs* » zaghawa, des « *colonels* » non francophones, et de l'autre des officiers subalternes, des sous-officiers et des militaires du rang « *sudistes* »¹. Selon ces derniers, les relations entre les deux groupes sont tendues. Ils demeurent dans des parties séparées du camp militaire. Les Zaghawa interdisent aux femmes de leurs subalternes l'accès au seul point d'eau du camp ; elles doivent aller jusqu'au puits d'un ouadi* plus loin. Pour se rendre au marché, elles ne peuvent pas non plus traverser le territoire réservé aux chefs. Les « *sudistes* » suspectent les Zaghawa de malversations : ils auraient encerclé un village, tiré des coups de feu... Ils les nomment « *les caïmans* », parce qu' « *ils avalent tout ce qui passe* ».

Ces discours révèlent la grande fragilité de l'armée tchadienne, au moment même où les menaces s'accumulent sur la frontière. Les militaires qui ne sont pas zaghawa vivent dans des conditions matérielles très précaires : mal payés, mal nourris et non soignés – quand nous les rencontrons, certains ont recours, pour eux et leurs familles, à des guérisseurs traditionnels visiblement peu à même de soulager leurs maux –, ils sont en outre constamment humiliés par leurs supérieurs. Dans le contexte de la guerre du Darfour, ce clivage est annonciateur de discorde au Tchad : les militaires « *sudistes* » revendiquent une « *bonne collaboration avec l'armée soudanaise* », alors que l'aide des officiers zaghawa à leurs frères soudanais entrés en rébellion ne fait aucun doute.

Depuis la prise de pouvoir d'Idriss Déby, les bailleurs de fonds et les pays partenaires du Tchad militent en faveur d'une réduction des effectifs de l'armée. Alors que le nombre des soldats tchadiens était estimé à 47 000 en 1991, l'objectif du gouvernement est d'atteindre 25 000 hommes. En 1995, les effectifs seraient de 32 000. La tâche est ardue, car il faut à la fois démobiliser et réinsérer. Les *déflatés* – mineurs, retraités, invalides, « *inaptes au commandement* » (analphabètes, caractériels...), volontaires pour le départ – ne sont pas tous

¹ C'est ainsi qu'ils se définissent dans les discussions que nous avons avec eux en mars 2004 à Koulbous.

« *réinsérables* » dans la vie civile. Beaucoup demeurent sans activité, souvent à la charge de leur ancien chef de guerre, et « *disponibles* » pour un nouveau recrutement éventuel¹.

En 2004, à Abéché, des contrôles sont effectués dans l'armée pour vérifier l'identité et le grade des militaires. Une « *épuration* » souhaitée par les institutions internationales, qui permet au Président Déby, selon certains témoins, de prétendre refonder une armée « *républicaine* » ainsi soustraite à la mainmise de son propre clan. Des « *colonels* » zaghawa redeviennent (provisoirement ?) sergents ; des perquisitions ont lieu à leurs domiciles où sont récupérées des armes de guerre. S'agit-il seulement d'une agitation destinée à donner le change ? Elle ne résout pas le principal problème : en ces hommes en armes demeure « *l'esprit du combattant* », que le Général Kamougué oppose à « *l'esprit du militaire servant la patrie* » et respectant les lois, la vie des hommes et leurs biens².

« *Tant que le problème de l'Armée et des hommes en armes n'est pas circonscrit et résolu, les autres problèmes tant institutionnels, politiques, administratifs, économiques que sociaux resteront sans solutions* », conclut Mahamat Saleh Yacoub³. Ce que je crois plutôt, c'est que l'armée tchadienne est le reflet des choix politiques et sociaux de l'actuel régime. En misant sur la force plutôt que sur l'éducation, en encourageant l'enrichissement personnel aux dépens de l'intérêt général, il fait lui-même preuve de cet « *esprit du combattant* » et cautionne les déviances de la base.

Les « *bogobogo* » sont le symbole des exactions commises par les agents de l'Etat. C'est en 2004 à Koukou Angarana, dans le département du Sila, que j'entends pour la première fois cette appellation étrange. Mon informateur définit les *bogobogo* comme des fonctionnaires des Douanes et des Eaux et Forêts qui, non rémunérés par le gouvernement, « *se payent eux-mêmes* » en infligeant des amendes d'un montant arbitraire à la population. « *Pour des branches d'arbres coupées, ou pour un feu de brousse, les amendes sont entre 50 000 et 100 000 FCFA* ». Les *bogobogo* sont aussi à l'occasion coupeurs de routes. Pour mon interlocuteur, cela ne fait aucun doute, ils sont zaghawa. Idriss Déby, de passage à Goz Beïda, a demandé aux autorités de mettre fin à leurs exactions. Quand je reviens un an plus tard, on me dit que ces *bogobogo* ont été mutés dans la sous-préfecture de Tissi, dans la *zone des trois frontières*, où toutes les autorités sont zaghawa.

En vérité, le terme de *bogobogo* n'est pas plus récent que le phénomène, et illustre la confusion qui règne au Tchad dans la définition des fonctions des agents de l'Etat, autant que

¹ MAHAMAT SALEH YACOUB 2005 : 164-165.

² Entretien avec le Général Kamougué Wadal Abdelkader le 2 octobre 1992, in MAHAMAT SALEH YACOUB 2005 : 157.

³ MAHAMAT SALEH YACOUB 2005 : 175.

les a priori ethniques qui les visent. Selon les auteurs, les *bogobogo* – un nom qui signifie « *vol* » en langue sara – sont des « *militaires, policiers, gendarmes faisant fonction de douaniers* »¹ ou des « *agents des douanes chargés de la répression des fraudes* »². Ce qui ne fait pas débat, c'est le caractère corrompu de ces agents qui s'approprient des biens saisis parfois violemment. Leur présence dans le département du Sila est déjà évoquée par le journal *Le Progrès* en septembre 2000 :

« *A Goz Beïda, dans la plupart des services, il n'y a pas des agents formés (...). Les agents de tous corps (gendarmes, douaniers, forestiers, etc.) s'appuient sur des bénévoles ("bogobogo") qui soumettent la population à des abus inimaginables : tortures, amendes arbitraires, réquisition, etc.* ».

La sous-préfecture frontalière de Tissi accueille déjà des *bogobogo* :

« *A Tissé [Tissi], nouvelle sous-préfecture située à 1 km du Soudan et à 5 km de la RCA, il y a cinq fonctionnaires : le sous-préfet, son adjoint et... trois enseignants. Le reste de l'administration est fait de "bogobogo"* »³.

Qu'il s'agisse de fonctionnaires faisant usage de la force, de militaires s'octroyant des fonctions civiles⁴ ou d'individus sans profession ayant trouvé là un moyen de subsistance, ils sont désignés comme membres du clan au pouvoir.

Dans l'est du Tchad, la responsabilité des exactions quotidiennes est imputée aux Zaghawa, et qu'importe si ceux qui les commettent ne sont pas zaghawa. Les termes péjoratifs que l'on donne aux malfaiteurs, « *bogobogo* » ou « *zoulous* »⁵, les désignent comme proches d'un Etat complice de leurs forfaitures⁶.

Les événements de Gniguilim, en 1993, s'inscrivent dans la genèse de ce ressentiment.

¹ Dr Nahor, Manifeste du FDP, 1997, cité par BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : note 8 p.424.

² DJARANGAR DJITA (s.d., s.p.).

³ *Le Progrès* n°578, 5 septembre 2000, p.1 et 3, cité par DJARANGAR DJITA (s.d., s.p.).

⁴ Selon Bichara Idriss Hagggar, la Garde républicaine – dissoute par Idriss Déby le 28 octobre 2005 – et la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT), qui relèvent directement du président et sont constituées d'éléments en majorité zaghawa et d'alliés du régime, comprendraient des « *unités irrégulières affectées aux basses besognes* » : crimes, vols, pillages, fraudes douanières. BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : 423-424.

⁵ Le linguiste Issa DJARANGAR DJITA définit ainsi le terme de « *zoulou* » dans son sens péjoratif : « *Zaghawa. Personne se réclamant de ce groupe ethnique (au pouvoir au Tchad depuis 1990) et qui se croit tout permis ou ayant des comportements qui ne respectent pas toujours la loi. Cf. Zak* ». DJARANGAR DJITA (s.d., s.p.).

⁶ Du côté des « *non Zaghawa* », certains supportent mal l'impossibilité d'obtenir justice dans les confrontations avec des malfaiteurs zaghawa. Cette explication me sera donnée plusieurs fois : « *Si tu tues ton agresseur, on dira que c'était un officier militaire [et par conséquent, tu devras payer à sa famille une *diyya** très élevée]. S'il te tue, on dira que c'était un coupeur de route [Il demeurera donc dans l'anonymat et bénéficiera de la plus totale impunité]* ».

B. Gniguilim 1993 : les évènements et leur mémoire.

Le 16 mai 2005, avant l'aube, trois villages de la sous-préfecture de Chokoyan, au sud-est d'Abéché, sont attaqués par des Zaghawa. A l'origine de l'affaire, un vol de bétail sur le marché de Zouar Ouaga, à la suite duquel un « *parent* » des voleurs est tué ; une *diyya** de 100 chameaux exigée en compensation, et qui tarde à être payée. L'attaque fait officiellement cinq morts parmi les villageois, un parmi les assaillants, mais d'autres témoignages font état d'au moins 60 victimes... Et tout de suite le rapprochement est fait : pour les Ouaddaïens, pour la presse d'opposition tchadienne, c'est un « *Gniguilim II* »¹.

C'est que le premier *Gniguilim* constitue un évènement fondateur de l'identité ouaddaïenne actuelle. J'en entendis parler dès mon arrivée à Abéché en janvier 2004, puis maintes fois par la suite. Chaque récit semblait affirmer un sentiment d'appartenance communautaire en même temps qu'une résistance au régime actuel.

Nous sommes là au centre à la fois géographique et historique de l'empire du Ouaddaï. Ce sont des Maba qui peuplent le canton Ouadi Hamra, où se trouve le village de Gniguilim, à 20 km au nord de Chokoyan. Ils sont apparentés à la dynastie des sultans du Ouaddaï. Ils ont résisté à la conquête française, puis aux valeurs occidentales que le colonisateur tentait de transmettre à travers l'école.

Les évènements de Gniguilim ont leur origine dans une affaire des plus traditionnelles : peu avant 1990, des chameaux sont volés à des propriétaires qui, en se défendant, tuent deux des voleurs. Ces derniers, des Zaghawa, veulent venger leurs morts. Selon certains témoignages, les voleurs, dont le groupe est originaire de l'Ennedi et du nord du Ouaddaï, habitent depuis plus de vingt ans le même village que leurs victimes.

Il n'empêche : le mercredi 4 août 1993, des Zaghawa encerclent le marché de Gniguilim et ouvrent le feu sur la foule. La fusillade fait 130 morts et plus de 100 blessés.

Le lendemain, des Maba rassemblés manifestent à Abéché, révoltés par l'impunité dont bénéficient des coupables pourtant identifiés. Ils s'en prennent aux symboles de l'Etat : ils brûlent des administrations, attaquent à mains nues les casernes. Les soldats gouvernementaux ripostent à balles réelles et tirent au bazooka. Il y a un mort et trois blessés parmi les manifestants. Suivent des arrestations. Des militaires s'adonnent à des pillages.

¹ Le directeur de publication de l'hebdomadaire privé *Le Temps*, Michaël DIDAMA, est incarcéré le 22 juin 2005, après la publication de deux articles, l'un sur l'opposition armée dans l'est du Tchad, l'autre couvrant le massacre de Zouar Ouaga et le rapprochant des évènements de Gniguilim en 1993 (dans *Le Temps* n° 435 du 25 au 31 mai 2005). Michaël DIDAMA, soutenu par des organisations de défense des journalistes, est acquitté le 11 juillet 2005 « *pour vice de procédure* ».

Le dimanche 8 août, la colère se transporte à 800 km de là : les Ouaddaïens de N'Djamena manifestent à leur tour contre l'insécurité dans leur région. Policiers et gendarmes effectuent des tirs de sommation pour disperser la foule, des manifestants tirent sur des policiers. Les forces de l'ordre ripostent au lance-roquette, aidées par la Garde républicaine¹. L'on dénombre une quarantaine de tués, et 179 blessés dont 31 mourront des suites de leurs blessures. 200 personnes sont arrêtées. « *La Garde républicaine a assassiné de nombreux citoyens jusque dans leurs maisons* », déclarera à la suite d'une mission l'ONG Médecins du monde².

Quelques mois plus tard, l'affaire prend un tour encore plus nettement politique.

A la suite d'un accord entre le gouvernement tchadien et un mouvement d'opposition armée recrutant et opérant au Ouaddaï au début des années 1990, le Front National du Tchad (FNT), des ex-rebelles sont encasernés à Abéché à partir de mai 1993. Le dimanche 23 janvier 1994, ces éléments se mutinent et attaquent la garnison militaire de la ville. Les Ouaddaïens évoquent ces événements sous le nom de « *révolte des safarôg* », à cause de l'armement des rebelles (le *safarôg*, sorte de boomerang très tranchant, est une arme traditionnelle de la région). Ceux-ci sont néanmoins défaits après que l'armée ait appelé en renfort des troupes de Biltine, d'Adré et de Goz Beïda. Trente d'entre eux sont tués³.

La répression est féroce. A Abéché, les militaires gouvernementaux passent de maison en maison, fusillent 200 personnes. Mais les tueries s'étendent alentour dans les villages maba. Entre le 23 et le 31 janvier, on dénombre un millier de victimes. Youssouf Togoïmi, le futur rebelle, est alors préfet du Ouaddaï ; il parcourt les rues d'Abéché avec un porte-voix pour tenter de mettre fin aux violences perpétrées par l'armée.

Officiellement, l'histoire prend fin comme elle a commencé, sur le mode traditionnel : Idriss Déby lui-même se fait chef traditionnel en se rendant à Gniguilim pour « *racheter les morts* ». On peut croire que les villageois qui lui offrent alors un cheval blanc en gage de réconciliation ont décidé d'oublier l'affaire.

Mais ce n'est qu'un début. Le grand rassemblement des Ouaddaïens du Tchad et de l'étranger à Abéché, lors de l'intronisation du vingt-quatrième sultan, Mohamed Ourada Ibrahim, le 4 avril 2005, est perçu par certains comme une démonstration de force contre le régime. Le lendemain, Mahamat Zene Bada, le ministre de l'Administration du territoire,

¹ Marie-Pierre SUBTIL, « Tchad : le massacre dans le Ouaddaï et les affrontements à N'Djamena. Les sanglants désordres soulignent les carences de l'Etat », *Le Monde*, 11 août 1993.

² « Tchad : bilan aggravé du massacre dans le Ouaddaï », *Le Monde*, 3 septembre 1993.

³ « Trente rebelles tués après une attaque à Abéché », *Le Monde*, 25 janvier 1994.

déclare que la situation d'insécurité au Tchad trouve son origine dans les événements de Gniguilim, parce qu'ils ont montré qu'une rébellion contre le pouvoir zaghawa était possible.

Les événements de Gniguilim montrent surtout le processus par lequel un conflit social devient un conflit politique. Le point de départ est une pratique traditionnelle – le vol de bétail – dévoyée depuis l'accession des Zaghawa au pouvoir en 1990. Elle donne lieu à une violence démesurée par rapport aux causes initiales de l'affrontement. Les protagonistes ne cherchent pas d'emblée l'apaisement et à la conciliation, mais se positionnent en fonction de leurs appartenances ethniques et du rapport de force politique. Du côté des victimes, c'est bientôt l'ensemble de la communauté qui fait corps et prend partie. Née au village, l'affaire devient nationale.

Au moment des événements, une journaliste du *Monde* écrit qu'ils « *mettent à nouveau en lumière l'absence d'autorité de l'Etat, une constante dans ce pays où les conflits se sont succédés* »¹. Néanmoins pour les Ouaddaïens, *Gniguilim* illustre moins « *les carences de l'Etat* » que sa complaisance criminelle à l'égard de fauteurs de troubles que des dirigeants de la même ethnie ne se donnent pas les moyens d'empêcher de nuire.

La violence échappe ici aux tentatives de catégorisation. Les événements de 1993-1994 sont la manifestation d'un « *conflit polymorphe* » : un conflit local, dont le motif emprunte à la tradition, devient un conflit intercommunautaire puis un conflit politique national. Mais sa résolution n'a rien de politique, ni de national. Après le massacre du 4 août 1993 et la manifestation d'Abéché, le samedi précédant les troubles à N'Djamena, le régime fait même preuve d'une maladresse provocatrice : le ministre des Finances annonce « *la suspension du versement des salaires des fonctionnaires afin de donner à l'armée les moyens de combattre l'insécurité croissante dans le pays* »².

Retour au village, donc, pour une résolution amiable du différend. Mais l'apaisement n'est qu'apparent, car restent le sentiment que justice n'est pas rendue, et le problème d'une insécurité chronique dont sont responsables des hommes qui se targuent de leurs liens avec le pouvoir. Les *Gniguilim* suivants ne font qu'alimenter les oppositions au régime.

C. Les malversations de l'Etat zaghawa.

Le 15 novembre 2002, l'Agence France-Presse rapporte les propos tenus par le chef de l'Etat tchadien lors d'un conseil des Ministres une litanie d'exactions, comme si Idriss Déby avouait lui-même la faillite de son propre mode de gouvernement :

¹ Marie-Pierre SUBTIL, article cité, *Le Monde*, 11 août 1993.

² « Tchad : après le massacre dans le Ouaddaï. Quarante et une personnes ont été tuées au cours d'une manifestation à N'Djamena », *Le Monde*, 10 août 1993.

« La corruption, le racket, l'incompétence et l'insécurité "rongent" encore le pays (...). Les efforts déployés par le gouvernement sont en deçà de ce qui est attendu par la population et par les partenaires du développement (...). La multiplication des barrières et des rackets opérés par les citoyens par une multiplicité de services de contrôle. Les passations des marchés publics et l'exécution du budget de l'Etat sont caractérisées par "des détournements, des dossiers techniquement mal élaborés, des réceptions fictives, le non-respect des mercuriales, l'incapacité d'absorber les crédits alloués dans le cadre des projets financés par les partenaires, l'affairisme, les réformes abusives des véhicules de l'Etat, (...) les chasseurs de têtes, de primes et d'entreprises qui s'illustrent par la corruption et les malversations". Après 12 ans d'observation et de gestion des hommes, il est grand temps de mettre un terme aux enrichissements illicites et aux malversations pour prendre le bon virage, qui serait salutaire pour les populations tchadiennes et pour le pays tout entier »¹.

Une harangue à destination des institutions internationales prônant la « *bonne gouvernance* », qui ne sera suivie d'aucun effet, mais qui corrobore l'opinion assez répandue au Ouaddaï² selon laquelle Idriss Déby serait « *dépassé* » par les membres de son clan et incapable de mettre un terme à des malversations qu'il ne cautionnerait pas lui-même.

D'autres sont moins indulgents, et qu'ils soient Tchadiens ou spécialistes étrangers du Tchad, recherchent dans les valeurs traditionnelles de la communauté zaghawa les raisons des déviances du pouvoir.

Le caractère *clanique* du régime a été maintes fois souligné. Il signifie que les rapports de force entre les clans ou groupes de clans au sein de l'ethnie déterminent le fonctionnement de l'Etat, les choix politiques et l'organisation économique : « *Une conception qui relevait plus d'une vision clanique et des règles du partage d'un butin de razzia que d'une conception républicaine* » note Bichara Idriss Hagggar³, faisant écho à la formule de Pierre Arditi : « *L'Etat était comme une caravane, assailli et pillé* »⁴.

Selon Jean-Charles Clanet, « *le difficile passage de la tribu à l'Etat* » vient du transfert dans la gestion du pouvoir des pratiques régissant les relations au sein des sociétés d'éleveurs : « *En prenant possession par la force des commandes de la république du Tchad, tous les dirigeants issus des régions d'élevage se sont mis à gérer l'Etat selon les règles de redistribution des richesses qui ont cours dans les tribus : charges rentables distribuées aux proches, fonctions de représentation les plus en vue affectées à la parentèle, postes de pouvoir confiés à des fidèles, etc.* »⁵.

¹ « Le président tchadien tance ses ministres pour leur mauvaise gestion », AFP, 15 novembre 2002.

² Jusqu'en 2005 en tout cas, avant que la responsabilité personnelle du chef de l'Etat ne soit mise en cause dans l'explosion de violences intercommunautaires de 2006.

³ BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : 27.

⁴ Cité par VERSCHAVE 2001 : 156.

⁵ CLANET 1999 : 662.

Il y aurait donc une transposition des pratiques traditionnelles au sommet de l'Etat, propice à une « *politique du ventre* »¹ dont bénéficieraient les membres du clan et leurs alliés.

Des stratégies d'accumulation d'autant plus destructrices qu'elles font fi des valeurs morales. Les perversions du chef de l'Etat sont celles de sa communauté :

« *Ne dit-on pas que l'homme est le produit de son milieu ? Déby, de par sa culture, son éducation et son environnement, ignore totalement le sens et le poids des valeurs telles que l'honneur, la liberté d'autrui, la démocratie, le respect de la parole donnée, la morale, la fidélité, le respect de la personne humaine et le travail. Par contre, il excelle dans la trahison, dans la création de la zizanie, l'intolérance, le mépris des autres, les femmes, l'alcool et autres distractions futiles* »².

Pour Ibni Oumar Mahamat Saleh, ancien ministre et leader de l'opposition démocratique, c'est « *l'élément nomade* » qui expliquerait la violence du pouvoir. Non attaché à une terre, à un habitat, le nomade pille, détruit, combat d'autant plus violemment que ses femmes et enfants sont au loin en sécurité. Son individualisme s'explique par la faible densité du peuplement. Quand il s'empare du pouvoir, il n'a pas de programme et n'envisage pas de construire. Son objectif est le pouvoir en soi, jusqu'à l'autodestruction. Les valeurs portées par la communauté zaghawa sont des valeurs négatives : le vol donne de l'honneur ; la solidarité familiale est aux dépens de la justice : « *Mon frère a toujours raison car il est mon frère...* »³.

On retrouve dans ces raisonnements le « *déterminisme ethnique* », dérivé du « *déterminisme environnemental* », dont on a déjà dit le danger. Il est peu vraisemblable qu'il soit dans l'intérêt du nomade de détruire un environnement dont il puise d'année en année toutes ses ressources ; de même, les témoignages de la société zaghawa transmis par Marie-José Tubiana font valoir des valeurs de prévoyance et d'entraide basées sur une utilisation respectueuse des ressources du milieu⁴.

La malfaisance du clan au pouvoir est cependant réelle, et elle est manifeste aussi bien dans les exactions de ses simples membres que dans les « *crimes et détournements* » commis au sommet de l'Etat. Il ne s'agit pas ici de refaire la description de ces pratiques qu'on trouve ailleurs documentée : corruption généralisée ; liens avec les trafics internationaux de stupéfiants, d'armes ou de fausse monnaie ; massacres, tortures et éliminations d'opposants⁵.

¹ BAYART 1989.

² BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : 26.

³ Entretien avec Ibni Oumar Mahamat Saleh le 13 janvier 2004 à N'Djamena.

⁴ Voir Chapitre I, I. B. et 3. A.

⁵ Voir notamment : Amnesty international 2001 ; VERSCHAVE 2001 ; YORONGAR 2003 ; ou l'affaire des « faux dinars de Bahreïn » rapidement renvoyée en assises lors d'un procès devant le tribunal correctionnel de Paris le 16 janvier 2007, et dans laquelle Idriss Déby est suspecté d'avoir touché 4,5 millions de dollars.

Il s'agit plutôt d'expliquer ces comportements en recourant à d'autres arguments que l'influence de l'environnement, qu'il soit naturel ou ethnique.

La violence n'est pas *intrinsèquement dans la nature* des ressortissants du nord ou du nord-est du Tchad. Je la vois plutôt comme le résultat d'une *inadaptation* : inadaptation de la culture traditionnelle aux exigences de la société moderne, inadaptation de l'organisation clanique aux règles de l'Etat de type occidental, tiraillement entre le sentiment d'appartenance ethnique et la construction de la conscience nationale. Je ne partage pas la vision optimiste de J.-F. Bayart pour lequel « *la plupart des phénomènes dans lesquels l'on discerne des manifestations de la nature exogène de l'Etat postcolonial – le "tribalisme", l'"instabilité" – annoncent au contraire la réappropriation des institutions d'origine étrangère par les sociétés autochtones* »¹. Il me semble que la violence exacerbée est le signe d'un dysfonctionnement social, psychologique, culturel. Je reviendrai sur les traumatismes et les blocages laissés par la colonisation et par des décennies de guerres civiles. La vengeance est le moyen pour certaines communautés tchadiennes d'assumer un héritage de deuils ; la violence permet à certains individus d'exister dans une société où ils n'ont pas d'autres moyens de réalisation. Cette violence n'est pas l'apanage des Zaghawa, mais le pouvoir dont ils se sont emparés leur donne une capacité de nuisance, si je puis dire, supérieure à celle d'autres groupes. Elle ne concerne évidemment pas non plus l'ensemble de la communauté zaghawa (ni l'ensemble d'aucune autre communauté) dont de nombreux membres désapprouvent les agissements délictueux et souffrent de la stigmatisation dont ils sont par contre-coup eux-mêmes victimes².

Le problème est donc culturel, au sens où la culture peut être autre chose qu'un ensemble de règles et de valeurs figées qui conditionnent les comportements : un processus d'adaptation au monde, une participation féconde à son devenir.

Est souvent mis en évidence le fait que le caractère clanique du régime, son utilisation des réseaux traditionnels, contribuent à la perpétuation de comportements prédateurs et violents. On peut aussi bien soutenir que cet ancrage de l'Etat dans les structures traditionnelles *limite* le pouvoir du régime, brise ses velléités dictatoriales et totalitaires.

¹ BAYART 1989 : 322.

² Après le massacre de Zouar Ouaga en mai 2005, le coordinateur zaghawa d'un grand projet de développement de l'est tchadien craignait que ces événements n'augmentent le capital d'hostilité envers les Zaghawa : « *Cette affaire, ce n'est pas bon pour nous* ». A Iriba, en juin de la même année, au moment des fortes tensions avec le personnel humanitaire des camps de réfugiés, une enseignante zaghawa regrettait que les membres de sa communauté refusent la présence d'autres ethnies dans leur région : « *Il n'y a que nous qui avons des problèmes au Tchad. Tous les Tchadiens sont frères. Il faut laisser les autres tenter leur chance chez nous* ».

Kalevi J. Holsti nomme « *state-strength dilemma* »¹ le paradoxe selon lequel en cherchant à accroître son pouvoir par des moyens illicites et coercitifs, un Etat au contraire s'affaiblit. Il est en effet pris dans un cercle vicieux : pour paraître fort, il a recours à la corruption, à l'accaparement du pouvoir et des richesses, aux exactions. Mais ces pratiques, au lieu de le renforcer, sapent sa légitimité et fragmentent le corps social. « *Tout ce qu'il fait pour devenir un Etat fort perpétue en réalité sa faiblesse* »². Les populations soumises à un tel Etat ont quatre réponses possibles : se tenir à l'écart de la violence et de la corruption en centrant leur existence sur la cellule familiale ; « *sortir* » de l'Etat, soit géographiquement par la migration, soit en échappant à ses pratiques en pratiquant une économie informelle ; exprimer leur opposition au pouvoir – la plus dangereuse des options, selon K. J. Holsti – ; ou encore s'engager dans une résistance violente, un moyen de n'être plus un « *objet passif* » mais de devenir « *un sujet actif* » par la participation politique³.

Une théorie éclairante dans le cas du Tchad. Rien que ces dernières années, on observe comment les stratégies mises en œuvre par le régime pour durer et se renforcer (modification de la Constitution en juin 2005 pour permettre à Idriss Déby de conserver le pouvoir, modification le 29 décembre 2005 de la loi négociée avec la Banque mondiale sur la gestion des revenus pétroliers⁴) réactivent aussitôt les oppositions armées et provoquent des dissensions à l'intérieur même du clan au pouvoir.

Car le clan et ses alliés forment précisément l'écueil où se brise l'emprise du pouvoir. Les pratiques clientélistes, les solidarités ethniques, claniques et parentales, la nécessité de composer avec les élites traditionnelles, ménagent des lieux de négociation au sein de l'Etat. Ainsi ces *lijân* (sing. : *lajna*), sortes de comités populaires de « *sages* », qu'Idriss Déby convoque pour assurer une médiation en cas de conflit, et qui, bien que créés par le régime pour le servir, échappent parfois à son influence⁵. Les compromissions, la corruption auxquelles s'adonnent les dirigeants en font des obligés et fragilisent leur pouvoir. Les menaces viennent de l'intérieur même du système, des forces censées le protéger : le chef d'Etat n'est pas à l'abri d'une révolution de palais ou d'un coup d'Etat prétorien. « *Cet envers de la "dictature", écrit Mwayila Tshiyembe, rassemble une série de facteurs (...) qui assurent une certaine flexibilité car ils ménagent quelques lieux abrités ou neutralisés où la tyrannie vient se diluer, est contrainte de négocier ou de renoncer à son autorité* ».

¹ « *Le dilemme (ou le paradoxe ?) de la force de l'Etat* » (traduction personnelle) : HOLSTI 1996 : 116.

² HOLSTI 1996 : 117 (traduction personnelle).

³ Idem : 118-119.

⁴ Cette révision de la « *loi 001* » supprime le fonds de 10 % destiné aux « *générations futures* » et inclut la sécurité dans les « *secteurs prioritaires* », autrement dit légitime l'achat d'armes avec l'argent du pétrole.

⁵ BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : 17-18.

Un « *Etat mou* »¹, en quelque sorte : c'est l'autre facette de l'Etat postcolonial, répressif et violent. Sa violence n'est alors que la traduction de sa vulnérabilité. « *Ça ressemble à un monstre qui est en train de mourir ; ça donne des coups de pieds* », me disait un observateur au sujet de l'acharnement du régime à se maintenir au pouvoir. Un *monstre* dont on ne peut que constater la résistance, cependant.

¹ TSHIYEMBE 1990 : 14.

CHAPITRE V

Les carences de l'administration

« Il est étonnant d'entendre parler de pléthore de cadres dans l'Administration tchadienne alors qu'il y a un manque cruel de personnel dans le département du Ouaddaï ». C'est en ces termes que s'est exprimé le préfet [du Ouaddaï]. Les cinq sous-préfectures que compte le Ouaddaï (...) n'ont que le sous-préfet et son adjoint comme personnel. Le reste est composé de bénévoles recrutés grâce aux relations familiales. Mais, même s'ils sont à leur poste, ces bénévoles n'ont rien à faire parce que sans matériel de travail. La préfecture d'Abéché, par exemple, ne dispose que de deux vieilles machines à écrire utilisées en ce moment par un secrétaire contractuel et une stagiaire bénévole. Pour saisir un texte présentable, le préfet a recours à d'autres services. «Tenez, un jour, je voulais faire photocopier un texte d'une page en ville, le commerçant a fait savoir au planton qu'il ne peut pas démarrer son groupe électrogène pour une page. Voilà comment notre administration peut devenir la risée des citoyens », déclare [le préfet]».

Goual Nanassoum, « Vous avez dit administration ? », *Tchad et Culture* n°200, 2001

En 2001, la revue mensuelle *Tchad et Culture* publie une grande enquête sur l'administration publique au Tchad. Y est décrit « le bord du gouffre » dans lequel menace de sombrer un système caractérisé par l'impuissance et l'entropie. Nombre insuffisant d'hommes formés, dénuement matériel, salaires misérables, corruption et démotivation, interférences des militaires et du pouvoir politique, influence des chefs traditionnels, effets de l'ajustement structurel : tout concourt à réduire la présence de l'Etat ou à le détourner de ses missions de service public¹.

Dans l'est du Tchad, je rencontrais des fonctionnaires contraints au désœuvrement dans des locaux vétustes. Certains même, attendaient que sortent de terre les infrastructures correspondant au nouveau découpage administratif mis en place dans le cadre de la décentralisation. D'autres enfin, chargés de gérer des peuples en mouvement, étaient contraints à l'immobilité faute de moyens roulants.

Dans le vide de leurs bureaux et de leurs journées, ils me dévoilèrent le désordre sous-jacent à ce trop grand calme : comment chacun tentait de survivre à la précarité du quotidien ; comment ceux qui détenaient les plus hautes fonctions étaient en réalité asservis par des auxiliaires ; comment les acteurs internationaux de l'aide au développement utilisaient les compétences locales tout en achevant de détruire les structures étatiques.

Parallèlement à cette administration qualifiée de « moderne », le pouvoir des chefs « traditionnels », celui des sultans, des chefs de canton et de tribu, m'apparut tour à tour, selon les qualités des hommes qui l'incarnaient, archaïque et arbitraire, ou au contraire, nécessaire pour tempérer les menaces d'insécurité et assurer certaines médiations. Mais dans

¹ « L'administration publique au Tchad : le bord du gouffre », Grande enquête, *Tchad et Culture* n°200, 2001.

tous les cas ce pouvoir traditionnel restait dépendant du pouvoir politique, qui au besoin contraignait son influence ou l'utilisait à ses propres fins.

1. Le règne du vide.

A. Une sous-administration ancienne.

« Il est à peine exagéré de noter que de larges régions du Tchad n'ont jamais été vraiment gouvernées par l'administration centrale à N'Djamena, ni durant la période coloniale ni depuis l'indépendance », note Samuel Decalo en 1980¹. Selon lui, la sous-administration concerne surtout les régions périphériques du Tchad : « Toujours extrêmement rudimentaire même dans le sud peuplé, l'appareil d'Etat ne s'est jamais étendu sur une grande partie de la périphérie »². Il en résulte une forme de conflit centre/périphérie. Quand bien même l'administration coloniale tente d'imposer sa présence à l'est du pays, elle n'est pas acceptée. On lui résiste, on la fuit. Des communautés entières passent la frontière soudanaise. D'autres ignorent tout bonnement cette nouvelle autorité, se jouent de la frontière et des lois qui contrecarrent les pratiques traditionnelles.

Au moment où S. Decalo fait ce constat, le Tchad est au bord de la désintégration. La guerre civile de 1979 a entraîné une partition du pays. L'autorité de l'Etat est inexistante. Mais le problème est structurel : « le contrôle des ressources humaines et matérielles à l'intérieur des frontières du Tchad a souvent été intermittent et faible »³. Là où des structures ont existé, elles se sont atrophiées, ont périclité en raison des abus auxquels elles donnaient lieu, ou ont été « pulvérisées » par la guerre.

Il est nécessaire de rapprocher cette analyse de ce que l'on a écrit précédemment au sujet de l'aménagement du territoire⁴ : la théorie de Jeffrey Herbst explique aussi bien l'insuffisance de la maîtrise du territoire que celle de la présence administrative, puisque ce sont les moyens de communication qui permettent la projection de l'autorité et des services de l'Etat sur ses marges. Là encore, l'absence de remise en cause des frontières dessinées au début du XX^e siècle dispense l'Etat d'affermir sa présence dans les périphéries éloignées de la capitale. L'investissement y est minimum, puisque aucune menace ne pèse sur la sécurité de l'Etat et que le coût nécessaire au maintien d'un réseau administratif dense dans ces régions

¹ DECALO 1980 : 30 (Traduction personnelle).

² Idem : 23.

³ Idem.

⁴ Voir Chapitre IV, 1.B.

vastes et sous-peuplées, nourrissant de surcroît durant la période coloniale une certaine hostilité envers le pouvoir central, serait prohibitif.

Avant de faire carrière en politique sous le diminutif populaire de « *Kascou* », Delwa Kassiré Coumakoye étudie le fonctionnement de l'administration territoriale au Tchad. Il fait le même constat que Samuel Decalo : le pays pâtit d'une « *sous-administration territoriale* ». Les structures et les moyens de propagation d'une administration publique sont insuffisants. La faible densité des hommes, des services, l'existence de vastes *no man's land* entre les circonscriptions créent de véritables « *déserts administratifs* »¹.

Plusieurs facteurs sont responsables de la situation de sous-administration. Certains de ceux retenus par l'auteur nous paraissent cependant peu probants, voire contradictoires. Il incrimine ainsi la faiblesse du peuplement, la dispersion des populations sur un vaste territoire, et plus loin au contraire, la croissance de la population et sa jeunesse. Faut-il comprendre que les faibles densités sont difficilement atteignables par les services de l'Etat et que la croissance démographique rend ces derniers encore plus insuffisants ? La propagation des décisions administratives est entravée par le fonctionnement irrégulier des moyens de communication. Les véhicules manquent, ainsi que les routes, les liaisons téléphoniques et postales. La composition de la population, polyethnique et hétérogène sur le plan religieux, rend difficile le brassage et « *l'absorption des petites patries par la grande patrie, la nation* ». Mais en quoi l'hétérogénéité religieuse est-elle un obstacle à l'administration d'un Etat *laïc* comme l'est le Tchad ? Et n'est-il précisément pas du ressort du politique, par la mise en œuvre administrative, de fonder cette nation qui fait défaut ? Certes, s'il existe une fonction publique digne de ce nom, à même d'accomplir les tâches qui lui sont confiées. Or, note Kassiré Coumakoye, la politique coloniale a entraîné une pénurie de cadres administratifs après l'indépendance. L'analphabétisme touche aussi bien les agents de l'Etat que les administrés. La « *tribalisation politico-administrative* », qui se traduit par le règne du népotisme et de l'incompétence, fait obstacle à l'exécution des ordres et aux politiques d'unité nationale².

La sous-administration territoriale est liée au sous-développement économique et réciproquement, répète Delwa Kassiré Coumakoye, soulignant ainsi le coût du développement administratif, et l'entrave au développement que constitue l'insuffisance des structures administratives³.

¹ DELWA KASSIRE COUMAKOYE 1988, Tome II : 15-21.

² Idem : 53-60.

³ Idem : 18 et 62-63.

L'étude menée par le futur homme d'Etat s'achève en 1982. Hissène Habré qui prend le pouvoir la même année, redonne une unité au pays. Quels que soient les crimes imputés au régime d'Habré, nombreux sont les Tchadiens qui témoignent qu'« *au moins, alors, l'Etat existait* », était respecté, et que l'administration fonctionnait normalement. A quel prix : dans les années 1980, les coûts salariaux représentent 40 % des dépenses de l'Etat¹. En 1990, Hissène Habré quitte un Tchad de nouveau divisé et meurtri en emportant dans son exil un trésor de guerre puisé dans les caisses de l'Etat.

Les institutions de Bretton Woods imposent alors au Tchad, comme aux autres pays en développement endettés, un *programme d'ajustement structurel* destiné à limiter les dépenses de l'Etat. La maîtrise de la masse salariale implique une limitation du nombre des fonctionnaires. L'ordonnance du 18 juillet 1992 prévoit une réduction de 20 % sur les salaires des responsables militaires et civils du secteur public, et une compression d'au moins 10 % des effectifs de chaque département ministériel en 1992, puis de 15 % en 1993².

Après dix années de cette politique, quelle est la couverture administrative du Tchad ? On peut la comparer avec celle de la France. Il y a au Tchad 32 156 agents de l'Etat pour 7,8 millions d'habitants, soit 4,1 pour 1000 habitants. En France en 2004, on compte 31 agents de l'Etat pour 1000 habitants³. Dans l'Education nationale, il y a un fonctionnaire pour 1000 habitants au Tchad, 17 fois plus en France. Les agents de l'Etat travaillant pour le ministère de l'Intérieur sont proportionnellement 3,3 fois plus nombreux en France qu'au Tchad. Il n'y a au Tchad que 1 078 agents de l'Etat dans la Justice, soit 0,1 pour 1000 justiciables. Ils sont 10 fois plus nombreux (et c'est encore peu !) en France. On pourrait continuer ainsi. Il faut ajouter que la moitié des effectifs tchadiens est constituée de non titulaires, et que la moitié également de ces effectifs est concentrée à N'Djamena, et l'on comprend que la sous-administration des régions n'est pas qu'un phénomène ancien. En 2006, la masse salariale ne représente plus que 18 % des dépenses de l'Etat⁴.

Les institutions internationales prônent deux remèdes pour améliorer l'efficacité de l'administration tout en réduisant les dépenses publiques : la *libéralisation* se traduit par le retrait de l'Etat de secteurs cédés à des « *mandataires privés* » : les services de base – la santé, l'éducation, ou encore la propreté urbaine – deviennent payants pour tous et leur qualité dépend alors largement de l'honnêteté et des compétences des prestataires en question ; la

¹ Banat Mamout, « La Fonction publique tchadienne sous ajustement structurel », *Tchad et Culture* n°200, 2001.

² Ordonnance 010/PR/92. Source : Droit francophone, Organisation internationale de la francophonie.

³ Soit 1 970 820. Ne sont comptabilisés que les personnels civils. Source des chiffres pour la France : INSEE, 31 décembre 2004 ; pour le Tchad : « Effectifs des agents de l'Etat dans les services publics », *Tchad et Culture* n°200, 2001.

⁴ Chiffres IZF, mars 2006.

décentralisation doit permettre un redéploiement des agents de l'Etat dans des régions devenues actrices de leur propre développement. Dans les faits, l'Etat est toujours plus absent, et le développement, comme la lumière verte, cet « *extatique avenir* » auquel croît jusqu'au bout Gatsby Le Magnifique, « *d'année en année recule devant nous* »¹.

B. La décentralisation en dépit du bon sens.

La Banque mondiale, qui encourage avec le FMI la réduction des dépenses publiques, promeut en même temps un mode de gouvernance qui puisse remédier à l'effondrement de l'Etat soumis à l'ajustement structurel. La Constitution tchadienne de 1996 prévoit un double processus de *déconcentration* et de *décentralisation*. La déconcentration consiste à transférer une partie des prérogatives du pouvoir central au niveau des circonscriptions administratives ; la décentralisation vise la participation de la population à l'exercice du pouvoir par l'élection d'assemblées locales.

Mais le processus tarde à se mettre en route. Outre la Banque mondiale, l'Allemagne, décentralisée jusqu'au fédéralisme et chantre de la « *participation communautaire* » en matière de développement², fait pression sur le gouvernement tchadien pour qu'il passe des intentions aux réalisations³. Le décret du 28 mai 1999 énumère les « *unités administratives* » : la région, dirigée par un gouverneur ; le département, dirigé par un préfet, puis la sous-préfecture et le « *poste administratif* ». Le 1^{er} septembre 1999, les 14 préfectures existantes deviennent 28 départements. Mais le quadrillage n'est pas encore assez serré : le décret 419 du 17 octobre 2002 remanie totalement le découpage administratif du Tchad, conformément au décret de 1999 : 18 régions sont créées, dont dépendent, après quelques retouches en 2004, 60 départements et 202 sous-préfectures⁴.

La déconcentration administrative doit aller de pair avec la décentralisation : la loi organique du 16 février 2000 définit les « *collectivités territoriales décentralisées* » (communes rurales ; communes ; départements ; régions) qui seront remises à des autorités locales élues. La région doit constituer « *un même espace économique, social et culturel, et un cadre adéquat d'aménagement du territoire* »⁵. A l'échelon le plus inférieur, les communes rurales sont seulement définies comme « *des collectivités territoriales, personne morale de droit public, dotée de l'autonomie financière, organisant démocratiquement des*

¹ Francis Scott FITZGERALD, *The Great Gatsby*, 1925 (dernières lignes).

² Voir Chapitre III, 2. A et B.

³ LE CORNEC 2002 : 505.

⁴ *Atlas du Tchad* 2006 : 24.

⁵ Loi organique n°002/PR/2000 du 16 février 2000 : Titre 2, article 3.

ensembles d'une zone géographiquement déterminée »¹. C'est cette terminologie qui est employée dans le nouveau découpage administratif prévu par l'ordonnance du 19 février 2008. Le Tchad a désormais 22 régions. La région du Ouaddaï devient deux régions, l'ancien département du Sila étant érigé au rang de région (Document 6).

**Document 6. Découpage administratif de la région du Ouaddaï
prévu par l'ordonnance n°002/PR/08 du 19 février 2008**

Région	Siège de région	Département	Siège de département	Communes
OUADDAÏ	Abéché	Ouara	Abéché	Abéché Abougoudam Chokoyan Bourtail Amléyouna Marfa Guéry
		Assoungha	Adré	Adré Hadjer-Hadid Mabron Borota Molou Tourané
		Abdi	Abdi	Abdi Abkar-Djombo Biyéré
SILA	Goz-Beïda	Kimiti	Goz-Beïda	Goz-Beïda Koukou-Angarana Tissi Adé Mogororo Kerfi Moudeïna
		Djourouf Al Ahmar	Am-Dam	Am-Dam Magrane Haouich

Il faut rappeler que la décentralisation s'inscrit dans un processus de transfert des fonctions de l'Etat aux populations. La Banque mondiale invente en 2000 le concept de « *développement conduit par les communautés (DCC)* » qui doit permettre de donner aux communautés organisées démocratiquement à la fois un pouvoir de décision, l'accès aux services sociaux et aux infrastructures, la maîtrise de leurs propres ressources, la gestion

¹ Idem : Titre 5, article 100.

directe des projets qui les concernent, et finalement davantage d'autonomie et de sécurité². Un moyen de contourner l'Etat, jugé corrompu, non démocratique et inefficace.

La décentralisation doit faire des collectivités locales des partenaires privilégiés de ce développement par la base. J'ai déjà dit que les populations locales ne me semblaient pas prêtes à prendre en charge leur propre développement dans le contexte d'insécurité et de précarité qui est le leur dans l'est du Tchad. Quant à la mise en œuvre de la décentralisation sur le terrain, elle rencontre plusieurs obstacles.

La déconcentration administrative nécessite des moyens financiers, humains et matériels qui n'ont pas encore été alloués aux représentants du pouvoir central dans leurs circonscriptions. Partout, les préfets et sous-préfets règnent dans des locaux vides, sans moyens de communication ni de transport. En mars 2004, le préfet de Goz Beïda me raconte les difficultés qu'il éprouve à exécuter des ordres venus d'en haut. Il lui faut notamment organiser dans tout le département une campagne de sensibilisation et de vaccination contre la poliomyélite. Mais malgré sa bonne volonté, il n'a pas de véhicules pour atteindre ses administrés dispersés. Il me tient un discours que j'entendrai plusieurs fois : il regrette que les ONG ne fassent rien pour les ministères de la Justice, de la Défense et de l'Intérieur ; il faudrait, en somme, que des organisations *non gouvernementales* travaillent à renforcer le pouvoir des Etats !

En mai 2005, Hadjer Hadid, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest d'Adré, présente deux parties distinctes : vers l'est et le nord s'étend le village massalit, avec ses cases rondes au toit de paille conique, ses murs de briques, ses palissades de seccos ou de branchages. Seule l'école est construite en dur ; elle sert d'ailleurs aussi de collège, à partir de 13 heures, depuis que le chef-lieu de canton a été érigé au rang de sous-préfecture en 2000 (il y avait bien un hangar destiné à accueillir le collège avant cela, mais il a été détruit). Au sud d'Hadjer Hadid se sont installées les organisations humanitaires qui travaillent dans les deux camps proches de Tréguine et de Bredjing : de vastes parcelles ceintes renfermant plusieurs bâtiments solides (et parfois quelques cases modernisées, habitations couleur locale du personnel expatrié). C'est dans cette extension de la commune que se trouve le bâtiment de la sous-préfecture, en position excentrée par rapport au village, comme c'est le cas ailleurs : comme si la préfecture et la sous-préfecture ne devaient pas être les lieux centraux des communes, ou comme si l'on anticipait un développement de celles-ci autour de ces nouvelles structures (Document 7).

² Voir la rubrique « *Community Driven Development* » sur le site officiel de la Banque mondiale (www.worldbank.org)

Document 7 : Photographie aérienne du village d'Hadjer Hadid, Ouaddaï

Le sous-préfet se nomme Amine Ali Fort-Lamy. Il est le petit fils du premier Tchadien intégré dans l'armée française en 1900. Il était directeur de collège avant de devenir sous-préfet. Ce qu'il me dit ne manque pas de m'étonner : après le retrait des humanitaires, chaque base d'ONG sera appropriée par les services de l'Etat. Ainsi, « *les services de la Santé iront dans les bâtiments de la Croix-Rouge, ceux de l'Elevage dans les bâtiments d'OXFAM, la gendarmerie sera à la place de CORD, les locaux de MSF serviront de cases de passage, les Eaux et Forêts seront dans la base de l'ONG AGS... Il n'y aura aucun bâtiment vide au départ des ONG. Les locaux seront tous neufs, et le petit matériel va rester !* ». Quand je lui demande où sont, présentement, les fonctionnaires des Eaux et Forêts par exemple, il fait un geste en direction de la porte ouverte : « *En attendant, ils sont sous l'arbre !* » : dans la cour, sous l'arbre, il y a un homme sur une chaise et quelques autres autour qui bavardent avec lui... Hélas pour ces fonctionnaires abandonnés : en 2008, le retrait des ONG n'est pas encore programmé.

Les ressources des collectivités territoriales ne sont pas moins sujettes à incertitudes. Conformément à la Constitution de 1996 et à la loi du 16 février 2000, ces dernières votent et gèrent un budget dont les ressources sont constituées en premier lieu par « *les produits des impôts et taxes votés (...) et perçus directement par elles* »¹. Alors qu'il est déjà fait état de taxes abusivement perçues par des administrateurs sur leurs administrés², on peut imaginer à quelle pression fiscale seront soumises des populations devant entretenir les collectivités de chaque échelon.

L'existence de ces collectivités territoriales est en outre conditionnée par la mise en œuvre d'un processus électoral qui dépend quant à lui du contexte politique national. Comment le jeu démocratique est-il possible alors que le régime est confronté à des oppositions armées ? Alors que d'aucuns s'inquiètent de la tenue sous état d'urgence des élections communales prévues en mars 2007³, le gouvernement annonce le même mois la suspension du processus électoral⁴. La participation de *tous les citoyens* à la démocratie exige quoi qu'il en soit des moyens qui font largement défaut, ainsi qu'un effort d'éducation populaire pour l'heure inexistant.

Ce que la décentralisation risque de compliquer davantage, c'est l'imbrication des structures administratives modernes et des chefferies traditionnelles. Les autorités

¹ Constitution de la République du Tchad adoptée le 31 mars 1996 : Titre 11, articles 211 et 212.

² Naygotimti Bambé, « Les ruraux à bout de souffle », *Tchad et Culture* n°200, 2001.

³ Alphonse Dokalyo, « Elections sous état d'urgence ?! », *Tchad et Culture* n°253, janvier 2007.

⁴ Primature de la République du Tchad, 27 mars 2007.

traditionnelles et coutumières « *concourent à l'encadrement des populations et appuient l'action des Collectivités Territoriales Décentralisées* », selon la Constitution¹. Dans les faits, on peut craindre des rivalités de pouvoir, des interférences et des conflits entre les élites traditionnelles et les nouveaux élus. A moins que, comme dans le cas des organisations communautaires, les autorités traditionnelles ne s'emparent du pouvoir dans les assemblées locales, restreignant d'autant la dimension démocratique censée caractériser ces dernières.

« *La décentralisation renvoie (...) à l'inadéquation entre compétences et moyens transférés, l'Etat se défaussant de ses missions les plus coûteuses pour éviter de payer le prix politique de son incapacité à les assumer* », écrit Géraud Magrin². Les populations ne sont pas dupes cependant, pour lesquelles c'est bien l'Etat qui est responsable de l'absolue carence de services publics. Ce qui est surprenant, c'est que les institutions internationales continuent de prôner la décentralisation avant que ne soient réalisées les conditions de sa réussite. En effet, pour *décentraliser*, ne faut-il pas qu'il y ait préalablement *quelque chose de centralisé* ? Sans quoi les structures décentralisées finissent habitées par le même vide que les institutions centrales.

C. Sédentariser l'Etat ?

Un « *Etat nomade géré par des nomades* » : voilà comment le personnage sudiste d'un ouvrage d'Ali Abdel-Rhamane Hagggar définit l'Etat au Tchad³. Ce qui est dénoncé ici, ce n'est pas la violence destructrice à laquelle seraient enclins les nomades, mais *l'absence de permanence* qui caractérise leur mode de vie, leurs projets, leurs relations avec autrui. Deux aspects au moins du fonctionnement actuel de l'Etat corroborent ce constat : le *nomadisme* de certaines structures administratives destinées précisément à encadrer les populations nomades ; et le « *nomadisme* » de certains administrateurs, responsable de l'instabilité de la présence de l'Etat sur le territoire.

J'ai déjà évoqué l'existence de ces unités administratives particulières que sont les « *sous-préfectures nomades* » du Tchad. Leur fonction ne diffère pas des autres sous-préfectures, et les fonctions d'un *sous-préfet nomade* sont les mêmes que celles de ses collègues « *sédentaires* ». Ce qui change, c'est le ressort territorial de la sous-préfecture nomade : il ne se limite pas à la circonscription qui l'héberge mais peut s'étendre sur plusieurs

¹ Constitution de la République du Tchad adoptée le 31 mars 1996 : Titre 12, article 215.

² Géraud MAGRIN, « *La décentralisation règlera les problèmes de l'Etat en Afrique* » in COURADE 2006 : 383-389 (Voir note p.57).

³ ABDEL-RHAMANE HAGGAR 2002 : 189.

circonscriptions et jusqu'aux frontières des pays limitrophes. Il englobe tous les territoires sur lesquels transhument les éleveurs nomades dépendants de la sous-préfecture.

Les sous-préfectures nomades de Djedda dans le Batha, de Nokou au Kanem et d'Arada dans le département du Wadi Fira ont un territoire délimité. Celle d'Abougoudam est *sans territoire*. Créée d'abord à Abéché puis transférée dans ce village en 1965, elle est logée dans le canton Ouadi-Chock, lui-même contrôlé par la sous-préfecture rurale d'Abéché.

Les administrés du sous-préfet nomade d'Abougoudam sont essentiellement des Arabes transhumants et des semi-sédentaires. Ils sont répartis en neuf grands groupes : « *Mahamit, Misserié, Zakawa Arabe, Beni Halba, Ouled Rachid, Maharié, Hemat, Khozam et Mimi* ». La plupart viennent d'Arada ou du Batha et ont des origines communes avec les Arabes du Salamat. Leurs déplacements s'étendent du nord-est au sud-est du Tchad – dans un couloir long de 900 km entre le Wadi Fira et le Moyen Chari – avec des incursions en territoire soudanais.

Le sous-préfet nomade les suit de deux façons. En *suivi direct*, il séjourne lui-même entre une semaine et 45 jours parmi les nomades, avec leurs chefs. Le *suivi indirect* est assuré par les représentants des nomades, leurs garants (*damîn*) et leurs chefs de transhumance. Ceux-ci rendent compte au sous-préfet de la situation de leurs groupes grâce aux moyens de communication mis à leur disposition par les autorités d'accueil¹.

A priori, donc, cette structure administrative *nomade* est adaptée au mode de vie... des nomades, qu'elle permet de suivre dans leurs déplacements. Il n'y a pas au Tchad de politique de sédentarisation des nomades. Ceux qui se sédentarisent le font de leur plein gré, et les projets de développement à destination des éleveurs visent à sécuriser le nomadisme plutôt qu'à le contraindre.

Cependant sur le terrain, le fonctionnement de la sous-préfecture nomade se heurte aux mêmes insuffisances que les autres structures administratives, ce qui réduit à néant son intérêt principal, cette capacité à gérer des peuples en mouvement. Ce n'est pas à Abougoudam la personne du sous-préfet qui est en cause : l'homme est compétent, expérimenté ; il connaît et respecte ses administrés dont il est lui-même respecté et obéi. Cela, il ne le doit qu'à ses qualités personnelles, car l'Etat ne l'aide pas dans la tâche qu'il lui a confiée. Il n'a ni véhicule, ni téléphone, encore moins d'ordinateur – il n'y a pas d'électricité à Abougoudam ; il a tout juste de quoi simplement écrire. Il « *se débrouille* » avec les véhicules des projets, ou emploie les mêmes montures que les nomades.

¹ Communication écrite de Charles Ainta Moguina, sous-préfet nomade d'Abougoudam, le 10 février 2004.

Il faut beaucoup d'abnégation aux administrateurs ainsi isolés en brousse, pour continuer à déployer l'énergie requise par le manque de moyens ! Mais quelles que soient leurs compétences et leur bonne volonté, ils ne peuvent à eux seuls maîtriser tout ce qui se passe sur l'immense territoire qu'ils doivent contrôler. L'absence de moyens de communication et de transport rapides nuit grandement à leur efficacité, en retardant l'accès à l'information et la capacité de réaction de l'Etat.

Finalement, les nomades ne sont *administrés* que dans la mesure où ils acceptent de jouer le jeu de cette administration. Ils peuvent tout aussi bien décider d'échapper totalement à son emprise (la frontière n'est jamais loin) ou de tricher avec les règles qui les concernent (ainsi lors des élections, les nomades ont quatre jours pour voter, ce qui permet à certains de voter plusieurs fois).

Et puis, la sous-préfecture nomade est la seule structure étatique à destination des nomades. Autrement dit, l'Etat entend se faire obéir d'eux par l'intermédiaire de ses représentants, mais il ne consent pas d'effort pour améliorer leurs conditions d'existence. Les nomades, encore moins que les sédentaires, ont accès aux services publics de santé ou d'éducation. Ils traversent pourtant des lieux équipés d'infrastructures, et certainement, le fait qu'ils ne les fréquentent pas ne relève pas seulement d'un problème de moyens ou d'accessibilité, mais d'une forme de résistance culturelle (pas spécifique aux nomades, d'ailleurs), j'y reviendrai. Mais l'Etat n'est pas en mesure de les accompagner *globalement* dans leur mobilité en mettant à leur disposition les structures scolaires ou sanitaires itinérantes qu'ils réclament.

Une toute autre forme de « *nomadisme* » est celui dont font preuve des administrateurs à la carrière des plus mobiles. En février 2006, Claire Bourgeois, représentante du HCR dans l'est du Tchad, déplore les incessants changements de représentants du gouvernement : « *Cette absence d'autorité crée un climat propice au banditisme et à l'impunité* »¹. La mobilité des autorités administratives se trouve alors aggravée par la recrudescence des rébellions armées au Ouaddaï, mais elle date d'avant cela. En mars 2004, le sous-préfet que je rencontre à Am Zoër est en poste depuis 15 jours ; il dit « *tourner* » tous les trois mois environ.

Quelles sont les raisons de cette mobilité ? Une volonté délibérée du régime d'empêcher ses représentants d'accumuler localement trop de pouvoir ? Ou plutôt la difficulté qu'il a de trouver des candidats aptes à la fonction d'administrateur alors que la déconcentration administrative exige qu'ils soient plus nombreux ? Ou encore, l'impossibilité

¹ IRIN, « Les jours du président Déby à la tête du Tchad sont-ils comptés ? », 27 février 2006.

pour ces hommes d'exercer sans moyen leur mission alors que nombre de « *citoyens* » sont plutôt rétifs à l'autorité de l'Etat ?

Toujours est-il que le préfet exaspéré que je rencontre à Iriba en juin 2005, et qui est quant à lui en poste depuis 2003, rejoint la rébellion du RDL de Mahamat Nour en décembre 2005, en emportant une flotte de véhicules de police. En février 2006, il n'est toujours pas remplacé¹. Apparemment fin 2005, les défections ne touchent pas seulement les cadres de l'armée mais aussi ceux de la fonction publique. Les préfets adjoints d'Iriba et de Goz Beïda abandonnent eux aussi leurs postes².

Les changements administratifs affectent également la ville frontalière d'Adré. Touka Ramadan Koré y est préfet jusqu'en septembre 2005, date à laquelle il est envoyé dans une autre localité. Mais il est rappelé à Adré en janvier 2006, après l'attaque menée sur la ville par le RDL en décembre³. L'homme est apparemment jugé de taille à rétablir l'ordre au Ouaddaï, puisqu'il est nommé en 2007 gouverneur de la région. Un poste qui n'échappe pas à la valse des administrateurs : la déstabilisation du Ouaddaï par l'arrivée et l'installation des réfugiés du Darfour, la recrudescence des oppositions armées contre le régime et des affrontements intercommunautaires de grande ampleur, accélère le mouvement à la tête de la région : au gouverneur Saleh Haroun succède le général Danyo Ndokédi, qui ne reste en poste que 45 jours, avant d'être remplacé en février 2006 par Mahamat Nimir Hamata⁴, prédécesseur de Touka Ramadan... lui-même remplacé le 7 novembre 2007 par le Général Bichara Issa Djadallah, ancien ministre tchadien de la Défense et ancien conseiller à la sécurité publique et aux affaires militaires du président Déby. C'est que ces délégués du pouvoir central – qui rappellent les *aguid** gouvernant les provinces de l'empire pour le sultan du Ouaddaï, selon Jacques Le Cornec⁵ – ont une fonction éminemment politique dans le contexte troublé qui prévaut à partir de 2005.

La rotation accélérée des administrateurs dans l'est du Tchad donne à la présence de l'Etat un caractère fluctuant qui empêche l'ancrage de son autorité. Le problème est-il seulement conjoncturel ? Revenons à l'hypothèse *d'un rapport particulier* que les nomades entretiendraient *au temps et à l'espace*. Ne faut-il pas alors voir dans l'instabilité des hommes de pouvoir, dans leur apparente gestion au jour le jour de la chose publique, une manifestation de leur origine nomade ? En prenant soin de ne pas retomber dans le déterminisme environnemental et ethnique que j'ai précédemment décrié, il me semble que l'on peut

¹ Idem, et Monique MAS, « Le chef de l'armée de terre tué au combat », *RFI*, 31 mars 2006.

² IRIN, « Chad : Top brass defectors protest Deby rule », 12 décembre 2005.

³ IRIN, article cité, 27 février 2006.

⁴ « Le vent de l'Est emporte les gouverneurs », *Le Progrès*, 21 février 2006.

⁵ LE CORNEC 2002 : 509.

reconnaître une part de vérité à cette hypothèse. Voici le jugement porté par le personnage sudiste d'Ali Abdel-Rhamane Haggar :

« Vous ne pouvez pas, vous ne savez pas respecter les clauses d'un accord parce que les engagements à long terme ne rentrent pas dans vos schèmes culturels. Un accord suppose un projet à court, moyen ou long terme. Un nomade gère sa vie au jour le jour, au gré des saisons et de sa capacité à résister aux intempéries et à gérer les incertitudes d'un environnement austère et agressif. C'est nous, les sédentaires, qui nous attachons aux vestiges ancestraux, aux tombes, aux arbres, aux collines, aux mares et marigots et nous nous préoccupons de leur survivance. Vous, vous ne pouvez avoir des relations contractuelles durables avec quiconque. Vous ne faites confiance à personne d'autre qu'à vous-mêmes pour affronter les adversités. Chaque jour est pour vous une nouvelle aventure. Un pays, un Etat, une République, c'est tout sauf nomade. Sédentarisons notre Etat. Donnons-lui l'allure du fixe... »¹.

L'auteur est un Ouaddaïen. Les personnages de son récit – « nordistes » et « sudistes » – travaillent ensemble à l'instauration de la non-violence, contredisant ainsi les préjugés relatifs à la violence des premiers et à l'impossibilité pour les deux camps de s'entendre². Mais ce qu'il écrit de *l'Etat nomade* me paraît éclairer la faiblesse de son ancrage territorial et l'inexistence de son projet politique : pour les gouvernants, il s'agit d'affronter les oppositions qui se présentent plutôt que de les anticiper et de les éviter par la recherche du consensus. La paix sociale importe moins qu'un accaparement des ressources qui se manifeste par ce que certains qualifient d'*expansionnisme* : en prenant le pouvoir à N'Djamena, les Zaghawa élargissent leur territoire de « *nomadisation* » à l'échelle du Tchad tout entier. Les ressources du pays deviennent les leurs. C'est comme s'il y avait une contradiction majeure entre la nécessaire permanence des structures étatiques, les contraintes imposées par les règles administratives, et la mobilité fondamentale des hommes, cette liberté qu'ils entretiennent avec le territoire.

« *L'espace africain a décéléré l'histoire africaine* », écrivait Joseph Ki-Zerbo, soulignant par là les possibilités de repli toujours offertes aux peuples en fuite dans les immensités sous-peuplées. La mobilité des hommes et de l'habitat n'a pas favorisé la stabilité des institutions. Il en reste « *une mentalité, en somme, de cueillette et non pas d'accumulation et de sauvegarde* » et une absence d'aménagement du territoire qui favorise les contentieux³. Quitte à risquer une comparaison anachronique, le passage du nomadisme à la sédentarité, de

¹ ABDEL-RHAMANE HAGGAR 2002 : 189.

² Comme le note l'auteur avec l'humour imagé qui est le sien : « Youssouf est originaire des régions sablonneuses et caillouteuses du pays, un mouflon. Yatadé est quant à lui issu du fond des eaux, un caïman. La présence du mouflon et du caïman dans l'aquarium de la non-violence est un démenti spontané à la philosophie des carnivores selon laquelle la violence est innée chez les loups, inscrite dans leurs gènes » (ABDEL-RHAMANE HAGGAR 2002 : 134).

³ KI-ZERBO 2004 : 40-42.

la tribu au village, de la chefferie à l'Etat, fut celui auquel la révolution du néolithique contraignit une grande partie de l'humanité. Sa culture s'adapta, elle put alors sécuriser son avenir. Les nomades ou semi-nomades africains qui s'emparent des leviers de l'Etat moderne appartiennent à deux mondes. Il ne leur est pas laissé le temps de l'adaptation. En gérant l'Etat comme la tribu, ils le dénaturent, et oeuvrent contre les peuples qu'ils sont censés gouverner. C'est dans cette distorsion, plutôt que dans la nature des individus, que réside le plus grand potentiel de violence.

2. La « kermesse du désordre » n'est pas terminée¹.

A. La démoralisation de la fonction publique.

La fonction publique tchadienne est « *démoralisée* » au double sens de ce terme : elle est à la fois sujette à une perte de sens moral, et à une perte de motivation. Et certainement, les fonctionnaires les plus découragés sont ceux qui se sentent en permanence prisonniers d'un système pervers.

La corruption n'est pas un phénomène récent au Tchad. Claude Arditi a montré qu'elle existait déjà dans l'empire précolonial du Ouaddaï, où la perception des impôts donnait lieu à des abus. La colonisation ne mit pas fin à ces pratiques : des administrateurs se livrèrent alors à des détournements, et certains des intermédiaires utilisés pour percevoir l'impôt ou maintenir l'ordre furent peu scrupuleux. Après l'indépendance du Tchad, les entreprises publiques servent à l'enrichissement des dirigeants. Les liens entre l'Etat et les grands commerçants, la mainmise des proches du régime sur des postes lucratifs (douanes, finances, coton, hydrocarbures) continuent d'entretenir une corruption qui touche à la fois les secteurs public et privé.

Claude Arditi note, exemples à l'appui, que la richesse du vocabulaire arabe relatif à la corruption est « *un indice pertinent de son ancienneté et de son extension* »². Le « *français parlé au Tchad* » comprend lui aussi des expressions imagées de l'enrichissement illicite. On y retrouve le champ lexical de la nourriture : celui qui « *mange* » est celui qui vit des produits de la corruption. A force de « *manger* », autrement dit de « *faire la politique du ventre* », il

¹ Sous-titre en référence à une phrase prononcée par le président Idriss Déby lors de son discours d'investiture le 8 août 2001, et que j'ai vue affichée sur les murs d'administrations où régnait un désordre patent : « *La kermesse du désordre est terminée* ».

² ARDITI 2000.

peut devenir un « *V.A.* », un « *Ventre Administratif* »³, ainsi que sont qualifiés des fonctionnaires au ventre protubérant, donnant une image d'opulence.

Mais pour les fonctionnaires que je rencontre au Ouaddaï, il n'est pas question d'opulence. La corruption leur apparaît plutôt comme un moyen de survivre à la négligence de l'Etat : une « *corruption obligatoire* », me dit l'un d'eux, quand les salaires ne sont pas versés depuis plusieurs mois ou quand ils sont si misérables qu'ils constituent à peine un « *argent de poche* » nécessitant de trouver d'autres ressources¹. En mai 2005, les locaux de l'ONDR d'Abéché sont presque vides. Les agents contractuels sont en grève car ils ne sont pas payés depuis quatre mois. Avant les réformes libérales imposées à l'Etat, l'Office recevait des aides de la société cotonnière du Tchad (Cotontchad)² ou des bailleurs de fonds ; depuis qu'il n'a plus « *ces à-côtés* », il est réduit à l'inaction.

Toute la hiérarchie administrative est touchée par la corruption. Celle du cadre supérieur cautionne celle de ses subalternes : « *Je peux m'absenter de mon poste, bouffer dans la caisse. Mon chef fait la même chose : il ne peut pas m'arrêter* », m'explique mon interlocuteur.

Les divisions de la société tchadienne se répercutent dans le monde du travail. Au Ouaddaï, des fonctionnaires témoignent « *de conflits très visibles entre sudistes et nordistes* » dans l'administration. Apparemment les choses vont loin : des menaces de mort sont proférées ; des fonctionnaires « *craquent* » et abandonnent leur poste. Un climat délétère pèse sur les relations interpersonnelles. Ce qui heurte, c'est le silence qui entoure ces pratiques. « *Des intellectuels menacés ont cessé de parler. Personne ne réagit plus quoi qu'on te fasse* », déplore un responsable.

L'utilisateur, quant à lui, se trouve face à un service public à la fois prédateur et inefficace, qui n'est plus en mesure de remplir ses missions. Pour lui, cette bureaucratie à laquelle il se confronte personnifie l'Etat. En théorie, son choix est triple : entrer dans le système, tenter de lui résister ou rester à l'écart³. Mais pour obtenir ce qu'il veut, il doit jouer le jeu, payer « *le gombo* » du fonctionnaire, revenir maintes fois à la charge, s'adresser aux bonnes personnes, se plier à l'absurdité de certaines démarches. Paradoxalement, le désordre même de cette administration, sa composante informelle, garantissent ses chances de succès. Exactement ainsi que l'écrit Axelle Kabou : « *Le régime politique est obscur, mais comme on*

³ DJARANGAR DJITA (s.d., s.p.).

¹ La grille des salaires dans la fonction publique comprend 9 catégories. Le salaire minimum est d'environ 25 000 F CFA (38 €) et le plus élevé, celui des cadres supérieurs, est autour de 180 000 F CFA (environ 275 €). D'après D. SAMSON, « Grève pour la revalorisation des salaires », *RFI*, 2 mai 2007.

² Laquelle a en outre servi à l'enrichissement des dirigeants du pays. Voir ARDITI 2000.

³ HOLSTI 1996 : 115-116.

en épouse les postulats sociaux, on n'est jamais désespéré, car on connaît toujours quelqu'un qui connaît et peut régler le problème, pour le plaisir de rendre service (même quand il est payé pour cela) ; moyennant un "petit encouragement" ou un retour éventuel d'ascenseur »¹.

Mais il est des fonctionnaires compétents et courageux, des hommes honnêtes et soucieux de la situation du pays et de leurs concitoyens, qui répugnent à cette débrouille, et qui sont « *fatigués* » de faire semblant de déplacer des dossiers vides pour tuer le temps. « *L'Etat est un paquebot en train de chavirer* », me dit l'un d'eux. C'est le sentiment d'inutilité qui crée « *la démoralisation de tous les services de l'Etat* », ce découragement profond des fonctionnaires face à la vanité de leur existence et à l'impossibilité d'enrayer l'entropie du système.

Dans le cadre de la commission mixte d'Abéché², les agents des services techniques de l'Etat conseillent les autorités traditionnelles en cas de litige entre agriculteurs et éleveurs. Mais s'ils donnent leur avis, ils n'ont aucun pouvoir et n'interviennent pas dans le jugement rendu entre les parties. Plus que leur expertise technique, ce sont les appartenances ethniques qui sont déterminantes dans le règlement du conflit. « *Les gens s'embrasent* », chacun prend parti pour « *ses parents* » et « *la vérité est celle du plus fort* »... Ici, nous sommes loin de la technocratie : souvent les rapports de force sociaux l'emportent sur la rationalité des faits.

Ce qui apparaît clairement au Ouaddaï, c'est que plus la région est *aidée* de l'extérieur, plus les projets y sont nombreux et dotés de moyens humains, financiers et matériels importants, plus le déclin de l'Etat y est manifeste. Ses moyens à lui évoluent de façon inversement proportionnelle à ceux de l'aide au développement. Et l'on mesure la justesse des analyses montrant que les ONG – aussi bien que les agences de l'ONU et la coopération des partenaires bilatéraux – contribuent à affaiblir l'Etat. En se chargeant à sa place de tous les services publics (santé, éducation, développement rural, infrastructures...), elles permettent son désengagement. Par là même elles discréditent l'Etat et l'action politique. Elles entérinent « *la fin des systèmes universels* » assurant à tous les citoyens un accès aux services, et y substituent « *une assistance fluctuante (...), et une dépendance, voire une subordination, entre le donneur et le receveur* »³.

Il est frappant de voir à Abéché, les modestes entrepôts de l'ONASA, organisme d'Etat chargé de la sécurité alimentaire, occuper désormais une petite place au milieu de ceux bien plus vastes et abondamment approvisionnés du Programme Alimentaire Mondial.

¹ KABOU 2004 : 128.

² Voir Chapitre III, 1.C.

³ BRUNEL 2006 : 144.

L'office national n'est même pas annoncé, il disparaît derrière les logos omniprésents de l'agence onusienne.

« *La charité plutôt que le social* », constate Sylvie Brunel¹. Et voilà la majorité de la population exclue de toute forme d'assistance ou de protection, et les fonctionnaires, laissés sans moyens et sans reconnaissance, dépossédés de leur fonction.

B. Les hiérarchies parallèles.

Dépossédés du rôle qui devrait être le leur dans la société, les fonctionnaires le sont aussi de leurs pouvoirs et de leurs compétences. Car ce qui se donne à voir au premier abord dans l'administration publique ou territoriale n'est qu'un théâtre derrière lequel d'autres acteurs tirent les ficelles. Ils forment deux « *hiérarchies parallèles* » aux objectifs différents : certains s'arrogent des prérogatives sans commune mesure avec leurs fonctions ; d'autres détournent au profit des organisations d'aide au développement les compétences des agents de l'Etat.

Tout se passe dans l'ombre. On pourrait dire qu'il y a *un pouvoir de l'ombre et un gouvernement de l'ombre*. Le pouvoir de l'ombre, c'est précisément ce qu'Axelle Kabou appelle la « *hiérarchie parallèle* » : des subalternes régnant sur leurs supérieurs : « *un simple planton peut, par ce biais, exercer un terrible pouvoir sur l'avenir professionnel d'un employé qui lui est hiérarchiquement supérieur en théorie* »². J'avais du mal à me représenter la possibilité d'une telle configuration jusqu'à ce que certains de mes interlocuteurs évoquent le problème. Ceux qui apparaissent gêner le fonctionnement de la fonction publique au Ouaddaï, ce sont les « *auxiliaires de l'administration* ». Manifestement, cette expression recouvre une diversité de statuts et de fonctions. Sont *auxiliaires* les personnes qui, travaillant dans l'administration, ne sont ni titulaires ni stagiaires. Certains de ces employés se targuent de leur appartenance ethnique (de leur proximité avec le pouvoir) pour se dispenser d'obéir aux ordres de leurs supérieurs et n'agir qu'en vue de leur propre intérêt. Ainsi, « *ils perturbent énormément* » le fonctionnement de la machine administrative.

Mais des agents des forces de l'ordre sont aussi désignés comme « *auxiliaires de l'administration* ». Les commandants de brigade de la gendarmerie sont notamment suspectés de s'ingérer dans les conflits entre administrés ou de faire usage de la force à d'autres fins que celle de faire respecter la loi. Les préfets eux-mêmes sont dépassés par l'insubordination de

¹ Idem.

² KABOU 2004 : 158-159.

ces « *auxiliaires* » en armes. « *L'administration est prise en otage par les auxiliaires* », me dit-on à Abéché, tandis que dans la presse tchadienne, il en est pour témoigner que seuls sont victimes de la menace des chefs militaires les administrateurs qui renoncent à imposer leur propre autorité¹. Néanmoins, ceux que nous avons rencontrés avaient peu de moyens pour le faire. Les pressions dont ils sont victimes de la part des autorités militaires expliquent peut-être le turn-over déjà constaté.

Enfin, certains de ceux qui se plaignent du désordre provoqué par les ingérences des chefs militaires sont aussi des « *auxiliaires de l'administration* ». C'est le cas des autorités traditionnelles que la Constitution de 1996 définit comme les « *collaboratrices de l'administration* »² et dont l'influence est parfois perçue comme une entrave à l'application des décisions administratives.

Ce qui ressort, au delà de ces reproches croisés entre fonctionnaires, chefs traditionnels et autorités militaires, c'est qu'une imbrication de pouvoirs – légitimes ou usurpés – nuit au fonctionnement de l'Etat républicain, en le condamnant à la paralysie. Les uns s'arrogent des prérogatives que les autres sont impuissants à exercer. Ce désordre est créateur d'injustices et donc source permanente de conflits et de violence.

On revient toujours au même constat : c'est la faiblesse de l'Etat qui permet ces empiètements sur son pouvoir. Il est incapable de soustraire les administrés aux exactions d'hommes en armes ou à l'arbitraire de certains chefs coutumiers. L'administration n'a pas besoin d'« *auxiliaires* » qui sapent son autorité, mais de personnels titulaires, formés et rémunérés, auxquels soient rendus des moyens d'action.

En attendant, les fonctionnaires en poste que la pénurie de moyens condamne à l'inaction observent avec rancœur le ballet des experts en développement. Ces derniers ne manquent pas de consulter les services techniques pour les piller de tout ce qui peut l'être : des statistiques (démographiques, météorologiques, agricoles) longuement et laborieusement collectées, des rapports. « *Ils prennent des documents dans l'urgence, puis ils partent. On ne les revoit pas, d'autres viennent...* », confie un responsable de l'ONDR.

Mais les services techniques de l'Etat travaillent par un biais plus surprenant encore pour les projets de développement. Ses agents sont en effet utilisés par les bureaux d'études prestataires de services pour les projets. Ainsi, des agents de l'ONDR mènent des enquêtes et rédigent des rapports (qui seront estampillés PRODABO) pendant leur temps libre pour un

¹ Goual Nanassoum, « Vous avez dit administration ? », *Tchad et Culture* n°200, 2001.

² Constitution de la République du Tchad adoptée le 31 mars 1996 : Titre 12, articles 216.

bureau d'études prestataire de services du PRODABO. Ils sont rémunérés à titre privé par ce bureau d'études, un moyen de suppléer à la faiblesse du salaire versé par l'Etat.

On mesure ici l'absurdité du système : alors que le PRODABO prétend contourner un Etat incompetent et rendre les populations actrices de leur propre développement¹, il a recours par un moyen détourné aux compétences des agents de l'Etat. Ses sacro-saints « *prestataires privés* », partenaires des organisations paysannes, sont en fait... des fonctionnaires ! Il n'est pas surprenant, compte tenu de la faiblesse des taux de scolarisation au Ouaddaï, que les seules personnes capables de réaliser des enquêtes dans les villages, de recueillir des données chiffrées et de concevoir des rapports soient les techniciens formés de la fonction publique. Ce qui pose question, c'est l'intérêt qu'il y a à consentir des moyens importants pour des projets qui prétendent développer la région sans recourir à l'Etat, alors que des services publics dont la mission est précisément ce développement sont laissés en déshérence.

C'est que la « *coopération* » étrangère – en l'occurrence ici allemande – impose, on l'a vu, une idéologie de la participation communautaire fondée sur le postulat du désengagement de l'Etat. On peut aller plus loin : tout se passe comme si la structure des projets de la coopération allemande *remplaçait* la structure de l'Etat.

A N'Djamena, je me rends au Ministère de l'Environnement. C'est une coquille vide. On me dit que tous les documents sont à la GTZ.

A Abéché, sur la route de l'aéroport, les locaux récents du PRODABO sont en même temps ceux du Ministère du Plan. Des fonctionnaires tchadiens sont « *mis à disposition* » ou « *détachés* » auprès du PRODABO. L'échelle régionale du projet et sa dimension multisectorielle l'amènent à s'immiscer dans tous les services publics. Il organise et coordonne toutes les réunions, tous les débats qui concernent le développement du Ouaddaï. Il monopolise la production écrite sur la région.

Le PRODABO remplit ainsi le vide laissé par l'Etat en même temps qu'il parachève son effacement. Des fonctionnaires bénéficient des moyens financiers et matériels du projet. Ils retrouvent ainsi les moyens d'action qui leur font défaut dans l'administration publique. Mais le risque n'est-il pas grand que l'Etat ne puisse jamais se relever de son évanouissement ?

Par son apport d'aide dans le long terme, la coopération allemande ne se contente pas d'*agir* à la place de l'Etat. Ses postulats théoriques constituent un véritable *choix politique* et influencent les priorités nationales, notamment le processus de décentralisation². Quelles que

¹ Voir Chapitre III, 2. A.

² La préface aux textes légaux relatifs à la décentralisation du Tchad (Constitution de 1996, lois du 16 février 2000) est signée par deux conseillers du Premier ministre tchadien, dont l'Allemand Volker Lohse, « *conseiller*

soient ses motivations, elle devient un *gouvernement de l'ombre*¹. Elle ne se contente pas d'*aider* à la réalisation d'un projet défini par les Tchadiens, elle définit pour eux ce projet et se charge de sa mise en œuvre. Elle recycle pour ce faire des agents de la fonction publique. Ceux-ci ne travaillent plus au service de l'Etat, mais à la réalisation de ce projet exogène dont les chances de succès sont réduites et dont le retrait risque de n'être compensé par rien.

3. **Le rôle ambigu des autorités traditionnelles.**

A. Des intermédiaires ?

Les jugements portés à l'encontre des autorités traditionnelles sont ambivalents. L'existence de ces dernières est en effet tantôt perçue comme le vestige d'une époque révolue, tantôt comme l'incarnation du seul pouvoir légitime.

Nombreux sont les Tchadiens à dénoncer le principe même de la *double administration*, la coexistence d'une administration moderne et d'un pouvoir traditionnel. Selon certains, ces deux modes d'administration sont bonnet blanc et blanc bonnet pour la population assujettie à leurs abus de pouvoir. Moukhtar Bachar Moukhtar écrit en 1982 que la double administration est l'une des causes des maux dont souffre le Ouaddaï. Les fonctionnaires coloniaux puis post-coloniaux, mais aussi les chefs de canton et les sultans représentent « *des Houkkam (autorités) pour qui le Miskine (paysan) est Soumsoum ("sésame" que l'on presse pour retirer l'huile...)* »².

Delwa Kassiré Coumakoye souligne quant à lui l'incompatibilité des deux pouvoirs : les chefs traditionnels règnent sur les « *sociétés archaïques* » du monde rural, cantonnées à des solidarités de parenté ou de voisinage, en dehors de la communauté nationale ; ces sociétés s'opposent à la « *partie développée* » du pays, aux centres urbains, et le pouvoir des chefs traditionnels est en conflit avec l'administration directe, moderne, de l'Etat. Le dédoublement de l'autorité est facteur de tensions et de désordres et contribue à un « *morcellement de la souveraineté* » préjudiciable à l'intégration nationale. Seule l'extension de l'administration publique peut permettre cette intégration³.

Quel est le rôle dévolu aux autorités traditionnelles ? J'ai déjà dit que la Constitution tchadienne en fait les « *collaboratrices de l'administration* ». Elle apporte cette seule *juridique au projet décentralisation* ». L'Union Européenne et la GTZ sont remerciées dans le même document pour leur soutien à la publication de ces textes (Voir le fichier du CEFOD « La décentralisation au Tchad »).

¹ JUMA et SUHRKE 2002 : 31.

² MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 23.

³ DELWA KASSIRE COUMAKOYE 1988, Tome II : 20-37.

restriction : « *dans le respect des libertés et des droits de l'Homme* »¹. La limite imposée à la coutume, c'est sa conformité avec les principes généraux des droits humains : une unique concession à la modernité, qui permet de rester dans le vague et de tolérer à peu près toutes les pratiques. Néanmoins, alors qu'un décret de 1970 faisait de *tous* les chefs traditionnels (sultans, chefs de canton, chefs de groupement de villages, chefs de village) les « *auxiliaires de l'administration* »², les textes récents font des seuls chefs de cantons et de villages les « *auxiliaires des représentants de l'Etat auprès des collectivités territoriales décentralisées* ». Les sultans perdent quant à eux cette qualité et deviennent des « *autorités morales* »³.

Une façon de limiter le pouvoir effectif des héritiers des anciens empires ?

L'influence que la colonisation a pu avoir sur l'évolution des chefferies traditionnelles est l'objet d'appréciations divergentes. Que l'administration coloniale se soit appuyée sur les structures traditionnelles de pouvoir, c'est un fait acquis. Au Sahel, disposant de peu de personnels qualifiés, elle se serait contentée d'une *Indirect Rule* à l'anglaise, utilisant et renforçant le pouvoir des sultans des empires précoloniaux du Ouaddaï, du Baguirmi ou du Kanem, une politique présageant des confrontations futures⁴. Mais on peut estimer au contraire que le colonisateur, en se servant des chefs traditionnels, en leur donnant leur investiture et en les « *fonctionnarisant* », a affaibli leur légitimité traditionnelle et sapé leur pouvoir⁵.

Ces deux jugements nécessitent d'être dépassés. On verra plus loin que dans l'est tchadien, les Français ont cherché l'appui des chefs traditionnels mais se sont aussi heurtés à eux de plein fouet. Au Ouaddaï, ils ont joué un sultan contre un autre, puis aboli l'institution même du sultanat, pour la rétablir vingt-quatre plus tard. Ils ont également combattu et exilé le sultan du Dar Sila avant de réinstaller sa succession. Dans la région, la destruction des structures d'encadrement traditionnelles nourrit la résistance à la colonisation. Les sultanats incarnent l'identité régionale. Les combattre, c'est s'aliéner la population et risquer le désordre. Les autorités coloniales ne peuvent se passer des sultans, mais tentent en vain de les soumettre⁶.

Pour Issa Hassan Khayar, la légitimité des élites traditionnelles ouaddaïennes est supérieure à celle des dirigeants politiques modernes, ainsi qu'en témoigne le vocabulaire

¹ Constitution de la République du Tchad adoptée le 31 mars 1996 : Titre 12, articles 216.

² Décret n°102/PR. INT du 6 mai 1970 portant statut de la chefferie.

³ Introduction explicative aux textes légaux relatifs à la décentralisation, Fichier CEFOD « La décentralisation au Tchad », p. 26.

⁴ DECALO 1980 : 31.

⁵ DELWA KASSIRE COUMAKOYE 1988, Tome I : 26-28.

⁶ Voir Chapitre VII, 2.

utilisé pour désigner les uns et les autres : les chefs traditionnels sont « *nās hukum**, *c'est-à-dire ceux à qui appartiennent le pouvoir, l'autorité et le commandement* » tandis que les hommes politiques sont appelés « *nās siyāsa ou traités quelquefois de nās empolitik* », invention locale traduisant peu de considération pour la « *politique politicienne* ». La légitimité des élites politiques traditionnelles se fonde sur des valeurs (qualités morales, justice, bons rapports avec la population) et sur un prestige et une représentativité liés à l'ascendance aristocratique¹.

Après la mort de son père en 2004, Mohamed Ourada Ibrahim devient le vingt-quatrième sultan du Dar Ouaddaï². Son intronisation le 4 avril 2005 à Abéché rassemble tous les Ouaddaïens du Tchad ; certains font même le déplacement depuis l'étranger. On louera longtemps la magnificence de la cérémonie. Le 1^{er} mai, le jeune sultan se rend à Ouara, sur le site de l'ancien palais impérial, pour se recueillir sur les tombeaux de ses ancêtres. Beaucoup d'Abéchois accompagnent ce déplacement qui est de nouveau l'occasion d'une grande fête.

Cela va au-delà du respect de la tradition. Il n'y a pas seulement de la joie et de la fierté dans les yeux de ceux qui participent à ces manifestations. Il y a le sentiment d'appartenir collectivement à une communauté qui affirme par ses rites rassembleurs son union, sa force et *sa résistance* au pouvoir politique. Elle semble dire aux gouvernants : « *Voyez comme nous sommes nombreux et soudés par nos liens ancestraux. Nous résisterons à vos tentatives de domination. Vous devez compter avec nous* ». Et c'est certainement là qu'il faut chercher l'exacte fonction des chefferies traditionnelles aujourd'hui : dans le contrepois qu'elles exercent face au régime, dans la *protection* qu'elles garantissent à leurs populations contre les exactions de certains de ceux qui incarnent l'Etat, fonctionnaires civils ou forces armées. C'est comme si leur raison d'être était justifiée par les déficiences même de l'Etat. « *Nous remplaçons la République* », me disait le sultan du Dar Sila, signifiant par là qu'il lui fallait à la fois pallier l'absence de l'Etat et s'imposer en garant des lois républicaines face aux déviances des administrés et des administrateurs.

L'islam impose aux sultans une fonction de solidarité traditionnelle : la *zaka** représente l'aumône que les chefs de village et de canton se chargent de prélever pour le sultan. Elle n'est versée par les paysans que si leur récolte est supérieure à dix sacs de céréales. Ils doivent alors donner un sac pour dix sacs récoltés. Cette aumône est utilisée pour

¹ KHAYAR 1984 : 189.

² Le sultanat du Ouaddaï s'étend aujourd'hui de la frontière libyenne jusqu'à 5 kilomètres de la frontière centrafricaine, et du Darfour jusqu'à Ati au Batha. Les sultanats du Dar Tama (à Guéréda), du Dar Sila (à Goz Beïda) et du Darfour soudanais sont les vassaux de celui du Ouaddaï (Entretien avec le sultan Mohamed Ourada Ibrahim à Abéché le 9 juin 2005).

accueillir les hôtes de passage et nourrir les nécessiteux. En juin 2005, chez le sultan du Dar Ouaddaï, les réserves de la zaka* sont vides en raison des mauvaises récoltes.

A Goz Beïda, la cour du sultan du Dar Sila est en permanence pleine de visiteurs. C'est que les sultans sont chargés de régler des contentieux traditionnels : des affaires d'héritage ou de mariage, des questions religieuses. Ils ont un rôle prédominant dans le règlement des conflits agriculteurs/éleveurs dont le nombre et la gravité sont en augmentation. Ils ont un pouvoir judiciaire et peuvent emprisonner des individus. Ils ne sont tenus de les remettre à la justice qu'en cas de mort d'homme¹.

Les sultans que j'ai rencontrés se revendiquent tous comme des *médiateurs* : entre les membres des différents groupes qui peuplent leurs régions, ou entre ces groupes. Et puis, à partir du déferlement humanitaire en 2004, entre les organisations internationales et les populations locales : exercice périlleux, et souvent suivi de déconvenues, qui consiste à accéder aux demandes des premières tout en préservant l'intérêt des secondes.

Mais la médiation qui semble la plus nécessaire dans le contexte actuel est celle que les sultans exercent entre les autorités administratives et les populations. Elle est, selon le jeune sultan du Ouaddaï, « *indispensable à l'Etat* ». Indispensable aussi aux populations victimes des abus de pouvoir.

Revenons dans la sous-préfecture de Tissi, où, l'on s'en souvient, les autorités sont zaghawa. L'histoire qui suit m'est racontée par le sultan du Dar Sila en mai 2005. Voilà ce qu'il me dit en substance :

D'anciens Ouaddaïens qui habitaient le Darfour sont arrivés dans la sous-préfecture frontalière de Tissi chassés du Soudan (comme tant d'autres) par la guerre. Avec l'accord d'un chef de canton, ils se sont installés sur des terres inoccupées, loin des villages. Mais des Arabes se sont plaints au sous-préfet de la présence de ces nouveaux arrivants sur leurs pâturages. Sans se concerter avec le chef de canton, le sous-préfet a fait emprisonner plusieurs membres de la communauté concernée. Leurs représentants ne voient pas alors d'autre solution que de faire route jusqu'à Goz Beïda (par plus de 300 km de mauvaises pistes) pour demander l'arbitrage du sultan. Soucieux d'apaiser la situation, le sultan ne rend compte ni au préfet ni au gouverneur de la décision du sous-préfet, mais conseille à ce dernier de libérer les prisonniers.

Ce récit souligne à mon sens deux choses. D'abord, le chevauchement problématique des pouvoirs traditionnels et modernes, qui implique, pour les administrés, la possibilité de se référer aux uns ou aux autres, sans qu'il y ait concertation et entente entre eux. Ensuite, la façon dont peuvent rapidement dégénérer des conflits mal gérés. Des décisions arbitraires, l'absence de dialogue, ont tôt fait de transformer une querelle mineure en affrontement

¹ D'après le sultan du Dar Ouaddaï, à Abéché, le 9 juin 2005.

ethnique. Selon un processus déjà décrit, l'appartenance des administrateurs au groupe au pouvoir confère une dimension politique à leurs prises de position.

Mais si les sultans sont l'unique garde-fou des populations contre les maladroites de l'administration, leur personnalité est déterminante. Au Tchad, ce ne sont pas les institutions qui préservent les citoyens de l'arbitraire. La qualité du pouvoir est fonction de celui qui l'exerce. Les chefs traditionnels sont-ils enclins à exploiter les conflits et à attiser les haines, ou au contraire, sont-ils des hommes de paix ? Dans ce dernier cas, ont-ils les moyens de s'opposer aux exactions du régime et aux divisions qu'il exacerbe ?

B. Un pouvoir sans moyen d'action.

A Koukou Angarana, le vieil El Hadj Adef Adoum, secrétaire du chef de canton depuis l'indépendance et père du député de la circonscription, retraça pour moi l'histoire du sultanat dadjo. Il conclut en disant du sultan Seïd Brahim, qui avait succédé à son père en 1987 : « *Aujourd'hui, il a peu de pouvoir* ». Après plusieurs rencontres avec l'intéressé et au regard des événements récents, il me semble que l'on peut interpréter cette remarque de deux façons : d'une part, le sultan a peu de moyens d'exercer son propre pouvoir ; d'autre part, ce chef traditionnel demeure soumis au pouvoir politique.

En terme de moyens, les autorités traditionnelles sont logées à la même enseigne que les fonctionnaires. Leur train de vie n'a rien d'opulent. Leurs ressources varient en fonction de leur propre patrimoine. Selon le sultan Seïd Brahim, puisque les chefs traditionnels « *remplacent la République* », l'Etat doit leur donner les moyens d'intervenir. Lui-même explique la dégradation des relations sociales dans le département par les difficultés qu'il éprouve à couvrir 26 000 km² compte tenu de l'impraticabilité des pistes une grande partie de l'année et du fait qu'il ne dispose pas de véhicule. Des propos similaires, en somme, à ceux du préfet.

Finalement, le sultan du Dar Sila a la parole pour seule arme. Son prestige, son influence sur la population, il ne les doit qu'à la justesse de ses jugements, à la modération de ses discours et son autorité. On le respecte, on se plie à ses demandes, on recherche sa médiation parce qu'on le sait juge impartial. Avant que le département du Sila ne s'embrace, il est le garant de la bonne cohabitation des communautés.

Avant que le Sila ne s'embrace... Car à partir du moment où, en 2006, la guerre du Darfour provoque une recrudescence de tensions intercommunautaires dans l'est du Tchad, le

pouvoir de conciliation des chefs traditionnels est brisé par une politique de division aux conséquences meurtrières.

J'ai déjà dit que les attaques transfrontalières de *janjawid** – en fait, une coalition hétéroclite, regroupant des miliciens et des bandits, soudanais et tchadiens, des Arabes en majorité, mais aussi des « *Ouaddaïens* » comme les Tama, les Mimi ou les Maba – suscitent dès 2003 la formation de milices d'autodéfense parmi les populations agressées.

Revenons sur ces événements dans le sud du Ouaddaï.

Les Dadjo – l'ethnie majoritaire du Sila – s'organisent à partir de mai 2006 en milices appelées *Toro Boros*¹ comme les rebelles soudanais. La région de Kerfi, dans le canton Mouro, devient alors un lieu d'affrontements intercommunautaires « *Arabes/non Arabes* ». Des témoignages font état d'un pacte conclu en septembre 2006 à Djorlo, à 12 km au nord-est de Kerfi, entre des membres d'ethnies « *africaines* » (Dadjo, Mouro, Kibet, Dagal...) pour lutter contre la présence arabe dans la région.

Le 13 octobre 2006, cette milice attaque un village arabe près de Kerfi, aux cris de « *tuez les Arabes !* ». On dénombre 70 morts. Le 4 novembre, des *janjawid** attaquent Kerfi, et pendant les deux semaines qui suivent, la violence des groupes « *arabes* », qui sont mieux entraînés et armés que les Dadjo et les Mouro, est sans merci. 35 civils sont tués dans le village d'Agourtoulou le 5 novembre, puis une quarantaine à Djorlo le 7... 67 villages sont attaqués entre Kerfi, Tamadjour à 16 km au nord, et Koukou Angarana plus à l'est sur le Bahr Azoum. Dans ce triangle seulement, on recense 267 morts². Les villageois fuient vers Goz Beïda ou Habilé, et en leur absence leurs villages sont pillés et brûlés. Le département du Sila compte en janvier 2007 plus de 75 000 déplacés. Goz Beïda, qui accueille réfugiés et déplacés, explose, passant de 7000 habitants à 50000³.

Je n'ai pas imaginé un seul instant que l'homme éclairé que j'avais rencontré à Goz Beïda puisse encourager, ni même adhérer à cette riposte violente aux agressions des *janjawid**. Le spectacle d'une région déchirée, de populations sans ressources errant dans la brousse ou s'entassant dans des camps de fortune doit affliger Seïd Brahim. J'ai eu confirmation par des échanges personnels qu'il désapprouvait la rupture de l'entente entre les communautés. J'ai appris que cela lui avait valu d'être interpellé par le pouvoir et conduit à N'Djamena où, ni en état d'arrestation, ni libre, il a demeuré plusieurs mois avant d'être destitué de sa fonction et remplacé en février 2007 par son fils.

¹ Une allusion déformée aux combats de Tora Bora entre Américains et Talibans en Afghanistan.

² Human Rights Watch 2007.

³ HANCOCK S., « Charred villages tell of east Chad ethnic bloodshed », Reuters, 17 février 2007.

Selon des témoignages¹, des officiels tchadiens arment les milices « *africaines* ». Ainsi les populations sont-elles censées se défendre contre les *janjawid** tandis que l'armée tchadienne combat les rébellions. Des rébellions contre lesquelles les populations armées sont aussi invitées à combattre. Ce qui est pour nous Occidentaux inattendu, c'est le cadre *ethnique* dans lequel prend forme l'alliance entre le régime et les populations.

En avril 2007, un site Internet tchadien publie deux documents correspondant à des accords qui auraient été conclus entre les communautés zaghawa et dadjo d'une part, et entre les Dadjo et le mouvement rebelle soudanais MJE d'autre part². Dans le premier document, daté du 9 novembre 2006, les Dadjo s'engagent à défendre le régime et la paix contre « *tout complot intérieur et extérieur* ». Ils fournissent des combattants et demandent des armes, des véhicules, des moyens de communication et 30 millions de FCFA. Parmi les signataires, des autorités traditionnelles et des députés. Quelqu'un a signé à la place du sultan Seïd Brahim, déjà évincé à la date de l'accord. « *Je suis convaincu que le sultan n'était pas signataire* », m'écrit un ami ouaddaïen, et je veux bien le croire³.

Nous touchons ici à un point important : contrairement aux analyses dont j'ai fait état plus haut, *il n'y a pas deux types de pouvoir*, l'un traditionnel, l'autre moderne. Je crois que les chefferies traditionnelles participent du même mode de gouvernement que les représentants de l'Etat. Le régime utilise leur pouvoir féodal pour soumettre ou manipuler les populations. Dans le cas des administrateurs comme dans le cas des chefs traditionnels, le pouvoir est personnalisé, sans autre garde-fou contre l'arbitraire que les qualités propres des hommes qui l'exercent. Et l'arbitraire menace d'autant plus que les uns et les autres sont laissés sans moyens.

« *Il faut supprimer les autorités traditionnelles* », me disait le remarquable Gali Ngothé Gatta : il était arrivé à cette conclusion qu'il fallait payer les chefs traditionnels en place « *pour qu'ils se tiennent tranquilles* », ne pas les renouveler et intégrer leurs enfants dans la fonction publique⁴. A condition, dois-je ajouter, que ces enfants soient eux-mêmes payés correctement dans la fonction publique, pour qu'ils se tiennent tranquilles à leur tour !

Cela néanmoins risque de ne pas changer fondamentalement la nature du pouvoir au Tchad. Le rôle des autorités traditionnelles est de rendre la justice pour résoudre des conflits. Mais, comme le souligne Gérard Prunier à propos de l'administration coloniale au Darfour,

¹ Ceux que j'ai recueillis corroborent ceux contenus dans le rapport de Human Rights Watch en janvier 2007.

² Voir le site Tchadactuel. Je n'ai toutefois pas obtenu confirmation de l'authenticité de ces documents.

³ Dans un entretien avec IRIN, l'ancien sultan de Goz Beïda reviendra sur la situation dans le Dar Sila et sur sa désapprobation de la politique gouvernementale : « Chad : Guns and hatred silence voice of reason », 7 juin 2007.

⁴ Rencontre avec Gali Ngothé Gatta à N'Djamena le 4 avril 2004.

rendre la justice ne suffit pas. Les conflits sont d'autant plus nombreux entre les administrés que l'administration ne se soucie que de rendre la justice ou de lever des impôts et abandonne ses objectifs de développement¹.

N'est-ce pas ce que l'on observe au Ouaddaï ? : un Etat effondré qui ne remplit plus ses missions en matière d'éducation, de santé, de développement économique ; des administrateurs qui *règnent* sans construire ; enfin des populations prises entre deux arbitraires, tous deux inaptes à résoudre les problèmes qui les concernent.

C. Petits arrangements avec la tradition.

A Abéché, la famille Hagggar a bonne réputation. Le sultan Hagggar dirigea avec intelligence le Dar Zaghawa entre 1912 et 1939. Son fils Abderaman, puis son petit-fils Bakhit à partir de 1997, lui succédèrent sur le trône d'Iriba. La grande famille a scolarisé ses enfants et donné au pays des hauts fonctionnaires, des militaires et des hommes politiques.

Est-ce son prestige et son influence qui exaspèrent Idriss Déby ? Les Hagggar s'estiment victimes de l'acharnement contre eux du président du Tchad et de ses partisans². En tout cas Idriss Déby – par volonté de donner une légitimité traditionnelle à son pouvoir politique ? – crée pour les siens une nouvelle chefferie, au nord-est d'Iriba : une façon de distinguer les Zaghawa du département de Kobé de son propre groupe parmi les Bideyat, les Bilia³. La résistance des Bilia à l'autorité du sultan d'Iriba n'est pas nouvelle. Le « *pays bilia* » est précisément délimité au sud-est de l'Ennedi, et pendant longtemps, les contacts de ces semi-sédentaires se limitent à leurs voisins de l'ouest, les Borogat, et aux Zaghawa sur le front sud de leur territoire⁴.

Le propre frère du président devient donc sultan de Bahaï. A l'occasion des obsèques du Premier ministre Pascal Yoadimnadj, c'est « *le sultan de Dar Bilia sa majesté Timane Déby Itno* » qui vient présenter ses condoléances⁵. Son fief est le royaume des sables : Bahaï, hameau de banco d'une centaine d'habitants, aux portes du Sahara, tout près de la frontière soudanaise, n'est apparu que récemment sur les cartes du Tchad. Quelques bâtiments de briques ont été construits, et le village, qui était situé dans l'ancienne préfecture de Biltine et

¹ PRUNIER 2005 : 67.

² BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : 17.

³ Les Bideyat se répartissent en deux groupes, les Bilia, au sud-est de l'Ennedi, et les Borogat au sud-ouest du massif.

⁴ LE ROUVREUR 1989 : 402-403.

⁵ Présidence du Tchad, 27 février 2007.

dans la sous-préfecture d'Iriba, est devenu préfecture du département de l'Ennedi Est, dans la région du BET.

Le conflit du Darfour a donné à Bahaï une importance doublement stratégique, en terme de logistique humanitaire (le camp d'Ouré Cassoni est à proximité), et parce que militaires et rebelles soudanais s'affrontent dans la région. Cependant le village, accessible par une piste de sable, reste un bout du monde. Le sultan, quand il n'est pas à N'Djamena, reçoit dans la cour de sa maison, et paraît peu concerné par les événements alentour¹.

Peu importe. En créant du néant, au mépris de l'histoire et de la tradition, un sultanat en pays bilia pour son frère, Idriss Déby continue à construire ce que Pierre Darcourt avait commencé à raconter pour lui, une mythologie familiale². Le fils de berger devient frère de sultan. L'origine nomade s'efface dans ce nouvel ancrage territorial. Et le régime prend soudain un caractère monarchique³.

Idriss Déby n'est pas le premier à s'arranger ainsi avec la tradition.

Alors que son père avait été palefrenier à la cour de Bellangar, *ngar* (chef) de Koumra, le premier président tchadien Tombalbaye décréta son frère aîné « *chef supérieur* » de Koumra, évinçant ainsi les descendants de Bellangar⁴.

Il faut rappeler que le colonisateur avait montré l'exemple. Dans leur double tentative d'utiliser les chefs traditionnels et de les soumettre, les autorités coloniales créèrent artificiellement des « *chefferies cantonales* » en toute méconnaissance des réalités historiques et ethniques. Ainsi, « *on écrasait ici des petites chefferies et on en créait d'autres ailleurs, on démantelait là des sultanats et on en reconstituait de nouveaux* ». Les sultans n'étaient utiles au colonisateur que dans la mesure où celui-ci pouvait exploiter leur prestige à son profit⁵. Idriss Déby *Itno*⁶ n'attend-il pas exactement la même chose de la création du sultanat bilia ?

On voit bien que ce qui pose problème finalement, ce n'est pas la *coexistence* des pouvoirs traditionnel et républicain, mais l'*immixtion* de l'un dans l'autre.

La contradiction entre le système démocratique et le maintien des chefferies traditionnelles est perceptible au Tchad dès l'application de la loi-cadre Defferre de 1956, note l'historien Mahamat Adoum Doutoum, parce que l'introduction du suffrage universel fait

¹ Le sultan Timane Déby était à N'Djamena lors de mon passage à Bahaï en mars 2004. Pour une description du personnage, voir Patrick de SAINT-EXUPERY, « La diplomatie américaine prise au piège du Darfour », *Le Figaro*, 29 janvier 2007.

² Voir Chapitre IV, 2. B.

³ BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : 422.

⁴ GARONDE DJARMA 2003 : 91.

⁵ KHAYAR 1984 : 71-73.

⁶ En janvier 2006, le président tchadien décide que sera désormais accolé à son patronyme le prénom de son grand-père, Itno. Une façon de resserrer les liens du clan à un moment où celui-ci apparaît fragilisé, selon les observateurs. Peut-être également la volonté de consolider, là encore, sa généalogie personnelle.

apparaître « *une confusion des rôles sur le plan de la représentativité politique régionale et nationale* »¹.

Pour le politologue Mwayila Tshiyembe, la position de l'Etat postcolonial, à cheval sur les deux héritages culturels européen et africain, crée une « *perversion du pouvoir politique* »². Il est vrai qu'il y a une incompatibilité fondamentale entre un système traditionnel de type féodal, dans lequel les populations sont considérées comme des *sujets* du chef, et un système républicain basé sur l'égalité des *citoyens*. Un président de la République qui crée un sultanat jette le trouble sur la nature même de l'autorité qu'il entend exercer. Le rôle du chef traditionnel est lui aussi perverti quand le pouvoir politique l'utilise à ses fins. L'intrusion du système traditionnel dans le système républicain est permanente : elle existe dès lors que les autorités traditionnelles sont *auxiliaires de l'administration*, mais aussi quand un chef traditionnel, fort de son influence, prend parti pour un candidat à des élections ou brigue lui-même un mandat électif. Selon Joseph Ki-Zerbo, il faudrait, non pas supprimer les chefs traditionnels, mais les amener à se plier au concept d'égalité devant la loi. Leur connaissance de la société peut être mise à profit dans des structures de type consultatif. Mais le cadre dans lequel ils évoluent doit toujours être celui de la République³.

Au Ouaddaï, les liens entre les pouvoirs traditionnel et politique sont rendus particulièrement inextricables par la *proximité sociologique* des élites traditionnelles et politiques. Issa Hassan Khayar a qualifié d'« *élite tribale* » la génération de dirigeants politiques qui a accédé au pouvoir après l'indépendance : ses membres tiraient leur pouvoir non de leur niveau de formation (la majorité n'avait pas fait d'études supérieures), mais de leur origine sociale. Ils étaient proches des élites traditionnelles par leur discours, leur mode de vie, leurs relations. Ahmed Hassan Moussa par exemple, le fondateur du FLT, premier mouvement insurrectionnel organisé, créé au Soudan en 1965, était à la fois opposant à un chef de canton dont il brigait la place et opposant au régime de Tombalbaye⁴. « *Au fond, pouvait alors conclure I. H. Khayar, l'élite politique et l'élite intellectuelle modernes ouaddaïennes ne sont en réalité que la figuration des forces politiques et religieuses anciennes par le truchement de leurs enfants scolarisés* »⁵.

Voilà qui nous éclaire singulièrement sur le fonctionnement du pouvoir au Tchad et sur l'interprétation qui peut y être faite des conflits. Vingt ans après la publication de sa thèse, à N'Djamena, le même Issa Hassan Khayar m'expliquait qu'il fallait être prudent dans

¹ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 4.

² TSHIYEMBE 1990 : 16-17.

³ KI-ZERBO 2004 : 84-86

⁴ BUIJTENHUIJS 1989 : 132.

⁵ KHAYAR 1984 : 193.

l'analyse des mouvements politico-militaires tchadiens, parce que ceux-ci étaient le plus souvent motivés par des raisons familiales, des intérêts particuliers éloignés d'un quelconque idéal politique. J'avais là une clé pour comprendre les dessous de ces *conflits polymorphes* dont les événements de Gniguilim constituent l'archétype¹, et dont le Dar Tama offre un autre exemple : Haroun Mahamat Abdoulaye est le sultan du Dar Tama. Son cousin, Mahamat Garfa², est ministre jusqu'en 2008. Y a-t-il un rapport de cause à effet entre le titre de l'un et la carrière de l'autre ? Certainement : en raison d'un problème de succession, Mahamat Garfa serait entré en conflit avec Haroun. Il s'est alors exilé deux ans au Bénin, a fondé en 1995 un mouvement d'opposition politico-militaire (l'ANR). Puis, sollicité par ses proches, il a finalement rallié le régime d'Idriss Déby en 2003³.

L'origine commune des élites traditionnelles et politiques apparaît clairement aujourd'hui encore au Ouaddaï. Des membres de la famille du sultan d'Abéché sont préfet ou député. Mais si les élites traditionnelles et modernes continuent à être issues de la même origine sociologique, la culture d'une partie des chefs traditionnels a évolué, en raison même, certainement, de l'influence réciproque des deux mondes. On peut dire les choses autrement : *certains sultans de l'est tchadiens sont des élites intellectuelles modernes* ayant accédé à leur fonction après avoir fait des études et exercé des postes à responsabilité. Le sultan du Dar Tama que je croise à Guéréda en mars 2004 n'a rien d'un despote obscurantiste : il a fait des études supérieures d'économie à Nice puis travaillé pour le PNUD et la Banque mondiale. Avant cela, il a été le condisciple d'un autre sultan, celui du Dar Sila, devenu quant à lui professeur de mathématiques. Il va de soi que la formation de ces hommes modifie leur pratique du pouvoir traditionnel. A Goz Beïda, le sultan Seïd Brahim a renoncé à ce qu'il considère comme les « *aspects négatifs* » de la tradition : le protocole, la distance maintenue entre le chef et la population. Cela ne l'empêche pas de conserver avec les siens un rapport d'autorité et de respect. Il se présente lui-même comme « *un intermédiaire entre la tradition et la modernité* ».

Ainsi, il n'y a pas au Ouaddaï de dichotomie entre pouvoir traditionnel et administration moderne, ni entre culture moderne et culture traditionnelle. Les prérogatives et les interventions des autorités traditionnelles et des représentants de l'Etat se chevauchent, se contrarient ; le président de la République s'invente une ascendance féodale et privilégie les formes traditionnelles de règlement de conflit plutôt que l'action politique.

¹ Voir Chapitre IV, 3. B.

² Lui-même oncle d'un ex-rebelle devenu ministre de la Défense dans le même gouvernement.

³ Entretien avec Issa Hassan KHAYAR le 6 avril 2004 à N'Djamena.

Il est dans l'air du temps de louer la souplesse et l'inventivité de la pratique politique en Afrique, à l'origine d'une « *gouvernementalité multiforme* » en prise avec les évolutions sociales et garante de la résistance des Etats¹. Néanmoins, au Tchad, la confusion qui règne dans l'exercice du pouvoir est propice aux pratiques arbitraires et à la multiplication des exactions, et contribue à l'insécurité que vivent les populations.

Les rôles de chacun doivent être clarifiés. Les fonctions dévolues aux chefs traditionnels – auxiliaires de l'administration ou intermédiaires entre l'Etat et la population – incluent le système traditionnel dans le système républicain. Pour l'en sortir, il me semble qu'il faudrait réserver à ces élites des fonctions de conseil mais non d'arbitrage, un rôle de *médiateur culturel* plutôt que de médiateur politique. Elles seraient, en retour, préservées des ingérences du pouvoir politique².

¹ Voir par exemple GALY M., SANNELLA E. (éd.), 2007. *Les défis de l'Etat en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 208 p.

² Le sultan Haroun Mahamat Abdoulaye est à son tour arrêté à Guéréda le 30 novembre 2007, dans un contexte de tensions grandissantes entre les ex-éléments du FUC et le régime. Il est incarcéré jusqu'en mai 2008 et destitué de sa fonction de sultan (Amnesty International, *Action urgente* du 10 décembre 2007, et témoignages).

CHAPITRE VI

L' « Etat hinterland »

« *The true cause of much civil war is not the loud discourse of grievance, but the silent force of greed* »¹.

Paul COLLIER, 1999, p. 8.

« *Pour du pétrole seulement notre morale s'efface* ».

Moïse MOUGNAN, 1986. *Le Rythme du silence*, Ed. d'Orphée, Montréal, p. 28.

On doit à Jeffrey Herbst d'avoir proposé une typologie des pays africains en fonction de l'influence de leurs caractères géographiques sur la diffusion et l'exercice du pouvoir politique. Il nomme « *Etats hinterland* » quatre pays sahéliens – le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger – qui ont en commun les aspects suivants : un grand territoire ; des densités de population moyennes ou fortes concentrées dans des petites régions ; des espaces « *vides* » qui ne sont pas à l'intérieur du pays mais qui constituent de vastes arrière-pays, des périphéries sous-peuplées.

Une configuration qui engendre, pour le pouvoir et ses adversaires, des défis en même temps que des opportunités. « *Ces pays semblent presque impossible à gouverner* », écrit Herbst. Aucun gouvernement, compte tenu de la pauvreté des Etats, n'est en mesure d'exercer un contrôle effectif sur la totalité du territoire. Et les personnes que le régime voudrait contraindre trouvent à s'échapper dans le vaste hinterland.

Cependant, l'intangibilité des frontières issues de la colonisation écarte les menaces extérieures. Contrôler la capitale équivaut donc à contrôler le pays. Etant donné la répartition de la population, le gouvernement qui occupe la capitale est à proximité de la majorité des habitants. Les Etats hinterland ne comptent qu'une seule agglomération ; la capitale n'a donc pas à craindre que sa suprématie lui soit ravie par une autre grande ville.

Mais ce qui est un atout pour le régime devient une tentation pour les groupes d'opposants armés : celui qui s'empare de la capitale s'empare du pouvoir. Malgré l'immensité du territoire, la bataille politique décisive se joue donc dans la capitale².

La géopolitique tchadienne confère une grande part de validité au modèle de l'Etat hinterland. Les périphéries sont le territoire des contestations, les plus actives aujourd'hui

¹ « *La véritable cause de bien des guerres civiles n'est pas le discours bruyant contre les injustices, mais la force silencieuse de la cupidité* » (traduction personnelle).

² HERBST 2000 : 152-154.

formant un *arc des rébellions* allant du nord au centre-sud par l'est du pays. Un processus permanent de création/fission/fusion caractérise les mouvements armés. Le jeu des pays voisins et partenaires du Tchad n'aide pas à sortir de l'imbroglio. Cependant, sous la mouvance apparente du paysage politico-militaire, on décèle une permanence des lieux et des formes de l'affrontement.

Quels sont les enjeux de cette lutte ? Ils ne sont pas spécifiques au Tchad : le pouvoir a un attrait d'autant plus grand qu'il donne à ceux qui s'en emparent un accès à l'ensemble du territoire et à ses ressources. L'Etat sort-il renforcé ou affaibli de ces conflits incessants entre le régime et ses challengers ?

Le pétrole tchadien est depuis plusieurs décennies l'objet de convoitises. A partir de juillet 2003, il est officiellement exploité, et la gestion des ressources pétrolières donne lieu à une double instrumentalisation politique : l'opposition reproche au régime le détournement de la manne à son profit, tandis que le chef de l'Etat tente de faire de la réappropriation des revenus du pétrole une cause nationale. Entre les deux, les populations attendent sans espoir que ces revenus soient utilisés à une autre fin que la guerre.

1. **L'arc des rébellions.**

A. **L'immuable scénario¹.**

L'est du Tchad est-il parfois en paix ? Il arrive que la violence y semble en sommeil, qu'on n'y parle plus de guerre, mais *seulement* d'« insécurité ». Puis la violence se réveille et c'est de nouveau la guerre. Il n'est plus seulement question d'exactions, mais de combats. Ils dureront jusqu'à une prochaine accalmie, fin illusoire d'une guerre qui ne finit pas. « *Les guerres nouvelles n'ont ni début identifiable ni fin marquante* », note Herfried Münkler : ni déclaration de guerre ni armistice pour marquer la rupture entre temps de paix et temps de guerre. Nous sommes là dans l'entre-deux des *low intensity wars* (guerres de basse intensité)².

La guerre au Tchad est sans délimitations temporelles ; elle n'est pas sans délimitations spatiales. En décrétant l'état d'urgence dans un certain nombre de régions le 13 novembre 2006, le gouvernement tchadien délimitait précisément ce que j'appelle *l'arc des rébellions* : cette périphérie est, qui, de la frontière libyenne à la frontière centrafricaine, héberge les oppositions armées les plus dangereuses pour le régime. Le Ouaddaï, le Wadi Fira

¹ Sous-titre emprunté à une correspondance de Kaya Benoudji Dieudonné, « Les accord de paix ou les ralliements déguisés : l'immuable scénario ! », TchadForum, 29 août 2005.

² MÜNKLER 2003 : 26.

et le Salamat, mais aussi « *par prévention* » les régions du BET (Ennedi Ouest) au nord du Wadi Fira, du Moyen-Chari et du Mandoul au sud-ouest du Salamat, étaient placés sous état d'urgence. Cette sorte de croissant constitue l'hinterland menaçant la capitale, elle aussi sous état d'urgence¹.

Dans l'histoire récente du Tchad, il arrive que cet arc se prolonge jusqu'à épouser l'ensemble des périphéries du pays : le Tibesti, la frontière nigérienne et le sud du Tchad ont été en proie à des rébellions actives. Le sud pétrolier est depuis 2006 le cadre d'attaques revendiquées par le mouvement *Telssi Renaissance Nationale* de Michel M'baïlema². Mais ce sont les coalitions qui viennent de l'est tchadien qui constituent aujourd'hui les plus dangereuses menaces pour le régime. D'ailleurs les autres mouvements ne s'y trompent pas : le colonel Djibrine Dasset, ancien compagnon de maquis d'Idriss Déby, désormais à la tête de la rébellion du MPRD (Mouvement populaire pour la renaissance et le développement) basée dans les monts Niellim au sud, se rapproche en 2007 de la frontière soudanaise³. Quant au MDJT (Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad), principal mouvement rebelle du BET depuis sa fondation par Youssouf Togoïmi en 1998 – et en proie aux divisions depuis la mort de son fondateur en 2002 –, il adhère le 11 août 2008 à la nouvelle coalition opérant à l'est, l'Alliance nationale⁴.

Depuis la présidence d'Hissène Habré, c'est entre l'est et la capitale que se noue « *le cycle de la contestation permanente* » que Mahamat Saleh Yacoub définit ainsi :

« *Cette contestation commence souvent de l'intérieur : un régime au pouvoir est contesté par divers opposants qui prennent les armes contre lui. Au départ, tous sont d'accord sur la nécessité de renverser le régime en place. Mais une fois le pouvoir conquis, ou très peu de temps après, la mésentente apparaît autour du partage du nouveau pouvoir. Ceux qui ne sont pas satisfaits par la part du gâteau qui leur a été dévolue reprennent le maquis, notamment les "guérilleros en chefs" qui estiment avoir à leur dévotion une force suffisante, souvent composée de leurs proches, pour espérer parvenir à leur tour au pouvoir* »⁵.

C'est ainsi que fonctionne en effet la « *guerre Nord-Nord* »⁶ après l'accession au pouvoir du FROLINAT. Hissène Habré est victime de la rébellion de ses deux commandants en chef successifs, Idriss Déby et Hassan Djamous. Deux anciens chefs d'état-major des

¹ Primature de la République du Tchad, 14 novembre 2006. La région d'Hadjer Lamis, au nord de N'Djamena, est aussi placée sous état d'urgence « *par prévention* ».

² Communiqués de Telssi Renaissance Nationale.

³ *Jeune Afrique* et APA, « Les mouvements rebelles qui menacent le pouvoir du président Idriss Déby Itno », 6 décembre 2007.

⁴ L'Alliance nationale, formée après l'échec de l'offensive de février 2008, regroupe l'UFDD de Mahamat Nouri, l'UFDD-F d'Abdelwahid Aboud Makaye, le FSR d'Ahmat Soubiane, puis l'UFCD d'Adouma Hassaballah (Communiqués de l'Alliance nationale et du MDJT du 11 août 2008).

⁵ MAHAMAT SALEH YACOUB 2005 : 148.

⁶ BUIJTENHUIJS 1989.

armées, Abbas Koty et Mahamat Garfa (dont le premier est tué le 22 septembre 1993 et le second rallié depuis 2003) s'opposent à Idriss Déby devenu chef de l'Etat. J'ai déjà dit que la guerre du Darfour et l'obstination du président tchadien à se maintenir au pouvoir ont pour conséquence la réactivation des oppositions armées contre le régime à partir de 2005. Les menaces les plus sérieuses viennent de l'entourage du chef de l'Etat : des jumeaux Erdimi, parents d'Idriss Déby, ou de Mahamat Nouri, ancien ministre et ambassadeur¹.

Ce qui est frappant, c'est l'instabilité extrême des formations politico-militaires. Les hommes changent moins que les sigles désignant leurs mouvements. Chacune des personnalités qui entre en rébellion crée son propre mouvement puis c'est un jeu d'alliances, de divisions, qui se traduit par autant de sigles nouveaux.

Entre octobre 2005 et janvier 2007, les jumeaux Erdimi fondent trois mouvements successifs (SCUD, RaFD, RFC) ; Mahamat Nour et Mahamat Nouri changent une fois le nom de leurs formations (RDL puis FUC pour le premier ; UFPD puis UFDD pour le second). Le FUC puis l'UFDD sont des coalitions encouragées par le Soudan, qui recouvrent une multiplicité de formations : en décembre 2005, le FUC regroupe huit mouvements ; en octobre 2006, l'UFDD en compte quatre.

Le processus ne s'arrête pas. En mars 2007, la « *coordination militaire unifiée* » du Docteur Albissaty Saleh Allazam (ancien porte-parole du FUC) prétend unir huit mouvements ; en avril, le même personnage se présente à la tête d'une coalition remaniée appelée CAR, « *Conseil d'Action Révolutionnaire* ». Le 10 mars 2007, un cadre supérieur, Mahamad Amine Ben Barka, ex-directeur national de la Banque des Etats d'Afrique centrale et premier président du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (CCSRP), crée son propre mouvement, la Concorde pour le Progrès et le Redressement (CPR), après être entré en rébellion en 2006 dans le cadre de la CNT. Le 22 mars 2007, Amine Ben Barka est président d'une « *alliance politique et militaire* » regroupant la CPR, le FAC (coalition de cinq mouvements), et trois autres formations. En mai, on le dit à la tête de l'ANC (Alliance nationale pour le changement), puis on le retrouve dans l'UFDD-Fondamentale, groupe dissident de l'UFDD, avant que son ralliement au régime ne provoque son exclusion de ce mouvement, en novembre 2007.

Outre les trois coalitions principales soutenues par le Soudan (FUC, UFDD puis Alliance nationale), une soixantaine de formations revendiquent une présence dans l'est tchadien entre 2004 et 2008.

¹ Voir Chapitre II, 3. C.

Il ne s'agit là que d'un jeu d'apparences. La multiplicité même des mouvements, leurs éphémères coalitions, révèlent leur grande fragilité. Idriss Déby n'évite pas *la contestation permanente*, mais il parvient jusqu'à présent (août 2008) à mettre en échec ses opposants. Prince machiavélien, il fait preuve d'habileté politique, déploie une énergie farouche pour conserver le pouvoir, et tient manifestement les valeurs morales pour subalternes à cet impératif. Son discours a pour objectif de minimiser l'adversaire, tandis que dans l'ombre, ses manipulations visent à l'anéantir, par la violence ou le ralliement.

Idriss Déby dénonce le tribalisme, utilisation politicienne du sentiment d'appartenance à une communauté¹, en même temps qu'il l'utilise : « *Chaque représentant de tribu est persuadé qu'il a un destin national et revendique un poste de premier plan. A défaut, il prend un fusil, pille un dépôt d'armes, met le feu à une sous-préfecture, crée un mouvement politico-militaire, un sigle et se tourne vers l'étranger* »². On retrouve la confusion des genres, ce spectacle politique qui prend racine dans la société traditionnelle et qui n'a aucune légitimité nationale.

Les moyens de communication modernes de l'opposant donnent à son entreprise individuelle une dimension sans commune mesure avec la réalité de ses moyens. Ainsi le président tchadien minimise-t-il la rébellion du MDJT : « *Le chef de la rébellion ? C'est un monsieur qui a installé un téléphone quelque part au Tchad, ce qui lui permet de passer des coups de fil à n'importe qui dans le monde entier* »³. Internet facilite encore davantage la communication de ces rebelles qui atteignent instantanément les communautés tchadienne et internationale. Le régime est de fait obligé de répondre par le même moyen, et les adversaires (pouvoir en place/oppositions mais aussi opposants en conflit entre eux) se livrent alors une *web-guerre* par communiqués. La vérité n'en sort pas triomphante. Après des combats entre des forces gouvernementales et des membres du FUC partisans de Mahamat Nour le 10 septembre 2006 à Aramkolé, une zone montagneuse à 150 km au nord d'Abéché, les deux camps revendiquent la victoire : le chef d'état-major de l'armée déclare que 168 rebelles ont été tués, alors que seulement 6 soldats sont morts « *côté gouvernement* » ; le porte-parole des rebelles annonce que le FUC a vaincu l'armée nationale et tué des centaines de soldats⁴.

Le chef de l'Etat tchadien combat sans relâche les oppositions. Il manipule les hommes, les achète, les compromet pour les soumettre, use du mensonge et de l'humiliation.

¹ TSHIYEMBE 1990 : 13.

² Idriss DEBY cité par DAR COURT 2001 : 189.

³ Idriss DEBY sur RFI, cité par DAR COURT 2001 : 269.

⁴ IRIN, 13 septembre 2006.

Plusieurs fois, des opposants sont victimes d'exécutions extrajudiciaires, certains après s'être ralliés¹.

Les ralliements individuels sapent l'unité et la crédibilité de l'opposition armée. Idriss Déby obtient celui du leader du FUC, Mahamat Nour, le 24 décembre 2006, alors qu'en avril de la même année celui-ci était parvenu à faire entrer la guerre à N'Djamena. Le président nomme l'ancien rebelle ministre de la Défense le 4 mars 2007. On peut croire à un coup de maître, destiné à neutraliser des rebelles tama désormais chargés de pacifier une région où s'opposent Tama et Zaghawa : une façon de confier à l'ethnie adverse l'élimination de ses « *parents* » gênants. Mais en octobre 2007, une partie des hommes de Mahamat Nour retourne à la rébellion. Des combats les opposent de nouveau à l'ANT dans l'est. Le ministre de la Défense est limogé le 1^{er} décembre 2007 et se réfugie à l'ambassade de Libye.

Cette politique de recyclage des opposants n'est pas sans conséquence sur le corps social. Les auteurs de crimes accèdent aux responsabilités. La classe politique ne se renouvelle pas mais fonctionne en vase clos, les rebelles d'hier devenant les dirigeants du jour, sans qu'il y ait eu ni enquête, ni jugement, ni réparations pour les violences commises². Il n'y a pas une classe guerrière distincte de la classe politique : les dirigeants sont pour la plupart des combattants. Qu'on impute à un Idriss Déby la responsabilité des massacres de 1984 dans le sud du Tchad, que Mahamat Nour, ministre de la Défense, soit suspecté d'avoir œuvré au côté des milices *janjawid*³, qu'il y ait, dans le même gouvernement, des ex-rebelles devenus officiers ou l'inverse, et c'est la frontière entre la violence et la politique qui s'efface. Au Tchad, *la politique est la continuation de la guerre avec les mêmes hommes*, si l'on peut retourner ainsi la formule de Clausewitz. La société est prisonnière d'un régime qui comprend ses bourreaux et ses libérateurs, parfois réunis en un seul homme. Il n'est pas d'espace politique qui ne soit gangrené par la violence, parce que tous les acteurs l'ont commise ou reçue ou reçue *et* commise, encore une fois, sans qu'un travail de mémoire ne vienne aider à la réconciliation.

C'est pourtant la condition pour que la prise et l'exercice du pouvoir ne s'apparentent plus à une vengeance, et pour que s'interrompe enfin le cycle de la violence.

¹ BICHARA IDRIS HAGGAR cite huit noms d'opposants assassinés ou « *disparus* », parmi lesquels Abbas Koty (cousin d'Idriss Déby, fondateur du Conseil national de redressement), et les opposants sudistes Laokein Bardé et Moïse Ketté (BICHARA IDRIS HAGGAR 2003 : 37).

² La tentative en cours de traduire Hissène Habré en justice concerne un dirigeant qui n'est plus au pouvoir.

³ « Qui sont les rebelles tchadiens ? », *Le Figaro*, 13 avril 2006.

B. Les « *pays amis* » attisent le feu.

« *Je félicite la démocratie française. Bravo ! Du Tchad, Mr M.* ». Je reçus ce SMS le 22 avril 2007, juste après la proclamation des résultats du premier tour de l'élection présidentielle. Vue du Tchad, celle-ci symbolisait la vitalité de la pratique démocratique en France. Elle s'opposait en tous points à ce qu'avait été la dernière élection présidentielle au Tchad, en mai 2006 : c'était une élection pluraliste et incontestée, dans laquelle le président sortant n'était pas candidat ; une femme serait présente au second tour ; les deux adversaires obtenaient des scores équilibrés ; le taux de participation était exceptionnel¹.

Mais je savais aussi ce qu'il pouvait y avoir d'amertume dans ce message : au Tchad, on admire le modèle démocratique français mais on conteste le rôle actuel de la France dans le pays. Pour beaucoup, l'ancienne puissance coloniale semble contrecarrer en dehors de l'hexagone l'adoption de son propre fonctionnement démocratique.

L'année même où Idriss Déby s'empare du pouvoir au Tchad, le discours de La Baule suscite un grand espoir :

« *Lorsque je dis démocratie, lorsque je trace un chemin, déclare le président Mitterrand aux chefs d'Etat africains (mais il sera aussi entendu des peuples), lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai naturellement un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure* ».

Le Président français dit aussi que « *notre rôle à nous, pays étranger, fut-il ami, n'est pas d'intervenir dans des conflits intérieurs* » et que la France « *n'entend pas arbitrer les conflits* »².

Dix-sept ans plus tard, le chemin de la démocratie est en grande partie inachevé au Tchad. La France maintient à N'Djamena, à Abéché et à Faya-Largeau un dispositif militaire mis en place en 1986 : l'opération Epervier, qui ne vise plus à garantir l'intégrité territoriale du Tchad contre l'expansionnisme libyen, mais à protéger les quelques 3000 ressortissants français et étrangers présents sur place et à soutenir l'armée nationale tchadienne, conformément à un accord de coopération militaire datant de 1976.

Car les armes ne se sont pas tues. Et la France est suspectée d'entretenir la discorde, de bloquer le processus démocratique.

¹ Le 3 mai 2006, Idriss Déby est réélu pour un troisième mandat dès le 1^{er} tour d'une élection présidentielle boycottée par l'ensemble de l'opposition. Il obtient 77,53 % des suffrages. Le taux de participation est officiellement de 61,49 %, un chiffre mis en doute par la plupart des observateurs (d'après *Libération*, « Idriss Déby, vainqueur de la farce électorale tchadienne », 15 mai 2006).

² François MITTERRAND, Allocution prononcée à l'occasion de la séance solennelle d'ouverture de la 16^{ème} Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, La Baule, 20 juin 1990.

Il ne s'agit pas ici de refaire l'histoire des interventions françaises au Tchad, déjà écrite ailleurs¹. Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre en quoi les relations entre le Tchad et la France sont source de tension, dans l'est du pays notamment. J'analyserai d'abord les discours récemment tenus par des représentants de la France et les interventions controversées des « *Eléments Français au Tchad* » dans le contexte des rébellions actuelles.

Mais il faut se pencher aussi sur le quotidien, sur la façon dont se perçoivent réciproquement les populations tchadiennes et les militaires français, car là se fomentent des incompréhensions et des haines.

Il y a des déclarations qui ne s'oublient pas. Le lien historique – douloureux ou fraternel, quoi qu'il en soit, *affectif* – qui unit le Tchad à la France rend les Tchadiens extrêmement attentifs aux prises de position françaises. La France a, au moins par son absence de soutien à Hissène Habré au moment de sa chute, favorisé l'accession au pouvoir d'Idriss Déby². Depuis lors, elle lui manifeste un soutien indéfectible, le considérant comme le seul à même de garantir la stabilité du Tchad³. Mais ce soutien se fait compromission quand il consiste à légitimer les manœuvres antidémocratiques du régime tchadien. Deux jours après qu'Idriss Déby a fait voter par l'assemblée nationale (en l'absence des députés de l'opposition) une modification de la Constitution lui permettant de briguer un troisième mandat, Xavier Darcos, ministre délégué à la Coopération, vient porter « *un message d'amitié, de confiance et de gratitude* » du président Jacques Chirac au président tchadien. Lors du même voyage, le ministre déclare à la radio nationale tchadienne que la France n'a rien à redire sur la modification de la Constitution, puisqu'elle a été adoptée par voie légale⁴. L'association Survie a beau jeu d'exprimer son « *écoeuement* » face à des propos jugés « *indécents* »⁵. Il ne s'agit pas d'un dérapage personnel du ministre : au Togo par exemple, la France a encouragé les mêmes procédés.

Les ministres ne font que passer. Les ambassadeurs incarnent plus durablement la relation entre deux pays. Jean-Pierre Berçot est pendant trois ans ambassadeur de la France au Tchad. Quand il quitte le pays en novembre 2006, les journalistes tchadiens expriment leur

¹ Voir notamment TOGLO-ALLAH 1997, BANGOURA 2005.

² Selon Marita TOGLO-ALLAH, la DGSE (Direction Générale de la Sécurité Extérieure) aurait reconnu avoir porté le président Déby au pouvoir (TOGLO-ALLAH 1997 : 191). La France a en tout cas « *lâché Habré* », pour trois raisons d'après un interlocuteur tchadien : l'exécution en 1974 par les FAN du commandant Galopin, négociateur dans l'affaire Claustre, dont les officiers français gardaient rancune à Hissène Habré ; la volonté de se conformer aux principes de la Baule ; la Libye devenue moins menaçante, rendant Habré moins nécessaire.

³ BRAQUEHAIS S. et HOFNUNG T., « Le régime tchadien soutenu à bout de bras par la France », *Libération*, 8 avril 2006.

⁴ AÏT-HATRIT S., « Idriss Déby éligible à vie », *Afrik.com*, 19 juin 2004.

⁵ Survie-France, « Visite de Xavier Darcos au Tchad : indécent » (sur www.surve-france.org)

soulagement¹. Ils n'oublieront pas le « *fameux discours du 14 juillet 2005* »² dans lequel l'ambassadeur s'en est pris à la presse tchadienne au moment où la liberté de celle-ci était menacée. « *Les Tchadiens retiennent une fois de plus que la France officielle, toujours aveugle, se complait dans le soutien à la dictature en marche dans notre pays* », écrit alors la Coordination des Partis politiques pour la Défense de la Constitution (CPDC), une des principales forces de l'opposition démocratique³. Ce qui est unanimement reproché à J.-P. Berçot, c'est son soutien sans vergogne à Idriss Déby.

Les mots ne seraient qu'anecdote s'ils n'étaient pas accompagnés d'actions allant dans le même sens. Des experts français « *aident* » à la préparation et au déroulement des élections présidentielles de 1996 et de 2001 qu'à part eux, les observateurs s'accordent à reconnaître « *entachées de multiples fraudes* »⁴. Selon des témoins, en 2001, les avions de l'armée française servent au transport d'urnes falsifiées.

Après la bataille du 20 mars 2006 entre la rébellion tchadienne du Socle pour le Changement, l'Unité nationale et la Démocratie (SCUD) et l'armée gouvernementale à Hadjer Marfaïne dans l'est du pays, le mouvement rebelle accuse l'armée française d'avoir fourni aux forces tchadiennes les informations permettant l'attaque et d'avoir transporté le président tchadien, les troupes, le matériel militaire puis les blessés⁵. « *Que fait la France au Tchad ?* », se demande *Le Monde*, qui cite un haut responsable militaire français assurant que la France « *ne s'opposerait pas à une tentative de coup d'Etat* »⁶.

Néanmoins, dix jours plus tard, le dispositif Epervier est encore à la disposition de l'état-major tchadien quand la rébellion du Front Uni pour le Changement (FUC) se dirige sur N'Djamena. Il ne se contente pas de surveiller les colonnes rebelles. Les avions de transport de l'armée française rapatrient sur la capitale une partie des 1200 militaires tchadiens stationnés dans l'est. Dans la matinée du 12 avril 2006, des Mirage F1 français procèdent à des « *tirs de semonce* » autour de la colonne rebelle la plus avancée en direction de la capitale. Cela n'empêche pas la progression du FUC, qui perd cependant la bataille de N'Djamena⁷.

¹ « Bon débarras », titre *N'Djamena Bi-Hebdo* (n°982 du 9 au 11 octobre 2006), qui accompagne son article d'une caricature : « Il était temps ». L'hebdomadaire *L'Observateur* insiste sur les liens entre l'ambassadeur et le président Déby : « Déby-Berçot : une séparation au forceps ».

² *N'Djamena Bi-Hebdo* n°982 du 9 au 11 octobre 2006.

³ Communiqué de presse n°8/CL/CPDC/05 du 16 juillet 2005.

⁴ BANGOURA 2005 : 367-371.

⁵ Communiqué du SCUD, Hadjer Marfaïne, 21 mars 2006. A Paris, le conseiller en communication de l'état-major des armées admet que l'armée française a transporté le président tchadien et évacué par avion des militaires blessés vers N'Djamena (D'après *L'Express*, 24 mars 2006).

⁶ BERNARD P. et ZECCHINI L., « Paris ne défendrait pas le régime tchadien en cas de coup d'Etat », *Le Monde*, 1^{er} avril 2006.

⁷ SOUDAN F., « Jusqu'à quand ? », *Jeune Afrique*, 16 avril 2006.

Le « *soutien sans participation* » (?) de l'armée française a-t-il sauvé le régime d'Idriss Déby ? L'intervention est en tout cas perçue comme une ingérence. Le député Yorongar accuse la France d'avoir violé l'accord de coopération militaire de 1976, dont l'article 4 stipule que les forces françaises au Tchad « *ne peuvent, en aucun cas, participer directement à l'exécution d'opérations de guerre, ni de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité* »¹.

Le 2 février 2008, une nouvelle coalition rebelle formée de l'UFDD, de l'UFDD-Fondamentale et du RFC entre dans N'Djamena. Le journal *La Croix* révèle quelques jours plus tard comment l'armée française a soutenu le régime tchadien : renseignement sur les mouvements rebelles ; intervention d'éléments du Commandement des opérations spéciales (COS) dans la contre-offensive ; protection de l'aéroport occasionnant des tirs contre les rebelles et permettant – outre l'évacuation des ressortissants étrangers – le décollage des hélicoptères d'attaque tchadiens ; acheminement de munitions en provenance de Libye, notamment pour les chars T-55 qui vont assurer la victoire des forces loyalistes².

La France obtient le 4 février une déclaration du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant l'offensive rebelle et appelant à soutenir le président tchadien³. Les responsables français s'emploient alors à minimiser l'aide militaire apportée au régime⁴. Mais l'annonce le 6 février par Idriss Déby d'une possible grâce des six Français de l'Arche de Zoé condamnés à huit ans de prison ne peut qu'être interprétée dans ce contexte, comme un remerciement pour service rendu⁵.

Ce ne sont que quelques faits saillants sur une durée brève, mais ils expliquent que la présence française en Afrique fasse débat, en Afrique comme en France. Ils s'inscrivent dans le temps plus long du côtoiement des forces françaises par les Tchadiens, et si de celui-ci on ne dit rien, on s'interdit de comprendre les sentiments que peut nourrir une présence française ancienne et permanente.

A N'Djamena, les militaires français envahissent chaque jour la piscine d'un grand hôtel, et se prélassent sur les transats en compagnie d'humanitaires et de coopérants⁶. A côté

¹ YORONGAR N., « Violation française de l'accord de coopération militaire entre la République du Tchad et la République française », TchadForum, 12 décembre 2006.

² Laurent d'ERSU et Jean-Christophe PLOQUIN, « La France a permis à Idriss Déby de sauver son régime », *La Croix*, 7 février 2008, et Laurent d'ERSU, « L'appui militaire français au Tchad provoque une controverse », *La Croix*, 11 février 2008.

³ *Le Monde* et AFP, 5 février 2008.

⁴ Gérard BON et Brian ROHAN, « Paris a acheminé des munitions libyennes à l'armée tchadienne », Reuters, 14 février 2008.

⁵ La grâce interviendra le 31 mars 2008. Voir notamment Sonia ROLLEY, « Les membres de l'Arche de Zoé graciés et libérés », *Libération*, 1^{er} avril 2008. Sur l'affaire de l'Arche de Zoé, voir Chapitre VIII, 1. A.

⁶ Sonia ROLLEY, « A la croisée des couloirs d'hôtel », RFI, 29 avril 2007.

de la base française Adjï Kossëï, des enfants de la rue et des brigands dépenaillés vivent, entre autres, de ce qu'ils récupèrent dans la « *décharge Epervier* ». Ils se nourrissent des restes déversés par les militaires français, trient et transforment ce qui peut être revendu. Ils se font appelés *les enfants du soleil*, et les noms qu'ils donnent à l'immense décharge (datant de 1970) varient selon leurs représentations du monde : c'était la « *Californie* », c'est devenu « *Afghan* » (leur Afghanistan) après le 11 septembre 2001¹.

A Abéché, le camp Croci se barricade à proximité de l'aéroport, on dirait que la base française se protège de la ville. C'est une enclave qui a les moyens de l'autarcie. Tout est acheminé par le dispositif Epervier, du carburant aux denrées alimentaires, puisque, hormis la viande, l'armée française n'achète rien sur le marché local. 150 militaires français (sur les 1100 que compte le dispositif) se relaient tous les trois mois à Abéché. Leur méconnaissance du pays laisse parfois pantois². Alors qu'ils tentent d'améliorer leur image auprès des populations en les soignant ou en donnant des médicaments ou des rations, ils perçoivent une agressivité à leur égard qu'ils prennent pour de l'ingratitude. Quand on leur jette des cailloux, ils ignorent qu'ils sont victimes d'une longue histoire de confrontation entre la France et le Ouaddaï, puis d'une politique étrangère française qui a négligé d'être morale.

Des propos naïfs, sans doute. Mais je crois que du décalage entre les valeurs incarnées par la France et la réalité de ses interventions extérieures naît le rejet de la présence française en Afrique. Le président de la République qui succède à Jacques Chirac en mai 2007 se dit conscient de la contestation suscitée par la présence des bases françaises³. Tentée par un impossible désengagement, la France mise aujourd'hui sur un renforcement des armées africaines (l'inabouti programme ReCAMP lancé en 1997), sur une consolidation de l'Union africaine, et sur l'implication collective de l'Europe⁴.

Au Tchad, la clôture de l'opération Epervier a été envisagée. Cependant la crise du Darfour a donné un rôle accru aux EFT, qui soutiennent la présence humanitaire dans l'est du Tchad et les missions internationales au Tchad et au Darfour. Des rôles conformes aux nouvelles orientations souhaitées par l'armée française, au moment où, sur le plan politique, c'est désormais l'Union européenne qui s'impose en partenaire principal du Tchad⁵.

¹ Observations personnelles, et DJARANGAR DJITA (s.d., s.p.).

² Lors d'une conversation en 2004 à Abéché, l'un d'eux s'étonnait : « *Ah bon ? Il y a du pétrole au Tchad ?* »...

³ Entretien avec M. Nicolas SARKOZY, *Politique internationale* n°115, Paris, Printemps 2007.

⁴ *Rapport d'intervention* n°450 du Sénat : « La France et la gestion des crises africaines : quels changements possibles ? », 3 juillet 2006, 64 p.

⁵ En avril 2007, des discussions s'engagent entre le pouvoir et l'opposition sous l'égide de l'Union européenne, qui débouchent sur un accord le 13 août 2007 portant sur des réformes électorales.

Le déploiement de l'EUFOR Tchad/RCA correspond à la volonté de la France de « multilatéraliser » l'implication au Tchad¹. Certains de ses partenaires européens s'inquiètent cependant des risques de contradiction entre son engagement dans la force européenne et son soutien au régime contre les rébellions, ainsi que l'exprime crûment un ancien ministre allemand, en juillet 2008 :

« Si la France soutient Déby à la prochaine offensive des rebelles, elle aura des problèmes avec l'Union européenne. (...) La France ne doit pas avoir deux fers au feu. D'un côté apporter un soutien militaire et politique au Président Déby Itno et de l'autre être présente dans l'Eufor qui doit être neutre face aux deux belligérants »².

C'est ce risque qui a dissuadé l'Allemagne – très présente au Tchad – de participer à l'EUFOR.

Mais le Tchad a d'autres « amis », à commencer par ses voisins.

J'ai déjà évoqué les liens entre le Tchad et le Soudan, « pays frères », dont les dirigeants, après avoir été proches, s'accusent mutuellement de soutenir les rébellions qui leur sont hostiles. Ils continuent d'alterner déclarations belliqueuses et accords de paix. Le 13 mars 2008, ils signent à Dakar un accord de « non déstabilisation de l'un ou l'autre pays », destiné à « mettre définitivement fin aux différends » qui les opposent³. Mais au lendemain de l'offensive du JEM sur Khartoum en mai, le président soudanais annonce la rupture des relations diplomatiques avec le Tchad⁴. Avant de proposer leur reprise, en juillet⁵...

La proximité même des peuples soudanais et tchadien complique la résolution du conflit entre les deux régimes. La multiplication des accords politiques au sommet est inapte à rétablir l'entente dès lors que les deux régimes n'associent pas leurs opposants à un processus de paix. La présence de rebelles du Darfour dans l'armée tchadienne rend difficile leur éloignement du territoire tchadien, comme stipulé dans les accords de réconciliation. Les affrontements et les alliances entre les groupes de part et d'autre de la frontière imbriquent les conflits à différentes échelles. Mais les deux pays n'ont-ils pas intérêt à cette guerre « par procuration » ? Idriss Déby est contraint par son entourage à soutenir la rébellion du Darfour, sous peine de perdre son pouvoir ; le Soudan encourage le renversement du président tchadien⁶...

¹ TUBIANA J. 2008b : 14.

² Propos de Marcus MECKEL, ancien ministre allemand des Affaires étrangères, à N'Djamena le 28 juillet 2008 (APA).

³ Primature de la République du Tchad, *Accord de Dakar entre le Tchad et le Soudan*, 17 mars 2008.

⁴ RFI, 11 mai 2008.

⁵ RFI, 18 juillet 2008.

⁶ IRIN, « L'accord avec le Soudan a peu de chance d'atténuer les souffrances », 8 mai 2007.

Dans ce contexte, la Libye s'attribue un rôle de médiateur. Il faudrait dire « *le rôle du médiateur* » tant elle semble jalouse des tentatives d'autres acteurs du monde arabe de réconcilier Tchad et Soudan¹. Une façon de s'imposer de nouveau sur la scène régionale. Après la guerre de 1986-1987, la Libye a rompu avec la politique de soutien aux mouvements rebelles qui avait été la sienne depuis 1969. L'accession d'Idriss Déby au pouvoir, puis le règlement du contentieux sur la bande d'Aozou en 1994 scellent « *les retrouvailles tchadolibyennes* »². Désormais, le colonel Kadhafi se pose en bienfaiteur du Tchad³ et en pacificateur. C'est sous son égide que Mahamat Nour se réconcilie – provisoirement – avec Idriss Déby fin 2006. Le 25 octobre 2007, le gouvernement tchadien signe un accord de paix à Syrte avec quatre mouvements rebelles (UFDD, UFDD-Fondamentale, RFC, CNT), en présence des dirigeants libyens et soudanais⁴. Mais la « *pax libya* »⁵ peine à s'imposer : un mois plus tard, les rebelles dénoncent la mauvaise volonté du gouvernement tchadien, et repartent au combat⁶.

Mais Kadhafi ne renonce pas à ses ambitions sur le continent : le « *Guide* », chantre de l'intégration africaine, s'invite au sommet de la CEMAC à N'Djamena en avril 2007 pour défendre son projet d'« *Etats-Unis d'Afrique* ». Le dessein qu'il poursuit désormais va bien au-delà de la constitution d'un ensemble arabo-musulman face à l'Occident. Dans le discours qu'il prononce à Sebha le 2 mars 2007, à l'occasion de la commémoration du 30^{ème} anniversaire de la proclamation du « *pouvoir du peuple* » en Libye, Mouammar Kadhafi n'a plus recours aux arguments religieux et civilisationnels : ce qui justifie l'intégration africaine, c'est la nécessité pour les populations d'Afrique du Nord d'avoir accès aux ressources du continent : l'eau, les terres cultivables, mais aussi les matières premières (pétrole, diamant, cobalt, or...). La construction d'un réseau routier performant, les investissements sur le continent, la création de ministères (de l'Eau, de l'Agriculture, des Transports) à l'échelle des Etats-Unis d'Afrique doivent permettre aux Libyens d'accéder aux énormes potentialités et ressources d'un continent « *qui appartient à tous les Africains* »⁷. Cette vision d'une Afrique désertique qui regarde vers un sud verdoyant et riche, Kadhafi l'expose en présence du

¹ Après la signature de l'accord de Ryad le 3 mai 2007 entre Idriss Déby et Omar el-Béchar, le colonel Kadhafi qualifie de « *risible* » la diplomatie saoudienne qui ne fait que reprendre les termes d'accords déjà signés en Libye (« *Kadhafi tourne en dérision l'accord de Ryad sur le Darfour* », Reuters, 9 mai 2007).

² BENNAFLA 2000 : 68.

³ Parmi les derniers « *cadeaux* » en date de la Libye à N'Djamena : le nouveau siège de la Banque Commerciale du Chari (coût : environ 2,8 milliards de F CFA) et l'hôtel Kempinski, palace cinq étoiles situé en face de l'Assemblée nationale (coût : plus de 30 milliards de F CFA). Source des chiffres : Primature de la République du Tchad, 23 décembre 2005.

⁴ Primature de la République du Tchad, 27 octobre 2007.

⁵ Centrafrique Presse, 14 février 2007.

⁶ AFP, 23 novembre 2007.

⁷ Panapress, 3 mars 2007.

président tchadien, et l'on ne peut s'empêcher de la rapprocher de la configuration tchadienne, dans laquelle les ressortissants d'un nord aride convoitent les ressources d'un sud d'autant plus « *utile* » qu'il est devenu pétrolier.

Une double validation des théories néo-malthusiennes qui font de la lutte pour les ressources l'enjeu des conflits ; j'y reviendrai bientôt. Dans le projet continental de Kadhafi, le Tchad n'est plus un objectif en soi, mais seulement un allié, une porte ouverte vers de plus grandioses perspectives.

Pour finir : le rôle joué par les puissances étrangères au Tchad est l'objet d'un débat entre les Tchadiens eux-mêmes, qui engage la perception qu'ils ont de leur propre liberté. Deux conceptions opposées s'expriment, entre lesquelles doit être trouvée une sorte de vérité intermédiaire.

Pour les uns, la responsabilité de tous les épisodes sombres de l'histoire du Tchad incombe aux puissances extérieures, dont les interventions n'ont été motivées que par l'intérêt et le cynisme. C'est le postulat de l'ouvrage de Marita Toglo-Allah, qui appartient lui-même, selon ses propres termes, « à la génération "consacrée à la guerre" » : « ...l'histoire du conflit tchadien n'est que l'histoire des ingérences étrangères, surtout dominées et caractérisées par les ingérences françaises », soutient-il¹.

A l'opposé de cette attitude, j'entends encore Saleh Souloum tonner dans la bibliothèque du Foyer des jeunes de la mission catholique d'Abéché contre ce qu'il nommait le « *bouc-émissairisme* », cette façon de chercher des excuses à son propre malheur. Il appelait à assumer la responsabilité des violences commises *par des Tchadiens* et à reconnaître les complicités internes sur lesquelles s'appuyaient les ingérences étrangères : « *Ce sont les responsabilités locales qui conditionnent les responsabilités venant d'ailleurs* », déclarait-il en avril 2005, et je ne sais pas si la jeunesse qui l'écoutait alors pouvait le suivre dans cette entreprise d'autocritique englobant le champ de l'histoire : « *Si on est colonisé, c'est qu'on est colonisable !* ». Il invitait au dépassement du fatalisme et de la résignation, à l'appropriation de son propre destin dans une « *maison-pays* » qui serait devenue résistante aux empiètements de l'extérieur.

¹ TOGLO-ALLAH 1997 : 5 et 190.

C. Anatomie des affrontements.

L'environnement ne doit pas seulement être étudié comme un facteur potentiel de violences, mais comme cadre des affrontements. Au Ouaddaï, la nature se prête à la conduite de la guerre, en tout cas d'une certaine forme de guerre qu'il faudra définir. Moussa Doumgor, porte-parole du gouvernement, évoquait en novembre 2006 une « *géographie favorable au développement des rébellions* » à propos du massif du Maraoné, entre Biltine et Iriba, dans lequel étaient censés s'être repliés les rebelles de l'UFDD¹.

D'un conflit à l'autre, le terrain des combats change peu, et l'on est frappé par la permanence de ce que j'ai déjà appelé la « *géographie militaire* » du Ouaddaï². Massifs escarpés, plaines inondables, villes stratégiques : Idriss Déby connaît bien les lieux – tous proches de la frontière soudanaise – où il défie aujourd'hui ceux qui contestent son pouvoir. *Aramkolé* : zone montagneuse à 65 km de Biltine, dont les rochers et les grottes abritèrent les FAN d'Hissène Habré, et où en septembre 2006 l'armée tchadienne affronte les partisans de Mahamat Nour ; *Hadjer Marfaïne*, « *la montagne des hyènes* », entre Adré et Guéréda, où en 1989 Idriss Déby rebelle combattait les hommes de la Sécurité présidentielle, unité d'élite d'Hissène Habré³, et dont les collines sont le lieu de plusieurs batailles en 2006 entre l'armée gouvernementale et les mouvements politico-militaires⁴. En avril 2007, un communiqué prétend que le RFC des frères Erdimi « *gère le territoire libéré de Hadjar Marfain* »⁵, tandis que d'autres mouvements d'importance inégale revendiquent une présence au même endroit⁶.

Il y a la protection offerte par les rochers, au nord d'Adré, et au sud, celle que procure la végétation abondante. Les vallées des grands ouadis* sont des barrières naturelles qui freinent la progression des Toyota, de véritables pièges pour qui y tombe en embuscade. C'est pourquoi les groupes rebelles affectionnent la zone frontalière entre Adré et le Bahr Azoum, où ils sont protégés par le Ouadi Kadja : Moudeïna, entre ce ouadi* et la frontière soudanaise, est un autre lieu de combat. Au sud du Bahr Azoum, c'est la zone incontrôlée des « *trois frontières* » et Tissi, fief revendiqué par un nombre impressionnant de mouvements rebelles⁷.

¹ Moussa DOUMGOR, le 27 novembre 2006 sur RFI, *Afrique matin*, journal de 6h30 TU.

² Voir Chapitre IV, 2. A.

³ DARCOURT 1999.

⁴ Combats recensés à Hadjer Marfaïne : Mars 2006 : SCUD / forces gouvernementales. Septembre 2006 : RaFD / forces gouvernementales. Décembre 2006 : opposition unie (UFDD-RaFD-CNT-FUC-RNDP) / forces gouvernementales.

⁵ Communiqué de la CNT, TchadVision, le 11 avril 2007.

⁶ Notamment le MPR (Mouvement populaire pour le redressement) le 18 février (Communiqué MPR), l'UFJSUT (Union des jeunes pour la défense et le soutien à l'unité du Tchad ?) le 12 avril 2007 (Alwihda), ou encore la GANAD (Grande alliance nationale pour la démocratie) le 30 avril 2007 (Tchadactuel).

⁷ Les coalitions suivantes ont signé des communiqués censés être envoyés de Tissi : la CMU (21 février 2007), le FAC (Alwihda, 27 mars 2007), l'UNITE (Alwihda, 6 avril 2007), l'ANR (Alwihda, 16 avril 2007), le CAR

Pour les rebelles qui évoluent dans le département du Sila, la route est ouverte sans obstacle majeur vers le centre du pays (par Kerfi puis Abou Déia, on atteint Mongo) et vers le sud (par Haraze Manguaigne, vers Kyabé)¹. La frontière centrafricaine offre un passage clandestin pour d'éventuelles attaques surprises contre les villes du Salamat, une possibilité exploitée par Mahamat Nour en avril 2006.

Enfin il y a les villes du Ouaddaï qui constituent de véritables verrous militaires vers la capitale : en venant du Soudan, Adré, puis Abéché, toutes deux maintes fois éprouvées par la guerre.

Qui sont les hommes qui se battent ? Compte tenu du cycle des rébellions, ceux sont des professionnels de la guerre, non pas la nation en armes, mais des groupes de quelques dizaines à quelques centaines d'hommes, réunis autour d'un chef. Parce qu'ils vont et viennent entre le pouvoir et la rébellion, ils connaissent leur adversaire, et leur adversaire les connaît. Idriss Déby redevient chef de guerre quand il décide de se rendre à Aramkolé le 11 septembre 2006 pour « *superviser personnellement les opérations* » contre le FUC ; c'est encore lui qui, d'Abéché, coordonne dans les jours qui suivent les attaques contre le RaFD à Hadjer Mafaïne et contre l'UFPD autour de Moudeïna².

A force de désertions et de ralliements, ne vient-il un moment où les armées qui s'affrontent se ressemblent ? C'est l'impression que j'ai en lisant les témoignages qui me parviennent de l'est tchadien, dans la seconde moitié de l'année 2006. Le Père Joël Rouméas, prêtre de la mission catholique d'Abéché, assiste à l'entrée des rebelles de l'UFDD dans la ville le 25 novembre 2006 ; voici ce qu'il écrit le jour même :

*« Ces rebelles étaient à bord de 80 véhicules Toyota – je les ai comptées – armées d'armes lourdes. Ils étaient très disciplinés, bien organisés. A bord de ces Toyota, beaucoup d'enfants soldats de 11 ou 12 ans – c'est malheureux ! – mais bien encadrés et disciplinés. Tout le monde portait des treillis militaires neufs, couleur olive, treillis de l'armée soudanaise. Donc des Soudanais et parmi eux des gens d'Abéché et d'autres originaires des zones méridionales »*³.

A la tête de l'UFDD comme des autres mouvements rebelles apparus à partir de fin 2005, un homme issu du sérail. L'armée gouvernementale est quant à elle en partie composée de rebelles ralliés (de l'ANR, du MDJT...) et aussi de sudistes dont certains débarquent en renfort sur l'aéroport d'Abéché après les lourdes pertes subies par l'ANT en septembre 2006.

(TchadVision, 2 mai 2007).

¹ Abakar Saleh, « Bataille de Hadjar Méram : un guet-apens mortel », *L'Observateur* n°396, 31 octobre 2006.

² « Reprise des combats entre rebelles et armée dans l'est du Tchad », Cyberpresse, 21 septembre 2006.

³ Joël ROUMEAS, correspondance particulière, Abéché, le 25 novembre 2006.

Des Soudanais, on en retrouve aussi bien aux côtés de l'armée tchadienne, puisque les rebelles du Darfour la secondent dans sa lutte contre les rébellions tchadiennes.

La présence d'enfants soldats dans l'armée tchadienne est reconnue pour la première fois par le gouvernement tchadien en mai 2007, à l'occasion de la signature d'un accord avec l'UNICEF sur la protection des enfants associés aux forces et groupes armés. L'intégration dans l'armée nationale des troupes du FUC comprenant de très jeunes soldats (de 8 à 12 ans) a suscité des critiques internes et des pressions internationales en faveur de la démobilisation des enfants¹. Mais la présence des enfants soldats dans l'armée tchadienne est plus ancienne². Selon Herfried Münkler, elle serait caractéristique des nouvelles formes de guerre. Elle s'explique à la fois par le contexte démographique – au Tchad, la moitié de la population a moins de 15 ans³ –, et par des taux de scolarisation et des perspectives d'emploi très faibles. Elle va de pair avec une évolution des armes utilisées (plus petites, plus légères). Peu exigeants, peu conscients du danger auquel ils s'exposent, les enfants constituent une force bon marché et efficace. Münkler prétend que l'utilisation d'adolescents en armes est responsable d'une plus grande brutalité de la guerre, notamment d'une augmentation des atrocités envers les populations civiles et des violences sexuelles contre les femmes⁴. Aucun témoignage ne permet de valider cette hypothèse au Tchad. Des viols souvent collectifs ont lieu au Darfour et dans l'est du Tchad ; là comme dans la plupart des conflits, ils constituent une arme de guerre, destinée à humilier et à faire fuir. Mais il n'est jamais fait mention de la jeunesse particulière des coupables⁵.

Il semble que le contexte politique ait contraint le gouvernement à avoir davantage recours à des jeunes combattants, dont certains ont été enrôlés dans l'est du pays au moment de la reprise de la guerre. Ces recrutements auraient été destinés à compenser le refus de certains militaires proches du clan présidentiel de se battre contre les leurs passés à la rébellion. Inexpérimentés, envoyés en première ligne, les jeunes soldats sont les victimes désignées des combats⁶.

Quelle est la stratégie poursuivie par les mouvements rebelles ?

Il faut faire avec la configuration de l'*Etat hinterland*, en harcelant l'ennemi dans les périphéries sous-peuplées avant de tenter de s'emparer de la capitale. Mahamat Nour, en avril

¹ ROLLEY S., « Enfants soldats : le sujet n'est plus tabou », RFI, 10 mai 2007.

² En octobre 2006, l'hebdomadaire *Notre Temps* publie à la une la photographie d'un enfant soldat dans les affrontements de l'est avec cette interrogation : « *Quel âge a ce soldat ?* » (*Notre Temps* n°275 du 31 octobre au 6 novembre 2006).

³ En 2003, 47,1 % de la population tchadienne a moins de 15 ans (Chiffre PNUD 2005).

⁴ MÜNKLER 2003 : 35-38.

⁵ Voir notamment Amnesty international 2006.

⁶ Evariste Ngaralbaye, « Conflit de l'Est : Une guerre inutile », *Notre Temps* n°274 du 24 au 30 octobre 2006.

2006, compte sur la rapidité et l'effet de surprise en lançant sa grande offensive sur N'Djamena. Les quelques cinquante véhicules du FUC parcourent 800 km en trois jours. Mais cette distance entre la base du mouvement, à la frontière soudanaise, et le cœur convoité du pouvoir est fatale aux rebelles du FUC, qui n'emportent pas la bataille décisive livrée le 13 avril dans la capitale. Idriss Déby qualifie la stratégie choisie par Mahamat Nour de « *suicidaire* »¹.

Elle est en tout cas prématurée compte tenu de la désunion qui caractérise les rébellions. Dans les espaces semi-arides de l'est tchadien, l'UFDD et le RFC mènent une guérilla du désert telle que l'avait décrite T.E. Lawrence au moment de la révolte arabe contre les Turcs². Une stratégie déjà éprouvée au Tchad dans les années 1970 et 1980, et qui mise sur trois facteurs de victoire : la sécurité, la mobilité et la rapidité. La sécurité, c'est celle que garantit, pour les deux mouvements, la possibilité de se replier au Soudan. Elle est moindre cependant, dès lors que les avions de reconnaissance du dispositif Epervier survolent régulièrement la zone frontalière pour communiquer à l'armée tchadienne les positions des rebelles. Il faut alors compter sur la mobilité, et partir avant l'arrivée des hélicoptères de combat gouvernementaux. Car il ne s'agit pas d'aller à l'affrontement, mais de l'éviter au contraire, en affaiblissant l'ennemi et en se renforçant. A chaque fois que les rebelles s'emparent d'une localité de l'est, à partir d'octobre 2006, ils s'en retirent avec des armes et des véhicules : « *Le harcèlement est une stratégie de construction du mouvement* », note un journaliste qui rencontre les leaders de l'UFDD et du RFC en mars 2007³.

La mobilité et la rapidité des rebelles gênent les forces gouvernementales. Elles doivent combattre sur plusieurs fronts à la fois, en septembre 2006. Le 13 janvier 2007, les hommes de l'UFDD prennent Ounianga Kébir, dans l'Ennedi, puis les mêmes affrontent l'armée tchadienne quatre jours plus tard à Adé, dans le Sila.

Idriss Déby, le soldat, l'ancien rebelle, sait qu'il lui faut passer à l'offensive, et applique une tactique similaire : « *Le combat, ça peut se résumer en quelques mots. La mobilité, la surprise et la concentration brutale des feux* »⁴. De fait, quand l'ANT engage le combat, celui-ci ne dure que quelques heures, mais il est violent. Le lundi 20 mars 2006, les rebelles du SCUD (la première formation des frères Erdimi) sont pris en tenaille par 450 hommes dans un ouadi* rocailleux du massif d'Hadjer Marfaïne ; l'affrontement, « *d'une*

¹ Christophe BOISBOUVIER, « Une bataille, pas la guerre », *Jeune Afrique*, 16 avril 2006.

² LAWRENCE 1926.

³ Laurent CORREAU, « La révolution à l'ombre des 4X4 », RFI, 13 mars 2007.

⁴ Idriss DEBY cité par DARCOURT 1999 : 24.

rare violence » selon des soldats, dure sept heures et se solde par une « victoire » – non définitive – de l’armée gouvernementale : les rebelles se replient vers le Soudan⁵.

Même violence des combats à Aramkolé, le 10 septembre 2006, quand l’ANT part à l’assaut de quelques 600 rebelles rassemblés dans la montagne. Le général Moussa Sougui, chef d’Etat-major adjoint, raconte :

« On est venu à 13 heures ici à Aramkolé. On a mis en place quatre secteurs dont trois en position d’attaque et le quatrième secteur en arrière. On a ensuite commencé à pilonner. Après le pilonnage, on a lancé l’assaut ».

Bilan officiel : 120 à 130 morts côté rebelles, et seulement quelques blessés dans l’armée tchadienne¹.

Il faut cependant noter le changement de stratégie intervenu en février 2008. Au moment où une colonne rebelle d’au moins 2000 hommes² dans 300 véhicules est annoncée en provenance de l’est, Idriss Déby se porte à sa rencontre à Massaguet, à 50 kilomètres au nord-est de N’Djamena. Mais l’affrontement tourne en sa défaveur, et il doit regagner la capitale où il se retranche dans son palais présidentiel. S’ensuit alors, non plus une guerre de mouvement dans l’immensité désertique, mais une *guerre urbaine défensive*. Les rebelles parvenus au cœur de la capitale sont bloqués par les chars et pilonnés par les hélicoptères. Le « *génie militaire* » d’Idriss Déby fait l’admiration de soldats français³, et plusieurs centaines de morts.

Dans les jours qui suivent, Idriss Déby conforte sa position défensive : il fait abattre les arbres des grandes avenues, susceptibles de gêner les tirs d’hélicoptère ou de servir de barricades aux rebelles ; il fait creuser – par la société française SATOM – un fossé « *anti-rezzou* » de trois mètres de profondeur autour de N’Djamena⁴. Le pouvoir se protège désormais du reste du pays. Son retranchement est à la fois une adaptation stratégique aux nouveaux moyens de destruction dont il dispose, et un aveu de fragilité.

L’impact meurtrier des guerres contemporaines fait débat. T. Homer-Dixon a prétendu que les progrès technologiques qui ont rendu les armes moins onéreuses, plus maniables et plus létales, et amélioré les communications, sont à l’origine d’une plus grande « *virulence de*

⁵ Stéphanie BRAQUEHAIS, « Déby attaque la rébellion constituée de son ancienne garde rapprochée », RFI, 25 mars 2006.

¹ *Afriqu’Echos Magazine*, 2 octobre 2006. Le général Moussa Sougui a été tué le 29 octobre 2006 à Saraf Borgou dans l’est du Tchad, lors d’un combat contre les rebelles de l’UFDD.

² Les estimations vont de « plus de 2000 hommes » (J.-D. MERCHET, « Tchad : retour sur un rezzou raté », Blog Secret Défense, *Libération*, 9 février 2008) à « près de 4000 » (TUBIANA J. 2008b : 13).

³ On doit à N. YORONGAR d’avoir mis en ligne sur son site Internet un dossier de la revue *Assaut* racontant la bataille de N’Djamena en février 2008 du point de vue des forces françaises engagées sur le terrain (Yves DEBAY, « Week-end noir à N’Djamena », *Assaut* n°28, 21 avril 2008).

⁴ Alistair THOMSON, « Une tranchée à N’Djamena qui relève du “secret militaire” », Reuters, 4 mars 2008, et témoignages.

la violence », c'est-à-dire d'une violence plus destructrice. Donner la mort serait devenu plus rapide, plus facile, et le cycle des attaques/contre-attaques (le cycle de la vengeance) d'autant plus difficile à interrompre. Ainsi, la *virulence de la violence* augmenterait la « *contagion* [infectiousness] *de la violence* », sa faculté à se propager dans le corps social¹.

Les groupes qui s'affrontent au Tchad disposent aujourd'hui d'un arsenal sans commune mesure avec les armes blanches traditionnelles, encore utilisées d'ailleurs. Outre des fusils d'assaut, les rebelles disposent de véhicules équipés d'armement lourd. Le 28 novembre 2006, ceux de l'UFDD abattent un avion de l'armée nationale avec un missile sol-air SAM-7. Cadeau du parrain soudanais ? Les rebelles affirment s'être emparés de missiles à Abéché, lors de la prise de la ville trois jours plus tôt²...

Il est indéniable qu'une attaque à la Kalachnikov est plus efficacement meurtrière qu'une attaque au couteau. Cependant, les données historiques et les bilans fiables font défaut pour soutenir que les violences actuelles sont plus meurtrières que celles des siècles passés. M. J. Azevedo s'est essayé à la comparaison et a abouti à la conclusion peu convaincante que « *trois décennies de guerre* [entre 1965 et 1995] *doivent avoir causé autant de morts et de souffrance qu'un demi-siècle de guerre* [durant la seconde moitié du XIXe siècle] *entre les Etats prédateurs du Soudan central* ». Cela suffit-il à soutenir l'idée d'un « *nouveau niveau de violence* », alors qu'Azevedo reconnaît que les bilans de victimes des conflits contemporains sont certainement surévalués³ ?

Je suis plutôt tentée de suivre Marc-Antoine Pérouse de Montclos dans sa réfutation de l'hypothèse ci-dessus : « *...rien ne permet, a priori, de tabler sur une relation de cause à effet entre la sophistication des armements et l'intensité meurtrière d'une guerre* ». Pour le politologue (qui rappelle que le génocide rwandais s'est fait à la machette), c'est moins le type d'armes qui importe que le contrôle social exercé sur celles-ci. Le niveau de violence à l'encontre des civils est indépendant des armes utilisées⁴.

N'observe-t-on pas aujourd'hui *dans l'est tchadien* – car les combats dans la capitale sont meurtriers – une situation paradoxale où les conflits interarmées font moins de victimes que les violences intercommunautaires ? La stratégie militaire des groupes rebelles est une stratégie d'évitement. Il y a des combats violents entre ces groupes et l'armée nationale, mais ils sont brefs et épisodiques. Dans les villes qu'ils prennent, les hommes de l'UFDD ne combattent pas – les forces gouvernementales quittent les lieux avant leur arrivée, pour éviter

¹ HOMER-DIXON 2001.

² « Les combats se poursuivraient dans l'est du Tchad », Reuters, 28 novembre 2006.

³ AZEVEDO 1998 : 133 et 166.

⁴ Marc-Antoine PEROUSE DE MONTCLOS, « *Les guerres d'aujourd'hui sont plus nombreuses, plus meurtrières, plus prédatrices et plus barbares !* » in COURADE 2006 : 154 (Voir note p.57).

les pertes civiles, ou pour échapper au combat ! – et ne s'en prennent pas aux populations. Ainsi à Abéché, le 25 novembre 2006 :

« [Les rebelles de l'UFDD] étaient disciplinés, respectueux et de tous et de tout. Aucune violence ni envers les civils – qui d'ailleurs les acclamaient – ni vis-à-vis des quelques soldats gouvernementaux encore présents et qui essayaient de fuir. Ils leur demandaient seulement de leur remettre leurs armes et aussi s'ils voulaient les rejoindre. A leur refus, ils les laissaient repartir, tout tremblant, sans leur faire aucun mal »¹.

Il y a cependant des victimes *collatérales* dans ces affrontements. Lorsque les rebelles de l'UFDD attaquent les forces gouvernementales à Adré, le 1^{er} février 2007, les combats ont lieu cette fois au centre de la ville. La population, prise entre deux feux, se regroupe en un même lieu, sur lequel tombent des roquettes : il y a une dizaine de morts et une quarantaine de blessés, dont des femmes, des enfants, des vieillards².

Rien de comparable avec les centaines de morts que font les violences intercommunautaires dans le sud du Ouaddaï à partir d'octobre 2006. Et c'est peut-être là la conséquence la plus inquiétante de ces guerres tchadiennes. Ce ne sont pas seulement des « *guerres inutiles* », « *fratricides* », accompagnées de pillages et de destructions qui ne font que détruire davantage le pays et reculer encore la présence administrative. Elles ne constituent pas seulement un énorme gaspillage des ressources du Tchad, dont les raisons échappent aux Tchadiens³. A partir du moment où des communautés sont armées, c'est toute la société qui est otage de la violence, prise dans une « *dangereuse polarisation* »⁴ calquée sur d'anciennes ou de nouvelles lignes de fracture. L'armée nationale, les groupes rebelles, les communautés évoluent vers une *milicianisation* qui efface la frontière temporelle et conceptuelle entre guerre et paix. La violence s'enracine alors durablement dans le corps social, mais cette contagion ne doit rien aux performances des armes utilisées : celles-ci ne sont que l'outil d'une violence ancrée dans les hommes, qu'aucun désarmement ne suffit à extirper.

¹ Joël ROUMEAS, correspondance particulière, Abéché, le 25 novembre 2006.

² « Victoire et vigilance du gouvernement dans l'est du Tchad », Reuters, 5 février 2007.

³ Sur la lassitude de l'opinion publique tchadienne face à la guerre, voir notamment : Evariste Ngaralbaye, « Conflit de l'Est : Une guerre inutile », article cité, et « La guerre, encore la guerre », éditorial du journal *Le Temps* n°497 du 1^{er} au 7 novembre 2006.

⁴ Laurent CORREAU, « Le prix d'une guerre silencieuse », RFI, 13 avril 2007.

2. Quels enjeux ?

A. Le pouvoir.

Il y a vingt-quatre siècles, Aristote exposa les « *causes particulières de sédition* », et on ne peut qu'être frappé par la contemporanéité de son analyse, comme si l'histoire n'avait rien changé aux ressorts profonds de la nature humaine et à son rapport au pouvoir. Les séditions, écrivait-il en substance, sont dues aux défauts des gouvernants, à leur goût pour la démesure, à la cupidité dont ils font preuve en accaparant les biens privés et les « *biens communs* », à leur goût excessif des honneurs. Le peuple se révolte aussi quand il se juge exclu de la vie politique alors qu'un souverain, ou un groupe, concentre un « *pouvoir trop grand* » dans un « *régime d'arbitraire* ». Est cause de sédition également l'absence de communauté nationale, « *tant que les citoyens n'en sont pas arrivés à respirer d'un même souffle* »¹.

Il y a là les principaux griefs adressés par l'opposition armée au régime d'Idriss Déby : immoralité de l'homme, cupidité de son clan, arbitraire d'un pouvoir qui exacerbe les divisions de la société. Face à cette situation, les rebelles ne prétendent pas convoiter ce pouvoir pour eux-mêmes, mais restaurer les principes bafoués – la démocratie, la justice sociale, l'unité du pays – et mobiliser les ressources au service au développement.

« *Nous n'entendons aucunement prendre le pouvoir par les armes* », déclare le général Mahamat Nouri en mars 2007. L'UFDD, dit-il, vise la tenue d'un forum national pour relancer le processus démocratique². Ce sont les mêmes intentions que l'on retrouve dans la déclaration fondatrice du FUC, en décembre 2005, avec un préalable : « *Débarrasser le Tchad de la dictature de Idriss Déby* »³. Si on se fie aux discours, à la similitude des objectifs affichés par les mouvements politico-militaire, alors on s'étonne de leur incapacité à s'unir pour les réaliser. Mais les actes révèlent le degré de sincérité des engagements : Mahamat Nour, depuis, s'est réconcilié avec Idriss Déby et a accepté d'intégrer le gouvernement – avant de retourner à la rébellion.

Une étude de Ted Gurr portant sur 50 groupes engagés dans des conflits violents montrait qu'après 1987, l'enjeu de la plupart de ces conflits était le contrôle du pouvoir, tandis qu'avant 1987 la question du nationalisme l'emportait⁴. La remarque s'applique au

¹ ARISTOTE 1990 : V, 3, 1302-1303.

² Laurent CORREAU, « La révolution à l'ombre des 4X4 », RFI, 13 mars 2007.

³ Communiqué de presse n°001/FUC/05, Modeïna, 28 décembre 2005.

⁴ GURR 1994.

Tchad, où la date de 1987 correspond à la fin de la guerre contre la Libye, qui fait place à l'apparition d'une opposition interne fatale au pouvoir en place.

Quel que soit le rôle joué par les solidarités ethniques dans la constitution des mouvements rebelles, les guerres du Tchad ne sont pas des *conflits ethniques* : il ne s'agit pas de deux ethnies qui s'opposent en tant que telles. Certes, « *l'ethnie offre un espace de mobilisation politique* », mais les leaders des mouvements ne sont pas les représentants d'une ethnie. Ils ne luttent pas en son nom, et quand ils s'emparent du pouvoir, ils se placent au-dessus de l'appartenance ethnique, en tant que dirigeant national. C'est pourquoi Mohamed Tétémadi Bangoura réfute l'hypothèse d'une « *spécificité africaine des conflits* ». Selon lui, les crises au Tchad sont liées au pouvoir, à la façon d'y accéder, de le conserver, de le partager, de le contester.

Il y a cependant une contradiction évidente entre le recrutement des mouvements politico-militaires, qui s'effectue sur une base ethnique, régionale, et l'ambition nationale et moderniste de leurs projets. Un RDL « *tama* », une UFDD « *gorane** », un RFC « *zaghawa* », un RND « *ouaddaïen* »... peuvent-ils parvenir à autre chose qu'à des fusions éphémères ? Peuvent-ils prétendre lutter contre un régime *clanique* et appeler à l'union nationale ? La mobilisation politique qui se fonde sur un sentiment d'appartenance ethnique ne peut pas accoucher d'un projet fédérateur. Elle transpose dans le champ politique des antagonismes anciens, facteurs de haines, de division et de violences, que le régime a beau jeu d'exploiter à ses fins. Dans l'est du Tchad, un blocage culturel empêche le dépassement des intérêts particuliers et corrompt l'engagement politique, ce sera l'objet d'analyses ultérieures.

En outre, prétendre que le pouvoir est l'enjeu des luttes ne dit rien des enjeux du pouvoir. Il peut y avoir dans l'attrait du pouvoir des causes sous-jacentes multiples, et l'on mesure la difficulté d'établir l'influence relative de chacune. M. T. Bangoura réintroduit déjà de la complexité quand il précise : « *L'enjeu est le pouvoir politique, l'Etat et ses ressources* »¹. Avoir accès à l'Etat, c'est aussi avoir accès au territoire, à la gestion de ses ressources et l'on touche là de nouveau aux questions environnementales ; c'est aussi décider du partage de ces ressources, et l'enjeu de la lutte devient l'appropriation ou l'établissement d'une distribution équitable. L'objectif souvent non avoué de s'emparer du pouvoir, ou d'une parcelle du pouvoir, dissimule d'autres causes dont aucune peut-être n'est à elle seule décisive. Aucune approche monocausale ne peut rendre compte de la complexité des

¹ BANGOURA 2005 : 46 et 51.

motivations des conflits, et ce n'est pas non plus, il me semble, une spécificité des guerres contemporaines².

En revanche, on peut soutenir qu'au Tchad, la guerre est la conséquence des stratégies mises en œuvre par le régime pour parvenir à une unique fin : son propre maintien au pouvoir. Mwayila Tshiyembe propose une analyse pertinente de l'idéologie sécuritaire de l'Etat postcolonial, et montre comment elle est un obstacle à la paix. Les détenteurs du pouvoir raisonnent selon l'équation suivante : « *Force + Pouvoir = Sécurité* ». Mais ils sont dépendants des puissances extérieures, ces « *pays amis* » qui assurent leur force. Et leur ennemi réel n'est pas le pays étranger qu'ils incriminent : « *L'ennemi réel du pouvoir est bel et bien le peuple en corps qui lui refuse sa légitimité politique* ». On a vu que par l'arbitraire de ses pratiques, par la violence de ses actes, le régime ne faisait que piétiner sa propre légitimité et renforcer les oppositions¹. Il est alors contraint à une guerre dans laquelle il fait l'amalgame entre ses ennemis intérieurs et ses ennemis extérieurs². C'est bien ce qui se passe aujourd'hui dans l'est du Tchad, où les rebelles sont présentés comme des mercenaires à la solde du Soudan ou des bandits, où la défense du pays (le rôle de l'armée) et la sécurité publique (le rôle de la police) sont assurées communément par les « *forces de défense et de sécurité* », comme si la sécurité de l'Etat était menacée par une agression provenant à la fois du pays voisin et de son propre peuple.

Or, ce n'est pas la sécurité de l'Etat qui est menacée, mais la *sécurité du régime*, que ne renforce pas cette stratégie violente. Car en même temps qu'il accroît sa capacité militaire en utilisant les ressources pétrolières pour se doter d'armes efficaces, le gouvernement néglige d'améliorer le sort de la population, nourrit un mécontentement grandissant et légitime l'engagement de ses opposants.

La guerre n'est donc pas tant liée à la volonté des hommes de s'emparer du pouvoir qu'à ce que font de celui-ci ceux qui le possèdent. La sécurité du régime serait assurée dès lors que chacun aurait intérêt à la paix. Le cycle de la contestation serait enrayé si le pouvoir était remis démocratiquement en jeu, et les ressources auxquelles il donne accès, partagées entre tous.

² MÜNKLER 2003 : 17.

¹ Voir Chapitre IV, 3. C.

² TSHIYEMBE 1990 : 19.

B. Quand le territoire devient un enjeu.

En 1978-1979, au Tchad, le FROLINAT s'était adonné à un minimum de « *travail politique* » afin de rallier à sa cause les habitants de villes du nord qui, comme Moussoro, étaient tombées sans résistance¹. Aujourd'hui, certains mouvements politico-militaires bénéficient d'un soutien populaire, mais leur lutte vise davantage à affaiblir militairement l'adversaire : l'armée gouvernementale.

Peut-on parler de « *luttés de territoire* », c'est-à-dire de combats dont l'objet serait le contrôle de sites d'exploitation de matières premières, d'infrastructures de transport ou de villes, pour alimenter en ressources le conflit² ?

La plupart des affrontements ont lieu dans des brousses et des montagnes sous-peuplées. Les « *territoires libérés* » dont il est question dans les communiqués des rebelles sont constitués de ces espaces frontaliers arides et dépourvus de ressources, où le Q.G. des combattants est un tapis sur le sable, que l'on déplace au gré des événements.

La prise des villes de l'est par les rebelles a pour objectif, non une occupation durable, mais la saisie d'armes pour la guerre. En avril 2007, il semble que certains rebelles envisagent de quitter l'est pour porter la guerre au sud du Tchad, mais il n'est pas question de s'attaquer aux infrastructures pétrolières : il s'agit de s'éloigner d'une région où sont concentrées toutes les forces du régime, pour s'emparer des villes du sud et prendre ainsi l'armée gouvernementale à revers³.

Non, on ne combat pas pour occuper un morceau de territoire : l'objectif est bien le pouvoir en tant qu'il permet de mettre la main sur *les ressources du territoire national*. Le pouvoir donne le contrôle du territoire national et de ses ressources.

C'est bien ce qu'a compris la communauté zaghawa lorsque l'un des siens est parvenu au pouvoir en 1990. En lisant S.P. Reyna au sujet des empires sahéliens, j'ai l'impression que le rapport au territoire des groupes du nord et de l'est du Tchad fonctionne selon un processus similaire. Pour trouver les ressources qui leur étaient nécessaires, les anciens empires poursuivaient une politique d'expansion territoriale aux dépens des populations ou des Etats voisins. Leurs conquêtes leur permettaient d'accroître leur richesse, donc d'augmenter leur capacité de domination et de poursuivre leur expansion territoriale⁴.

¹ BUIJTENHUIJS 1987 : 86.

² JEAN et RUFIN 1996 : 47-49.

³ « L'armée d'Idriss Déby se concentre à l'est, les rebelles se délocalisent au sud », Alwihda, 18 avril 2007.

⁴ REYNA 1990 (photocopie consultée sans pagination).

« *L'expansionnisme zaghawa* » que certains Tchadiens perçoivent à partir de 1990 ne se nourrit-il pas de la même façon des ressources tirées du territoire ? Le groupe prend conscience de son pouvoir de conquête et mobilise les ressources du pays en vue de la satisfaction de ses propres ambitions. Des ambitions qui varient selon ses membres : certains se contenteraient d'une autonomie régionale, d'autres souhaiteraient un pouvoir zaghawa à la tête du Soudan comme du Tchad¹. L'intervention de troupes tchadiennes en Centrafrique en 2003 pour soutenir le coup d'Etat du général Bozizé révèle la dimension impérialiste du régime.

Mais c'est surtout dans le sud du Tchad que l'installation des Zaghawa est perçue comme une invasion. On évoque les perturbations occasionnées par la sédentarisation de pasteurs qui, en accaparant des terres, entravent la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis. Les autochtones ont le sentiment d'être dépossédés par ces nouveaux venus qui fondent des villages, se munissent de documents officiels pour légitimer l'expulsion des anciens occupants, accroissent la pression sur un environnement fragile, et refusent l'autorité des chefs traditionnels, préférant traiter avec les représentants de l'Etat, leurs « *parents* »². Tout se passe comme si les ressortissants de l'ethnie au pouvoir bénéficiaient *ipso facto* d'un droit d'appropriation du territoire et de ses ressources. Géraud Magrin a étudié bien plus avant les conséquences de la descente vers le sud des éleveurs sahéliens, consécutive aux grandes sécheresses : le contexte politique tchadien, conclut-il, « *confère à la cohabitation entre cultivateurs autochtones et nouveaux venus d'origine sahélienne une charge conflictuelle explosive, qui alimente le conflit nord/sud* »³.

En ce qui concerne le clan au pouvoir, l'accaparement des ressources renforce sa puissance. C'est un cycle semblable à celui des empires sahéliens, puisque les ressources acquises accroissent la capacité du régime à contrer les oppositions ; les oppositions vaincues, l'accaparement se poursuit...

On voit bien que ce qui est en jeu, dans la lutte pour le pouvoir, ce n'est pas le territoire en tant qu'espace, mais en tant qu'il donne accès aux ressources renouvelables et non renouvelables du pays. Dans la configuration de cet Etat hinterland sahélien, les marges du nord et de l'est ont besoin d'un sud doublement attractif depuis qu'il conjugue potentialités agricoles et exploitation pétrolière.

¹ Entretien avec Issa Hassan KHAYAR le 13 janvier 2004 à N'Djamena.

² Témoignage d'un cadre sudiste, géographe et président d'une ONG environnementale, recueilli à N'Djamena le 17 avril 2005.

³ MAGRIN 2001 : 398.

Alors, le problème de la répartition des ressources à l'échelle nationale serait le biais par lequel réapparaîtrait la dimension environnementale des luttes politiques. L'accession des ressortissants du nord au pouvoir serait l'effet du « *syndrome du désert contre l'oasis* », le résultat d'un conflit dans lequel l'agresseur quitte un environnement pauvre pour une région plus favorisée¹. La transposition à l'échelle d'un pays d'une analyse qui prévaut pour des situations régionales me semble possible quand on considère que les décennies de guerre civile au Tchad correspondirent aux décennies de sécheresse qui affectèrent profondément les modes de vie des populations du nord. Hissène Habré s'empara du pouvoir alors que le pays entrait dans une phase d'assistance alimentaire massive et continue.

Une fois encore, je soutiendrai que l'agressivité des ethnies du nord procède davantage d'un dérèglement que d'une tendance naturelle. Le bouleversement de leur rapport au milieu les contraignit à mettre en œuvre des stratégies de survie qui prirent la forme d'un affrontement avec un pouvoir issu de la région convoitée. La victoire leur ouvrit la porte des espaces soudaniens, mais leur promit bien plus, dès que l'exploitation pétrolière cessa d'être une utopie.

Nous voilà donc face à une situation où ce n'est ni la pénurie de ressources (comme le soutiennent les néo-malthusiens) ni l'abondance des ressources (ainsi que le prétendent certains de leurs détracteurs) qui sont à l'origine des conflits, mais l'attraction accrue d'une région relativement favorisée au regard du reste du pays. Cela corrobore partiellement les résultats auxquels parvient Indra de Soysa, selon lesquels la probabilité de paix est plus importante dans les pays où les ressources renouvelables sont extrêmement rares (car alors les convoitises sont sans objet) ou extrêmement abondantes. Mais de Soysa penche aussi en faveur des arguments de P. Collier, et, à l'opposé des théories d'Homer-Dixon, soutient l'idée selon laquelle la présence de ressources minières accroît les risques de conflit².

Je crois qu'il faut poursuivre dans la troisième voie initiée par N. L. Peluso et M. Watts, et qui consiste à se placer au-dessus de ces oppositions pénurie/abondance ou ressources renouvelables/non renouvelables, pour considérer la façon dont s'effectuent l'accès aux ressources, la gestion et le partage de celles-ci³. L'environnement n'a d'importance que dans la médiation opérée par le politique. On verra que les ressources ne sont une « *malédiction* » que dans un contexte politique et économique déterminé.

¹ SULIMAN 1997 : 11. L'auteur reprend ici une théorie exposée en 1994 dans *War in Darfur, The Desert versus the Oasis* (coécrit avec Ahmed Osman).

² DE SOYSA 2002 : 9 et 17 et COLLIER 2000.

³ Voir PELUSO et WATTS 2001.

C. La guerre construit-elle l'Etat ?

J'ai répété que les ressources accaparées par le régime accroissaient sa puissance, sa capacité à combattre ses ennemis. Les guerres qu'il livre alors participent-elles d'un processus de construction de l'Etat ?

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent sur le fonctionnement du pouvoir, la destruction des services publics, la montée des oppositions, ne constitue pas un diagnostic très positif sur la santé de l'Etat au Tchad. Dans ce contexte, la guerre paraît détourner des ressources à des fins de destruction plutôt que renforcer les capacités de l'Etat à pourvoir aux besoins des populations.

Cependant cet Etat effondré, corrompu, malade en somme, résiste aux guerres. « *Etat Phénix* », il renaît toujours des cendres des régimes brûlés¹. D'ailleurs les guerres ne visent pas sa destruction. On peut reprendre pour le Tchad ce que Roland Pourtier écrit au sujet de la République démocratique du Congo : « *La finalité de la guerre n'est pas un dépeçage du territoire, mais l'établissement d'un pouvoir sur sa totalité. La guerre participe de la sorte à la formation de l'Etat plus qu'elle ne le menace* »². On se souvient de la formule de C. Tilly à propos de la formation des Etats européens : « *War made the state, and the state made war* »³. Cependant, il est arrivé que la guerre ne mène pas à la construction des Etats, et que des « *non Etats* » n'en continuent pas moins à faire la guerre⁴. Une fois encore, c'est le fonctionnement des Etats précoloniaux qui nous éclaire sur le lien entre la guerre et la formation de l'Etat.

R. Cohen étudie la situation dans le nord du Nigeria au XIX^e siècle. Il en conclut que ce qui fait l'Etat, ce n'est pas tant la guerre elle-même que la capacité à contrôler et à coordonner la guerre, à assurer sa propre défense et le règlement des différends⁵. Finalement, la vie et la mort des Etats dépendraient du degré d'efficacité de leurs armées, de leur capacité à gagner la guerre.

M. J. Azevedo reprend cette analyse à propos des empires médiévaux du Tchad. Il montre que l'islam, le commerce transsaharien et la guerre ont contribué à former les Etats du Kanem, du Baguirmi et du Ouaddaï. L'islam, en apportant une structure administrative, un code de lois et de comportement, le sens d'une communauté de valeur, a favorisé le

¹ SMITH 2005 : 78-79.

² POURTIER 2002 : 308.

³ « *La guerre a fait l'Etat, et l'Etat a fait la guerre* ». TILLY C., 1975. *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton University Press, Princeton, p. 42, cité dans AZEVEDO 1998: 23.

⁴ COHEN R., « Warfare and States Formation : Wars Make States and States Make Wars » in FERGUSON 1984 : 329.

⁵ Idem : 337.

développement d'un gouvernement centralisé ; à sa tête, les représentants d'Allah ou de Mahomet ont vu leur pouvoir légitimé, donc grandi. Le contrôle du commerce transsaharien, notamment esclavagiste, a accru les revenus de l'Etat, et du même coup, les ressources disponibles pour la guerre. L'introduction du cheval et du chameau, puis des armes à feu à partir du XV^e siècle, a rendu celle-ci plus efficace. Des dirigeants intrépides ont alors centralisé le pouvoir et soumis des sociétés moins organisées, qui, devenues tributaires, alimentèrent encore le pouvoir de coercition de l'Etat¹.

Faut-il donc considérer, à l'instar de J. Goody, que ce qui distingue un Etat d'une société non étatique, ce n'est pas « *la différenciation des moyens de production* », mais « *la possession des moyens de destruction* » puisque seule cette dernière garantit à la fois la domination politique et l'accaparement d'un butin² ? Un tel Etat est-il viable, dont la survie est dépendante de l'apport des conquêtes, et que la guerre confronte tôt ou tard à plus fort que lui ?

Il y a cependant une différence entre les guerres contemporaines et celles des anciens empires. Au Tchad aujourd'hui, il n'est pas question d'une expansion territoriale de l'Etat, de conquêtes aux dépens de l'extérieur. La guerre contre les opposants se déroule dans le cadre des frontières de l'Etat, et c'est en ceci qu'elle contribue à le renforcer : je l'ai déjà dit, *elle contraint le pouvoir à se projeter sur ses marges*. Elle rend nécessaire un contrôle effectif de l'ensemble du territoire national. Comme dans le Nigeria du XIX^e siècle, la guerre est le moyen par lequel le pouvoir politique exercé par le centre s'étend aux périphéries de l'Etat³. Les ressources du pays ne servent plus alors (seulement) à l'enrichissement individuel des membres du cercle dirigeant, mais au renforcement de la puissance militaire de l'Etat.

Seulement, le régime risque de s'engager dans une course aux armements longue, coûteuse, et à l'issue incertaine, pour deux raisons. Parce que dès lors que le conflit est alimenté de l'extérieur, l'Etat échoue à s'emparer du monopole de la violence. Les véhicules et les armes obtenus grâce au soutien du Soudan, ou de l'Arabie Saoudite⁴, renforcent le pouvoir de l'opposition et contraignent le régime à la surenchère. Ce dernier est alors incapable de se consacrer à autre chose qu'à la guerre. Le fonctionnement de l'Etat n'est pas amélioré, et sa capacité effective à accomplir ses missions de service public, toujours

¹ AZEVEDO 1998 : 22-23.

² GOODY J., 1971. *Technology, Tradition and the State in Africa*, Oxford University Press, London, p. 22, cité dans AZEVEDO 1998 : 24.

³ COHEN, article cité in FERGUSON 1984 : 346.

⁴ Plusieurs sources ont fait état de l'aide substantielle apportée par l'Arabie Saoudite à l'UFDD de Mahamat Nouri, ancien ambassadeur du Tchad dans ce pays.

moindre. L'absence de développement nourrit les oppositions, et la boucle *guerre* → *sous-développement* → *guerre* est bouclée.

Jeffrey Herbst s'étonne de l'attachement des Africains et de la communauté internationale à un système étatique dont les participants à la Conférence de Berlin de 1885 eux-mêmes s'étaient réservés la possibilité de modifier les principes en cas de dysfonctionnement. Pour Herbst, l'incapacité des Etats africains à améliorer l'existence des populations, à leur garantir l'ordre et la liberté, est le signe d'un échec de l'actuel système. Il oblige à rechercher des alternatives : à admettre que certains Etats n'ont plus de raison d'être reconnus en tant que tel, alors que d'autres pourraient être créés sur de nouvelles bases¹.

Cette boîte de Pandore-là, il n'est pas du tout sûr que les Africains eux-mêmes aient envie de l'ouvrir. Au Tchad, on déplore l'incurie de l'Etat ou ses dysfonctionnements, on ne remet pas en cause son existence. Ceux qui s'expriment appellent de leurs vœux un Etat plus juste, capable d'assurer la coexistence pacifique des différentes communautés. Herbst, constatant l'incapacité des régimes à exercer leur pouvoir sur l'ensemble des territoires étatiques, propose une « *re-partition* » de l'Afrique dans laquelle la diffusion du pouvoir coïnciderait avec les frontières, porte ouverte à la reconnaissance de toutes les communautés revendiquant une autonomie. Ce faisant, il ignore le processus en train de s'accomplir à l'intérieur même de ces trop grands territoires, cette lente maturation d'un sentiment d'appartenance nationale, au-delà de la diversité ethnique. On verra que l'émergence de l'Etat-nation ne peut venir qu'après l'appropriation d'un *Etat-espace*², à laquelle, peut-être, contribue la guerre.

3. **La dimension politique de la gestion du pétrole.**

A. « L'odeur du pétrole n'arrive pas jusqu'à l'est ».

L'ensemble du pays regarde vers le sud, en ce 10 octobre 2003, jour de la cérémonie officielle marquant le début de l'exploitation du pétrole tchadien, à Komé, l'un des trois champs pétrolifères. « *Idriss Déby change l'imaginaire d'un pays* »³, efface la pauvreté et la guerre, lui qui promet alors que les retombées pétrolières « *profiteront à l'ensemble de la nation* » et que « *le pétrole sera au service de la paix au Tchad, de la paix avec nos voisins et*

¹ HERBST 2000 : 257-272.

² TSHIYEMBE 1990 : 88.

³ Stephen SMITH, « Misérable et désertique, le Tchad entre dans le rêve pétrolier », *Le Monde*, 11 octobre 2003.

le reste de l'Afrique »¹. Le pompage du pétrole a commencé à la mi-juillet 2003, avec six mois d'avance sur le projet, et le premier tanker a quitté Kribi au Cameroun, à l'autre extrémité d'un oléoduc long de 1 070 km, le 3 octobre 2003, avec 950 000 barils à destination du marché international.

C'est l'aboutissement d'un vieux rêve. Les premières prospections ont eu lieu dans les années 1950. Les gisements pétroliers de Doba, dans le sud du pays, sont découverts en 1973. Mais les guerres ajournent la mise en exploitation. En 1999, un consortium pressenti pour exploiter le pétrole tchadien est dissout. L'implication de la Banque mondiale permet finalement de réaliser le projet de Doba, d'un coût de 3,5 milliards de dollars, à partir de juin 2000².

Le nouveau consortium est composé de deux entreprises américaines (ExxonMobil, qui détient 40 % des parts, et Chevron, 35 %) et de l'entreprise malaisienne Petronas (25 %). Ce qui rend l'expérience tchadienne inédite, ce sont les précautions prises autour de l'exploitation pétrolière pour éviter la « *malédiction des ressources* », cet engrenage par lequel des pays du sud richement dotés en ressources naturelles sombrent dans une économie rentière destructrice de l'environnement, créatrice d'inégalités, de corruption et de violence. La Banque mondiale a voulu faire du projet tchadien un exemple de gestion des ressources au service de la réduction de la pauvreté. Des ONG locales et internationales ont été consultées, des débats et des conférences, organisés, des institutions de contrôle, créées, des études et des mesures destinées à compenser les effets de l'exploitation sur l'environnement physique et humain, financées par le consortium et la Banque mondiale.

Le Tchad s'est doté d'une loi sur l'utilisation des revenus pétroliers³. A l'Etat tchadien reviennent des redevances représentant 12,5 % de la vente du pétrole. 10 % de ces revenus directs doivent être épargnés pour les générations futures. 80 % du reste sont consacrés à cinq secteurs prioritaires (l'éducation, la santé, les infrastructures, le développement rural, l'environnement), 15 % au fonctionnement de l'Etat, 5 % à la région productrice. L'utilisation et la gestion de ces revenus doivent être contrôlées par un Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP) composé de représentants de l'Etat et de la société civile.

Le système de contrôle ne couvre cependant pas les revenus indirects du pétrole (impôts sur les sociétés et taxes) qui sont versés directement au Trésor public tchadien. De

¹ AFP, 11 octobre 2003.

² Sur l'historique de l'exploitation pétrolière au Tchad, voir notamment : MAGRIN 2001 ; PETRY et BAMBE 2005.

³ La loi 001/PR/99 du 11 janvier 1999.

même, la loi ne s'applique pas aux revenus tirés de l'exploitation de nouveaux champs, alors que le projet est appelé à s'étendre.

Malgré le contexte institutionnel, en ce jour de cérémonie officielle, certains demeurent sceptiques quant à la possibilité d'une bonne gestion de la manne pétrolière par le régime en place : des ONG locales et des associations de défense des droits de l'homme décrètent ce 10 octobre 2003 « *journée de deuil* ».

En 2004, au Ouaddaï, on continue d'espérer jusqu'au fin fond des villages et des campements, mais on constate que « *l'odeur du pétrole n'arrive pas jusqu'à l'est* » : pas le moindre frémissement laissant augurer une amélioration du sort des populations. On l'attend encore, ce signe d'une nouvelle ère, en 2005, alors que le pays a déjà perçu plus de deux milliards de dollars de recettes¹. Mais à l'est, le « *développement* » reste confié aux ONG et aux partenaires internationaux, et d'ailleurs, le gouvernement a bientôt d'autres priorités.

Il lui faut assurer sa propre survie en combattant les oppositions qui se font jour. Pour cela, il entreprend de modifier la loi 001/PR/99 de gestion des revenus pétroliers. Lors de la séance du 29 décembre 2005 à l'Assemblée nationale, il est question de réaffirmer la souveraineté nationale et de refuser le « *diktat* » de la Banque mondiale. Delwa Kassiré Coumakoye, alors député, déclare qu'« *il faut retirer la part réservée aux générations futures, générations fantômes, pour la donner aux générations actuelles* ». Il est entendu : le fonds pour les générations futures est supprimé (ce qui permet le transfert immédiat au trésor public de 36 millions de dollars déjà disponibles) ; ce n'est plus 15, mais 30 % des recettes qui vont au fonctionnement de l'Etat (dont les dépenses échappent au contrôle du CCSRP) ; la part réservée aux secteurs prioritaires passe du même coup de 80 à 65 %, et ceux-ci sont étendus à la sécurité et à l'administration territoriale. La loi s'applique désormais à tous les futurs champs pétroliers.

Il y a bien quelques députés pour s'opposer à ces amendements. Peu importe, ils sont votés, malgré la « *ferme opposition* » de la Banque mondiale qui promet des sanctions².

De toute façon, le bras de fer ne dure que quelques mois : un accord intérimaire en avril 2006 entre le Tchad et la Banque mondiale est suivi le 13 juillet d'un protocole d'accord qui met fin à la crise. On affectera dorénavant des fonds à la « *Gouvernance* » (justice, lutte contre la corruption, décentralisation, déminage et sûreté), et « *les deux parties conviennent*

¹ Soit 236 millions de dollars en 2003 et 1,77 milliard en 2004. L'exploitation du pétrole doit rapporter en moyenne deux milliards de dollars par an au gouvernement, ce qui augmente le budget de l'Etat de plus d'un tiers. Sources : Banque mondiale et G. MAGRIN in *Atlas de Tchad* 2006 : 38.

² *La Lettre de Transparence* n°15, décembre 2005, publication du Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet Pétrole Tchad-Cameroun (GRAMP/TC), ONG tchadienne.

également qu'il est important d'affecter des ressources appropriées aux dépenses relatives à la sécurité et à l'administration du territoire »³.

Est-ce enfin la promesse d'un renforcement de l'Etat, dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une plus grande justice, que ses représentants et leurs administrés appellent de leurs vœux sur le terrain ?

Cela n'en prend pas le chemin, du moins tant que la guerre sévit à l'est. Dans un mémorandum publié le 27 juillet 2006, des associations de la société civile s'inquiètent du « *degré de nuisance* » que la situation de guerre fait peser sur l'affectation des revenus pétroliers, et regrette que la Banque mondiale n'encourage pas un règlement pacifique de la crise, seule façon d'éviter le détournement des revenus à des fins militaires¹.

Le gouvernement ne se cache pas d'acheter des armes avec l'argent du pétrole. A un journaliste qui lui fait cette remarque après l'offensive du FUC sur N'Djamena en avril 2006, Idriss Déby répond par une comparaison avec d'autres pays :

« Si je dois utiliser cet argent pour assurer la sécurité et la stabilité de mon pays, je le ferai dans la transparence totale. Combien de ressources sont perdues dans la guerre en Irak ? Combien l'Union européenne consacre-t-elle à sa sécurité ? Et on voudrait empêcher le Tchad, un pays souverain, de s'équiper pour sa sécurité ! »².

Et Idriss Déby fait ce qu'il dit. A titre d'exemple : en février 2007, il passe une commande de véhicules militaires en Biélorussie pour plus de 20 millions de dollars, grâce à une avance consentie par Exxon³. En juin, un responsable du gouvernement déclare que le Tchad craint « *de ne pas pouvoir respecter l'accord avec la Banque mondiale* » à cause d'une « *explosion* » des dépenses militaires liée à la guerre à l'est⁴.

Quatre ans après le début de l'exploitation, les Tchadiens s'exaspèrent à force d'attendre en vain une amélioration de leurs conditions de vie. Un mouvement de grève de la fonction publique démarre le 2 mai 2007 à N'Djamena. Les fonctionnaires demandent une revalorisation des salaires et des retraites de 200 à 300 %, le gouvernement propose une hausse de 10 puis de 15 %, et légifère pour réglementer le droit de grève⁵. Le mouvement

³ GRAMP/TC, *La Lettre de Transparence* n°22, juillet 2006. Des esprits sourcilleux pointent le paradoxe qui consiste à affecter des fonds à la fois au déminage (qui bénéficie déjà d'un financement spécial de la part des bailleurs de fonds) et à la sécurité, alors que les dépenses pour la sécurité – c'est-à-dire l'achat d'armes – risquent de provoquer un re-minage...

¹ CPPL, CPPN, RESAP/MC, GRAMP/TC, *Mémorandum* du 27 juillet 2006, N'Djamena.

² Entretien d'Idriss DEBY avec Philippe BERNARD, *Le Monde*, 19 avril 2006.

³ Stephen SMITH, « Idriss Déby double Chirac et s'arme en Biélorussie », *Marianne* du 24 février au 2 mars 2007.

⁴ AFP, 8 juin 2007.

⁵ La loi 008/PR/2007 du 9 mai 2007 interdit les grèves pendant une période de « *conciliation* » (de négociation) avec le gouvernement, impute le paiement des journées de grève aux syndicats (sauf si le motif de la grève est le retard généralisé du paiement des salaires), et instaure un service minimum obligatoire (Primature de la République du Tchad, 11 mai 2007).

perdre. Alors que la Banque mondiale annonce des versements en millions de dollars, le ministre des Infrastructures, Adoum Younousmi, déclare que les ressources pétrolières sont « volatiles »¹. Une façon, peut-être, de souligner leur propension à se volatiliser...

Ce qui est constat pour les populations du Ouaddaï (de l'ensemble du Tchad en vérité, car « l'odeur du pétrole » n'arrive pas davantage dans le reste du pays...) devient un sujet de griefs pour l'opposition.

Sur les lieux même de l'exploitation, d'abord, des voix se font entendre dès la construction du chantier pour dénoncer les impacts négatifs du projet sur l'environnement et la santé des habitants. Le député fédéraliste Ngarléjy Yorongar, dont le fief est Bébédjia, au cœur du bassin pétrolier, fait sien le discours des ONG environnementalistes. Opposant au projet pétrolier, il dénonce à de multiples reprises l'insuffisance des dédommagements aux agriculteurs expropriés, les maladies pulmonaires, les conjonctivites et les maladies de peau provoquées par la poussière soulevée par les véhicules et par les gaz des torchères, la baisse de productivité agricole causée par cette pollution atmosphérique. En juillet 2003, Yorongar menace de traduire les autorités tchadiennes devant une juridiction internationale « pour non assistance à personne en danger ». Après que Bébédjia a été ravagée en 2006 par des inondations, puis en mai 2007 par une tornade ayant détruit la ville à 95 % et fait plus de 20 morts, il impute ces dérèglements climatiques à l'exploitation pétrolière et décide d' « attirer en justice, devant le Tribunal pénal international, la Banque mondiale, le consortium pétrolier et le gouvernement tchadien pour crime contre l'humanité et génocide »².

Ici (et quelle que soit la justesse de constats environnementaux et sanitaires également établis par d'autres observateurs, chercheurs, ONG³ ou fonctionnaires tchadiens) le discours sur la dégradation de l'environnement masque l'enjeu réel de l'utilisation des ressources. L'opposant instrumentalise les questions environnementales à des fins politiques. Ce n'est pas un hasard si Yorongar s'est plusieurs fois rendu au Nigeria pour soutenir les populations du delta du Niger victimes des effets de l'exploitation pétrolière. L'environnement est « le lieu

¹ APA, 24 mai 2007.

² RFI, 15 juillet 2003 ; Camille BAUER, « Tchad : La malédiction du pétrole », *L'Humanité*, 20 septembre 2003 ; et Michaël DIDAMA, « Responsabilité des compagnies pétrolières face aux populations », IPS, 21 mai 2007.

³ Sur les répercussions négatives de l'oléoduc Tchad-Cameroun, voir notamment : Environmental Defense (USA), Centre pour l'environnement et le développement (Cameroun), Association pour la promotion et la défense des droits de l'Homme (Tchad), *The Chad-Cameroon Oil and Pipeline Project, A project non-completion report*, avril 2007, 28 p.

d'expression des conflits entre la société et l'Etat»⁴, il questionne la nature du pouvoir politique et la légitimité de son action.

A l'échelle du pays, la revendication d'une meilleure utilisation des revenus pétroliers est reprise par les mouvements de l'opposition armée. La dilapidation de ces revenus s'inscrit dans la logique du fonctionnement d'un pouvoir « *clanique et corrompu* » qui a érigé le vol en méthode de gouvernement.

La mauvaise gestion des richesses du pays motive l'entrée dans l'opposition d'Amine Ben Barka, le premier président du CCSRP. L'homme participe au processus de négociations pour l'exploitation du pétrole et à la mise en place des mécanismes de contrôle :

*« Je croyais sincèrement à l'époque, comme beaucoup de tchadiens, que de ces efforts, il allait y avoir des retombées positives pour notre peuple. Mais quelle n'était pas ma surprise et ma déception, notamment en tant que Président du CCSRP face à la gestion chaotique du pays, où les ressources nationales, particulièrement celles en provenance du pétrole, au lieu de servir à réduire la pauvreté, sont plutôt dilapidées alimentant les folies de tout genre »*¹.

Selon l'ex-banquier, l'autisme du régime, sourd à tous les conseils et avertissements, ne laisse d'autre choix que la lutte armée.

Ainsi, prévaut au Tchad une situation dans laquelle ce n'est pas une absolue pénurie de ressources qui est cause des plus fortes tensions, mais plutôt les espoirs de prospérité déçus après la mise en exploitation des ressources du pays, dans un contexte de pauvreté auquel n'échappe qu'une minorité. La déception alimente une grogne sociale et légitime l'engagement des opposants, qu'eux-mêmes soient motivés par la défense d'intérêts personnels ou collectifs.

Et pourtant, à partir de 2004, le régime tente d'instrumentaliser à son tour le mécontentement lié aux faibles retombées pétrolières. Le discours sur la défense des intérêts nationaux cache mal, cependant, la réalité de la dépendance extérieure.

B. « Le peuple tchadien est maître de son pétrole ».

C'est encore Idriss Déby qui parle, cette fois devant la foule assemblée sur la place de l'Indépendance, à N'Djamena, le 29 août 2006. Des marches ont eu lieu ce jour-là dans la capitale pour soutenir le président tchadien dans la bataille qu'il a engagée contre le consortium, accusé de s'emparer de la quasi-totalité des bénéfices pétroliers :

⁴ LE PRESTRE 1997 : 10.

¹ Interview avec M. BEN BARKA, Alwihda, 23 mars 2007.

« *Mes chers compatriotes, déclare Idriss Déby, quel que soit le prix que je dois payer, notre pays doit récupérer ce qui lui revient de droit. Comment pouvons-nous nous développer avec des miettes? Le peuple tchadien, à partir d'aujourd'hui, est maître de son pétrole* »¹.

Il dit encore : « *La révolution a commencé* ». Sur une banderole, on peut lire : « *l'argent du pétrole, c'est notre argent, Petronas et Chevron, allez-vous en* »².

Ce n'est pas la première attaque du chef de l'Etat contre les compagnies pétrolières. Le 7 octobre 2004, la présidence signe un communiqué intitulé : « *Pétrole tchadien : arnaque, opacité et fraude du consortium dans l'exploitation du brut (des champs pétrolifères) de Doba* ». Elle y dénonce le non-respect par les compagnies de la convention de 1998 passée avec le gouvernement, notamment le non-paiement d'impôts dus à l'Etat tchadien ; elle accuse le consortium de vendre le pétrole tchadien à un prix très inférieur au cours international. D'octobre 2003 à août 2004, le Tchad n'a perçu que 70 millions de dollars de redevances alors que le chiffre d'affaires du consortium s'est élevé à 900 millions. En fin de compte, conclut le document, « *le consortium (...) ne voit en ce contrat qu'une possibilité de piller les ressources du Tchad et de rendre exsangue son économie* »³.

Ce qui est reconnu implicitement à travers ces doléances, c'est l'insatisfaction du gouvernement tchadien face à un partage qui a été négocié avant la flambée des cours du pétrole, et sa difficulté à contrôler les mécanismes financiers liés au marché international.

Mais l'attaque vise aussi à rassembler la communauté nationale, dans le contexte déstabilisateur de la guerre du Darfour et quelques mois après une tentative de coup d'Etat contre Idriss Déby, manifestation d'un mécontentement grandissant à l'intérieur du clan au pouvoir⁴.

Comme la lutte engagée avec la Banque mondiale pour la révision de la loi de gestion des revenus pétroliers, cette politique consiste à instrumentaliser le combat pour l'appropriation des ressources dans un objectif nationaliste. Cela n'est pas sans effet auprès de la société civile dont l'un des représentants, le président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme, membre du CCSRP, approuve la position du gouvernement, estimant qu'il faut « *défendre les intérêts du pays* »⁵.

Il y aurait ainsi plusieurs modes d'instrumentalisation de la question pétrolière au Tchad : aux préoccupations environnementales exprimées par des acteurs locaux relayés par

¹ Primature de la République du Tchad, 30 août 2006.

² APA, 30 août 2006.

³ AFP, 7 octobre 2004.

⁴ Stéphanie BRAQUEHAIS et Thomas HOFNUNG, « Le Tchad veut voir la couleur de l'or noir », *Libération*, 20 octobre 2004.

⁵ AFP, 8 octobre 2004.

des ONGE internationales, font écho les revendications de l'opposition politique pour une meilleure utilisation des revenus pétroliers. En faisant porter le débat sur la responsabilité des compagnies pétrolières, Idriss Déby botte en touche. Dans le procès qu'il intente aux partenaires internationaux du Tchad (entreprises et institutions), il se fait le défenseur de la souveraineté du pays sur ses ressources. L'enjeu devient la nécessité pour un pays du Sud de se réappropriier des richesses exploitées par le Nord¹.

Le « Nord » laisse dire... et Idriss Déby recommence. Le 26 août 2006, il somme les compagnies Chevron et Petronas de fermer leurs bureaux et de « *quitter le Tchad et les champs pétrolifères* », au motif qu'elles ne se sont pas acquittées du paiement des impôts sur les sociétés. Mais le différend est plus profond. Le président reconnaît dans la même déclaration qu'« *au moment des négociations de la convention, le gouvernement tchadien ne disposait pas d'éléments d'appréciations fiables et de l'expertise nécessaire lui permettant d'appréhender tous les contours du dossier* ». Ces 12,5 % de royalties qui reviennent au Tchad, ce ne sont que « *des brouilles* ». En trois ans d'exploitation, le consortium a réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de plus que l'investissement initial. Le Tchad doit donc entrer dans la production du pétrole, et à cet effet, sera créée une « *Société tchadienne des hydrocarbures, qui représentera les intérêts du Tchad dans toutes les activités pétrolières* ». Il faut renégocier les conventions de 1998 et 2004, ainsi que le paiement par Chevron et Petronas des 250 milliards de F CFA qu'elles doivent, et cela sera le rôle d'une commission élargie – la Commission nationale de négociation des conventions pétrolières, officiellement créée par décret deux jours plus tard². Idriss Déby répète que c'est « *l'intérêt national* » qui est en jeu, « *l'intérêt du peuple tchadien* », et appelle la nation à s'unir face à la situation³.

D'une certaine façon, cette guerre économique fait pendant à l'autre guerre, celle que les Tchadiens sont appelés à livrer contre les « *ennemis intérieurs* » (les rebelles) et « *extérieurs* » (le Soudan) du pays, notamment dans des « *comités [des femmes, des jeunes, des artistes] pour la défense de la Patrie* »⁴. Dans les deux cas, il s'agit de désigner un ennemi pour réaliser l'union nationale autour du chef de l'Etat.

En outre, ce n'est pas un hasard, si la veille de la déclaration du 26 août, le chef de l'Etat tchadien a reçu un émissaire d'Hugo Chavez, le président du Venezuela, qui a mené

¹ LE PRESTRE 1997 : 254.

² Primature de la République du Tchad, 31 août 2006.

³ Communication d'Idriss Déby aux membres du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, aux présidents des grandes institutions de la République, aux secrétaires généraux et aux présidents des partis politiques, le 26 août 2006 (Primature de la République du Tchad, 28 août 2006).

⁴ Voir les communiqués de la Présidence de la République du Tchad en janvier 2007.

une politique semblable début 2006 : réclamations d'arriérés d'impôts et nouveaux contrats d'exploitation pétrolière imposés aux majors, en vue de créer des sociétés mixtes dans lesquelles la part de l'Etat sera majoritaire¹. Entre le Tchad et le Venezuela, on veut « *rendre dynamique la coopération dans le secteur du pétrole* »².

Chevron et Petronas paieront les sommes demandées par le gouvernement tchadien³. De toute façon, pour le Tchad, comme pour le Venezuela, il ne s'agit pas de rompre avec ces entreprises, mais de faire jouer la concurrence, en quelque sorte, au moment où de nouveaux acteurs se positionnent sur le marché pétrolier : Idriss Déby, comme Hugo Chavez avant lui, fait le choix d'un rapprochement avec la Chine, dont la *China National Petroleum Corporation* (CNPC), principal groupe énergétique du pays, signe bientôt des contrats au Tchad, comme elle l'a fait au Venezuela⁴.

Car l'entrée dans l'ère pétrolière a accru la convoitise internationale dont le Tchad est l'objet. L'attrait pour le pétrole africain est apparu avec les chocs pétroliers, qui ont souligné la dépendance énergétique des pays occidentaux et les ont incités à diversifier leurs approvisionnements.

Pour les Etats-Unis, la volonté d'accroître la part de leurs importations de brut en provenance de l'Afrique s'est encore affirmée après le 11 septembre 2001. On note d'ailleurs que leur implication dans l'exploitation pétrolière au Tchad va de pair avec une redéfinition de leur présence militaire dans l'ensemble du Sahel. En effet, en novembre 2002, le département d'Etat américain met sur pied l'*Initiative Pan-Sahel (PSI)*, destinée à assister et à former les armées et les services de sécurité de quatre pays du Sahel – la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad – afin de les aider à lutter contre le terrorisme. Le Sahel est considéré comme une « *zone grise* », une zone de non droit propice à toutes les activités illicites. Pour des terroristes harcelés en Afghanistan, au Pakistan ou en Irak, il constitue un refuge idéal. Les armées des pays partenaires seront donc dotées de moyens de transport, de communication et de détection performants pour être à même de contrôler leurs frontières et leurs territoires.

Ces conceptions se voient validées début mars 2004, quand des militaires tchadiens, aidés par les renseignements fournis conjointement par les services secrets français et l'armée américaine, affrontent dans le Tibesti les islamistes du Groupe salafiste pour la prédication et

¹ Georges DUPUY, « Chavez, roi du pétrole », *L'Express*, 13 avril 2006.

² Primature de la République du Tchad, 28 août 2006.

³ APA, 19 septembre 2006.

⁴ Cathy CEÏBE, « Hugo Chavez dans l'empire du Milieu », *L'Humanité*, 25 août 2006, et « Tchad : CNPC rachète le permis d'Encana », *Africa Energy Intelligence* n°549, 17 janvier 2007.

le combat (GSPC), en provenance d'Algérie¹. Le lendemain des combats, l'armée américaine livre au Tchad 19 tonnes de matériel sur l'aéroport de Faya-Largeau².

Mais l'Initiative Pan-Sahel souffre d'une insuffisance de financement, et les événements du Tibesti révèlent la nécessité d'élargir la coopération à l'ensemble des pays du Sahara et du Sahel. C'est chose faite en 2005 : l'*Initiative Trans-Saharienne de Lutte contre le Terrorisme (TSCIT)* prend le relais de la PSI. Elle inclut désormais, outre les quatre pays initiaux, l'Algérie, le Maroc, le Sénégal, le Nigeria, la Tunisie, le Ghana, et ne ferme pas la porte à la Libye ; son financement est de 100 millions de dollars par an pendant cinq ans.

Ces initiatives ne se cachent pas de viser la stabilité et, à terme, l'autonomie militaire des pays concernés³. On ne peut manquer de souligner qu'elles permettent du même coup de sécuriser les intérêts des compagnies pétrolières américaines, dans une région richement pourvue en hydrocarbures.

Mais les Etats-Unis doivent faire avec la montée en puissance en Afrique de la Chine, que sa croissance contraint à rechercher des ressources naturelles et des débouchés pour ses produits. Le commerce sino-africain est en pleine expansion. La Chine est devenue le premier fournisseur de l'Afrique en produits textiles et électroniques à bas coûts, et le deuxième acheteur (derrière les Etats-Unis) de pétrole et de matières premières. Sur le plan politique, son rôle à l'ONU et sa politique de coopération en font un allié appréciable.

Le 6 août 2006, le Tchad annonce donc qu'il renoue diplomatiquement avec la Chine, au détriment de Taïwan⁴. Pour les dirigeants tchadiens, la Chine incarne un nouveau modèle de partenariat « gagnant-gagnant », plus équilibré que la dépendance dans laquelle les maintient leur relation avec les autres puissances. En janvier 2007, la China National Petroleum Corporation rachète les 50 % de parts du groupe canadien EnCana sur le « *Permis H* », qui couvre plus de 400 000 km² au sud-ouest et au nord-est du Tchad. Le bassin des Erdis, prolongement du bassin libyen de Koufra, promet d'importantes réserves de brut. L'oléoduc construit par la Chine au Soudan voisin pourrait être prolongé afin d'évacuer le pétrole tchadien par la Mer Rouge. Le Tchad envisage une participation de 40 % à la production pétrolière réalisée par la compagnie chinoise, et c'est cette nouvelle donne qu'il tente d'imposer aux compagnies américaines⁵.

¹ Jean GUISEL, « Afrique : chasse aux islamistes », *Le Point*, 18 mars 2004.

² Jean-Dominique MERCHET, « Au Sahel, la "zone grise" qui inquiète les services secrets », *Libération*, 28 avril 2004.

³ Sources : Sites du département d'Etat américain, de l'Eucom (United States European Command) et globalsecurity.org.

⁴ AFP, 8 août 2006.

⁵ *Africa Energy Intelligence* n°549, article cité, 17 janvier 2007, et AFP, 19 avril 2007.

C'est comme s'il y avait, sous le territoire visible, une autre géographie, celle des bassins sédimentaires découpés en grands blocs offerts aux appétits des compagnies pétrolières. Energem, société cotée à la Bourse de Toronto, présente dans une dizaine de pays africains, fait aussi partie de ces nouveaux acteurs du secteur pétrolier tchadien. Elle s'est vue attribuer en 2004 deux zones d'exploration, l'une au sud, de 8181 km² dans le bassin du Chari Ouest, l'autre au centre du pays, de 244 600 km² dans le bassin de Largeau¹.

« *La croissance par le développement des ressources naturelles en Afrique* » : c'est le slogan d'Energem sur son site. Mais la croissance pour qui ? En janvier 2007, deux parlementaires allemandes se rendent au Tchad et au Cameroun, pour mesurer l'impact de l'exploitation pétrolière sur le développement des deux pays. Leur conclusion est sans appel :

« *Dans les deux pays, l'oléoduc Tchad-Cameroun apparaît comme un objet venu d'une autre galaxie. Le projet vise à servir les intérêts économiques des entreprises concernées et des gouvernements, censés représenter leurs populations respectives. Malheureusement, les espoirs d'une amélioration de la situation concrète des citoyens ne se sont pas concrétisés, en particulier au Tchad.* »

Ute Koczy et Bärber Kofler se disent frappées par l'écart entre le niveau de vie des villages tchadiens de la région pétrolifère et celui du camp de base d'ExxonMobil, près de Doba. Les doléances des habitants portent sur les carences en matière d'infrastructures ou les dégâts écologiques occasionnés par la production pétrolière. Mais le projet lui-même n'était-il pas fondé sur un malentendu ? « *Le consortium et la Banque mondiale ont délibérément vendu le projet d'oléoduc comme un "projet de développement"* ». C'est d'ailleurs son appellation officielle : « *Chad/Cameroon Development Project* ». Or, confie le chef d'Esso au Tchad aux élues allemandes, « *nous n'aurions pas dû baptiser cela "projet de développement"* »².

La Banque mondiale, dans un rapport paru en décembre 2006, reconnaissait elle-même, bien tardivement : « *Nous aurions dû veiller à diffuser des messages plus réalistes et éviter d'éveiller des attentes allant bien au-delà des résultats possibles du projet* »³. Cet aveu ne contient-il pas tout un potentiel de frustrations et de violences nourries par des promesses inconsidérées ? Dans un contexte de grande pauvreté, de besoins insatisfaits, le discours d'Esso (« *La route de l'espoir. Le pétrole illumine l'avenir économique du Tchad et du*

¹ Source : site du groupe Energem, juin 2007.

² Ute KOCZY et Bärbel KOFLER, « Compte-rendu du voyage au Tchad et au Cameroun. A propos de la contribution de l'oléoduc Tchad-Cameroun au développement des deux pays », Mission parlementaire allemande du 19 au 26 janvier 2007, Rapport conjoint du 15 février 2007, 13 p.

³ The World Bank, *Implementation Completion Report* n°36560-TD et *Overview* n°36569, Washington, DC, décembre 2006.

Cameroun », titrait une publication du groupe à l'automne 2002¹) et la caution de la Banque mondiale ne pouvaient que susciter des attentes fortes. Mais la recherche d'un « *développement durable* » revendiquée par les acteurs du projet semble n'avoir été qu'un prétexte : les études environnementales, les mesures compensatoires, ne visaient-elles pas plutôt à garantir une « *exploitation durable* » des ressources pétrolières, dans un contexte relativement pacifié² ?

Dès le début du projet, le gouvernement tchadien avait répété que les ressources pétrolières ne suffiraient pas à développer le pays : « *J'exhorte instamment les agriculteurs et les éleveurs à ne pas se laisser éblouir par les miroitements de l'or noir qui ne se boit pas et ne se mange pas* » avait déclaré Idriss Déby à Komé, le jour de l'inauguration des installations pétrolières³. Ses ministres appelaient les populations à ne pas négliger l'agriculture, l'élevage et la pêche, et les bailleurs à ne pas tarir les flux de l'aide⁴.

En 2007, ce pétrole « *qui ne se boit pas et ne se mange pas* » ne sert pas non plus à éclairer les villes tchadiennes, le plus souvent dans l'obscurité dès la tombée de la nuit, ni à alimenter les véhicules du pays, parfois immobilisés par des pénuries, quand le Nigeria voisin interrompt ses livraisons de carburant. Les Tchadiens attendent toujours la mise en exploitation des gisements de Sédigui, au nord-est du lac Tchad, et la construction d'un oléoduc et d'une raffinerie pour le pays. Mais il ne s'agit là que de répondre à des besoins intérieurs – ces projets-là ont pris du retard⁵.

La Banque mondiale continue à « *aider* » le Tchad. En mai 2007, elle lui fait don de 10 millions de dollars, pour « *renforcer ses capacités de gestion des finances publiques* »⁶. De l'argent pour mieux gérer son argent, en somme. Un drôle de système, en vérité, par lequel l'Occident redonne d'une main une petite part de ce qu'il a pris de l'autre !

Ce n'est pas dans mon intention d'exonérer le gouvernement tchadien, ou telle entreprise nationale, de leurs responsabilités dans la gestion calamiteuse des ressources du pays. Mais il nous faut comprendre pourquoi les mêmes causes produisent invariablement les mêmes effets ; pourquoi, au Tchad, malgré les précautions prises, la « *malédiction des ressources* » n'a pas été surmontée.

« *Malédiction des ressources* », vraiment ?

¹ *The Lamp*, ExxonMobil-Corporation, automne 2002.

² SEIGNOBOS et MADJIGOTO 2005 : 659.

³ AFP, 11 octobre 2003.

⁴ Valentin ZINGA, « L'or noir et le défi de la transparence », RFI, 14 octobre 2003.

⁵ C'est finalement la Chine (China National Petroleum Corporation) qui se charge de la construction de la première raffinerie tchadienne en 2007 (Source : Banque mondiale).

⁶ Communiqué de la Banque mondiale, 25 mai 2007.

Une comparaison donne à réfléchir. La Norvège, pauvre et sous-industrialisée jusqu'à la fin du XIX^e siècle, éprouvée par la crise des années 1930 et la seconde Guerre mondiale, s'est lancée dans l'exploitation du pétrole et du gaz de la Mer du Nord en 1971. Dès le début, l'Etat norvégien a fait le choix de garder le contrôle du secteur pétrolier. Sa participation dans la principale compagnie pétrolière du pays, Statoil, reste majoritaire, et il détient des parts importantes dans les autres compagnies. Les revenus pétroliers ne servent pas à des dépenses de prestige, mais alimentent une politique sociale avancée : l'indicateur de développement humain (qui prend en compte le revenu, la santé et l'éducation) de la Norvège est le plus élevé du monde. Pour éviter une entrée excessive d'argent dans l'économie intérieure, une partie des revenus du pétrole est capitalisée dans un fonds destiné aux générations futures : l'ex-« *fonds pétrolier* », devenu le « *fonds de pension du gouvernement* » (236 milliards de dollars début 2006), doit permettre de financer les retraites et les soins d'une population vieillissante, au fur et à mesure de l'épuisement des ressources pétrolières.

La Norvège cherche à diffuser son modèle d'utilisation des ressources pétrolière : le programme *Oil for Development*, lancé en septembre 2005 en direction des pays en développement producteurs de pétrole, insiste sur les questions de bonne gouvernance, de transparence, de lutte contre la corruption, de respect de l'environnement.

On me dira qu'il y a bien des différences entre la Norvège et le Tchad. Certes. D'abord, la production pétrolière de la Norvège (3,3 millions de barils par jour) est sans commune mesure avec celle du Tchad (en moyenne 225 000 barils).

Mais surtout, la Norvège a pu faire de tels choix grâce à un contexte favorable : une longue tradition démocratique, une conscience nationale forte, des institutions solides, une population depuis longtemps instruite¹.

Tout le contraire, en somme, du Tchad, qui a dû négocier le partage de la manne dans un contexte de guerre civile mal éteinte, d'ingérences étrangères et de sous-développement. Il a accepté ces 12,5 % de royalties et les contraintes en matière d'utilisation des revenus du pétrole – des conditions, selon Achille Mbembe, semblables à celles « *que l'on imposait autrefois aux pays vaincus lors des guerres* ».

Alors, après la période de l'esclavage et la colonisation, le pays sombre dans un nouveau « *cycle de la prédation* ». Celui-ci se caractérise par une alliance entre un

¹ Sur le modèle norvégien d'utilisation des revenus des hydrocarbures, voir : Jan KRISTIANSEN, « Norvège : un exemple pour les pétroliers africains ? », MFI Hebdo, RFI, 10 janvier 2002 ; Tarjei Kidd OLSEN, « La Norvège cherche à briser la "malédiction du pétrole" », IPS, 16 août 2006 ; le site du NORAD (Agence norvégienne pour la coopération au développement), programme « Oil For Development ».

gouvernement corrompu et des compagnies multinationales auxquelles est accordé un accès sans contrainte à la ressource. Il nourrit la violence, accroît la militarisation du pays¹.

« *Malédiction des ressources* » ? Plutôt, puisque c'est le contexte de l'exploitation qui est déterminant – l'histoire du pays, finalement – et non l'existence des ressources en elles-mêmes, « *malédiction de la dépendance et du sous-développement* ».

¹ Achille Mbembe, « Crise politique au Tchad : Marchés militaires et économie de la prédation », *Le Messager*, Douala, 25 avril 2006.

Conclusion de la deuxième partie

Aux marges du territoire national, le Ouaddaï est la fois sous-aménagé et sous-administré. La recrudescence des oppositions armées contraint l'armée tchadienne à occuper ce territoire. La guerre renforce la puissance militaire de l'Etat, mais achève de détruire les services publics et de délégitimer le régime.

La frontière entre Tchad et Soudan alimente la violence dans les deux pays. Parce qu'en partageant des peuples, elle permet la fuite et le refuge de l'autre côté et prolonge l'insoumission ou le conflit ; parce qu'aussi, les peuples ainsi partagés demeurent entre deux appartenances incomplètes, à l'ethnie divisée et à la communauté nationale en construction.

L'immixtion mutuelle des pouvoirs traditionnel et républicain manifeste le même tiraillement. Elle est source d'arbitraire, d'autant plus que les personnes qui incarnent l'Etat sont laissées sans ressources. Les conflits de l'est tchadien sont le résultat d'une imbrication d'enjeux à plusieurs échelles. Ils sont entretenus par une instrumentalisation ethnique et politique d'antagonismes locaux qui diffuse la violence dans l'ensemble du corps social.

Les nouvelles ressources dont dispose le pays ne sont pas affectées à un projet de société pacificateur, mais servent à contrer les oppositions nées de l'accaparement du pouvoir. Leur gestion est révélatrice du caractère prédateur du régime et du rapport de force défavorable qu'il entretient avec les acteurs étrangers.

On a le sentiment que « *quelque chose ne vas pas* », dans l'est du Tchad. En d'autres termes, que nous sommes face à des dysfonctionnements : dysfonctionnement d'un pouvoir insoucieux de l'intérêt général, qui règne par la violence et capte les ressources afin d'accroître son potentiel destructeur ; dysfonctionnement d'une opposition armée victime de ses propres divisions ; dysfonctionnement d'une société où se fomentent des haines transgénérationnelles dont l'impérieuse manifestation relègue au second plan la préoccupation du développement.

Ce serait trop peu de s'en tenir à ce constat. La difficulté qu'ils éprouvent à s'extraire de la violence nécessite d'interroger l'histoire et la culture des peuples de l'est tchadien, car là s'enracine la relation à l'autre, proche ou lointain.

De l'environnement naturel, par l'environnement politique, nous voilà rendus à un environnement culturel dont la crise elle-même est promesse d'évolutions.

TROISIEME PARTIE

AGRESSIONS

Que le passé de l'est tchadien fût violent ne justifie pas que son présent le soit aussi, sans quoi toute société ayant fait la guerre serait condamnée à la faire toujours, ce que contredit l'histoire. Cependant, c'est bien dans ce passé-là que se trouvent les « *racines de la violence* »¹ : le présent n'est pas violent parce que le passé le fut, mais parce que ce passé *est toujours présent* : il a déterminé une relation particulière à soi-même et aux autres – le groupe, l'étranger –, fondé des valeurs et des comportements qui continuent de générer de la violence.

Je n'ai pas, comme on plante un décor, consacré un premier chapitre de cette thèse à l'histoire du Ouaddaï, ainsi évacuée et sans liens avec le présent. Car le regard rétrospectif n'a d'intérêt que s'il permet de comprendre ce qui se produit sous nos yeux. Il permet de restituer, au delà d'une perception périodisée de l'histoire², une cohérence d'ensemble, un sens aux évènements.

Encore une fois, il n'est pas question de justifier, mais de comprendre, les dérèglements du présent.

Chaque période de l'histoire du Ouaddaï est marquée par une confrontation violente entre des peuples autochtones et étrangers. Les premiers sont d'abord des conquérants puis des vaincus, et la violence acquiert à leurs yeux une valeur différente selon qu'ils en sont auteurs ou victimes.

On sait (par l'étude de la colonisation du Maghreb, notamment) que lorsque l'évolution d'une civilisation est interrompue par l'irruption d'une autre civilisation, la première arrête de progresser, et même, recule. Elle se replie sur ce qu'il y a de plus traditionnel en elle. Au Ouaddaï, la défaite face à l'Occident a pour conséquence un refus de ses valeurs et une sorte d'enfermement culturel. Aujourd'hui, cette altérité s'affirme violemment là où elle ne permet pas de réussir, à l'école francophone en particulier.

Comment sortir de là ? Des voix s'élèvent au Ouaddaï qui invitent à déposer le fardeau de la vengeance reçu en héritage par chaque génération. Cela nécessiterait d'instaurer une justice sociale et économique qui incite à respecter l'Etat de droit.

Le régime tchadien freine l'évolution vers la démocratie, mais il ne peut pas empêcher l'émergence, malgré tout, d'une communauté nationale réconciliée dans sa mémoire et unie dans ses aspirations.

¹ Titre de l'ouvrage de M. J. AZEVEDO (1998) sur l'histoire de la guerre au Tchad.

² KABOU 2004 : 110.

CHAPITRE VII

« Une rencontre sauvage »¹ : le contact avec l'autre

« Le passé d'avant-hier, c'était le passé glorieux des hommes debout. Le passé d'hier, comme toutes les révolutions violentes saccageuses des temples, se passe de commentaire. Le passé d'avant-hier, c'était la lutte contre les envahisseurs, la résistance contre la pénétration coloniale, la lutte pour l'indépendance. Le passé d'hier, ce sont les guerres sans gloire pour le pouvoir. Le passé d'avant-hier nourrit l'avenir. Le passé d'hier ou le présent d'aujourd'hui étrangle le futur... »

Ali ABDEL-RHAMANE HAGGAR, *Le prix du rêve*, 2002, pp 86-87.

Est-ce l'effet de la lumière douce de la fin du jour qui dore l'étendue sablonneuse aux arbres clairsemés ? Est-ce l'impression d'immensité ? Le regard se perd sur l'horizon découpé au loin par quelques inselbergs. J'aime cet endroit du monde, à une quarantaine de kilomètres au nord d'Abéché. « *En saison des pluies, ça ressemble à la Mongolie* », me dit quelqu'un. Et c'est vrai qu'on pourrait prendre les tentes arrondies des nomades pour des yourtes quand reverdit le plateau.

Mandaba est là, à un peu plus de cinq kilomètres au nord-est de Ouara, l'ancienne capitale des sultans du Ouaddaï. C'est un village de huttes rondes aux toits de paille tressée, entourées de haies d'épineux. A-t-il changé au cours des siècles ? Aucun matériau, aucun véhicule modernes.

L'homme qui m'a conduit là me montre, à quelques mètres du village, un cercle de pierres dressées dans le sol. Et il raconte :

« Ici se trouvait la maison d'Abd al-Karim. Il y vécut six ans, avant d'attaquer les Toundjour, alors maîtres de la région. Abd al-Karim et ses alliés attachèrent aux queues de leurs chevaux des branches d'arbres qui soulevaient beaucoup de poussière en traînant par terre. Les Toundjour, en apercevant un grand nuage de poussière au loin, se crurent attaqués par une armée nombreuse. Ils sortirent de Ouara pour fuir, Abd al-Karim les pourchassa... »

Qu'importe si mon compagnon ne donne pas de date ; qu'importe si sa version diffère de certaines autres, dans lesquelles le roi toundjour n'habite pas Ouara, mais un autre site, et les chevaux sont plutôt des chameaux²... Nous sommes dans le temps mythique, celui de la fondation de l'empire du Ouaddaï.

Ce passé-là n'est pas muséifié. Les Ouaddaïens le racontent avec ferveur. Sa violence est celle des conquêtes glorieuses, sous la bannière de l'islam. Le mythe a effacé le moins

¹ Titre emprunté à R. Brian FERGUSON : « A Savage Encounter : Western Contact and the Yanomami War Complex », in FERGUSON et WHITEHEAD (1999) : 199-227.

² NACHTIGAL 1971: 207.

noble, la barbarie des affrontements, le commerce d'esclaves, les impitoyables querelles de succession.

La conquête coloniale, en soumettant l'empire du Ouaddaï, ouvre une ère de repli et de résistance. L'identité ouaddaïenne se construit dans l'opposition au colonisateur. Mais la contrainte coloniale ne fait que différer une crise violente qui prend la forme d'une rébellion dès lors que l'Etat postcolonial, plus faible, ne permet pas d'exprimer autrement des griefs¹.

Les guerres qui suivent confèrent à la région une importance stratégique de premier plan. Les peuples du Ouaddaï ne sont pas toujours acteurs des combats qui se déroulent sur leur sol. Les enjeux nationaux et les interventions extérieures achèvent cependant de corrompre leurs relations.

1. **Violence précoloniale, rapports esclavagistes.**

A. Islamisation, arabisation.

Les populations de l'est du Tchad ont été à la fois arabisées et islamisées. Ces deux processus déterminèrent avant la colonisation un rapport au pouvoir et des choix culturels et économiques spécifiques.

Il convient de bien distinguer l'arabisation de l'islamisation. La première, entendue dans le sens de pénétration de la langue arabe, s'est faite avant la seconde, au gré des migrations venues de l'est (par la vallée du Nil ou la Libye) d'Arabes nomades. Ces groupes entrèrent en contact avec les sédentaires, durent négocier le partage de l'espace et des ressources. Nomades et sédentaires nouèrent des liens de dépendance, et la langue arabe – parlée – s'imposa naturellement dans ces échanges.

Ce ne furent pas les éleveurs arabes qui diffusèrent l'islam. Ils étaient en effet « *beaucoup plus préoccupés par leur bétail que par la propagation de leur religion* »². Il semble d'ailleurs que certains d'autres eux n'étaient pas encore, au XVII^e siècle, convertis à l'islam. C'est le cas des Toundjour qui dominent le Ouaddaï avant la conquête d'Abd al-Karim. Selon Nachtigal, ils sont venus de l'est à une date « *obscure* » ; ils ont la peau claire et parlent arabe, ce qui fait qu'ils sont considérés comme des « *Arabes authentiques* ». Ils n'en sont pas moins encore « *dans les ténèbres du paganisme* » vers 1635³.

¹ AZEVEDO 1998 : 177.

² Centre Al-Mouna 1998 : 229.

³ NACHTIGAL 1971: 205.

Jusqu'à aujourd'hui, les groupes arabes du Tchad ne sont pas ceux qui manifestent le plus d'intérêt pour la religion musulmane¹.

La conversion de la région à l'islam est le fait de lettrés appelés *fakhara** dont beaucoup sont d'origine étrangère. Faki* Saleh Djâmé est l'un d'eux. Il arrive du Kordofan (au Soudan) au Ouaddaï autour de 1600. D'une femme toundjour, il a un garçon, Abd al-Karim. Il prêche timidement, en raison de l'opposition de ses beaux-parents. Son fils étudie à son tour la théologie musulmane, fonde une communauté religieuse et entreprend de libérer la région du paganisme de ses oncles toundjour. Le dernier roi toundjour, Daoud, trouve la mort dans cette guerre sainte, à l'issue de laquelle son peuple est dispersé entre le Guéra, le Kanem et l'Ennedi.

Deux aspects sont déterminants dans la fondation de l'empire du Ouaddaï : les alliances passées par Abd al-Karim avec des peuples de la région, qui intègrent ceux-ci dans la sphère du pouvoir ; l'utilisation de la religion musulmane, qui justifie l'organisation du nouvel Etat.

Dans sa guerre contre les Toundjour, Abd al-Karim aurait été aidé par plusieurs groupes Arabes, dont les Mahamid et les Maharié, ainsi que par les membres d'ethnies ouaddaïennes : les Kodoï, groupe appartenant à la communauté maba, qui occupe la région autour d'Abéché ; mais aussi les Mimi, les Tama et les Zaghawa².

En récompense, les Kodoï se virent attribuer la fonction de *Djarma*, commandant militaire. Tout futur sultan devait prendre une épouse kodoï, et tout prétendant au trône devait être de mère kodoï. Les autres groupes furent associés aux grandes prises de décision du gouvernement. Cette intégration des peuples locaux permit au sultanat du Ouaddaï de s'implanter durablement. Elle fut aussi à l'origine des soulèvements et des rivalités internes qui causèrent sa fin.

L'empire fondé par Abd al-Karim est une monarchie de droit divin. Le souverain prétend descendre d'al-Abbas, l'oncle du prophète Muhammad, et toute la dynastie se revendiquera désormais d'origine abbasside. Le pouvoir est légitimé par son fondement religieux. Le souverain bénéficie du titre de *Commandeur des Croyants*³. La conversion à l'*islam* est ici, au sens propre de ce mot (إسلام), une *soumission* consentie ou imposée.

Cette soumission n'est pas seulement politique. Elle implique un changement culturel profond, auquel contribuent les institutions islamiques : la mosquée, l'école coranique mais aussi la justice. Celles-ci transmettent de nouveaux modes de représentation et de nouvelles

¹ Centre Al-Mouna 1998 : 229.

² NACHTIGAL 1971 : 205-207 et SOULOUM 1999.

³ KHAYAR 1984 : 77-79.

valeurs. Elles invitent à dépasser l'appartenance clanique, tribale ou ethnique au profit d'un rattachement à la communauté musulmane¹.

La fondation de l'empire du Ouaddaï donne lieu à une compétition entre la culture arabo-musulmane et les cultures locales. L'arabe est la langue « officielle », celle de l'administration et de la diplomatie, mais bientôt aussi celle des élites islamisées². Pour ces dernières, l'arabisation va plus loin que l'adoption d'une langue : elles cherchent en effet « à imiter le modèle arabe (...) mais même à s'identifier aux Arabes », au prix d'une « aliénation (...) des notables et des dirigeants [qui] ont honte de leur culture »³.

Inévitablement, l'islam au Ouaddaï intègre des éléments des cultures locales, ce qui entraîne des contradictions et des concessions dans sa pratique. De même, les langues et les cultures locales perdurent malgré l'arabisation, d'autant plus que l'école coranique dispense un apprentissage d'un très faible niveau et que la connaissance de l'arabe littéral est réservée aux élites des grandes villes.

Il n'empêche, la revendication d'une origine arabe se généralise parmi les peuples du Ouaddaï. Comme les autres, les Tama, islamisés et arabisés au contact des deux empires du Darfour et du Ouaddaï, « nient leur originalité culturelle et sociale pour s'attribuer la culture que l'Islam, grâce à sa conception religieuse de l'éducation, leur donne ». Depuis lors, « un désir discret d'appartenance arabo-musulmane préoccupe les grandes familles tama », ainsi qu'en témoigne la généalogie du sultan⁴.

L'empire du Ouaddaï est un haut lieu de la culture arabo-islamique. Saboun, qui règne au début du XIX^e siècle, crée des foyers d'études appuyés par des ulémas étrangers, et intensifie l'envoi d'étudiants à l'université d'Al-Azhar au Caire. Abéché, devenue capitale du sultanat en 1850, devient un centre de référence arabo-islamique pour tout le pays⁵.

Les empires du Baguirmi et du Kanem, en rivalité avec celui du Ouaddaï, sont organisés selon les mêmes principes apportés par l'islam. A la veille de la conquête coloniale, ces Etats musulmans sont en avance sur les régions qui deviendront le sud du Tchad. I. H. Khayar émet même l'hypothèse d'une évolution vers la formation d'un vaste empire musulman, dont témoignerait, au cours du XIX^e siècle, la pénétration au Tchad de deux courants politico-religieux, la Sanussiyya, au nord, et la Mahdiyya, à l'est⁶.

¹ Idem : 11-12.

² Henri COUDRAY, « Langue, religion, identité, pouvoir : le contentieux linguistique franco-arabe au Tchad », in Centre Al-Mouna 1998 : 22.

³ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 36-38.

⁴ KHAYAR 1983 : 262-263.

⁵ COUDRAY, article cité, in Al-Mouna 1998 : 22-23.

⁶ KHAYAR 1984 : 44.

Mais les bases économiques des Etats sahéliens ne les contraignent-elles pas à des affrontements permanents pour s'assurer taxes et tributs, et le contrôle des voies de communication ? Ce sera l'objet d'un développement ultérieur. Toujours est-il que les fondements religieux de l'empire du Ouaddaï déterminent son orientation économique. La distinction entre *dâr al-islam* (le pays de l'islam) et *dâr al-abîd* (le pays des esclaves) permet de réduire en esclavage les peuples non islamisés. Au fur et à mesure que progresse l'islamisation, les razzias sont remplacées par les divers impôts islamiques sur les récoltes et le bétail, obligations religieuses et preuves de soumission politique. Mais les besoins grandissants de l'Etat le contraignent à pousser les razzias plus au sud, parmi des peuples dont les structures tribales sont négligées par la monarchie ouaddaïenne, car elles ne se conforment pas au schéma d'organisation musulman¹. Les sultans se gardent bien de propager l'islam dans ces régions méridionales, afin de pouvoir y poursuivre les raids esclavagistes.

En s'interdisant d'intégrer certaines populations dans une même communauté religieuse et politique, les souverains des empires sahéliens fondent la coupure entre le nord et le sud du Tchad. L'islam transmet ainsi une conception particulière de *l'autre*, cet étranger qui n'est pas musulman : fondamentalement inférieur, il peut être réduit à l'état d'esclave, cette chose que l'on utilise et que l'on vend.

L'empire du Ouaddaï lègue aussi une conception particulière du pouvoir : personnalisé, et d'essence religieuse, donc incontestable dans son arbitraire. Ceux qui veulent le renverser ou s'en emparer n'ont d'autre recours que la force. C'est ce système-là qui succombe au début du XX^e siècle – victime non d'une révolution populaire, mais d'un envahisseur étranger –, un système où la violence est à la fois un mode de gouvernement et un mode de contestation.

Enfin, pour les Ouaddaïens, le modèle culturel est désormais exogène. Si prestigieux soit-il, il ne correspond pas « *aux véritables aspirations des populations vers le progrès et la culture* ». Pourtant, le rejet des valeurs du colonisateur conforte cette revendication d'un rattachement à la culture arabo-musulmane : une « *aliénation voulue* » (c'est un intellectuel ouaddaïen qui parle)², en somme, contre l'autre aliénation, celle que tentent d'imposer les autorités coloniales.

¹ Idem : 47.

² KHAYAR 1984 : 12 et 14.

B. « Ils faisaient la guerre pour accumuler, et accumulaient pour faire la guerre »¹.

Revenons aux fondements économiques de l'empire du Ouaddaï. Sa survie repose sur un système improductif et prédateur, responsable d'une situation de guerre permanente et de sous-développement.

On doit à Stephen P. Reyna une étude approfondie de l'économie politique de l'empire du Baguirmi, à partir de laquelle l'anthropologue a théorisé les relations qu'entretenaient les empires sahéliens entre eux et avec les autres sociétés.

A l'intérieur de chaque empire, la production agricole est faible. Elle est assujettie aux conditions climatiques. Les épisodes de sécheresse provoquent des pénuries récurrentes, qui frappent aussi bien la classe des producteurs (celle des *masākīn* : des pauvres, des roturiers) que la classe dirigeante, comprenant les nobles de la famille dynastique et les dignitaires (fonctionnaires et officiers) de l'empire. Les uns et les autres sont dans une situation de dépendance alimentaire mutuelle : compte tenu de la faiblesse de la production, la part des producteurs décroît si celle des dirigeants augmente, mais si celle des producteurs devient insuffisante au point où leur survie est en péril, c'est l'existence de l'Etat qui se trouve menacée.

Vient le moment où cette limite doit être dépassée : il faut trouver des ressources à l'extérieur de l'empire, là où l'écosystème est plus favorable, ou bien là où se trouvent des richesses que l'on peut piller ou prélever sous forme de tribut. La politique de l'empire n'a dès lors qu'un objectif : s'assurer des zones de prédation et accroître le nombre de ses tributaires, qui sont tout aussi bien des communautés voisines que les empires concurrents.

Ainsi, la classe dominante de l'empire perçoit les taxes qui pèsent sur ses producteurs (dont la *zaka**), mais aussi les tributs et les butins de l'extérieur. A la fin du XIX^e siècle, chevaux, chameaux, chèvres, céréales, coton, poissons, miel... sont fournis au sultan du Ouaddaï par les peuples soumis. Tous les trois ans, de l'ivoire lui est livré par des tribus arabes. Tous les trois ans également il reçoit 4 000 esclaves des peuples païens du sud et du sud-ouest, mais aussi 5 000 dromadaires des éleveurs de dromadaires et 10 000 têtes de bétail des autres éleveurs. D'autres communautés fournissent des tapis et des peaux, des lances, des mâts de tentes, des œufs d'autruche ou de pintade, du beurre, du sel, des pots et des outres²...

¹ Dernière phrase de l'étude de S. P. REYNA (1990).

² NACHTIGAL 1971 : 181-182.

Ces biens ne sont pas redistribués. Ils circulent des producteurs vers les dirigeants, et des vaincus vers les vainqueurs. Ils alimentent les routes du commerce transsaharien, celle qui va d'ouest en est, vers le Darfour, le Nil, et l'Arabie, et celle qui mène d'Abéché à Benghazi, par Koufra. La prospérité de l'empire ne sert pas à améliorer le bien-être général, mais à accroître ses forces de domination, pour continuer à s'étendre et à exploiter les autres. Un système d'accumulation non productif donc, aux visées seulement impérialistes.

Un système, aussi, qui repose sur la guerre, laquelle crée un cycle : on fait la guerre pour accumuler des forces de domination, on accumule des forces de domination pour faire la guerre.

De fait, l'histoire du Ouaddaï est, comme celle du Baguirmi, une histoire de « *guerres sans fin* »¹. On mesure la compétence des sultans à leur capacité à mener la guerre, et les plus respectés d'entre eux sont ceux qui meurent sur le champ de bataille².

Djado, surnommé *Kharīf al-Tīmān* (double saison des pluies), *Muhamad as-Sharif* (le prince infiniment généreux) ou encore *Muhammad Sāleh* (le pieux)³, règne de 1745 à 1795. Il entreprend huit expéditions contre les populations animistes du sud (appelées *djanākhiré* par les Ouaddaïens). Un de ses *aguid** soumet le Kanem et s'empare de Mondo, la capitale des Toundjour ; le Kanem devient tributaire du Ouaddaï. Sous le règne de Saleh Darat (1795-1803), fils de Djado, l'empire s'étend du Sahara au Bahr Salamat et du Kanem au Darfour. En 1805, le sultan Abdel Kerim envahit le Baguirmi, détruit sa capitale Massenya, tue le sultan en place et intronise son fils. Le Baguirmi paie désormais tous les trois ans au Ouaddaï un tribut composé de 500 esclaves mâles, 30 jeunes femmes esclaves, 30 chevaux et 1000 pièces de tissu. Le même Abdel Kerim impose la suzeraineté du Ouaddaï sur le Dar Tama et le Dar Sila. En 1846, le sultan Mohammad Cherif mène une campagne victorieuse contre le Bornou, pille sa capitale Kukawa, se retire moyennant une contribution de guerre de 8000 thalers. Son fils aîné, Ali, marche en 1870 contre le Baguirmi qui tente de se libérer de la domination du Ouaddaï ; le sultan du Baguirmi doit s'enfuir ; Ali intronise un autre souverain et rentre avec 30 000 esclaves, artisans de toutes sortes, musulmans et non musulmans. La région du lac Fitri, le Kanem, le Bahr el Ghazal, le Dar Kouti et le Dar Rounga sont annexés⁴...

Au XIX^e siècle, l'empire du Ouaddaï est une « *machine de guerre* » qui domine le Soudan central. Il a deux objectifs principaux : la conquête territoriale et l'acquisition

¹ « *Wars without End* » : Titre de l'étude de S. P. REYNA (1990).

² AZEVEDO 1998 : 52.

³ C'est ce dernier surnom qui vaut à l'empire du Ouaddaï d'être aussi appelé *Dar Sāleh*.

⁴ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 269-274 et AZEVEDO 1998 : 27.

d'esclaves. L'arrivée menaçante des Européens dans la région exacerbe les rivalités entre Etats et porte l'esclavage à son point culminant.

Les raids (ou *razzias*, غزوات) déciment les régions au sud du plateau du Ouaddaï, jusqu'au lac Iro et au nord de l'actuelle Centrafrique. Ils sont le fait d'officiers militaires officiellement mandatés et accompagnés de commerçants. Des contingents de 100 à 200 hommes opèrent en saison sèche. Ils construisent des camps fortifiés à proximité des lieux qu'ils veulent attaquer. Souvent, ils procèdent à une première attaque la nuit ou à l'aube, puis disparaissent pour tromper les villageois, et reviennent tuer, kidnapper, incendier, piller. L'efficacité de ces entreprises très bien organisées s'accroît avec la diffusion des armes à feu, à partir de 1850.

Celles-ci – des pistolets, des fusils, quelques canons utilisés principalement pour effrayer l'ennemi – viennent compléter une panoplie d'armes traditionnelles qui rendent les combattants ouaddaïens redoutables (y compris face à l'armée française) : des armes blanches (lances, arcs et flèches, poignards, haches...), mais aussi ce que les experts nomment *armes de protection*, fabriquées ou offertes par la nature : armures et boucliers divers, palissades et tranchées, rochers et cours d'eau. Combien importantes, également, sont les *armes psychologiques* : talismans, chants guerriers, tambours, prières... destinées à se donner du courage, à effrayer l'ennemi ou à rendre ses armes inopérantes. L'islam promet l'intervention d'Allah dans la bataille, et le paradis pour ceux qui meurent au combat.

Le cheval, apparu à partir du IX^e siècle autour du lac Tchad, constitue le bien le plus précieux après l'esclave. Les deux entretiennent d'ailleurs un « *processus circulaire* » : les chevaux sont achetés grâce au commerce d'esclaves, puis utilisés dans des opérations militaires dont le but est d'obtenir plus d'esclaves, pour acheter plus de chevaux... Ainsi, « *guerre et commerce se nourrissent l'un de l'autre dans un processus autonome qui renforce la domination des aristocraties guerrières* »¹.

A son apogée, l'empire du Ouaddaï compte 5 à 6 000 cavaliers. Le cheval perd de son utilité dans la bataille à partir du moment où l'usage des armes à feu se généralise. Mais il demeure l'instrument privilégié des raids esclavagistes, et pour les populations non musulmanes, le symbole de leur oppression. L'accumulation de chevaux, puis d'armes à feu, par les souverains du Ouaddaï, contribue au renforcement du pouvoir de l'Etat et à sa centralisation.

¹ D'après Robin LAW, 1980. *The Horse in West African History*, Oxford University Press, London, p. 63, cité par AZEVEDO 1998: 54.

La Sanussiyya, confrérie soufie fondée en 1837 par Muhammad ibn Ali al-Sanusi, s'implante au Tchad à partir de la Libye à la fin du XIX^e siècle. Son organisation sociopolitique ne diffère pas de celle des empires. C'est une théocratie militaire, qui exige de ses voisins non musulmans un tribut sous forme d'esclaves ou d'ivoire, et dont les troupes combattent les ennemis, notamment européens. Elle conseille les sultans du Baguirmi et du Ouaddaï et constitue leur principal fournisseur d'armes. Elle vient en aide au sultan Doumourrah contre les Français, avant que celui-ci ne succombe¹.

Mais l'empire du Ouaddaï n'est-il pas déjà condamné *par nature* si j'ose dire ? Les empires sahétiens sont en concurrence, ils doivent se partager une même zone de prédation. La guerre rend l'un tributaire de l'autre. Le vainqueur est dépendant du tribut qu'il reçoit, celui-ci lui est indispensable.

Au XIX^e siècle, l'empire du Ouaddaï est l'empire dominant, celui qui contrôle les affaires des autres entités politiques. Militairement supérieur, il prend à tous et ne donne à aucun. Mais combien de temps peut durer une domination qui s'exerce aux dépens des dominés ? Les vaincus, exploités, perdent leur capacité à se reproduire eux-mêmes. Le prédateur est condamné à réduire ses prélèvements, s'il ne veut pas anéantir ses propres moyens d'existence².

Quel choix a-t-il ? Les esclaves accomplissent toutes les tâches : ils sont eunuques dans les harems, agriculteurs, artisans, administrateurs. Ce sont de bons soldats qui n'ont rien à perdre dans la bataille, et dont beaucoup deviennent officiers. Mais ils se reproduisent peu. Il faut donc continuer les captures, pour satisfaire les besoins d'une classe d'aristocrates qui refuse de travailler.

Ainsi, malgré l'importance des butins accumulés, l'empire se maintient par une violence perpétuelle. Il ravage les communautés voisines, et épuise ses forces productives. Ce faisant, il condamne sa population au sous-développement³.

Voilà donc un Etat dans lequel le souverain est un guerrier exemplaire. La fonction première de cet Etat est de faire la guerre. Elle lui sert à acquérir des biens, des êtres humains notamment, qui lui serviront, non à accroître sa productivité pour atteindre l'autosuffisance, mais à faire d'autres guerres. Sa puissance militaire se renforce dans ce processus. Mais son expansion territoriale est source de conflits permanents, et affaiblit les vassaux qui alimentent sa domination. Le pouvoir, lieu de l'accumulation, est contesté de l'intérieur.

L'Etat contemporain est-il si loin de cet ancêtre précolonial ?

¹ AZEVEDO 1998 : 33-63.

² REYNA 1990.

³ AZEVEDO 1998 : 44.

C. « Le passé glorieux des hommes debout »¹.

En 1850, le sultan Mohammad Cherif décide de transférer la capitale impériale de Ouara à Abéché, à 40 km au sud. Pourquoi abandonne-t-il Ouara ? Parce que le site est en proie à la sécheresse et à la famine depuis plusieurs années, comme le suggère Ali Abdel-Rhamane Haggar² ? Ou plutôt, parce que le sultan, devenu aveugle et sentant grandir autour de lui la menace des factions, préfère changer de résidence³ ? Pour ces deux raisons à la fois, peut-être⁴...

Ali Abdel-Rhamane Haggar est originaire d'Abéché. Il décrit la nouvelle capitale impériale comme une ville mythique, « *une cité étalée sur une prairie de rêve* ». Mais « *la ville florissante* », « *carrefour de civilisations, de cultures et de commerce* » est détruite par le colonisateur. Le palais du sultan Doudmourrah, au centre d'Abéché, est transformé en maison d'arrêt. Seule la mémoire de l'histoire permet de « *cultiver l'orgueil* » pour rester debout face à l'adversité :

*« Le colon a spolié, saccagé tout ce qui nous était cher. C'était pour effacer toute trace de fierté, de grandeur et faire passer son message de civilisation sur des espaces vierges. Non, nous n'étions pas vierges à l'arrivée des colons. Nous ne sommes pas une civilisation de l'argile. Nous sommes une culture de la pierre. Nous étions adultes de tout point de vue »*⁵.

Le temps de l'empire du Ouaddaï est un âge d'or. La colonisation y met fin abruptement, intentionnellement. A la splendeur succède la décadence. Les Ouaddaïens ne sont pas les seuls à survaloriser ainsi l'histoire précoloniale : « *Aujourd'hui encore, note la grinçante Axelle Kabou, tout se passe comme si les Africains ne se consolait toujours pas d'avoir perdu leurs grands empires, comme s'ils étaient déterminés à pleurer indéfiniment leur passé édénique* ». L'histoire n'est pas alors perçue comme un processus – ce qu'elle est – mais comme une succession de phases dont les causes sont exogènes⁶.

Or, dans le cas du Ouaddaï, l'histoire précoloniale se prête d'autant mieux à l'idéalisation qu'elle est construite sur des bases orales. La tradition ne s'encombre pas de détails. Elle restitue une perception mythique de l'organisation du territoire et du palais

¹ ABDEL-RHAMANE HAGGAR 2002 : 86.

² Idem : 90.

³ C'est l'interprétation donnée par NACHTIGAL (1971 : 223) et MAHAMAT ADOUM DOUTOUM (1983 : 272).

⁴ C'est l'avis d'Issa Hassan KHAYAR (1984 : 86).

⁵ ABDEL-RHAMANE HAGGAR 2002 : 90-94.

⁶ KABOU 2004 : 98.

impérial. On ne sait pas grand-chose du « *pays* » lui-même jusqu'au XIX^e siècle, sinon qu'il est « *grand et vaste* » (« *dar kabīr wa wasī* ») et que sa population est nombreuse « *comme les fourmis* » (« *misil nimile* »). La coutume interdit d'ailleurs de dénombrer les personnes pour éviter de leur porter malheur. Les explorateurs qui traversent le Tchad (El Tounsy, H. Barth et G. Nachtigal) ne livrent que de douteux ordres de grandeur¹.

Et l'on ne retient de l'histoire que la légende dorée. Les guerres de conquête menées par les sultans sont érigées en hauts faits historiques. Et qu'importe le prix de la grandeur – ou plutôt : cela n'est-il pas un aspect de la grandeur, cette puissance qui s'exerce dans la souffrance de l'autre ? : L'esclavage, qui touche des dizaines de milliers de personnes, dépeuple des régions, sépare des familles, condamne à livrer les siens pour s'épargner soi-même ; la fabrication des eunuques, responsable de taux de mortalité effroyables chez les garçons achetés ou capturés pour servir dans les harems, l'armée et l'administration de l'empire du Ouaddaï ou de la Méditerranée musulmane². Quand G. Nachtigal passe à Abéché, ils sont 40 à 50, principalement fournis par le Baguirmi, affectés au service et à la surveillance des innombrables épouses du sultan³.

Et puis il y a ces mutilations infligées à ses proches dans le seul but de conserver le pouvoir : en 1803, Abdel Kerim Saboun évince son père le sultan Saleh Darat et fait procéder à la capture et à l'aveuglement de son frère Assad, favori de ce dernier. C'est le début d'une tradition qui consiste à tuer ou à aveugler les frères ou cousins du souverain qui prétendent à l'accession au trône. Dans le second cas, l'opération est pratiquée par le chef des forgerons (*sultan el-haddadin*) qui applique un fer rougi au feu sur les yeux. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la participation au pouvoir central de groupes d'origine étrangère ou esclave multiplie les conflits de succession, les révoltes, les intrigues et les aveuglements de prétendants⁴.

Il faut noter que la guerre et l'esclavage ne font pas seulement la fierté des descendants des peuples sahéliens qui les pratiquèrent. Le colonisateur considère avec respect ces empires guerriers qui lui tiennent tête longtemps. René-Joseph Bret, capitaine dans l'armée coloniale, séjourne à Goz Beïda en 1932-1933 et écrit un ouvrage sur « *la pénétration française au Dar Sila* ». On y lit l'admiration de l'officier pour un sultan du Dar Sila qui est un « *guerrier valeureux et ardent esclavagiste* » et dont les troupes, toujours occupées par des

¹ KHAYAR 1984 : 81-82.

² Sur ce thème voir HOGENDORN J., 1999. « The hideous trade : Economic aspects of the manufacture and sale of eunuchs », *Paideuma* vol. 45, Kohlhammer, Stuttgart, pp.137-160.

³ NACHTIGAL 1971 : 177.

⁴ KHAYAR 1984 : 86-87, NACHTIGAL 1971 : 174-175 et 213-214, et MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 270.

conflits sans fin, sont « *parfaitement organisées, disciplinées et entraînées* ». Quant à l'esclavage, l'officier se demande à quoi bon l'avoir supprimé, puisqu' « *en pays musulman, [c'] est une institution sociale* » et que les peuples libérés restent des « *esclaves nés* », « *attachés à leur servitude* »¹.

Aujourd'hui, le jeune sultan du Ouaddaï veut restaurer le palais de Ouara, qui chaque année s'ensable et s'écroule davantage, pour en faire un lieu touristique. Je me souviens d'avoir visité le site en compagnie de Tchadiens originaires du sud du pays qui s'inquiétaient autant que les Ouaddaïens de le voir en déshérence.

Mais à quelles conditions le passé précolonial peut-il devenir le patrimoine commun des Tchadiens ? Je veux dire : comment réconcilier les peuples dans ce passé douloureux ?

Je ne crois pas que les rapports esclavagistes entre nord et sud « *ne constituent maintenant qu'un mauvais souvenir* »². Au moment de la conquête coloniale, ils induisent deux comportements différents : au sud, les populations considèrent le colonisateur comme un libérateur, un protecteur. Au nord, la colonisation est perçue comme une agression étrangère contre l'islam³. Les choix qui en résultent aboutissent à des évolutions divergentes. Et l'esclavage demeure entre les peuples une corde sensible, que les événements font périodiquement vibrer. Le sentiment de supériorité n'anime pas seulement les anciens maîtres, mais aussi des groupes islamisés qui subirent des prélèvements importants de la part de l'empire du Ouaddaï, comme les Arabes nomades. « *Le rapport maître/esclave, me dit l'un d'eux, est ancré chez les Arabes, aussi bien chez les intellectuels que chez les ignorants* ». Le débordement de la guerre du Darfour au Ouaddaï aujourd'hui, mais auparavant l'intervention de la Libye pendant la guerre civile tchadienne (on le verra plus loin), remobilisent ce clivage, au mépris d'ailleurs des lignes historiques : quand, fin 2006, des combattants *janjawid** s'en prennent aux Dadjo aux cris de « *Mort aux esclaves* »⁴, ils oublient le passé esclavagiste de l'empire du Dar Sila...

Nous avons eu aussi des siècles de monarchie absolue, des souverains s'illustrant dans des massacres à grande échelle. Les rois avaient des vassaux, les seigneurs, des serfs. Ces anciens rapports perdurent-ils pour autant dans notre société ?

Il y eut en France, durant le siècle des Lumières, un courant critique qui contribua à la désacralisation de la société. S'ensuivirent des révolutions qui mirent fin à l'ordre ancien et fondèrent l'égalité juridique.

¹ BRET 1987 : 3, 7, 10 et 41-42.

² KHAYAR 1984 : 49.

³ Idem : 53-54.

⁴ Amnesty international 2007 : 3.

Rien de tel ne se produit au Tchad avant la conquête coloniale. Or celle-ci, loin de favoriser un travail d'autocritique, conforte les peuples du Ouaddaï dans leur attachement à la culture arabe. Il y a deux poids, deux mesures : « *la colonisation orientale* » qui préside à la création des empires sahéliens « *est occultée* », « *c'est un colonialisme sacré, incritiquable* ». Alors qu'on reproche au « *colonialisme laïc occidental* » son impérialisme, sa violence, on ne dénonce pas l'impérialisme et la violence des empires précoloniaux¹.

Afin que le passé précolonial cesse de constituer un héritage mobilisable pour d'autres violences, un travail de mise à jour des connaissances – j'ai envie de dire d'*aggiornamento*, mais un mot arabe : *tawdih*², siérait mieux au contexte – me semble indispensable. Il permettrait de débarrasser l'esclavage de sa justification religieuse, et de montrer qu'il répond à une logique économique. Il aurait pour but la diffusion d'une histoire désacralisée, dans laquelle la violence cesse d'apparaître comme une valeur (car elle n'est qu'un mode de résolution des contradictions), une histoire qui restitue au genre humain – et partant, à la communauté nationale – son unité.

2. **Résistances à la colonisation française.**

A. La résistance militaire à la conquête.

Qu'est-ce que le Tchad pour les Français de la fin du XIXe siècle ? : « *Des ensembles de tribus tourbillonnant dans des zones de mouvance aux limites vagues* »³. Un territoire méconnu, non encore délimité, dans lequel vont pouvoir s'incarner des rêves de conquête. En 1890, les fondateurs du *Comité de l'Afrique française*, encouragés par Eugène Etienne, alors sous-secrétaire d'Etat aux colonies et futur président du « *parti colonial* », jugent urgent de réaliser la conquête du Tchad pour « *unir à travers le Soudan central nos possessions d'Algérie/Tunisie, au Sénégal et au Congo, et fonder ainsi en Afrique le plus grand empire colonial* »⁴. La « *marche au Tchad* » est l'expression d'un nationalisme exacerbé par la défaite de 1870 et la perte d'un morceau de France. Elle est aussi encouragée par les milieux d'affaires à la recherche de débouchés commerciaux et de matières premières. Enfin, elle est

¹ Saleh SOULOUM, entretien du 12 mars 2004 et conférence du 25 avril 2005 à Abéché.

² توضيح : clarification, explication, mise au point.

³ GENTIL 1971 : 270.

⁴ Cité par Charles-Robert AGERON dans « Le "parti" colonial », *L'Histoire*, hors série n°11, *Le temps des colonies*, avril 2001.

motivée par la situation du Tchad, « *in the very heart of Africa* », à un moment où les Européens se partagent le continent¹.

Elle se dote d'emblée d'une caution morale : il s'agit de mettre fin à la traite, d' « *aller délivrer des hordes d'esclaves* »². Il faut d'abord se débarrasser de ce grand aventurier esclavagiste qu'est Rabah. Parti du Soudan, il a ravagé le Dar Kouti et le Dar Rounga, tributaires du Ouaddaï, puis conquis le Baguirmi et le Bornou. Il entreprend de fonder un Etat autour de Dikwa, au moment où la France envoie Emile Gentil signer un traité de protectorat avec le sultan du Baguirmi, en 1897. Trois missions, parties d'Alger, de la boucle du Niger (la mission Voulet et Chanoine, célèbre pour les exactions qui l'accompagnent) et du Congo, convergent alors vers le lac Tchad et font jonction le 21 avril 1900 à Kousséri. Le lendemain, Rabah est tué lors d'une bataille commandée par Lamy. Malgré son retentissement en métropole, la victoire est incomplète : l'esclavage subsiste. Le nord du territoire, occupé par la Sanussiyya, et l'empire du Ouaddaï, à l'est, restent à conquérir.

Le colonel Victor-Emmanuel Largeau poursuit l'œuvre engagée. Plusieurs fois récompensé pour son action anti-esclavagiste, il est aussi celui « *qui va créer le Tchad et l'amener dans ses limites actuelles* », sauf sur sa frontière nord³. Il effectue entre 1902 et 1915 quatre séjours au Tchad⁴. Il laisse des écrits qui contiennent tout le malentendu sur lequel repose la conquête coloniale. On peut croire Largeau sincère dans sa volonté de « *civiliser* » et de « *pacifier* » les sociétés soumises. Mais le « *progrès social* » qu'il conçoit, conforme au modèle français, est rejeté par l'adversaire, et la confrontation est inévitable. « *Si le but final poursuivi [par notre occupation] implique, par la disparition de la traite et de l'absolutisme, un changement radical dans l'état social du pays et dans sa constitution politique, notre mainmise doit être légère et ne pas porter sérieusement ombrage aux Dadjo* », écrit le colonel à l'un de ses subordonnés en poste au Dar Sila⁵. Comment ne pas voir le paradoxe : l'impossibilité de concilier la transformation « *radicale* » de la société et le respect de ses membres ? La destruction des anciennes structures est contenue dans les instructions de Largeau ; elle ne se fera pas avec l'assentiment des indigènes.

¹ AZEVEDO 1998 : 65-66.

² GENTIL 1971 : 5.

³ Le Tibesti n'est rattaché au Tchad qu'en 1929. Louis CARON, in LARGEAU 2001 : 17.

⁴ Il est successivement *Administrateur de la Circonscription des pays et protectorats du Tchad (CPPT)* avec le grade de chef de bataillon en 1902 ; *Commandant du Territoire du Tchad* de novembre 1903 à juillet 1904 ; *Commandant du territoire militaire du Tchad* d'août 1906 à juillet 1908 (il est devenu lieutenant-colonel), puis de mars 1911 à septembre 1912 (en tant que colonel), et de septembre 1913 à juillet 1915 (il est alors général). D'après Bernard LANNE, « Les gouverneurs du Tchad (1900-1958) », in BARRETEAU D., GRAFFENRIED C. VON (éd.), 1993. *Datation et chronologie dans le bassin du Lac Tchad*, ORSTOM, Bondy, pp. 269-284.

⁵ Colonel LARGEAU, Abéché, 14 juin 1912, cité par BRET 1987 : 104.

La France rencontre au Ouaddaï un ennemi affaibli par ses propres divisions. Après la mort du sultan Yussuf (1874-1898), les aveuglements de prétendants se multiplient. Les règnes des sultans Brahim (1898-1900), fils de Yussuf, puis de son cousin Abou-Ghazāli (1900-1901) sont brefs¹. Les Français exploitent la querelle de succession qui oppose le sultan Doudmourrah (frère de Brahim) installé sur le trône du Ouaddaï en 1901, à un autre prétendant réfugié au Baguirmi, son cousin Acyl. Ce n'est pas en raison des qualités d'Acyl que les Français l'intronisent finalement en 1909 – Largeau le décrit comme « *violent, fantasque, désabusé* », détruisant les régions qu'il occupe avec ses 3 ou 4 000 hommes² – mais à cause de la résistance de Doudmourrah, sourd à toutes les ouvertures.

Ce dernier fédère le combat contre le colonisateur sous la bannière de la religion : d'après l'historien Mahamat Adoum Doutoum, « *La population combat au nom de l'islam, seul facteur d'unification et de mobilisation contre l'agresseur* »³. Après l'entrevue d'Amalaye (le 19 novembre 1903) au cours de laquelle le capitaine de spahis Durand assure l'aguid* Djaatné des intentions bienveillantes de la France, Doudmourrah écarte son aguid* et écrit au sultan du Baguirmi son mépris des chrétiens : « *Dieu nous préserve de prêter l'oreille à leurs propos ! Quiconque est avec eux sera considéré comme eux !* »⁴. Quelques années plus tard, Doudmourrah écrit à un autre aguid* (l'aguid* el Mahamid) après la bataille de Dogotchi : « *Apprenez que le paradis est à l'ombre des sabres et que ceux qui meurent ont le paradis pour récompense, tandis que la fuite devant les infidèles est parmi les péchés les plus grands* »⁵.

Doudmourrah incarne la résistance légitime de l'empire du Ouaddaï. Il fait de la lutte contre la pénétration coloniale un *djihad* (جهاد), une guerre sainte contre les chrétiens.

Ce qui nous importe, c'est que cette vision soit celle qui demeure dans la société ouaddaïenne : « *Ayant farouchement résisté à cette pénétration occidentale, vue comme une croisade par les habitants islamisés, l'ancien empire du Ouaddaï n'a jamais accepté (...) cette violation et cette domination par les "Infidèles"* », écrit Saleh Souloum en 1999⁶. Jusqu'à aujourd'hui, la présence occidentale est perçue à travers l'interprétation donnée dès l'origine à ce contact. L'islam a fédéré la résistance à la conquête coloniale, il fédère aujourd'hui une résistance culturelle dont on verra plus loin les aspects.

¹ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 276.

² LARGEAU 2001 : 72-73.

³ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 259.

⁴ LARGEAU 2001 : 75 et MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 277.

⁵ LARGEAU 2001 : 91.

⁶ SOULOUM 1999 : 3.

Il n'y a pas de dialogue entre l'empire du Ouaddaï et la France au début du XX^e siècle. Le rêve de Largeau – « *Désarmer au loin les haines et les préjugés par le spectacle de notre œuvre dans les pays soumis* »¹ – se heurte à la nature radicalement différente et *corrompue* de l'adversaire. Impossible de lui faire entendre raison : non que notre agression soit préméditée, mais il n'y a « *aucune entente possible entre le Ouaddaï, Etat guerrier basé sur la rapine, et l'autorité française* »². Finalement, la bienveillance du conquérant est emportée par son mépris pour les « *pillards d'Abéché* », ces « *bandes ouaddaïennes* » au service d'un Etat « *despotique* » n'ayant qu'un « *idéal de brigandage et de rapine* ». Si l'empire du Ouaddaï s'oppose à nous, ce n'est pas en raison de l'extranéité de notre religion (il a incorporé dans ses rangs de nombreux étrangers, y compris des populations « *païennes* » de la rive gauche du Chari), mais parce qu'en occupant le Baguirmi et le Kanem, en voulant mettre fin à la traite, nous gênon s son fonctionnement économique basé sur la prédation³. Largeau aurait voulu prouver à Doudmourrah, avec l'exemple du Baguirmi, qu'un Etat musulman anciennement esclavagiste pouvait prospérer sous la présence française, parce que « *les moyens moraux sont les seuls véritablement efficaces* », et que seule la persuasion permet une politique de long terme. Mais l'autre ne veut rien entendre, la solution sera donc militaire : à peine une page plus loin, le colonel a renoncé à la persuasion, il s'agit « *de faire naître enfin, chez un adversaire obstiné, le respect des armes françaises* »⁴.

La stratégie de Largeau vise à couper les routes ravitaillant le Ouaddaï à partir du Salamat, du Batha et de Koufra au nord. C'est chose faite dès mai 1907⁵. Mais les Ouaddaïens ne se rendent pas. Il faut « *détourner [l'ennemi] d'une guerre de rezzous où il excelle, et l'amener enfin aux combats décisifs où il [doit] succomber sous nos coups* »⁶.

Deux batailles, en 1908, illustrent le déséquilibre des forces. Celle de Dogotché, le 29 mars, oppose 285 combattants de l'armée coloniale (205 soldats réguliers et 80 auxiliaires d'Acyl) à des troupes ouaddaïennes beaucoup plus nombreuses : environ 2800 hommes armés de fusils, accompagnés de femmes et d'enfants, et suivis par 4 à 5 000 « *pillards* » armés de sagaies. Cependant, à l'issue d'un affrontement de quelques heures dans la vallée du Batha, les Français ne déplorent que 32 tués et blessés, alors que les Ouaddaïens ont perdu 400 hommes, et que 600 autres mourront des suites de leurs blessures.

¹ LARGEAU 2001 : 67.

² Idem.

³ Idem : 76-77.

⁴ Idem : 82-83.

⁵ Idem : 78-81.

⁶ Idem : 69.

Le scénario se reproduit le 16 juin, dans le lit à sec du même ouadi*, à Djoua. L'armée coloniale compte 16 officiers et sous-officiers français, et 493 combattants « *indigènes* ». En face, l'aguid* el Mahamid a regroupé de nouveau 2 500 fusils, suivis de 8 à 10 000 autres combattants. Mais il y a aussi 1 500 chevaux et autant de bêtes de somme, et l'on comprend que *la supériorité numérique des Ouaddaïens leur est un handicap majeur* : il faut nourrir et abreuver ces milliers d'hommes et de bêtes. L'épuisement successif des points d'eau sur le Batha garantit aux Français la victoire sur leur adversaire. Ils disposent aussi d'armes supérieures à celles des Ouaddaïens, notamment de deux pièces d'artillerie de 80 mm.

La bataille de Djoua coûte 55 tués ou blessés aux troupes coloniales, mais au moins 2 000 morts aux Ouaddaïens, parmi lesquels l'aguid* el Mahamid lui-même et sept autres aguid* subordonnés¹.

Abéché est prise le 2 juin 1909. Le bombardement de la ville par les hommes du capitaine Fiegenschuh provoque la panique des habitants et la fuite de Doudmourrah. Acyl est intronisé par les Français le 23 août. Mais l'ancien sultan poursuit sa résistance, aidé par des Sénoussistes, par le sultan massalit Tadjeddin, et par Ali Dinar, sultan du Darfour.

Pour faire des héros, l'armée coloniale a besoin d'un ennemi à sa hauteur. Des militaires français entretiennent le souvenir de batailles au cours desquelles de valeureux officiers tombèrent : celle du Ouadi Kadja, le 4 janvier 1910, dure deux heures et provoque la mort de 600 combattants massalit et de 185 soldats coloniaux, parmi lesquels le Capitaine Fiegenschuh². Le 14 mars 1914, *Le Matin* publie un récit commémorant la bataille de Doroté du 9 novembre 1910, au cours de laquelle le colonel Moll et le sultan massalit Tadjeddin trouvèrent la mort³.

L'optimisme de Largeau – cette croyance selon laquelle l'occupation de la France conduira le Tchad à une prospérité gage de paix – est mis à rude épreuve. Début 1911, du Borkou au Dar Rounga, les autorités coloniales sont confrontées à « *un vaste demi-cercle de partis hostiles* ». Alors que le territoire traverse « *la plus grave des "crises de croissance"* », les renforts de la métropole se font attendre. Les militaires sont contraints de remplir les tâches administratives, réduites au minimum. Une révolte secoue le Ouaddaï entre mai et août 1911. La répression est féroce : « *durant 52 jours, il y a eu 22 batailles, plusieurs dizaines de villages réduits en cendre et plus de 1320 personnes tuées* »⁴. Doudmourrah demande enfin l'*aman* (أمان) et se soumet officiellement à Abéché le 27 octobre 1911. Mais la France renonce

¹ Idem : 87-99.

² MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 279.

³ « *Il est des pages de notre histoire coloniale écrites avec trop de sang français pour que la France ait pu les ignorer, et les ayant connues, puisse les oublier : le massacre des colonnes Fiegenschuh et Moll sont de celles-là* », écrit *Le Matin* (in LARGEAU 2001 : 204).

à obtenir d'Acyl qu'il « *gouverne et administre selon nos vues* » : elle destitue le sultan et abolit l'institution même du sultanat en décembre¹.

En juin 1912 encore, Largeau recommande de « *respecter les organismes indigènes (...) destinés à évoluer mais dont la brusque transformation compliquerait outre mesure notre tâche politique, sociale et administrative* »². Pourtant, il reste persuadé que le Ouaddaï, « *placé brusquement sous notre administration directe (...), ne tardera pas à s'organiser et à prospérer* »³.

Hélas, la région n'en prend pas le chemin. En 1913, il n'y a pratiquement pas d'hivernage. A partir de juin-juillet, nomades et sédentaires s'adonnent au pillage. Largeau déplore l'absence de moyens de transport permettant d'acheminer des céréales des régions excédentaires du sud du territoire. D'après lui, la famine tue « *environ la moitié de la population* »⁴.

Largeau ne cesse d'appeler à un désenclavement du Ouaddaï par la côte, un projet inachevé un siècle plus tard. Il rapporte des résultats d'enquêtes révélant une mortalité infantile et juvénile considérable, mais ne doute pas qu'un progrès soit possible grâce à la diffusion de « *bons principes d'hygiène* »⁵.

Largeau rêve d'une évolution sans heurt vers le mieux-être et la prospérité. Il est persuadé que l'action de la France suffira à rallier les peuples à son projet de civilisation. Mais son rêve le conduit à aller à contresens du respect de l'autre qu'il prône. Les Ouaddaïens, eux, ne retiennent que la violence de l'affrontement, l'humiliation de leurs dirigeants, la destruction de l'empire. Il n'y aura ni prospérité ni adhésion aux valeurs de la France, mais enfermement dans le sous-développement et repli sur soi.

Le discours de Largeau est la bonne conscience de la France : il garantit la générosité de ses intentions ; il rend l'adversaire responsable de l'échec.

D'autres officiers se laisseront aller à des sentiments et à des propos moins mesurés. L'année où Largeau trouve la mort à Verdun, le colonel Hilaire commande la circonscription du Ouaddaï. Il exprime alors sa « *fièvre patriotique* », sa haine et sa rage d'en découdre avec le sultan Bakhit du Dar Sila, un « *vieux fanatique* » à l'« *esprit superstitieux* », xénophobe et « *fourbe* » :

⁴ Le nombre de victimes serait en réalité plus important (entre 1500 et 2 000), d'après MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 2001 : 17.

¹ LARGEAU 2001 : 101-120.

² Colonel LARGEAU, Abéché, 14 juin 1912, cité par BRET 1987 : 113.

³ LARGEAU 2001 : 258.

⁴ Sur cette famine, voir Chapitre I, 1.B.

⁵ LARGEAU 2001 : 260-293. D'après cette enquête effectuée auprès de 365 femmes au Ouaddaï en 1913, le nombre moyen d'enfants par femme est de 4, 2 et le taux de mortalité des enfants approche 54 %.

« *Alhamdoulillah !... Bakhit, vraiment, “tombait à pic”, il surgissait merveilleusement à propos entre mon cauchemar et son obsession déprimante au moment où je désespérais de m’en évader. J’allais enfin pouvoir, comme l’on dit vulgairement, “passer mes nerfs” sur lui...»*¹.

Hilaire remporte en mai 1916 deux victoires sur les troupes siliennes, pour lesquelles il obtiendra la Croix de Guerre. Le vieux sultan s’enfuit, il est traqué, capturé et envoyé en exil à Laï en août 1916².

Est-ce, comme le pense Bret qui rapporte ces événements, la « *destruction de l’œuvre de Largeau* »³ ? Hilaire incarne l’envers de l’idéal pacifique de Largeau. Mais en vérité, la nature du projet colonial les contraint tous deux à une politique semblable : une *pacification militaire* – c’est-à-dire seulement apparente –, et la destruction des anciens cadres.

B. 1917 : « **summum de la confrontation** »⁴.

En février 2004, alors que j’interrogeais les représentants du village d’Argoudi, proche d’Abougoudam, sur les épisodes violents susceptibles d’avoir affecté leur village, leur réponse me surprit : « *En 1917, me dirent-ils, quatre hommes ont été tués ici* ». Je leur demandai s’ils faisaient allusion aux événements de « *l’année du coupe-coupe* ». « *Oui, répondirent-ils. Au moment de ces événements, les habitants du village ont fui et se sont dispersés* ». Des autres troubles du XX^e siècle, de tous les affrontements dont la région avait été le théâtre après l’indépendance, ils avaient toujours été préservés. Seule la violence de l’année 1917 avait marquée l’histoire de leur village.

Je n’ignore pas que mon identité française a pu orienter leur réponse. Cela ne confirme pas moins l’ancrage dans la mémoire collective d’un événement qui sert de repère historique aux Ouaddaïens⁵ : « *sanat al kubkub* », « *l’année du coupe-coupe* », détermine longtemps les relations entre colons et autochtones au Ouaddaï, et au-delà, donne naissance à un affrontement culturel qui perdure⁶.

Quels sont les faits⁷ ?

¹ Général HILAIRE, cité par BRET 1987 : 182-183.

² BRET 1987 : 191-226.

³ Idem : 186.

⁴ Centre Al-Mouna 1998 : 230.

⁵ KHAYAR 1984 : 135.

⁶ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM, mars-avril 2002 : 18.

⁷ Plusieurs historiens et intellectuels se sont intéressés à « *l’année du coupe-coupe* ». La synthèse qui suit emprunte aux analyses de Issa Hassan KHAYAR (1984 : 134-138), de Henri COUDRAY et Bernard LANNE (in Centre Al-Mouna 1998 : 25, 165-166, 225, 230-232), de Saleh SOULOUM (1999 : 3-4) et à la restitution récente de ces événements par MAHAMAT ADOUM DOUTOUM (2001-2002).

Un médecin aide-major français est assassiné à 25 km au nord d'Abéché « *par un fanatique* », rapporte un médecin des troupes coloniales. « *Peu après* », le 21 octobre 1917, lors d'une séance de tamtams sur la place Moll d'Abéché, un captif nommé Moural, appartenant à l'épouse de l'aguid* Maguiné, tue à coups de couteau le maréchal des logis Guyader et blesse le sergent Malfait. Il est aussitôt tué par les tirailleurs présents sur les lieux.

Le commandant de la circonscription, le chef de bataillon Gérard, ouvre alors une enquête. Il interroge l'aguid* Maguiné, qui pour se disculper, accuse l'aguid* Dokom de la tribu arabe des Mahamid, les proches de celui-ci, et des ulémas. Il laisse entendre à Gérard que les Mahamid et les ulémas seraient à l'origine d'un complot visant le déclenchement de la guerre sainte et le rétablissement du sultanat du Ouaddaï au profit de l'aguid* Dokom.

Le commandant Gérard donne alors l'ordre au commandant Bonneau, chef de la subdivision d'Abéché, d'arrêter tous les ulémas pour les exécuter. Bonneau refuse, et ce sont l'adjudant Samba Soumaré et le lieutenant Bailly qui sont chargés de tuer l'un les Mahamid, l'autre les ulémas, au coupe-coupe pour faire le moins de bruit possible.

Le 15 novembre 1917, l'aguid* Dokom et 56 de ses hommes sont décapités. Les têtes de 25 ulémas sont portées et alignées à l'entrée de la porte de la circonscription. Des familles d'autres leaders locaux sont exécutées autour d'Abéché. Dans le même temps, le Cheikh* des Mahamid About est arrêté à Biltine avec les siens ; tous sont conduits vers Abéché puis fusillés en chemin.

Le bilan officiel est d'environ 150 morts. Des personnalités religieuses, des membres de la famille royale (des parents de Doudmourrah), soit une vingtaine de personnes, sont déportés vers la capitale ou vers d'autres pays. Certains ulémas illustres s'enfuient au Darfour. La tradition rapporte qu'ils se seraient « *transformés en oiseaux et se seraient envolés pour échapper au massacre* »¹.

Aucun complot, ni des aguid*, ni des ulémas, n'est avéré. Gérard est mis à la retraite anticipée en 1920, il est jugé par le tribunal militaire de Dakar, qui conclut à un non-lieu.

Comment expliquer ces événements ?

Sur le meurtre de Guyader, je me permettrai seulement de faire un rapprochement que je n'ai lu ou entendu nulle part. C'est encore René-Joseph Bret qui rapporte les faits :

« *Le 4 mars 1912, le lieutenant Guyader, en service à Goz Beïda, est assailli au marché par un indigène de la maison du sultan qui essaie de le frapper de son couteau et de le mutiler. Le coupable, arrêté par les témoins de la scène, est remis au sultan qui le condamne à mourir sous le bâton, le supplice infamant réservé aux criminels de bas étage* ».

¹ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM, janvier-février 2002 : 18.

Hilaire, puis Largeau lui-même, expriment au sultan leur entière satisfaction pour sa « *noble et courageuse conduite* » dans le traitement de l'affaire, qui ne manque pas de causer cependant parmi la population « *un certain malaise* »¹.

Le lieutenant Guyader agressé à Goz Beïda en 1912 *ne peut pas être* le maréchal des logis Guyader assassiné à Abéché en 1917. Mais la similitude du nom et du mode opératoire est troublante. Y a-t-il un lien de parenté entre les deux victimes ? Et un lien entre les deux coupables ? L'assassinat du Guyader d'Abéché pourrait-il être le résultat d'une vengeance, d'un refus du sort humiliant réservé à l'agresseur du premier ? L'autorité française, en cautionnant le châtement ordonné à Goz Beïda, a pu créer des ressentiments².

Mais cela n'explique pas la riposte, ce massacre qui s'en est suivi.

Est-il dû à la personnalité de Gérard – un homme « *impulsif et violent* », « *venu de France pour raison disciplinaire* », qui, ayant servi en Indochine, ignore tout du Ouaddaï, d'après Hilaire ? Ou à une politique globale préméditée par la France pour contrer l'influence arabo-musulmane dans ses colonies ?

Remettons les évènements dans leur contexte.

Le Ouaddaï est désormais sous l'administration directe des Français. Il n'y a plus ce trait d'union entre les populations et les autorités coloniales que pouvait représenter le sultan. Le sultanat a été découpé en sept grands cantons, à la tête desquels ont été nommés sept nouveaux chefs. Les colonisateurs promeuvent des « *étrangers* », c'est-à-dire non seulement des personnes originaires d'un autre pays, mais « *des autochtones exclus jusque-là du pouvoir politique et y accédant subitement* »³. A l'inverse, ils cherchent à neutraliser l'influence des lettrés musulmans et des chefs religieux locaux.

Alors que la première guerre mondiale fait rage, craignent-ils que l'Allemagne n'encourage un soulèvement des peuples colonisés par l'intermédiaire de ses alliés musulmans (Turcs et sénoussistes) ? Un rapport du Ministère de la Guerre du 8 juin 1916 souligne que « *ce n'est guère que dans le Ouaddaï que les Fokras (Uléma) plus instruits, estimés et considérés, ont une autorité morale réelle sur les groupements musulmans* ». Cependant les rapports mensuels du commandant de la circonscription durant l'année 1916 sont rassurants : la population musulmane du Ouaddaï n'est pas dangereuse parce qu'elle a été « *matée pendant l'insurrection, réduite considérablement pendant la famine et, depuis la disparition des sultans et de leur entourage, elle reste amorphe* »⁴.

¹ BRET 1987 : 69-70.

² Ces hypothèses restent à vérifier.

³ KHAYAR 1984 : 134.

⁴ Rapports cités dans MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 2001 : 19.

Pour Bernard Lanne, en ordonnant le massacre des chefs traditionnels et des ulémas, le commandant Gérard ne cherche pas à s'en prendre à l'islam, mais à la société féodale ouaddaïenne, celle qui opprime les *mesquines*, les pauvres : « *Il se prenait pour Robespierre et détestait l'aristocratie et non la religion* »¹.

La personnalité de Gérard n'explique cependant pas tout. Quelques mois plus tôt, en mars 1917, les autorités coloniales françaises ont massacré de la même façon une centaine de marabouts réfugiés dans les mosquées d'Agadès et demandant l'aman, après l'abandon de la ville par les combattants de Kawsan².

Dans un contexte de suspicion entre les colonisateurs et les autorités traditionnelles, le massacre d'Abéché « *bien évidemment, n'a pas pu ne pas être lu comme un geste anti-musulman* »³. Pour les Ouaddaïens interrogés sur ces événements par Issa Hassan Khayar, il s'agissait « *d'une oppression religieuse et culturelle, parce que le colonisateur avait peur des hommes de lumière, des hommes du dīn [de la religion]* »⁴.

C'est cette interprétation qui est transmise de génération en génération à travers un poème anonyme qui aurait été écrit en arabe juste après les événements : le « *poème sur l'année du coupe-coupe* » dit la haine pour l'occupant, la condamnation de sa politique et le refus de se soumettre :

*« Des individus incroyants sont arrivés chez nous.
Leur cœur est rempli de pus et de sang noir.
La couleur bleue de leurs yeux les unit.
Ils sont blancs, rouges comme les poumons et hargneux.
Des hanches fines et avec de gros ventres.
Une tête laide et petite. Ce sont des envieux.
Leurs paroles étaient : non, non, attention, merde alors,
Je m'en fous ; et quelle salutation hautaine et révoltante.
Ils ont interdit et la charia et le fonctionnement du pouvoir.
Ils ont fait de nous leurs serviteurs et leurs captifs.
Ce sont des chiens aboyants et errants.*

¹ Bernard LANNE in Centre Al-Mouna 1998 : 166.

² Voir Jean-Louis TRIAUD, « Kawsan. Analyse d'un discours politique (1916-17) », in PONCET Y. (éd.), 1999. *Les temps du Sahel : en hommage à Edmond Bernus*, IRD, Paris, pp.149-172. Kawsan, résistant à la présence française dans l'Air, avait fait ses premières armes au Tchad, entre 1909 et 1913, dans la mouvance de la Sanussiyya.

³ Henri COUDRAY in Centre Al-Mouna 1998 : 225.

⁴ KHAYAR 1984 : 136.

*Et comme des chiens enragés, ils ont tué nos maîtres.
A l'aide de leurs sabres, ils ont coupé la tête du cou,
Le sang a coulé sur le sol, puis s'est coagulé »¹.*

Le massacre de 1917, en faisant disparaître l'élite musulmane ouaddaïenne, provoque un retard durable dans l'évolution de l'enseignement de l'islam et de la langue arabe. Cependant l'enseignement colonial, qui voit jour au Ouaddaï dans les années 1920, est rejeté parce qu'il incarne les valeurs anti-musulmanes de l'opresseur. Dans les décennies qui suivent, la société ouaddaïenne s'appauvrit. Les anciens circuits commerciaux sont interrompus, la main d'œuvre masculine émigre vers le Soudan, Abéché décline.

Les Français constatent l'échec d'une politique d'administration directe qui ne subvient même pas à ses propres besoins. Dans le cadre de la « *politique des grands turbans* », ils rétablissent le sultanat en 1934, et les Ouaddaïens se réjouissent de l'évènement. Mais le discours prononcé à Abéché par le représentant de la France lors de l'intronisation du nouveau sultan prouve que le malentendu perdure entre le colonisateur et le peuple du Ouaddaï (Annexe 2). Les Français ont fait le choix d'un homme formé par l'école coloniale (après la conquête du Ouaddaï, il est envoyé au Lycée d'Alger) puis devenu fonctionnaire à Fort-Lamy (N'Djamena) entre 1920 et 1934. L'ascendance de Mohammad Ourada est prestigieuse, mais la France n'entend pas qu'il règne. Le discours du Capitaine Gruyot met l'accent sur la soumission du sultan aux autorités coloniales. Il demeure en quelque sorte fonctionnaire : un « *auxiliaire* » chargé de promouvoir les orientations décidées par la France en matière d'agriculture, de santé ou d'éducation. L'objectif est resté celui de Largeau : « *l'amélioration de la mentalité indigène* »², en vue d'un progrès conforme à l'idéal civilisateur de la France (le Tchad n'est jamais cité). Pour cela, le colonisateur fait d'un souverain un collaborateur, dont il ne cessera d'ailleurs de réduire par la suite les prérogatives (il finira par lui proposer le commandement d'un canton rural !).

L'action de la France au Ouaddaï est perçue comme une agression contre la culture arabo-musulmane. « *L'année du coupe-coupe* » représente « *la preuve d'une volonté préméditée d'éliminer complètement [le] mode d'existence culturelle [des Ouaddaïens]* »³.

C'est pourquoi elle fonde également la résistance à la culture et aux valeurs occidentales. En 1995, des arabisants tchadiens radicaux réagissent par ces mots à la

¹ Cité dans MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 2002 : 17-18.

² LARGEAU 2001 : 275.

³ Centre Al-Mouna 1998 : 231-232.

promulgation du décret instituant le bilinguisme français/arabe : « *La journée du massacre n'a pas été vaine* »¹. L'existence de cérémonies annuelles commémorant les événements de 1917 était encore attestée il y a peu².

Les Ouaddaïens ne sont pas les seuls à conserver le souvenir de ces événements. Ils incarnent un arbitraire colonial qui continue d'être dénoncé. En mai 2006, Al Hadj Garondé Djarma, militant politique originaire du Guéra, signe un article où il qualifie d'illégitime le soutien militaire de la France à l'armée tchadienne contre les rebelles. Pour lui, le coup de semonce de l'aviation française contre les troupes du FUC en avril 2006 s'inscrit dans une histoire « *d'évènements douloureux* » illustrant la « *cruauté* » de l'armée française au Tchad : une histoire qui commence par le massacre de 1917, longuement rappelé³.

Il n'y a pas d'oubli possible d'un tel événement. Les historiens contribuent à le resituer dans son contexte et permettent de comprendre le repli psychologique et culturel qu'il provoque au Ouaddaï.

C. Un « blocus psychologique collectif »⁴.

Dans sa thèse de doctorat parue en 1982, Moukhtar Bachar Moukhtar soutient que la colonisation est responsable d'un déclin général du Ouaddaï : « *Le Tchad oriental présente l'image d'un vaste Tchad musulman flétri par le colonialisme* ». Entre 1909 et 1960, aucun progrès n'a été accompli en terme de développement économique. Résultat : la région est « *entièrement sclérosée sur tous les plans* ». En réalité, explique l'historien, le colonisateur a combattu le Ouaddaï « *à cause de sa position religieuse favorable au panislamisme* ». Les Français ont violemment maté les mouvements de résistance et fait de la région « *un monde endormi et apeuré* », laissant seulement le choix entre le fatalisme et l'exil. Cependant, s'ils sont venus à bout de la résistance armée de Doudmourrah, ils n'ont pu empêcher que 98 % des ruraux ne continuent de résister passivement, « *au nom de la certitude islamique dont ils sont imbus* »⁵.

Comment expliquer ce repli sur l'islam ? La politique coloniale de la France au Ouaddaï est-elle anti-musulmane ? Elle se veut en tout cas laïque : la République française

¹ Idem : 232.

² H. COUDRAY in Centre Al-Mouna 1998 : 25. Je n'ai pas obtenu la confirmation que ces cérémonies avaient toujours lieu aujourd'hui.

³ A. H. GARONDE DJARMA, « Illégale intervention militaire française au Tchad », *N'Djamena bi-hebdo* n°949 du 15 au 17 mai 2006.

⁴ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 262.

⁵ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 17-19 et 409.

interdit l'installation de missions chrétiennes dans le nord du Tchad jusqu'en 1945 ; c'est après l'indépendance, en 1962, que la première école chrétienne ouvre à Abéché¹.

Apparemment, ce que craignent les autorités françaises, ce n'est pas l'islam traditionnel du Ouaddaï, mais une mobilisation politique autour de l'islam, l'expression d'un nationalisme arabe : la présence d'ethnies à cheval sur la frontière Tchad/Soudan rend possible la contamination d'un islam « *paisible* » (celui de la confrérie Tijâniyya notamment) par le courant mahdiste, qui incarne la lutte contre la présence anglaise au Soudan. Pour encadrer des populations musulmanes rétives, l'administration coloniale crée à Abéché un « *bureau des affaires musulmanes et arabes* » pour l'Afrique central (comme il en existe à Dakar et à Alger pour l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb)².

Une affaire révèle que le réformisme islamique venu de l'Orient contrarie à la fois les intérêts du colonisateur et ceux des élites locales traditionnelles.

En 1947, le Faki* Oulech, de retour du Soudan et du Caire où il a étudié, fonde à Abéché une *madrasa** sur le modèle du *ma'had al-ilmi* (المعهد العلمي), « *l'institut scientifique* ») d'Omdourman. Alors que l'école coloniale, soupçonnée de chercher à transmettre les valeurs de la France, est rejetée, la fréquentation de l'école du Faki* Oulech est rapidement importante. L'administration s'émeut d'un tel succès, et entreprend de fonder un « *collège franco-arabe* » destiné à « *recupérer les élites ouaddaïennes* » tournées vers l'Orient³. Les autorités coloniales souhaitent intégrer le *ma'had* d'Oulech dans le nouveau collège, mais celui-ci refuse. Elles bloquent alors aux frontières l'assistance pédagogique et financière offerte par l'Égypte au faki*. De connivence avec les autorités locales traditionnelles menacées par les idées novatrices d'Oulech, les Français trament un complot qui aboutit à son expulsion hors du Tchad⁴.

L'affaire Oulech est perçue comme l'agression de 1917. Les autorités coloniales ont beau prendre des mesures pour contrôler aux frontières le passage des étudiants arabisants, elles ont beau saisir les livres en provenance du Soudan ou de l'Égypte, elles n'empêchent pas le refus de « *l'école étrangère* » et l'exode vers l'est de nombreux étudiants : « *Beaucoup d'entre eux rejetteraient l'attachement du Tchad au monde moderne occidental, écrit Gardinier, et chercheraient à inclure leur pays dans un monde musulman revitalisé par le réformisme et le panarabisme* »⁵. Ainsi s'enracine l'antagonisme Orient/Occident, qui n'oppose pas seulement le colonisateur français aux colonisés, mais, plus durablement, les

¹ COUDRAY 1998 : 24.

² MAHAMAT SALEH YACOUB 1983 : 70-73.

³ Le Collège franco-arabe du Ouaddaï sera inauguré en avril 1952.

⁴ Centre Al-Mouna 1998 : 26-28, 226-227, 230-231.

⁵ GARDINIER 1989.

Tchadiens entre eux : les élites musulmanes arabophones à celles qui sont formées par l'école française.

Au Ouaddaï, le colonisateur est face à des « *esprits en position d'autodéfense* ». Ceux-ci ne comprennent ni n'acceptent sa politique. D'ailleurs, l'administration coloniale se contente d'occuper le territoire. Elle ne l'aménage pas. Ses habitants se réfugient dans l'islam et la culture arabo-islamique devenus « *un facteur d'affirmation de leur personnalité et d'opposition face à l'occupant, à l'étranger et à sa culture* ». Leur passivité pourrait laisser croire qu'ils ont accepté la situation, mais non, leur résignation n'est qu'« *une pause de méditation, de réarmement moral en attendant des jours meilleurs* »¹.

C'est que leur univers est profondément ébranlé.

La colonisation a détruit l'ancien système économique, et s'emploie à détruire aussi les anciennes structures de pouvoir. La création de petites unités administratives morcelle les groupes existants. Par exemple, on crée autour de Biltine deux cantons *Aboucharib I* et *Aboucharib II*, ou *Kodoï I* et *Kodoï II*. Les élites traditionnelles sont dépossédées de leurs pouvoirs : l'économie, la justice et la politique sont aux mains des autorités coloniales. Les sultans, « *matériellement et intellectuellement en retard sur leurs interlocuteurs coloniaux* », vivent mal la perte de leur prestige et sont peu aptes à se défendre face au colonisateur².

Or ce colonisateur connaît mal les sociétés qu'il prétend administrer. Les témoignages de Louis Caron et de Pierre Hugot nous permettent de comprendre à quel point l'administration et la justice coloniales ont pu être source de déstabilisation et de violence, dans deux régions voisines du Ouaddaï.

Le BET est sous administration militaire jusqu'en 1965. Les autorités tentent d'y appliquer la loi française et se heurtent à son inadaptation aux réalités sociales. Ainsi, un verdict d'acquiescement dans une affaire de meurtre met le coupable en danger car il l'expose à la vengeance inassouvie des parents de la victime. Le droit français, en gelant les situations, perpétue la violence au lieu de l'éteindre. Au même moment, la *paix française* provoque l'imbrication des campements des différents clans nomades, ce qui multiplie les conflits. Deux ans après le départ des militaires, la région sombre de nouveau dans la guerre³.

Au nord du fleuve Batha, à l'ouest du massif du Ouaddaï, la même *paix française* permet aux agriculteurs Rattanine (une branche séparée des Zaghawa) d'étendre leur territoire et de se livrer à l'élevage. Mais depuis la disparition de l'empire du Ouaddaï et de ses fonctionnaires, l'entretien des puits de la région a cessé, et l'eau manque. Les Rattanine

¹ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 8, 260-261.

² KHAYAR 1984 : 186-187.

³ CARON 1988.

entrent en compétition avec les Arabes Missirié pour l'accès à l'eau et aux pâturages. L'administration française favorise d'abord les Missirié. L'un d'eux se voit attribuer le commandement. Mais ses exactions fiscales provoquent le mécontentement. Les autorités soutiennent alors les Rattanine, et divisent les Missirié en les rattachant à des chefferies sédentaires. Ce qui était un problème de puits et d'impôts devient une question de vengeance. La justice coloniale se montre incapable de régler le différend. Rattanine et Missirié font eux-mêmes justice, dans trois batailles à l'arme blanche qui font 127 morts en août 1947. Le procès qui s'ensuit, à l'issue duquel sont prononcées de lourdes condamnations, ne fait qu'attiser les haines. Après l'indépendance, l'antagonisme Rattanine/Missirié rejoue au moment de la guerre civile¹.

Ce qui marque durablement les populations de l'est tchadien, ce n'est pas tant, ce me semble, la violence physique de la colonisation – cette violence-là a déjà été expérimentée maintes fois dans les contacts entre les peuples de la région – que *la violence symbolique* infligée par les dominants. La destruction des lieux et des structures du pouvoir, la délégitimation des élites traditionnelles, la volonté des Français d'imposer de nouvelles valeurs, provoquent un ébranlement des repères. La confrontation débouche sur une « *atteinte à l'estime de soi, vécue comme source de souffrance sur le plan identitaire* »². Le discours et la politique du colonisateur déprécient l'individu et la collectivité colonisés.

La seule chose que le colonisateur ne peut pas détruire, ce sont les croyances ancestrales ou islamiques. Le refuge est donc là, dans l'inextirpable religion. La population se retranche dans un « *blocus psychologique collectif* »³, hermétique aux influences de l'autre. L'islam devient un rempart contre les transformations qu'il juge opposées à ses valeurs⁴.

Mais dans l'humiliation et le repli se fomentent les violences à venir. La violence politique, note Philippe Braud, est d'autant plus probable qu'elle se nourrit d'une forte violence symbolique⁵. Les Ouaddaïens refusent le nouvel Etat indépendant parce qu'il reproduit, à l'égard des populations musulmanes, les pratiques de l'Etat colonial. Dès 1965, la région bascule en faveur de la rébellion.

Sur cette évolution violente, les avis divergent. Est-ce que, comme le pense Issa Hassan Khayar, c'est la destruction des anciennes structures du pouvoir opérée par la colonisation qui a détérioré les relations entre Tchadiens ? Ou bien la *paix française* n'a-t-elle

¹ HUGOT 1997.

² Philippe BRAUD, « Violence symbolique, violence physique » in HANNOYER 1999 : 34.

³ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 262.

⁴ KHAYAR 1984 : 187.

⁵ P. BRAUD in HANNOYER 1999 : 40.

été qu'une brève parenthèse dans une histoire de guerres incessantes, ainsi que le suggère un Louis Caron¹ ?

Deux facteurs ont contribué à la perpétuation de la violence, de l'époque précoloniale à celle de l'indépendance : la violence de la colonisation (la conquête militaire, le massacre de 1917, mais aussi, j'insiste, la violence symbolique qu'a représenté la destruction des anciens lieux du pouvoir et de la religion²), et l'absence de remise en cause d'un système culturel qui fait de la violence une valeur.

Certainement, la violence même du colonisateur a conforté les Ouaddaïens dans « *un univers culturel qui valorise la guerre comme mode d'affirmation de sa dignité* »³. Elle a figé la représentation du passé précolonial, et par là, infléchi les évolutions ultérieures.

3. **L'est au cœur d'une guerre de Trente ans.**

A. La rébellion commence à l'est.

« *En ces temps où une liberté incertaine a si souvent la couleur du sang, je salue la jeune République tchadienne dont l'espoir est le nôtre, dans l'exaltation de cette nuit historique* » : les mots sont d'André Malraux, alors ministre de la Culture. Ils sont prononcés dans la soirée du 10 août 1960 au palais du gouverneur de Fort-Lamy, quelques minutes avant que la France ne passe le relais au gouvernement du Tchad indépendant⁴. Mais « *l'espoir* » est de courte durée, et l'exaltation semblable à « *l'illusion lyrique* » du livre de Malraux⁵ : le Tchad n'en a pas fini avec « *la couleur du sang* ».

Une conjonction d'événements est à l'origine de la rébellion tchadienne.

En 1965, en pays moubi (région du Guéra), des paysans se révoltent contre la perception d'un impôt créé l'année précédente, le « *deyn al watan* », la « *dette du pays* ». L'affaire tourne mal. Les autorités administratives sont massacrées. Des émeutes ont lieu dans plusieurs villages autour de Mangalmé. L'envoi sur place d'une délégation gouvernementale ne rétablit pas l'ordre. Les massacres se poursuivent. Des renforts militaires interviennent, rasant des villages, les habitants s'enfuient dans la brousse⁶.

¹ CARON 1988.

² En 1918, le commandant Gérard ordonne la démolition du palais de Doudmourrah et de la grande mosquée d'Abéché (MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 281).

³ P. BRAUD in HANNOYER 1999 : 43.

⁴ GARONDE DJARMA 2003 : 17.

⁵ *L'espoir* (1937) s'inspire de l'expérience de Malraux dans la guerre d'Espagne. « *L'illusion lyrique* » est le titre de la première partie de l'œuvre.

⁶ Voir NETCHO ABBO 1997.

Le 22 juin 1966, à Nyala, à l'ouest du Soudan, est créé le FROLINAT, Front de Libération Nationale du Tchad. Quelle est l'origine de ce mouvement ?

Ibrahim Abatcha, considéré comme le fondateur du FROLINAT, est l'un des leaders de l'UNT (Union Nationale Tchadienne), parti politique fondé en 1958 et entré dans la clandestinité après la dissolution de tous les partis politiques (autres que le parti présidentiel) par Tombalbaye en janvier 1962. L'UNT est anti-impérialiste. En 1963, elle lance un appel pour constituer un « *Front uni de libération nationale* » pour libérer le peuple tchadien du « *joug néocolonialiste* » maintenu par la France. Ibrahim Abatcha voyage. Il rencontre des étudiants tchadiens au Soudan, en Egypte. Du Caire, sept d'entre eux vont en Corée du Nord pour une formation politico-militaire.

En RCA également, l'appel de l'UNT est entendu. Douze Tchadiens rentrent de Centrafrique en 1964, qui se joignent aux fondateurs du FROLINAT.

Mais il y a aussi au congrès de Nyala un autre parti, le FLT (Front de libération du Tchad). A l'origine, c'est une association d'entraide de Tchadiens ayant émigré au Soudan, l'Union Générale des Fils du Tchad, fondée par Hassan Ahmat Moussa. Elle change de nom en 1964. A la fin de l'année 1965, Hassan Ahmat Moussa lance une attaque sur Adré à partir du Soudan. Incarcéré, il n'est pas présent personnellement au congrès de Nyala¹.

Le FROLINAT s'emploie à faire la jonction avec les révoltés du Guéra.

En décembre 1965, la révolte s'est déjà étendue hors du pays moubi. Le gouvernement tchadien qualifie de « *brigands* » des Dadjo qui se réfugient sur les berges du Bahr Azoum ou du Batha, ou les « *bandes* » massalit, tama et zaghawa qui ont leurs bases arrière au Soudan.

Dès avant la création officielle du FROLINAT, en avril 1966, Abatcha et ses proches, aidés par le sultan massalit de Geneina, entreprennent de recenser des sites favorables à l'aménagement de « *zones refuge* » à l'est du Tchad. En juin, le mouvement décide de limiter dans un premier temps son action aux « *préfectures islamisées* » du Ouaddaï, de Biltine, du Guéra, du Batha et du Salamat. Des commissaires politiques doivent encadrer les populations. En novembre, la mise en place des unités rebelles s'achève au Ouaddaï².

Les réactions de Tombalbaye aux progrès de la rébellion ne font qu'accroître les soutiens au FROLINAT. En septembre 1966, le président dénonce le rôle joué par le Soudan dans une lettre ouverte à son gouvernement, peu propice à apaiser les relations :

« ...de l'autre côté [de la frontière], les prophètes belliqueux ou plus exactement les prophètes du fanatisme et du panarabisme larvé soudanais restent muets.

¹ MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 27-31 et 50-53.

² LE CHEVOIR 1999 : 54-195.

Pire encore, ces prophètes du malheur prêtent asile et assistance en soins et en nourriture aux éléments incontrôlés qui attaquent continuellement à notre frontière.

(...) Nous pensons que le gouvernement soudanais est bien informé et qu'avant d'accuser le Tchad il devrait contrôler ces troupes de bandits qui trouvent asile et nourriture chez lui... »¹.

Les discours de Tombalbaye tournent autour de trois thèmes : les rebelles sont des bandits ; les rebelles sont des musulmans fanatiques ; les rebelles sont des arriérés.

A la demande du gouvernement tchadien, le capitaine Le Chevoir, officier de renseignement, est envoyé par la France à Abéché en 1966. Il assiste à l'extension de la rébellion dans l'est du Tchad. Il écrit en décembre 1966 que « *l'erreur majeure que doivent éviter les membres du gouvernement tchadien et le président de la République c'est de dénigrer la religion musulmane* », car alors il est à craindre que la révolte ne « *fasse tâche d'huile au Nord avec l'aide (...) du gouvernement libyen* »². Des propos prémonitoires, et des conseils non suivis d'effet. Le 11 janvier 1967, Tombalbaye déclare lors d'une conférence de presse qu' « *il n'y a plus de problème* ». D'après lui, c'est la sous-administration du Ouaddaï « *qui a permis à certains citoyens tchadiens plus ou moins réfractaires au progrès, de se livrer à une activité qu'il faut qualifier de criminelle, activité inspirée d'un féodalisme contre lequel nous sommes résolus à combattre par tous les moyens* »³.

Seulement, ces moyens employés par le gouvernement achèvent de faire basculer la population en faveur de la rébellion. Les forces armées et la gendarmerie envoyées pour rétablir l'ordre s'illustrent par leurs exactions. Elles s'en prennent aux populations plutôt qu'aux troupes rebelles. Tombalbaye a beau écrire le 7 avril 1967 que « *ce sont les paysans eux-mêmes qui matent ces assauts d'insectes nuisibles (c'est-à-dire les rebelles)* », Le Chevoir constate en juillet que « *chaque jour qui passe apporte la preuve que des fractions de plus en plus importantes de la population sont maintenant acquises à la rébellion* ». Au sud de la route Adré-Abéché, 75 % de la population est « *complice de la rébellion* » et l'aide « *soit par conviction, soit par crainte* ». Des rebelles tama et zaghawa, mais également des rebelles d'origine nomade sont apparus dans la préfecture de Biltine.

En octobre 1967, l'officier de retour en France note que « *les opérations militaires ont échoué* » et conseille l'adoption de mesures à la fois politiques, militaires et administratives. Il

¹ Agence Tchadienne de Presse, septembre 1966, cité dans LE CHEVOIR 1999 : 166-168.

² LE CHEVOIR 1999 : 215.

³ Cité par LE CHEVOIR : 226-227. Le 7 avril 1967, Tombalbaye reprend ces mêmes thèmes dans un communiqué annonçant « *les derniers sursauts du banditisme* » : « *Dans les régions frontalières notamment, l'accouchement paraît difficile car il n'est pas aisé de passer de certaines structures teintées de féodalisme aux conceptions nouvelles de la société humaine* ». Il faut donc promouvoir l'éducation pour lutter contre les « *tendances arriéristes* » des populations (idem : 260-261).

n'est pas davantage écouté et en mars 1968, il n'y a plus au Ouaddaï d'administration légale. Au même moment, le nord du Tchad s'embrase à son tour¹...

Il faut revenir sur les causes de la rébellion tchadienne.

La révolte des Moubi naît d'un mécontentement populaire contre les abus fiscaux. C'est une jacquerie sans vision politique. Elle aurait pu être circonscrite si le pouvoir s'était attaché à résoudre les problèmes qu'elle soulevait. Elle peut être considérée comme le détonateur de la rébellion, elle n'en est pas le facteur déterminant².

L'évolution du régime après l'indépendance est source de blocage et de tensions. Le premier président du pays, François Tombalbaye, originaire du sud, confisque peu à peu le pouvoir. En 1962, il instaure un régime de parti unique. En 1963, prétextant des complots contre le gouvernement, il fait arrêter des dirigeants du nord, décapitant ainsi la classe politique musulmane. Pour M. T. Bangoura, « *le pouvoir autoritaire de Tombalbaye a provoqué la naissance de la rébellion* ». A la « *violence d'Etat* », manifestée par un durcissement et une personnalisation grandissante du pouvoir, ont répondu des « *violences contre l'Etat* », sous la forme d'insurrections et de rébellions. La guerre civile, après la mort de Tombalbaye, est une « *troisième étape* », le « *paroxysme du conflit interne* »³.

De fait, les motivations d'Ibrahim Abatcha sont idéologiques. Il s'agit de lutter contre ce régime autoritaire qui n'est que le prolongement de l'Etat colonial, l'instrument de l'ancienne métropole. D'autres s'engagent à ses côtés pour les mêmes raisons : « *...notre indépendance était quand même une indépendance factice* »⁴. Et cela rappelle Fanon : « *... dans certains pays sous-développés, les masses (...) comprennent, deux ou trois ans après l'indépendance, qu'elles ont été frustrées, que "ça ne valait pas la peine" de se battre si ça ne devait pas vraiment changer. (...) la violence (...) ne s'éteint pas magiquement après la cérémonie des couleurs nationales* »⁵.

Abatcha veut donner à la lutte un caractère national, et même nationaliste. Le programme du FROLINAT, adopté au congrès de Nyala, entend « *lutter par tous les moyens pour renverser [un] régime néocolonialiste et dictatorial* »⁶, une lutte, comme l'indique le nom du mouvement, de « *libération nationale* ».

¹ LE CHEVOIR 1999 : 247-343.

² IBNI OUMAR MAHAMAT SALEH in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 47.

³ BANGOURA 2005 : 125, 179 et 208.

⁴ IBNI OUMAR MAHAMAT SALEH in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 76.

⁵ FANON 1991 [1961] : 106-107.

⁶ Programme politique du FROLINAT rédigé par Ibrahim ABATCHA, premier article.

Des Tchadiens ont cru à cet idéal révolutionnaire, tout comme y ont cru, jusqu'à la guerre civile, des observateurs occidentaux dont certains n'étaient pas sans trouver du romantisme à la rébellion du FROLINAT¹.

Faut-il s'en tenir à ces justifications politiques ? Elles n'expliquent pas les dérives postérieures du FROLINAT : le « *long processus de dissidence* »² qui a fragmenté le mouvement dès la mort de son fondateur en 1968, et son incapacité à atteindre ses objectifs initiaux dans l'exercice du pouvoir.

Allons au-delà des apparences : la rébellion du FROLINAT a des causes plus anciennes, et plus profondes.

Il n'est pas vain de convoquer une fois de plus Ki-Zerbo l'historien. Lui sait qu'il faut rechercher dans l'histoire de la colonisation et de l'esclavage les causes des *guerres structurelles* qui ravagent l'Afrique après l'indépendance. Il parle de « *peur* », de « *destruction du sentiment d'appartenance* », de « *crise d'identité profonde* » provoqués par des bouleversements trop rapides³.

A bien les écouter, les Ouaddaïens ne disent pas autre chose. Du travail de mémoire initié par le Centre Al-Mouna de N'Djamena⁴, il ressort plusieurs fois que le FROLINAT a des causes antérieures au début des années 1960. J'ai dit qu'il y avait à Nyala des représentants du FLT. Ce sont les descendants de Tchadiens (des Ouaddaïens surtout) ayant fui au Soudan « *lorsque la résistance ouaddaïenne à la pénétration coloniale a été vaincue* » et après le massacre de 1917. Ceux-là sont loin de l'idéologie marxisante d'un Abatcha. Leur but est de reconquérir un pouvoir confisqué par le colonisateur, puis par les « *sudistes* ». Ils se situent d'emblée dans une perspective d'affrontement nord/sud. Leurs premiers tracts disent « *A bas les régimes kirdi** » imposés par l'ex-colonisateur⁵. Ils vivent la situation politique d'après l'indépendance comme une inversion du rapport maîtres/esclaves d'autant plus insupportable qu'elle s'accompagne de vexations et d'exactions de la part des administrateurs et des forces de l'ordre sudistes en poste dans le nord et le centre du pays⁶. En août 1967, le

¹ R. BUIJTENHUIJS a cru au caractère authentiquement révolutionnaire du FROLINAT avant de reconnaître le « *flou idéologique* » de la rébellion tchadienne (BUIJTENHUIJS 1987 : 398). En 1978, M.-L. DE DECKER et O. TONDINI croient encore assister dans le nord du Tchad à « *une lutte de libération nationale contre un gouvernement néocolonial* » (DE DECKER et TONDINI 1978 : 9).

² MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 51.

³ KI-ZERBO 2004 : 55-56.

⁴ Et dont l'ouvrage sous la direction de MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA constitue la synthèse.

⁵ MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 33-35 et 52.

⁶ En mai 1966, il y a à Adré trente policiers en poste. Tous sont sudistes, aucun n'est musulman, ce qui ne facilite pas le contact avec la population locale (rapporté par LE CHEVOIR 1999 : 116-117).

capitaine Le Chevoir rend clairement compte aux autorités tchadiennes des revendications des musulmans de l'est tchadien engagés dans la rébellion :

« Il faut que les musulmans qui gouvernaient ce pays avant l'arrivée du colonisateur retrouvent la place qui était la leur avant l'arrivée des Français.

Il faut que les "anciens esclaves" cessent de se conduire en seigneurs et que leurs élites cessent d'accaparer au profit d'une minorité et de clans la richesse du pays »¹.

Mahamat Ali Abdallah, né à Iriba en 1960, s'engage à 15 ans dans le FROLINAT. Interrogé trente ans plus tard sur les motifs de son engagement, il évoque des *« considérations subjectives »* : des pressions familiales suite à l'engagement d'un frère aîné dès 1968, parce qu' *« on considère les sudistes comme des étrangers, des personnes d'une religion différente, auxquelles il est impossible d'obéir puisqu'ils sont d'anciens esclaves »*. Mahamat Ali Abdallah ne pense pas que les éléments conjoncturels aient été déterminants. C'est l'opposition nord/sud qui a alimenté *« l'esprit de revanche »*, manifestation de la *« fierté collective »* d'un groupe, reconnaît le désormais ministre d'Idriss Déby, *« incapable de concevoir une nation unie »²*.

Je crois que l'affrontement nord/sud se nourrit d'intimes souffrances. Et si, en effet, l'engagement dans la guerre manifestait une tentative de reconquérir – non pas essentiellement le pouvoir – mais l'identité perturbée par un nouveau rapport au territoire, la dignité piétinée par le colonisateur ?

A Bardaï, au Tibesti, Ornella Tondini et Marie-Laure de Decker rencontrent un vieillard pour lequel mieux vaut que les enfants pleurent *« à cause de la guerre, et non pas des offenses »* ; et peu importe que la lutte soit désespérée : ce qui compte, c'est *« le fait que les victimes désarmées sont redevenues des guerriers, des hommes »*.

L'indépendance est une déception, les peuples du nord passent d'une soumission à une autre, l'humiliation continue³. Mais *« ce qu'il a supporté des Français, [le Tchadien] ne le supporte plus des siens »*. Et d'autant moins que *« les siens »* font appel à ces Français contre lui. D'avril 1969 à juin 1971, une première intervention militaire française a lieu au Tchad, dont la mission officielle est une *« pacification en appui au gouvernement légitime »*. Dans les faits, la répression de la rébellion est de nouveau source d'offenses.

¹ LE CHEVOIR 1999 : 326.

² Entretien avec MAHAMAT ALI ABDALLAH à N'Djamena le 19 avril 2005.

³ Dans le BET, après 1965, l'administration militaire tchadienne procède à la mise en place de sous-préfets et de chefs de poste d'origine sudiste qui infligent aux populations toubou des vexations. En 1968, les autorités administratives confisquent la récolte des dattes pour nourrir les forces armées du BET et pour leur propre profit. Puis elles annoncent la création d'un impôt sur les femmes. La région bascule alors dans la rébellion (LE CHEVOIR 1999 : 343).

Un combattant du FROLINAT, un Arabe du Ouaddaï, commente une photographie publiée par le magazine allemand *Stern* en 1970. On y voit au premier plan un Blanc en uniforme, souriant. Derrière lui, un Noir pendu par les pieds à un arbre ; sous sa tête, un feu allumé, une méthode pour faire parler les prisonniers : « *Mon frère cherchait à s'écarter en se balançant, mais il retombait toujours sur la flamme, sa tête friaît comme celle d'un mouton. Puis il a cessé et il s'est laissé mourir* »¹.

J'ai le sentiment que la torture, plus encore que les combats, crée des haines indélébiles parce qu'elle est un refus de l'affrontement, une violence à sens unique qui ne laisse aucune chance à la victime, qui inflige à celle-ci et à ses proches le spectacle de leur propre infériorité.

Les motifs d'engagement dans le FROLINAT ne sont donc pas seulement idéologiques. La rébellion est un mode de reconquête de soi-même, une tentative d'effacer les blessures, psychologiques ou physiques. Cela se traduit dans le discours par l'expression d'un « *mécontentement* » : « *Comme le parti du FROLINAT est le parti des mécontents*, dit Al Hadj Garondé Djarma au président Tombalbaye qui l'interroge en 1974 alors qu'il est incarcéré, *j'ai adhéré à ce mouvement* »². Asseïd Gamar Sileck explique comment les « *intellectuels* » du FROLINAT ont « *capitalisé* » les mécontentements individuels : « *...le militant passe du cadre de la révolte personnelle à celui beaucoup plus général d'une insurrection structurée. Nous, au départ, nous gérons un ensemble de révoltés, des gens qui étaient mécontents, etc., nous avons estimé qu'il fallait faire avec* »³.

Ce qui fédère ces mécontents, c'est leur appartenance régionale et leur religion, qui continue d'être le point de ralliement identitaire contre l'agresseur « *chrétien* », français ou sudiste : « *...nous sommes entrés au FROLINAT en tant que Nordiste et musulman* », dit encore Al Hadj Garondé Djarma⁴, et pour la majorité des non musulmans, ce FROLINAT, dont le drapeau est marqué des symboles de l'islam et qui revendique l'adoption de l'arabe comme langue officielle, « *est la chose des gens du Nord* »⁵.

Et voilà la rébellion fondée sur un double malentendu. Alors qu'elle revendique des objectifs nationaux, elle est essentiellement ancrée dans le nord musulman : Or, « *un mouvement qui milite pour la libération nationale et qui néglige une partie du pays, c'est un échec préparé d'avance* »⁶. « *Un échec préparé d'avance* » aussi, que cette rébellion qui ne

¹ DE DECKER et TONDINI 1978 : 32-34.

² GARONDE DJARMA 2003 : 61.

³ ASSEID GAMAR SILECK in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 71.

⁴ GARONDE DJARMA in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 106.

⁵ MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 250.

⁶ Idem : 102.

s'interroge pas sur ses véritables causes, et qui reconduit d'une génération à l'autre un mode violent d'affirmation de soi.

B. « Chronique d'une déchirure »¹.

Ce qui n'est qu'un titre pour Burr et Collins² fait l'objet d'une argumentation détaillée dans l'ouvrage de Herfried Münkler³ : les « *guerres nouvelles* » ressembleraient davantage à celles du début de l'époque moderne qu'aux guerres plus récentes entre Etats. Et il est vrai que l'on peut comparer les guerres contemporaines du Tchad avec la Guerre de Trente ans – celle qui dévasta l'Allemagne de 1618 à 1648 : leurs objectifs, leurs formes, leur déroulement, leurs conséquences, présentent de surprenantes similitudes.

Ce sont des guerres dans lesquelles la violence n'est qu'à certains moments dirigée contre les forces armées. Leur objectif n'est pas la défaite militaire de l'adversaire, mais la destruction du régime par la ruine. Les rebelles du FROLINAT s'en prennent dès le début de la rébellion aux administrateurs civils et à leurs biens :

« Les rebelles ont poursuivi le pourrissement des zones qu'ils parcourent ou sur lesquelles ils stationnent en procédant à des enlèvements de fonctionnaires ou de notables, en pillant et s'attribuant les biens des représentants de l'autorité en vue de supprimer toute possibilités d'intervention aux structures administratives »⁴.

Dans les zones « libérées » par le FROLINAT, les rebelles s'en prennent à la culture du coton et encouragent les cultures vivrières. Mais la guerre économique contre le régime de Tombalbaye s'affranchit des prétextes idéologiques et sombre dans la prédation. « *Il y a presque toujours une érosion de la discipline quand une guerre ne vise pas à une décision militaire rapide* », note Münkler⁵. Les populations civiles sont victimes des prélèvements opérés par les rebelles, et qui s'ajoutent aux impôts et taxes du gouvernement légitime. Elles doivent aussi leur verser la zaka* et leur offrir l'hospitalité. De son expérience de combattant du FROLINAT, Al Hadj Garondé Djarma rapporte le souvenir de l'accueil ambigu des villageois : des moutons égorgés en l'honneur des rebelles, des félicitations par devant, mais au fond, l'exaspération face à la paresse de ces « *bandits* » qui « *effectuent des déplacements pour manger le repas des autres* » au lieu de cultiver eux-mêmes la terre : « *Les paysans*

¹ Titre de l'ouvrage sur le FROLINAT dirigé par MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGO THE GATTA.

² Voir note 3 p.179.

³ MUNKLER 2003 : 57-86.

⁴ LE CHEVOIR 1999 : 321 (point de la situation le 26 juillet 1967).

⁵ MUNKLER 2003 : 76.

étaient lassés des rebelles, mais ils continuaient à les nourrir par peur »⁶. La crainte, plutôt que l'adhésion, motive leur apparent soutien à la rébellion.

Garondé Djarma révèle les profits réalisés par les rebelles dans le commerce de l'ivoire : ils ne tirent plus sur les soldats gouvernementaux, mais déciment les éléphants pour leurs défenses¹.

La Première armée du FROLINAT, celle qui opère du Ouaddaï au Guéra, se transforme après la mort d'Abatcha, son fondateur, en un instrument de spoliation des populations civiles : les combattants volent des troupeaux, s'adonnent à des simulacres de jugements populaires qui sont l'occasion d'extorquer des amendes considérables, font payer la zaka* à des chrétiens et des animistes :

*« Les responsables de la Première armée, à partir de 1976, avaient érigé le FROLINAT en un organe d'asservissement et de pillage. Jamais ils n'avaient voulu combattre les forces gouvernementales. Leur souci premier était de rançonner les paisibles citoyens »*².

La publication du témoignage de Garondé Djarma vient confirmer ce qu'écrivait le journaliste P. Doornbos en 1982, à propos de la dégradation de l'idéal révolutionnaire dans l'est du Tchad. Il donnait la parole à des informateurs qui déploraient l'absence de discipline des rebelles, des comportements à l'encontre des valeurs traditionnelles de morale et de justice et finalement, une situation pire que celle qui avait justifié la naissance de la rébellion³.

Comme la Guerre de Trente ans, la rébellion tchadienne devient incontrôlable. Les troupes font la guerre pour elles-mêmes. *Bellum se ipse alet* : la guerre se nourrit d'elle-même. Mais il ne s'agit plus, comme dans le cas des guerres précoloniales, d'accumuler pour renforcer la puissance d'un Etat centralisé. Les exactions des rebelles ne laissent que ruine et destruction, sans créer de richesse. Des commerçants sont pillés s'ils ne coopèrent pas, les infrastructures sociales – écoles, dispensaires, hôpitaux, bâtiments administratifs – sont détruites.

Comment expliquer ce que les populations elles-mêmes perçoivent comme des déviances : la rage destructrice des rebelles à l'encontre de leur propre environnement, l'oppression des leurs ? Cette sorte de suicide social, cette colère collective, ne sont pas sans rappeler les destructions d'infrastructures humanitaires commises par certains réfugiés dans les camps, ou les explosions de violence qui visent les biens des personnes et les services publics dans les banlieues de l'Occident.

⁶ GARONDE DJARMA 2003 : 141.

¹ Idem : 61 et 143.

² Idem : 144-145.

³ DOORNBOS 1982 : 10-11.

Selon Garondé Djarma, c'est Hissène Habré qui remet la révolution dans le droit chemin. Il attire à lui les fils du centre-est qui ont vu leurs parents victimes des prétendus « *suwâr* » (ثوار : « *révolutionnaires* »). Sa victoire porte le FROLINAT au pouvoir¹.

Mais un autre facteur va prolonger la rébellion, l'étendre, et la diviser. Les guerres qui se nourrissent de la ruine ont peu de chance de durer : vient le moment où il n'y a plus rien à voler, à piller, et où le conflit s'éteint, faute de ressources. Ou alors il faut des apports extérieurs – des armes, des hommes, de l'argent – et c'est ce que fournit aux dirigeants du FROLINAT l'internationalisation du conflit tchadien, dès son origine (le sanctuaire soudanais, le soutien français à Tombalbaye) mais surtout à partir de l'entrée en scène de la Libye.

Celle-ci vient en aide à Goukouni Oueddeï, auquel elle livre du matériel moderne. A partir de 1978, des soldats libyens sont présents dans les armées du FROLINAT. Après avoir combattu la rébellion, les Français font le choix de soutenir Hissène Habré contre l'expansionnisme libyen. Les Etats-Unis aussi, livrent du matériel militaire au régime d'Habré². Ainsi, l'aviation, les véhicules blindés et l'artillerie s'ajoutent aux armes blanches traditionnelles des peuples de l'est tchadien. La puissance des belligérants est accrue ; le bilan des confrontations s'alourdit.

Il ne s'agit plus de se débarrasser d'un régime dictatorial. Après la mort de Tombalbaye, au sein du FROLINAT, les dissensions internes l'emportent, nourries par les interventions extérieures. Des Tchadiens témoignent de la rupture intervenue en 1979 : le FROLINAT serait « *politiquement mort* » à cette date en tant que mouvement de libération nationale, pour devenir « *un moyen de lutte pour la conquête du pouvoir* »³.

Pendant une décennie, Abéché est le théâtre d'épisodes de cette guerre civile dans laquelle les différents camps bénéficient de soutiens étrangers. Les témoins de cette période n'accordent pas tous aux acteurs extérieurs un rôle décisif. Ces derniers manoeuvrent au mieux de leurs intérêts des « *cœurs toujours en bataille* »⁴.

Dès le 12 février 1979, Abéché reçoit l'écho de la guerre civile née à N'Djamena de la rupture entre le président Félix Malloum et Hissène Habré, devenu Premier ministre en août 1978. Dans le camp militaire d'Abéché, des soldats sudistes des Forces armées tchadiennes abattent des combattants des FAN (Forces armées du Nord) intégrés à l'armée tchadienne. Il

¹ GARONDE DJARMA 2003 : 144-145.

² BUIJTENHUIJS 1987 : 256.

³ MAHAMAT SALEH YACOB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 42 et 218.

⁴ Saleh SOULOUM, entretien du 12 mars 2004 à Abéché. Le récit des événements de la décennie 1979-1989 s'appuie (sauf autres références) sur le témoignage de Saleh SOULOUM, témoignage basé sur des notes consignées au fil des événements et recueilli à Abéché en 2004 et 2005.

s'ensuit quatre jours d'affrontements dans la ville. Des éléments des FAN, qui auraient été guidés par des Ouaddaïens, entrent chez des sudistes et commettent des massacres, à Abéché et aux alentours.

Selon Garondé Djarma, l'armée française – 2 500 soldats français sont alors présents à N'Djamena et Abéché – ne se contente pas d'attaquer les forces loyalistes pour les contraindre à un cessez-le-feu. Elle aurait laissé les FAN exécuter les soldats de l'ANT au Ouaddaï et aurait transporté les familles de ces soldats à Moundou et à Sarh, provoquant des représailles contre les musulmans installés au sud¹.

Quoi qu'il en soit, il y a une contagion des massacres, de N'Djamena à Abéché, puis de ces deux villes vers le sud. « *J'ai regardé le jour s'en aller sans laisser d'adresse...* », écrit un Moïse Mougna au sujet de ce funeste 12 février².

Mais d'autres s'invitent bientôt dans la bataille. La Libye rêve de faire du Tchad un pays arabe. Elle arme le CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) d'Acyl Ahmat. Des officiers libyens participent à l'attaque d'Abéché par le CDR, le 5 mars 1979. C'est un fiasco. Les combattants arabes sont inexpérimentés. L'un d'eux (par indiscipline ?³) tire deux obus sur le camp militaire français jouxtant l'aéroport. Les Français ripostent violemment par hélicoptères. Au sol, les FAN achèvent de mettre le CDR en déroute. Les combats se poursuivent hors de la ville. Ils font plus de 300 morts dans les rangs du CDR. Une partie des assaillants s'enfuit au Soudan⁴.

Abéché n'en a pas fini avec les Libyens. En décembre 1980, l'entrée des troupes libyennes à N'Djamena contraint Hissène Habré à se replier sur la frontière soudanaise. Les armées coalisées du GUNT (Gouvernement d'Union Nationale de Transition) occupent alors Abéché. Le 16 avril 1981, des combats se déclarent dans la soirée entre les combattants du CDR, soutenus par la Libye, et l'armée Volcan, une faction du FROLINAT comprenant des Ouaddaïens. Des orgues de Staline font feu sur la ville. Le marché brûle. Le préfet, le faki* Adam Barka, est assassiné.

A N'Djamena, les Ouaddaïens demandent à Goukouni Oueddeï le départ de l'armée libyenne. C'est chose faite le 15 novembre 1981. Le 19, les FAN sont de retour à Abéché, et le CDR, sans les Libyens, n'offre plus qu'une piètre résistance.

¹ GARONDE DJARMA 2003 : 153-155.

² MOUGNA M., 1987. *Des Mots à Dire*, « Nous sommes plus de cent millions », Ed. d'Orphée, Montréal, p. 12.

³ C'est ce que soutient un témoin interrogé par Garondé Djarma (GARONDE DJARMA 2003 : 168). Selon Saleh Souloum, les tirs sur le camp français participent d'une volonté délibérée de « *croisade* » contre l'Occident.

⁴ GARONDE DJARMA 2003 : 169.

Mais le répit est de courte durée. Un an après la prise de pouvoir d'Hissène Habré à N'Djamena, le 7 juin 1982, des combattants du GUNT aidés de l'armée libyenne se dirigent vers Abéché. Les FAN évacuent la ville le 7 juillet 1983, en emportant dans leur fuite tout ce qu'ils peuvent (de l'argent, des vivres pillés dans les entrepôts du PAM). Ils s'embusquent alentour. Le 8, les éléments du GUNT investissent Abéché sans combat. Le 10 juillet, ils organisent un meeting sur la place de l'Indépendance. Les FAN attaquent alors, faisant beaucoup de victimes, puis se retirent, avant d'attaquer de nouveau le 12 juillet à l'arme lourde. Abéché est reprise, puis Biltine et Faya-Largeau. Il s'ensuit des centaines d'arrestations. La moitié des personnes arrêtées ne réapparaîtra jamais. La communauté zaghawa paie un lourd tribut dans cette répression ; de cette période daterait l'hostilité des Zaghawa envers Hissène Habré.

En septembre 1987, Abéché est encore une fois bombardée par un Tupolev libyen, après la victoire des Forces armées nationales du Tchad (FANT) contre la Libye et leur incursion en territoire libyen.

Le 29 novembre 1990, les rebelles d'Idriss Déby s'emparent d'Abéché sans combat. Les hélicoptères du dispositif Epervier survolent la ville pour maintenir le calme, mais se gardent d'intervenir contre les troupes de ce « *cow-boy des sables* » formé à l'Ecole de guerre française¹.

De cette décennie de guerre, la ville peine à se relever. Son architecture porte la trace des destructions. Mais surtout, la guerre laisse des fractures entre les peuples du Tchad. Les interventions libyennes s'accompagnent de la promotion d'un arabisme qui nourrit chez les Arabes du Tchad un sentiment de supériorité. Les rapports traditionnels entre ces derniers et les populations « *négro-africaines* » s'en trouvent dégradés. Les mariages mixtes disparaissent. Les modes de vie cessent d'être complémentaires, pour devenir parallèles². Les Noirs sont désormais les « *Nûba* », les « *Nubiens* » que méprisent les Arabes.

La révolution est loin. Elle a « *dérapé* », elle a abouti « *à scier les barreaux inférieurs de l'échelle menant vers un avenir meilleur* »³. Le sentiment dominant est celui d'un gâchis, dont on n'a pas fini de payer les conséquences.

¹ Jacques ISNARD, « Idriss Deby, "cow-boy" des sables », *Le Monde*, 2 décembre 1990.

² Voir Chapitre I, 3.B.

³ DOORNBOS 1982 : 13.

C. Des lendemains amers.

Au Tchad, les guerres civiles commencent à faire l'objet de témoignages et d'études. Il faut faire un sort à ce FROLINAT qui, « *comme un mort dans le placard, (...) hante tout le monde* »¹. Il fait partie de la mémoire de tous, y compris des générations nées pendant la guerre et qui ne l'ont pas faite elles-mêmes. Celles-ci sont les plus sévères à l'égard d'une révolution qui non seulement n'a pas tenu ses promesses, mais qui a corrompu la vie politique et sociale ultérieure :

« *Je n'ai pas vu de résultats positifs sur le terrain (...). Le Frolinat n'a rien proposé. Nous les jeunes des années soixante-dix, nous avons été les rebus (sic) de cette révolution et le résultat est ce que nous sommes aujourd'hui* »².

L'échec du FROLINAT transparaît à travers trois reproches qui lui sont faits : il n'a pas résolu les problèmes sociaux ; il a divisé les Tchadiens ; il aurait également placé la violence au cœur des processus politiques.

Pour Ibrahim Abatcha, la lutte était à mener à la fois contre la dictature et contre la misère et l'ignorance. Le programme du FROLINAT visait à « *améliorer constamment les conditions de vie du peuple* »³, et cela passait par des augmentations de salaires, par une politique d'aide aux chômeurs, par des progrès en matière de santé et d'éducation.

Dans tous ces domaines, la guerre provoque plutôt une régression. A l'est du Tchad, en plus des combats, la ruine des infrastructures de santé augmente les taux de mortalité. En 1982, rien ne fonctionne plus : ni les écoles, ni l'administration, ni le commerce⁴. Les factions rebelles ont eu recours à des enfants soldats qui constituent des générations « *sacrifiées sur l'autel de la guerre* »⁵.

Aujourd'hui, dire que « *la lutte du Frolinat continue* »⁶, c'est constater l'écart qui demeure entre les objectifs affichés par son fondateur et la situation sociale présente. C'est aussi entretenir l'illusion qu'un progrès social est encore possible dans le cadre du fonctionnement politique hérité du FROLINAT.

Or, les dégâts laissés par la guerre ne sont pas toujours reconstructibles. Ainsi en est-il de la division entre « *nord* » et « *sud* » : 1979 érige un « *mur de Berlin* », fonde un

¹ MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 11.

² MAHAMAT KEBIR in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 73.

³ Programme politique du FROLINAT rédigé par Ibrahim ABATCHA, article 5.

⁴ DOORNBOS 1982 : 8.

⁵ BUIJTENHUIJS 1987 : 426.

⁶ MANASSE NGUEALBAYE in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 204.

« *apartheid social* » dans lequel « *chaque Tchadien selon son espace géographique cultive son sud et cultive son nord* »¹.

Mais la division n'est pas seulement nord/sud. L'éclatement du FROLINAT en multiples factions entérine une division à l'échelle de l'ethnie, du clan, de la famille. Chacun vit dans un « *ghetto clanique* »².

La « *partition de cœur du pays* »³ ne passe donc pas seulement entre deux ensembles culturellement différents ; elle amène chacun à se définir comme faisant partie d'un « *nous* » s'opposant à « *eux* ». Elle installe la méfiance et la réserve au cœur des relations interpersonnelles.

Les clivages politiques prennent corps sur les ethnies. Cela transparait à la fois dans le caractère régionaliste des formations politiques et dans la répression des oppositions par le pouvoir.

Le discours marxiste du FROLINAT dissimule mal l'ancrage local des solidarités politiques. Les forces centrifuges que constituent les appartenances ethniques font échouer le projet national d'Abatcha. Garondé Djarma témoigne à plusieurs reprises de la prégnance du tribalisme, « *vertu cardinale dans la société tchadienne* », dans les règlements de comptes politiques : « *Mes frères idéologiques du CDR voulaient être des révolutionnaires, mais ils n'arrivaient pas à dominer leurs sentiments* ». Finalement, ce n'est pas l'idéal révolutionnaire mais « *l'affinité tribale, subjective et régionale* » qui préside au choix d'épargner ou de massacrer ses concitoyens⁴.

Les différentes factions du FROLINAT se partagent le territoire. Buijtenhuijs a montré que les FAP (Forces armées populaires) de Goukouni Oueddeï étaient dirigées par des « *barons* » toubou* qui recrutait des combattants originaires de leurs fiefs respectifs. Les FAN d'Hissène Habré semblent avoir élargi leur recrutement au-delà du cercle tribal (en 1979, un tiers des combattants FAN sont sudistes) mais il n'est pas sûr que cette armée pluriethnique n'ait pas fonctionné comme une armée féodale⁵.

Les partis politiques qui naissent au Ouaddaï sont des partis « *ouaddaïens* » : leur projet ne dépasse pas le cadre régional. J'ai déjà dit les motivations des descendants d'émigrés tchadiens au Soudan qui forment le FLT en 1964⁶. Abba Siddick, secrétaire général

¹ SY KOUMBO SINGA GALI in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGO THE GATTA 2005 : 216-217.

² MOUSSA DOUMGOR in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGO THE GATTA 2005 : 230.

³ MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGO THE GATTA 2005 : 251.

⁴ GARONDE DJARMA 2003 : 213.

⁵ BUIJTENHUIJS 1987 : 346-347.

⁶ Voir Chapitre VII, 3. A.

du FROLINAT, les qualifient de « *bandits d'honneur* »⁷, et l'expression montre bien comment les déviances politiques se parent du prestige de la tradition.

Dans les années 1970-1980, le FLOG, Front de Libération du Ouaddaï Géographique, fondé par Mahamat Nour Adam Barka, affiche encore plus clairement sa dimension régionale. C'est un parti maba, qui vise à faire d'Abéché le fief des Maba, dans la logique du découpage entrepris par les factions du FROLINAT. Après la prise de pouvoir d'Idriss Déby, le FLOG apparaît sous un sigle moins exclusif, le FNT, Front National du Tchad, dirigé par le Docteur Al Harris. Mais il s'agit toujours, pour les Ouaddaïens (Tama et Maba notamment), de « *libérer le Ouaddaï* », c'est-à-dire notamment de se défendre contre les exactions commises impunément par les Zaghawa¹.

Les affrontements politiques prennent donc la forme d'affrontements ethniques.

Sous la présidence d'Hissène Habré, l'accaparement de l'appareil d'Etat par les Goranes* suscite le basculement dans l'opposition armée de ceux-là mêmes qui avaient participé à son accession au pouvoir. En 1987, dans le Guéra, la rébellion des Hadjeraï donne lieu à une répression qui fait des centaines de victimes. Des membres de la communauté hadjeraï sont arrêtés au Ouaddaï :

« *Hassan Mahamat, d'ethnie Hadjeray a été arrêté par la DDS à Abéché le 4 août 1987 avec quatorze autres membres de son ethnie. Ils ont été extraits de la prison le 12 août 1987 pour être exécutés sommairement en brousse* », rapporte le président de la Commission d'enquête sur le régime Habré².

Les Hadjeraï fondent alors un parti (le MOSANAT : mouvement de salut national du Tchad) qui n'a de national que le nom. Le MOSANAT rejoint le MPS dans son offensive contre le régime d'Hissène Habré. Moins d'un an après, la rupture entre les communautés zaghawa et hadjeraï est de nouveau sanglante, puis suivie d'une réconciliation.

Pierre Darcourt, « *itnologue* » complaisant, s'est appliqué à innocenter Idriss Déby des crimes commis sous la présidence d'Hissène Habré, notamment des massacres de 1982 et 1984 au sud du Tchad. Mais son récit vise aussi à justifier l'entrée en rébellion de l'ancien commandant en chef d'Habré. Et c'est le caractère *génocidaire* des violences commises par les hommes d'Habré qui légitime la révolte. Car c'est toujours l'ethnie qui est visée dans la répression politique. Ainsi le 29 avril 1989, en pays zaghawa :

⁷ Cité par TOGLO-ALLAH1997 : 203.

¹ Voir Chapitre IV, 3. B. Selon mes informateurs ouaddaïens, le FLOG et le FNT sont deux partis distincts. Le FLOG aurait été fondé au Caire en 1972 par Mahamat Nour Adam Barka, mort au combat à Faya en 1983, tandis que le FNT d'Al Harris serait apparu au début des années 1990. Mais pour BALENCIE et DE LA GRANGE (1996 : 219), le FLO (Front de libération du Ouaddaï) de Mahamat Nour Adam Barka et le FNT d'Al Harris constituent un même mouvement.

² MAHAMAT HASSAN ABAKAR 2006 : 75. La DDS, Direction de la Documentation et de la Sécurité, est l'organe répressif du régime Habré.

« Mahamat Bidon¹ s'est amusé à briser d'une seule main la nuque d'une vingtaines de petits notables Zaghawa en leur broyant les vertèbres cervicales. Ensuite, il a castré 23 hommes au couteau ou à la main, puis il s'en est pris aux enfants des "rebelles". Il les a enfoncés dans des fûts vides et les a aspergés d'essence, avant d'y mettre le feu »².

La loi du Talion empêche d'en finir avec cette violence.

Mais cette violence est-elle un héritage du FROLINAT ?

Certains Tchadiens le ressentent ainsi, qui évoquent « *la culture de la violence que nous a inculquée le Frolinat* »³. Mais cette perception n'est-elle pas celle de la génération de l'indépendance, qui n'a connu de violence que celle du FROLINAT précisément ?

Elle n'est certes pas anodine : 200 à 300 000 victimes du fait des combats et de leurs conséquences⁴. Des combats entre des coreligionnaires « *nordistes* » : le FROLINAT « *a plus endeuillé ceux qui l'ont soutenu que ses "ennemis" appelés Kirdi** »⁵. Les témoignages révèlent à quel point la mort est alors donnée facilement, pour des motifs parfois futiles, avec une cruauté désormais éloignée nos « *mentalités post-héroïques* »⁶ occidentales.

Netcho Abbo, auteur du récit des événements de Mangalmé, soutient que les décennies de guerre civile ont abouti à « *la légitimation de la violence comme moyen d'action* »⁷. Mais la violence ne trouvait-elle pas déjà de légitimation dans les systèmes politiques précolonial et colonial décrits plus haut ? N'a-t-elle pas toujours constitué un ressort déterminant de l'évolution politique ?

Jamais il n'a été donné à l'est tchadien le temps de sortir d'un engrenage de violences et d'expérimenter un système politique endogène pacifié.

L'échec du FROLINAT n'est pas un « *dérapiage* », il est inscrit dans les pratiques politiques antérieures. Il est le résultat d'une hybridation ratée, qui a consisté à plaquer des schémas politiques occidentaux (l'idéologie marxiste, la constitution de partis politiques) sur des réalités sociales qui ne pouvaient pas leur correspondre.

Les populations tchadiennes, tout comme les historiens tchadiens, ont éminemment conscience de la longue durée de cette histoire de violences. Les uns et les autres évoquent les mémoires douloureuses qui hantent un présent guère plus satisfaisant, comme si le Tchad était condamné à un « *destin* » d'oppression, de contrainte, de violence politique permanente⁸.

¹ Mahamat Saker dit « Bidon » : surnommé « *le colosse fou* » par P. Darcourt (1999 : 274), il était responsable des « *interrogatoires* » à la DDS.

² DARCOURT 1999 : 330.

³ MAHAMAT KEBIR in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 233.

⁴ Chiffres de BUIJENHUIJS (1987 : 425) et de BALENCIE et DE LA GRANGE (1996 : 206).

⁵ ABDOULAYE BAHAR in MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 110.

⁶ SCHUMPETER J. A., 1942. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, cité par MUNKLER 2003 : 121.

⁷ NETCHO ABBO 1997 : 72.

⁸ DOORNBOS 1982 : 13 et MAHAMAT SALEH YACOUB et GALI NGOTHE GATTA 2005 : 12.

Sauf à se réfugier dans le fatalisme, il convient de s'interroger sur les obstacles culturels à la sortie de crise.

CHAPITRE VIII

Les résistances culturelles

« "Il n'y a plus d'école chez nous depuis le début du conflit du Darfour. A cause de l'insécurité qui règne dans la région, les enseignants sont tous partis ailleurs. Cette femme nous a promis de prendre en charge l'ensemble des frais de scolarité des enfants. On n'avait rien à payer, ni fournitures, ni vêtements, ni nourriture, ni logement", explique-t-il. A croire cet homme pieux, la responsable de L'Arche de Zoé a même assuré que l'enseignement comprendrait des cours sur l'islam et d'arabe, à côté du français et de l'anglais. "Chez nous, avoir un parent qui maîtrise l'arabe et le Coran élève le statut de toute famille." (...).

Partage-t-il ce sentiment anti-Blanc, certains de ses compatriotes s'en prenant violemment il y a quelques jours à des expatriés humanitaires avec des jets de pierres à Abéché? "Bien sûr. Surtout que j'ai appris que les Nassara* voulaient les amener en France pour les christianiser. J'espère que la justice va ne va pas les laisser partir. Mais les condamner sévèrement. Si ça dépendait de moi, je les tuerais tous", conclut-il.»

Lemine Ould Salem, Témoignage du parent d'un enfant enlevé par l'association L'Arche de Zoé, *Le Temps*, Genève, 7 novembre 2007.

Au Ouaddaï, chaque défaite face à l'Occident est vécue comme une humiliation. Car ces défaites ne consacrent pas seulement la supériorité des armes du colonisateur : l'agression est aussi culturelle, et elle installe un doute intérieur quant à ses propres valeurs. Ce doute se traduit par un repli d'autant plus fort sur une sphère culturelle surévaluée par rapport à l'économique¹.

Au moment de la colonisation, le Ouaddaï s'enferme dans une « *coquille culturelle* »² qui se construit dans la confrontation à l'Occident. La revendication d'arabité est dans cette optique plus qu'un choix linguistique. Le « *refus du développement* »³, que déplorent les experts en la matière, peut être interprété comme un « *traditionalisme de résistance* »⁴ aux modèles imposés. Quitte à s'éloigner aussi loin que possible du rationalisme occidental, par des justifications surnaturelles.

L'éducation est le lieu d'expression d'un dilemme : renier la tradition ou s'exclure de la modernité, et il n'est pas sûr que l'enseignement bilingue actuellement dispensé aide à la réconciliation en soi-même et avec autrui.

Car c'est peu dire que l'école est en crise. Quand elle existe encore, elle néglige de donner un sens national à sa mission. Le plus souvent, son existence est si précaire qu'il est difficile de rendre sa fréquentation obligatoire, alors même qu'elle devient le réceptacle de violences extérieures entretenues par son propre échec.

¹ KABOU 2004 : 137 et 163.

² SOULOUM 1999 : 9.

³ « Le refus du développement » : titre la deuxième partie de l'ouvrage d'Axelle KABOU (2004).

⁴ BALANDIER G., 1967. *Anthropologie politique*, cité dans KHAYAR 1984 : 120-121.

1. La confrontation Orient-Occident.

A. Au-delà du contentieux linguistique.

Il arrive fréquemment que deux Tchadiens se rencontrent qui n'ont aucune langue en commun. L'un parle le français et les langues « nationales » de sa région ; l'autre, l'arabe et d'autres langues du centre ou du nord du Tchad. Comment *s'entendre* quand les outils de la simple compréhension linguistique font défaut ?

C'est l'un des effets du bilinguisme que le FROLINAT revendiquait dans son programme de 1966 : « *Le français et l'arabe seront les langues officielles du pays* »¹. La langue officielle adoptée à l'indépendance était le français. Dès son accession au pouvoir en tant que premier ministre en 1978, Hissène Habré reprenait à son compte l'article 7 du FROLINAT, avant d'inscrire le bilinguisme dans l'*Acte fondamental de la République* en 1982 : « *Les langues officielles sont le français et l'arabe* ». Le futur était devenu présent.

Mais l'on ne s'était guère interrogé sur la nature de la langue arabe dont il était question, comme si l'arabe n'était qu'une seule langue. Pourtant au Tchad, l'arabe littéraire – celui du *Coran* ou de l'ONU – n'est utilisé que par une poignée d'intellectuels. Environ 10 % de la population – les Arabes du Tchad – ont pour langue maternelle un arabe vernaculaire. Il est encore différent de l'arabe véhiculaire compris par la moitié des Tchadiens, et auquel on a donné le nom d'*arabe tchadien*².

Pendant la Conférence Nationale Souveraine, en 1993, le débat fit rage pour savoir laquelle de ces langues arabes devait être la langue officielle du pays. Le 20 février, l'assemblée nationale vota à une écrasante majorité en faveur de l'arabe tchadien. D'après Patrice Jullien de Pommerol, ceux qui voulaient faire adopter l'arabe littéraire comme langue de communication et de traduction au Tchad avaient en tête une conception « *idéologisée* » de la langue arabe : celle d'une langue noble et unique, qui – contre toute vraisemblance historique – aurait été celle des anciens empires tchadiens ; une langue, aussi, pour faire obstacle au « *complot de l'Occident* »³.

En 1996, l'article 9 de la Constitution reprenait les termes de 1982.

Pour certains, l'instauration du bilinguisme au Tchad n'est pas la moindre des victoires du FROLINAT⁴.

¹ Programme politique du FROLINAT rédigé par Ibrahim ABATCHA, article 7.

² JULLIEN DE POMMEROL 1997 : 5 et 72.

³ *Idem* : 75.

⁴ Voir GARONDE DJARMA in MAHAMAT SALEH YACCOUB et GALI NGO THE GATTA 2005 : 112.

Henri Coudray a bien montré qu'au-delà des violences mutuelles que se sont infligées francophones et arabisants, le débat sur la langue engage un choix de société. L'arabe, en effet, n'a pas seulement une fonction linguistique mais « psychosociale ». Pour les communautés qui revendiquent cette langue comme la leur, il s'agit d'un « choix identitaire intégrateur »¹ : il permet à la fois de s'affirmer face à l'Occident, et de se situer dans le monde arabo-islamique. Il répond à la fois à ce qui est perçu comme une agression de la part de la civilisation occidentale (confondue avec la chrétienté), et à un besoin de rattachement valorisant à la civilisation arabo-musulmane.

En somme, l'intégration par la langue arabe à la communauté arabo-musulmane est l'expression d'un « complexe de supériorité-infériorité »² : celui d'appartenir à « la meilleure Communauté suscitée pour les hommes »³, et en même temps d'être soumis à la domination de l'Occident chrétien.

Dans le centre et le nord du Tchad, le succès de l'islam s'explique par son apport social, culturel et politique. La loi islamique organise et unit la société traditionnelle dans la « soumission » (c'est le sens du mot إسلام). Les chefs traditionnels tirent leur autorité politique et religieuse de l'islam. Mais aussi, l'islam confère une histoire et une identité. Il s'accommode des anciennes croyances, des particularités ethniques et régionales, qu'il intègre en faisant accéder le groupe aux dimensions universelles de la communauté islamique. Celle-ci uniformise « l'inextricable écheveau sociolinguistique du pays en le nouant autour d'une seule origine maternelle » : la *umma* (أمة), qui regroupe les croyants derrière la « mère du Livre », la « *umm al-kitāb* »⁴ (اكتاب أم), image bienveillante d'un Dieu miséricordieux⁵.

De fait, cet islam-là, « comme fait de civilisation, est le dénominateur commun » de l'identité des Tchadiens du Nord, et le développement de l'enseignement islamique les amène « à se considérer comme partie intégrante du monde arabo-islamique, avec ses coutumes et sa langue »⁶.

Et là est le refuge face à l'agression coloniale :

« L'islam et la culture arabo-musulmane sont devenus pour [les populations du Nord] un facteur d'affirmation de leur personnalité et d'opposition face à l'occupant, à l'étranger et à sa culture »⁷.

¹ Centre Al-Mouna 1998, Synthèse des débats, p. 228.

² COUDRAY in Centre Al-Mouna 1998 : 45.

³ *Coran*, Sourate III, 110.

⁴ La « mère du Livre » est la première sourate du *Coran*.

⁵ JULLIEN DE POMMEROL 1997 : 42.

⁶ MAHAMAT SALEH YACOUB 1983 : 157.

⁷ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 261.

Mais c'est à chaque période de crise que sont convoquées les valeurs culturelles et religieuses qui soudent la communauté face à un adversaire, quand bien même les problèmes rencontrés sont d'un autre ordre (économique, social ou politique). Les domaines religieux et culturels sont alors « *l'objet d'un surinvestissement symbolique dont la capacité mobilisatrice est redoutable* »¹.

En 2007, alors que l'est du Tchad est de nouveau en proie à des rébellions liées à l'accaparement du pouvoir et des ressources par le régime, les agissements d'une ONG française font resurgir des traumatismes remontant à l'esclavage et à la colonisation. Des membres de l'association « *l'Arche de Zoé* » sont arrêtés le 25 octobre 2007 à Abéché alors qu'ils s'apprêtaient à transporter illégalement vers la France 103 enfants originaires de villages proches de la frontière soudanaise. Les réactions recueillies sur place par les journalistes montrent que l'évènement est perçu comme une nouvelle agression culturelle. Le gouverneur du Ouaddaï accuse les membres de l'ONG « *d'avoir voulu soustraire des petits musulmans à l'islam* »². Certains jeunes sont très virulents dans la double affirmation de leur identité et de leur rejet de l'autre :

« *Le Tchad est un pays arabo-musulman qui a une histoire riche et prestigieuse. Ici, les Français sont avant tout des nassaras*, c'est-à-dire des chrétiens. Au mieux, on les prend pour des humains, au pire pour des cochons* »³.

Quant aux parents des enfants enlevés, ils souhaitent « *que l'on jette les Blancs au feu* ». Pour les enfants de N'Djamena ou d'Adré, chaque Européen est désormais un « *sarrâg iyâl* », un « *voleur d'enfants* »⁴. Le président tchadien, en évoquant un « *trafic d'enfants* » en vue d'adoptions et même de prélèvements d'organes⁵, ne fait pas qu'instrumentaliser l'affaire à des fins de politique intérieure : il nourrit une véritable psychose. A Abéché, un enfant de quatre ans demande à son institutrice « *s'il est vrai que les Blancs ouvrent le ventre des enfants pour manger leur cœur* ». Selon certains humanitaires, la relation de confiance entre les ONG et les populations de l'est tchadien est durablement rompue⁶.

Mais cette relation a-t-elle jamais été autre chose que celle qui soumet l'obligé à son bienfaiteur ? Je l'ai déjà dit, le déferlement de l'aide humanitaire dans l'est est perçu comme « *une colonisation qui ne dit pas son nom* »⁷. Ce n'est pas seulement la débauche de moyens

¹ COUDRAY in Centre Al-Mouna 1998 : 63.

² Jocelyn GRANGE, « L'étrange affaire des orphelins du Darfour », *Le Figaro*, 26 octobre 2007.

³ Lemine Ould Salem, « La colonisation est terminée. La justice tchadienne est compétente », *Le Temps*, Genève, 9 novembre 2007.

⁴ Stéphanie HANCOCK, « Manifestation de lycéens tchadiens contre la France », *Reuters*, 14 novembre 2007 et Philippe BERNARD, « Tchad : la phobie des "voleurs d'enfants" », *Le Monde*, 4 décembre 2007.

⁵ Christophe AYAD, « Contradictions françaises dans l'affaire de l'Arche de Zoé », *Libération*, 29 octobre 2007.

⁶ Philippe BERNARD, « Tchad : le casse-tête des humanitaires », *Le Monde*, 7 décembre 2007.

⁷ Voir Chapitre II, 3. A.

matériels qui affiche insolemment la supériorité de l'Occident : on soupçonne celui-ci d'intentions inavouées. Dans les camps de réfugiés, les hommes, pourtant minoritaires, surveillent étroitement les activités des ONG. Le HCR encourage la création de comités de femmes, pour permettre à ces dernières de s'exprimer. Mais les programmes de soutien aux femmes sont perçus par les hommes comme une forme de néocolonialisme. « *J'ai été expulsée manu militari d'un camp, au motif que je voulais recoloniser la région* », raconte en août 2007 une Européenne travaillant pour une agence de l'ONU. Depuis, toutes les organisations travaillant pour la promotion des femmes envoient dans les camps du personnel africain. La lutte contre les discriminations sexistes crée également des tensions à l'extérieur des camps, où la scolarisation des filles dans les villages qui bénéficient de l'aide humanitaire demeure l'exception¹.

En 2007, dans l'est du Tchad, la présence occidentale, sous sa forme humanitaire et militaire, est perçue à travers le prisme d'une confrontation historique. Les acteurs humanitaires et militaires n'en sont pas toujours conscients, eux dont l'héritage n'est pas lourd du poids des traumatismes infligés aux sociétés africaines par la colonisation.

C'est comme si ce nouveau face-à-face (ou cette résurgence de la confrontation coloniale) écartait pour un temps l'autre antagonisme, celui opposant les Tchadiens entre eux, nordistes contre sudistes, arabophones contre francophones, musulmans contre chrétiens. Pour certains sudistes, cette opposition-là est pourtant indépassable.

Selon Nagoum Yamassoum, la langue arabe et la langue française sont toutes deux d'origine étrangère, et le conflit pour la langue est un conflit de pouvoir qui vise à inféoder l'autre :

« Si l'on y prend garde, la langue va cesser, si ce n'est déjà fait, d'être un facteur de communication, donc d'union, pour devenir le principal germe d'antagonismes susceptibles de dégénérer en une nouvelle conflagration. En effet, au refus par les musulmans de l'inféodation à la civilisation occidentale dont le français serait porteur, s'opposera évidemment le rejet de l'influence arabo-islamique dont la langue arabe est suspectée, par les francophones, d'être le véhicule ».

La solution envisagée alors par l'auteur, la seule qui selon lui permette à chacun de parler la langue de son choix et de vivre comme il l'entend, c'est une forme de « *développement séparé* »².

Le journaliste Beyem Roné n'arrive pas à une autre conclusion, qui considère que l'officialisation du bilinguisme traduit la volonté d'instaurer un « *Etat arabo-musulman* » au Tchad. L'islam, inconciliable avec la laïcité, apparaît comme la religion officielle de l'Etat.

¹ Léonard SCHRIK, « La tragédie des femmes du Darfour », *Le Figaro*, 13 août 2007.

² NAGOUM YAMASSOUM in Centre AI-Mouna 1998 : 117 et 120.

Beyem Roné ne pense pas que le choix de la langue arabe puisse être séparé de la revendication d'arabité : pour les arabophones, renoncer à cette affirmation de leur identité délégitimerait leur combat pour imposer l'arabe au Tchad. La langue arabe suppose un rattachement culturel au monde musulman, sans quoi elle n'est qu'une autre forme d'aliénation.

« *La seule solution reste la fédération* », dans une Etat pluriculturel où le français sera la langue de communication intercommunautaire parce que « *c'est le colonisateur français qui nous a mis ensemble* ».

Mais le choix n'est pas entre des civilisations égales : Beyem Roné considère que le savoir, la technologie, sont du côté de l'Occident, et que le détour par le monde arabe n'apportera rien dans cette quête scientifique¹. Même constat chez Gali Ngothe Gatta : le Tchad est déchiré par une « *ligne Maginot* » culturelle, mais cet affrontement-là est dépassé. L'anglais est plus important que l'arabe ou le français dans la compétition internationale. Seul compte de progresser dans la connaissance, et vers « *un Etat de droit, une société démocratique et pacifique* »².

Mais écrire cela ne dit rien des raisons pour lesquelles une partie du pays semble précisément *refuser* le savoir technique, perçu comme un outil non neutre de domination.

B. Un refus du développement ?

Nous voici donc de plain-pied dans le domaine culturel, à tenter d'élucider les ressorts psychologiques des comportements individuels et collectifs. Bien loin de la géographie ? Et pourtant : n'est-ce pas là qu'échouent tous les discours sur les développement, toutes les analyses de la violence ?

Combien d'experts en développement avons-nous entendus qui déploraient la tendance des Africains à se complaire dans leur propre misère, à refuser ce qui à l'évidence allait améliorer leur sort, à détruire en un temps record ce qui avait été bâti avec compétence et altruisme ?

Avant que je ne parte au Tchad, un africaniste me déclarait que l'on y rencontrait deux sociétés : l'une passée par l'école, éduquée, qui aspirait à la démocratisation ; l'autre, « *médiévale* » et « *ancrée de la violence* ».

¹ BEYEM RONE in Centre Al-Mouna 1998 : 121-151.

² GALI NGOTHE GATA in Centre Al-Mouna 1998 : 107 et 112.

Sur place, de jeunes diplômés de la capitale venus travailler dans l'est répètent plus prudemment que « *les gens d'ici sont compliqués* », une façon de dire la difficulté à communiquer et à travailler ensemble.

En matière de santé, le « *refus du développement* » prend la forme d'un « *refus de l'hôpital* ».

A Goz Beïda, un docteur italien m'explique que les autochtones consultent des guérisseurs traditionnels, des marabouts dont les remèdes aggravent leurs maux. Ils ne se rendent à l'hôpital ou au dispensaire qu'en dernier recours, parfois trop tard, et alors ils dénoncent l'impuissance de la médecine des Blancs. Ils ont recours à des « *Docteurs Choukou* »¹, des vendeurs ambulants de médicaments d'origine et de qualité douteuses, qui pratiquent des injections à tout va. « *Les gens d'ici n'ont aucun sens critique face à l'inefficacité des remèdes traditionnels* », se plaint le médecin. « *Plus ils payent cher, plus ils croient le traitement efficace* »².

L'infirmier en poste dans le dispensaire d'Abougoudam – lequel fonctionne sans eau courante, sans électricité et sans véhicule – ne constate pas autre chose. Je suis avec lui quand arrive une femme au bord de l'étouffement, dont la gorge enflée est recouverte d'un mélange de plantes. « *Les marabouts sont très respectés* », me dit l'infirmier. « *En cas de malnutrition ou d'hémorroïdes, ils brûlent l'anus des malades. Ils pratiquent des incisions au couteau pour faire couler le "mauvais sang". Ce sont des mourants qu'on amène au dispensaire !* ». L'infirmier a participé à une campagne de vaccination gratuite (financée par l'OMS et l'UNICEF) contre la poliomyélite mais les résistances des ruraux sont nombreuses : « *Les gens disent que le vaccin rend les enfants stériles. Ou bien ils croient que ce n'est efficace que si l'on paye...* »³.

Faut-il s'en tenir à cette voie sans issue, à cette aporie que constitue l'identification d'un blocage culturel comme obstacle ultime à tout changement ?

Je me souviens d'un spécialiste des aménagements hydrauliques dépêché dans les camps de réfugiés du Ouaddaï par une grande ONG européenne, racontant en gloussant d'autosatisfaction une plaisanterie dont la chute était que « *les Africains ne comprennent vraiment rien* ».

Qu'avait-il compris, lui, des réticences de ces sociétés africaines à adhérer aux progrès importés ?

¹ Le nom est d'origine kanembou. Il fait référence au personnage d'une pièce de théâtre jouée à N'Djamena.

² Témoignage recueilli à Goz Beïda le 27 mars 2004.

³ Témoignage recueilli à Abougoudam le 18 mai 2005.

C'est Saleh Souloum, à Abéché, qui me suggéra d'aller chercher dans les analyses de la Camerounaise Axelle Kabou les clés pour comprendre les comportements locaux.

*Et si l'Afrique refusait le développement ?*¹

Une question redoutable en vérité, qui réduit à néant tous les efforts en vue de cet objectif *a priori* consensuel, le développement. Mais « *l'Afrique, on le sait, n'est pas en voie de développement, loin s'en faut* », et le Ouaddaï, au cœur du continent, semble installé dans la misère et la violence.

Axelle Kabou a entrepris d'expliquer les attitudes de résistance au changement qui se manifestent en Afrique depuis les indépendances. Elle y voit l'expression d'un « *sentiment d'humiliation* » né de la colonisation. L'Afrique est « *persuadée de n'avoir rien inventée* », et les images de modernité, les inventions techniques, la renvoient à son absence de participation au progrès de l'humanité. Elle ne tire pas profit des innovations extérieures, elle refuse les idées de l'Occident. Les critères mêmes de développement définis par les Nations Unies la dévalorisent : les campagnes d'alphabétisation soulignent l'infériorité des peuples sans écriture. « *Les efforts de développement sont ressentis comme des aveux d'impuissance, de faiblesse, d'infériorité culturelle et raciale* ».

Finalement, les sociétés humiliées refusent un développement perçu comme « *la chose des Blancs* ». Elles ne montrent qu'inertie et immobilisme face à ces règles du jeu qui ne les concernent pas. Elles se replient sur des clichés et des certitudes culturelles qu'elles considèrent comme le fondement de leur identité. Mais ce « *traditionalisme* » occulte mal la méfiance face à des valeurs traditionnelles qui n'ont pas su leur éviter la défaite historique face à l'Europe. Le sous-développement est le résultat d'un « *complexe d'égarement qui, lui-même, procède d'une humiliation à peine liquidée* »².

L'ouvrage d'Axelle Kabou a plus de quinze ans. Ses analyses ne peuvent rendre compte d'une Afrique multiple qui n'est pas immobile³. Mais dans cet est tchadien qui vécut comme une humiliation la défaite militaire face à la France et la destruction de l'encadrement sociopolitique traditionnel, le développement n'est-il pas perçu comme le prolongement de la « *mission civilisatrice* » d'un Occident dominateur ? De même que l'on n'a jamais adhéré aux

¹ Titre de l'ouvrage d'Axelle Kabou, paru en 1991 et réédité en 2004.

² KABOU 2004 : 24-111.

³ On perçoit tout le danger qu'il y a à confondre un « *refus du développement* » résultant d'une insertion traumatisante dans l'histoire (et qui n'exclut pas, on l'a vu, l'emprunt à des modèles non occidentaux), et un prétendu « *immobilisme* » qui serait le fait d'un homme africain « *pas assez entré dans l'histoire* », théorie exprimée par le président français Nicolas SARKOZY à l'Université de Dakar le 26 juillet 2007.

valeurs du colonisateur, on résiste à des modèles de développement exogènes, dont j'ai déjà dit par ailleurs la faible adaptation aux réalités locales¹.

L'interprétation idéologique du « *refus du développement* » n'épuise cependant pas la question des obstacles au développement.

A Abéché, un coopérant français travaille pour le projet *Almy Nadif* (« *Eau propre* ») qui vise à approvisionner en eau potable les villages de l'est tchadien². Je rencontre son épouse, qui me fait part de ses difficultés à mener à bien sa mission : « *Les Tchadiens sont sales. Ils n'aiment pas l'eau propre, ils préfèrent leur eau sale...* ». A l'entendre, les autochtones sont réfractaires à tout progrès. On pourrait croire qu'ils *le font exprès*, que c'est une résistance malveillante de leur part aux bienfaits que la France cherche à leur apporter.

M. K. est un jeune Tchadien originaire du sud du pays, et diplômé de l'Institut Universitaire des Sciences et Techniques d'Abéché (IUSTA). Il travaille pour une ONG chargée de contrôler la qualité de l'eau distribuée dans les camps de réfugiés soudanais. Il m'explique pourquoi, à chaque saison des pluies, les villageois ne se donnent plus la peine d'aller jusqu'au puits mais consomment l'eau des mares apparues çà et là : « *Pour les Africains, ce qui ne tue pas sur-le-champ n'est pas dangereux. Ce qui tue lentement ne tue pas. On n'a jamais vu quelqu'un mourir juste après avoir bu l'eau d'une mare, alors on continue...* ». Ainsi s'explique l'échec d'autres préventions, notamment celle contre le SIDA.

Voilà le problème sorti du champ idéologique : le comportement n'est plus déterminé par une résistance volontaire, mais conditionné par une expérience que n'est venue démentir aucune éducation scientifique. En adoptant ce point de vue-là, on rend le progrès possible, par l'éducation précisément.

Je crois que nous ne nous sommes pas encore départis d'un certain nombre de représentations ayant présidé à la justification de l'aventure coloniale. Nous nous arrogeons « *le devoir de civiliser les races inférieures* »³ et nous imputons nos échecs à l'entêtement ou à l'hostilité de l'autre. Ce faisant, nous oublions que nous devons notre propre développement à un effort d'éducation généralisé depuis la fin du XIX^e siècle. En prétendant éluder un même effort pour l'Afrique, nous créons les conditions du refus du développement.

¹ Voir Chapitre III.

² *Almy Nadif* est le Projet d'hydraulique villageoise Ouaddaï/Biltine (PHVOB), prévu pour une durée de cinq ans (2001-2006). Ses objectifs sont d'approvisionner les villages toute l'année en eau potable et de promouvoir la santé humaine autour des actions d'hydraulique (Source : Cellule permanente du suivi du secteur rural au Tchad).

³ Jules FERRY, discours à l'Assemblée nationale, 28 juillet 1885.

C. La tentation de l'irrationnel.

Au Ouaddaï, l'origine des cours d'eau qui sillonnent Abéché et ses environs est attribuée à la « *baraka* » (بركة : « *bénédiction* ») des hommes de religion de l'époque précoloniale, une récompense d'Allah pour leur dévouement. On raconte aussi qu'en 1917, au moment des événements du « *coupe-coupe* », des ulémas « *se sont envolés avec leurs propres ailes* », tandis que d'autres « *ont vu leur quartiers encerclés par les eaux* » de telle sorte que l'ennemi ne pouvait pas les approcher. Ces croyances, qui légitiment l'autorité des religieux au sein de la société, font partie d'un système de représentations et de valeurs transmis de génération en génération. Les Ouaddaïens interrogés par Issa Hassan Khayar dans les années 1980 jugent ces événements « *miraculeux mais non impossibles à Allah* » ; ceux qui les contestent « *risquent d'être tenus pour déviants aux valeurs morales et religieuses de [leur] société* »¹.

Au XXI^e siècle, l'irrationnel est toujours ancré dans l'univers mental des Tchadiens, quels que soient leur religion, leur âge, leur classe sociale, leur niveau d'études. Ni l'extension de l'éducation, ni les contacts avec l'extérieur n'ont désacralisé la culture africaine, au contraire².

En 2005, à Abéché toujours, un avocat me raconta avoir assisté à une agression à l'arme blanche lors d'une audience au Palais de justice. Mais, parce que le prévenu agressé était « *blindé* » grâce à « *des rituels suivis scrupuleusement* », il était sorti indemne d'un coup de couteau en pleine poitrine. L'avocat (comme les fonctionnaires de justice) croyait en l'invulnérabilité de certaines personnes. Il ajouta que seuls les jeunes hommes vierges avaient le pouvoir de les tuer, ce qui expliquait les enrôlements de jeunes garçons dans les armées.

Les chefs d'Etat sudiste puis nordistes ont tous eu recours à des procédés magico-religieux pour conserver leurs pouvoirs. Comi Toulabor soutient que le sacrifice humain fait partie des stratégies de quête et de préservation du pouvoir mises en œuvre par les dirigeants africains, et rappelle les pratiques *vodu* de Tombalbaye, ou les sacrifices commis par Hissène Habré sur des prisonniers³.

En décembre 2006, un journaliste du site Alwihda interroge Abdel-Aziz Kodok, président de la Convention populaire de résistance (CPR), sur les assises « *surnaturelles* » du régime d'Idriss Déby. Celui-ci répond :

¹ KHAYAR 1984 : 116-117.

² KABOU 2004 : 176.

³ TOULABOR in KONINGS *et alii*, 2000 : 217-220.

« En ce qui concerne le recours au pouvoir surnaturel, c'est une réalité. J'ai été le témoin oculaire de cette pratique. En juillet-août 1994, j'ai été détenu dans une cellule discrète au fond d'une grande maison appartenant à un proche de Deby. J'ai vu plus de 40 marabouts étrangers entourer Deby presque chaque jour vers 3H du matin et lire des versets du Coran. (...) je ne dis pas que cela est un facteur de consolidation de son pouvoir mais c'est vrai qu'il a eu recours souvent à cette pratique et à d'autres »¹.

Le surnaturel n'a pas seulement pour fonction de *protéger* (les soldats au combat, les présidents en exercice ou les enfants porteurs d'amulettes dès leur naissance). La sorcellerie constitue le pendant négatif de l'utilisation du surnaturel, celui qui maintient la société dans la peur. « *La sorcellerie, ce sont les seules lois que les Africains respectent* », me dit M. K., qui regrette que « *des personnes qui ont des facultés particulières les utilisent pour faire le mal seulement* ».

Les interprétations qui sont données de ce phénomène mettent souvent en exergue son rôle de nivellement social : serait victime de la malveillance de la communauté, et donc menacée par la sorcellerie, toute personne faisant montre de sa réussite. L'agressivité résultant de la jalousie collective ne s'exprimerait ni dans la confrontation, ni dans la prise de responsabilité individuelle ; elle serait déléguée à un autre que son statut spécial autorise à « *faire le mal* ». La sorcellerie serait ainsi le garant de la conservation d'un ordre archaïque et l'un des principaux obstacles au changement². Alain Marie la voit même comme une violence à caractère totalitaire exercée par les sociétés communautaires contre l'individu, suscitant soit un refoulement, soit un ressentiment générateur à son tour de violence³.

Mais n'est-elle pas également l'expression même des tensions et des peurs secrétées par les évolutions sociales ?

Un professeur de géographie de l'Université Adam Barka d'Abéché, originaire du sud du Tchad, catholique fervent passé par le séminaire, vint un matin me raconter avec frayeur l'histoire suivante : il avait loué à bon prix dans la ville une maison malgré la mise en garde du voisinage. Peu de jour après son emménagement, les objets s'étaient mis à se déplacer d'une pièce à l'autre. Des murs de briques s'étaient élevés d'eux-mêmes durant la nuit devant les fenêtres. L'homme était convaincu que seules ses prières l'avaient sauvé de la mort. Il avait déménagé rapidement et appris l'histoire de cette maison qui « *avait tué* » plusieurs de ses occupants.

¹ « Entrevue avec le Dr Abdel-Aziz Kodok Président de la Convention Populaire de Résistance », *Alwihda*, 12 décembre 2006.

² DELACROIX 1994 : 116-120 ; KABOU 2004 : 176.

³ MARIE 2003.

Elle avait été achetée par un fonctionnaire sudiste durant la colonisation. Au moment de quitter son poste, ce fonctionnaire avait voulu la revendre, mais aucun Ouaddaïen n'avait accepté de la lui racheter : à quoi bon, puisque ceux-ci considéraient que la terre n'appartenait pas au sudiste, et que la maison leur revenait de toute façon ? Pour se venger de l'impossibilité de récupérer son investissement, le sudiste envoya à Abéché un féticheur dont les sorts puissants rendirent la maison inhabitable. Ce dernier était mort, et l'on ne savait pas où trouver ses descendants peut-être seuls capables d'éteindre le sortilège. Depuis, le droit foncier avait évolué et les sudistes pouvaient désormais acheter sans risque des terrains dûment enregistrés au cadastre. Mais « *tout le monde savait* », dans Abéché, que cette maison continuait d'être hantée, et personne, « *pas même les Blancs qui connaissent l'Afrique* » ne se serait risqué à la louer.

Le professeur avait raconté sa mésaventure à ses étudiants, qui avaient compati à sa terreur. J'évoquai cette histoire avec plusieurs Tchadiens – catholiques, musulmans – et pas un ne mit en doute sa véracité. « *Tout est possible en Afrique* », me dit un ami scientifique¹.

Quelle était la part, dans cette histoire, de la projection des conflits sociaux et de la déstabilisation individuelle ?

Pour Axelle Kabou, les élites intellectuelles africaines sont coupables de ne pas démontrer aux masses l'inconsistance de leurs croyances face à un rationalisme perçu comme « *la chose du Blanc* ». Elle y voit une défense de « *l'africanité, quitte à en crever* », alors qu'il faudrait combattre ces « *attitudes préjudiciables aux Africains* »².

Pour D. Etounga-Manguelle, cette « *enflure de l'irrationnel* » serait plutôt « *la marque d'une aggravation des tensions sociales* ». La sorcellerie permettrait de cristalliser les conflits et de canaliser la peur face au changement³.

Loin d'être en voie de disparition, le recours à l'irrationnel s'impose pour lire le monde⁴ et pour interpréter des dysfonctionnements individuels et collectifs. Cela ne m'apparaît pas seulement traduire la persistance d'anciens schémas culturels, mais la recherche de modes d'adaptation aux écueils du réel, en l'absence d'une autre grille de lecture. Si « *les dirigeants refusent que leurs administrés étudient* », est-ce « *pour les garder sous leur contrôle* », comme me le disait un Tchadien ? Les dirigeants actuels du Tchad

¹ Témoignages recueillis à Abéché en mai 2005.

² KABOU 2004 : 176 et 127.

³ ETOUNGA-MANGUELLE D., 1991. *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Nouvelles du Sud, cité dans DELACROIX 1994 : 100.

⁴ Notamment à travers le créationnisme, dont la croyance n'épargne pas les jeunes passés par l'enseignement supérieur. Je ne saurais dire s'il s'agit là d'un effet de la transmission « *traditionnelle* » des monothéismes ou du « *néo-crétionnisme* » dont l'expansion est aujourd'hui mondiale.

semblent appartenir au même univers mental que leurs administrés : tous « *esprits en position d'autodéfense* »¹ face à des contacts perçus comme des agressions et à des évolutions non maîtrisées.

2. **Education : la double injonction.**

A. Un conflit de valeurs.

L'éducation est le lieu stratégique où se transmettent non seulement les savoirs mais le système de valeurs qui leur donne sens. Chaque conflit qui la traverse est un « *conflit central* »² qui met en jeu les identités personnelles et collectives.

Le Tchad, en tant que pays ayant été colonisé, n'échappe pas à la problématique d'une « *aliénation culturelle* » qui résulterait de la destruction d'un système éducatif « *traditionnel* » par l'école coloniale. Je verrai quels sont les fondements de cette lecture, et à quels raccourcis elle peut conduire.

Cependant, dans l'est du pays, la question doit être posée différemment. Car le contact avec l'Occident n'a pas donné lieu à une « *assimilation* » génératrice de déséquilibre psychologique : il s'est manifesté par le refus massif de l'école coloniale et la réaffirmation de valeurs considérées comme un rempart à l'agression.

Adoum Mbaïosso est Tchadien et docteur en psychologie et sciences de l'éducation ; il est passé par l'Université française. Il est donc lui-même dans cet « *entre-deux culturel* » qu'il décrit dans son étude de l'éducation au Tchad³.

Selon lui, l'école coloniale a constitué un « *moyen d'agression culturelle* », une « *vaste entreprise de lavage de cerveau qui s'attaque à la personnalité profonde des peuples du Tiers-monde* »⁴. Elle n'avait pour objectif que de convaincre le jeune colonisé de son infériorité. Elle ne visait pas la formation d'une élite, mais celle de sujets fidèles et obéissants à la France. Ceux qui sont passés par l'enseignement colonial ont vécu le choc de cultures de manière dramatique. Certains ont développé des attitudes d'inadaptation sociale (le refus de certaines nourritures traditionnelles, par exemple). Tous se sont sentis étrangers parmi leurs semblables.

¹ MAHAMAT ADOUM DOUTOUM 1983 : 8.

² Centre Al-Mouna 1998 : 237.

³ MBAÏOSSO 1990.

⁴ ALBERTINI J.-M., 1967. *Les mécanismes du sous-développement*, Editions ouvrières, p.148, cité dans MBAÏOSSO 1990 : 97.

C'est que la grille d'analyse du réel transmise par l'école coloniale s'oppose à celle qui fonde le milieu traditionnel :

« *A l'explication magico-religieuse des phénomènes s'est substituée ou superposée une approche cartésienne qui exige la connaissance des lois objectives, l'analyse des situations observées et le doute de ce qui n'est pas vérifié par la raison* »¹.

Or, cette confrontation est vécue comme aliénante : la conception traditionnelle est qualifiée de « *métaphysique* », celle qu'apporte la colonisation de « *matérialiste* »². Cette dernière développe chez les jeunes mépris et indifférence pour les cultures locales. Une distance culturelle s'installe entre parents et enfants. L'école et la famille deviennent des « *institutions antinomiques* »³.

Après l'indépendance du Tchad, l'école publique reprend les orientations de l'école coloniale (la langue française, des programmes sur le modèle français). Cette école-là va à l'encontre de l'équilibre socio-économique et culturel du pays. Elle échoue à insérer le pays dans l'économie mondiale. Elle achève de disloquer les liens familiaux. La jeunesse, en situation anxiogène, s'adonne à des comportements anti-sociaux.

Ce que Mbaïosso décrit, c'est une « *angoisse de l'entre-deux* » qui place l'individu en déséquilibre et en tension entre sa culture ancestrale et l'apport moderne. Pour le psychologue Jean-Marie Delacroix, cette angoisse résulte de l'impossibilité de répondre à une injonction contradictoire, le « *double-message du père* » :

- se conformer à la tradition ancestrale, ne pas trahir sa propre culture ;
- « *rentrer dans le monde des Blancs* », signe de réussite sociale⁴.

Delacroix pense comme Mbaïosso que l'entre-deux est source de troubles psychologiques individuels et collectifs : « *L'Afrique noire se prépare à une catastrophe humaine psychologique et psychosociale d'envergure* ». Or l'aide qui lui est apportée « *entretient le jeu de la domination et de la soumission* » à l'origine de sa souffrance⁵.

Mbaïosso fait momentanément la différence entre le nord du Tchad, où l'islam a permis de préserver une identité culturelle commune et de résister à l'agression étrangère par le refus de l'école coloniale, et le sud, où l'agression culturelle a selon lui été plus profonde et plus destructrice des anciennes structures sociales⁶. Mais c'est pour mieux fustiger une

¹ MBAÏOSSO 1990 : 112.

² Idem : 113.

³ Idem : 197.

⁴ DELACROIX 1994 : 199.

⁵ Idem : 201-202.

⁶ MBAÏOSSO 1990 : 111. L'auteur réfute au passage les « *projections personnelles de Issa Kayar* (sic) » selon lesquelles le sud aurait « *choisi* » d'adhérer à l'école coloniale pour se « *libérer* » de la domination de ses voisins esclavagistes. Selon lui, les avantages matériels et financiers auxquels donnait accès l'administration coloniale suffisaient à expliquer l'accueil favorable fait à l'école française dans le sud du pays (112). Il s'agit d'une réponse

pénétration coloniale qui a selon lui « *court-circuité la dynamique de la société tchadienne* » toute entière par le biais de l'institution scolaire¹.

Mbaïosso décrit un système d'éducation coranique basé sur la dépendance et la soumission au maître, sur le développement de la mémoire plutôt que sur celui de l'esprit critique : l'éducation coranique « *développe également une forme de passivité intellectuelle justifiée par l'idéologie féodale qui sous-tend cette relation éducative* »². Dans son ensemble, « *le système éducatif traditionnel présente (...) l'inconvénient d'être dicté par l'idéologie gérontocratique qui induit un comportement de soumission et d'obéissance absolues aux aînés* »³.

Mais ces critiques disparaissent dans la conclusion de l'ouvrage de Mbaïosso, et le tableau de synthèse final ne présente que les avantages de « *l'éducation traditionnelle* » (les particularismes régionaux ont ici disparus) : exaltation des aptitudes de l'enfant, insertion de l'enfant dans son milieu par le savoir-faire, transmission des valeurs de solidarité, de courage, d'endurance, du sens de l'intérêt collectif, développement de la personnalité de l'enfant et de son sens des responsabilités envers sa communauté. L'éducation dispensée par l'école publique « *d'inspiration coloniale* » est quant à elle source de toutes les perversions : elle transmet des connaissances inadaptées, mais aussi « *l'individualisme, l'égoïsme, la compétition, le goût du lucre et le sens de l'exploitation* ». Elle produit l'aliénation, le chômage, la révolte⁴.

Il est frappant de constater que l'éducation dispensée par l'école laïque n'est jamais perçue dans son aspect libérateur. C'est comme s'il était *aliénant de s'affranchir* des croyances surnaturelles et du « *totalitarisme groupal* »⁵.

Je pense une fois encore à Axelle Kabou, et à ce qu'elle appelle « *le prétexte d'aliénation culturelle* »⁶. Car l'aliénation n'est-elle pas du côté de ceux qui sont aujourd'hui dans l'incapacité de s'adapter au monde à cause d'un *déficit de scolarisation* ?

Au Ouaddaï, l'agression dont se sentent victimes les musulmans se traduit par un refus de l'école coloniale.

à cette affirmation d'Issa Hassa Khayar (1976 : 65) : « *A la différence des peuples du Nord-Est qui considéraient la colonisation comme une confrontation ou un affrontement entre l'Islam et le Christianisme, ceux du Sud-ouest y voyaient au début un mouvement qui les libérerait de leurs voisins dominateurs et "esclavagistes", pour les conduire vers un monde "civilisé"* ». Il ne m'appartient pas de trancher ce débat. Que Khayar précise « *au début* » permet de penser que les mobiles d'adhésion à la colonisation au sud furent multiples.

¹ Idem : 97.

² Idem : 82.

³ Idem : 96.

⁴ Idem : 246.

⁵ Idem : 95.

⁶ KABOU 2004 : 133.

L'éducation traditionnelle, pour les Maba qui peuplent le cœur de la région, est conçue comme un apprentissage des règles et un moyen d'assurer la cohésion du groupe. Au sommet de la hiérarchie des valeurs culturelles figure l'appartenance clanique ou ethnique, qui « empêche toute idée d'un patriotisme plus vaste »¹. Les inégalités sociales sont acceptées : elles s'inscrivent dans un ordre divin ou ancestral ; les forces surnaturelles président à la destinée de chacun.

La mise en place d'un enseignement musulman au Ouaddaï date du début du XIX^e siècle, quand le sultan Saboun s'emploie à diffuser une meilleure connaissance de l'islam : un *masīk*, ou école coranique, apparaît dans chaque village, chaque quartier, chaque grande concession. Le but de l'éducation devient la connaissance du *Coran* et des autres sources de l'islam. La relation entre le *faki** et ses élèves – qui l'appellent « *saydna* », « *notre maître* » – est faite de respect, d'admiration mais surtout de crainte et de peur face à celui qui dispose de plus d'autorité et de droits sur ses élèves que leurs propres parents. C'est là que résident des valeurs communes à l'islam et aux idéologies traditionnelles africaines : dans une relation pédagogique qui vise l'inculcation de la crainte, de la soumission, de l'obéissance².

Au moment de la colonisation, l'islam est « *la religion de tout Ouaddaïen* », et j'ai déjà dit comment il fédère la résistance à la conquête puis à l'administration coloniale. La première école coloniale ouvre en janvier 1923 à Abéché dans un contexte conflictuel. La société ouaddaïenne ne croit pas à la laïcité : « *l'école française est investie de la même charge religieuse que le masik** », on la soupçonne de vouloir transmettre les valeurs judéo-chrétiennes du colonisateur³. Mais ce dernier ignore la culture locale. Il cherche à former des collaborateurs de l'administration coloniale. L'école française veut attirer les fils des chefs traditionnels, mais dans un premier temps, ceux-ci se méfient et envoient les fils de leurs captifs.

De toute façon, les enfants terminent rarement le cycle primaire, dont ils sortent « *écrivains-interprètes* » ou commis. Si l'enfant scolarisé apprend à porter un regard extérieur sur les valeurs de son groupe, il ne lui est pas laissé le temps d'une « *aliénation* » profonde. D'ailleurs, la très grande majorité des Ouaddaïens, notamment les ruraux et les nomades, ignorent jusqu'à l'existence de l'école coloniale⁴.

La population du Ouaddaï est donc peu touchée par la diffusion des valeurs culturelles du colonisateur. Mais le système d'éducation mis en place par celui-ci est rejeté, comme l'est

¹ KHAYAR 1976 : 34.

² Idem : 33-61.

³ Centre Al-Mouna 1998 : 231-237.

⁴ KHAYAR 1976 : 62-82.

après l'indépendance une école publique tchadienne qui continue de véhiculer la langue et la civilisation françaises.

Pourtant, des enquêtes réalisées dans les années 1970 montrent que l'école offre un moyen de promotion sociale recherchée par les familles ouaddaïennes. Elle permet d'acquérir un prestige autrefois obtenu différemment. « *L'honneur du père, c'est la réussite du fils* » : les notables finissent par envoyer leurs enfants à l'école. Mais ils s'opposent à la scolarisation d'enfants de clans considérés comme inférieurs, comme celui des forgerons (« *Haddad* ») en pays zaghawa. Les inégalités sociales sont reconduites¹.

L'évolution est lente. Seule une petite élite comprend que l'école est un moyen de réussite dans le monde moderne. Le conflit de valeurs perdure. Les Ouaddaïens continuent d'assigner à l'éducation un objectif de conservation et de perpétuation des valeurs de la communauté. Selon Issa Hassan Khayar, ils vivent dans une nostalgie du passé historique et culturel du Ouaddaï qui les isole psychologiquement². Ils reproduisent ce qu'ils ont vécu, comme en témoigne cette déclaration d'un paysan :

« J'ai été à l'école coranique jusqu'à l'âge de quatorze ans. Cela a été très dur, car le faki nous battait presque tous les jours (...) J'ai envoyé tous mes garçons au masîk*. Comme moi, ils vont pouvoir réciter quelques versets du Coran afin de bien suivre leur religion. L'enfant qui ne va pas au masîk* ne peut avoir une bonne éducation : il ne craindra pas Allah et n'obéira pas à ses parents... L'école publique est le chemin de l'Enfer. C'est la route que prennent les ambitieux. Je n'ai pas envoyé et je n'envoie pas mes enfants à l'école des nasâra*. (...) Les parents qui envoient leurs enfants à l'école ne cherchent autre chose que le hukum* dans ce monde »³.*

La religion est donnée comme la principale raison du refus de l'école publique, alors que le rôle économique de l'enfant – l'entretien du troupeau qui lui est confié très jeune et qui le rend indisponible pour l'étude – est passé sous silence. Pour Khayar, là est l'aliénation, dans une idéologie musulmane qui dissimule aux Ouaddaïens leur propres motivations⁴.

Pour ceux qui sont scolarisés, se pose le problème de la compatibilité entre le savoir scientifique reçu et la croyance religieuse. Les lycéens d'Abéché interrogés par Pierre Teisserenc doutaient de la véracité des informations « *non-conformes au Coran* » ; ou plutôt, peu leur importait que cela soit vrai : si c'était contraire à la tradition, ils refusaient d'y croire.

¹ TEISSERENC 1975 : 285-292.

² KHAYAR 1976 : 100 et 106.

³ Cité dans KHAYAR 1976 : 103.

⁴ KHAYAR 1976 : 103.

Teisserenc constatait que les élèves étaient mal armés pour surmonter les interrogations soulevées par le rapport entre science et religion. Le conflit de valeurs, caractéristique d'une « *société en acculturation* », lui apparaissait sous la forme d'une crise de la foi plutôt que de la personnalité, les jeunes Ouaddaïens se sentant riches de leur histoire et de leur culture. Il identifiait deux évolutions possibles : soit une indifférence grandissante face à la religion, soit un repli sur le fanatisme religieux. Au vu des évolutions en cours, il pronostiquait un dépassement du dualisme science/religion en faveur de la science¹.

Cependant, les tentatives de réconcilier les cultures et les enseignements se soldent par un échec. Les résistances analysées par Issa Hassan Khayar ne disparaissent pas, et d'autant moins que l'école publique faillit à ses missions.

B. Le double enseignement : réconciliation ou schizophrénie ?

Deux systèmes éducatifs coexistent donc au Tchad, apparemment inconciliables. Ils produisent une société divisée. Beyem Roné le dit en des termes imagés :

« Alors que nous devrions chercher à trouver une machine, une seule machine avec laquelle malaxer les Tchadiens de demain, alors que nous devrions chercher à trouver un moule, un seul moule par lequel fabriquer les Tchadiens de demain, nous en avons trouvé deux : le lycée Eboué et le lycée Fayçal ou l'Université de N'Djamena et l'Université Fayçal. Avec deux modèles de briques, nous voulons construire un mur à surface unifiée et plane, nous voulons construire un Tchad unique »².

Le résultat, c'est une méconnaissance mutuelle des Tchadiens : « *Les Tchadiens, d'une manière générale, ne se connaissent pas bien* » écrivait un chroniqueur sur Internet, qui ajoutait : « *Pour que nous sortions de l'enfer, nous devons nous efforcer de nous connaître à nouveau* »³.

C'était déjà la conclusion des débats qui avaient eu lieu dix ans plus tôt au Centre Al-Mouna : la méconnaissance réciproque sépare les Tchadiens ; elle doit être prévenue à l'Ecole, une Ecole qui doit être laïque pour ne pas devenir le lieu de la *propagation* des religions, mais seulement de leur *enseignement*⁴.

Pour d'autres motifs, le colonisateur français a tenté, à partir de 1950, de réconcilier les filières francophones et arabophones. La *madrasa** du faki* Oulech – un établissement enseignant le Coran mais aussi la langue et l'histoire arabes – vient de s'implanter à Abéché.

¹ TEISSERENC 1975 : 294-313.

² BEYEM RONE in Centre Al-Mouna 1998 : 147.

³ « La chronique du Dr Djimé », *Alwihda*, 30 mars 2007.

⁴ Centre Al-Mouna 1998 : 243.

Des lettrés ouaddaïens et soudanais y dispensent un enseignement primaire et secondaire et envoient certains de leurs étudiants poursuivre leurs études au Caire ou à Khartoum. C'est pour diminuer l'influence de cette *madrassa** et retenir les jeunes Ouaddaïens que l'administration coloniale crée le « *Collège franco-arabe d'Abéché* »¹. Il ouvre en 1956 avec moins de dix Ouaddaïens à l'entrée en 6^e. La langue arabe est insérée dans le programme officiel. La mesure vise à gagner la sympathie de la population. Mais les *fakhara** refusent de venir enseigner dans cette école publique, et les parents ont du mal à concevoir un enseignement en arabe autre que religieux. Les trois-quarts des enfants qui fréquentent l'école publique se rendent au *masik** après la classe. Ce double enseignement est préjudiciable à leur réussite : beaucoup redoublent, s'absentent ou abandonnent l'école coloniale.²

Le lycée franco-arabe continue cependant de fonctionner. Il forme une élite musulmane ouaddaïenne qui conserve aujourd'hui la nostalgie d'un enseignement dispensé... par des catholiques ! Je rencontre à plusieurs reprises des chefs traditionnels ou des administrateurs qui se souviennent de l'enseignement de l'arabe qu'ils ont reçu du Père Henri Coudray ou des Sœurs libanaises d'Abéché. Idriss Déby est un ancien élève du lycée. Mais aussi le sultan Brahim Seid, qui en 2005 dit regretter les petits effectifs de l'école coloniale, les diplômes validés par la France, la qualité des enseignants. Ou tel fonctionnaire musulman rencontré à Goz Beïda qui exprime le souhait d'élever ses enfants dans le « *moule culturel des Jésuites* », cet « *universalisme catholique où toutes les ethnies se côtoient* ».

Le lycée franco-arabe constituait une passerelle de la société traditionnelle ouaddaïenne vers le monde des élites³. Il est aujourd'hui en crise et ne joue plus ce rôle. En 2004 au Tchad, 95 % des écoles publiques dispensent un enseignement en français, 4 % en arabe et 1 % dans les deux langues. La même année, lors d'une conférence sur le bilinguisme à N'Djamena, le gouvernement déclare encourager une scolarisation en arabe et en français dans toutes les écoles du pays, pour augmenter leur fréquentation⁴.

Mais les initiatives pour promouvoir un *enseignement laïc de la langue arabe* au Tchad sont le fait des chrétiens : ceux du CEFOD (Centre d'étude pour la formation et le développement), fondé en 1966, dont les activités questionnent et construisent l'identité tchadienne ; ceux du Centre Al-Mouna, qui depuis 1986 tentent de faire pousser « *l'arbre rassembleur de la culture* » : le centre se veut « *le prometteur d'une convergence de toutes les*

¹ Voir Chapitre VII, 2. C.

² KHAYAR 1976 : 77-95.

³ Voir Chapitre V, 3. C.

⁴ Charlotte CANS, « Moins de français, plus d'arabe », *L'intelligent*, 11 juillet 2004.

contradictions » et grâce au bilinguisme, « *le trait d'union entre deux histoires, deux cultures : celle tournée vers l'Orient et l'autre vers l'Occident* »¹.

L'enseignement islamique évolue lui aussi. Dans quel sens ?

Alors que les guerres détériorent le système scolaire public, la fréquentation des *madâris** augmente, malgré leur retard et leur sous-équipement². A partir des années 1990, le courant wahhabite est à l'origine de l'implantation de nouveaux établissements au Tchad, favorisée par le laisser-faire du pouvoir³. Des écoles coraniques « *renovées* » apparaissent, les *khalwa**. Leurs élèves ne sont plus contraints de mendier, ils apprennent, après l'éducation coranique, le français, le maraîchage ou l'élevage.

Faut-il voir dans ces évolutions une volonté de moderniser la formation des jeunes musulmans en leur donnant accès à un enseignement qui ne soit pas uniquement basé sur l'étude de l'islam ? La fréquentation de l'enseignement islamique au Ouaddaï ne répond-elle pas toujours aux mêmes objectifs : satisfaire les aspirations culturelles des parents refusant l'école publique ; « *contrecarrer* » la mission de celle-ci ?⁴

La création de *madâris** dispensant en arabe un enseignement technique et scientifique de qualité témoigne de la volonté de former une « *contre-élite islamisante* ». Loin de rapprocher l'enseignement arabophone du système public, elle contribue à la structuration d'un véritable « *système parallèle* », au Tchad comme au Mali, au Niger ou au Burkina Faso⁵.

Le rapport reste donc un rapport d'*opposition*, tant dans le projet politique que dans les motivations individuelles. A Abéché, des enfants qui fréquentent l'école publique vont ensuite à l'école coranique, comme sous la colonisation. La laïcité « *à la française* » continue d'être refusée : l'éducation morale fait partie des missions attendues de l'école⁶.

Perdure un discours qui voit en l'Occident « *l'Enfer* », le lieu de tous les péchés, et dans ses moeurs dépravées la source de tous les problèmes de société. Les femmes sont considérées par plusieurs de mes interlocuteurs ouaddaïens comme étant les plus menacées de se laisser corrompre par le modèle occidental (réduit à l'appât du gain et à la frivolité) ce qui justifie le maintien d'une emprise paternelle et conjugale sans concession. « *Ce qui est refusé,*

¹ Nadia KARAKI, *Discours d'ouverture à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Centre Al-Mouna*, N'Djamena, 15 décembre 2006.

² COUDRAY in Centre Al-Mouna 1998 : 34-35.

³ ARDITI 2003b : 195.

⁴ KHAYAR 1976 : 112.

⁵ TOZY M., 1995. « Les mouvements de renouveau religieux » in ELLIS S. (éd.). *L'Afrique maintenant*, Karthala, Paris, p. 128.

⁶ Centre Al-Mouna 1998 : 243.

ce n'est pas "l'école" en tant que telle, constate un responsable de l'Education nationale, c'est un modèle de société qui bouleverse le rôle traditionnel de la femme »¹.

La transmission des valeurs religieuses reste le principal objectif d'une éducation dans laquelle la relation maître/élève est toujours basée sur un rapport de soumission.

En 2005, après la diffusion sur France 2 d'un reportage d'*Envoyé spécial* dénonçant la brutalité de la discipline dans certaines écoles coraniques, un étudiant tchadien reprochait au journaliste français sa méconnaissance des réalités locales :

« Moi qui vous écris suis produit de ces "khalwa" et fier de l'avoir été. (...) tout musulman a le devoir d'éduquer son enfant en islam. C'est-à-dire lui apprendre les principes fondamentaux de l'islam et la récitation du Saint Coran. Il faut aussi dire qu'au Tchad l'éducation est l'affaire de tous. Cependant les parents sont épaulés dans ces tâches par les écoles coraniques. Ces écoles ont donc le droit d'agir par n'importe quel moyen pour retenir et redresser les enfants réticents. C'est ainsi qu'on y forme dans des conditions d'extrême pauvreté certes (...) des hommes normaux, mûrs, dignes et capables de résister aux dures épreuves de la vie. C'est donc une question de conviction religieuse et de respect strict de sa personne et de sa culture ancestrale »².*

Attachement toujours, donc, à la religion comme à une valeur refuge permettant de protéger l'identité de l'individu et du groupe.

Le chef d'un village arabe près de Goz Beïda déclare avoir une trentaine d'enfants. Aucun d'entre eux n'est ou n'a été scolarisé à l'école publique. Le chef dit qu'il l'aurait souhaité, et se donne comme excuse l'éloignement de l'école (à quelques kilomètres) et son coût (alors qu'il possède 60 bœufs) : *« Il faut payer l'inscription et la réussite aux examens ! »*.

Le marabout de l'école coranique du village est en déplacement *« sur le Bahr Azoum »* avec soixante garçons qui lui ont été confiés.

Dans ce *dâmre** de 150 familles, un seul homme a scolarisé son unique fils *« pour qu'il trouve le gouvernement [le "hukuma*"] »*. C'est le sultan qui a influencé sa décision. Pour garder le troupeau, en l'absence de son fils, il emploie un berger auquel il donne un bœuf par an. Il n'a pas scolarisé ses quatre filles³.

La fréquentation de l'école publique ne traduit pas une évolution générale des mentalités. C'est un *choix contraint*, une évolution non souhaitée, dans l'espoir d'accéder à l'offre d'emplois publics.

¹ Entretien avec DAOUD ABDERAMANE, Délégué de l'Education nationale du département de Kobé, à Iriba le 7 juin 2005.

² « Tchad, une enfance enchaînée », reportage de Patrice Lorton, *Envoyé Spécial*, France 2, 15 septembre 2005. Réaction d'Adoum Ali Adoum le 19 septembre 2005 sur le forum de discussion de l'émission.

³ Témoignages recueillis dans le *dâmre** de Djabal, le 7 mai 2005.

A Abéché, dans le double contexte récent de l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur et du déferlement humanitaire, la non maîtrise du français est vécue comme un lourd handicap par les jeunes Ouaddaïens. Or l'école publique est aujourd'hui dans l'incapacité de satisfaire les aspirations à la promotion sociale. On verra les tensions que génèrent ces contradictions.

« *Le problème de l'harmonisation de deux filières [religieuse et laïque] revêt une particulière gravité pour l'avenir du pays, écrivait Henri Coudray, si l'on ne veut pas assister au développement séparé de deux systèmes éducatifs, au minimum étanches, au pire antagonistes* ». Il voyait la possibilité d'une réconciliation des deux systèmes dans le respect des aspirations mutuelles de chaque camp : reconnaissance du statut privilégié de la langue arabe pour les uns, attachement à la laïcité pour les autres¹. Mais n'eut-il pas fallu que le politique s'engage clairement dans un projet de société, condition préalable à la définition d'un projet pédagogique national ?

3. La crise scolaire.

A. Quand l'éducation n'est pas « nationale ».

Village de Rouaba, près d'Abougoudam, 17 février 2004. En fin de journée, je rencontre le seul instituteur présent. Dans un mauvais français, il me dit sa motivation (il continue à enseigner bien qu'il n'ait pas été payé depuis trois mois) et celle des élèves, me montre l'école, qui résiste mal à chaque saison des pluies. Trois enseignants se partagent cinq niveaux et quelques 180 élèves (alors que le village compte environ 400 enfants en âge de fréquenter le primaire). Comme il n'y a pas de CM2, aucun élève n'a encore rejoint le collège.

Le lendemain matin, l'instituteur a réuni une vingtaine d'enfants de tous âges et de toutes tailles pour me faire une « démonstration » : en rang deux par deux, les élèves chantent puis effectuent une sorte de gymnastique militaire ; pour finir, un match de foot : les pieds des enfants sont nus sur le terrain de sable improvisé au cœur de l'immensité vide.

J'apprends l'année suivante que l'école de quatre classes de Rouaba doit être reconstruite pour 9 millions de FCFA (dont 10 % pris en charge par les parents d'élèves) dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Tchad (PARSET), nouveau

¹ COUDRAY in Centre Al-Mouna 1998 : 35 et 57.

projet consacré à « *l'éducation de base* »¹ ; que quatre enseignants ont été nommés à Rouaba, mais qu'un seul a rejoint son poste.

Il y a loin, au Tchad, des papiers au terrain.

La loi du 13 mars 2006 « *portant orientation du système éducatif tchadien* » affirme que « *l'Education est une priorité nationale absolue* », que « *l'Etat garantit l'éducation fondamentale*² *aux jeunes de six à seize ans* » ; et que « *l'enseignement public est gratuit* »³.

En 2004, le Tchad fait partie des 28 pays du monde « *comptant plus de 500 000 enfants non scolarisés* »⁴. Le taux de scolarisation en primaire est de 57 % (de 68 % pour les garçons, de 46 pour les filles). Un quart des adultes est alphabétisé, et un tiers des jeunes de 15 à 24 ans⁵.

Cette année-là, à Abéché, les enseignants vont de grève en grève. En janvier, cela fait quatre mois qu'ils n'ont pas été payés. Un groupe d'élèves est venu dire sont mécontentement au délégué de l'Education nationale. Ils constatent la différence entre les écoles privées – qui fonctionnent – et les leurs où il n'y a plus cours, et crient à l'injustice. Ils veulent « *marcher* » (manifeste). Le délégué les incite à discuter d'abord...

Le système de paiement des fonctionnaires n'est pas uniformisé. Certains choisissent d'être payés par virement bancaire à N'Djamena, et ceux-ci sont payés régulièrement. Les autres sont rémunérés en liquide par le Trésor départemental ; ce sont eux qui subissent régulièrement des arriérés.

Car les recettes du Trésor départemental dépendent de la conjoncture... départementale. Or en 2004, la fermeture de la frontière soudanaise (pour cause de conflit au Darfour) fait chuter les recettes des douanes. D'une façon générale, *le fonctionnement des services publics – et des écoles en particulier – est conditionné par les recettes locales, lesquelles sont fonction de contraintes liées à l'environnement politique et géographique de la région*. En saison des pluies, quand les inondations enclavent Abéché, le ralentissement des

¹ L'éducation de base correspond à l'enseignement primaire. Le PARSET est prévu de 2003 à 2015. La première phase (2003-2007) d'un montant de 120 millions de dollars est financée à 17 % par le Gouvernement tchadien, à 3 % par les APE (Associations de parents d'élèves), à 36 % par la Banque mondiale et à 34 % par d'autres bailleurs étrangers (source : Ministère de l'Education, *Le développement de l'éducation. Rapport national du Tchad*, N'Djamena, août 2004, p. 14).

² L'éducation fondamentale comprend l'enseignement primaire (deux ans de cours préparatoire, deux ans de cours élémentaire et deux ans de cours moyen) et l'enseignement moyen (quatre années de collège).

³ Loi n° 06/PR/2006 du 13 mars 2006, articles 4 et 9.

⁴ Environ 657 000 enfants (plus de 243 000 garçons et 413 000 filles) ne sont pas scolarisés en 2004 au Tchad. Source des chiffres nationaux sur l'éducation : UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, 2007.

⁵ Soit 41 % d'hommes et 13 % de femmes parmi les adultes ; 56 % de jeunes hommes et 23 % de jeunes femmes.

échanges commerciaux provoque une chute des recettes qui se répercute sur le déroulement de la scolarité des enfants du Ouaddaï¹.

Dans l'Education, les enseignants ne sont pas seuls à faire grève. En avril 2005, les étudiants de l'IUSTA, qui accusent sept mois d'arriérés dans le versement de leurs bourses (dans un contexte de forte inflation du prix des loyers et des denrées alimentaires), délaissent à leur tour les salles de cours.

Mais le problème du versement des salaires et des bourses n'est qu'un aspect de la question des moyens alloués par l'Etat à l'Education nationale.

Le collège public d'Hadjer Hadid est sans locaux en 2005 ; il fonctionne dans l'école à partir de 13 heures, avec trois professeurs (un d'histoire-géographie, un d'arabe et un « *bilingue* ») pour deux niveaux (6^{ème} et 5^{ème}).

Celui d'Abougoudam a ouvert en 1999. Les parents d'élèves ont acheté des briques pour construire un bâtiment, mais rien n'a été fait. Les cours se déroulent dans un hangar – des magasins datant de la colonisation – et, pour les 3^{ème} (11 élèves), dans les locaux de l'ONDR. Le collège compte 98 inscrits (mais tous ne viennent pas). Le directeur enseigne le français et l'histoire-géographie. Il lui faut se débrouiller pour trouver des professeurs dans d'autres matières : l'Inspection primaire lui a « *donné* » un bachelier qui enseigne les mathématiques et la biologie (sauf en 3^{ème} où cette matière est dispensée par l'infirmier du dispensaire). Un agent de l'agriculture enseigne la géologie. Le professeur d'anglais a été affecté en cours d'année à Abéché. Très peu de matériel : pour les manuels, le directeur a reçu une aide du lycée franco-arabe d'Abéché. Le PRODABO² ne prévoit pas d'aider les collèges, considérés comme des infrastructures urbaines alors qu'il se concentre sur l'éducation de base des populations rurales³.

C'est là le résultat d'une décentralisation dont j'ai déjà dit l'état d'inachèvement⁴. La multiplication des sous-préfectures, la transformation des unités administratives (y compris les communes rurales) en collectivités territoriales, se sont accompagnées d'une prolifération incontrôlée d'écoles et de collèges. « *Chacun veut sa propre école ou son propre collège. Cela disperse les moyens et les personnels* », m'explique Daoud Abderamane, délégué de

¹ Entretien avec le délégué de l'Education nationale à Abéché le 20 janvier 2004. J'apprendrai aussi à N'Djamena que certaines années, malgré des recettes excédentaires, l'administration du Ouaddaï se trouve dans l'incapacité de payer ses fonctionnaires.

² Voir Chapitre III, 2. A.

³ Visite du CEG d'Abougoudam avec son directeur le 30 mai 2005.

⁴ Voir Chapitre V, 1. B.

l'Education nationale du département de Kobé, pour lequel « *c'est une décentralisation qui n'est pas fonctionnelle* »¹.

Manque de moyens, donc ? Pourtant, les plans et programmes visant le développement de l'éducation sont multiples, tout comme le sont les partenaires (institutions internationales, agences bilatérales, ONG) qui financent ces projets². En 2003-2004, l'aide publique au développement consacrée à l'éducation au Tchad s'est montée à 32,6 millions de dollars en moyenne par an, dont 25,7 destinés à l'éducation de base³. Les bâtiments neufs fleurissent dans les villages, où ils remplacent les écoles en matériaux périssables ou en plein air.

Alors qu'afflue l'aide humanitaire en faveur des réfugiés soudanais, les agences de l'ONU et les ONG équiper quelques écoles autour des camps : du petit matériel (cahiers, crayons...) est distribué par l'UNICEF ; CARE construit des puits et des latrines ; le PAM encourage la construction de classes en VCT.

Mais les aides ne vont manifestement ni au recrutement, ni à la formation, ni à la rétribution des personnels. Or c'est dans ce domaine que les insuffisances sont les plus criantes.

La loi d'orientation sur l'éducation pose le principe de la gratuité de l'école mais « *admet la participation des bénéficiaires, des initiatives communautaires librement constituées agissant en partenariat avec l'Etat et les autres collectivités décentralisées* »⁴.

Une façon de prévenir que l'on risque de devoir faire sans l'Etat.

Les écoles communautaires existent au Tchad depuis la guerre de 1979-1980. Des fonctionnaires inoccupés, rentrés dans leurs villages, prennent alors en charge l'éducation des enfants. Peu à peu, ces écoles qui fonctionnent avec des maîtres rétribués par les parents se multiplient⁵.

Aujourd'hui, les maîtres communautaires doivent avoir le niveau du Brevet d'Enseignement Fondamental (BEF) qui clôt les quatre années de collège. Ils perçoivent une prime de 30 000 FCFA par mois, initialement versée dans son intégralité par les parents, mais dont il est prévu depuis 2002 qu'elle soit prise en charge par l'Etat à hauteur de 90 %. En 2004-2005, la contribution de l'Etat n'est pas versée. Dans certains villages, les associations de parents d'élèves continuent néanmoins de payer leurs maîtres. Mais dans la plupart des cas, elles éprouvent des difficultés à le faire. Du côté des partenaires du Tchad, seule la

¹ Entretien du 7 juin 2005 à Iriba.

² Voir notamment : Ministère de l'Education, *Le développement de l'éducation. Rapport national du Tchad*, N'Djamena, août 2004.

³ Soit 16,7 dollars par enfant en âge d'être scolarisé dans le primaire (chiffres UNESCO 2007).

⁴ Loi n° 06/PR/2006 du 13 mars 2006, article 9.

⁵ D'après MOLELMBAYE DOUMKEL OBED, cité dans *Tchad et Culture* n°250, octobre 2006.

coopération allemande (GTZ) apporte depuis 1994 une aide au fonctionnement des écoles communautaires à travers le Projet Education de Base (PEB) qui en 2005, rémunère les maîtres d'une dizaine d'écoles au Ouaddaï.

Les maîtres communautaires représentent 56 % des enseignants dans les écoles primaires du Tchad¹. Au Ouaddaï, 70 % des écoles qui dispensent un enseignement élémentaire sont communautaires. Cependant elles n'accueillent qu'un quart de l'effectif scolarisé à ce niveau : en milieu rural, leurs effectifs sont faibles².

Dans les sous-préfectures d'Hadjer Hadid et de Molou, il y a en 2005 27 écoles communautaires et 18 « officielles » ; et seulement 14 enseignants nommés par l'Etat. La politique en vigueur consiste à « officialiser » les écoles communautaires de plus de 200 élèves qui en font la demande par l'intermédiaire du Préfet³.

Pour le délégué de l'Education à Abéché, « le Gouvernement ne peut pas prendre en charge toutes les doléances du système éducatif. C'est la raison d'être des écoles communautaires »⁴.

Le Gouvernement ne parvient pas non plus à tenir ses engagements d'éducation pour tous en ce qui concerne les nomades⁵. Dans leur « demande d'Etat », les nomades comprennent l'école, qu'ils ne conçoivent pas autrement que sous la forme d'une structure mobile. Un casse-tête pour les responsables de l'éducation nationale : Comment rassembler des enfants nomades dispersés ? Qui envoyer enseigner, dont la connaissance du milieu nomade et la faculté d'adaptation soient suffisantes ? Comment rétribuer des enseignants nomades ? Des questions que l'on pose dans un contexte d'absence générale de moyens, de frictions ethniques, d'insécurité, de sous-aménagement du territoire.

Des écoles nomades sont expérimentées au Tchad : elles stationnent sur les grands axes de transhumance à Djedda, Moussoro et Mani Kossam, et l'on encourage les parents à y laisser un enfant sur deux⁶. Mais au Ouaddaï, en 2005, l'insécurité rend leur création de plus en plus improbable.

¹ Ministère de l'Education, *opus cité*, août 2004.

² En 2005 au Ouaddaï il y a pour l'enseignement élémentaire : 109 écoles publiques (regroupant 21 544 élèves) ; 15 écoles privées (6650 élèves) et 85 écoles communautaires (7162 élèves). Source : Délégation de l'Education, Abéché.

³ Entretien avec l'animateur pédagogique de l'Inspection de l'enseignement de base de Hadjer Hadid, le 24 mai 2005.

⁴ Entretien du 20 mai 2005 à Abéché.

⁵ L'article 21 de la loi n° 06/PR/2006 du 13 mars 2006 prévoit la création de structures d'enseignement fondamental adaptées aux enfants profondément handicapés « ainsi qu' » aux nomades.

⁶ Ministère de l'Education, *opus cité*, août 2004, et Phuong Tran, « Land issues pit Saharan nomads against governments », *Voice of America*, 29 août 2007.

La faiblesse de l'ancrage matériel de l'éducation obère l'accomplissement de ses missions éducatives. L'interprétation des programmes scolaires est fonction de la formation des enseignants (au Tchad ou dans les pays arabes, en français ou en arabe) et des documents qu'ils ont à leur disposition. Or, les enseignants ne disposent dans la plupart des établissements d'aucun matériel pédagogique autre que le leur.

Sans manuels, sans photocopieuses, l'instituteur recopie au tableau le texte de lecture du jour pour une centaine d'enfants munis d'un demi-cahier et d'un *bic*. En classe de 3^{ème}, des professeurs utilisent une *Géographie* du Tchad datant de 1974, et dont les auteurs sont français¹. A Abéché, quelques bibliothèques disposent de manuels français périmés que des professeurs de France bien intentionnés ont cru utile d'expédier vers l'Afrique.

Les programmes en vigueur dans le primaire datent des années 1960. En 2000, le Tchad s'engage dans une réforme qui doit uniformiser les enseignements en arabe et en français, en traduisant les contenus dans les deux langues. Mais au Ouaddaï, en 2005, on constate que « *la réforme est restée au niveau de N'Djamena* ».

Comment, en l'absence de programmes nationaux, développer chez les jeunes « *l'amour de la Patrie, la conscience de l'Identité Nationale, le sentiment d'appartenance à une civilisation aux dimensions nationale et africaine* », et les ouvrir en même temps « *sur la civilisation universelle* »² ? La fabrication par le Tchad de manuels conformes à des programmes nationaux constituerait un acte de souveraineté et un acte fondateur de l'identité nationale.

Mais le pouvoir politique s'investit dans d'autres directions.

A Abéché, le lycée scientifique Hissein Mahamat Itno ouvre en 2002. Il est équipé de matériel informatique. Ses enseignants sont payés régulièrement par l'administration centrale. Il accueille 160 élèves (contre 2 000 pour le lycée franco-arabe) sélectionnés sur dossier.

Au début des années 2000 est également construit à cinq kilomètres au sud de la ville l'Institut Universitaire des Sciences et Techniques d'Abéché (IUSTA). Financé par les Emirats Arabes Unis, il accueille entre 500 et 600 étudiants en 2004 mais demeure inachevé : ni salle des professeurs (ceux-ci sont essentiellement des non titulaires : « *missionnaires* » venus parfois de l'étranger ou « *vacataires* »), ni cantine, une bibliothèque « *embryonnaire* », quelques ordinateurs non encore connectés à Internet, des bâtiments en chantier.

En mars 2004, c'est l'Université Adam Barka qui ouvre prématurément ses portes. Là encore les enseignants manquent, tout comme le matériel pédagogique, les livres dans la

¹ CABOT J., BOUQUET C., 1974. *Le Tchad. Géographie*, Hatier, Collection André Journaux, 96 p.

² Loi n° 06/PR/2006 du 13 mars 2006, article 12.

bibliothèque, les structures d'accueil pour les étudiants.

Cette éclosion de dômes flambant neufs consacrés à l'enseignement supérieur a de quoi surprendre dans une région où l'éducation de base n'est pas assurée. A N'Djamena, Issa Hassan Khayar m'explique que cela répond à une volonté politique, celle de former des élites. « *La base suivra plus tard* », espère-t-on. Il faut aussi enrayer l'exode des « *cerveaux* » vers l'étranger, les Tchadiens étant nombreux désormais en Amérique du Nord¹.

Je suis sceptique face à cette stratégie qui met la charrue avant les bœufs. A Abéché, certains approuvent la volonté politique de faire de l'ancienne capitale du Ouaddaï un « *pôle scientifique* ». D'autres dénoncent des « *établissements vitrines* » qui accroissent les disparités entre les jeunes du pays et suscitent de vaines espérances.

Au moment où, dans l'est du Tchad, tous les acteurs de l'éducation espèrent que la manne pétrolière va véritablement permettre à l'Etat de tenir ses engagements, les débordements du conflit du Darfour aggravent au contraire la situation scolaire. Des enseignants peu ou non payés rejoignent les ONG. Des familles tchadiennes vivant à proximité des camps de réfugiés soudanais envoient leurs enfants dans les écoles des camps, où l'on enseigne en arabe un programme soudanais². Entre 2005 et 2007, le nombre d'écoles fonctionnant dans la sous-préfecture de Goz Beïda passe de trente-deux à sept³.

Le coup de grâce, en somme, à un moribond.

¹ Entretien avec Issa Hassan Khayar le 6 avril 2004 à N'Djamena.

² Marcellin Mekonodji Nadingam, *Rapport de suivi du secteur éducation dans les camps des réfugiés soudanais à l'est du Tchad. Kounoungou, Farchana, Touloum*, JRS/SECADEV, Abéché, 20 mai 2005, p.11.

³ JRS, *Dispatches* n°210, 28 février 2007.

B. Les présents et les absents.

Dans un tel contexte, les désertions affectent aussi bien le monde des élèves que celui des enseignants.

Le nombre d'enfants inscrits en première année d'école primaire augmente chaque année plus de deux fois plus vite que l'accroissement naturel du Tchad. Entre 1999 et 2004, il s'accroît de près de 40 %.

Ceux qui entrent à l'école primaire ont en majorité dépassé l'âge officiel requis. Le taux d'abandon en première année est de 17 %. Le « *taux de survie en dernière année* » n'est que de 36,7 %. Autrement dit, près de deux enfants sur trois abandonnent l'école avant la fin du cycle primaire.

Les filles sont encore plus touchées par ce phénomène que les garçons, pour des raisons qui tiennent à leur rôle traditionnel au foyer et à l'âge très précoce du mariage. A partir de la quatrième année de primaire, 20 % d'entre elles quittent chaque année l'école. Le taux d'abandon des filles, toutes années confondues, est de 72,4 %¹ !

Il y a les enfants qui abandonnent définitivement, et il y a ceux qui fréquentent l'école de façon épisodique, notamment en milieu rural : quand commence l'année scolaire, on a besoin d'eux pour la récolte des céréales. En saison sèche, les villages de semi-nomades se vident ; l'école aussi.

Deux stratégies sont mises en œuvre pour obtenir plus d'assiduité : le recours aux forces de l'ordre – dans telle sous-préfecture, les gendarmes menacent d'amendes arbitraires les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école – mais cette méthode-là, de l'avis de tous, ne donne pas de résultats durables ; la création de « *cantines scolaires* » : des distributions de nourriture à l'école, qui visent à encourager la fréquentation des filles notamment.

C'est un des volets du « *programme de pays* » du PAM. Il s'agit de donner à chaque fille scolarisée en milieu rural, de la première année de cours préparatoire à la première année de cours élémentaire (soit pendant trois ans), une ration quotidienne de nourriture pour cinq personnes en plus de la sienne.

En 2001, le programme, aidé par des subventions américaines, concerne 283 écoles du Ouaddaï. Début 2004, le soutien américain ayant pris fin, 202 écoles reçoivent encore des cantines du PAM². En 2005, l'attention de l'agence onusienne est presque toute entière

¹ Chiffres UNESCO 2007.

² Entretien avec le chef du sous-bureau du PAM à Abéché le 21 janvier 2004.

accaparée par l'approvisionnement des camps de réfugiés soudanais. Le PAM d'Abéché ne reçoit qu'une fois des vivres à destination des écoles contre deux par an habituellement. Dans les villages, les livraisons deviennent irrégulières et insuffisantes¹.

Manifestement, les « *cantines scolaires* » ont un réel impact sur la fréquentation des enfants. Partout – et quel que soit le chemin que prennent les vivres distribués : accaparement par les autorités traditionnelles, revente sur les marchés locaux – on constate que les effectifs s'effondrent dès que les distributions de vivres cessent.

A partir de 2002, le PAM met en place un système satellite Argos destiné à contrôler plus étroitement la gestion des cantines par les directeurs d'école. En 2005, 21 villages du Ouaddaï sont en train d'être équipés de bornes électroniques où ces derniers doivent rentrer les modifications d'effectifs et l'état des stocks. « *On fait croire aux directeurs que s'ils rentrent des données fausses, notre siège à Rome qui les recevra rendra compte à Abéché de leur tricherie* », m'explique la responsable du programme cantines scolaires². Mais la naïveté n'est pas du côté qu'on croit : dans les villages concernés, on ne voit pas comment cela pourrait empêcher de continuer à surévaluer les effectifs ou à revendre les vivres au marché.

N'encourage-t-on pas ainsi la scolarisation des enfants pour de mauvaises raisons ? En recourant à la menace ou en maintenant les élèves en classe par des distributions de vivres, on conforte les parents dans leur rapport d'indifférence ou d'opposition à l'égard de l'institution scolaire. Dans certains villages, les enseignants, les autorités, voire même l'imam à la mosquée, tentent de sensibiliser les parents à la nécessité d'une scolarité suivie. Mais quels peuvent être leurs arguments si l'école ne fait pas la preuve elle-même de son utilité sociale ?

L'absence des enseignants est aussi très préjudiciable au fonctionnement des établissements.

Au lycée franco-arabe d'Abéché, il n'y a à la rentrée 2003 que dix professeurs pour 2000 élèves ! Le professeur de philosophie que je rencontre fait face à des classes de 200 élèves. Il m'expose les difficultés de son métier : lui, le « *sudiste* » (comme le sont les neuf autres professeurs, et le directeur) est confronté à des élèves musulmans « *très irrespectueux*

¹ A Abéché, un incident est révélateur à la fois de la susceptibilité des populations locales s'estimant négligées par rapport aux réfugiés soudanais, et du pragmatisme peu scrupuleux des agences onusiennes : le PAM reçoit des biscuits destinés aux réfugiés en quantité insuffisante. Il décide de les donner aux élèves du Ouaddaï. La date de péremption des biscuits étant proche, le PAM procède à une première distribution en février 2005 en mentionnant dans une note de précaution la nécessité de consommer ces biscuits avant six mois. Je constate qu'une partie est déjà en vente sur le marché d'Abéché quand, en avril, une association tchadienne de « *défense des droits des consommateurs* » dénonce la distribution de ces biscuits périmés et exige son arrêt. L'affaire prenant de l'ampleur, le PAM décide de brûler tout le stock de biscuits : leur incinération à l'écart de la ville fait cependant scandale ; des Tchadiens dans le besoin présents sur les lieux tentent de sauver du feu un précieux butin (Sources des témoignages : PAM, ADDC).

² Entretien du 9 juin 2005 à Abéché.

des professeurs et du savoir », des enfants qui ne lisent pas et qui ne parlent pas français. Il les qualifie d'« *analphabètes* » (au sens aussi de cette définition d'Ali Abdel-Rhamane Hagggar : « *L'analphabétisme, c'est la haine du livre* »²). Il évoque également la difficile intégration des fonctionnaires sudistes en milieu musulman, et la solidarité qui les unit (« *En terre étrangère, les ennemis s'unissent !* »).

J'entendrai le même discours plusieurs fois, notamment à Iriba, le directeur décrivant les menaces contre les professeurs, les jets de pierre qu'ils essuient s'ils mettent de mauvaises notes, mais aussi la lente transformation des mentalités grâce à l'exemple des « *grands frères* » et à la compétition régnant sur le marché de l'emploi salarié.

Il semble qu'il y ait des raisons objectives au fait que de nombreux enseignants de N'Djamena ou du sud du Tchad ne rejoignent pas le poste où ils ont été affectés, ou le quittent après peu de temps : la distance (en l'absence de moyens de transport rapides à des tarifs accessibles), les conditions de travail, le coût plus élevé de la vie, l'insécurité régnant à proximité de la frontière découragent certains.

Cependant des professeurs sudistes dénoncent leurs collègues « *qui mettent quatre mois à arriver au nord* » ou « *qui refusent d'affronter les élèves* ». Je crois juste cette analyse d'un responsable de l'Education nationale évoquant une « *exagération psychologique des sudistes* » : ceux-ci perçoivent le nord comme « *un enfer* », mais leur perception est empreinte de méconnaissance, de frustration, de crainte.

L'absentéisme n'est d'ailleurs pas le fait des seuls sudistes. Selon un inspecteur musulman, ce sont les arabophones qui désertent le plus leurs postes au Ouaddaï parce qu'ils trouvent facilement une autre activité plus lucrative.

Il apparaît que certains fonctionnaires préfèrent la ville à la brousse... En février 2005, à Abéché, le Gouverneur du Ouaddaï exige que les enseignants rejoignent leurs postes ; il prévient que dans le cas contraire les salaires ne seront pas versés. On recense alors plus de quatre-vingt enseignants déserteurs à Abéché, dont des femmes sortant de l'école normale, et qui vendaient des oignons au marché¹ !

A cet absentéisme structurel se sont ajoutés deux facteurs qui ont achevé de décimer les rangs de l'Education nationale : le recrutement, d'abord, de professeurs des matières scientifiques par le secteur pétrolier, qui offrait des salaires dix fois supérieurs en moyenne à ceux de l'Etat ; puis le recrutement des enseignants par les ONG s'installant au Ouaddaï à partir de 2004.

² ALI ABDEL-RHAMANE HAGGAR 2002 : 64.

¹ Source : Délégation de l'Education, Abéché, mai 2005.

A Iriba, le délégué de l'Education qualifie d'« *hémorragie terrible* » le départ de physiciens, mathématiciens et techniciens, à l'origine d'un déficit de professeurs formés dans les matières scientifiques. Dans la même région, une quinzaine de maîtres communautaires rejoignent les ONG en 2005.

Cette « *hémorragie* » est difficile à évaluer, parce qu'elle cumule ses effets avec les autres causes d'absentéisme sans que l'on puisse mesurer la part de la responsabilité des différents facteurs. Dans les sous-préfectures d'Hadjer Hadid et de Molou, trente-quatre maîtres communautaires ont abandonné leurs postes avec l'arrivée des ONG. Les douze qui les ont remplacés sont des jeunes arrivés dans l'espoir de trouver eux aussi un emploi dans une ONG, mais qui n'y sont pas parvenus. Parmi ceux qui ont abandonné leurs postes, il est peu vraisemblable que tous aient été embauchés par une ONG.

Le résultat est le même : très peu d'enseignants par établissement, alors que le nombre officiel d'élèves par enseignant au Tchad est déjà (sans absent) de soixante-neuf¹.

Beaucoup renoncent, donc. Quelle conviction anime ceux qui restent ?

Je n'oublierai pas l'instituteur de l'école à classe unique d'Aka, petit village rejoint par une piste chaotique, au nord de Guéréda. A mille kilomètres de chez lui, il vivait sans sa famille dans une pièce en banco de quelques mètres carrés. Il enseignait tous les niveaux pour moins de 100 000 FCFA par mois². Sa propre langue n'était pas celle de ses élèves.

Malgré tout, il avait le sourire des gens heureux dans ce qu'ils font.

C. Violence à l'école, école de la violence.

L'école est à la fois le réceptacle et le catalyseur de la violence sociale. Dans l'est du Tchad, le comportement des élèves traduit les lignes de fracture de la société. Les violences sont exacerbées par les enjeux de pouvoir : l'immixtion du politique dans le « *règlement* » des conflits, et les aspirations à l'accès au pouvoir portées par l'école.

Au lycée, plus des deux tiers des cas de violence concernent des conflits entre élèves. Pour la plupart, ils ont des motifs bénins.

Les élèves que j'interroge à Abéché sont des « *Ambassadeurs de la paix* » formés par l'UNESCO et élus par leurs pairs pour faire régner dans les établissements primaires et secondaires « *la tolérance, la convivialité et la solidarité entre les élèves* ». Eux jugent la

¹ Chiffres UNESCO 2007. Ce rapport élèves/enseignant est de 19 en France.

² En 2005, au Tchad, un instituteur gagne entre 80 000 et 100 000 FCFA ; un professeur certifié, autour de 160 000 FCFA.

violence dans les lycées d'Abéché inférieure à ce qu'elle est à N'Djamena. « *Les problèmes naissent souvent à propos des filles* », et le plus souvent, les conflits se règlent à l'amiable.

Le lycée franco-arabe constitue néanmoins une exception. Abakar, élève en 3^{ème} dans ce lycée, d'origine gorane*, dénonce clairement les fauteurs de troubles : ses « *frères* » goranes* eux-mêmes, et les Zaghawa, qui ensemble « *empêchent leurs camarades de travailler* »¹.

C'est le moins que l'on puisse dire. En mai 2003, au cours d'une bagarre, Abdelra Zick Alo Abdoulaye, un élève de 3^{ème} du lycée franco-arabe en blesse mortellement un autre, Yaya Hassane Djoboro, cousin du chef d'Etat-major des Armées. Abdelra Zick, blessé également, est hospitalisé. Pour venger l'enfant décédé, le commandant adjoint de la région militaire Ouaddaï/Biltine, Abdoulaye Kébir, et des proches parents du chef de l'Etat se rendent à l'hôpital et égorgent Abdelra Zick dans son lit ; un garde-malade reçoit 32 coups de couteau, dont il décède peu après.

« *Tous sont sortis de l'hôpital après leur forfait en poussant des cris de joie. Aucune personne parmi ces présumés assassins n'a été inquiétée* », écrit une association des Droits de l'Homme².

Il y a finalement un procès (« *à la mode débyste* », raconte un témoin), à la suite duquel Abdoulaye Kébir, le principal accusé, est libéré et fait Général³.

Les établissements supérieurs n'échappent pas à ces confrontations à dimension politique. Là, la présence d'étudiants sudistes déplace les conflits sur la ligne de clivage nord/sud.

A l'IUSTA, un professeur « *nordiste* » constate le décalage de niveau et de motivation entre les étudiants « *nordistes* » qui « *ne travaillent pas* » et les « *sudistes* » (plus de la moitié des effectifs en 2004) qui « *savent pourquoi ils sont là* ». Cependant, certains incidents donnent lieu à des décisions ressenties comme des injustices par les étudiants sudistes :

*Lors d'un devoir en classe, un étudiant nordiste arrache le brouillon d'un sudiste. Le professeur les exclut tous les deux. Le sudiste demande des explications. Il est poignardé par le nordiste. Tous les deux sont exclus de l'institut. L'année suivante, on réintègre l'étudiant nordiste, pas le sudiste*⁴.

¹ Entretien avec les élèves Ambassadeurs de la paix au lycée franco-arabe d'Abéché le 22 janvier 2004.

² Droits de l'Homme sans frontière, *Violations des droits de l'homme au Tchad : situation 2003*, N'Djamena.

³ Nommé commandant de la région militaire d'Am Timan, Abdoulaye Kébir meurt dans un combat contre des rebelles en décembre 2007 à Haraze Mangueigne (Témoignage confirmé par les sources suivantes : Primature de la République du Tchad, 9 novembre 2006 et IRIN, « La multiplication des fronts entrave les opérations humanitaires », 10 décembre 2007).

⁴ Témoignages d'un étudiant et d'un professeur de l'IUSTA, Abéché, mars 2004.

Je verrai plus loin que ce qui se joue dans la relation entre des étudiants originaires des différentes régions du Tchad ne doit cependant pas être lu sous l'angle univoque du conflit⁵. Le comportement des élèves originaires du Ouaddaï semble influencé par trois facteurs qui, conjugués, expliquent les dérapages les plus violents :

- l'appartenance à un univers culturel qui fait de l'usage de la force une preuve de courage, et du devoir de vengeance une obligation ;
- une scolarité chaotique ou lacunaire, et la non maîtrise du français, qui rendent difficile l'adaptation au lycée puis dans le supérieur ;
- pour certains, l'appartenance à l'ethnie détentrice du pouvoir au Tchad, situation garantissant l'impunité en cas de débordements.

C'est comme si les jeunes nordistes cherchaient à compenser leur complexe d'infériorité sur le plan scolaire par l'affirmation violente de leur spécificité culturelle et de leurs liens avec le pouvoir, ce dernier n'agissant d'ailleurs pas différemment.

Là est le véritable échec de l'école, dans cette incapacité à favoriser un mode d'affirmation de soi autre que violent.

Le système scolaire fonctionne en un *cycle* où s'entretiennent la médiocrité des enseignants et la faiblesse des élèves. C'est ce que décrit Molelmbaye Doumkel Obed, spécialiste tchadien de l'éducation :

« Prenons un maître du primaire qui ne parvient pas à conjuguer certains verbes, qui n'est pas en mesure de réussir facilement les quatre opérations. C'est celui-là qui formera les enfants du village du CP1 au CM2. Parmi ces élèves, certains rescapés accèdent au lycée ou au collège avec des professeurs mal formés qui ont difficilement obtenu leur BEPC et leur baccalauréat. Avec ces derniers, devenus professeurs des élèves mal formés au primaire, on obtient logiquement des produits dépréciés. Le cycle se poursuit »¹.

Dans le primaire, la médiocrité du recrutement n'est pas compensée par la formation sur le terrain. Il existe pourtant des inspecteurs et des animateurs pédagogiques en poste. Mais ils sont logés, si j'ose dire, à la même enseigne que les autres fonctionnaires territoriaux. Pour visiter les classes de son secteur, l'animateur pédagogique de l'inspection d'Hadjer Hadid, qui occupe le bureau du directeur de l'école d'Hadjer Hadid, se déplace à cheval ou sur un âne.

Des enseignants insuffisamment armés de connaissances, laissés dans des conditions matérielles précaires face à des effectifs parfois pléthoriques : voilà qui les expose à des compromissions, à ce « *manque de conscience professionnelle* » que tous décrivent, élèves,

⁵ Voir Chapitre IX, 3. B.

¹ MOLELMBAYE DOUMKEL OBED, « Je provoque les acteurs du système éducatif tchadien », *Tchad et Culture* n°250, octobre 2006. MOLELMBAYE DOUMKEL OBED est l'auteur d'un *Essai de réflexion sur la nouvelle école tchadienne* (2006).

enseignants, supérieurs hiérarchiques : des enseignants cèdent aux menaces, d'autres se laissent corrompre ; les élèves « *passent* » par complaisance ; « *le BEPC s'achète* », et le bac, moins facilement qu'avant...

La démission des adultes n'est pas un cadeau fait aux jeunes. L'intégration des jeunes Ouaddaïens dans les établissements d'enseignement supérieur qui ouvrent à Abéché est difficile. Sur 800 étudiants qui entrent en première année à l'UNABA, seulement un tiers passe en deuxième année. Le niveau des étudiants n'est pas la seule cause d'échec. Beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins et abandonnent les études pour travailler.

En 2005 à Abéché, apparaissent des « *clandos* », du nom donné aux taxis clandestins camerounais. Il s'agit ici de motos-taxis qui en quelques mois sont 150 à se disputer une clientèle surtout locale. Elles sont conduites par des garçons parfois très jeunes originaires des villages de la région, mais aussi par des ex-étudiants, comme Ahmat Nouar qui m'explique qu'il a dû arrêter ses études « *pour trouver à manger* ».

Le système n'en finit donc pas de produire des exclus. Certains n'y ont jamais accès. D'autres le quittent avant d'avoir le bagage nécessaire pour accéder à un emploi salarié. Un contexte défavorable se heurte au projet des plus chanceux qui sont parvenus à achever un premier cycle universitaire.

Tous sont, à leur niveau, des « *mendiants de l'espoir* »² :

« Pourquoi mon âme s'est-elle incarnée ici ? J'aurais voulu naître ailleurs, là où j'aurais pu donner le meilleur de moi-même.

Nous sommes dans un labyrinthe. Certains réalisent des choses, mais beaucoup tombent en route.

On désapprend à espérer.

Nous avons des idées, nous mourons avec.

Nous avons des rêves, nous mourons avec. »

Ainsi parle un étudiant de 22 ans, à Abéché².

Comment rompre le cycle d'échec ?

Pour résoudre le problème de l'insuffisance d'enseignants correctement formés, Molelmbaye Doumkel Obed suggère de consacrer les années de lycées... à former des enseignants. Cela permettrait à l'Etat d'économiser le montant des bourses à verser à des étudiants, pour payer des enseignants qui entreraient plus rapidement en fonction³.

² Titre de l'ouvrage d'ALI ABDEL-RHAMANE HAGGAR (1999).

² Témoignage recueilli le 21 janvier 2004.

³ MOLELMBAYE DOUMKEL OBED, article cité, *Tchad et Culture* n°250, octobre 2006.

Mais la question demeure du sens de l'enseignement dispensé. Quels *contenus*, qui ne soient pas *étrangers* à tel point que les élèves ne se les approprient pas, et qui permettent une insertion professionnelle ?

Comment créer une école qui réconcilie, avec soi-même et avec les autres, plutôt qu'une école reproductrice d'échecs et de clivages violents ?

Un professeur d'histoire tchadien me faisait part des hésitations de certains de ses collègues à enseigner l'histoire du pays depuis l'indépendance. Un sujet « *trop politique* », provoquant des réactions aussi bien de la part des élèves et de leurs parents que des supérieurs hiérarchiques. Lui passait outre les critiques, et montrait à ses élèves comment, tour à tour, les sudistes, puis les Goranes*, puis les Zaghawa avaient accaparé le pouvoir. En éducation civique, il insistait sur les méfaits de l'ethnicisme, et sur l'inachèvement de la nation tchadienne. Il comparait la situation du Tchad avec celle de la France, en décrivant le processus de formation de la nation française dans l'histoire.

Une nation française née d'une histoire multiséculaire. La formation de l'Etat-nation, en France, a précédé la mise en place d'un système d'éducation véritablement national. Les « *hussards noirs de la République* » étaient les représentants d'un Etat dont le projet politique était clair.

Au Tchad, cet enseignant qui tente de transmettre une *conscience nationale* à ses élèves rame à contre-courant : l'école peut-elle *construire la nation sans Etat* ?

CHAPITRE IX

L'exigence de justice

« ... la cheftaine de toutes les causes, la présidente des causes, c'est l'injustice. Instaurez la justice et la violence détalera plus vite qu'un lapin. »

Ali ABDEL-RHAMANE HAGGAR, *Le prix du rêve*, 2002, p. 263.

Où en sommes-nous de nos hypothèses de départ ? Nous avons oublié les débats sur la pénurie et l'abondance de ressources pour rechercher l'histoire et la culture des facteurs de violence. Cela nous permet de revenir à cette question des liens entre pénuries et violences en la replaçant dans son contexte spécifique.

Voici ce que l'on peut alors tenter de démontrer : plus grande est la pénurie, plus difficile l'existence, moins le risque de violence s'avère élevé. Celui-ci s'accroît dès lors que l'apparition de ressources génère non pas une amélioration générale du niveau de vie, mais des inégalités nouvelles.

Ce qui est finalement déterminant dans l'occurrence de la violence, ce ne sont pas la pénurie ou l'abondance de ressources : *celles-ci sont les deux facettes d'un même système, l'aide internationale et l'exploitation des ressources participant d'une même logique de mondialisation, impliquant des acteurs identiques, pour des résultats similaires.*

A quel niveau est-il donc possible d'agir pour contrer l'effet déstructurant d'une telle gestion – à l'échelle internationale et nationale – de la pénurie et de l'abondance ? N'y a-t-il pas d'autre voie que ce suicide collectif auquel conduit la guerre permanente ?

Les aspirations suivantes sont exprimées par des Tchadiens : interroger les appartenances ; substituer à une affirmation « *ethnique* » de l'identité l'acceptation de la diversité dans un ensemble qui la respecte et la transcende.

Le Tchad se construit sous nos yeux : dans l'évolution contrariée vers la démocratie, et dans l'élaboration, malgré les heurts, d'une histoire commune.

1. La profondeur de la pauvreté.

A. La calme désespérance des mères.

Ce jour-là, à la maternité d'Abéché, une famille est en deuil. Elle vient de perdre une fille de 25 ans. Enceinte, celle-ci est arrivée à l'hôpital après trois jours de travail. Elle avait 40° de fièvre. Son enfant est mort-né. Un de ses parents témoigne :

« On savait qu'elle était à terme mais on n'a pas compris qu'elle était en travail ! Elle est tombée évanouie avant-hier à 3h du matin. Au village, il n'y a rien, pas de centre de santé, pas de guérisseur. On est à 60 km d'ici et, comme on n'a pas de voiture, on a dû attendre le véhicule du marché pour venir et on est arrivé ce matin à 5h. C'était trop tard, elle est morte peu après »¹.

Seuil de pauvreté, incidence de la pauvreté, sévérité de la pauvreté, indicateur de pauvreté humaine, profondeur de la pauvreté²... : les institutions internationales ont inventé une kyrielle d'outils statistiques pour mesurer l'ampleur des déficits dont souffrent les populations en matière de longévité, de santé, d'alimentation, d'éducation ou de bien-être. Au Tchad, l'indicateur de pauvreté humaine est d'environ 57 %, ce qui signifie que 6 Tchadiens sur 10 sont affectés par des « défavorisations » dans les trois dimensions du développement humain capturées dans l'IDH : espérance de vie, éducation, niveau de vie. 64 % de la population vit sous le seuil national de pauvreté.

A côté des chiffres qui disent le dénuement, il y a ceux qui soulignent l'omniprésence de la mort. La probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans est d'une (mal)chance sur trois. Donner la vie entraîne la mort d'une femme sur 100 naissances. Chaque mère fait l'expérience de la mort de ses enfants : en 2005, le taux de mortalité infantile est de 124 ‰ ; un enfant sur cinq décède avant l'âge de 5 ans³.

Ces taux nationaux sont en hausse d'au moins 20 points par rapport à 2004, ce qui ne va pas dans le bon sens. Les données que je relève moi-même en milieu rural au Ouaddaï pour ces deux années 2004 et 2005 révèlent des taux de mortalité infanto-juvénile supérieurs aux moyennes nationales : autour de 300 ‰. Chaque famille interrogée a perdu au moins deux enfants en bas âge⁴.

¹ Témoignage rapporté par Olivia MARSAUD dans « La mortalité maternelle, une menace pour les Tchadiennes », *Afrik.com*, 21 mai 2007.

² La profondeur de la pauvreté est la différence entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen des ménages pauvres (République du Tchad *et alii*, *Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté*, 2003 : 11).

³ Chiffres PNUD 2007.

⁴ Enquêtes dans les villages autour de Goz Beida et d'Abougoudam et à Hadjer Hadid en 2004 et 2005.

Cette fragilité de l'existence, chaque fois qu'on m'en fait le récit ou que j'en suis témoin, me rappelle ce que dit le mouvement ATD Quart Monde, fondé par Joseph Wrésinski : *la misère, c'est n'être pas sûr de garder ceux que l'on aime*. C'est la précarité des attachements, pas seulement matériels, mais surtout affectifs.

A l'orphelinat protestant Bakan Assalam (« *le lieu de la paix* ») d'Abéché, les petits pensionnaires (qui sont rendus aux familles dès qu'ils sont assez vigoureux) sont souvent les bébés de filles trop jeunes pour leur donner naissance. L'âge du mariage reste extrêmement précoce, parfois dès 11 ou 12 ans.

Au Tchad, 14 % seulement des accouchements se font avec les soins d'un personnel qualifié. Dans l'est du pays, la femme se doit d'accoucher à la maison, et en cas de complications, ce sont les hommes qui décident ou non de l'emmener à l'hôpital. De même, pour pratiquer une césarienne – qui empêche la femme de se remettre immédiatement à sa tâche – il faut au médecin le consentement du mari, du père ou des oncles. Mais le médecin est lui-même souvent éloigné : le pays compte trois médecins pour 100 000 habitants – une proportion 100 fois inférieure à celle de la France.

Le taux de mortalité maternelle s'est lui aussi accru de plusieurs centaines de décès en quelques années. Le recours aux accoucheuses traditionnelles, le refus des soins médicaux – manifesté par les femmes également, comme le constatent des médecins rencontrés – procèdent des résistances culturelles déjà décrites. De jeunes parturientes développent des fistules qui les relèguent au ban de leur communauté.

« *C'est un blasphème de parler de sexualité* », déclare le fondateur de l'association Annidal (النضال, *le combat*) d'Oum Hadjer, qui regroupe des personnes vivant avec le VIH. Soit celles-ci n'ont pas les moyens d'aller se faire soigner à Abéché, soit « *elles font semblant d'ignorer l'existence du mal* »¹.

Souvent, je me dis que le refus des soins médicaux est une forme d'adaptation à l'impossibilité d'y accéder.

La société s'accommode de la mort des mères. La polygamie préserve la stabilité de la cellule familiale en cas de décès d'une épouse. Les femmes qui vivent, soumises au père, puis à l'époux et aux autres hommes de la famille, doivent elles s'accommoder de la mort de leurs enfants. L'absence de couverture vaccinale, les maladies liées à l'eau et au froid, les plaies infectées, provoquent une grande part des décès. Là encore, les responsables de la santé incriminent des habitudes néfastes : des grossesses trop rapprochées qui raccourcissent la durée de l'allaitement, le passage sans transition du lait maternel au plat familial (à 16 ou 17

¹ Témoignage rapporté par IRIN, « Tchad : Les populations isolées à la recherche de soins », 8 avril 2008.

mois pour les filles, à 18 mois pour les garçons), les carences d'une alimentation constituée essentiellement de céréales¹.

Quelle est la part de la pauvreté dans la responsabilité de la mortalité des mères et des enfants de moins de cinq ans ?

Les enquêtes menées pour la rédaction du *Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté* paru en 2003 révélaient que le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans atteints de carences nutritionnelles et les taux de mortalité infantile et juvénile étaient « *sensiblement les mêmes pour les ménages pauvres et non pauvres* ». Le niveau de revenu n'étant pas un facteur déterminant, il fallait aussi prendre en compte le niveau d'éducation des parents – or 56,4 % des ménages riches avaient à leur tête un chef analphabète –, l'accès aux services de santé (conditionné par la présence de ces services, par leur coût mais aussi par la « *tradition* ») et les habitudes alimentaires².

En 2004, *le Tchad est le seul pays au monde où le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les 20 % de la population les plus riches est supérieur au taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les 20 % de la population les plus pauvres*. Les taux de mortalité infantile dans les deux catégories sont très proches. Un tiers des enfants de moins de cinq ans présente une taille insuffisance par rapport à leur âge dans les ménages les plus riches³.

Ceci nous ramène à un constat déjà établi : la proximité culturelle (au sens large) des élites et des masses, la similitude des modes de pensée et de comportement quel que soit le niveau social⁴. Les chiffres laissent penser que l'éventuelle aisance matérielle des ménages n'est pas mise au service de la protection des mères et des enfants. Dans l'ensemble, la liberté des femmes reste contrainte par des taux de fertilité élevés⁵. Au Ouaddaï, le degré d'émancipation des femmes (scolarisation et accès à l'emploi) n'est pas fonction du profil socio-économique des familles.

Le 8 mars 2005, à l'occasion de la Journée de la Femme, Idriss Déby s'engage dans un discours à doter rapidement le pays d'un Code de la famille, aboutissement d'un projet de plusieurs années soutenu par le Fonds des Nations Unies pour la Population. Le document prône l'égalité des sexes, prévoit des dispositions contre les mariages forcés – toujours pratiqués malgré une loi de 2002 – et recule l'âge légal du mariage de 13 à 16 ans pour les filles. Le projet suscite une réaction virulente de l'Union des Cadres Musulmans du Tchad

¹ Entretien avec un responsable de l'UNICEF à Abéché, 27 avril 2005.

² République du Tchad *et alii*, *Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté*, 2003 : 19-23.

³ PNUD 2007 : 255-256.

⁴ Voir Chapitre VIII, 1.C.

⁵ SEN 2000 : 227.

(UCMT), laquelle propose au gouvernement son propre mémorandum : il suggère, entre autre, de recruter des juges uniquement musulmans, d'interdire le mariage d'une musulmane avec un non musulman, d'autoriser l'époux à corriger et à fouetter sa femme. Le ministre de la Sécurité publique fait lui aussi part de ses positions par écrit : « *Je soutiens et conclus que la femme n'est pas l'égal de l'homme du point de vue de l'Islam. Elle est au contraire issue de l'homme* ». Les oppositions au projet de code sont telles qu'en 2008 il n'est toujours pas adopté. « *Le projet de code de la famille, élaboré en 2000, n'a pu être promulgué du fait de l'opposition des milieux conservateurs musulmans* », peut-on lire sur le site officiel de la Présidence tchadienne : le politique renonce à montrer la voie¹.

Il y a manifestement un seuil de pauvreté en deçà duquel la vie est toute entière consacrée à sa propre reproduction. En milieu rural, dans les campements nomades ou dans les foyers sédentaires, je rencontre des femmes vieillies avant l'âge par la dureté des tâches quotidiennes, en proie à des souffrances multiples dont elles n'expriment que la part physique. Je revois cette mère construisant elle-même dans le soir tombant la tente du *farig** ; les hommes étaient ailleurs avec les troupeaux. Les petits au ventre proéminent, à peine vêtus, toussaient sans arrêt ; leurs yeux étaient rendus chassieux par les vents de poussière. Une fillette était partie chercher l'eau.

La préoccupation première exprimée par les femmes n'est pas l'amélioration de leur propre bien-être, mais la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. Ici pas de révolte : dans la lutte quotidienne pour la survie, on aspire à la paix, sans quoi le fragile équilibre est vite rompu.

Quand, à partir de 2003, commence l'exploitation du pétrole tchadien, les espoirs de progrès social sont grands : elle doit fournir « *des marges de manœuvre nouvelles aux politiques publiques, jusqu'ici réduites au minimum par des décennies de guerre et d'ajustement structurel* »².

Mais de cette richesse-là ne naît pas le développement. Des études ont déjà mis en évidence que le taux de mortalité des moins de cinq ans, pris comme indicateur de développement, baisse moins dans les pays pauvres pourvus de ressources naturelles que dans les pays pauvres sans ressources naturelles³. Des arguments en faveur de la théorie de la

¹ Sources : IRIN, « Chad : Uproar over introducing law to make women equal », 8 avril 2005. Toussaint ROASNGAR ABLAYE, « Code des Personnes et de la Famille. La preuve par l'amalgame », *Tchad et Culture* n°238, juin 2005. UNHCR, « Tchad : information sur le mariage forcé ; application de la loi de 2002 ; existence d'organismes de défense des femmes forcées de se marier ; information sur le projet de code de la famille (novembre 2004-janvier 2007) », *Responses to Information Requests*, 2007. Site officiel de la Présidence de la République du Tchad, connexion avril 2008.

² MAGRIN in *Atlas du Tchad* 2006 : 38.

³ DE SOYSA 2002 : 22.

« *malédiction des ressources* » : au Tchad, la « *brutalisation* »¹ de la société – la banalisation de la mort, « *naturelle* » ou violente – empêche que les ressources nouvelles ne servent l'amélioration générale des conditions de vie. Elles alimentent des inégalités et donnent des moyens renouvelés à la répression des mécontentements.

B. Accroissement de la richesse, accroissement des inégalités.

L'inquiétude est palpable dès 2004 : alors que le pays vient de connaître trois années successives de forte croissance (9,5 % en 2001, 9,6 % en 2002 et 11,3 % en 2003, alors que 1999 et 2000 avaient été marqués par une croissance négative), les retombées en terme de développement sont nulles : la croissance « *ne se lit pas sur le visage des Tchadiens* » ; ceux qui s'enrichissent sont les plus riches qui peuvent investir dans les activités commerciales. Les investissements pour le projet pétrolier ont modifié la structure du PIB : le secteur agricole, qui contribuait jusqu'en 2001 pour plus de 40 % à la formation du PIB ne représente plus que 32 % du PIB en 2003 et 24 % en 2004.

Déjà, on interpelle et on prévient les pouvoirs publics :

« *La croissance économique mal gérée est synonyme de gaspillage et de paupérisation de la masse qui peut à la longue se retourner contre ceux à qui on a confié la gestion* »².

En 2004, grâce aux exportations pétrolières, la balance commerciale devient excédentaire. Le taux de croissance atteint 34 % – une croissance essentiellement imputable au secteur pétrolier : sans lui, elle n'atteindrait pas 2 %.

Une croissance éphémère : la chute des investissements pétroliers et la pénurie d'électricité la font retomber à 5,6 % en 2005 et à 1,3 % en 2006.

Pour atteindre le niveau de vie des pays à revenu intermédiaire, il faudrait au Tchad une croissance de 18 % pendant dix ans : le pétrole ne suffira pas³.

D'ailleurs, le Tchad fait partie d'une catégorie intermédiaire d'Etats dont la production pétrolière se situe à un niveau limité⁴. Et pourtant, durant le boom des premières années de l'exploitation, sa structure économique est celle d'un Etat rentier : en 2004, le pétrole

¹ Néologisme emprunté à George L. MOSSE dans *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars*, Oxford University Press, 1991 (traduction française : *De la Grande Guerre au totalitarisme : La brutalisation des sociétés européennes*, Hachette, Pluriel, 2003).

² A. HASSANE BAKARI, « Tchad : une croissance économique qui accroît le fossé pauvres-nantis », *Tchad et Culture* n°224, avril 2004.

³ Delphine DORBEAU, « Utilisation de la rente pétrolière : le cas du Tchad », *La lettre des économistes de l'AFD* n°8, mars 2005, p.6.

⁴ MAGRIN 2008.

représente 84,5 % des exportations (le coton, qui en représentait un tiers avant le pétrole, en représente désormais 3,3 %). En 2005, le secteur pétrolier apporte 42,7 % du PIB, et 43,7 % des ressources de l'Etat. Les marchés attribués à des entreprises locales pour le projet pétrolier se montent à 650 millions de dollars ; 35 000 emplois locaux sont créés en trois ans, soit un apport de 85 millions de dollars sous forme de salaires.

Et finalement, alors que la loi de 1999¹ devait permettre d'éviter le *syndrome hollandais*², cette maladie des pays exportateurs d'hydrocarbures, le Tchad en montre les symptômes.

La demande par le secteur pétrolier d'une main d'œuvre locale rapidement disponible et de qualité (on a vu le transfert que cela entraînait des ressources humaines les plus qualifiées vers le projet pétrolier) provoque une augmentation de 30 % des salaires.

La consommation intérieure s'accroît provisoirement. Entre 2001 et 2003, les prix des loyers, des produits alimentaires ou des transports augmentent également, de 22 % en moyenne. En 2002, la consommation privée représente 75 % du PIB. Entre 1990 et 2005, les importations de biens et de services passent de 28 à 39 % du PIB.

Mais l'embellie est de courte durée : dès 2004, la demande diminue. A cette date l'industrie (1,8 % du PIB !) et l'agriculture contribuent négativement à la croissance du PIB. Le Tchad reste un PMA. En 2005, la dette extérieure du pays (1,5 milliard de \$) représente encore 40 % du PIB, et l'aide publique au développement reçue, 7 %.

Derrière les chiffres, il y a ce que voient les Tchadiens, ce qui les remplit d'amertume.

Dans la zone pétrolière, l'argent injecté ne génère aucun développement. Les emplois temporaires prennent fin. Une partie des salaires et des dédommagements reçus en compensation des destructions occasionnées par le projet s'est envolée dans des dépenses somptuaires (boisson, fêtes), traduction d'une « *économie d'affection* » qui peut être aussi perçue comme une résistance de la tradition contre le développement³.

A Kélo, dans le sud du Tchad, en janvier 2004, un jeune sur six est atteint par le SIDA ; les écoles sont désertées par les enseignants ; l'unique hôpital est en grève, ce qui provoque un pic de mortalité. Mais ni l'éducation, ni la santé, ne sont l'objet

¹ Voir Chapitre VI, 3. A.

² L'expression « *syndrome hollandais* » ou « *Dutch Disease* » est apparue dans les années 1970 pour caractériser les difficultés de l'économie hollandaise à la suite de la mise en exploitation des réserves de gaz naturel du gisement de Slochteren. Elle désigne une modification de la structure économique des pays sujets au boom d'un secteur d'exportation, se traduisant notamment par un déclin de la production agricole et industrielle et par une dépendance accrue aux importations.

³ KABOU 2004 : 163.

d'investissements : secteurs « *non rentables* », ils ne satisfont pas aux critères d'autofinancement des projets de développement¹.

La même année – celle du pic de croissance –, 80 % de la population tchadienne vit avec moins d'un dollar par jour². « *Le boom pétrolier n'a bénéficié qu'aux populations de certaines zones urbaines* », note un rapport de l'OCDE en 2006³. L'impression est surtout qu'il n'a bénéficié qu'à certaines franges de la société : au clan détenteur du pouvoir et à ses alliés politiques et économiques.

D'un bout à l'autre du pays, la misère et le sous-développement perdurent, et 25 ans après la thèse de Mouktar Bachar Mouktar, ils offrent à Abéché les mêmes images : enfants de moins de 10 ans « *chayyâla* » (portefaix) ou « *muhâjirîn* » (élèves des écoles coraniques mendiant leur pitance) ; femmes chargées de lourds fagots⁴...

Mais tout autour d'eux, sont apparus des signes de richesse : ils partagent désormais la rue avec des 4X4 ou d'autres véhicules neufs ; les boutiques se sont multipliées dans la ville, qui offrent des produits importés inaccessibles à la majorité. Ceux qui les fréquentent vivent dans des villas modernes récemment construites.

A N'Djamena aussi, le parc automobile est contrasté : les vieux taxis rafistolés côtoient les véhicules de luxe. En 2005, le groupe français CFAO, leader de la distribution en Afrique, ouvre dans la capitale une concession *CFAO Motors* qui vend, loue et répare des véhicules (4X4, véhicules de tourisme, bus, poids lourds, motos) de marques françaises ou japonaises. Le secteur est en expansion.

A N'Djamena aussi, les villas fleurissent, dont certaines ont vue sur des dépotoirs où traînent les enfants des rues.

La publicité envahit le paysage urbain : *Coca Cola*, téléphones portables et belles voitures, sur fond de jeunesse dorée.

Et puis il y a ce que l'on raconte : depuis 2006, le président de la République et ses proches auraient massivement investi dans l'immobilier, en Europe, mais également au Maghreb, dans le Golfe persique, en Malaisie ou en Amérique du Nord⁵. Les enfants de ces personnalités mènent grand train et fréquentent des milieux interlopes, comme le suggèrent les circonstances de l'assassinat de Brahim Déby, fils du président, le 2 juillet 2007, dans le parking souterrain de son immeuble à Courbevoie⁶.

¹ Témoignage recueilli à N'Djamena le 14 janvier 2004.

² Sources des chiffres : PNUD, INSEED (Tchad), AFD 2005, OCDE 2006, *Encyclopedia Britannica* 2008.

³ BAfD/OCDE, *Perspectives économiques en Afrique*, Tchad, 2006.

⁴ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 410.

⁵ BEREMADJI FELIX, « La ruée vers l'immobilier », *Tchadactuel*, 31 décembre 2007.

⁶ RFI, « Assassinat de Brahim Déby : de nombreuses pistes », 2 juillet 2007.

Lors de chaque célébration, dans la capitale du Tchad ou en province, les autorités jettent quantité de billets au griot ou au peuple : « *économie d'affection* », toujours...

« *Economie d'affection* », encore, sûrement, que celle qui pousse Idriss Déby à ériger le puits d'Amdjarass (ou *Am Djeress*), berceau de la famille, en préfecture du département du Wadi Hawar dans l'Ennedi. Un hameau de quelques cases inhabitées, il y a dix ans. On prévoit d'y construire un palais présidentiel, une grande mosquée, des villas pour les proches du régime et les invités de marque. Mais aussi un aéroport avec une piste d'atterrissage de 3000 mètres, dont la réalisation aurait été confiée à la SNER¹.

Cette entreprise, la SNER, révèle tout l'écart qu'il y a entre les modèles économiques que les pays du Nord entendent imposer et la façon dont les dirigeants du Sud les utilisent. A partir des années 1990, les gouvernements occidentaux et les institutions internationales prônent la libéralisation des marchés et la privatisation des entreprises comme remèdes à l'incompétence, à la corruption et au patrimonialisme des Etats. Les prêts accordés sont conditionnés par cette évolution vers l'économie de marché, laquelle doit conduire au développement et à la démocratie.

L'Office national des routes (OFNAR) est donc liquidé en 1994. La SNER (Société Nationale d'Entretien Routier), société publique, le remplace. Elle est ensuite privatisée, sous le nom de Société nouvelle d'études et de réalisations². Mais le directeur de la SNER n'est autre que ... Daoussa Déby³, grand frère du président. L'entreprise est chargée – en groupement avec la société française SOGEA-SATOM – de l'essentiel des travaux de réfection des routes financés par les ressources pétrolières. Elle facture ses réalisations à un prix plus élevé que celui d'entreprises concurrentes⁴.

Se trouve ici vérifiée la thèse selon laquelle les régimes à gestion patrimoniale s'accommodent fort bien des privatisations, lesquelles leur permettent même d'accroître leur emprise sur l'économie du pays, en débarrassant leurs dirigeants des réseaux de clientèle coûteux des Etats bureaucratiques⁵.

Combien de temps ces élites peuvent-elles poursuivre cette stratégie d'enrichissement sans redistribution ?

¹ « Capitale : Am Djaress ! », *La Lettre du Continent* n°523, 30 août 2007.

² OMC, *Tchad. Examen des politiques commerciales*, WT/TPR/S/174, 2006, p. 71.

³ Voir les informations sur la SNER sur le site : <http://www.chadphonebook.com/fr>, rubrique Bâtiment/Travaux publics/Génie civil.

⁴ Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP), *Rapport annuel, Année 2005*, République du Tchad. Le rapport précise : « *Un km de route construite par le groupement SNER, SOGEA-SATOM coûte 123 385 983 F de plus que le km de route construite par Arab-contractor* » (43).

⁵ DUFFIELD 1998 : 88.

Peut-on soutenir que le « *déficit de gouvernance* », autrement dit l'absence même de légitimité politique des gouvernants, leur permet de ne pas se soucier du coût social de leurs pratiques¹ ?

Qu'y a-t-il dans la tête de ces enfants en haillons qui attendent à la porte d'un restaurant les miettes d'un festin ? Que pensent ces étudiants fatigués qui peinent à se nourrir tout en sachant que leur mérite n'est pas gage de réussite ? Et cette jeune mère dont l'époux vient de mourir à 20 ans parce que le revenu du ménage était inférieur au prix de deux boîtes d'antibiotiques ?

A partir de quel moment l'envie, le désespoir ou la colère tournent-ils en violence ?

Aristote avait déjà compris le risque que représente « *une situation où la cité ne serait prospère que dans telle ou telle de ses parties* ». Il invitait les gouvernants à « *accroître la classe moyenne, ce qui empêche les séditions dues à l'inégalité* » et à faire en sorte que « *les magistratures ne soient pas source de profit (...). Car ce n'est pas tant d'être écartés du pouvoir qui irrite la majorité des gens (...), que de penser que les [gouvernants] pillent le bien public* »².

Pour l'Afrique actuelle, Axelle Kabou note la promesse de violence – parce que les dirigeants préfèrent le renforcement des moyens de répressions à l'instauration d'un ordre social juste – que représente « *le désespoir croissant d'une jeunesse désœuvrée et objectivement privée d'avenir* » qui assiste à l'appropriation des biens de l'Etat par une minorité nantie³.

Pour le Tchad, Delwa Kassiré Coumakoye écrit en 1988 que la justice sociale fait partie des « *conditions d'une vie communautaire* », et qu'il convient donc d'« *éviter une disparité excessive entre les niveaux de vie des membres de la communauté* »⁴.

Peine perdue que ces mises en garde.

Et pourtant, ce système de gouvernement fondé sur l'injustice porte peut-être en lui sa fin. Parce que s'il divise la communauté, c'est entre une minorité qui tire tout le profit possible de la manne de l'Etat et une majorité qui souffre de privations. Au Tchad aujourd'hui, *le désespoir est fédérateur*. Il transcende les ethnies. Comme la guerre, il est une expérience commune à tous les Tchadiens. Et dès lors qu'il nourrit un engagement politique, il devient fondement d'une *conscience nationale* dont je soutiendrai plus loin qu'elle est en

¹ Idem : 87.

² ARISTOTE 1990 : V, 8, 1308-b.

³ KABOU 2004 : 84.

⁴ DELWA KASSIRE COUMAKOYE 1988 :

voie d'émergence. Dans *le creuset de la nation*, il y a cette lutte collective, douloureuse et incertaine, pour la justice.

Mais le régime, dans sa perversion, a de solides atouts. Le côtoiement de la misère et de l'opulence, c'est aussi le signe de l'insertion du Tchad dans la mondialisation. La présence étrangère – acteurs économiques, humanitaires ou militaires – offre une image immédiatement identifiable de richesse et de domination.

Ce qui fait la spécificité des *guerres nouvelles*, note H. Münkler, c'est leur insertion dans le processus de globalisation. C'est là qu'elles trouvent les ressources qui leur permettent de perdurer. Elles créent alors des intérêts qui ne vont pas dans le sens d'un retour à la paix¹.

Il est temps de réconcilier les néo-malthusiens et leurs détracteurs : *au Tchad aujourd'hui, la gestion des ressources (pétrolières) et la gestion de l'absence de ressources (l'aide humanitaire) se font dans un même contexte de mondialisation libérale par des acteurs étrangers similaires. Les impacts économiques, sociaux, environnementaux et politiques de l'abondance de ressources et de la pénurie de ressources, gérées de cette façon, sont les mêmes.*

C. Une gestion identique de la pénurie et de l'abondance.

Sud du Tchad : « *Tchad utile* », où chantent les « *sirènes de l'or noir* »².

Est du Tchad : région marginalisée et aride, en proie à une crise humanitaire.

D'un côté, les promesses de l'abondance. De l'autre, un combat contre le dénuement.

Cependant, au sud et à l'est, les mêmes gens dans les mêmes 4X4 ; les mêmes promesses ; la même désespérance.

M'apparaît peu à peu cette évidence que le contraste n'est qu'apparent.

Pénurie et abondance. Aide humanitaire et exploitation pétrolière : les deux faces d'une même médaille, celle de la mondialisation libérale.

Reprenons ce qui ressort de l'analyse : des modalités de l'aide internationale dans l'est du Tchad (Première partie) ; du fonctionnement de l'Etat et de la gestion des ressources pétrolières (Deuxième partie).

Le pays est ouvert aux firmes étrangères comme aux institutions internationales et aux ONG. Ces dernières, d'ailleurs, fonctionnent désormais comme des entreprises. Sur un marché qui frise la saturation, elles sont contraintes d'identifier les « *créneaux* » susceptibles

¹ MÜNKLER 2003 : 21 et 42.

² Expression empruntée au titre de la thèse de G. MAGRIN (2001).

de leur permettre de capter des fonds. Elles sont en concurrence pour l'accès aux ressources des donateurs comme pour l'accès aux « *bénéficiaires* », à tel point qu'on peut se demander si leur objectif n'est pas, plutôt que le triomphe d'idéaux humanistes, d'assurer leur propre pérennisation¹.

La montée en puissance des acteurs étrangers est facilitée par l'affaiblissement de l'Etat, endetté et inefficace. Le régime, « *démocrature*² » autoritaire et impuissante, doit à ces acteurs sa survie et se voit contraint d'accepter leurs conditions.

Les compagnies pétrolières, vieilles *majors*, indépendantes ou nouvelles venues, jouent le rôle qui est le leur dans le capitalisme mondial : s'emparer des marchés, maximiser les profits. Elles sont soutenues par des institutions internationales pour lesquelles le libéralisme est la voie vers la prospérité.

Les ONG qui pourfendent cette mondialisation libérale en sont pourtant les auxiliaires : en fournissant des biens et des services aux populations, elles font « *passer la pilule du désengagement de l'Etat et des réformes libérales* »³.

Dans le secteur pétrolier aussi bien que dans l'humanitaire, les cadres sont occidentaux. « *Ceux qui essaient de mettre fin [aux conflits africains] sont souvent ceux qui vendent des armes en sous-main ou bien qui défendent leurs intérêts pétroliers au prix de guerres civiles entre Africains* », disait Joseph Ki-Zerbo⁴. A Abéché, le père Rouméas s'emporte pareillement : « *Ce sont les mêmes pays qui exploitent le pétrole pour lequel se font les guerres, et qui donnent des moyens humanitaires pour réparer les dégâts des guerres...* »⁵.

A bien y regarder, ce ne sont pas seulement les « *mêmes pays* », mais les mêmes acteurs. Institutions internationales, agences nationales de développement, ONG ou bureaux d'études travaillent simultanément dans le secteur de l'aide et dans le secteur productif. Il en va ainsi de la Banque mondiale, qui finance de nombreux projets de développement, dans l'est du pays notamment, et qui fait de l'exploitation pétrolière au sud l'un d'eux, ce « *Chad/Cameroon Development Project* » qu'elle entendait encadrer.

Mais il en va de même pour l'Agence Française de Développement (AFD), outil de la coopération bilatérale française, bailleur de fonds d'un projet comme Almy Bahaïm, mais

¹ BRUNEL 2006 : 144-145.

² Le mot apparaît dans Gérard MERMET, 1987. *Démocrature. Comment les médias transforment la démocratie*, Aubier. Il est repris par le politologue Max LINIGER-GOUMAZ (*La démocratie, dictature camouflée, démocratie truquée*, L'Harmattan, 1992), et à propos du Tchad par BICHARA IDRIS HAGGAR (2003 : 8).

³ BRUNEL 2006 : 140 et 144.

⁴ KI-ZERBO 2004 : 61.

⁵ Remarque recueillie à Abéché le 25 janvier 2004.

aussi impliquée dans des opérations « *financièrement rentables* » par l'intermédiaire de sa filiale à actionnariat public/privé PROPARCO, qui, au Tchad, porte une « *attention particulière* » au secteur bancaire, aux infrastructures de communications et au secteur de l'énergie, signant par exemple en août 2007 une convention de financement avec la société MILLICOM TCHAD, deuxième opérateur mobile du pays¹.

On retrouve également d'un bout à l'autre du pays, un même bureau d'études, le groupe Louis Berger, expert du projet de développement rural PVERS au Ouaddaï, investi en même temps dès 1995 dans le développement des infrastructures pétrolières, puis à partir de 2000 dans l'élaboration de l'*Environmental Management Plan (EMP)*, caution environnementale du consortium².

De fait, les acteurs de l'aide et du secteur productif sont perçus de la même façon : ils affichent un mode de vie (logement, domesticité, véhicules, alimentation, loisirs...) qui souligne le décalage de richesse avec le milieu local ; les conditions prétendument éprouvantes qu'ils endurent justifient un *turn-over* incessant³, qui limite leur connaissance du terrain et les dispense de respecter leurs promesses ; enfin leur propre sécurité est leur obsession.

Les Tchadiens observent avec amusement ces humanitaires « *hyper connectés* » reliés par radios ou téléphones satellites, ne se déplaçant qu'en convois. Les employés des agences des Nations Unies sont contraints de respecter des « *normes de sécurité opérationnelles minimales* » qui se traduisent par la définition de « *phases de sécurité* » et des évacuations fréquentes et promptes du théâtre des opérations⁴.

Les compagnies pétrolières font appel à des sociétés de gardiennage et de sécurité privées. Ainsi la société tchadienne COPGARD assure-t-elle, parmi d'autres, la protection des bases pétrolières du sud⁵. Mais la même société est employée par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) au Tchad : des contrats avec COPGARD pour « *services de sécurité* » coûtent à l'agence onusienne plus de 100 000 dollars en 2004, 400 000 dollars pour 2006⁶. Le déploiement de l'aide internationale dans un contexte de pénurie suscite les mêmes convoitises que l'exploitation d'une ressource naturelle dans le même contexte. Mais ni les

¹ Voir le site de PROPARCO (www.proparco.fr).

² BergerWorld, « Petroleum Development in Chad », 2001 (sur le site <http://louisberger.com>).

³ Sur le *turn-over* dans le sud pétrolier, voir SEIGNOBOS et MADJIGOTO 2005 : 660 ; dans l'humanitaire, voir Chapitre II, 3. A.

⁴ Voir Chapitre II, 3. C.

⁵ Comité technique national de suivi et de contrôle, *Rapport semestriel*, Projet de renforcement des capacités de gestion du secteur pétrolier, République du Tchad, 2^{ème} semestre 2006, p. 42.

⁶ UNHCR, *Contracts approved by the committee on contracts*, entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2004, et entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2005.

compagnies privées, ni même la force européenne EUFOR censée sécuriser les interventions humanitaires à partir de février 2008 ne parviennent à empêcher les agressions, du vol de véhicule à l'assassinat.

C'est qu'aide humanitaire et exploitation pétrolière sont également déstabilisantes. Elles provoquent une injection de richesse dans l'économie nationale qui est facteur d'inflation. Elles offrent des emplois dont les rémunérations sont nettement au-dessus de la grille nationale des salaires. Pour limiter les tensions résultant de l'absence de retombées positives – ou de l'occurrence de retombées négatives ! – pour les Tchadiens, elles préconisent une même solution : les « 5 % » ! : 5 % des revenus pétroliers alloués à la région productrice selon la loi 001 de 1999 ; 5 % des dépenses humanitaires consentis pour les Tchadiens vivant à proximité des camps de réfugiés soudanais de l'est, selon une décision du HCR en 2005¹.

Les projets proposés à la hâte dans cette perspective de calmer les tensions souffrent d'inadaptation et d'insuffisance par rapport aux besoins locaux. Aux décennies d'aide au développement mal pensée succèdent des promesses faites dans l'urgence, achevant de désespérer les populations.

Dans les deux régions, les recrutements par les secteurs pétrolier et humanitaire donnent lieu à une concurrence féroce. Les désertions de postes dans l'enseignement et la santé achèvent de dégrader l'offre publique de services. Loin de renforcer les capacités locales, l'action des ONG se substitue à celle de l'Etat dans les domaines de la santé ou des infrastructures. L'éducation demeure un domaine sacrifié, les ONG n'ayant pas mandat de suppléer au départ des enseignants.

L'accès aux emplois, aux marchés générés par l'activité, ou à l'aide directe, révèle et entretient des inégalités économiques et culturelles. De nouvelles tensions naissent des frustrations de ceux qui sont exclus des retombées lucratives.

Les flux matériels et financiers alimentent une économie de la prédation : détournements et pillages accroissent le niveau de corruption et de violence à tous les niveaux de la société².

L'afflux de réfugiés en milieu semi-aride et l'exploitation pétrolière dans la savane soudanienne ont encore en commun des effets destructeurs sur l'environnement. Le consortium pétrolier et les agences d'aide s'emparent de ce volet environnemental, font réaliser (ou prévoient de faire réaliser) des études d'impact et définissent des mesures de

¹ Voir Chapitre II, 3. B. et Chapitre VI, 3. A.

² POULIGNY 2001 : 7-8.

restauration ou de compensation qui, à l'est comme au sud, semblent peu à même de remédier globalement à la dégradation¹.

Finalement, les conflits naissent aussi bien de l'accaparement des richesses tirées d'une ressource minière locale que des tentatives de captation d'*une aide qui est la transformation de la pénurie absolue en ressource*. Dans les deux cas, le régime peut sembler renforcé par la disponibilité de nouvelles ressources. Il laisse aux ONG le soin d'accomplir à sa place ses missions sociales, pendant qu'il affecte les recettes pétrolières au renforcement de sa puissance défensive. La lutte qu'il mène contre ses opposants, les exactions commises par ses propres forces armées, en aggravant la condition des civils, pérennisent la présence humanitaire.

Mais ce renforcement apparent du régime ne peut être qu'éphémère, puisque s'opère en même temps la sape de l'Etat qui le délégitime. Il a beau s'ébrouer de temps en temps face à ses partenaires internationaux, clamer sa souveraineté, il demeure dépendant d'eux, de ceux qui dictent les conditions de la gestion du pétrole, de ceux – les mêmes – qui consentent à reconduire les programmes d'aide, de ceux qui disposent sur place d'une force pouvant faire le choix de ne plus le soutenir (Document 8).

L'aide, comme le pétrole, propulsent ce régime dans les rets de puissances concurrentes dans le jeu de la mondialisation. Il ne se maintient qu'avec leur assentiment, contre son peuple. Comment cesser de reconduire, de décennie en décennie, cette violence de la soumission ?

¹ Voir Chapitre II, 2 et Chapitre VI, 3.

Document 8
AIDE HUMANITAIRE ET EXPLOITATION PETROLIERE
AU TCHAD :

Similitude du contexte, des acteurs et des impacts

Contexte :

-international

- Mondialisation libérale

-national

- Affaiblissement de l'Etat
- « Démocrature »
- Rébellions, insécurité

Acteurs étrangers

- Cadres occidentaux (institutions internationales, agences bilatérales, ONG, bureaux d'études...)
- Haut niveau de vie
- Turn-over important
- Obsession sécuritaire

Impacts :

-économiques

- Injection de richesse
- Inflation
- Offre d'emplois dont les salaires sont au-dessus de la grille nationale
- 5 % pour les populations locales

-sociaux

- Postes désertés dans l'enseignement et la santé, dégradation accrue de ces services
- Inadaptation et/ou non réalisation des projets proposés par les ONG
- Augmentation de la corruption, des exactions
- Accroissement des inégalités, tensions et frustrations

-environnementaux

- Dégradations
- Etudes d'impact
- Insuffisance/inadaptation des mesures de restauration/compensation

-politiques

- Conflits
- Maintien du régime
- Inefficiences de l'Etat

2. Rompre avec la vengeance¹.

A. Les identités meurtrières².

Le Tchad n'a pas, loin s'en faut, le monopole de la violence en Afrique : « *La question aujourd'hui est (...) de savoir ce qu'il faut faire pour éradiquer la haine séculaire des Africains pour leurs semblables* », écrit Axelle Kabou. Revendication d'une « *africanité véritable* », que ces « *attitudes meurtrières* » toujours reproduites³ ?

La question est plutôt de comprendre comment s'enracine et se transmet cette violence, dont j'ai déjà dit qu'elle ne pouvait se justifier par l'immuable nature de ses acteurs⁴.

J'emprunte à Jean Hannoyer les trois questions qu'il pose au sujet des guerres civiles : quel degré d'intériorisation de la violence transparait dans la nature des liens sociaux, dans la représentation de l'autre ? Comment les structures sociopolitiques transforment-elles les « *frontières des appartenances* » en « *fractures belligènes* » ? Y a-t-il place, alors, pour des processus de réconciliation qui permettent de « *juger la guerre sans la rouvrir* »⁵ ?

L'enfance est un moment propice au façonnement du comportement. Or la violence peut s'acquérir, si je puis dire, « *par apprentissage* », dans un milieu qui encourage la violence physique, qui l'enseigne comme une valeur sociale⁶. Ce qui ressort de certains témoignages recueillis au Ouaddaï, c'est que cette violence n'est pas seulement transmise comme une qualité individuelle, expression de la force nécessaire à la survie dans un environnement hostile : elle est *l'apprentissage de la peur de l'autre*, cet autre désigné par la mère à son enfant.

M. A. est fonctionnaire à Abéché. Il est né en 1962. Arabe originaire de la région d'Arada, il se souvient de la façon dont les mères de son groupe obtenaient l'obéissance de leurs enfants : « *Attention, les Goranes* vont venir...* ». Et il est sûr que les jeunes Goranes* entendaient les mêmes mises en garde : « *Attention, les Arabes vont venir...* ». Des contes, en somme, où l'ogre ou le loup ont le visage du peuple voisin ! L'hostilité entre Arabes et Goranes* est ainsi ancrée « *dans le sang* », tout comme est « *dans le sang* » la nécessité de la

¹ Titre d'un essai de Denis JEFFREY sur René GIRARD (Presses de l'Université Laval, Québec, 2000).

² MAALOUF 1998.

³ KABOU 2004 : 174-175.

⁴ Voir Chapitre I, 3. A. et Chapitre IV, 3. C.

⁵ HANNOYER 1999 : 10-11.

⁶ BRAUD in HANNOYER 1999 : 41.

vengeance qui poursuit les générations : « *Si le bébé dans le ventre de sa mère sait son père tué, il le vengera* »¹.

Ici s'exprime le sentiment d'un conditionnement intime à la violence, qui dépossède l'individu d'une grande part de son libre-arbitre et le prédispose à des affrontements qui ne sont pas qu'enfantins.

Il semble acquis qu'un enfant ayant expérimenté le stress d'une grande violence est susceptible de tenter de s'en libérer dans le mimétisme². Le recueil d'itinéraires d'enfants soldats au Tchad met en évidence les troubles qui les ont précipités dans la guerre. Ainsi ce jeune qui en février 2006 rejoint la rébellion du FUC de Mahamat Nour :

« *Sur le chemin du marché de Guéréda, (...) des hommes armés [des forces régulières] nous ont arrêtés. Ils ont violé la femme de mon grand frère et sa cousine sous nos yeux, puis nous ont dépouillés de tous nos biens avant de s'en aller* ».

Les témoignages font tous état des mêmes traumatismes : spoliations, viols, assassinats, qui rendent insupportable la vie quotidienne³. La guerre enseigne la dépréciation de la vie humaine⁴. Elle rattrape les existences. Elle n'est pas un choix, mais un mode de survie : « *On devient objet de la guerre* », me dit un Mahamat Ali Abdallah⁵, qui, ailleurs, admet une adhésion « *instinctive* » à la guerre, reconnaissant qu'elle « *lui convient* », comme à Napoléon pour qui « *la guerre est un état naturel* »⁶.

N'est-ce pas là prendre un dysfonctionnement permanent pour un état naturel ? Le glissement est aisé, dès lors qu'une violence prolongée des comportements entretient, et est entretenue par l'absence de paix, l'absence de volonté politique de construire la paix. Le même Mahamat Ali Abdallah me faisait remarquer que les conflits les plus importants se produisaient entre les personnes les plus proches, entre celles qui se connaissaient le mieux, entre parents. La configuration politique actuelle lui donne raison. Ce qui est inquiétant, ce ne sont pas les haines familiales, les empoignades entre « *frères* », communes à toutes les sociétés. Non : le dysfonctionnement réside dans la transposition de ces conflits au sommet de l'Etat, dans l'incapacité à les cantonner et à les résoudre à l'échelon de la communauté familiale, clanique ou villageoise.

¹ Témoignage recueilli le 23 février 2004 à Abéché.

² BRAUD in HANNOYER 1999 : 41.

³ Moumine NGARMBASSA, « Tchad : les anciens enfants soldats rêvent d'une vie meilleure », *InfoSud*, 14 septembre 2007 (article repris partiellement dans *Courrier international* n° 903 du 21 au 27 février 2008 sous le titre « Tchad : la difficile réinsertion des enfants soldats »).

⁴ BRAUD in HANNOYER 1999 : 41.

⁵ Entretien à N'Djamena le 19 avril 2005.

⁶ Cité dans DAR COURT 2001 : 208.

Ce constat de *dissensions belligènes à l'intérieur même des groupes* affaiblit sérieusement la lecture ethnique ou clanique des conflits. D'une certaine façon, le « *tribalisme* » est rassurant au sens où il donne un sens à l'affrontement, où il désigne un adversaire qui est l'ennemi en raison de son appartenance différente. Les guerres fratricides, sans mobile idéologique, témoignent de la contagion de l'anomie dans le champ politique, ce qui augure mal de leur résolution.

Les sociétés traditionnelles ne sont pas dépourvues de moyens d'extinction de la violence. Dans l'est tchadien, l'accomplissement de la vengeance semble le passage obligé. Passage, car s'il éteint momentanément un conflit, il envenime la haine entre les protagonistes. Alors demeure le spectacle d'un chaos sans fin, parce que la vengeance constitue un processus interminable, parce qu'elle est aussi insupportable que l'acte vengé : de même nature, par le sang versé¹.

Louis Caron a très bien montré que la justice coloniale était inapte à régler les affaires d'homicides. Elle ne protégeait pas les criminels en décidant de leur remise en liberté. Elle ne faisait que suspendre la procédure coutumière, en retardant la vengeance. Car celle-ci ne connaît aucun délai de prescription : il est arrivé dans l'Ennedi qu'un fils se venge du meurtre de son père en poignardant l'assassin 18 ans après².

Ce qui est vrai sous la colonisation le reste par la suite : en pays zaghawa, en 1973, « *le recours à la vendetta perdure* », note Marie-José Tubiana³.

Partout cependant, la justice coutumière prévoit des modes de conciliation fondés sur des dédommagements. Le *Coran* codifie des pratiques préislamiques : il affaiblit la rigueur de la loi du Talion en préconisant une compensation, la *diyya**, à la place d'une autre vie :

«*Ô les croyants ! Il vous a été prescrit la loi du Talion en cas de meurtre : un homme libre pour un homme libre, un esclave pour un esclave, une femme pour une femme. Cependant celui à qui son frère aura pardonné doit le dédommager selon les convenances en guise de prix du sang que le meurtrier doit payer de bonne grâce. C'est un allègement de la part de votre Seigneur, et une miséricorde*»⁴.

Il y a là un encouragement au pardon assez peu entendu.

Les dysfonctionnements actuels de la justice peuvent être lus comme l'immixtion des procédures traditionnelles dans le système moderne : l'inévitable médiation des *cheikhs** – chefs de village, de canton ou de tribu –, l'achat des juges ou des greffiers⁵, les démonstrations de force ou le recours au surnaturel dans l'enceinte des palais de justice,

¹ GIRARD 1995 : 28.

² CARON 1988 : 105-106.

³ TUBIANA 1977 : 9.

⁴ *Coran*, Sourate II, 178.

⁵ Naygotimti Bambé, « Justice : Abéché : “Aywa, da baas sherie” », *Tchad et Culture*, septembre 1999.

illustrent à la fois le détournement des procédés de médiation coutumière et le refus de la législation moderne, ni l'une ni l'autre ne jouant correctement leur rôle d'apaisement.

La question a été posée de savoir si, en ce qui concerne le monde toubou*, il avait existé une « *anarchie ordonnée* » dans laquelle la violence aurait été limitée par des règles sociales précises, lesquelles auraient volé en éclat pour laisser place à « *l'anarchie tout court* » observée pendant les guerres civiles du Tchad. Robert Buijtenhuijs formule cette hypothèse, en doutant toutefois que ce modèle de sociétés segmentaires dans lesquelles la violence et la division seraient proscrites à l'intérieur du clan ait jamais existé¹.

Une fois encore, l'impression que les clivages échappent à toute logique résulte de leur projection dans le champ politique. La structure étatique n'est pas habitée par des personnes qui l'auraient construite. Ses occupants sont affranchis de toutes les règles qui pouvaient présider à l'organisation dans leur groupe, sans reconnaître aucune légitimité à l'Etat de droit.

Et alors que l'on attend du politique qu'il soit le garant de la paix civile, qu'en rupture avec notre animalité, il incarne une noblesse propre à l'humain, le voilà empêtré dans des luttes de pouvoir où l'affirmation des *identités* – individuelles, il me semble, plus que collectives – demeure prioritaire sur les revendications d'*égalité*, mode pacifié de négociation de la différence².

B. Faut-il « désethniciser » le Tchad ?

Faut-il se séparer pour s'entendre enfin ? Ou alors, faut-il renoncer à une partie de soi-même ?

Le constat est celui d'une désunion générale, qui affecte aussi bien le sommet de l'Etat que les classes populaires, l'armée que l'administration, et qui est créatrice de conflits permanents, latents ou meurtriers. La prégnance des héritages historiques est telle qu'elle alimente encore aujourd'hui des complexes de supériorité/infériorité qui compliquent les relations, dans l'ensemble du Tchad. « *Le problème de fond est d'ordre culturel* », estime Beyem Roné, qui relève l'inadéquation entre le choix du bilinguisme français/arabe et le maintien d'un Etat unitaire.

Beyem Roné est de ceux qui prônent la séparation. Il est partisan d'un Etat fédéral, qui permette à chaque Etat fédéré d'orienter à sa guise son « *développement culturel* », qui

¹ BUIJTENHUIJS 1991. Dans cet article, R. BUIJTENHUIJS répond à C. BAROIN au sujet des divisions politiques des Toubou dans la guerre civile, qui s'expliqueraient, selon cette dernière, par « *ce trait culturel spécifiquement toubou qu'est l'anarchie* ».

² HANNOYER 1999 : 26-28.

rapproche gouvernants et gouvernés, qui garantisse une utilisation efficace des fonds alloués au développement.

Beyem Roné se refuse toutefois à proposer un découpage fédéral, cela relevant, selon lui, « *d'un groupe multidisciplinaire* ». Il suggère seulement de ne pas partager une même ethnie entre deux Etats, et de ne pas regrouper des ethnies trop différentes « *par les us et coutumes* »¹. Il renvoie aux découpages déjà proposés par d'autres : par Laoukissam Laurent Feckoua, qui avait envisagé une fédération à sept Etats² ; ou par Issa Djarangar, favorable à un découpage en quatre zones « *géographico-linguistiques* »³.

On touche là le cœur du problème : à quelle échelle procéder à ce découpage ? Selon quels critères ? Celui de la langue ? C'est-à-dire, des groupes linguistiques (mais sont-ils quatre, ou huit ?...) ou bien de la centaine de langues qu'on rencontre au Tchad⁴ ? Ne faut-il préférer le plus grand dénominateur commun ? Alors que la nation tchadienne est tout au plus en construction, on risque de susciter des revendications d'autonomie très locales, donc des conflits, susceptibles d'entraîner une balkanisation non viable du pays.

Et puis je pense aux individus : devront-ils rester dans le berceau de leurs origines, et renoncer à vivre dans des régions aux « *us et coutumes* » (mais que met-on là-dedans ? La religion ? La cuisine ?) différents ? Et que fera-t-il de lui-même, cet étudiant de mère bilala et de père arabe, et tous les autres Tchadiens comme lui, nés d'amoureux mélanges ?

Il y a d'autres choix possibles. Beyem Roné a-t-il renoncé à inventer sa « *machine à malaxer les Tchadiens* »⁵ ? Certains y réfléchissent.

L'école, bien sûr, pourrait être cette machine. Laurent Feckoua l'a senti, qui propose, dans le cadre même de son projet fédéraliste, un *système éducatif commun* à l'ensemble des Etats, pour permettre la mobilité et pour « *concilier unité nationale et diversité culturelle* »⁶. Mais quel avenir a cette diversité culturelle si le contenu de l'enseignement est identique d'un bout à l'autre du pays ? Ici, le choix de la fédération semble relever d'un pragmatisme face au spectacle des guerres permanentes, symptôme d'une « *absence de vouloir-vivre-ensemble* »⁷. Ce qui n'empêche pas d'espérer l'unité, puisque « *nos différences sont infiniment moins importantes que nos ressemblances* »⁸...

¹ BEYEM RONE 2000 : 391-393.

² Etats du BET, du Kanem, du Ouaddaï, du Baguirmi, du Logone, du Moyen-Chari, et du Sud-Ouest, la capitale ayant un statut à part (FECKOUA 1996 : 208-214).

³ Soit le pays sara, le pays adamaoua, le pays hadjeray et le pays arabe (Centre Al-Mouna 1998 : 244).

⁴ *Atlas du Tchad* 2006 : 20.

⁵ Voir p.341.

⁶ FECKOUA 1996 : 224.

⁷ Centre Al-Mouna 1998 : 247.

⁸ FECKOUA 1996 : 224.

C'est aussi ce qu'enseigne l'école rêvée par Saleh Souloum. Une école qui fait œuvre de paix en libérant des préjugés.

Demeure notamment dans le nord du Ouaddaï et dans l'Ennedi un mépris pour la « caste » des forgerons, cantonnée aux activités de la forge, de l'artisanat, de la chasse et de la musique. Jérôme Tubiana a témoigné, dans un beau récit illustré de photos, des changements très progressifs de sa condition : « *L'école n'est pas faite pour les forgerons* », dit un forgeron à son fils, mais celui-ci veut poursuivre ses études (pour devenir « *militaire (...), ou infirmier, ou instituteur !* ») et finit par convaincre son père¹.

Cependant l'école doit aussi convaincre les autres de l'infondé de leurs haines. C'est ce que fait

« ce brave enseignant d'école de brousse (affamé et attendant plusieurs arriérés de salaire) que j'ai découvert un jour en train d'expliquer naturellement à ses élèves que sans le forgeron, le monde ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui ; qu'une houe et un avion sont des objets en métaux passés au feu et façonnés par les mêmes forgerons ; que celui qui fabrique les avions ou les camions est aussi "forgeron" que celui qui fabrique les houes ou les haches. Il conclut tranquillement que ni le Bon Dieu, ni les lois laïques du pays ne bannissent les forgerons ; mais que ce sont certaines de nos traditions rétrogrades qui le font »².

Un double enseignement en vérité, qui vise aussi bien à lutter contre les préjugés à l'égard des forgerons qu'à revaloriser le savoir technique local en le mesurant à celui de l'Occident dominateur.

Saleh Souloum est allé plus loin dans la voie de la réconciliation entre les Tchadiens. Il a souligné le caractère artificiel des ethnies, ces « *micro-cultures* » qui tour à tour entendent accaparer la richesse et le pouvoir dans le Tchad contemporain. Pour rompre avec la logique de l'affrontement, il en appelle à une « *désethnicisation* » des Tchadiens. Cela suppose que l'on cesse d'obliger chacun à se reconnaître dans une ethnie, comme ce fut le cas lors du recensement national d'avril 1993. La personne qui naît de parents de deux ethnies différentes doit se considérer « *comme un échantillon du vrai futur peuple tchadien* ». On pourrait dire qu'elle appartient à « *l'ethnie des sans ethnie* », mais ce serait retomber dans le piège de l'ethnicisme. « *Nos vérités sont des vérités de groupes* », déplore Saleh Souloum. C'est par l'intégration et le brassage que doivent se constituer la nation, le peuple uni.

« *Désethniciser* » ne signifie pas faire fi de la diversité. Celle-ci doit enrichir la culture nationale. Dans le domaine linguistique, pourquoi ne pas imaginer une académie qui formalise l'intégration dans la langue nationale de l'héritage des langues locales ? Construire

¹ TUBIANA 2006.

² SOULOUM 1999. « A propos des "races" et des "ethnies" chez nous au Tchad et dans le reste du monde ».

une langue arabe vivante, évolutive, nourrie d'emprunts, voilà qui relèverait d'une volonté culturelle, d'une responsabilité véritablement humaine¹.

Quelle forme d'Etat cela implique-t-il ? Un Etat unitaire, capable de se prémunir contre l'arbitraire violent d'une minorité. Avant de rencontrer Gali Ngothe Gatta, je ne connais de lui que son ouvrage de 1985, dans lequel, constatant la division du pays et de la société, il défend l'idée d'un Etat décentralisé. Vingt ans après l'homme a changé de point de vue. Il est devenu favorable à un Etat centralisé, « *jacobin* » même, capable d'imposer une forme de résolution des conflits qui n'aille pas à l'encontre des lois, « *une vraie justice* », pas celle qui de la *diyya**. Le voilà fatigué par les particularismes que les uns prétendent imposer aux autres : « *Qu'avez-vous perdu, vous, Français, me dit-il, en renonçant à vos dialectes et à vos coutumes régionales ? Vous avez gagné la paix...* »². La paix est-elle au prix de la renonciation à une « *diversité culturelle* » que les amis en tout genre de l'Afrique ne manquent pas de présenter comme une richesse ?

Et si nous faisons fausse route ? Et si les conflits ethniques (inter ou intra ethniques) n'étaient que l'habillage d'une condition plus universelle, celle qui confronte la victime à son agresseur, depuis une éternité ?

Le cinéaste tchadien Mahamat Saleh Haroun a magistralement posé cette question dans *Daratt*³. Le film raconte l'histoire d'un adolescent, Atim, chargé par son grand-père de retrouver le meurtrier de son père pour le venger. Le contexte est celui d'un après-guerre civile, peu importe quelle guerre – même si le cinéaste, né à Abéché en 1960 et blessé par une balle perdue en 1979, s'est inspiré de réalités précises –, et peu importe l'appartenance ethnique des protagonistes, qui n'est jamais mentionnée.

Atim porte dans ses yeux la haine qui lui a été laissée en héritage. Son destin semble tracé d'avance. Mais il fait connaissance du meurtrier de son père, et s'opère une rencontre humaine. Finalement, il conduit le meurtrier auprès de son grand-père aveugle et, tirant un coup de feu dans le vide, il feint d'accomplir la vengeance.

« *Tu es un homme* », lui dit son grand-père, croyant la vengeance accomplie. Mais il n'est pas devenu homme par le meurtre : il a accédé à la liberté en refusant d'accomplir ce que d'autres avaient décidé pour lui. Son subterfuge le libère de son fardeau de haine.

« *En mettant en scène l'exécution de l'homme qui a tué son père, Atim sort, par la fiction, de ce cercle infernal [de l'histoire et de la mémoire]* », explique Mahamat Saleh Haroun, qui est conscient que la catharsis ne fonctionne pas seulement pour le personnage du

¹ Idem, et entretiens des 20 et 22 janvier 2004, bibliothèque française du Foyer des Jeunes, Abéché.

² Rencontre avec Gali Ngothé Gatta à N'Djamena le 4 avril 2004.

³ MAHAMAT SALEH HAROUN 2006.

film, mais pour les spectateurs acteurs de ces mêmes drames : « *Le cinéma permet aux gens de s'accaparer les histoires (...) et, ainsi, de façonner l'identité d'un pays* »¹.

L'histoire nationale acquiert, par la fiction, une dimension mythique. Celle-ci restitue aux individus leur dimension profondément humaine. Les voilà face à leur liberté, capables de faire le choix de la réconciliation.

3. « Notre pays est un projet de pays »².

A. L'inachèvement de la démocratie.

Ou alors... tout ceci n'est-il que secondaire par rapport à l'enjeu politique ? C'est ce que pense Félix Ngoussou, éditorialiste du site *TchadForum* :

« *Tous les Tchadiens savent que la véritable équation ce n'est ni la réconciliation nationale, ni le pardon (...). Le vrai problème du Tchad est d'abord et surtout, celui du passage de la dictature à la démocratie* »³.

Je crois que dire cela, c'est faire abstraction du lien de causalité réciproque entre le culturel et le politique. Il est clair que la démocratie, dès lors qu'elle instaure un sentiment de justice et de liberté, est une condition de la réconciliation nationale. Mais tous les appels à la démocratie ne sont-ils pas vains si les leaders politiques ne portent pas en eux-mêmes cette aspiration ?

La démocratie est déjà une acceptation de la réconciliation. Elle ne peut être l'œuvre que d'hommes réconciliés avec eux-mêmes et avec autrui.

Le régime tchadien semble malaisé à définir. « *Dictature démocratique* »⁴ ou « *démocrature* »⁵, les termes insistent sur le mélange des pratiques : apparences de démocratie, confiscation du pouvoir.

Au moment de la chute d'Hissène Habré, l'espoir est grand de rompre avec un régime à la fois autoritaire, corrompu et clanique. Les Tchadiens ont la mémoire des promesses d'alors :

« *Nous n'aurons définitivement extirpé les démons de la dictature (...) qu'après l'établissement d'une démocratie vraie, totale, une démocratie pluraliste (...). Le plaisir est*

¹ Dossier de presse du film *Daratt*, 2006.

² Citation de Saleh SOULOUM, extraite d'une conférence donnée au Foyer des Jeunes d'Abéché le 25 avril 2005.

³ Félix NGOUSSOU, « Un autre accord politique ou un autre feuilleton d'été », *TchadForum*, 20 août 2007.

⁴ LE CORNEC 2002 : 454.

⁵ Voir note 2 p.371.

*immense pour tous les combattants des forces patriotiques d'avoir contribué à l'éclosion du cadeau le plus cher que vous espériez. Ce cadeau n'est ni or, ni argent : c'est la liberté ! »*¹.

Mais ce n'est plus qu'une antienne que l'on reprend pour dénoncer l'ampleur de l'imposture. Dans les faits, il y a bien quelques signes de progrès : l'émergence d'une presse libre (jusqu'à récemment) et très critique ; l'apparition d'une multitude de partis politiques (entre 65 et 70 partis officiels fin 1996², 101 en 2008³) ; la tenue d'une Conférence nationale souveraine en 1993, sorte de « *fête de la démocratie* »⁴.

Mais conjointement se poursuivent les exactions impunies, les rébellions, les répressions. Il apparaît rapidement que le jeu démocratique est truqué. Antoine Bangui-Rombaye a montré comment, lors des élections de 1996-1997, le pouvoir manipule chaque étape de processus électoral⁵. Il en est de même ensuite. Un Ouaddaïen qualifie les campagnes électorales de « *campagnes de corruption* » : des tournées de province dans lesquelles pleuvent les billets de banque en même temps que les promesses.

En novembre 2003, des partis d'opposition et des associations internationales des droits de l'Homme dénoncent l'exécution de huit condamnés à mort, sept à N'Djamena et un à Abéché : « *exécutions d'un autre âge* », « *déni de justice* »⁶... Mais la décision judiciaire est dans la droite ligne des pratiques occultes du pouvoir.

Non que nous ayons affaire à une dictature totalitaire, de celles dont le XX^e siècle a marqué l'avènement. Cela supposerait une maîtrise de l'appareil étatique et une emprise sociale absolue, ce qui est loin d'être le cas. Alors le régime tolère l'expression des critiques : « *Le chien aboie, la caravane passe* », aime à répéter un président de la République qui montre là toute sa considération pour les doléances de son peuple. On touche aux limites d'une démocratie qui serait seulement formelle, sans base populaire : une nouvelle forme de dictature, toute entière occupée à se perpétuer et sans souci du bien public, à tel point que ce qui est exprimé n'a plus aucune espèce d'importance.

Claude Arditi a noté à juste titre que l'instauration d'un processus démocratique, loin de mettre un frein à la corruption, accélère le détournement de biens publics. En effet, si des

¹ Idriss DEBY, « Message à la Nation » du 4 décembre 1990, in *Actualités Tchadiennes*, n°1, mars 1991, cité dans BUIJTENHUIJS 1993 : 15.

² BANGOURA 2005 : 358.

³ Conseil de sécurité des Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad*, 12 septembre 2008.

⁴ BUIJTENHUIJS 1993 : 57.

⁵ BANGUI-ROMBAYE 1999.

⁶ Dépêches AFP des 6 et 8 novembre 2003 ; Communiqué de *Survie France*, 6 novembre 2003 ; *Le Monde*, « Huit exécutions au Tchad provoquent l'indignation », 7 novembre 2003.

élections remettent régulièrement le pouvoir en jeu, « *chacun doit donc s'enrichir le plus rapidement possible et par tous les moyens, car l'avenir est incertain* »¹.

Mais Idriss Déby n'entend pas remettre le pouvoir en jeu. L'accaparement des ressources nationales ne vise pas à lui assurer une retraite dorée, mais à le prémunir précisément contre l'incertitude, cette possibilité de perdre le pouvoir.

En 2001, après sa réélection contestée, Idriss Déby déclare à Stephen Smith : « *Je prends cet engagement, publiquement : je ne serai pas candidat à l'élection présidentielle en 2006. Je ne modifierai pas la Constitution (...)* »². On connaît la suite, cet acharnement au pouvoir commun à bien des chefs d'Etat.

Mais le blocage politique, je l'ai déjà montré, accroît les menaces qui pèsent sur le régime. Alors celui-ci se durcit, renonce au visage présentable de la démocratie. Des journalistes sont inquiétés. A chaque offensive rebelle, l'instauration de l'état d'urgence justifie la censure de la presse. Idriss Déby, jusque là chantre de la démocratie, tombe le masque dans un discours à l'occasion de l'Aïd el Kebir, en décembre 2007, après avoir participé à des combats dans l'est :

*« Le moment est venu de faire une nouvelle analyse. Trop de liberté tue la liberté. Trop de liberté, nous tombons dans le désordre. Trop de démocratie détruit la société »*³.

Après l'offensive rebelle sur N'Djamena début février 2008, ce revirement autoritaire est clairement perceptible. Trois leaders de l'opposition démocratique sont arrêtés le 3 février par l'Armée nationale tchadienne⁴. Parmi eux, Ibni Oumar Mahamat Saleh, président du Parti pour les Libertés et le Développement (PLD) et porte-parole de la Coordination des Partis pour la Défense de la Constitution (CPDC), toujours porté disparu à l'heure où nous écrivons⁵. Le 20 février, le gouvernement tchadien adopte une ordonnance sur la presse qui empêche toute critique et tout commentaire politiques⁶. Mais il craint aussi d'être discrédité par la presse internationale, dont l'intérêt pour le Tchad s'est un peu réveillé depuis l'affaire

¹ ARDITI 2000 : 266.

² Stephen SMITH, « Idriss Déby, président de la République du Tchad : "Il me reste à préparer le Tchad à l'alternance" », *Le Monde*, 5 juin 2001.

³ « Déby ne veut pas trop de démocratie », *Le Figaro*, 20 décembre 2007.

⁴ Human Rights Watch, « Tchad : le gouvernement doit s'expliquer sur la "disparition" de deux responsables de l'opposition politique. Ngarlejy Yorongar et Ibni Oumar Mahamat Saleh ont été arrêtés par l'Armée », Paris, 26 février 2008.

⁵ Lol Mahamat Choua, président du Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (RDP) et du comité de suivi de l'accord du 13 août 2007, et Ngarlejy Yorongar, dirigeant du Front d'Action pour le Renouveau (FAR), réapparaissent dans les semaines qui suivent. Quant à Ibni Oumar Mahamat Saleh, le rapport établi par la Commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les événements de février 2008 conclut qu'« *il est permis de penser qu'il serait désormais décédé* » (*Rapport de la Commission d'enquête sur les événements survenus en République du Tchad du 28 Janvier au 8 Février 2008 et leurs conséquences* adopté le jeudi 31 juillet 2008, p.132).

⁶ Sonia ROLLEY, « Idriss Déby : censure sur ordonnance », *Libération*, 2 avril 2008.

de l'Arche de Zoé : quand Sonia Rolley, correspondante de plusieurs médias français, se voit retirer son accréditation par les autorités tchadiennes, en mars 2008, il n'y a plus aucun correspondant étranger permanent au Tchad¹.

Mais le président tchadien sait le danger qu'il y a à persévérer dans cette voie. Rien n'est réglé, et déjà, des arrangements surprenants se font jour. Le 16 avril 2008, Youssouf Saleh Abbas, un ancien rebelle originaire du Ouaddaï est nommé à la tête d'un gouvernement dans lequel acceptent de figurer d'autres opposants d'envergure, dont le général Wadal Abdelkader Kamougué, qui devient ministre de la Défense, et Jean Bawoyeu Alingué, membre de la CPDC, promu Garde des sceaux². La CPDC réintègre le comité de suivi de l'accord du 13 août 2007³, conclu sous le parrainage de l'Union européenne en vue du « *renforcement du processus démocratique au Tchad* ». A peine sorti de détention, Lol Mahamat Choua, président du comité, se remet au travail⁴. Le Premier ministre évoque un possible retrait de l'ordonnance restreignant la liberté de la presse⁵.

Mais cela ne résout pas davantage les choses. Aux opposants ralliés, totalement discrédités, accusés de trahison, il n'est trouvé comme excuse que leur indigence⁶. Mi-juin 2008, l'armée nationale combat de nouveau dans l'est du pays une nouvelle alliance rebelle⁷, mais l'arrivée de la saison des pluies, et les divisions des rebelles mettent une fois de plus provisoirement fin à l'épisode.

Pourquoi cette impossibilité de rompre avec une pratique violente du pouvoir, et de sa contestation ?

Sur ce sujet, gare aux tautologies du type : « *Il n'y a pas de démocratie au Tchad à cause de la violence politique* » ou « *Le Tchad ne parvient pas à rompre avec la violence politique parce que la violence reste le moyen de résoudre les différends* »... Ces raisonnements fleurissent aussi bien dans les analyses quotidiennes de l'actualité tchadienne que dans des ouvrages de recherche approfondie⁸. Ils n'expliquent rien, la violence politique étant précisément l'absence de démocratie et de justice.

¹ Voir notamment « Sonia Rolley contrainte de quitter le Tchad », *France 24*, 21 mars 2008.

² Primature de la République du Tchad, 25 avril 2008.

³ « L'opposition réintègre le comité de suivi de l'accord du 13 août », *Alwihda*, 6 mai 2008.

⁴ « CSAAP : Rapport du Président Lol Mahamat Choua à l'occasion de la reprise des activités », *Tchadactuel*, 5 juin 2008.

⁵ « Sortie médiatique du Premier Ministre, Chef du Gouvernement », Primature de la République du Tchad, 16 mai 2008.

⁶ Voir par exemple : D. Evariste OUEDRAOGO, « Nouveau gouvernement tchadien : l'opposition invitée au repas du seigneur Déby », *L'Observateur*, 25 avril 2008 ; Macaoura BELEMGOTO, « Le nouveau gouvernement de la faim », *Librairie*, 25 avril 2008.

⁷ A partir du 11 juin, l'Alliance nationale s'empare de plusieurs villes de l'est (Goz Beïda, Am Dam, Biltine, Am Zoër) avant d'être vaincue près d'Am Zoër le 17.

⁸ C'est notamment le cas dans BANGOURA 2005 : 363-364.

Mark Duffield suggère que la crise actuelle de gouvernance en Afrique soit le signe d'une « *re-traditionnalisation* » des relations sociales et politiques, un retour à un modèle hérité des structures précoloniales, l'antithèse du progrès vers la démocratie libérale que voudraient voir les Occidentaux. L'acceptation du libéralisme économique, destiné à rassurer ces derniers, ne s'accompagne pas d'une évolution vers le libéralisme politique¹.

L'étude du système politique de l'empire du Ouaddaï a montré ce que le régime actuel avait hérité de lui². Plutôt que d'un retour en arrière, il s'agit de la perpétuation d'un mode de fonctionnement qui n'a jamais été remis en cause : ni rejeté par un mouvement populaire assez massif pour y mettre fin (l'absence de développement empêche son émergence), ni contrarié par l'ancienne puissance coloniale, celle-ci l'encourageant même, comme en témoigne une note remise au gouvernement français par ses services avant les élections de 1996 et 1997 :

« Force est de constater que Déby contrôle les forces répressives du pays et les finances...La perspective d'un changement de régime assez probable si les élections se déroulaient de façon transparente ne paraît pas souhaitable...Au Tchad où la guérilla est quasiment une tradition et la prise du pouvoir se conçoit par les armes et non par les urnes, seul un régime militaire est concevable »³.

Or, peut-on attendre d'un régime qui a conquis le pouvoir par les armes qu'il restaure la démocratie ?

Le 13 avril 2003, après l'attaque du FUC sur N'Djamena, Mahamat Ali Abdallah, alors ministre de l'Administration du territoire, proclame la victoire de l'armée loyaliste devant la presse, sur les marches d'une Assemblée nationale jonchées de corps de rebelles morts ou blessés⁴ : image terrible de l'échec des institutions démocratiques.

Plusieurs études ont révélé que les régimes politiques africains sont « *tributaires des conditions de leur avènement et qu'ils les reflètent* » : les acteurs qui font l'expérience de pratiques politiques violentes ont tendance à les reproduire⁵. Mais cela encore n'indique aucune porte de sortie du cercle vicieux.

Et si la solution ne se trouvait pas au sommet de l'Etat ?

C'est à cette conclusion qu'est arrivé François-Xavier Verschave, en transposant dans le domaine politique la représentation braudélienne de la construction de l'économie et de la

¹ DUFFIELD 1998 : 76-77, 90.

² Voir Chapitre VII, 1.

³ Note citée par Pierre MESSMER dans *Les Blancs s'en vont. Récits de décolonisation*, Albin Michel, 1998, p. 238, et reprise dans MAHAMAT SALEH YACCOUB 2005 : 60.

⁴ « Retour au calme au Tchad, après une offensive rebelle », *Le Monde* avec l'AFP, 14 avril 2006.

⁵ Prosper NOBIRABO, « Fragile gestation de la démocratie en République démocratique du Congo », *Le Monde Diplomatique*, juin 2007, pp. 34-35.

société. Braudel a décrit l'institution de l'économie comme un édifice à trois étages : au rez-de-chaussée, l'économie de subsistance ; au premier étage, central, l'économie de marché locale, celle des échanges ville/campagne, l'étage du respect des règles de l'économie de marché (concurrence, transparence) ; le dernier étage correspondrait à l'émergence des échanges au loin, des caravanes antiques aux télécommunications contemporaines : étage des « *économies-mondes* », affranchies des règles qu'elles tentent elles-mêmes d'imposer¹.

Pour Verschave, le même schéma s'applique au politique. Le rez-de-chaussée est le niveau de l'intimité, des relations familiales ou claniques. L'étage central, celui du débat local, du respect des règles du jeu démocratique. C'est la confiance de chacun dans ces règles du jeu qui dilate cet étage. A l'étage supérieur, celui de la macropolitique, plus aucune règle, plus aucune déontologie. Nous sommes à l'étage de la confusion des genres, de la collusion des mondes du pouvoir, des affaires, des médias.

Certaines sociétés sont « *en ballon de rugby* » ; d'autres, très violentes, sont « *en sablier* » :

« *Dans une société en équilibre dynamique, l'étage intermédiaire est "gonflé" par les valeurs de l'échange et les jeux coopératifs à somme positive, il restreint l'expansion du bas et redistribue celle du haut. Dans une société oppressive, au contraire, l'étage supérieur hypertrophié réduit à presque rien l'étage intermédiaire et renvoie en bas un très grand nombre d'individus. Il tend à imposer la pensée unique des jeux à somme nulle : gagner en faisant perdre l'autre, dominer ou être soumis, voire tuer pour ne pas être tué* »².

En Afrique, les deux premiers étages ont été négligés et folklorisés pendant la colonisation. A l'indépendance, des familles et des clans ont été propulsés à l'étage supérieur.

Il est inutile, et désespérant, de vouloir construire la démocratie à partir de cet étage supérieur. Tout l'enjeu du politique est de renforcer l'étage central, celui du respect des règles du jeu de l'échange et de la démocratie. L'Etat doit être piloté par cet étage central : « *Il s'agit de faire servir l'Etat – plutôt qu'il ne se serve –, de l'obliger (...) à produire du service public* », lui qui par nature est plutôt enclin au « *self-service public* »³.

Pour cela, il faut former des citoyens convaincus de l'intérêt de règles justes ; des citoyens qui auront compris que renforcer l'étage intermédiaire par leurs actions civiques est bien plus important que d'atteindre le dernier étage⁴.

Dans le cas du Tchad, cette théorie a deux implications : elle démontre la vanité (et la naïveté, ou l'hypocrisie) des appels à la « *bonne gouvernance* » ; on fabrique nos propres

¹ BRAUDEL F., 1979. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e-XVIII^e siècles)*, Armand Colin, Paris, 3 volumes.

² VERSCHAVE 1999 : 17.

³ Idem : 20.

⁴ VERSCHAVE 1999, 2004 et 2005.

déceptions à attendre un changement à la tête de l'Etat. Et elle invite les pays partenaires du Tchad à changer d'approche : plutôt que de cautionner la triche et la répression sous prétexte d'épouser les traditions du pays, nous sommes appelés à contribuer au renforcement d'une société civile capable d'imposer des avancées démocratiques. Celle-ci est, pour l'heure, bien mal en point.

B. Dans le creuset de la nation.

Pourtant, il est des espaces où se construit l'unité nationale, cette conscience d'appartenir à une même communauté, sur un territoire commun. Trois de ces espaces s'imposent à notre analyse. Dans deux d'entre eux, l'émergence du sentiment national se fait pour ainsi dire involontairement, malgré soi ; elle n'est que la conséquence d'un sort partagé : la poursuite d'études, d'une part ; la résistance politique, d'autre part. Dans le troisième cas, la réalisation de l'unité est un projet culturel, une entreprise volontaire dont l'enjeu dépasse les frontières du Tchad.

Il s'agit d'observer ce qui s'accomplit non dans le bruit et la fureur, mais dans les relations humaines quotidiennes. D'ailleurs, cela ne se voit pas toujours. Un étudiant d'Abéché a décrypté pour moi ce qui se tramait dans la rencontre entre étudiants sudistes et étudiants nordistes, en terre nordiste. Lui le sudiste, voici comment il vivait les choses :

« Chaque groupe (nordistes, sudistes) est comme un solide. Quand on fait entrer des solides en contact, soit ils fusionnent, soit ils éclatent, soit ils subissent l'un et l'autre des déformations.

C'est ce dernier cas qui nous concerne : chacun d'entre nous est déformé par l'autre.

Au contact des élèves du Nord, je suis devenu violent. J'ai expérimenté un sentiment d'agressivité, de haine à l'égard de l'autre qui m'était étranger.

Nous recevons des insultes (le sudiste est "l'esclave", "le traître", alors que le nordiste se désigne comme un "homme"), des menaces de mort, des intimidations.

Comment répondre ?

Si nous esquivons les attaques sur le mode de la plaisanterie, nous sommes considérés comme des lâches.

Riposter par la parole est impossible. Ici les jeunes comprennent mal le français, la seule langue que les sudistes acceptent de parler. Les nuances du discours ne passent pas.

Nous avons fini par faire bloc pour nous défendre, par acheter un couteau et par vivre avec la peur de l'agression. Il faut que les autres sachent qu'on peut se défendre nous aussi.

Quand je rentrerai chez moi, je serai devenu dangereux pour les miens.

Certains élèves nordistes changent eux aussi au contact des sudistes. Ils réfléchissent, ils deviennent plus ouverts, plus tolérants.

Mais le poids du groupe s'impose à eux dans un sens négatif. Ils veulent à tout prix défendre leur "honneur". Ils prennent parti pour les leurs envers et contre tout »¹.

On me dira qu'il n'y a rien là-dedans qui incite à l'optimisme, que ce n'est qu'une interprétation des conflits quotidiens au sein de l'institution scolaire, le reflet des fractures sociales².

Cependant, je veux voir dans ce témoignage le récit d'une *rencontre*, comme un *processus enclenché* vers une connaissance mutuelle, processus inabouti certes, mais laissant présager la possibilité d'une compréhension réciproque, d'une entente.

Le contraire, en somme, de la posture décrite il y a un quart de siècle par Mouktar Bachar Mouktar : un Ouaddaï « *statique* », un « *monde hermétiquement fermé aux influences venues d'ailleurs* », « *voué à l'immobilisme* », où l'on n'observe de transformations ni dans les mentalités, ni dans les comportements³.

Il ne s'agit plus là de comparer « *les lycéens de Sarh* » et « *les lycéens d'Abéché* » et leur représentation respective de l'école, en fonction de leur milieu d'origine⁴. L'hypothèse est désormais que les migrations interrégionales, ici favorisées par une offre éducative nationale décentralisée, contribuent à rapprocher les individus, à abolir les préjugés, à forger une communauté consciente de ses intérêts communs.

L'enjeu est à la fois culturel et politique : les barrières seront d'autant plus facilement levées que la politique éducative permettra à chaque étudiant, quelle que soit son origine, de prétendre à la réussite ; et que cette réussite universitaire sera gage d'intégration sociale, en dehors de toute considération ethno-politique. On peut choisir de faire des établissements supérieurs du Ouaddaï (IUSTA, Université Adam Barka) – et d'ailleurs – des lieux de brassage féconds, si on leur donne les moyens de leurs missions pédagogiques, dans un cadre national apaisé.

Paradoxalement, une autre raison d'espérer nous est donnée dans l'inapaisement du présent. J'ai déjà évoqué l'idée d'un « *désespoir fédérateur* »⁵, résultant d'une expérience quotidienne de l'adversité commune à la majorité des Tchadiens. Dans la résistance politique à l'oppression, on trouve les mêmes ferments d'unité. Cette dernière est constamment revendiquée, ou appelée de leurs vœux par les différentes rébellions, qui sont aujourd'hui

¹ Témoignage recueilli à Abéché le 28 mars 2004.

² Voir Chapitre VIII, 3. C.

³ MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR 1982 : 24-25.

⁴ TEISSERENC 1975.

⁵ Voir Chapitre IX, 1. B.

essentiellement nordistes, et qui ne parviennent pas à s'unir durablement. Quant aux opposants « *désarmés* » au régime d'Idriss Déby qui s'engagent au nom de l'intérêt supérieur du pays, leur combat exige abnégation et prises de risques, pour eux-mêmes et leurs proches. Leurs traversées du désert n'ont pas l'éclat des rezzous.

Les opposants arrêtés en février 2008 sont des opposants politiques *tchadiens*. Ont été visés par la répression gouvernementale aussi bien des sudistes (Yorongar, et Saleh Kebzabo qui a échappé à l'arrestation¹), que des « *nordistes* », qu'ils soient de l'ouest (le Kanembou Lol Mahamat Choua) ou de l'est (le Ouaddaïen Ibni Oumar). Quand les fils de Yorongar et d'Ibni Oumar militent *ensemble* pour la libération de leurs pères, quand Saleh Kebzabo, porte-parole adjoint de la CPDC, demande que la lumière soit faite sur la disparition d'Ibni Oumar, je ne peux m'empêcher d'y voir le symbole d'un Tchad qui apprend à se connaître dans l'adversité, qui fait front par-delà les clivages, dans un objectif commun de liberté et de justice. La disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh – faut-il émettre cette hypothèse ? – semble un élément catalyseur de la prise de conscience nationale : « *Jamais nous n'avions pu nous rassembler comme nous le faisons pour nous enquérir du sort d'Ibni* », lit-on sur le site d'un groupe rebelle², tandis qu'un autre commentateur voit en la disparition de l'opposant « *l'emblème des dérives meurtrières du pouvoir* » suscitant la « *consternation au sein de l'opinion nationale* »³.

La guerre civile ne permet pas d'en finir avec les identités meurtrières ; l'engagement politique, si, qui ne vise plus la destruction mutuelle. L'homme politique pacifique et démocrate n'inflige pas de douleurs à ses semblables ; qu'on lui en inflige à lui, et son martyr sera rassembleur : profondément inique, et ramenant chacun à l'insécurité qui pèse sur sa vie :

« *C'est dire combien nous sommes tous concernés par cette mort soudaine et immédiate qui plane au dessus de nos têtes. Nous sommes tous dans un seul, même et unique bateau, et dans ce bateau il n'y a pas de paradis privé, pas même un abri garanti à l'intérieur du clan assassin* »⁴.

Nombreux sont les Tchadiens qui appellent au dépassement des clivages. Le Tchad est leur « *Patrie* », ils l'aiment comme une « *mère* », et ils n'aspirent qu'à sortir du long cauchemar dont ils sont prisonniers ; à rompre avec la violence et la pauvreté, en devenant

¹ Jean-Philippe REMY, « Silence européen après l'arrestation de trois chefs de l'opposition tchadienne », *Le Monde*, 10 février 2008.

² Alliance Nationale de la Résistance du Tchad (ANR), 6 mai 2008.

³ *TchadVision*, 10 juillet 2008.

⁴ Michelot YOGOGOMBAYE, « Billet du vendredi », *Alwihda*, 5 septembre 2008.

« *patriotes du développement* »⁵, c'est-à-dire : de ce développement qui ne peut advenir qu'en tant que projet national.

Nous y sommes, à l'aspiration à œuvrer volontairement à la construction nationale. Elle passe par la compréhension des heurts passés, et par l'identification de ce qui rapproche : ces « *pépites du patrimoine socio-culturel* »¹ qui redonnent sens et dignité aux existences. Certaines de ses « *pépites* » sont les pierres de l'histoire nationale. J'ai déjà dit que la préservation du palais impérial de Ouara, par exemple, est un souci commun à des Tchadiens originaires de différentes régions² : symbole d'un passé prestigieux, d'une histoire plus seulement orale et éphémère, mais dont la richesse et la complexité s'inscrivent encore (pour combien de temps ?) dans l'espace.

Cela montre qu'il peut y avoir une mise en relation des mémoires, qui, encore une fois, donne sens au vécu de chaque peuple. Il n'y aurait plus une lecture du passé par les uns et une lecture du passé par les autres, politisées, antagonistes, mais une réconciliation des histoires « *par un effort obstiné d'identification et d'élaboration d'un patrimoine national commun* »³.

Ainsi, à l'attachement affectif, physique, au « *pays* », à ce territoire qu'on porte en soi jusque dans son âpreté⁴, s'ajoute l'appropriation d'une réalité mentale où chacun retrouve sa place dans un destin collectif. S'élabore de cette façon ce que Mwayila Tshiyembe appelle « *l'Etat-espace* », alliance d'un territoire et d'une idée nationale :

« *L'Etat-espace est une organisation de la société globale dont l'identité et l'unité nationales ont pour fondement, non pas la nation-Etat, mais le territoire conçu comme cadre de vie par une adhésion libre des citoyens, transcendant la diversité des communautés nationales reconnues et respectées, pour être le lieu où se réalise le destin commun* »⁵.

Peu importe que l'on renonce alors au projet d'un Tchad *unitaire*, dès lors qu'il est *uni* dans son espace, dans son histoire et dans son projet⁶, dès lors que l'œuvre culturelle commune libère les individus de la tyrannie des appartenances.

Et je crois que l'enjeu n'est pas seulement national. Je crois qu'il ne s'agit pas seulement pour chaque peuple de trouver sa place dans l'ensemble national, mais pour le Tchad, et pour l'Afrique toute entière, maltraitée par l'histoire, marginalisée par la mondialisation, de revendiquer son appartenance à l'humanité.

⁵ Félix NGOUSSOU, « La sclérose de la pensée des élites tchadiennes », *TchadForum*, 8 octobre 2007.

¹ KI-ZERBO 2004 : 71.

² Voir Chapitre VII, 1. C.

³ COUDRAY 1998 : 57.

⁴ Voir la belle anthologie poétique de Marcel BOURDETTE-DONON (2000).

⁵ TSHIYEMBE 1990 : 88.

⁶ Centre Al-Mouna 1998 : 245.

D'une certaine façon, le Tchad s'est trouvé, en 2001, un *gage d'humanité*, avec la découverte dans le désert du Djourab de Toumaï (« *espoir de vie* »), fossile de quelques sept millions d'années à l'origine de la lignée humaine. Depuis, le nom du primate est invoqué aussi bien pour souligner l'ascendance commune de tous les Tchadiens, et donc l'inanité de leurs querelles, que pour affirmer l'antériorité, donc la prééminence, de leur humanité :

« *Debout fils de Toumaï* »²,

dit un poème sur un site de l'opposition tchadienne, cependant que le chef de l'Etat convie le religieux dans un appel à une double réconciliation nationale et humaine :

« *Que Dieu nous accorde le courage et la force nécessaires pour la construction de notre beau pays, berceau de l'humanité ; (...) la force et le courage pour le pardon et la réconciliation de toutes les filles et tous les fils du Tchad. (...) Que Dieu bénisse le pays de Toumaï !* »³.

Il n'est pas sûr que Dieu écoute Idriss Déby. Mais écoute-t-il davantage les nations d'Afrique, cet Occident qui les relègue derrière un *limes* de plus en plus infranchissable, comme s'il s'agissait de contenir la barbarie, l'indigence qui menace de se transformer en agressivité⁴ ?

A la vision d'un monde scindé par le « *choc des civilisations* »⁵, l'Afrique voudrait répondre par l'« *alliance des civilisations* »⁶ : ou comment vivre son appartenance à la *maison commune*, qu'il s'agisse de son pays ou de l'humanité.

² *Alwihda*, 23 septembre 2006.

³ Idriss Déby, Message du Nouvel An à la Nation du 31 décembre 2006, Primature de la République du Tchad, 2 janvier 2007.

⁴ RUFIN 2001.

⁵ HUNTINGTON 1997.

⁶ L'*alliance des civilisations* est une initiative lancée le 14 juillet 2005 par Kofi ANNAN, visant à promouvoir le respect des différences culturelles et à réaffirmer l'interdépendance de l'humanité. Elle a donné lieu à un *Plan de mise en œuvre* pour 2007-2009 et à un premier Forum annuel les 15 et 16 janvier 2008 à Madrid (Sources : ONU).

Conclusion de la troisième partie

L'histoire du Tchad au XX^e siècle n'a pas permis de rompre avec une praxis violente du pouvoir. Au Ouaddaï, la colonisation a détruit une monarchie de droit divin fondée sur l'accumulation des forces de domination. Sa propre violence – physique et symbolique – a suscité l'idéalisation de la période antérieure, et un repli sur une identité arabo-musulmane en confrontation avec les valeurs de l'Occident laïc. Ce ne sont pas les guerres civiles d'après l'indépendance qui fondent la violence du Tchad contemporain : elles ne font que prolonger l'expérience de la violence. Elles fracturent durablement le corps social en superposant clivages politiques et appartenances identitaires.

Aujourd'hui, la confrontation culturelle perdure. Le contentieux linguistique français/arabe n'en est que l'aspect le plus évident. La non-adhésion des populations aux modèles de développement importés, le refus de la médecine moderne, manifestent tout autant la résistance à l'Occident. En l'absence d'alternative, le recours au surnaturel est un moyen d'interpréter ou d'affronter le réel.

L'éducation est traversée par ce conflit de valeurs. Coexistent au Tchad deux systèmes éducatifs, porteurs de deux modèles de société, et c'est pourquoi les tentatives de les réconcilier ont jusqu'à présent échoué. L'école publique tchadienne traverse une crise trop grave pour opérer cette réconciliation : faibles taux de scolarisation, taux d'abandon massif et effectifs parfois pléthoriques ; enseignants mal formés, mal rétribués et attirés par les emplois des secteurs pétrolier et humanitaire ; multiplication des structures dans le cadre de la décentralisation et absence de locaux adéquats : l'école devient le réceptacle et le catalyseur de la violence sociale, incapable de satisfaire les aspirations à l'accès au pouvoir et traversée par des conflits qui suscitent l'immixtion du politique.

Les ressources du pays ne sont pas mises au service de la justice sociale. Elles créent des inégalités dont la visibilité accrue est source de ressentiments. Mais finalement, l'exemple tchadien renvoie dos à dos les néo-Malthusiens et leurs détracteurs : aussi bien l'abondance de ressources (le pétrole du sud) que la pénurie de ressources (à l'est) sont à l'origine de conflits, puisque l'aide internationale est la transformation de la pénurie en ressource. L'insertion du Tchad dans la mondialisation s'opère dans les deux cas suivant les mêmes modalités, par le biais des mêmes acteurs, avec les mêmes conséquences conflictogènes.

Comment faire pour que les identités cessent de constituer des lignes d'affrontement ? Elles sont le lieu où se transmet la désignation de l'ennemi, mais aussi celui où se négocie la

résolution des conflits. Elles sont elles-mêmes traversées par des fractures. C'est pourquoi ni la séparation des peuples au sein d'un Etat fédéral, ni le renoncement à la différence n'apparaissent comme des solutions suffisantes. L'instauration de relations pacifiées passe par l'émergence d'une société démocratique, capable d'exiger de l'Etat qu'il assure ses missions de service public. Dans cette lutte politique pour imposer des règles du jeu, et dans l'identification d'un patrimoine commun aux Tchadiens, se construit la nation, et son avènement est une reconquête de sens et d'humanité.

CONCLUSION GENERALE

*C'est ici que tu renais à toi-même,
De guerre lasse et de désirs –
Ta nuit de mort s'éclaircissant enfin.
Tu ne sais pas que ce cœur qui heurte
l'engrenage du fond obscur
Réclame un pays dissous dans le bleu
d'un ciel sans nuage.*

NIMROD BENA DJANGRANG, 1989, p. 9.

Ce qui est surprenant, en observant quotidiennement dans la durée ce qui se passe au Tchad, c'est l'absence de surprise : la répétition des mêmes scénarios, l'obstination dans les mauvais choix, la confirmation des pronostics les plus pessimistes.

De la nébuleuse des rébellions de l'est n'en finissent pas de sortir d'éphémères coalitions qui, désormais, viennent mourir dans la capitale. Dans l'est, aux camps de réfugiés soudanais se sont ajoutés des sites de déplacés tchadiens, et la crise humanitaire et environnementale s'est aggravée. Le niveau de violence à l'encontre de la communauté humanitaire a augmenté, les exactions ne visant plus seulement les biens, mais les personnels. La France poursuit son intervention sous un camouflage européen, sans interrogation sur la légitimité de sa présence depuis plus d'un siècle. A N'Djamena, le président tchadien se retranche dans son pouvoir, accroît ses moyens de répression, ne lâche du lest que sur la forme.

Quant aux gens qui peuplent ces pages, en six ans, certains ont disparu, d'autres ont été contraints à l'exil. Je crois que tous ont vu leurs rêves contrariés. J'ai reçu récemment d'un élève d'Abéché une lettre dans un français à peine phonétique me suppliant de le faire venir en France travailler pour moi (!) parce qu'il ne parvenait plus à se nourrir pour aller à l'école.

Existences écourtées, malmenées, toujours inquiètes...

L'environnement, vraiment, responsable de ce désastre ?

Oui, si on le considère dans toutes ses dimensions. Oui, si l'environnement est cet objet de la géographie qu'il est possible, avec Claude et Georges Bertrand, d'étudier en trois temps :

- le temps du « *géosystème* », celui de la « *nature anthropisée* » ;
- le temps du « *territoire* », celui du social et de l'économique, et, j'ajouterai, de l'éminemment politique ;

- le temps du « *paysage* » : « *celui du culturel, du patrimoine, de l'identitaire et des représentations* »¹.

Un triptyque nature/territoire/culture, décliné ici en trois parties : pénuries, éloignements, agressions.

De mémoire d'homme, il y a toujours eu des pénuries de ressources alimentaires dans l'est du Tchad. Ce ne sont pas des « *calamités naturelles* », ni la conséquence d'un surpeuplement très relatif, mais le résultat de limites techniques et de contraintes socio-économiques. Les populations tentent d'y remédier plus qu'elles ne parviennent à les éviter. Mais la tradition littéraire qui consiste à justifier la violence régionale par les contraintes de l'environnement occulte les facteurs culturels et politiques qui transforment de simples conflits d'usage en affrontements meurtriers.

L'installation dans des camps des réfugiés qui fuient la guerre du Darfour à partir de 2003 accroît la pression sur les ressources naturelles. L'accès à l'eau, au bois, aux terres des ouadis* donne lieu à des conflits avec les populations locales d'autant que l'aide humanitaire d'urgence va essentiellement aux réfugiés, nourris, soignés et éduqués dans les camps. Alors que les rebelles du Darfour ont pris pied au Tchad oriental, la réactivation des rébellions tchadiennes est soutenue par le Soudan. Les tensions autour des ressources et la transfrontiéralité des acteurs (rebelles, miliciens, malfaiteurs) se conjuguent dans l'explosion de violences intercommunautaires qui frappe le sud du Ouaddaï à partir de la fin de l'année 2006.

La présence humanitaire n'est pas chose nouvelle dans la région. Aide d'urgence et projets de développement s'y sont accumulés. La plupart des projets ont échoué. Ils reposent aujourd'hui sur le postulat de l'absence d'Etat, mais, en confiant la tâche de développement aux communautés, ils ne résolvent en rien la situation d'insécurité qui décourage toute entreprise.

Le Ouaddaï est un *Far Est* que le régime tente, non pas d'aménager ou d'administrer, mais de pacifier militairement. Mais la frontière entretient la violence : en partageant des peuples qui voient ainsi leur désir d'autoréalisation contrarié, et en rendant toujours possible la fuite et le retour. Le régime est aux mains de ressortissants de ces peuples des confins. Ils n'exercent pas un pouvoir républicain distinct du pouvoir des élites traditionnelles : pouvoir

¹ Claude et Georges BERTRAND, « Le géosystème : un espace-temps anthropisé. Esquisse d'une temporalité environnementale », 2000, in BERTRAND et BERTRAND 2002 : 257-263.

traditionnel et pouvoir républicain s'immiscent l'un dans l'autre, dans un système qui les pervertit tous deux.

Le chef de l'Etat, en modifiant les règles du jeu politique et celles de l'utilisation des ressources pétrolières, suscite un regain d'oppositions armées qui touche ses proches. Mais les formations rebelles peinent à s'extraire de leurs bases communautaires. Et Idriss Déby a beau jeu de recycler les opposants d'hier en membres du gouvernement. Les offensives rebelles qui parviennent jusqu'à la capitale échouent jusqu'à présent (septembre 2008) face à la stratégie des guerriers au pouvoir et de leurs soutiens français.

La crise est doublement politique au sens où elle met en cause un pouvoir complice des exactions, et visant seulement sa propre pérennité. C'est pourquoi la force conjointe ONU/UE déployée dans l'est tchadien en 2008 ne parvient pas à rétablir la sécurité.

Le régime actuel a hérité de la monarchie ouaddaïenne précoloniale la personnalisation et l'arbitraire d'un pouvoir qui accumule les ressources pour accroître sa puissance militaire. Il travaille à sa propre fin puisque sa violence et son incurie sapent sa légitimité.

La colonisation, puis les décennies de guerre civile, n'ont pas permis de rompre avec une pratique politique violente. En détruisant l'empire du Ouaddaï et en tentant d'imposer ses propres structures, le colonisateur français a suscité un repli sur le modèle culturel arabo-musulman. Le contact avec l'Occident reste empreint de cette confrontation : les « *Blancs* » restent les « *Chrétiens* ». L'ambivalence de leur présence – militaire et humanitaire – entretient ce vécu conflictuel du contact, notamment dans les moments de crise (interventions militaires françaises en faveur du régime, affaire de l'Arche de Zoé).

L'école n'aide à réconcilier ni les Tchadiens, ni les cultures. Elle juxtapose deux systèmes – laïc et religieux – antagonistes. Les carences matérielles et humaines de l'école publique l'empêchent de remplir son rôle d'unification et de formation de la nation. L'école est sans projet de société, à l'image du régime.

En 2003, le début de l'exploitation pétrolière apporte l'espoir d'un changement d'ère. La loi négociée avec la Banque mondiale prévoit d'utiliser les revenus pétroliers pour réduire la pauvreté et développer le pays. Il n'en sera pas ainsi.

Au Tchad, la question de savoir si c'est la pénurie de ressources plutôt que l'abondance, ou l'inverse, qui est à l'origine des conflits, s'avère insuffisante.

A l'est du pays, les pénuries de ressources, aggravées par la présence des réfugiés soudanais, provoquent un afflux d'aide humanitaire qui est source de tensions. A l'autre bout du pays, les bénéfices du pétrole sont – inégalement – partagés entre les compagnies exploitantes et le pouvoir. Celui-ci ne redistribue pas sa part, il l'accapare pour se maintenir. Il réveille des rébellions qui opèrent dans ce même Est déjà en proie aux tensions et aux exactions. Les régimes tchadien et soudanais soutiennent et utilisent les rébellions qui menacent l'autre.

Ainsi à l'est, s'enchevêtrent des violences de natures différentes. Le niveau de violence est tel qu'il menace civils et humanitaires. Il justifie d'en appeler au déploiement d'une force internationale pour sécuriser la région.

La captation des ressources peut se poursuivre. D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de la captation des ressources pétrolières, *non renouvelables* : j'ai montré que les besoins humanitaires à l'est donnaient lieu à un commerce de *ressources renouvelables* (eau, bois) des plus lucratifs pour certains Tchadiens. De même, les pénuries ne concernent pas seulement les ressources renouvelables, puisque le Tchad ne fait pas face à ses besoins énergétiques.

On peut dire, en somme, que l'intervention des acteurs du Nord transforme l'abondance de ressources (pétrolières) en pénurie, par la captation, et la pénurie (alimentaire) en ressource, par l'aide. Dans les deux cas, le processus est créateur de violence – parce que la majorité n'accède pas à la ressource –, et cette violence justifie des interventions militaires garantes de sa pérennité (Document 9).

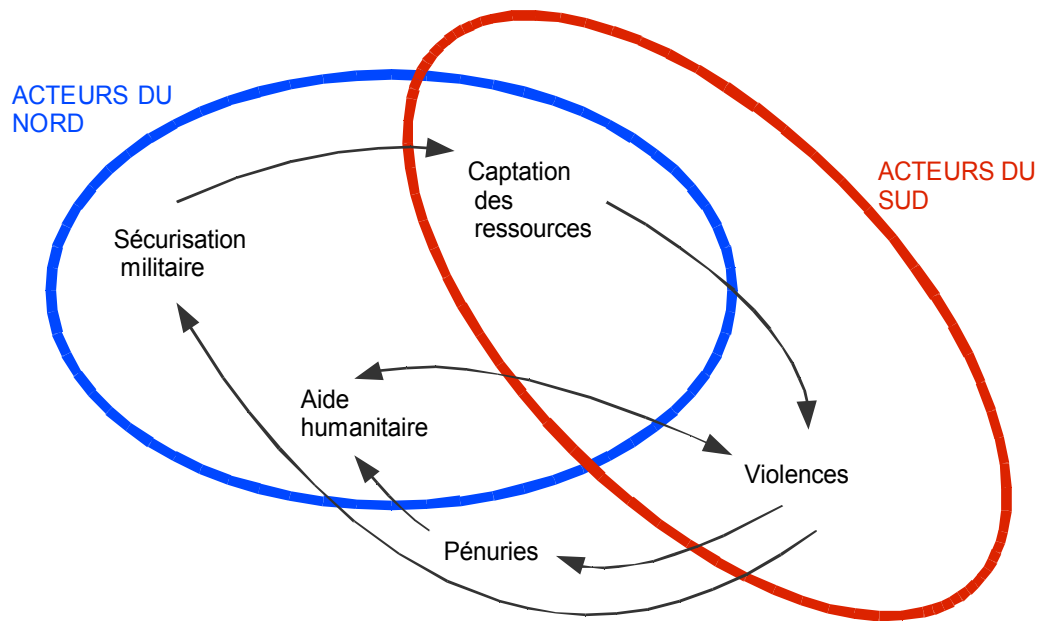
Il faudra bien en finir, pourtant.

Il faut en finir avec ce passé douloureux qui continue de diviser. On ne résoudra pas les problèmes politiques et économiques sans un détour par la culture, qui préside à la relation à l'autre. « *S'intéresser aux mémoires des violences n'est pas seulement s'intéresser au passé mais, bien au contraire, permettre que le présent soit vivable et que le futur puisse être imaginé* »¹. Le dialogue des mémoires doit donner sens à une histoire commune, dans un pays perçu comme un territoire commun. Ainsi naît l'Etat-nation, « *de la réconciliation entre territoire et mémoire* »².

Nombreux sont ceux qui travaillent à la construction de l'histoire du Tchad, d'une histoire qui restitue à chaque destinée son unicité et son humanité. Il faut la transmettre, par l'école certainement, afin qu'elle puisse être appropriée individuellement et collectivement.

¹ POULIGNY 2002 : 11.

² POURTIER 2002 : 308.



Document 9

PENURIE ET ABONDANCE : LES DEUX CERCLES VICIEUX DE L'INSERTION DANS LA MONDIALISATION

Construire l'histoire, et rendre justice : on n'est pas quitte du passé si l'on amnistie tous les crimes (ce scénario envisagé dans *Daratt*¹, qui reconduit la violence), ou si l'on exécute l'ennemi (le proche d'hier) sans autre forme de procès².

Face à la violence du pouvoir, la lutte politique est périlleuse. On voudrait croire qu'elle peut devenir unificatrice, et pas seulement dans ses tristes défaites.

Le 9 septembre 2008, la Banque mondiale s'est retirée du projet pétrolier de Doba. Rien de surprenant, si ce n'est la persévérance de la société civile tchadienne qui ne s'avoue pas vaincue et continue à vouloir faire des ressources pétrolières « *un instrument de paix* »³.

Puisse-t-elle trouver quelques soutiens.

¹ Film de MAHAMAT SALEH HAROUN (2006).

² Le 15 août 2008, la Cour criminelle de N'Djamena condamne à mort par contumace Hissène Habré (en exil au Sénégal où une procédure judiciaire est engagée contre lui) et onze chefs de l'opposition armée.

³ Gilbert MAOUNDONODJI, coordinateur du Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet pétrolier Tchad-Cameroun (GRAMP/TC), sur RFI, le 11 septembre 2008.

ANNEXES

ANNEXE 1

REPERES CHRONOLOGIQUES

Echelle régionale (Tchad oriental)	Echelle nationale (Tchad)	Echelle internationale
<ul style="list-style-type: none">- vers 1635 : Fondation du sultanat du Ouaddaï.- 1903-1909 : Conquête militaire du Ouaddaï par les Français.- 1911 : Abolition du sultanat du Ouaddaï.- 1917 : « Année du coupe-coupe ».	<ul style="list-style-type: none">- 1960 : Indépendance du Tchad.- 1960-1975 : Présidence de François Tombalbaye.	<ul style="list-style-type: none">- 1897 : Début de la présence française au Tchad.- 1924 : Français et Britanniques délimitent la frontière Tchad/Soudan.
<ul style="list-style-type: none">- 1965 : La rébellion anti-gouvernementale gagne l'est.	<ul style="list-style-type: none">- 1979 : Guerre civile à N'Djamena.- 1982-1990 : Présidence d'Hisssène Habré.	<ul style="list-style-type: none">- 1966 : Création du FROLINAT à Nyala au Soudan.- 1969 : Arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi en Libye. Début du soutien libyen à certaines factions du FROLINAT.
<ul style="list-style-type: none">- 1979-1983 : Combats à Abéché entre les différentes factions du FROLINAT.	<ul style="list-style-type: none">- 1990 : Idriss Déby Président de la République.	<ul style="list-style-type: none">- 1989 : Entré en dissidence, Idriss Déby se retranche au Darfour.
<ul style="list-style-type: none">- 1993-1994 : Evènements de Gniguilim. Répression au Ouaddaï.	<ul style="list-style-type: none">- 1999 : Adoption de la loi sur la gestion des revenus pétroliers négociée avec la Banque mondiale.	<ul style="list-style-type: none">- Février 2003 : Début du conflit du Darfour.
<ul style="list-style-type: none">- Avril 2003 : Arrivée des premiers réfugiés du Darfour.	<ul style="list-style-type: none">- Octobre 2003 : Début de l'exploitation pétrolière.	
<ul style="list-style-type: none">- Janvier 2004 : Le HCR ouvre le premier camp de réfugiés soudanais au Ouaddaï.		<ul style="list-style-type: none">- 2004 : Khartoum réactive son soutien aux rébellions tchadiennes.

- Juin 2005 : Modification de la Constitution permettant à Idriss Déby de briguer un troisième mandat.
- Octobre 2005 : Entrée en rébellion des jumeaux Erdimi, proches d'Idriss Déby.
- 18 décembre 2005 : Attaque d'Adré par le RDL de Mahamat Nour.
- 29 décembre 2005 : Modification de la loi de 1999 sur la gestion des revenus pétroliers.
- 13 avril 2006 : Offensive du FUC de Mahamat Nour sur N'Djamena.
- Mai 2006 : Réélection d'Idriss Déby.
- Octobre-décembre 2006 : Raids de l'UFDD de Mahamat Nouri sur des villes du Ouaddaï.
- Octobre 2006-mars 2007 : Violences intercommunautaires. Déplacements de population.
- 26 septembre 2007 : Résolution 1778 du Conseil de Sécurité de l'ONU prévoyant l'envoi d'une force de sécurisation dans l'est tchadien et en RCA.
- 25 octobre 2007 : Accord de Syrte (Libye) entre le gouvernement tchadien et quatre mouvements rebelles (UFDD, UFDD-F, RFC, CNT).
- 25 octobre 2007 : Arrestation des membres de l'Arche de Zoé à Abéché.
- Février 2008 : Offensive de trois mouvements rebelles (UFDD, UFDD-F, RFC) sur N'Djamena. Arrestation des leaders de l'opposition démocratique.
- 13 mars 2008 : Accord de Dakar entre le Tchad et le Soudan.
- 15 mars 2008 : L'EUFOR Tchad/RCA est déclarée opérationnelle.
- 31 mars 2008 : Grâce des membres de l'Arche de Zoé.
- 1^{er} mai 2008 : Assassinat d'un humanitaire français.

- Juin 2008 : Combats entre la coalition rebelle Alliance Nationale et l'armée tchadienne.
- Mai 2008 : Offensive du JEM sur Khartoum et rupture des relations diplomatiques entre le Soudan et le Tchad.
- 9 septembre 2008 : La Banque mondiale se retire du projet pétrolier tchadien.

ANNEXE 2

Discours du Capitaine GRUYOT, délégué du Gouverneur général de l'A.E.F. lors de l'intronisation du nouveau sultan MOHAMMAD OURADA IBRAHIM le 15 octobre 1935 à Abéché

« Mohammad Ourada ! Si vous avez été choisi pour être ici un Chef, c'est parce qu'indépendamment de vos qualités personnelles que j'apprécie, vous êtes le descendant des anciens Sultans du Ouaddaï.

Il n'est pas dans mes intentions de retracer ici l'histoire du pays. Je veux toutefois rappeler très rapidement les principales étapes : Saboun, Mohammad Charif, Ali, Youssouf enfin votre grand-père.

Le désir des princes de rendre homogène dans l'ordre et la paix un commandement édifié par la force, nous le reprenons à notre charge après avoir été contraints par des circonstances indépendantes de notre volonté et sur lesquelles il ne paraît pas utile de revenir, d'en limiter le développement.

Mais nous estimons maintenant le moment revenu de reprendre notre politique d'organisation des grands commandements et de regroupement des races. Et ici à Abéché, c'est à vous qu'échoit le grand honneur de redevenir Sultan et de reprendre le titre de vos ancêtres.

Votre ascendance vous confère sans doute une grande partie de l'autorité dont vous avez besoin. L'éducation et l'instruction que vous avez acquises dans nos écoles, le contact que vous avez eu pendant plusieurs années avec les représentants de l'autorité française, au chef-lieu, la formation administrative que nous vous avons donnée, vous permettent de remplir le rôle qui vous incombe.

Ce rôle : d'abord maintenir l'ordre et la paix française que nous avons apportée et sans laquelle nul progrès n'est possible, développer la justice, donner à vos administrés ce bien-être maximum compatible avec les possibilités en améliorant les conditions physiques de leur vie matérielle et en leur procurant les moyens d'user de leur intelligence.

Mettre en valeur ce pays, afin d'en développer les ressources. Vous devez imposer à l'intérieur de votre commandement des méthodes de culture nouvelles, réagir contre la tendance innée de l'indigène à l'imprévoyance. Vous devez en exiger l'extension et la variété.

Vous devez aider de toutes vos forces et de toute votre énergie, le médecin dans la lutte qu'il mène contre les maladies et le vétérinaire chargé de sauvegarder le cheptel, richesse essentielle de ce pays.

Vous devez être le collaborateur de l'instituteur en lui indiquant les fils de vos dignitaires et de vos meilleurs sujets susceptibles de recevoir l'instruction grâce à laquelle ils s'auront s'élever.

Vous devez, en résumé, être pour nous Français l'auxiliaire en qui nous sommes prêts à mettre toute notre confiance. Ce rôle, c'est par votre action incessante, par vos initiatives intelligentes dans les divers compartiments du service que vous le remplirez. Vous trouverez auprès du Chef de département, du Chef de la subdivision d'Abéché sous le contrôle desquels vous travaillez, les conseils et l'aide dont vous aurez besoin.

Comprenant l'importance, la grandeur et la noblesse de la mission qui vous est confiée, vous resterez digne de vos ancêtres. Vous serez en même temps et surtout le représentant auprès des populations auxquelles va toute notre sollicitude des principes de justice, d'ordre, de paix, de liberté qui caractérisent la France immortelle. »

Sources : Archives d'Aix-en-Provence 5D 135. Texte reproduit dans SOULOUM 1999.

ANNEXE 3

A. LES CAMPS DE REFUGIES SOUDANAIS

1. Le camp de Farchana, à 110 km à l'est d'Abéché.

Premier camp ouvert par le HCR le 17 janvier 2004, il héberge aujourd'hui 20 000 réfugiés soudanais.



2. Distribution alimentaire dans le camp de Touloum.

L'aide apportée aux réfugiés soudanais par les organisations internationales crée des tensions avec des populations locales démunies.



3. Le camp d'Am Nabak, au sud d'Iriba.

Ici, pas de distribution de tentes : le camp est « provisoire » depuis quatre ans, en raison de l'absence d'eau sur place.



4.

4. Un commerçant soudanais dans le camp de Goz Amir, Dar Sila.

Tous les réfugiés ne sont pas démunis. Certains contribuent à l'essor du commerce local, mais l'aide humanitaire dont ils bénéficient crée de l'amertume dans la population tchadienne.



B. PARTAGER L'EAU ET LE BOIS

5. Camp d'Am Nabak.

Des camions-citernes approvisionnent quotidiennement ses 17 000 réfugiés.



6. Un forage près de Goz Beïda.

Le réseau d'eau de la ville de Goz Beïda est utilisé pour alimenter le camp de Djabal. Le forage est un lieu de disputes entre les réfugiés et les populations avoisinant le camp.



7. Fillettes d'Hadjer Hadid.

Dans la zone des camps, les villageois doivent parcourir plusieurs kilomètres pour trouver du bois mort.



8. Paysage autour du camp d'Iridimi.

Le déboisement contraint les ONG à rechercher des solutions : encadrement de la collecte de bois mort, plantations d'arbres, utilisation de foyers améliorés et solaires.



C. COMMUNAUTES DU OUADDAI

9. Abougoudam. Le chef de canton.

La coopération allemande transforme des structures d'entraide traditionnelles en groupements villageois. Le chef du canton Ouadi-Chock est le président d'une association de groupements.



10. Eleveurs d'Abougoudam.

Le village est aussi le chef lieu d'une « sous-préfecture nomade ». Son ressort territorial englobe tous les territoires de transhumance des éleveurs de la sous-préfecture.



11. Hadjer Hadid. Famille massalit.

Mariam Yaya a 35 ans. Elle a eu sept enfants dont trois sont morts avant l'âge de deux ans. Elle est responsable de l'association des femmes de son village.



**12. Cheikh Haggag Hassan, chef de tribu arabe.
Dâmre* de Djabal, Sila.**

Le camp de réfugiés de Djabal est installé sur les terres de sa communauté. Les Arabes sédentarisés sont nombreux dans la région de Goz Beïda.



13. Des Tchadiens déplacés à Koloy, dans le lit du Ouadi Kadja.

D'abord cantonnée dans la zone frontalière, l'insécurité s'étend à partir de 2006 à l'intérieur du Ouaddaï.



14. Seïd Brahim, sultan du Dar Sila.

Le sultan désapprouve l'armement des milices dadjo et les violences qui embrasent le Sila en 2006. Il est destitué et remplacé par son fils en février 2007.



Photographies de Johanne FAVRE, 2005.

BIBLIOGRAPHIE

1. *Afrique contemporaine*, 1996. « L'Afrique face aux conflits », n°180, La documentation française, Paris, octobre-décembre, 276 p.
2. Agir ici – Survie, 1999. *Dossiers noirs de la politique africaine de la France* n°13, « Projet pétrolier Tchad – Cameroun : Dés pipés sur le pipe-line », L'Harmattan, Paris, 64 p.
3. ALI ABDEL-RHAMANE HAGGAR, 1999. *Le mendiant de l'espoir*, Centre Al-Mouna, N'Djamena, 277 p.
4. ALI ABDEL-RHAMANE HAGGAR, 2002. *Le prix du rêve*, Centre Al-Mouna, N'Djamena, 270 p.
5. Amnesty international, 2001. *Tchad, L'héritage Habré*, Londres, octobre, 47 p. + Annexes.
6. Amnesty international, 2006. *Soudan/Tchad. « Personne pour les aider ». La vague de viols qui frappe le Darfour gagne l'est du Tchad*, Document public, 7 décembre.
<http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAFR540872006>
7. Amnesty international, 2007. *Tchad. « Sommes-nous citoyens de ce pays ? ». Les civils tchadiens laissés sans protection face aux attaques des Janjawids*, Document public, 29 janvier, 13 p.
<http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAFR200012007>
8. AMSELLE J.-L., M'BOKOLO E. (éd.), 1999 [1985]. *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique*, La Découverte, Paris, 227 p.
9. ANGO ELA P. (éd.), 2001. *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Karthala, Paris, 222 p.
10. *Annales de l'Université du Tchad*, 1989. « Les guerres du Tchad (19 et 20^e siècles) », Table ronde internationale Université de PARIS IV-Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 14-15 avril 1988, Université du Tchad, 107 p.
11. ARDITI C., 1993. « Commerce, islam et Etat au Tchad (1900-1990) » in GREGOIRE E., LABAZEE P. (éd.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, KARTHALA-ORSTOM, Paris, pp. 174-220.
12. ARDITI C., 1996. « Tchad : paysans, commerçants, Etat, une histoire mouvementée » in TUBIANA M.-J., LUXEREAU A. (éd.), pp. 117-134.
13. ARDITI C., 1999. « Paysans sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? » in BAROIN C., BOUTRAIS J. (éd.), pp. 555-573.
14. ARDITI C., 2000. « Du "prix de la kola" au détournement de l'aide internationale : clientélisme et corruption au Tchad (1900-1998) » in BLUNDO G. (éd.), *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, PUF, Paris, pp. 249-267.
15. ARDITI C., 2003a. « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad » in *Politique Africaine* n°91, octobre, pp.51-67.
16. ARDITI C., 2003b. « Le Tchad et le monde arabe : essai d'analyse des relations commerciales de la période précoloniale à aujourd'hui » in *Afrique contemporaine*, automne, pp. 185-198.
17. ARISTOTE, 1990. *Les politiques*, GF-Flammarion, Paris, 576 p.
18. Association des Chefs Traditionnels du Tchad (ACTT), 2001. *Séminaire chefferie traditionnelle et gestion des conflits éleveurs-cultivateurs, Rapport général*, dactylographié, Biltine, 26-29 mars, 81 p.
19. *Atlas du Tchad*, 2006. Les Editions J.A., Paris, 63 p.
20. AZEVEDO M. J., 1998. *Roots of violence : a history of war in Chad*, War and Society, Gordon and Breach Publishers, Volume 4, octobre, 202 p.
21. BABA MOUSTAPHA, 2000. *Le souffle de l'harmattan*, SEPIA, Pour mieux connaître le Tchad, Saint-Maur-des-Fossés, 352 p.
22. BAECHLER G., 1998a. « Why Environmental Transformation Causes Violence : A Synthesis », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 4, Washington, DC, Spring, pp. 24-44.
<http://wwics.si.edu/topics/pubs/ACF1497.pdf>
23. BAECHLER G., 1998b. *Violence through Environmental Discrimination*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, Boston, London, 236 p.
24. BALENCIE J.-M., DE LA GRANGE A., 1996. *Mondes rebelles. Acteurs, conflits et violences politiques*, Tome 1, Michalon, Paris, 566 p.
25. BALENCIE J.-M., DE LA GRANGE A. (éd.), 2005. *Les nouveaux mondes rebelles. Conflits, terrorisme et contestations*, Michalon, Paris, 503 p.

26. BANGOURA D., 1996. « Etat et sécurité en Afrique » in *Politique Africaine* n°61, mars, pp. 39-53.
27. BANGOURA M. T., 2005. *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, L'Harmattan, Paris, 487 p.
28. BANGUI-ROMBAYE A., 1999. *Tchad : Elections sous contrôle (1996-1997)*, L'Harmattan, Paris, 303 p.
29. BANGUI-ROMBAYE A., 2007. *Taporndal. Petites chroniques du pays gor et d'ailleurs*, SEPIA-PMCT, Saint-Maur-des-Fossés, 189 p.
30. BARBIER E., HOMER-DIXON T., 1996. « Resource Scarcity, Institutional Adaptation, and Technical Innovation : Can Poor Countries Attain Endogenous Growth ? », Project on *Environment, Population and Security*, American Association for the Advancement of Science, Washington, D.C., and The University of Toronto, Toronto, April.
<http://www.library.utoronto.ca/pcs/eps/social/social1.htm>
31. BAROIN C. (éd.), 1988. *Gens du roc et du sable, Les Toubou*, CNRS, Paris, 286 p.
32. BAROIN C., BOUTRAIS J. (éd.), 1999. *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, actes du colloque du réseau Méga-Tchad, Orléans, 15-17 octobre 1997, IRD, Paris, 705 p.
33. BARRAUD V., 2001. *Note de réflexion sur la question : « Les aménagements en hydraulique pastorale provoquent-ils une dégradation de l'environnement ? » (ou le contraire...) dans le cas du projet Almy Bahaim, Tchad oriental*, Centre d'Appui Méthodologique à l'Elevage, Lyon, 21 p.
34. BAYART J.-F., 1989. *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Fayard, Paris, 440 p.
35. BAYART J.-F., ELLIS S., HIBOU B., 1997. *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Complexe, Bruxelles, 168 p.
36. BAYART J.-F., 1998. « La guerre en Afrique : dépérissement ou formation de l'Etat ? », *Esprit* n°247, Paris, novembre, pp. 55-73.
37. BAZIN J., TERRAY E. (éd.), 1982. *Guerres de lignages et guerres d'Etats en Afrique*, Editions des Archives contemporaines, Paris, 537 p.
38. BEAUVILAIN A., 1989. *Nord-Cameroun : crises et peuplement*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 2 volumes, 625 p.
39. BENNAFLA K., 2000. « Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques » in *Autrepart* n°16, IRD, Armand Colin, Bondy, pp. 67-86.
40. BERNAND A., 1999. *Guerre et violence dans la Grèce antique*, Hachette, 452 p.
41. BERTRAND C., BERTRAND G., 2002. *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalités*, Arguments, Paris, 311p.
42. BEYEM RONE, 1998. « Le bilinguisme : un grand pas vers l'Etat arabo-musulman au Tchad » in Centre Al-Mouna, pp.121-151.
43. BEYEM RONE, 2000. *Tchad, l'ambivalence culturelle et l'intégration nationale*, L'Harmattan, Paris, 434 p.
44. BICHARA IDRIS HAGGAR, 2003. *Tchad. Témoignage et combat politique d'un exilé*, L'Harmattan, Pour mieux connaître le Tchad, Paris, 515 p.
45. BLANC-PAMARD C., BOUTRAIS J., 2002. « Les temps de l'environnement. D'un sauvetage technique à une gestion locale en Afrique et à Madagascar », *Historiens et Géographes* n° 381, APHG, Paris, décembre, pp. 389-399.
46. BOUQUET C., 1982. *Tchad, genèse d'un conflit*, L'Harmattan, Paris, 256 p.
47. BOURDETTE-DONON M., 2000. *Les enfants des brasiers ou les cris de la poésie tchadienne*, L'Harmattan, Paris, 189 p.
48. BOUTRAIS J., 1992. « L'élevage en Afrique tropicale : une activité dégradante ? », *Afrique contemporaine* n°161, *l'environnement en Afrique*, La documentation française, Paris, janvier-mars, pp. 109-125.
49. BOUTRAIS J., 1997. « Les populations du bassin tchadien : des sociétés non-hydrauliques » in JUNGRAITHMAYR H., BARRETEAU D., SEIBERT U. (éd.), pp. 475-484.
50. BROWN E. P., 1983. *Nourrir les gens, nourrir les haines*, Société d'ethnographie, Nanterre, 264 p.
51. BRUNEL S., 2002. *Famines et politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 136 p.
52. BRUNEL S., 2006. « Du local au global : le rôle ambigu des Organisations Non-Gouvernementales dans le développement » in *Historiens et Géographes* n°395, Paris, juillet-août, pp. 139-153.
53. BRUNEL S., BRAUMAN R., 2004. « Les ONG et l'Afrique » in *Questions internationales* n°5, janvier-février, pp.47-53.

54. BUIJTENHUIJS R., 1978. *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*, Mouton, The Hague, Paris, New York, 526 p.
55. BUIJTENHUIJS R., 1981. « Guerre de guérilla et révolution en Afrique noire : les leçons du Tchad » in *Politique Africaine* n°1, Karthala, Paris, janvier, pp. 23-33.
56. BUIJTENHUIJS R., 1984. « Le FROLINAT à l'épreuve du pouvoir. L'échec d'une révolution africaine » in *Politique Africaine* n°16, décembre, pp. 15-29.
57. BUIJTENHUIJS R., 1987. *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, KARTHALA-ASC, Paris, 480 p.
58. BUIJTENHUIJS R., 1988. « Les Toubou et la rébellion tchadienne » in BAROIN C. (éd.), pp. 73-86.
59. BUIJTENHUIJS R., 1989. « La rébellion tchadienne : guerre Nord-Nord ou guerre Nord-Sud ? » in *Politique Africaine* n°33, mars, pp. 130-135.
60. BUIJTENHUIJS R., 1991. « Les Toubou dans la guerre civile du Tchad » in *Politique Africaine* n°42, juin, pp. 131-133.
61. BUIJTENHUIJS R., 1992. « Le Frolinat : mouvement islamique ou mouvement de musulmans ? » in MAGNANT J.-P. (éd.), pp. 127-138.
62. BUIJTENHUIJS R., 1993. *La Conférence nationale souveraine du Tchad. Un essai d'histoire immédiate*, Karthala, Paris, 212 p.
63. BUIJTENHUIJS R., 1994. « De l'utilité de la violence » in TUBIANA J. (éd.), pp. 91-107.
64. BURR J. M., COLLINS R. O., 2006. *Darfur : The long road to disaster*, Markus Wiener, Princeton, NJ, 340 p.
65. CAMBERLIN P., BELTRANDO G., FONTAINE B., RICHARD Y., 2002. « Pluviométrie et crises climatiques en Afrique tropicale : changements durables ou fluctuations interannuelles ? », *Historiens et Géographes* n° 381, APHG, Paris, décembre, pp. 403-410.
66. CAMBREZY L., 2001. *Réfugiés et exilés, crise des sociétés, crise des territoires*, Editions des archives contemporaines, Paris, 220 p.
67. CARON L., 1988. « Administration militaire et justice coutumière en Ennedi au moment de l'Indépendance » in BAROIN C. (éd.), pp.87-110.
68. Center for Environment and Development, Friends of the Earth International, Milieudefensie, 2001. *Promesses bafouées. Exploitation pétrolière et oléoduc Tchad-Cameroun : Qui payera la facture?*, juin, 27 p.
http://www.milieudefensie.nl/earthalarm/download/broken_promises_rapport.pdf
69. Centre Al-Mouna, 1998. *Tchad : contentieux linguistique arabe-français*, Centre Al-Mouna, N'Djamena, 280 p.
70. Centre culturel Al-Mouna, 1996. *Tchad, « Conflit Nord-Sud » : Mythe ou réalité ?*, SEPIA, N'Djamena, 216 p.
71. CHALEARD J.-L., POURTIER R. (éd.), 2000. *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud*, Publications de la Sorbonne, Paris, 264 p.
72. CHALIAND G., 1994. *Stratégies de la guérilla*, Grande Bibliothèque Payot, Paris, 942 p.
73. CHAMPAUD J., 1994. « Du Tibesti à l'Oubangui, loin des rivages » in BRUNET R., *Les Afriques au sud du Sahara*, Géographie Universelle, BELIN-RECLUS, Paris, pp. 217-222.
74. CHAPPELLE J., 1982. *Nomades noirs du Sahara. Les Toubous*, L'Harmattan, Paris, 462 p.
75. CHAPPELLE J., 1986. *Le peuple tchadien, Ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*, L'Harmattan, Paris, 304 p.
76. CHARLTON R., MAY R., 1989. « Warlords and militarism in Chad », *Review of African Political Economy*, vol. 16, n° 45/46, Sheffield, summer, pp. 12-26.
77. CLANET J.-C., 1982. « L'insertion des aires pastorales dans les zones sédentaires du Tchad central », *Les Cahiers d'Outre-Mer* n°139, juillet-septembre, pp. 205-228.
78. CLANET J.-C., 1994. *Géographie pastorale au Sahel central*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris IV, 2 volumes, 701 p.
79. CLANET J.-C., 1998. « Le Tchad entre unité et éclatement : la dynamique des organisations spatiales », *Mappemonde* 50, pp. 31-35.
80. CLANET J.-C., 1999. « Structures spatiales et cultures pastorales, ou les limites des Etats-nations et des organisations tribales en Afrique centrale » in BAROIN C., BOUTRAIS J. (éd.), pp. 649-666.
81. COLLIER P., 1999. « Doing Well Out of War », paper prepared for Conference on Economic Agendas in Civil Wars, London, April 26-27, 1999, The World Bank, April 10, 15 p.

- <http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/econagendas.pdf>
82. COLLIER P., 2000. « Economic causes of civil conflict and their implications for policy », World Bank Group, 15 juin, 23 p.
<http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/civilconflict.pdf>
83. COMPAGNON D. et CONSTANTIN F. (éd.), 2000. *Administrer l'environnement en Afrique*, KARTHALA-IFRA, Paris/Nairobi, 504 p.
84. COUDRAY H., 1998. « Langue, religion, identité, pouvoir : le contentieux linguistique franco-arabe au Tchad » in Centre Al-Mouna, pp.19-69.
85. COURADE G. (éd.), 2006. *L'Afrique des idées reçues*, Belin, Paris, 400 p.
86. CREAC'H P., 1993. *Se nourrir au Sahel. L'alimentation au Tchad. 1937-1939*, L'Harmattan, Pour mieux connaître le Tchad, Paris, 299 p.
87. DABELKO G.D., 1996. *The environment and conflict in the Third World : Examining linkage, context and policy*, Occasional Paper n°12, Harrison Program on the future global agenda, 17 p.
<http://www.bsos.umd.edu/harrison/papers/paper12.htm>
88. DALBY S., 2002. « Les changements environnementaux et la sécurité des personnes : repenser le contexte du développement durable », *Isuma, Revue canadienne de recherche sur les politiques*, Presses de l'Université de Montréal, Vol. 3 n°2, automne, pp. 73-82.
http://www.isuma.net/v03n02/dalby/dalby_f.shtml
89. DARCOURT P., 1999. *Tchad, Le chemin de la liberté*, Editions du Chari, N'Djamena, 360 p.
90. DARCOURT P., 2001. *Le Tchad, 15 ans après. Hissène Habré, la Libye et le pétrole*, Grancher, Paris, 313 p.
91. DAS V., POOLE D. (éd.), 2004. *Anthropology at the Margins of the State*, School of American Research Press, Santa Fe, 354 p.
92. DAVIS M., 2003. *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, La Découverte, Paris, 479 p.
93. DEBOS M., 2008a. « Fluid Loyalties in a Regional Crisis : Chadian combatants in the Central African Republic », *African Affairs*, Vol. 107, n° 427, avril, pp. 225-241.
94. DEBOS M., 2008b. « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Politique africaine*, n°109, mai, pp. 167-181.
95. DECALO S., 1980. « Regionalism, Political Decay, and Civil Strife in Chad », *The Journal of Modern African Studies* n°18, volume 1, Cambridge University Press, pp. 23-56.
96. DECALO S., 1997. *Historical dictionary of Chad*, The Scarecrow Press, Lanham (Md.) and London, 603 p.
97. DE DECKER M.-L., TONDINI O., 1978. *Pour le Tchad*, Le Sycomore, Paris, 66 p.+ 64 photographies.
98. DELACROIX J.-M., 1994. *Gestalt-thérapie, culture africaine, changement. Du Père-Ancêtre au Fils Créateur*, L'Harmattan, Paris, 268 p.
99. DELMAS P., 1995. *Le bel avenir de la guerre*, Gallimard nrf Essais, Paris, 290 p.
100. DELWA KASSIRE COUMAKOYE N., 1988. *Problématique de l'administration territoriale au Tchad*, Thèse de Doctorat, Université de Paris I, 2 tomes, 483 et 553 p.
101. DE SOYSA I., 2002. « Ecoviolence : Shrinking Pie or Honey Pot ? », *Global Environmental Politics* 2 (4), MIT Press, 34 p.
http://www.svt.ntnu.no/iss/Indra.de.Soyso/published/gep_ecoviolence.pdf
102. DEUDNEY D., MATTHEW R. (éd.), 1999. *Contested Grounds : Security and Conflict in the New Environmental Politics*, State University of New York Press, Albany, 312 p.
103. DEVOLUY P., 1983. « Menaces sur le régime tchadien », *Le Monde*, 26-27 juin.
104. DE WAAL A., 1989. *Famine that kills. Darfur, Sudan, 1984-1985*, Clarendon Press, Oxford, 258 p.
105. DE WAAL A., 1996. « Contemporary Warfare in Africa », *IDS Bulletin*, Vol. 27, n°3, Brighton, pp. 6-16.
106. DE WAAL A. (éd.), 2007. *War in Darfur and the search for peace*, Global Equity Initiative, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 431 p.
107. DIEHL P.F., GLEDITSCH N.P. (éd.), 2001. *Environmental Conflict*, Westview Press, Boulder, CO, 343 p.
108. DIOP-MAES M.-L., 1997. « Eau et histoire du peuplement dans le bassin du Tchad » in JUNGRAITHMAYR H., BARRETEAU D., SEIBERT U. (éd.), pp. 109-118.

109. DJARANGAR DJITA I., s.d. *Petit lexique des particularités du français parlé au Tchad*, Réseau Boutik and Co, 145 p.
<http://www.boutik-and-co.org/IMG/petit-lexique.pdf>
110. DOORNBOS P., 1982. « La révolution dérapée : la violence dans l'Est du Tchad (1978-1981) », *Politique Africaine* n°7, Karthala, Paris, septembre, pp. 5-13.
111. DUFFIELD M., 1998. « Post-modern Conflict : Warlords, Post-adjustment States and Private Protection », *Civil Wars*, Vol. 1, n°1, Frank Cass Publishers, London, Spring, pp.65-102.
112. ELDIN M., MILLEVILLE P. (éd.), 1989. *Le risque en agriculture*, ORSTOM, A travers champs, Paris, 619 p.
113. EL-HINNAWI E., 1985. *Environmental Refugees*, PNUE, Nairobi, 41 p.
114. ESSO CHAD, 2004. Chad/Cameroon development project.
http://www.essochad.com/Chad/Chad_HomePage.asp
115. ESTY D., GOLDSTONE J., GURR T.R., HARFF B., LEVY M., DABELKO G.D., SURKO P., UNGER A., 1999. « State Failure Task Force Report : Phase II Findings », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 5, Washington, DC, Summer, pp. 49-72.
<http://wwics.si.edu/topics/pubs/Report5-Sect2-a.pdf>
<http://wwics.si.edu/topics/pubs/Report5-Sect2-b.pdf>
116. FABRE P., 1934. *Les heures d'Abéché*, reproduction du Comité Vannes-Abéché, 282 p.
117. FAGE J.D., OLIVER R. (éd.), 1975. *The Cambridge history of Africa*, volume 4, Cambridge University Press, 737 p.
118. FANON F., 1991 [1961]. *Les damnés de la terre*, Folio Gallimard, Paris, 382 p.
119. FAO/SMIAR, 2004. *Agriculture et alimentation au Tchad* (avec cartes et images satellite).
<http://www.fao.org/giews/french/basedocs/chd/chdtoc1f.htm>
120. FAVRE J., 2006. « Abéché, porte de l'Orient », in *Atlas du Tchad*, pp. 54-55.
121. FAVRE J., 2007a. « Un point de vue sur la crise transfrontalière Darfour/Tchad oriental ». *Enjeux*, FPAE, Yaoundé, Juillet-Septembre, pp.32-36.
122. FAVRE J., 2007b. « Marginalité de l'Etat et violences sociales au Far Est (Tchad oriental) ». *Bulletin de l'Association de Géographes Français. Géographies*, vol. 84, n°3, Septembre, pp.357-365.
123. FAVRE J., 2007c. « Réfugiés et déplacés dans l'est du Tchad. De l'intervention humanitaire à la sécurisation militaire », *EchoGéo* n° 2, novembre, 8 p.
http://prodig.univ-paris1.fr/publications_umr/EchoGeo/numero2/Articles/Favre.pdf
124. FECKOUA L.L., 1996. *Tchad, La solution fédérale*, Présence Africaine, Paris, 240 p.
125. FERGUSON R. B. (éd.), 1984. *Warfare, Culture and Environment*, Academic Press, Orlando, Florida, 417 p.
126. FERGUSON R. B., WHITEHEAD N.L. (éd.), 1999. *War in the Tribal Zone. Expanding States and Indigenous Warfare*, School of American Research Press, Santa Fe, NM, 303 p.
127. FLINT J., DE WAAL A., 2008. *Darfur: a new history of a long war*, Zed Books, London, New York, 320 p.
128. Forum Diderot, 2000. *Peut-on être vivant en Afrique ?*, PUF, Paris, 96 p.
129. GALI NGOTHE GATTA, 1985. *Tchad, Guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Présence africaine, Paris, 217 p.
130. GALI NGOTHE GATTA, 1998. « Brandon de discorde » in Centre Al-Mouna, pp.107-112.
131. GALLAIS J., 1994. *Les Tropiques, Terres de risques et de violence*, Armand Colin, Paris, 272 p.
132. GARDINIER D. E., 1989. « The Ma'ahad Al'ilmi of Muhammad Awuda Oulech at Abeche : a reformist islamic challenge to french and traditionalist interests in the Ouaddai region of Chad, 1947-1956 » in *Annales de l'Université du Tchad*, avril, pp. 75-88.
133. GARONDE DJARMA A. H., 2003. *Témoignage d'un militant du FROLINAT*, L'Harmattan, Pour mieux connaître le Tchad, Paris, 381 p.
134. GARY I., KARL T.L., 2003. *Le fond du baril. Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*, Catholic Relief Services, juin, 110 p.
http://www.catholicrelief.org/get_involved/advocacy/policy_and_strategic_issues/oil_report_full_fr.pdf
135. GATANG ZOULDA, 1998. « Les calamités naturelles ne sont pas une fatalité », *N'Djaména Hebdo* n°343, 10 septembre, p. 3.

136. GAUD M., PORGES L., 1996. « Biographies de quatorze chefs de guerre », *Afrique contemporaine* n°180, octobre-décembre, pp. 173-198.
137. GENTIL P., 1971. *La conquête du Tchad (1894-1916)*, Service historique de l'armée de terre, Vincennes, 2 volumes, 300 f.
138. *Géographie et cultures*, 2001. « Environnement et société », n°37, L'Harmattan, Paris, 144 p.
139. GEORGE P., 1971. *L'environnement*, PUF, Que sais-je ?, Paris, 128 p.
140. GIRARD R., 1995 [1972]. *La violence et le sacré*, Pluriel, Paris, 534 p.
141. GLEDITSCH N. P., 1998. « Armed Conflict and the Environment : A Critique of the Literature », *Journal of Peace Research*, vol. 35, n°3, Sage Publications, London, pp. 381-400.
142. GLEDITSCH N. P., 2003. « Environmental conflict : Neomalthusians vs. Cornucopians » in BRAUCH G. (éd.), *Security and Environment in the Mediterranean : Conceptualising Security and Environmental Conflicts*, Springer, Berlin, pp. 477-485.
143. GLEDITSCH N. P., URDAL H., 2002. « Ecoviolence ? Links Between Population Growth, Environmental Scarcity and Violent Conflict in Thomas Homer-Dixon's Work », *Journal of International Affairs*, vol. 56, n°1, Columbia University, School of International and Public Affairs, New York, Fall, pp. 283-302.
144. GOETSCHEL L., PECLARD D., 2006. « Les conflits liés aux ressources naturelles. Résultats de recherches et perspectives », *Annuaire suisse de politique de développement* vol. 25 n°2, IUED, Genève, pp. 95-106.
http://graduateinstitute.ch/webdav/site/developpement/shared/developpement/1045/aspd_06_2_6_goetschelpeclard.pdf
145. GOLDSTONE J.A., 2001. « Demography, Environment, and Security », DIEHL P.F., GLEDITSCH N.P. (éd.), pp. 84-108.
146. GONIN P., LASSAILLY-JACOB V., 2006 : « Les réfugiés de l'environnement : une nouvelle catégorie de migrants forcés ? », *Revue européenne des migrations internationales* n°2, volume 18, 9 juin, 16 p.
<http://remi.revues.org/document1654.html>
147. GRIP-Information, 1992. *Les conflits verts : La dégradation de l'environnement, source de tensions majeures*, GRIP, Bruxelles, 212 p.
148. GURR T.R., 1970. *Why Men Rebel*, Princeton University Press, Princeton, NJ, 422 p.
149. GURR T.R., 1994. « People Against States : Ethnopolitical Conflict and the Changing World System », *International Studies Quarterly* 38, pp. 347-377.
150. GURR T.R., HARFF B., 1994. *Ethnic Conflict in World Politics*, Westview, Boulder, CO, 206 p.
151. HAAS J. (éd.), 1990. *The Anthropology of War*, Cambridge University Press, Cambridge, 242 p.
152. HAGMANN T., 2005. « Confronting the Concept of Environmentally Induced Conflict », *Peace, Conflict and Development*, Issue 6, University of Bradford, Bradford, January, pp. 1-22.
<http://www.peacestudiesjournal.org.uk/docs/Environmental%20conflict%20final%20version%20edited.pdf>
153. HANCOCK G., 1989. *Lords of Poverty. The Power, Prestige, and Corruption of the International Aid Business*, The Atlantic Monthly Press, New York, 234 p.
154. HANNOYER J. (éd.), 1999. *Guerres civiles : économies de la violence, dimensions de la civilité*, Karthala-CERMOC, Paris, 328 p.
155. HAUGE W., ELLINGSEN T., 2001. « Causal Pathways to Conflict », in DIEHL P.F., GLEDITSCH N.P. (éd.), pp. 36-57.
156. HERBST J., 2000. *States and Power in Africa. Comparative Lessons in Authority and Control*, Princeton University Press, Princeton, NJ, 248 p.
157. HOBBS T., 2000 [1651]. *Léviathan*, Gallimard, Folio Essais, Paris, 1027 p.
158. HOLSTI K. J., 1996. *The State, War, and the State of War*, Cambridge Studies in International Relations : 51, University Press, Cambridge, 257 p.
159. HOMER-DIXON T.F., 1991. « On the Threshold : Environmental Changes as Causes of Acute Conflict », *International Security*, vol. 16, n°2, pp.76-116.
<http://www.library.utoronto.ca/pcs/thresh/thresh1.htm>
160. HOMER-DIXON T.F., 1994. « Environmental Scarcities and Violent Conflict : Evidence from Cases », *International Security*, vol. 19, n°1, Summer, pp.5-40.
<http://www.library.utoronto.ca/pcs/evidence/evid1.htm>

- 161.HOMER-DIXON T.F., 1995. « Strategies for Studying Causation in Complex Ecological-political Systems », Paper of the project on *Environment, Population and Security*, American Association for the Advancement of Science, Washington, and University College, University of Toronto, June.
<http://www.library.utoronto.ca/pcs/eps/method/methods1.htm>
- 162.HOMER-DIXON T.F., 1995. « The Ingenuity Gap : Can Poor Countries Adapt to Resource Scarcity ? », *Population and development review*, 21, n°3, September, pp. 587-612.
<http://www.library.utoronto.ca/pcs/ingen/ingen.htm>
- 163.HOMER-DIXON T.F., 1999. *Environment, Scarcity, and Violence*, Princeton University Press, Princeton, NJ, 254 p.
- 164.HOMER-DIXON T.F., 2001. *The virulence of violence : small arms, many wars, large threat*, The Washington Post, February 4.
http://www.homerdixon.com/download/the_virulence_of_violence.pdf
- 165.HOMER-DIXON T.F., BLITT J. (éd.), 1998. *Ecoviolence : Links Among Environment, Population and Security*, Rowman and Littlefield, 256 p.
- 166.HOMER-DIXON T.F., PELUSO N., WATTS M., 2003. « Thomas Homer-Dixon, Nancy Peluso, and Michael Watts on *Violent Environments* », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 9, Washington, DC, pp. 89-96.
- 167.HOURMADJI MOUSSA DOUMGOR, 1998. « Une revendication identitaire à soubassement politique et confessionnel » in Centre Al-Mouna, pp.101-106.
- 168.HUGOT P., 1965. *Le Tchad*, Nouvelles éditions latines, Paris, 159 p.
- 169.HUGOT P., 1997. *La transhumance des Arabes Missirié et les batailles intertribales d'Oum Hadjer de 1947*, L'Harmattan, Paris, 182 p.
- 170.Human Rights Watch, 2007. « *They Came Here to Kill Us* »: *Militia Attacks and Ethnic Targeting of Civilians in Eastern Chad*, Rapport, janvier, 72 p.
<http://hrw.org/reports/2007/chad0107/>
- 171.HUNTINGTON S. P., 1997. *Le choc des civilisations*, Editions Odile Jacob, Paris, 402 p.
- 172.IBNI OUMAR MAHAMAT SALEH, 2005. « Soudan/Tchad. Les interpénétrations ethniques entre les peuples tchadiens et soudanais. L'impact de ces interpénétrations sur la politique de deux Etats dans le passé et le présent », texte de la conférence donnée au Centre Culturel Al Mouna, N'Djamena, le 27/01/05, 7 p.
- 173.ILIFFE J., 1997. *Les Africains, Histoire d'un continent*, Aubier, Paris, 464 p.
- 174.International Crisis Group (ICG), 2004. « Darfur rising : Sudan's new crisis », *Africa Report* n°76, Nairobi/Bruxelles, 25 mars, 49 p.
http://www.icg.org/library/documents/africa/horn_of_africa/076_darfur_sudan_new_crisis.pdf
- 175.International Crisis Group (ICG), 2006. « Tchad : vers le retour de la guerre ? », Rapport Afrique n°111, Nairobi/Bruxelles, 1^{er} juin, 38 p.
http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/horn_of_africa/111_tchad_vers_le_retour_d_e_la_guerre.pdf
- 176.JANIN P., MARIE A., 2003. « Violences ordinaires, violences enracinées, violences matricielles » in *Politique Africaine* n°91, octobre, pp.5-12.
- 177.JANIN P., 2003. « Vivre ensemble ou la douleur d'être "en grande famille" » in *Politique Africaine* n°91, octobre, p.33-50.
- 178.JEAN F., RUFIN J.-C. (éd.), 1996. *Economie des guerres civiles*, Hachette, Pluriel, Paris, 595 p.
- 179.JULIEN DE POMMEROL P., 1997. *L'arabe tchadien. Emergence d'une langue véhiculaire*, Karthala, Paris, 176 p.
- 180.JULIEN DE POMMEROL P., 1999. *Dictionnaire arabe tchadien-français*, Karthala, Paris, 1640 p.
- 181.JULLIEN F., 2006. « Nomadisme et transhumance, chronique d'une mort annoncée ou voie d'un développement porteur ? Enjeux, défis et enseignements tirés de l'expérience des projets d'hydraulique pastorale au Tchad », *Afrique contemporaine* n°217, pp. 55-75.
- 182.JUMA M. K., SUHRKE A. (éd.), 2002. *Eroding Local Capacity. International Humanitarian Action in Africa*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, 203 p.
- 183.JUNGRAITHMAYR H., BARRETEAU D., SEIBERT U. (éd.), 1997. *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad*, ORSTOM, Paris, 487 p.
- 184.KABOU A., 2004 [1991]. *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, Paris, 208 p.

185. KAHL C., 2002. « *Violent Environments* reviewed by Colin Kahl », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 8, Washington, DC, Summer, pp. 135-143.
http://wwics.si.edu/topics/pubs/Report_8_Reviews.pdf
186. KAPLAN R. D., 1994. « The Coming Anarchy : How Scarcity, Crime, Overpopulation, Tribalism, and Disease are Rapidly destroying the Social Fabric of Our Planet », *The Atlantic Monthly*, vol. 273, n°2, février, pp. 44-76.
<http://dieoff.org/page67.htm>
187. KHAYAR I. H., 1976. *Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï (Tchad)*, Librairie d'Amérique et d'Orient, Maisonneuve, Paris, 140 p.
188. KHAYAR I. H., 1983. « Notes sur les Tama du Tchad : Histoire, éducation traditionnelle », in TUBIANA J. (éd.), *Guirlande pour Abba Jérôme*, Le Mois en Afrique, Paris, pp. 253-264.
189. KHAYAR I. H., 1984. *Tchad, Regards sur les élites ouaddaïennes*, Editions du CNRS, Paris, 231 p.
190. KI-ZERBO J., 2004. *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*, Editions de l'Aube, 202 p.
191. KONINGS P., VAN BINSBERGEN W., HESSELING G. (éd.), 2000. *Trajectoires de libération en Afrique contemporaine, Hommage à Robert Buijtenhuijs*, ASC-KARTHALA, Leyde-Paris, 296 p.
192. KOULRO-BEZO Y. (éd.), s.d., *Tchad : « Anthologie » de la Guerre civile. Janvier 1979-mars 1981*, articles de presse et documents annexes, N'Djaména, 147 p.
193. KOVANA V., 1994. *Précis des guerres et conflits au Tchad*, L'Harmattan, 160 p.
194. LAGRANGE M.-A., 2006. « Darfour : des réfugiés indésirables au Sud comme au Nord ? », *Afrique contemporaine* n° 219, pp. 151-161.
195. LANNE B., 1986. *Tchad-Libye, La querelle des frontières*, Karthala, Paris, 212 p.
196. LANNE B., 1992. « La politique française à l'égard de l'islam au Tchad (1900-1958) » in MAGNANT J.-P. (éd.), pp. 99-122.
197. LANNE B., 1996. « Conflits et violences au Tchad » in *Afrique contemporaine* n°180, octobre-décembre, pp.52-61.
198. LANNE B., 2000. « Histoire politique du Tchad (1900-1975) », in KONINGS P., VAN BINSBERGEN W., HESSELING G. (éd.), pp. 29-48.
199. LARGEAU V.-E., 2001. *A la naissance du Tchad, 1903-1913*, SEPIA, Pour mieux connaître le Tchad, Saint-Maur-des-Fossés, 328 p.
200. LASSAILLY-JACOB V., 1996. « En Afrique, sur les chemins de l'exil » in *Hommes et Migrations*, 1198-1199, Paris, pp. 22-30.
201. LASSAILLY-JACOB V., 2004. « Les paradoxes de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés en Afrique », *Les Actes du FIG*, Académie de Reims, Saint-Dié des Vosges, 4 p.
http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2004/lasailly/article.htm
202. LAWRENCE T.E., 1926. Article «Guérilla» de l' *Encyclopedia Britannica*, in CHALIAND G., 1990, *Anthologie mondiale de la stratégie, des origines au nucléaire*, Robert Laffont, Coll. Bouquins, Paris, pp. 1125-1137.
203. LE BILLON P., 2001. « The political ecology of war : natural resources and armed conflicts », *Political Geography* 20, pp. 561-584.
<http://www.geog.ubc.ca/~lebillon/ecowar.pdf>
204. LE BILLON P., MACRAE J., LEADER N., EAST R., 2000. « The political Economy of War : What Relief Agencies Need to Know », *Network Paper* 33, Humanitarian Practice Network, ODI, London, July, 45 p.
<http://www.odihpn.org/pdfbin/networkpaper033.pdf>
205. LE CHEVOIR P., 1999. *Les nouvelles heures d'Abéché. 1966-1967, les prémices du FROLINAT*, L'Harmattan, Paris, 344 p.
206. LE CORNEC J., 2003. *Les mille et un Tchad*, L'Harmattan, Paris, 609 p.
207. LEE S.-W., 1994. *Emerging Threats to Post-Cold War Security : Environment, Refugees, and Conflicts*, Program on Non violent Sanctions and Cultural Survival, Seminar Synopses, 12 octobre, 5 p.
<http://www.wcfia.harvard.edu/ponsacs/seminars/Synopses/f94lee.htm>
208. *Le Monde diplomatique*, 2008. « Derrière les évidences humanitaires », Dossier, Septembre, pp. 21-25.
209. LE NORMAND I., 1998. « Les réponses humanitaires aux situations d'insécurité alimentaire et leurs limites. Des réponses adaptées aux besoins : l'exemple du Tchad » in *Action contre la faim, Géopolitique de la faim, Quand la faim est une arme...*, PUF, Paris, pp. 208-229.
210. LE PRESTRE P., 1997. *Ecopolitique internationale*, Guérin Universitaire, Montréal, 558 p.

211. LE ROUVREUR A., 1989 [1962]. *Sahéliens et Sahariens du Tchad*, L'Harmattan, Paris, 536 p.
212. LE ROUVREUR A., 1994. « Migrations des Toubou entre 1925 et 1950 » in TUBIANA J. (éd.), pp. 57-66.
213. LIBISZEWSKI S., 1992. « What is an *Environmental Conflict* ? », in *ENCOP Occasional Papers*, Center for Security Studies, Zurich, Swiss Peace Foundation, Berne, 14 p.
http://cms.isn.ch/public/docs/doc_238_290_en.pdf
214. LIND J., STURMAN K. (éd.), 2002. *Scarcity and Surfeit. The ecology of Africa's conflicts*, Institute for Security Studies, Pretoria, 388 p.
215. MAALOUF A., 1998. *Les Identités meurtrières*, Grasset, Le Livre de Poche, Paris, 191 p.
216. MAGNANT J.-P. (éd.), 1992. *L'islam au Tchad*, CEAN, Talence, 150 p.
217. MAGNANT J.-P., 1994. « L'identité communautaire dans les Etats tchadiens précoloniaux » in TUBIANA J. (éd.), pp. 29-56.
218. MAGRIN G., 2001. *Le sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir*, CIRAD-SEPIA, Pour mieux connaître le Tchad, Saint-Maur-des-Fossés, 428 p.
219. MAGRIN G., 2008a. « L'Afrique sub-saharienne face aux famines énergétiques », *EchoGéo* n°3, mis en ligne 28 février.
<http://echogeo.revues.org/document1976.html>
220. MAGRIN G., 2008b. « Tchad 2008. Géographie d'une guerre ordinaire », *EchoGéo*, Sur le vif, mis en ligne 13 mars.
<http://echogeo.revues.org/document2249.html>
221. MAHAMAT ADOUM DOUTOUM, 1983. *La colonisation française et la question musulmane au Tchad. Exemple du sultanat du Ouaddaï (1895-1946)*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris-Sorbonne, 310 p.
222. MAHAMAT ADOUM DOUTOUM, 1992. « L'islam au Ouaddaï avant et après la colonisation » in MAGNANT J.-P. (éd.), pp. 67-92.
223. MAHAMAT ADOUM DOUTOUM, 2001-2002. « Abéché 1917, chronique d'un massacre au coupe-coupe », *Carrefour*, publication du Centre Al-Mouna, n°11, novembre-décembre 2001, pp.17-19 ; n°12, janvier-février 2002, pp.17-18 ; n°13, mars-avril 2002, pp.17-18.
224. MAHAMAT HASSAN ABAKAR, 2006. *Chronique d'une enquête criminelle nationale. Le cas du régime de Hissein Habré, 1982-1990*, L'Harmattan, Pour mieux connaître le Tchad, 183 p.
225. MAHAMAT SALEH YACOUB, 1983. *Les populations musulmanes du Tchad et le pouvoir politique (1946-1975). Contribution à l'étude des problèmes de construction de l'Etat au Tchad*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris-Sorbonne, 256 p.
226. MAHAMAT SALEH YACOUB, 2005. *Tchad. Des rebelles aux seigneurs de guerre. La désagrégation de l'armée nationale*, Editions Al-Mouna, N'Djamena, 223 p.
227. MAHAMAT SALEH YACOUB, GALI NGOTHE GATTA (éd.), 2005. *Tchad. Frolinat, Chronique d'une déchirure*, Editions Al-Mouna, N'Djamena, 251 p.
228. MAINGUET M., 2003a. « Desertification : Global Degradation of Drylands » in BRAUCH G. (éd.), *Security and Environment in the Mediterranean : Conceptualising Security and Environmental Conflicts*, Springer, Berlin, pp. 645-653.
229. MAINGUET M., 2003b. « Les sécheresses et le génie créateur de l'homme dans les milieux secs : nouvelles géographie de l'adaptation ? », *Les Actes du FIG*, Académie de Reims, Saint-Dié des Vosges, 12 p.
http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2003/mainquet/article.htm
230. MALTHUS T.R., 1992 [1798]. *Essai sur le principe de population*, Flammarion, Paris.
231. MARCHAL R., 1999. « Interpréter la guerre en Afrique » in « De la guerre. Un objet pour les sciences sociales », *EspacesTemps Les Cahiers*, n°71-72-73, Paris, pp. 114-130.
232. MARCHAL R., 2004a. « Anatomie des guerres en Afrique », *Questions internationales* n°5, janvier-février, pp.25-31.
233. MARCHAL R., 2004b. « Le Soudan d'un conflit à l'autre », *Les Etudes du CERI* n°107-108, CERI-Sciences Po, Paris, septembre, 59 p.
234. MARCHAL R., 2004c. « Le conflit au Darfour, point aveugle des négociations Nord-Sud au Soudan », *Politique Africaine* n°95, octobre, pp. 125-146.
235. MARCHAL R., 2006a. « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », *Politique Africaine* n°102, juin, pp.134-154.

236. MARCHAL R., 2006b. « Afrique, l'introuvable guerre ethnique », *L'histoire* n°311, Paris, juillet-août, pp.80-85.
237. MARIE A., 2003. « La violence faite à l'individu (La communauté au révélateur de la sorcellerie) », *Politique Africaine* n°91, octobre, pp.13-32.
238. MATHIEU P., TABUTIN D., 1996. « Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain », *Les Etudes du CEPED* n°13, « Crise et population en Afrique », Paris, juillet, pp.123-160.
http://ceped.cirad.fr/cdrom/integral_publication_1988_2002/etudes/pdf/etudes_cpd_13.pdf
239. MATTHEW R. A., 2002. « In Defense of Environment and Security Research », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 8, Washington, DC, Summer, pp. 109-124.
http://wwics.si.edu/topics/pubs/Report_8_Matthew.pdf
240. MBAÏOSSO A., 1990. *L'éducation au Tchad. Bilan, problèmes et perspectives*, Karthala, Paris, 268 p.
241. MBEMBE A., 2000. *De la postcolonie, Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Karthala, Coll. Les Afriques, Paris, 296 p.
242. MESSER E., COHEN M., D' COSTA J., 1998. *Food From Peace : Breaking the links between Conflict and Hunger*, IFPRI, Washington, D.C., juin, 51 p.
<http://www.ifpri.org/2020/dp/dp24.pdf>
243. MESSER E., COHEN M., MARCHIONE T., s.d., « Conflict : A Cause and Effect of Hunger », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 7, Washington, DC, pp. 1-16.
<http://wwics.si.edu/topics/pubs/ECSP7-featurearticles-1.pdf>
244. MOROVICH B., 2000. *Histoire de la transhumance au Tchad oriental (1615?-1999). Etude bibliographique*, Vétérinaires Sans Frontières, Projet ASETO, Tchad, mai, 71 p.
245. MOUKHTAR BACHAR MOUKHTAR, 1982. *De 1909 à 1960. Aux confins des Etats : les peuples du Tchad oriental et leur évolution dans un Ouaddaï statique*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris VII, 459 p. + annexes.
246. MÜNKLER H., 2003. *Les guerres nouvelles*, Alvik éditions, Paris, 255 p.
247. MYERS N., 1993. *Ultimate Security : The Environmental Basis of Political Stability*, W.W. Norton, New York, 308 p.
248. NACHTIGAL G., 1881. *Sahara et Soudan*, Tome premier : « Tripolitaine, Fezzan, Tibesti, Kanem, Borkou et Bornou », traduction de J. Gourdault, Hachette, Paris, 552 p.
249. NACHTIGAL G., 1971. *Sahara and Sudan*, Tome IV : « Wadai and Darfur », traduction de A.G.B. Fischer et H.J. Fischer, C. Hurst & Compagny, London, 439 p.
250. NAGOUM YAMASSOUM, 1998. « Du malentendu linguistique à l'opposition de deux inféodations » in Centre Al-Mouna, pp. 113-120.
251. N'DJAJA OUAGA H., 2001. *Crises, mutations des espaces ruraux et stratégies paysannes d'adaptation. Cas de la sous-préfecture de Mandéla dans la zone de concentration du sixième Fonds Européen de Développement (Département de Hadjer-Lamis au Tchad)*, Thèse de Doctorat, Université de Paris I, 457 p.
252. NEBARDOUM D., 1998. *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, L'Harmattan, Paris, 171 p.
253. NETCHO ABBO, 1997. *Mangalmé 1965. La révolte des Moubi*, SEPIA, Pour mieux connaître le Tchad, Saint-Maur-des-Fossés, 112 p.
254. N'GANGBET M., 1984. *Peut-on encore sauver le Tchad ?*, Karthala, Paris, 139 p.
255. NGANSOP G. J., 1986. *Tchad : vingt ans de crise*, L'Harmattan, Paris, 236 p.
256. NIMROD BENA DJANGRANG, 1989. *Pierre, Poussière*, Obsidiane, La Vocation, Sens, 62 p.
257. NKUNDABAGENZI F., 2004. « Nouveaux conflits dans un monde en mutation », *Histoire mondiale des conflits*, Thématique n°6, Editions Harnois, Apt, novembre-décembre, pp. 19-26.
258. *Nouveaux Mondes*, 2002. « Guerres d'Afrique », n°10, L'inventaire, CRES, Genève, printemps, 200 p.
259. OST F., 2003 [1995]. *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, La Découverte Poche, Paris, 346 p.
260. OULATAR J., 2002. *Tchad, Le poison et l'antidote*, L'Harmattan, Pour mieux connaître le Tchad, Paris, 69 p.
261. Oxfam, 2008. « Mission non-accomplie : les populations civiles demeurent en danger à l'Est du Tchad », Document d'information, septembre, 30 p.
<http://www.oxfam.org/files/bp119-mission-non-accomplie-0809.pdf>
262. PAGES M. (éd.), 2003. *La violence politique*, Eres, Ramonville Saint-Agne, 232 p.

263. PELUSO N. L., WATTS M. (éd.), 2001. *Violent Environments*, Cornell University Press, Ithaca and London, 453 p.
264. PERCIVAL V., HOMER-DIXON T., 2001. « The Case of South Africa », in DIEHL P.F., GLEDITSCH N.P. (éd.), pp. 13-35.
265. PETRY M., BAMBE N., 2005. *Le pétrole du Tchad, Rêve ou cauchemar pour les populations ?*, Paris, Karthala, 415 p.
266. PINSTRUP-ANDERSEN P., PANDYA-LORCH R. (éd.), 2001. *The Unfinished Agenda : Perspectives on Overcoming Hunger, Poverty and Environmental Degradation*, IFPRI, Washington DC, 302p.
<http://www.ifpri.org/pubs/books/ufa/ufa.pdf>
267. PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), 2005. *Rapport mondial sur le développement humain. La coopération internationale à la croisée des chemins. L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, Economica, Paris, XVI+385 p.
268. PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), 2007. *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*, Editions La Découverte, Paris, XVII+382 p.
269. *Politique Africaine*, 1991. « Violence et pouvoir », n°42, Karthala, Paris, juin, pp. 2- 86.
270. *Politique Africaine*, 1999. « L'Etat en voie de privatisation », n°73, Karthala, Paris, mars, pp. 6-122.
271. *Politique Africaine*, 2003. « Violences ordinaires », n°91, Karthala, Paris, octobre, pp. 5-99.
272. *Politique Africaine*, 2004. « Autour du lac Tchad : intégrations et désintégrations », n°94, Karthala, Paris, juin, pp. 7-104.
273. POULIGNY B., 2001. « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre : Evolutions et enjeux », working paper, CERI-Sciences Po, Paris, 25 février, 20 p.
<http://www.ceri-sciencespo.com/cherlist/pouligny/huma.pdf>
274. POULIGNY B., 2002. « Mémoires et violences : Vivre aujourd'hui, imaginer demain », working paper, CERI-Sciences Po, Paris, 12 p.
<http://www.ceri-sciencespo.com/cherlist/pouligny/Violenciamemoria.pdf>
275. POURTIER R., 1992. « Regards, échelles, lieux : un point de vue de géographe » et « Migrations et dynamique de l'environnement » in *Afrique contemporaine* n°161, « L'environnement en Afrique », La documentation française, Paris, janvier-mars, 296 p.
276. POURTIER R., 2002. « Espace et nation en Afrique centrale. La dimension oubliée », *Historiens et Géographes* n° 381, APHG, Paris, décembre, pp. 303-309.
277. POURTIER R., 2007. « Ressources naturelles et fragilité de l'Etat : quelques réflexions à propos de l'Afrique centrale » in CHATAIGNER J.-M., MAGRO H. (éd.), *Etats et sociétés fragiles : entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, Paris, pp. 91-105.
278. PRODABO (Programme de Développement Rural Décentralisé Djourf Al-Ahmar-Assoungha-Biltine-Ouara), 2005. *Etude sur les relations entre les populations locales et les réfugiés du Darfour dans la région du Ouaddaï*, Rapport d'étude, Abéché, 25 p.
279. PRUNIER G., 2005. *Le Darfour. Un génocide ambigu*, La Table Ronde, Paris, 268 p.
280. PRUNIER G., 2007. « Darfour, la chronique d'un "génocide ambigu" », *Le Monde diplomatique*, mars, pp. 16-17.
281. PRUNIER G., 2008. « Comment le conflit au Darfour déstabilise le Tchad », *Le Monde diplomatique*, mars, pp. 6-7.
282. *Questions internationales*, 2004. « Les conflits en Afrique », n°5, La documentation française, Paris, janvier-février, pp. 4-77.
283. RAIMOND C., 1999. « De la complémentarité à la concurrence : agriculture et élevage dans les terres d'inondation du bassin tchadien » in BAROIN C., BOUTRAIS J. (éd.), pp. 477-498.
284. RAISON J.-P., 1994. « Un continent encore rural » in BRUNET R. (éd.), *Les Afriques au sud du Sahara*, Géographie Universelle, BELIN-RECLUS, Paris, pp. 58-75.
285. Rapport de la Commission d'enquête nationale, Ministère tchadien de la Justice, 1993. *Les crimes et détournements de l'ex-président Habré et de ses complices*, L'Harmattan, Paris, 269 p.
286. RAYNAUT C. (éd.), 1997. *Sahels. Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, GRID-Karthala, Paris, 430 p.
287. République du Tchad, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Direction de l'Hydraulique, Projet Almy Bahaïm, 2001. *Règlement de conflits par la Commission mixte d'Abéché*, Abéché, juin, 11p. + annexes.

288. République du Tchad, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Direction de l'Hydraulique, 2003. *Projet Almy Bahaïm, Phase 2, Rapport final (décembre 1999-juin 2003)*, AFD, BURGEAP/AGRITCHAD, 57 p. + annexes.
289. République du Tchad, Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, Délégation régionale du Ouaddaï-Biltine, Coopération allemande au développement (GTZ), 1998. *Plan régional de développement. Le Ouaddaï-Biltine vers l'an 2005*, Volume I, janvier, 112 p.
290. République du Tchad, Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération, Comité de pilotage de la SNRP, 2003. *Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté*, N'Djamena, juin, 125 p.
291. REYNA S.P., 1990. *Wars without End : a political economy of Bagirmi*, Department of Sociology and Anthropology, University of New Hampshire, Durham, 278 p.
292. ROBIĆ M.-C. (éd.), 1992. *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Economica, Paris, 343 p.
293. ROCHETTE R. M., 1992. *Lutte contre l'érosion et aménagement des ouadis. Analyses et propositions*, PAO-GTZ, Tchad, Brezins, 65 p. + annexes.
294. ROOS G., 1997. *Concept d'intervention des aménagements durables des bassins versants du Ouaddaï-Biltine*, République du Tchad, GTZ, projet PAO, Bonn, août, 28 p.
295. ROSSI G., LAVIGNE-DELVILLE P., NARBEBURU D. (éd.), 1998. *Sociétés rurales et environnement*, KARTHALA/REGARDS/GRET, Paris, 408 p.
296. ROSSI G., 2000. *L'ingérence écologique, Environnement et développement rural du Nord au Sud*, CNRS, Espaces et Milieux, Paris, 250 p.
297. RUFIN J.-C., 2001 [1991]. *L'Empire et les nouveaux barbares*, J.-C. Lattès, Paris, 269 p.
298. SAAD S., 1991. « For whose benefit ? Redefining Security », *Eco-Decisions*, septembre, pp.59-60.
299. SAUVY A., 1963. *Malthus et les deux Marx. Le problème de la faim et de la guerre dans le monde*, Denoël, Paris, 366 p.
300. SCHNEIDER J.-L., 1994. *Le Tchad depuis 25000 ans: géologie, archéologie, hydrogéologie*, Masson, Paris, 136 p.
301. SCHWARTZ D. M., DELIGIANNIS T., HOMER-DIXON T. F., 2000. « The Environment and Violent Conflict : A Response to Gleditsch's Critique and Some Suggestions for Future Research », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 6, Washington, DC, Summer, pp. 77-94.
<http://wwics.si.edu/topics/pubs/Report6-5.pdf>
302. SCHWEDERSKY T., KARKOSCHKA O., FISCHER W., 1998. *Appui à la participation et à l'autopromotion dans la gestion des ressources naturelles. Un guide à l'intention des collaboratrices et collaborateurs de projet*, GTZ, Margraf Verlag, Weikersheim, 239 p.
303. SEIGNOBOS C., MADJIGOTO R., 2005. « Le prix des "arbres sauvages" : petite chronique des compensations du Consortium Esso aux paysans tchadiens » in *Les Annales de Géographie* n°646, Armand Colin, Paris, novembre-décembre, pp. 643-663.
304. SEN A., 2000. *Un nouveau modèle économique, Développement, Justice, Liberté*, Editions Odile Jacob, Paris, 356 p.
305. SERRE G., 2000. *Une nomadisation d'hivernage dans l'Ouadi Rimé (Tchad, 1956)*, L'Harmattan, Pour mieux connaître le Tchad, Paris, 116 p.
306. SERRES M., 2000. *Retour au Contrat naturel*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 32 p.
307. SERVANT J.-C., 2003. « Offensive sur l'or noir africain », *Le Monde Diplomatique*, Paris, janvier, p.19.
308. SIMON J. L., 1981. *The Ultimate Resource*, Princeton University Press, Princeton, NJ, 415 p.
309. SIMON J. L., 1998. *The Ultimate Resource 2*, Princeton University Press, Princeton, NJ, 778 p.
310. SMITH S., 2005. *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Hachette Littératures, Pluriel, Paris, 248 p.
311. SOULOUM S., 1999. *Aperçu sur le Ouaddaï-Biltine (Les problèmes d'origine historique du système éducatif)* et autres textes, dactylographié, Abéché, 96 p.
312. SPARTACUS, 1985. *Opération Manta : les documents secrets*, Plon, Paris, 262 p.
313. SULIMAN M., 1997. *Ethnicity from perception to cause of violent conflicts : The case of the Fur and Nuba conflicts in western Sudan*, Contribution to CONTICI International Workshop, Bern, July 8-11, 20 p.
<http://www.ifaanet.org/The%20Inversion%20of%20Ethnicity.htm>
314. TEISSERENC P., 1975. *Le dieu des autres*, Union Générale d'Éditions, 10/18, Paris, 313 p.

315. TIR J., DIEHL P.F., 2001. « Demographic Pressure and Interstate Conflict », in DIEHL P.F., GLEDITSCH N. P. (éd.), pp. 58-83.
316. TOGLO-ALLAH M., 1997. *Conflits tchadiens et ingérences étrangères*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 236 p.
317. TRAORE A., 2002. *Le viol de l'imaginaire*, Actes Sud-Fayard, Paris, 208 p.
318. TSHIYEMBE M., 1990. *L'Etat postcolonial, facteur d'insécurité en Afrique*, Présence africaine, Paris, 157 p.
319. TUBIANA Jérôme, 2005. « Le Darfur, un conflit identitaire ? Eléments de compréhension ethnologique », Action Contre la Faim, février, 43 p.
320. TUBIANA J., 2006. *Enfants de Dieu, enfants du Diable...*, Grandir, Nîmes, 34 p.
321. TUBIANA J., 2007. « Darfour. Les rebelles, combien de divisions ? », *Alternatives internationales* n°35, juin.
322. TUBIANA J., 2008a. « Effets d'écho. L'instabilité tchadienne et le conflit du Darfour », Document d'information sur le Soudan n°9, HSBA, Small Arms Survey, Genève, février, 12 p.
http://www.smallarmssurvey.org/files/portal/spotlight/sudan/Sudan_pdf/SIB%209%20Chadian%20instability%20fr.pdf
323. TUBIANA J., 2008b. « La guerre par procuration entre le Tchad et le Soudan et la "darfourisation" du Tchad : Mythes et réalité », Document de travail sur le Soudan 12, Small Arms Survey, Genève, avril, 87 p.
[http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/ASAZ-7GBG7P/\\$File/rapport_complet.pdf](http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/ASAZ-7GBG7P/$File/rapport_complet.pdf)
324. TUBIANA Joseph (éd.), 1994. *L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les apports extérieurs*, Actes du colloque international célébrant le 30^e anniversaire de la fondation de l'Institut National des Sciences Humaines de l'Université du Tchad, N'Djaména (25-27 novembre 1991), L'Harmattan, Paris, 410 p.
325. TUBIANA M.-J., 1969. « La pratique actuelle de la cueillette chez les Zaghawa du Tchad », *Journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliquée*, Volume 16, n° 2-5, pp. 55-83.
326. TUBIANA M.-J., 1971. « Système pastoral et obligation de transhumance chez les Zaghawa (Soudan-Tchad) », *Etudes rurales* n° 42, pp. 120-171.
327. TUBIANA M.-J., TUBIANA J., 1977. *The Zaghawa from an ecological perspective. Foodgathering, the pastoral system, tradition and development of the Zaghawa of the Sudan and the Chad*, A.A. Balkema, Rotterdam, 119 p.
328. TUBIANA M.-J., 1983. « Réaction à la famine dans une société traditionnelle », in TUBIANA J. (éd.), *Guirlande pour Abba Jérôme*, Le Mois en Afrique, Paris, pp. 265-274.
329. TUBIANA M.-J., LUXEREAU A. (éd.), 1996. *Les dynamiques du changement en Afrique subsaharienne. Freins et impulsions*, L'Harmattan, Paris, 151 p.
330. TUBIANA M.-J., 1996. « Désertification et famines au Sahel. Les cas du Tchad, du Soudan et de l'Ethiopie » in TUBIANA M.-J., LUXEREAU A. (éd.), pp. 13-41.
331. TRIAUD J.-L., 1985. « Le refus de l'Etat : l'exemple tchadien », *Esprit* n°100, avril, pp. 20-26.
332. VALENTIN C., 1997. « Dimensions naturelles des problèmes de l'eau dans le bassin du lac Tchad » in JUNGRAITHMAYR H., BARRETEAU D., SEIBERT U. (éd.), pp. 13-29.
333. VAN CREVELD M., 1991. *The transformation of war*, The Free Press, New York, 254 p.
334. VERSHAVE F.-X., 1999. « On joue mieux avec un ballon gonflé », *Revue Agone* n°22, Marseille, pp. 13-20.
335. VERSHAVE F.-X., 2001. « Tchad, pétrole et dictature » in *Noir silence, Qui arrêtera la Françafrique ?*, Les arènes, Paris, pp. 150-174.
336. VERSHAVE F.-X., 2004. *De la Françafrique à la Mafrafrique*, Editions Tribord, Bruxelles, 69 p.
337. VERSHAVE F.-X., 2005. *La maison-monde. Libres leçons de Braudel*, Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 245 p.
338. WESTING A. H., 1986. *Global Resources and International Conflict : Environmental Factors in Strategic Policy and Action*, Oxford University Press, Oxford, 292 p.
339. WILLEMSE K., 2005. « Darfur in War. The Politization of Ethnic Identities ? », *ISIM Review* 15, Leiden, spring, 2 p.
http://www.isim.nl/files/Review_15/Review_15-14.pdf
340. YORONGAR N., 2003. *Tchad : le procès d'Idriss Déby, Témoignage à charge*, L'Harmattan, Paris, 384 p.

341. ZELTNER J.-C., 1972. *Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad*, Annales de l'Université d'Abidjan, 237 p.
342. ZELTNER J.-C., 1988. *Les pays du Tchad dans la tourmente, 1880-1903*, L'Harmattan, Paris, 286 p.

SOURCES D'INFORMATION PERMANENTE SUR INTERNET

343. <http://allafrica.com/chad/>
344. www.africatime.com/tchad
345. www.cefod.org/
346. www.ialtchad.com/
347. www.maxpages.com/tchad/alwihda
348. www.reliefweb.int/rw/dbc.nsf/doc104?OpenForm&rc=1&cc=tcd
349. www.tchadactuel.com/
350. www.tchadforum.com/

CARTES

351. *Africa North-East, Bartholomew World Travel Map*, échelle 1 : 5 000 000, J. Bartholomew & Son LDT, Edinburgh, 1988.
352. *Tchad, Carte routière au 1 : 1 500 000*, IGN, 1974.
353. *Tchad, Cartes au 1 : 200 000*, IGN.

FILMS

354. COELO I.S., 2000. *Daresalam*, téléfilm franco-burkinabé, Arte, 105 min.
355. DEPARDON R., 2002. *Un homme sans l'Occident*, Les Films du Losange, Paris, 105 min.
356. MAHAMAT SALEH HAROUN, 2006. *Daratt. Saison sèche*, Pyramide Distribution, Paris, 1 h 35 min.

PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

ADESK	Association pour le développement économique et social du département de Kobé
AFD	Agence française de développement
AMIS	African Union Mission in Sudan (<i>Mission de l'Union Africaine au Soudan</i>)
ANR	Alliance nationale de la résistance
ANT	Armée nationale tchadienne
BAD	Banque africaine de développement
BCI	Bureau Consult International
BET	Borkou Ennedi Tibesti
CASAGC	Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises
CCSRP	Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers
CDR	Conseil démocratique révolutionnaire
CEE	Communauté économique européenne
CEFOD	Centre d'études et de formation pour le développement
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNT	Concorde (ou Convention) nationale tchadienne
COOPI	Cooperazione internazionale
CPDC	Coordination des partis pour la défense de la constitution
DDS	Direction de la documentation et de la sécurité
EFT	Eléments français au Tchad
ENCOP	Environment and Conflicts Project
EUFOR Tchad/RCA	Opération militaire de l'Union européenne en République du Tchad et en République centrafricaine
FAN	Forces armées du Nord
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAT	Forces armées tchadiennes
FCFA	Franc de la coopération financière en Afrique centrale (1 € = 655,957 FCFA)
FDD	Fonds de développement décentralisé
FEWS	Famine Early Warning Systems
FLOG	Front de libération du Ouaddaï géographique
FLT	Front de libération du Tchad
FMI	Fonds monétaire international
FNT	Front national du Tchad
FROLINAT	Front de libération nationale du Tchad
FUC (ou FUCD)	Front uni pour le changement (démocratique)
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (<i>Coopération allemande au développement</i>)
GUNT	Gouvernement d'union nationale de transition
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IDH	Indice de développement humain
IRIN	Integrated Regional Information Networks
IUSTA	Institut universitaire des sciences et techniques d'Abéché

JEM/MJE	Justice and Equality Movement (<i>Mouvement pour la justice et l'égalité</i>)
MDJT	Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad
MINUAD/UNAMID	Mission des Nations Unies et de l'Union Africaine au Darfour
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
MPS	Mouvement patriotique du salut
MSF	Médecins sans frontières
NCA	Norwegian Church Aid
NRF	National Redemption Front
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONASA	Office national de sécurité alimentaire
ONC	Office national des céréales
ONDR	Office national de développement rural
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGE	Organisation non gouvernementale de l'environnement
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM/WFP	Programme alimentaire mondial/World Food Programme
PAO	Projet d'aménagement des ouadis
PIB	Produit intérieur brut
PIR	Projet à impact rapide
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé Djourouf Al Ahmar – Assoungha – Biltine – Ouara
PSI	Pan Sahel Initiative
PVERS	Projet de valorisation des eaux de ruissellement superficiel
RaFD	Rassemblement des forces démocratiques
RCA	République centrafricaine
RDL	Rassemblement pour la démocratie et la liberté
ReCAMP	Renforcement des capacités africaines au maintien de la paix
RFC	Rassemblement des forces pour le changement
RND	Rassemblement national démocratique
SCUD	Socle pour le changement, l'unité nationale et la démocratie
SECADEV	Secours catholique pour le développement
SLA/SLM	Sudan Liberation Army/Sudan Liberation Movement
TSCTI	Trans-Saharan Counterterrorism Initiative
UFDD	Union des forces pour la démocratie et le développement
UFPD	Union des forces pour le progrès et la démocratie
UNABA	Université Adam Barka (Abéché)
UNDRO	United Nations Disaster Relief Organization (1971-1992)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
UNT	Union nationale tchadienne
USAID	United States Agency for International Development
VCT	Vivres contre travail

LEXIQUE

Les possibles variations orthographiques sont dues aux différences de transcription rencontrées dans les citations.

aguid (عقيد) : chef militaire ; commandant de cavalerie du sultan.

berbéré : sorgho cultivé en saison sèche.

cheikh (شيخ) : le mot désigne un chef (de village, de canton, de tribu) mais aussi un vieillard, un personnage vénérable.

dâmre, pl. damir : village de nomades, où résident ceux qui ne suivent pas les troupeaux.

dâr, pl. diyâr (ديار ج دار) : en arabe littéral, le mot signifie « maison ». Le *dâr* est le « pays » ou la région d'un peuple.

diyya (دية) : le « prix du sang », c'est-à-dire la compensation versée aux parents d'une victime par le meurtrier, sa famille ou son clan.

faki, pl. fakhara (فقيه ج فقيه) : savant, lettré musulman.

farîg, pl. furgân : campement nomade.

gorane : nom collectif utilisé pour désigner tantôt tous les Toubou, tantôt les Toubou du sud (les Daza).

gôz (قوز) : terrain sablonneux ; coteau sablonneux non inondable, propice à la culture.

hukum (حكومة) : le « gouvernement » en arabe littéral, mais aussi le pouvoir, l'administration, la manière de gouverner.

janjawid : de « *jinn* » (*démon, esprit*) et « *jawad* » (*cheval*). Nom collectif utilisé pour désigner les miliciens « arabes » apparus au Darfour dans les années 1980 et qui ont servi d'auxiliaires au gouvernement soudanais lors des massacres de 2003-2004. Au Tchad, le terme est désormais employé pour qualifier des groupes à l'origine d'attaques et d'exactions, qui ne recrutent pas seulement parmi les Arabes.

khalwa (خلوة) : ce terme, qui signifie « lieu isolé » ou « solitude » en arabe littéral, est utilisé au Soudan et au Tchad pour désigner une école religieuse.

kirdi : païen. Terme péjoratif utilisé par les musulmans pour désigner les non musulmans.

koro : bol émaillé d'une contenance d'environ deux litres, utilisé comme instrument de mesure dans le commerce de détail des denrées.

madrassa, pl. madâris (مدارس ج مدرسة) : école arabe.

masîk : école coranique ; lieu où les enfants apprennent le *Coran* sous la direction d'un maître.

murhâl, pl. marâhîl : itinéraire de transhumance ; draille, chemin emprunté par les troupeaux.

nassara (النصارى) : nom collectif qui signifie littéralement « *de Nazareth* », donc « *chrétien* ». Il est employé pour désigner les Blancs, en particulier les Français.

ouadi : cours d'eau dont l'écoulement est temporaire.

toubou : mot kanouri désignant les « *habitants du Tou* », c'est-à-dire du Tibesti. Ce sont des nomades sahariens noirs originaires du BET.

zaka (زكاة) : pilier de l'islam, c'est l'aumône légale que les musulmans doivent verser pour les plus pauvres.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

Carte 1. Découpage administratif des régions étudiées.	48
Carte 2. Réfugiés et déplacés dans l'est du Tchad.	187

Figures

Document 1. Le modèle central des liens causaux entre pénurie environnementale et violence. <i>Figure d'Homer-Dixon.</i>	17
Document 5. Darfour-Tchad oriental : sanctuaire militaire, sanctuaire humanitaire.	188
Document 9. Pénurie et abondance : Les deux cercles vicieux de l'insertion dans la mondialisation.	401

Tableaux

Document 2. Evolution de la pluviométrie à Abéché entre 1985 et 2004.	51
Document 4. Définition des tâches des acteurs du PAO.	140
Document 6. Découpage administratif de la région du Ouaddaï prévu par l'ordonnance n°002/PR/08 du 19 février 2008.	207
Document 8. Aide humanitaire et exploitation pétrolière au Tchad : Similitude du contexte, des acteurs et des impacts.	375

Photographies aériennes

Document 3. Camp de réfugiés soudanais de Bredjing, Ouaddaï.	112
Document 7. Village d'Hadjer Hadid, Ouaddaï.	209

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1. Repères chronologiques.	404
Annexe 2. Discours du Capitaine GRUYOT le 15 octobre 1935 à Abéché.	407
Annexe 3. Photographies :	
A. Les camps de réfugiés soudanais.	408
B. Partager l'eau et le bois.	410
C. Communautés du Ouaddaï.	412

